Michelle Perrot

Les ouvriers en grève

France 1871-1890 II



Mouton

LES OUVRIERS EN GRÈVE

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES — SORBONNE
VI[e] SECTION : SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
CENTRE DE RECHERCHES HISTORIQUES

Civilisations et Sociétés 31

MOUTON · PARIS · LA HAYE

MICHELLE PERROT

Les ouvriers en grève

France 1871-1890

TOME II

MOUTON · PARIS · LA HAYE

ISBN : 2-7193-0841-2 et 2-7132-0004-0
Library of Congress Catalog Card Number : 72-93 161
Printed in France

Sommaire

TOME I

TOME II

TROISIÈME PARTIE

Le cours de la grève

La grève n'est simple que dans la définition, si marquée par l'économie politique, qu'en donne le dictionnaire : la cessation du travail, c'est-à-dire une vacance, un vide, un « blanc » dans la ligne continue de la production. Elle n'est simple qu'au regard grossier de la connaissance générale qui y voit la monotone répétition d'un scénario toujours recommencé. En fait, chaque grève constitue un ensemble complexe d'éléments dont il faudrait discerner les combinatoires, l'agencement dont une meilleure formation mathématique aurait sans doute permis de dégager les modèles.

Plutôt que d'esquisser dès l'abord une typologie des grèves, à ce niveau forcément statique, externe et simplificatrice, qui isolerait une série de monographies arbitrairement closes, je voudrais pénétrer dans leur genèse, non pour me perdre dans les méandres de leurs singularités, mais pour tenter de saisir, comme de l'intérieur, leur déroulement, d'appréhender comment se nouent et se dénouent les rapports de forces qui les tressent ; essayer, en somme, une morphologie des stades.

Naissance, vie et mort de la grève : pièce classique du théâtre urbain, décor vide sans les acteurs. Mais voici que les grévistes emplissent la scène de leurs gestes et de leurs clameurs ; parfois, ils en masquent l'ordonnance et l'architecture que leur foisonnement dérobe à nos yeux éblouis. Cependant, ils ne courent pas dans toutes les directions ; leur jeu obéit à des règles dont il nous faut retrouver le code.

Les ouvriers faisant et défaisant la grève, mais en même temps façonnés, conduits par elle qui, ne pouvant exister sans eux, dépasse cependant de toute sa stature de « fait social » leurs personnages circonstanciés, leur démarches particulières : tel est le sujet des pages qui suivent.

CHAPITRE I

Le déclenchement des grèves

Les grèves se déclenchent comme les guerres : tantôt elles sont l'issue de pourparlers échoués, l'*ultima ratio* dans une négociation bloquée ; à tout le moins elles sont précédées d'un avertissement ; tantôt elles éclatent brutalement, sans préalable : c'est la grève éclair, la grève sauvage, que notre époque, la redécouvrant après des décennies de discipline syndicale, appelle parfois « grève thrombose »[1].

1. Vue d'ensemble

La statistique suivante montre comment se sont déclenchées les grèves françaises entre 1871 et 1890 :

Déclaration mal connue	1 228	42 %
Grèves précédées de prénégociations ou de préavis	834	28,5 %
Grèves subites	861	29,4 %

Sur 1 695 grèves dont on connaît assez précisément le mode de départ, on compte près de 51 % de grèves subites[2]. Par ces chiffres, on voit qu'une forte turbulence persiste au sein de la classe ouvrière française.

Les facteurs favorables à la turbulence, et néfastes à la précaution, sont le sexe (82 % des grèves féminines sont subites), l'âge (le taux s'établit à 80 % pour les grèves de jeunes), la nature du conflit (78 % pour les grèves défensives). Les industries qui présentent les taux les plus élevés de grèves subites sont, par ordre décroissant :

Industries chimiques	82 %
Mines	70 %
Transports, manutention	69 %
Industries agricoles	68 %
Textile, vêtement	64 %

1. *Le Monde,* 25 mars 1969.
2. Le % en est certainement plus élevé : en effet, lorsqu'il y a préavis, on le sait plus généralement. Les grèves, dont on connaît mal le mode de déclaration, ont de fortes chances d'être « subites ».

Celles où le préavis l'emporte sont :

Industries du bois	91 %
Industries alimentaires	62 %
Métaux	60 %
Constructions en pierres	54 %
Cuirs et peaux	50 %

Le cas des industries alimentaires peut surprendre : mais dans ce groupe figurent les boulangers, profession très organisée et qui préfère toujours la négociation au débrayage ; le taux de grèves subites s'élève au contraire à 94 % dans l'industrie sucrière et celle des conserves alimentaires. A l'inverse, le taux en préavis du groupe « construction en pierres » serait plus élevé si n'y entraient les terrassiers dont les grèves sont subites à 95 %. D'autres dysharmonies sont à signaler, notamment dans le groupe textile-vêtement :

Grèves précédées de préavis	
Teinturiers	72 %
Tailleurs d'habits	53 %
Tisseurs, fileurs	28 %

C'est évidemment l'inconvénient d'une classification technique que de faire cohabiter, autour de la matière première comme seul lien, des groupes socialement hétérogènes.

Ainsi, les terrains de prédilection de la grève subite sont les chantiers de terrassement, les filatures et les tissages, les raffineries de sucre, les usines à gaz, les forêts, les quais et les docks, les mines ; dans l'ensemble, la grande plus que la petite industrie. Au reste, le taux de grève subite est beaucoup plus élevé dans les sociétés anonymes que dans les entreprises familiales : ici, le patronat est plus accessible, et la discussion plus directe.

	Grèves à préavis	*Grèves subites*
Patronat familial	55 %	45 %
Sociétés, compagnies	31 %	69 %

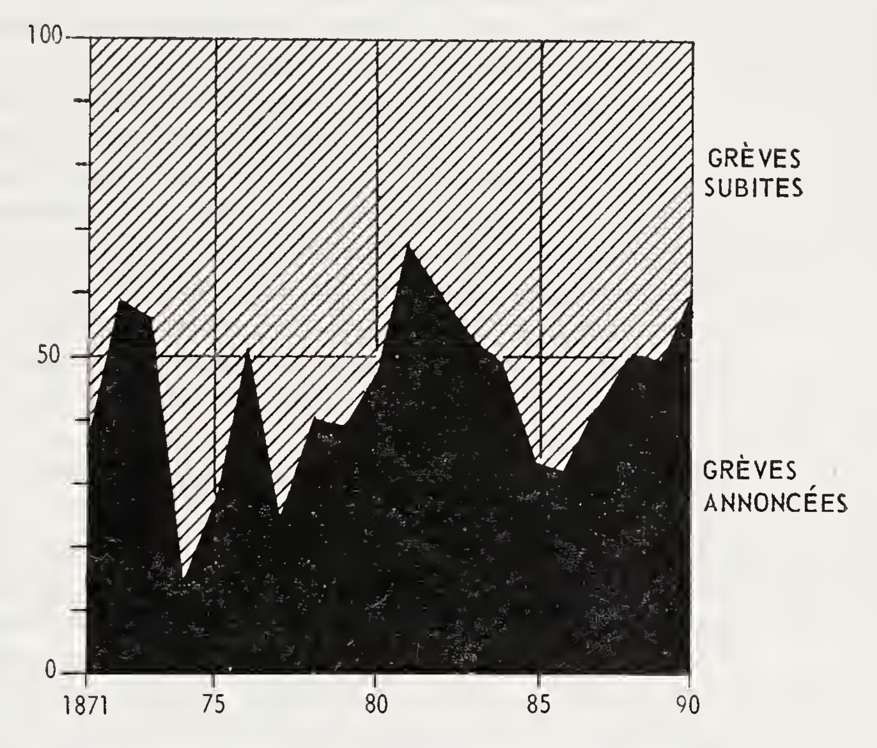
La cartographie des grèves subites n'est, grossièrement, que le reflet de ces conditions. Partout où l'action gréviste ressortit au bâtiment, aux métaux ou aux cuirs, les proportions de préavis s'élèvent, c'est-à-dire, paradoxalement dans des départements à industries dispersées et à grèves peu fréquentes (Maine-et-Loire, Gironde, Loire-Atlantique, Haute-Garonne, Ardennes, Oise, Alpes-Maritimes...). Lorsque, au contraire, l'influence du textile, ou des mines prime, c'est l'inverse (Marne, Aisne, Vosges, Pas-de-Calais, Nord, Somme...). Il existe, cependant, des contextes départementaux, des traditions d'organisa-

tion régionales. Ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, le Rhône ou la Loire, le préavis domine [3].

Sur le plan chronologique (*cf.* fig. 19), l'évolution est la suivante :

	Grèves à préavis	*Grèves subites*
1871-1880	42 %	58 % (sur 508 grèves)
1881-1890	52 %	48 % (sur 1 187 grèves)

On mesure, d'une part, un certain progrès dans la précision des documents, puisque le pourcentage de déclenchements connus est de 55 % pour la décade



19. Grèves annoncées et grèves subites (pour 100 grèves totales) de 1871 à 1890

1871-1880 et de 58 % pour la suivante ; d'autre part, la progression, beaucoup plus nette celle-ci, de la pratique du préavis d'une décennie à l'autre. L'examen des taux annuels montre, en outre, le rôle retardateur de la crise dans cette voie : de 1884 à 1887, le pourcentage de grèves subites est supérieur au niveau moyen.

3. Le cas de la Seine est plus curieux : les grèves subites atteignent 51 %. On s'attendait à moins de turbulence dans la capitale du syndicalisme. On peut invoquer plusieurs facteurs : le fait que bien des coalitions, limitées à un établissement notamment, échappent au contrôle des syndicats et ne sont qu'un mouvement de mauvaise humeur de travailleurs qui ont leur franc-parler ; l'influence des anarchistes qui tendent à faire de la surprise une tactique ; le rôle turbulent des grandes usines de banlieue

Ces grandes lignes esquissées, voyons comment se passent les choses, et puisque les grèves subites l'emportent, commençons par elles.

2. Grèves subites

Par grève subite, j'entends une façon brutale et imprévue de cesser le travail les revendications ou les griefs n'étant formulés qu'au moment du débrayage, voire, très souvent, après. Au tissage Vogel, à Beauvois (Nord), « vers huit heures du matin, les ouvriers et un grand nombre d'enfants se sont mis en grève au chant de « La Marseillaise » [4] ; le lendemain seulement, ils adressent aux patrons une lettre pour préciser leurs demandes. A Saint-Quentin, le 18 mars 1889, « un certain nombre d'ouvriers se sont mis en grève, sans motif, sans démarche auprès des patrons » [5] ; ils attendent cinq jours avant d'envoyer à la mairie une délégation, munie d'un programme. De tels procédés, fréquents dans les mines et le textile, indiquent un climat social détérioré, un mécontentement souterrain, sans doute longtemps contenu, dont l'expression paisible au sein de l'entreprise s'avère impossible. La spontanéité de ces mouvements, toute relative, n'est souvent que l'effet de notre ignorance [6]. Nous les saisissons dans l'instant de leur existence ; ils surprennent l'observateur, et l'employeur, plus que l'ouvrier qui peut, dans une certaine mesure, s'y attendre, peut-être les avoir préparés.

Trois grands types de grèves subites se laissent distinguer qui offrent à cet égard de sensibles différences.

Premier type, majoritaire (60 % des cas), la grève subite, protestataire, défensive. Elle jaillit sous le choc d'une émotion, où la manière — le procédé et le ton — comptent autant que le grief lui-même, chiquenaude parfois infime, mais ultime, qui provoque le déferlement de rancœurs accumulées ; elle s'apparente à la sortie en masse. « Mercredi dernier, jour de paie, MM. Franquebalme firent connaître à leurs ouvrières que leur salaire serait réduit de 2 F par mois », et rétroactivement pour la quinzaine écoulée. « Froissées de ce procédé, les ouvrières ont quitté l'atelier, à 11 heures, en chantant » [7]. Chez Rogelet, à Reims, les tisseurs voient, en entrant dans l'atelier,

4. Arch. dép. Nord, M 625/44, pièce 14, rapport gendarmerie, 30 novembre 1871.

5. Arch. nat., F 12 4656, préf.-min. Com., 12 avril. Désarçonné, le préfet attribue ces grèves à « l'anniversaire du 18 mars, aux grèves du Nord, et au désir de provoquer une grève générale ».

6. Sur la spontanéité, notion qu'il faut sans doute définir, voir les remarques de A. Decouflé, 1968, p. 65 et *sq.*

7. Arch. nat., F 12 4667, préf. de l'Ardèche-min. Com., 10 mai 1890 ; grève des moulineuses de soie de Saint-Sernin. Autre exemple : Arch. dép. Isère, 166 M 1, rapport gendarmerie, 29 avril 1872 : à Voiron, dans un tissage de toile, les tisseurs, mécontents de l'installation de nouveaux métiers dans un local déjà trop petit, « vers neuf heures du matin, sont descendus sur la place en chantant et sont entrés dans un café ».

des placards annonçant une baisse ; le directeur, interrogé, s'étant retranché derrière son irresponsabilité, « les ouvriers prirent alors des mouchoirs rouges et se firent un drapeau. L'un d'eux prit ce drapeau et se mit à la tête des ouvriers qui firent le tour des ateliers en chantant " La Marseillaise ", " La Carmagnole "[8], avant de poursuivre dehors cette manifestation. Ce climat indigné favorise brutalité et violences qui caractérisent la grève-émeute.

La colère a ses jours : paies décevantes, sombres rentrées aux innovations vexantes ; ses heures : les matins vigoureux plus que les soirs harassés ; ses saisons : le printemps surtout est explosif ; ses conjonctures : la récession qui rend le patronat agressif, les accidents qui, dans les mines, créent une nervosité propice aux débrayages. Que de grèves survenues à la suite de coups de grisou ou d'éboulements meurtriers[9] ! Au lendemain de l'enterrement des victimes, les mineurs refusent de descendre, moins sans doute par angoisse de la mort[10], que par désir, plus ou moins conscient, plus ou moins calculé[11] de profiter d'une situation favorable : la famille ouvrière rassemblée, l'opinion sensibilisée aux périls de l'enfer noir. Il est du reste remarquable que les revendications émises, en ces occasions, concernent beaucoup moins la sécurité minière (encore que le problème des caisses de secours soit souvent évoqué), que les classiques demandes d'augmentation de salaire.

Il est, en second lieu, des grèves éruptives, qui crèvent comme les bulles

8. Arch. dép. Marne, 194 M 12, s.-préf. de Reims-préf., 27 octobre 1885.

9. En juillet 1869, à Bessèges, 9 mineurs sont tués dans une explosion de grisou ; le lendemain de l'enterrement, un groupe de travailleurs refuse de descendre ; à midi, il y a 250 grévistes, et le lendemain, la grève est générale (1 200 grévistes) : *Le Réveil,* 24 juillet 1869. Même scénario en 1880 à Firminy, à la suite de l'accident du puits Dolomieu (2 000 grévistes) : Arch. dép. Loire, 92 M 16 et 17. A Bessèges en 1887, l'enterrement d'un mineur, Jean Reynaud, tué accidentellement, est le point de départ de la grève ; les mineurs cessent le travail pour aller aux funérailles et à leur issue, Henry Marius présente un programme de revendications au sous-préfet d'Alais : Arch. dép. Gard, 6 M 1414 (2). A Meurchin, le 9 novembre 1887, huit ouvriers, pris dans un éboulement, ne sont délivrés qu'à grand-peine ; le 10, 640 grévistes. Dans la Loire, au puits Chatelus, un mineur de 33 ans, père de trois enfants, est tué ; on l'enterre le 25 juillet, on fait grève le 26. Un nouvel et très grave accident le 3 juillet 1889 dans ce bassin, au puits Verpilleux, déclenche une grève quasi générale : Arch. dép. Loire, 92 M 25. Même chose à Firminy, en 1890, à Boismoreau (Creuse), en mars 1890, etc. De façon générale, le taux élevé des accidents dans la plupart des mines bordières du Massif central a favorisé l'agitation et donné du corps au syndicalisme révolutionnaire.

10. Ils sont trop aguerris pour être romantiques et nombre d'observateurs ont, au contraire, souligné leur apparente insensibilité, leur peur refoulée s'exprimant peut-être dans une obscénité elle aussi souvent décrite, et pas seulement par Zola.

11. Exemple de calcul : Arch. dép. Loire, 92 M 33, pièce 69, com. spéc., 23 septembre 1890 : à Firminy, les dirigeants profitent de l'émotion provoquée par une série d'accidents mortels pour déclencher la grève. « Ils trouvent l'occasion exceptionnellement favorable pour produire leurs réclamations et comptent que l'impression causée sur l'opinion publique... mettra la Compagnie... dans l'obligation morale de consentir des améliorations importantes. Sans ce malheureux événement, cette suspension de travail aurait produit moins d'effet et n'eût pas eu l'apparence de raison que justifient les dangers courus par les mineurs. »

d'un magma en ébullition, et qui se diffusent comme une épidémie. Ainsi, lors des grandes vagues de mai 1880, de mai 1890, les ouvriers désertent les ateliers brusquement, comme poussés par une force extérieure, irrésistible. « A peine la grève se fut-elle produite dans deux établissements, et le bruit s'en fut-il répandu, que, comme une traînée de poudre, elle gagnait de proche en proche. Sans avertissement préalable, sans vœux nettement rédigés, sans tentative de conciliation, les ouvriers abandonnèrent l'atelier » [12]. Contagion de l'exemple, fièvre de la participation : si on les interroge sur leurs mobiles, « ils donnent comme motif de leur cessation de travail qu'ils veulent faire comme les autres » [13]. Il arrive même que les travailleurs n'émettent aucune revendication et rentrent à l'usine sans avoir jamais rien demandé [14] : la grève est alors pure communion, espoir informulé qu'il va se passer quelque chose. Le 1er mai 1890 a été générateur d'une véritable onde de grèves imprévues, qui a surpris par son ampleur les organisateurs dépassés : déferlement de mécontentements latents, explosion d'un désir contenu et subitement débridé, attente quasiment parousique de quelque chose de grand : « Les mineurs (du Gard), ne savaient pas au juste pourquoi ils se mettaient en grève ni ce qu'ils prétendaient réellement obtenir. " Soyons unis, mes frères, disaient-ils, et nous remporterons la victoire ". Quelle victoire ? Personne ne précisait, mais, au fond des esprits, elle signifiait sans doute la victoire du travail contre le capital, *la révolution sociale* » [15]. C'est déjà l'attente messianique du Grand Soir qui, dans le monde contemporain, a pris la relève des Terres Promises, de l'an Mil et des Jérusalem délivrées. La persistance de tels mouvements, qui s'apparentent en effet au millénarisme, aux poussées eschatologiques, « paniques » selon l'expression d'A. Dupront [16], décrites par tant d'historiens [17], désarçonne les sciences humaines justement à la recherche des lois du comportement social. Comment expliquer Mai 1968 ? Ces mouvements montrent combien les sociétés industrielles, fondées sur le calcul, si normatives et impé-

12. *Le Temps,* 23 mai 1880, à propos des grèves de Reims.

13. Arch. nat., F 12 4667, rapport gendarmerie, 7 mai 1890, sur les grèves des tisseurs de Lille. Dix ans auparavant, *Le Temps* (12 mai 1880) écrivait des ouvriers de Roubaix : « On en voit qui disent aux patrons : Nous voudrions bien continuer à travailler. — Et pourquoi ne travaillez-vous pas ? — Nous ne pouvons pas, il faut que nous fassions comme les autres. »

14. A Houplines, en mai 1880, « la grève se déclare et se termine sans ordre et sans plan réglé d'avance. Les ouvriers quittent le travail sans exposer aucun grief aux patrons ». De même à Pérenchies en mars 1889, lors des grands mouvements dont Armentières est l'épicentre : « Les tisseurs ont cessé tout le travail durant deux jours et cela sans réclamer aucune augmentation de salaire » : Arch. nat., F 12 4665, préf.-min. Com.

15. Arch. dép. Gard, 14 M 447, rapport ingénieur des Mines, 14 juin 1890. Les mots soulignés le sont dans le texte.

16. A. Dupront, 1967.

17. Norman Cohn, A. Dupront, E. Hobsbawm, par exemple. On se reportera également aux remarques de A. Decouflé, 1968, p. 71 et *sq.*

rieuses, demeurent génératrices d'insatisfaction, traversées par le désir et pétries d'irrationnel.

Mais il arrive, enfin, que la spontanéité ne soit qu'apparente, ou feinte ; elle résulte d'un concert secrètement orchestré, d'une connivence dissimulée : c'est un effet recherché, la tactique de la grève surprise, chère aux anarchistes des années folles, parce qu'elle choque, crépite, excite et désarçonne comme un attentat. Elle n'est, en effet, guère compatible avec les lourdeurs, les lenteurs d'un appareil syndical, soucieux de consultation et forcément contraint, de ce fait, à la publicité. Mais à cette époque, les institutions comptent moins que les minorités agissantes, les « meneurs » prompts à sentir, à cristalliser, à actualiser un mécontentement latent. Il est ainsi de véritables semeurs de grèves dont l'ascendant et l'énergie suffisent à déclencher un conflit. Voici un atelier de quarante zingueurs à Paris : un certain Chambon, « en arrivant dans l'atelier, les excita à quitter leur établi au signal qu'il donnerait en retirant son chapeau. Au signal, ainsi arrêté par avance, tous les ouvriers quittèrent leurs places, soufflèrent leurs lampes »[18]. A Cholet, chez Pellaumail, à l'annonce du renvoi de Biton, militant actif et prisé, « sur un signal donné par un de ses camarades, tous les métiers s'arrêtèrent et les ouvriers quittèrent le tissage »[19]. A Anzin, en 1878, les mineurs demandent une augmentation de salaire : « l'un des mineurs, à qui les autres semblaient obéir, coupa les cordes des cages, se mit à proférer des menaces et adjura ses compagnons de le suivre... En moins d'une heure, cinq cents personnes, hommes, femmes et enfants se trouvèrent rassemblés et parcourant le bassin d'Anzin en chantant »[20]. Aux mines de la Beaume (Aveyron), « la grève éclata subitement... sans qu'il se fut produit aucun événement de nature à la faire prévoir. Les ouvriers quittèrent le travail sans rien dire, à l'instigation de six mineurs, à la tête desquels était le Sieur Laprade Philippe qui, le lendemain, se fit nommer président de la grève dans une réunion publique qu'il avait organisée pour fixer la revendication »[21]. Dans tous ces cas, les ouvriers obéissent au signal

18. *La Gazette des Tribunaux,* 2 mars 1872.

19. Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 2, pièce 10, préf.-min., 2 mars 1888. Autre exemple : au puits Jabin (Loire), les gouverneurs annoncent aux ouvriers qu'il faut travailler une heure de plus en raison de l'avarie d'une machine. « Ceux-ci ne firent sur le moment même aucune objection et les gouverneurs se retirèrent laissant le chantier en pleine activité, lorsqu'au bout de quelque temps, un mineur nommé Chambon s'étant avisé de donner le coup de cloche qui est le signal de la sortie, tous les ouvriers remontèrent au jour » : Arch. nat., F 12 4667, préf.-min. Com., 19 mars 1890.

20. *L'Estafette,* 21 juillet 1878.

21. Arch. nat., F 12 4667, préf.-min. Com., 26 janvier 1891. Dans les tissages, où la surveillance des contremaîtres est plus difficile à déjouer, les ouvriers se passent des papiers. Voici le témoignage de Canone, 22 ans, tisseur au Cateau, chez Moreau : « Le 10 (août 1876) à 8 h 30 du matin, j'ai vu un morceau de papier que l'on passait de métier en métier et qui me fut remis à mon tour par mon voisin... C'était un petit morceau de fin carton sur lequel il y avait quelque chose d'écrit au crayon » : Arch. dép Nord, M 625/46, pièce 16, rapport gendarmerie, 12 août 1876. A Saint-Quentin, en

convenu, au geste attendu du chef d'orchestre clandestin. Cette tactique élémentaire, très éclairante sur les processus de décision « à la base », suppose, pour réussir, une aire restreinte (un établissement), ou un milieu homogène : chez les mineurs, la forte cohésion du groupe est propice à ces ébranlements rapides. Avant l'avènement du syndicalisme, ce type de démarrage prédomine. Beaucoup de grèves éclatent à l'aube, le lundi notamment (ainsi en est-il dans *Germinal*[22]), brusquement mûries pendant la nuit ; les militants passent de coron en coron, frappant aux portes, glissant des billets, fixant des lieux de rassemblement ; au petit jour, les mineurs glissent silencieusement vers les bois ou les carrières de leurs rendez-vous ; parfois, ils parcourent le village en chantant ; ou simplement, groupés autour du puits, muets, figés, ils refusent de descendre[23]. Le plus souvent, le mouvement part d'un puits : il en est que la composition de la main-d'œuvre — on concentre parfois sur un seul point les mauvaises têtes —, son indépendance plus grande vis-à-vis des compagnies, rendent particulièrement névralgiques. Par exemple dans le bassin de l'Allier, les mineurs de Ferrières, non logés par la Société, se rebellent plus volontiers[24] ; dans le bassin du Gard, ceux de Lalle, galvanisés par Henri Marius, jouent de 1882 à 1890 le rôle de ferment... A partir de ces épicentres, la grève fait tache d'huile ; d'où le profil classique des coalitions minières, en marches d'escalier ascendantes.

Aux mains du syndicalisme, l'utilisation de la surprise comme moyen de désorganisation de la production deviendra une arme très efficace ; de nos jours, grèves d'avertissement, débrayages à l'improviste sont particulièrement redoutés du patronat[25]. On en trouve déjà quelques traces dans les procédés de mises en interdit : l'atelier mis à l'index est secrètement choisi, ou tiré au

janvier 1889, où éclate brusquement une grève générale de tisseurs, le préfet écrit que « pour la faire naître, il a suffi d'un écrit anonyme circulant dans les ateliers » : Arch. nat., F 12 4665, préf.-min. Int., 23 janvier 1889.

22. *Cf.* éd. La Pléiade, p. 1303 : « Et, brusquement, ce lundi même, à quatre heures du matin, la grève venait d'éclater. »

23. On a de très nombreux exemples de telles préparations nocturnes. A Montceau-les-Mines en février 1878, « dans la nuit du 26 au 27, vers 1 h du matin, des groupes de jeunes mineurs, qui s'étaient réunis vers 4 h de l'après-midi..., arrivaient vers le puits Sainte-Elisabeth, après avoir parcouru depuis 9 h du soir, tous les villages ouvriers pour recruter des adhérents ; quelques grévistes se rendirent aux abords du puits : " On ne travaille pas, la grève est décidée " ; le 28 au matin, la grève est générale » : *Le Courrier de Lyon,* 8 mars 1878. Il en est de même à Lourches en 1879, à Denain, en octobre 1880, à Lens en novembre où, dans la nuit du 7 au 8, des billets sont glissés sous la porte des maisons invitant les ouvriers à ne pas descendre et à se rendre au lieu-dit la carrière Hugot : Arch. nat., F 12 4659, préf.-min. Com., 11 décembre 1880. Dans le bassin de Douai en 1889, des bandes de 200 mineurs se répandent dans les communes et frappent la nuit à la porte des corons en disant : « Pas de coupe », ou encore « grève générale » : Arch. dép. Nord, M 626/18, pièces 263 et 284, etc.

24. Ils sont à l'origine du mouvement de 1878 : *cf.* Arch. préf. pol., B A 186.

25. H. Sinay, 1966, p. 37 et 159.

sort ; au jour déterminé, les délégués se présentent et tandis qu'ils parlementent, les ouvriers arrêtent le travail. En cas de succès, ils le reprennent ; en cas d'échec, ils partent. Ainsi procèdent les ébénistes parisiens en 1881 [26]. La surprise n'existe ici que pour le patron ; elle est une tactique qui exige élaboration, accord tacite et discipline.

Mais en ces temps présyndicaux, les grèves subites sont moins l'effet du calcul que de l'émotion ou de la colère. Elles en ont les formes, tumultueuses et gesticulantes, souvent marquées de violences et parfois s'y réduisant. De la colère, elles ont aussi l'imprévoyance et l'impréparation ; elles durent peu et échouent fréquemment (dans 61,7 % des cas, alors que le pourcentage s'abaisse à 30 % pour les grèves prévues). C'est pourquoi le syndicalisme, conscient du défaitisme qu'entraîne l'échec d'une grève, s'est efforcé d'en faire un acte volontaire et réfléchi [27].

3. Grèves annoncées

Dans l'occurrence de grèves déclarées et réfléchies, la revendication, tel un héraut, précède la suspension du travail, à distance plus ou moins respectueuse. Celle-ci n'est donc pas un acte de colère impulsif, mais de pression calculée, et généralement offensive (67 % des grèves offensives, dont on connaît le mode de départ, ont été ainsi précédées de préavis, voire de prénégociations). Elle suppose une organisation préalable (réunions, consultations, rédaction des griefs, délégations, etc.) dont l'influence continue à se faire sentir sur son cours : moins torrentiel, assagi, plus long et plus ample (ces conflits ont de plus grandes dimensions que les précédents), sinueux parfois, mais débouchant plus sûrement (près de 70 % de succès).

Plusieurs cas peuvent d'ailleurs se présenter :

1°) Tantôt la grève n'intervient que comme un pis-aller, une extrémité regrettable, à l'issue de véritables prénégociations engagées parfois depuis plusieurs mois. « Nous n'ignorons pas que les grèves portent atteinte au travail et aux travailleurs, aussi nous n'avons eu recours à ce moyen que lorsque toute tentative de conciliation eût complètement échoué entre nous et nos patron », écrivent les menuisiers de Bordeaux [28]. Cette attitude prévaut dans la petite industrie — la petite boîte — où le patron est visible et le dialogue

26. *L'Union Républicaine*, 17 octobre 1881 : « La corporation des ébénistes a formé une délégation d'atelier ; chaque fois qu'elle se présente dans une maison, tous les ouvriers de celle-ci quittent immédiatement le travail et sortent tous des ateliers. La délégation, pendant ce temps, a une entrevue avec les patrons, auxquels elle communique les réclamations des ouvriers, et si celles-ci ne sont pas acceptées, tous les ouvriers rentrent pour prendre leurs outils et les emporter. »

27. *A.P.O.*, t. I, p. 272 : « Les fédérations de métiers tendent toutes à empêcher les grèves irréfléchies », écrit Isidore Finance.

28. *A.P.O.*, t. IV, p. 166, lettre du 10 avril 1883.

aisé [29], les professions bien rémunérées qui peuvent attendre, les métiers rompus aux pratiques compagnonniques. Dans les lettres que les charpentiers, menuisiers, ébénistes, maçons, boulangers, etc., adressent à leurs employeurs, on retrouve des échos assourdis de la déférence, de « l'imploration » d'antan [30] ; les ouvriers se disent « avec peine forcés de demander » [31] ; « c'est donc parce qu'ils y sont tout à fait forcés, Messieurs, qu'ils viennent vous prier de jeter un coup d'œil » sur les demandes auxquelles « les exigences malheureuses de l'époque dans laquelle nous nous trouvons... obligent » [32]. Ils se déclarent soucieux de « n'apporter aucune perturbation dans les intérêts industriels de la profession et de ne pas troubler les bons rapports qui existent entre les patrons et les ouvriers » [33] ; et si les patrons accèdent à leurs requêtes ils les en louent comme d'un bienfait : « Vous pouvez être persuadé qu'en adhérant à notre demande, notre reconnaissance doublera nos efforts à alléger les sacrifices que vous vous imposez pour nous » [34]. Ce ton conciliant, cette diplomatie souriante s'expriment surtout avant 1880, lorsque règne parmi les militants un certain pessimisme vis-à-vis de « ce grand fléau qui s'appelle la grève » [35]. Ils s'accommodent mal de la montée de conceptions plus combatives, du sentiment de la lutte des classes. Néanmoins, dans ces professions, l'habitude persistera de préavis assez longs pour permettre d'entamer la discussion.

2°) La longueur du préavis éclaire en effet son sens. Tantôt il n'est qu'un ultimatum, une mise en demeure abrupte exigeant réponse immédiate, un défi. Ainsi, à Bohain, en 1871 : « un grand nombre de tisseurs... se sont rendus en masse près des divers fabricants..., leur déclarant que si une augmentation de salaire ne leur était pas accordée, ils allaient se mettre en grève et cesseraient dès à présent tout travail » [36]. Et, dans leur impatience, il

29. Dans les entreprises familiales, 55 % des grèves sont précédées de préavis ; 30 % seulement dans les sociétés anonymes.

30. *Cf.* E. Coornaert, 1966, p. 280 : « Des difficultés professionnelles se résolvaient dans le " tête-à-tête " entre les deux parties : des ouvriers imploraient leurs maîtres et ceux-ci leur répondaient des lettres " toutes paternelles ". » Ceci, dans la première moitié du 19e siècle.

31. *Le Rappel,* 9 novembre 1879 : lettre de la commission exécutive des boulangers de Paris à leurs patrons.

32. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1879, lettre des ouvriers maçons de Tarare aux patrons (mars 1882).

33. Arch. préf. pol., B A 169, pièce 17, lettre des ouvriers imprimeurs sur papiers peints, 20 avril 1872.

34. Arch. dép. Nord, M 627/2, pièce 42 : lettre de la chambre syndicale des modeleurs mécaniciens de Lille à leurs patrons, mai 1880, pour obtenir la journée de dix heures.

35. *Le Rappel,* 6 juin 1872, lettre des ouvriers tonneliers et foudriers lyonnais à leurs patrons.

36. *Le Temps,* 18 novembre 1871, d'après le *Journal de Saint-Quentin.* Même type de démarche à Tarare dans la grève des tisseurs de 1871, à Grenoble, grève des mégissiers en 1874, etc.

arrive que les ouvriers n'attendent pas même la réponse pour se mettre en grève.

Tantôt, au contraire, un délai de réflexion est accordé aux patrons : 24, 48 heures, huit jours (ces deux valeurs étant les plus fréquentes), parfois quinze, exceptionnellement un mois (chez les verriers, menuisiers, charpentiers...) [37]. Des coutumes professionnelles ou locales régissent le préavis. A Roubaix, les « délais de prévenance » sont généralement de 48 heures, du samedi au lundi : « Samedi dernier, tous les ouvriers teinturiers ont donné à leurs patrons le délai de prévenance » [38]. De même les mécaniciens : accusés de perturbation, ils protestent : « la grève de Roubaix s'est faite dans toutes les règles ; nous nous sommes présentés devant nos patrons deux délégués pour chaque atelier, nous avons posé honnêtement les motifs de nos réclamations, nous avons donné 48 heures de temps pour la réponse demandée » [39]. Les patrons s'efforcent du reste de rendre de rigueur ces délais d'usage ; ceux de Rouen, intentent, en 1871, une action contre leurs tisseurs devant les Prud'hommes pour avoir quitté le travail « sans observer les délais prescrits par la loi ». Le terme « loi » est, d'ailleurs, aussi significatif qu'abusif : la législation française n'oblige pas au préavis ; de nos jours, celui-ci n'est exigible que dans le secteur public. Pourtant, le conseil de Rouen condamne les grévistes à payer aux patrons une indemnité de 3 F par jour [40]. A Flers, en 1881, les prud'hommes contraignent les ouvriers teinturiers, qui avaient brusquement déserté, à achever leur huitaine [41]. Tisseurs de Lyon en 1883 [42], verriers du Nord en 1890 [43], etc., se voient pareillement infliger des dommages-intérêts pour départ subit. Les patrons veulent ainsi, comme toute l'école libérale, assimiler la collectivité à une simple collection d'individus, considérer la grève comme une addition de ruptures individuelles de contrat, ce qui revient à la nier : interprétation qui a donné lieu jusqu'à nos jours à une volumineuse jurisprudence [44]. Ce n'est que très récemment (années 1957-1960) qu'on admet enfin que « la grève ne rompt pas le contrat de travail » et que « doit être rejetée toute condamnation des salariés à dommages-intérêts par

37. *Le Combat,* 1er avril 1890, « un groupe d'ouvriers mineurs socialistes » de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme) raconte comment il a posé ses revendications : « ... fatigués de cet état de choses (diminution de salaire), nous nous sommes décidés à aller réclamer ; nous avons remonté samedi un peu avant l'heure habituelle, nous avons attendu que nos camarades du poste de nuit soient arrivés, et tous ensemble nous sommes allés réclamer ; nous avons nommé sept délégués. » L'ingénieur les reçoit et demande de combien est le délai : huit jours, disent les ouvriers. « C'est donc samedi que nous irons chercher la réponse. »
38. *Le Temps,* 29 novembre 1871.
39. *Ibid.,* 27 novembre 1871.
40. *Ibid.,* 10 novembre 1871.
41. Arch. dép. Orne, M, Grèves 1881.
42. Arch. nat., F 12 4662.
43. Arch. dép. Nord, M 628/3.
44. Sur ces points, *cf.* P. Pic, 1902, p. 199 ; et H. Sinay, 1966, p. 300-301.

brusque rupture »[45]. D'autre part, avant 1914, à défaut d'une législation du préavis à laquelle s'est toujours opposée la majorité parlementaire[46], les patrons ont parfois tenté de réglementer la grève dans le cadre de leur entreprise : non sans d'extrêmes réticences, parce que cela n'allait pas sans contrepartie, et quelque réciprocité (engagement à maintenir un taux de salaire stable pour une période, par exemple), et les acheminait vers la conclusion de véritables contrats collectifs, impliquant la reconnaissance du pouvoir syndical, toutes choses auxquelles ils étaient profondément hostiles[47].

Dans quelques cas, notamment dans la première décennie, les ouvriers doublent le préavis aux patrons d'une démarche analogue auprès de l'administration. Soit que, non sans timidité, ils « sollicitent l'autorisation de se mettre en grève »[48], formule qui traduit une perception encore bien mal assurée de leurs droits ; soit que, plus hardiment, ils avertissent de leur intention de « partir en grève » avec quelque solennité, afin d'éviter à leur coalition toute clandestinité, et pour prendre à témoin l'administration et l'opinion de la justesse de leurs revendications et de la bienséance de leurs procédés. Les bûcherons de la Guerche adressent ainsi au maire une déclaration de mise en grève signée de vingt noms et de trente-huit croix[49]) ; les tisseurs de Moirans, en cortège, « se sont rendus à la mairie... où ils ont signé leur déclaration de grève, les réclamations qu'ils entendaient faire et leur adhésion à la formation d'une chambre syndicale »[50]. Souci de la légalité, mais aussi désir de solliciter éventuellement l'arbitrage des pouvoirs publics inspirent cette attitude aux antipodes de la grève sauvage.

Ces distinctions faites, on peut se demander quel est le sens de l'évolution constatée durant cette période : moins de grèves subites, a-t-on dit, et malgré les effets perturbateurs de la crise, un accroissement des grèves réfléchies, en même temps qu'une tendance au lent développement du préavis : son usage s'introduit dans des professions colériques, textile et mines. Voici, à quatorze ans de distance, deux grèves de couverturiers à Cours (Rhône), affectant dans

45. H. Sinay, 1966, p. 300-301.

46. Sur les tentatives d'organisation du préavis avant 1914, *cf.* P. Pic, 1902, p. 209.

47. On en a cependant quelques exemples : les monteurs en chaussures d'Angers, à l'issue d'une grève (décembre 1877) instituent un préavis réciproque pour tout changement dans le taux du salaire : Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 1. De même chez les marbriers de Jeumont (1880), Arch. dép. Nord, M 619/3, les teinturiers de Villefranche en 1881...

48. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 1925, maréchaux-ferrants de Marseille au préfet, août 1872. Plus timidement encore, les glaceuses de fil de Saint-Etienne écrivent au préfet pour lui demander « de nous octroyer la permission de nous mettre collectivement en grève », Arch. dép. Loire, 92 M 15, lettre du 6 août 1878 ; les ouvrières, qui demandent une journée de douze heures, signent « vos très humbles servantes ».

49. Arch, dép. Nièvre, Grèves n° 5 (mai 1886).

50. *Le Cri du Peuple,* 9 février 1884. « Cette grève a été déclarée avec une sorte de solennité toute particulière par les ouvriers et les ouvrières... ». Les tisseurs de cette même localité feront de même en juillet 1890.

les deux cas la totalité des fabriques : la première (1875) se déclenche dans le désordre, sans que soient formulées de demandes précises[51] ; la seconde (1889), dirigée par une chambre syndicale, comporte envoi préalable d'un nouveau tarif aux patrons, invite à une réunion commune et cessation du travail seulement devant leur abstention et leur silence[52]. Le changement est plus spectaculaire encore chez les houilleurs. En 1890, à Firminy, à Carvin, à Lens, les syndicats dirigent les opérations, posent par écrit (Firminy) ou par délégation (Carvin, Lens), leurs revendications et ne déclarent la grève qu'après qu'elles aient été repoussées. Le démarrage de la grève à Lens, en janvier 1890, montre comment la pratique syndicale se greffe sur l'ancien usage : la compagnie ayant renvoyé plusieurs militants, dont le délégué Bonnel, les ouvriers préviennent le bureau syndical, celui-ci réunit les délégués à huit heures du soir ; une ultime démarche est tentée auprès de l'ingénieur en chef, elle échoue ; nouvelle réunion générale cette fois, à onze heures du soir, où la grève est décidée : « le mot d'ordre fut donné et ce matin, dix ouvriers à peine se présentent aux fosses »[53]. D'où, par ailleurs, un profil de grève différent, la cessation du travail étant générale tout de suite et non plus par paliers. Ce scénario tend à se reproduire, de plus en plus, dans la mesure même où se développe l'encadrement syndical. L'influence ordonnatrice des syndicats, même révolutionnaires[54], a été en effet considérable ; non qu'ils prêchent nécessairement la conciliation, mais la réflexion dans la décision de grève[55], et la discipline dans son déclenchement[56].

L'action syndicale n'a pas, comme l'escomptaient certains économistes ou hommes politiques, réduit le nombre des grèves, mais elle en a certainement transformé la démarche et rationalisé le démarrage.

Reste à savoir — quel immense et actuel problème ! — s'il est possible de capter l'énergie de la spontanéité sans en tarir la source. Le fauve dompté peut-il n'être pas domestique?

51. Sur cette grève, *cf.* Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1877.

52. *Cf.* Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888-1890 et 1890-1891 ; Arch. nat., F 12 4665.

53. Arch. nat., F 12 4667, rapport gendarmerie, 28 janvier 1890. Le lendemain à midi, nouvelle réunion générale où sont mises au point les revendications.

54. Maxime Leroy rapporte ce propos d'un secrétaire syndical : « On peut être révolutionnaire et être méthodique dans les grèves » : 1913, t. II, p. 671.

55. Pour l'étude de cette question à l'ère de la C.G.T., *cf.* M. Leroy, 1913, t. II, p. 677-679.

56. Au congrès de Marseille, Isidore Finance préconise le préavis : « Bien souvent la résistance des patrons n'est due qu'à ce qu'ils n'ont pas été avertis assez longtemps à l'avance pour modifier les conditions de leurs engagements. » Il pense d'autre part que ce procédé ménage l'opinion publique, « cette force dont il nous faudra tenir compte à l'avenir davantage que nous ne l'avons fait dans le passé », compte-rendu du Congrès, p. 260.

CHAPITRE II

La conduite de la grève : les organisations

De nos jours, syndicat et grève forment un couple indissoluble et inégal. Le syndicat a l'initiative et la maîtrise [1] ; les actions nées hors de lui paraissent sinon suspectes, du moins inquiétantes, signes de malaise plus que gage de santé. Dans la gamme étendue de ses activités, où les fonctions de représentation, de négociation, de *bargaining,* sont devenues primordiales, la grève n'est que seconde, subordonnée, d'aucuns disent mineure. Mai 1968, irruption de la « base », surrection du désir, a constitué une rupture provisoire d'équilibre dont il est encore difficile d'apprécier la portée : résurgence sans lendemain ? Sentinelle de nouveaux comportements ? Pour le présent, le syndicalisme gouverne.

Aux origines du syndicalisme, la situation est toute différente. La grève règne. Forme majeure du mouvement ouvrier, elle est l'expression directe, non méditée, du mécontentement ou de l'espoir d'en bas. Elle n'est pas nécessairement liée à une organisation : 41 % des conflits ici étudiés n'en comportent aucune trace particulière, pour la plupart, il est vrai, grèves subites, bref feu de paille auquel le temps a manqué. Leur lueur laisse entrevoir de fugitives silhouettes, qui prêtent leur visage et leur voix à la révolte ouvrière : la leur. C'est l'ère des « meneurs », ardents mais éphémères, vite usés, vite renouvelés, sans projets comme sans prudence, aux antipodes du « permanent ».

Dans le cas de grèves organisées, néanmoins majoritaires (59 %), la grève commande à l'organisation ; elle sécrète ses propres formes ; le syndicat lui-même n'est souvent que sa créature, né par et pour elle, vivant de son succès, mourant de son échec ; et s'il tend à s'affranchir de sa tutelle, à s'affermir, c'est encore pour mieux servir les nécessités de son assomption dans la grève générale.

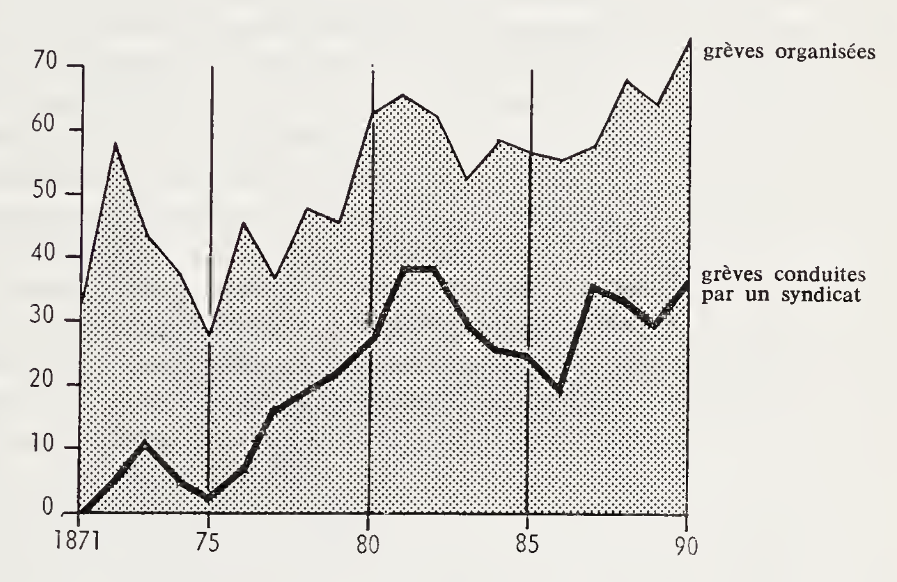
En conséquence, l'étude qui suit ne saurait constituer une description des organisations ouvrières ni du syndicalisme pour lui-même. Elle cherche à dégager leurs liens mouvants avec la grève et les changements qui se dessinent dans leurs rapports avec elle.

1. Naturellement, ces initiatives ne sont pas arbitraires et nous ne prétendons pas étudier ici le processus de décision d'une grève à l'époque actuelle, fait compliqué où interfèrent de multiples instances et considérations ; le choix du « moment » est une responsabilité de plus en plus lourde, qui risque d'être paralysante. Ces processus, sur lesquels nous sommes peu renseignés, devraient, me semble-t-il, requérir toute l'attention des sociologues du travail.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

D'un tableau nécessairement émietté, dégageons quelques constats majeurs :

1°) La coexistence relativement fréquente de plusieurs formes d'organisation, puisqu'on en dénombre plus de 2 000 pour 1 707 grèves organisées, l'association la plus courante étant celle d'un comité de grève doublant le syndicat.



20. Grèves organisées et grèves conduites par un syndicat de 1871 à 1890

2°) La progression des grèves organisées (fig. 20) : inférieure à 50 % avant 1880 (sauf en 1872), leur proportion est toujours supérieure ensuite, même durant la crise qui se traduit cependant par une régression, plus sensible encore au niveau des seuls syndicats. Les bonds les plus spectaculaires se situent en 1877-1881 (+ 28 %) et 1886-1890 (+ 19 %). En 1890, les trois quarts des conflits sont supportés par une ou plusieurs organisations.

3°) Au sein des organisations permanentes, certaines formes anciennes disparaissent presque totalement après 1880 (notamment le compagnonnage dont 7 sur 10 des interventions se produisent avant cette date). Tandis que se manifestent au contraire de nouveaux types : sous le vocable « organisations socialistes », on a classé essentiellement les « cercles d'études sociales » créés après le congrès de Marseille et qui ont parfois joué (comme le groupe « la Défense des Travailleurs » à Reims en 1880) un rôle d'animation considérable.

4°) 72 % de l'ensemble des grèves échappent à toute influence des syndicats. Néanmoins, ceux-ci constituent l'organisation-pilote ; ils dirigent 46 % des grèves organisées. Leur intervention grandit de façon spectaculaire à partir

de 1877-1878. Elle atteint un maximum en 1881-1882 (39 % des conflits ont une direction syndicale), recule en raison de la crise, mais se redresse rapidement à partir de 1887.

Incontestablement, la grève se syndicalise.

1. Formes d'organisation temporaire

La plus simple, la plus élémentaire réside dans la désignation de délégués. Les patrons y répugnent ; ils redoutent de favoriser l'emprise de meneurs, « facteurs de désordre et véritables ennemis de l'ouvrier », et d'entrer dans l'engrenage redouté du pouvoir représentatif. A tout prendre, ils préfèrent encore discuter avec la masse de leurs ouvriers : « Je veux désormais traiter avec qui a même pouvoir, et la masse totale des ouvriers est seule en possession de ce pouvoir », écrit Martin, fabricant de Tarare, dans une lettre imprimée à ses tisseurs auxquels il propose « une réunion générale, à l'exclusion de tout étranger » [2]. Les délégués sont très souvent renvoyés, sur-le-champ ou à l'issue de la grève, et leurs livrets marqués de signes distinctifs [3]. Aussi les ouvriers hésitent-ils à offrir « des victimes toutes désignées à la rancune des patrons » [4]. Ils cherchent à s'abriter derrière l'anonymat du groupe : la totalité des ouvriers, ou du moins une large fraction d'entre eux, va réclamer. Mais ce système de la délégation en masse est impraticable dès que, la grève se prolongeant, ou plusieurs usines étant impliquées, des négociations s'engagent. L'administration, des patrons mêmes, effrayés d'avoir à faire à quelque pouvoir extérieur, poussent les travailleurs à désigner leurs mandataires.

Pour ce faire, il n'existe ni procédure ni principes. Les délégués sont tirés au sort [5], désignés sur le tas, ou élus dans des assemblées ouvrières, le plus souvent « par acclamation » [6], un consensus se dégageant, semble-t-il, assez aisément sur les personnalités les plus convenables. En cas de grèves étendues,

2. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871, dossier de la grève de Tarare.

3. Arch. dép. Loire, 92 M 16, Grève des chaudronniers de Saint-Julien-en-Jarret, 1880 : les patrons renvoient immédiatement les quatre délégués parce que trop jeunes, trop récents dans leurs maisons, et ils marquent leurs livrets d'une croix rouge. Arch. nat., F 12 4664 : au Thillot (Vosges, 1884), les deux délégués. ayant été renvoyés lors d'un précédent conflit, les ouvriers ne veulent plus, lors d'un nouveau en désigner, etc.

4. Arch. dép. Marne, 194 M 12, s.-préf.-préf., 30 octobre 1885 : c'est ce que répondent les tisseurs de Rogelet au sous-préfet et au maire qui les invitent à nommer des délégués. Arch. dép. Loire, 92 M 17, pièce 48, com. pol.-préf. Loire, 31 juillet 1881 : « Aucun des grévistes ne veut accepter de délégation pour se mettre en rapport avec M. le Directeur car ils craigent d'être renvoyés de la Compagnie comme meneurs. »

5. Ce procédé est assez peu fréquent. Exemple : les teinturiers d'Amiens qui se réunissent au café Lefèvre à cet effet, en novembre 1889 : Arch. nat., F 12 4665.

6. *L'Indépendant de l'Allier*, 25 avril 1890 : les métallurgistes de Commentry ont désigné leurs délégués au nombre de deux par chantiers « en réunion et par acclamation ».

chaque usine, atelier, puits de mine ou commune doit être représenté [7]. On veut des délégations nombreuses, étoffées, moins vulnérables, moins impressionnables dans le bureau du directeur ou du préfet [8]. Ces délégués sont choisis pour leur ardeur, leur bagou, parfois pour leur âge : ici, les mineurs désignent des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans « afin de détourner les soupçons de la compagnie » [9] ; là, au contraire, on préfère s'en remettre aux ouvriers les plus anciens [10]. Les délégués ne jouissent d'aucun privilège ; ils ne sont presque jamais rémunérés, sauf à Paris où des indemnités peuvent être prévues. On les révoque s'ils sont tièdes : à Montceau, le 1er mars 1878, à l'issue d'une entrevue avec le préfet, les délégués proposent la reprise du travail sous les huées ; le soir même ils sont remplacés [11]. A Armentières, conspués aux cris de « à bas les Bazaine », ils doivent rentrer dans le rang [12].

Second degré dans l'organisation : le « comité de grève » appelé encore « commission exécutive », pour souligner qu'il n'est qu'un organe d'exécution, la décision appartenant à l'assemblée générale, souveraine, des grévistes [13]. Il regroupe les délégués de la grève, sur la base fédérative qu'on a décrite (quartiers, usines, communes...) ; ou bien, il réunit ceux-ci à des membres du syndicat ; ou encore il rassemble des représentants des diverses organisations corporatives de la ville [14], ou de la profession : ainsi, chez les menuisiers de Bordeaux, en 1877, le comité formé à la demande de la chambre syndicale et sous son contrôle, comprend des mandatés, des syndiqués, des non-syndiqués et des sociétés compagnonniques [15].

Le comité se donne une structure : un bureau, où se partagent les titres et les tâches, composé de président (dit « président de la grève »), secrétaire, trésorier. En cas de nécessité, il se subdivise ou s'adjoint des commissions : ainsi les serruriers lyonnais en 1881 mettent sur pied une « grande commis-

7. En général par un ou deux délégués.

8. Dans le cas d'un seul établissement, la délégation excède rarement dix membres ; elle est évidemment beaucoup plus nombreuse dans le cas de grèves plus étendues ; le maximum rencontré durant cette période est de 58 membres (deux délégués pour chacune des 29 sections du bassin), à Denain en décembre 1883. Les ouvriers veulent aussi éviter les risques d'un appareil ingouvernable. Les mêmes règles valent pour les comités.

9. Arch. nat., F 12 4665, préf. Pas-de-Calais-min., 12 octobre 1889.

10. *Le Progrès du Nord,* 3 avril 1874 : à propos de la grève des rubanniers de Commines.

11. Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 23, s.-préf. Châlons-préf., 2 mars 1878.

12. *Le Parti ouvrier,* 23 mars 1889.

13. *Cf.* M. Leroy, 1913, p. 679.

14. *Le Citoyen de Paris,* 1er juillet 1881, décrit la composition de la commission de grève des porcelainiers de Foëcy (Cher) qui, par souci de solidarité, comprend des représentants de plusieurs professions de la localité : un menuisier, un maçon, un porcelainier, un tourneur, deux forgerons, un employé... *Cf.* aussi *Ni Dieu Ni Maître,* 17 juillet 1881.

15. *A.P.O.,* t. IV, p. 163.

sion des revendications » formée de délégués élus des ateliers, répartie en quatre sous-commissions : finances, propagande, correspondance, et index [16].

La fonction du comité n'est pas seulement de gouverner, mais de mobiliser les énergies, de faire participer. Dans ce but, les verriers lyonnais créent pour chaque usine des « commissions de surveillance » qui font tous les soirs le point de la situation [17]. Pénétrés d'idées libertaires, les cordonniers parisiens ébauchent un « pacte fédératif », dont Paul Lafargue vante l'exemple [18], véritable pyramide de comités : chaque atelier d'au moins dix travailleurs constitue un groupe de base ; celui-ci désigne un délégué à une « commission d'arrondissement » qui mandate respectivement deux membres à une « commission d'administration » et à une « commission de contrôle ». Celles-ci épaulent la « commission exécutive de la grève », élue directement en assemblée générale, organe suprême [19].

En tout état de cause, cette dernière demeure la clef du pouvoir. Comités et délégués sont responsables devant elle ; elle contrôle leur gestion de manière souvent sourcilleuse, notamment lorsqu'il s'agit des finances ; elle prend les décisions essentielles [20].

En somme, si les ouvriers empruntent à la démocratie bourgeoise certains de ses vocables et de ses traits [21], leur modèle fondamental est celui du *Contrat social* : la souveraineté réside dans le corps des ouvriers réunis en assemblée générale ; et ils n'entendent pas s'en dessaisir [22].

16. Arch. nat., F 12 4662, Rhône, 1881. Cette coalition est animée par Bernard, militant anarchiste.

17. Arch. nat., F 12 4662, préf. Rhône-min. Com., 10 avril 1886.

18. *Le Citoyen*, 5 juillet 1882, « La solidarité ouvrière ».

19. Le dossier des Arch. préf. pol., B A 176, très fourni, permet de suivre de près cette organisation tentée lors de la grève de 1882. On y voit deux types de réunions : d'arrondissement, groupant de 10 à 300 personnes ; assemblées générales hebdomadaires au Tivoli-Vaux-Hall (1 200 à 2 000).

20. Les ouvriers de Reims, en 1880, appellent leur comité de grève « le Petit Ministère ». Sur les mots « délégués », « commission », « comité », *cf.* les notations de J. Dubois, 1962, p. 104-105. Il ne semble pas que les ouvriers fassent de distinction sémantique précise entre « commission » et « comité » ; ils emploient souvent l'un pour l'autre ; notons cependant une plus grande fréquence de « commission », terme moins permanent, moins décisif encore.

21. Sur la vie et le rôle des assemblées générales, *cf.* ci-dessous. Sur l'assemblée générale dans le syndicat, *cf.* M. Leroy, 1913, t. I, p. 138 et *sq.*

22. M. Leroy insiste beaucoup sur « l'ancienneté et la concordance des efforts ouvriers pour se donner une organisation collective anonyme », 1913, t. I, p. 163.

2. Les organisations permanentes dans les grèves

A. *Organisation d'ancien type*

Le compagnonnage ne joue plus qu'un rôle insignifiant dans la lutte revendicative [23] ; le nombre de ses interventions constatées se réduit pour la période à 10, toutes antérieures à 1883, cantonnées, bien sûr, au bâtiment et à quelques grandes villes [24]. Encore apparaît-il surtout comme un frein, et assez rétrograde. De 1876 à 1881, à Paris, on assiste à sa décadence. Dans la grève des charpentiers de 1876, il demeure l'organisation majeure ; mais il fonctionne mal, rongé par les antagonismes de catégories (patrons et contremaîtres en font partie et s'opposent à la revendication) et les dissensions des sociétés [25] qui recouvrent des rivalités de quartiers, de « Mères » : celles-ci ne sont plus que des restaurateurs qui se disputent la clientèle des ouvriers migrants [26], et contribuent à perpétuer des fêtes corporatives vides de sens [27]. Aussi, de vives critiques sont formulées contre le compagnonnage devenu secte ; à l'issue de la grève, en juin 1876, une commission composée de jeunes gens [28] se constitue dans le but de former un syndicat doté d'une caisse de résistance. En 1879, celui-ci relance la grève, se heurte à la résistance des anciennes sociétés qui, furieuses d'être évincées, prennent leur revanche en 1881 en brisant une nouvelle coalition : « On ne marchera pas en tête de la grève, déclare dans une réunion le président des Compagnons Passants, on la suivra par-derrière, et nons ne fournirons aucun membre à la commission chargée de traiter avec les patrons » [29].

Le compagnonnage conserve plus de vigueur et d'ardeur à Lyon. Les Compagnons du Devoir dirigent, avec sérieux, les grèves de charpentiers (1872 et

23. Sur l'histoire du Compagnonnage à cette époque, *cf. A.P.O.*, t. I, p. 171-192 et E. Coornaert, 1966.

24. Sur 10, 6 reviennent aux charpentiers, 2 aux maréchaux-ferrants, 1 aux menuisiers, 1 aux couvreurs. Et la distribution géographique est : Lyon : 4 ; Paris : 3 ; 1 respectivement pour Bordeaux, Toulouse, Nantes.

25. D'après *La Gazette des Tribunaux*, 13 mai 1876, il existe à Paris quatre sociétés compagnonniques rivales : Compagnons du Devoir (rive droite), du Devoir et de la Liberté (rive gauche), les Renards Joyeux, les Carons.

26. Il existe quatre « Mères » rivales : rue Mabillon, rue Tissot, rue d'Allemagne, et rue du Faubourg-Saint-Martin.

27. Ainsi, le 18 mars 1876, en pleine grève, les charpentiers sont venus nombreux chez les Mères : « Ils ont passé la soirée à boire et à chanter. La plupart étaient pris de boissons... Il n'a pas été question de la grève » : Arch. préf. pol., B A 174, pièce 570.

28. Arch. préf. pol., B A 174, pièce 939.

29. *Ibid.*, pièce 37. Ce dossier fournit plus d'un millier de pièces sur les coalitions des charpentiers parisiens. Mais nous ne pouvons entrer ici dans des querelles fastidieuses que les services de police suivaient quant à eux de très près.

1880), celles des couvreurs et des maréchaux-ferrants (1876) ; ils organisent le départ des travailleurs vers d'autres localités, mettent Lyon en interdit en surveillant les chantiers et les gares. Les sociétés compagnonniques se montrent assez efficaces pour que les ouvriers restent à l'écart du mouvement général. « Les compagnons résistent plus facilement à l'action de l'Internationale, estime le préfet, parce qu'ils obtiennent par le compagnonnage à peu près les mêmes résultats que leur procurerait leur affiliation à cette association » [30].

Si le compagnonnage, en tant que tel, se survit et n'est bientôt plus qu'une persistance folklorique, son legs est considérable. On a noté déjà à son actif, un certain style dans les relations avec le patronat (usage de lettres, du préavis) ; la mise en interdit, devenue la moderne « grève tournante », est aussi un héritage du compagnonnage. Il a certainement influencé la pratique revendicative dans les corporations du bois, du bâtiment.

Survivance aussi, en voie de liquidation, le rôle, dans les grèves, des sociétés de secours mutels (dites « sociétés civiles de prévoyance », de « crédit mutuel » [31], etc.) qui dissimulent souvent une société de résistance, héritières du temps où, la coalition étant un délit, il fallait en cacher les tuteurs [32]. Sur 24 de leurs interventions, 17 sont antérieures à 1877 ; 11 reviennent au Rhône, principalement à Lyon, capitale du mutuellisme. Il s'agit généralement de fondations de la fin du Second Empire. Ainsi voit-on à Lyon, en tête du mouvement revendicatif, la « Société de prévoyance et de solidarité des ouvriers tanneurs et corroyeurs » [33], la « Société de prévoyance et de renseignements des travailleurs de la teinturerie lyonnaise » [34], le « Cercle de l'Union fraternelle des ouvriers apprêteurs », etc.

De même, certaines coopératives (douze interventions dont sept avant 1876) déguisent des caisses de résistance, comme celle des chapeliers de Lyon [35] ; elles présentent la particularité, souvent, d'être locales et interprofessionnelles : à Roanne, en 1872-1873, la « Solidarité, association coopéra-

30. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1879, rapport sur les grèves survenues en 1872. Il subsiste à Lyon, en 1874, 21 sociétés compagnonniques, dont la plus nombreuse a 90 membres et la plupart de 15 à 20.

31. Sur les sociétés de crédit mutuel, créées dans les années 1860, destinées dans le principe à devenir le noyau de coopératives de production, *cf. A.P.O.*, t. I, p. 219 et *sq.*

32. Sur le rôle de ces diverses organisations dans la première moitié du 19e siècle, *cf.* E. Labrousse, 1948.

33. Fondée en 1868, réorganisée en 1871, elle soutient les grèves de 1872 et 1874 ; elle est dissoute par le préfet en 1874. Sur ses statuts, *cf. A.P.O.*, t. II, p. 168.

34. Elle joue un rôle très actif, avec Vindry, Charvet, ex-Internationaux ; elle est dissoute à la suite de la grève de 1874 ; *cf.* important dossier dans Arch. dép. Rhône, M, Grèves de 1871-1879, et *Le Petit Lyonnais.*

35. La Société coopérative des ouvriers chapeliers de Lyon, riche de 150 000 F en 1876, prévoit un secours-grève de 19 F par semaine ; elle est en rapport avec la Société de Paris ; elle dirige avec beaucoup de méthode la grève générale de 1876 : *cf.* Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1879, où l'on trouve un rapport intitulé « Historique de la grève des ouvriers chapeliers de Lyon ».

tive pour l'Alimentation » est une résistance camouflée dont les statuts prévoient le secours-grève et qui soutient toutes les coalitions [36].

Ces organisations prolongent, jusque vers 1876, les formes de lutte sociale de la fin du Second Empire ; mais multifonctionnelles par nécessité (une fonction hypothétique dissimulant une fonction réelle), elles laissent progressivement la place à la forme spécifique de défense des intérêts ouvriers, d'autant plus que le gouvernement la tolère, puis l'autorise (loi de 1884) : la chambre syndicale.

B. *Le rôle des syndicats*

Il importe de souligner, une fois encore, les limites de l'intervention syndicale : 72 % des conflits lui échappent. A cette époque, la grève déborde le syndicalisme, comme le montre aussi, avec éclat, un fait rare : en 1879-1880, le nombre des grévistes excède celui des syndiqués (fig. 4), situation exceptionnelle et qui ne se reproduira plus de longtemps, pas même en 1936. Pas avant Mai 1968 dont l'originalité et l'importance ressortent de chaque comparaison.

Mais cette intervention se renforce. Faible de 1871 à 1876, son taux hausse brusquement en 1877 (17 %), atteint un maximum en 1881-1882 (39 %), faiblit durant la dépression : en 1886, 20 % seulement des grèves ont une direction syndicale. Mais à partir de 1887, à nouveau, celle-ci se manifeste dans un tiers au moins des conflits. En même temps, le syndicat tend à devenir la forme majeure d'organisation, dès 1877.

Cette part croissante tient d'une part au développement du syndicalisme, d'autre part à sa « conversion » progressive à la grève qui, d'abord dédaignée et redoutée, redevient un instrument de premier plan dans les méthodes d'action. Il nous faut maintenant esquisser cette croissance et décrire cette conversion.

1°) *Essor des syndicats*

Je n'entends pas ici retracer l'histoire, quelque peu grisonnante, du syndicalisme dont les ouvrages classiques ont conté les événements majeurs ; je voudrais seulement, à travers quelques courbes et coupes, en cerner les principales étapes et composantes. La tâche n'a rien d'aisé, car si la littérature descriptive abonde, elle est fort peu quantitative. Seules, les archives fournissent la matière à la constitution de séries ; l'histoire de la statistique syndicale est, en effet, tout à fait comparable à celle de la statistique des grèves, et presque parallèle, avec cependant un retard qui reflète les incertitudes du gou-

36. Sur cette société, bête noire du préfet qui y voit un camouflage de l'Internationale, *cf.* Arch. dép. Loire, 10 M 73, dossier 61 ; la « Solidarité » s'occupe de la préparation des élections municipales ; elle encourage les grèves du bâtiment de 1872.

vernement et de l'administration, plus réticents devant l'association que devant la grève : vingt ans séparent les lois de 1864 et 1884, seize ans s'écoulent entre les instructions fondant la statistique des grèves (1860) et celle des syndicats (1876) [37].

Les statistiques de 1876, 1880, 1883, les coupes de 1876 et 1880 ont été établies à l'aide des archives. A partir de 1884, toutefois, on est bien renseigné, sur le plan professionnel, par les tableaux donnés par l'Office du travail dans *Les Associations professionnelles ouvrières,* qui comportent des chiffres annuels de syndicats et de syndiqués pour chacune des industries et sous-groupes distingués (*cf.* annexes).

Syndicats et grèves ont, durant cette période, des croissances d'ensemble plus comparables qu'elles ne le seront jamais, tant dans leurs volumes que dans leurs variations ; de 1876 à 1890, sur quatorze ans, on note trois discordances pour onze concordances (fig. 4).

Le démarrage syndical, à la fin du Second Empire, favorisé par un régime de tolérance administrative [38], semble avoir été assez vigoureux, surtout à partir de 1867-1868 [39], et notamment à Paris [40]. Cependant les interventions des syndicats dans les grèves demeurent extrêmement modestes : j'en ai relevé neuf pour les années 1868-1870 [41].

37. Le 23 octobre 1876, Teisserenc de Bort, ministre de l'Agriculture et du Commerce, demande, en vue de la discussion à la Chambre du projet Lockroy, un état des syndicats de patrons et d'ouvriers pour chaque département, avec le nombre des adhérents et le montant des fonds : théoriquement, un tableau général est donc possible pour cette date, et j'ai trouvé effectivement de nombreux éléments de réponses dans les dossiers des séries M qui m'ont permis d'établir une première coupe pour la fin de 1876. A partir de 1878, le ministère s'efforce de créer une statistique régulière, mais il hésite sur la périodicité. La circulaire du 20 octobre 1880 (P. Tirard) réclame un état général annuel transmis en janvier, valable pour décembre. Celle du 17 octobre 1882, déplorant l'hétérogénéité des renseignements reçus, prescrit de remplir deux tableaux dont est fourni le modèle. Dans le même temps est institué un Bureau des syndicats professionnels dans le cadre du ministère du Commerce, et, des renseignements statistiques : le premier *Annuaire des syndicats professionnels* paraît en 1889 ; il y aura désormais un volume par an.

38. A ce sujet, *cf. A.P.O.,* t. I, 47.

39. Sur l'apparition précise du mot et de la chose, *cf.* M. Leroy, 1913, t. I, p. 44 et *sq.* L'association des cordonniers parisiens est, semble-t-il, la première à avoir adopté le nom de « syndicat », dénommant son comité administratif « chambre syndicale ». L'exemple est suivi : « En 1868, écrit M. Leroy, la forme exclusivement professionnelle du groupement ouvrier se répand et les noms de *syndicats, chambres syndicales, chambres de travail,* deviennent courants. » M. Leroy date des années 1876 l'idée d'obligation syndicale.

40. Selon *Le Rappel,* 13 mars 1875, il y aurait à la fin du Second Empire, 75 chambres syndicales ouvrières à Paris ; d'après J. Maitron, *Dictionnaire,* t. IV, p. 71, 68 chambres syndicales ouvrières parisiennes adhèrent à la section de l'A.I.T.

41. Soit : 1 en 1868 (marbriers, Paris), 5 en 1869 (4 à Paris, 1 à Marseille), 3 en 1870 (Marseille, Bordeaux, Limoges). Les formes d'organisation dominantes sont les « commissions d'initiative », sociétés ou caisses de résistance, de crédit mutuel ; beaucoup plus rarement déjà le compagnonnage.

La guerre et la répression qui suit la Commune [42] mettent le mouvement en sourdine. Mais on est frappé de la vitesse de sa reconstitution. A Paris, où *Le Rappel* permet de suivre pas à pas l'histoire des organisations ouvrières, entre janvier et octobre 1872, quarante-cinq associations se reconstituent, dont trente-cinq chambres syndicales. Fin 1874, celles-ci sont soixante [43]. En province, du moins dans les grands centres qui avaient déjà un embryon syndical (Lyon, Marseille, Bordeaux, Limoges, par exemple...), on assiste à un phénomène analogue, mais freiné par les tracasseries d'une administration sourcilleuse. Les préfets de police parisiens, tout en exerçant une étroite surveillance, ont, en définitive, été plus tolérants que leurs collègues des départements [44]. A Paris, comme en province, ce qui frappe, c'est la continuité des organisations et des hommes [45]. Peu de créations nouvelles ; la plupart des associations sont des reconstitutions, avec remise en vigueur des mêmes statuts, sous la direction des mêmes hommes [46]. Mais, elles manquent de souffle ; et, la crise de 1873-1874 ajoutant ses effets dépressifs à la situation politique, elles ont du mal à retrouver leur niveau d'autrefois [47]. Elles font preuve, par ailleurs, d'une extrême prudence et — diplomatie ou conviction — répudient la grève.

42. A Paris, de nombreuses associations ont leurs livres saisis après la Commune : c'est le cas de la chambre syndicale des mécaniciens qui s'était fondée en 1868 (Arch, préf. pol., B A 161).

43. Sur le mouvement ouvrier à Paris, *cf.* A. Moutet, 1967.

44. Lyon est sous la férule du terrible Ducrot et les dissolutions se succèdent : en 1873, celle du Cercle des ouvriers sur métaux ; en 1874, une vingtaine d'associations sont condamnées à disparaître sous prétexte de menées politiques : *cf.* Arch. dép. Rhône, M 624 ; et le diplôme de J. Masse, 1948. A Marseille, toutes les chambres syndicales qui sollicitent leur approbation en 1873-1874 voient leurs statuts refusés, et les plus anciennes leur autorisation rapportée : *cf.* Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 1925. Même chose dans la Loire, dans le Nord, à Douai, 35 personnes, dont Lefebvre, cordonnier à Sin-le-Noble, destiné à une longue vie militante, sont condamnées pour association syndicale non autorisée : Arch. dép. Nord, M 595/7, etc.

45. A. Moutet, 1967, p. 10 : « La Commune n'a pas créé de coupure dans l'évolution du mouvement ouvrier (à Paris). Tout au plus a-t-elle donné un coup de frein à l'effort d'organisation, qui reprend très rapidement ensuite, avec des caractères à peu près identiques à ceux de la période impériale. »

46. A Paris, on retrouve chez les ouvriers du cuir, Pastoureau, un des leaders de la grève de 1865 ; chez les couvreurs, Aulu, président de la société des couvreurs en 1870 ; chez les chaisiers Payan, militant de 1870 ; la chambre syndicale des mécaniciens, fondée en 1868, se reconstitue début 1873 ; la réunion du 18 mai est présidée par un membre du conseil des prud'hommes depuis treize ans ; le 15 juin, Antoine, trésorier de l'ancien syndicat, rend les comptes ; André Murat, délégué à Londres en 1862, puis aux divers congrès de l'Internationale, joue toujours un rôle de premier plan et anime la délégation de Philadelphie en 1876. (Sur la chambre syndicale des mécaniciens, on trouve des renseignements très précis dans Arch. préf. pol., B A 161.) La situation est identique à Lyon, Marseille, Rouen, à Roubaix où le principal animateur, Charles Bonne, est le « meneur » des grèves de 1867, etc.

47. A ce sujet de nombreux renseignements dans *Le Rappel*, qui déplore à maintes reprises l'indifférence et l'absentéisme aux réunions : exemple : 18 octobre 1874.

En 1875-1876, la détente économique et politique, qui se traduit par une poussée de coalitions, se manifeste aussi par de nouvelles fondations, dès 1875 à Paris, où s'ébauchent de premiers projets de presse syndicale [48], en 1876 en province : à Rennes, Reims, Troyes, Grenoble, Armentières..., par exemple. Grâce aux réponses des préfets à la circulaire Teisserenc de Bort, il est possible d'établir un tableau assez précis pour la fin de 1876, dont on peut dégager les grandes caractéristiques.

Le volume global demeure médiocre : 82 syndicats identifiés en province regroupent de 12 000 à 15 000 membres ; une centaine à Paris en rassemblent peut-être 25000. La capitale conserve une éclatante primauté. Au reste, l'implantation syndicale est essentiellement urbaine, et sans grand rapport avec la géographie industrielle. Vingt-six villes, réparties dans vingt-deux départements (dont, outre la Seine, trois seulement ont plus de huit organisations : Bouches-du-Rhône, 15 ; Rhône, 15 ; Gironde, 9), ordinairement chefs-lieux, sont le siège d'organisations greffées sur de vieilles structures professionnelles. Les métiers du bâtiment, qui puisent dans l'expérience compagnonnique l'habitude du groupement, ont souvent joué le rôle d'initiateur ; charpentiers, menuisiers, maçons, peintres, constituent les premiers noyaux syndicaux, avec les cordonniers, typographes, boulangers et les catégories les plus qualifiées, extrêmement diversifiées, du travail des métaux. La grande industrie est pratiquement absente. Une seule chambre de mineurs existe à Saint-Etienne, greffée, en 1876, sur une très ancienne « caisse fraternelle » [49]. Pour l'immense textile, huit associations, la plupart lyonnaises et d'un type très particulier : la chambre syndicale des tisseurs, qui compte près de 3 000 membres, divisée en 78 séries, défend surtout les intérêts des chefs d'atelier [50]. Rien dans l'industrie chimique ou les transports. Avec une moyenne de 180 syndiqués par syndicat, les effectifs sont bien modiques [51]. Quant aux statuts, ils s'inspirent plutôt des mutuelles dont ils affectent la bienséance et le moralisme : la chambre syndicale des tisseurs de Tours se propose de régler les différends en évitant les grèves par des « moyens moraux et intellectuels » ; pour y être admis, il

48. A ce propos, *cf. Le Rappel*, 11 avril 1874 : lettre de Bondon et Aulu souhaitant la création d'un journal « qui s'occuperait uniquement des questions de travail », lettre qui s'attire les réticences du *Rappel*; 21 septembre, 25, 28 octobre : projet du « Syndical » par la chambre des mécaniciens. Echec.

49. *A.P.O.*, t. I, p. 341. Rondet en est le principal animateur.

50. *Ibid.*, t. II, p. 277 et *sq*.

51. Voici la répartition, pour soixante syndicats dont les effectifs sont connus exactement :

moins de cent adhérents	37
de 100 à 499	17
de 500 à 999	3
1 000 et au-dessus	3

(porcelainiers de Limoges : 1 300
mineurs de la Loire : 1 600
tisseurs, Lyon : 3 000).

faut « remplir ses conditions d'apprentissage, être honnête homme et être présenté à la commission par deux adhérents »[52]. Toutefois, la moitié, environ, des syndicats recensés envisagent le secours-grève.

A la fin de 1880, date propice à une nouvelle coupe, la situation a changé. Et, d'abord, quantitativement. 478 syndicats, 65 000 syndiqués : l'accroissement, respectivement de 162 % et 94 % pour ces quatre ans 1876-1880, mesure une poussée syndicale considérable, notamment au plan des organisations. En effet, il y a plus de fondations que d'adhésions massives, d'où la chute de l'effectif syndical moyen (133 syndiqués/syndicat). Ce qui caractérise cette vague, c'est le succès de l'institution. Elle essaime : 36 départements, 62 localités en sont maintenant dotées, et non plus seulement des chefs-lieux, mais de petites localités usinières : Lodève, Saint-Junien, Bolbec, Lisieux... Certains départements, précédemment atteints, connaissent une forte croissance : Marne, Nord, Alpes-Maritimes, Isère, Bouches-du-Rhône... Tandis que d'anciens chefs de file — Seine, Rhône — voient diminuer leur part relative. Par rapport à 1876, Lyon accuse même une régression des effectifs syndiqués, fait lié à l'intensité de la crise et du chômage qui affectent alors la métropole de la soierie. Paris stagne : la croissance des syndicats y est de 47 % seulement, très inférieure à l'ensemble ; de ce fait, la capitale perd sa primauté. Les quatorze départements nouveaux se situent plutôt dans le Sud du pays, principalement en bordure du Massif central (Allier, Cher, Gard, Hérault, Puy-de-Dôme, Tarn). Le bâtiment joue toujours un rôle impulseur important. Mais d'autres types d'implantation apparaissent, où la grande industrie le relaie, principalement le textile.

L'amorce d'une syndicalisation du textile constitue, en effet, un autre changement notable. Pour ce groupe, le nombre des syndicats passe de 15 à 68 et son poids de 8 à 14 %. Les autres secteurs professionnels s'accroissent dans des proportions qui modifient peu l'équilibre d'ensemble.

Il se produit aussi des modifications qualitatives, dans les institutions, le langage, les hommes. Les syndicats définissent mieux leurs fonctions propres : la défense des intérêts professionnels et notamment du salaire. Les statuts les plus classiques s'ouvrent par une déclaration liminaire affirmant que le syndicat « veillera à ce que les salaires ne subissent jamais d'abaissements illégitimes et qu'ils suivent toujours l'élévation des prix des objets nécessaires, enfin qu'il corresponde aussi exactement que possible avec la valeur réelle du travail et qu'il soit en rapport constant avec le progrès de la civilisation »[53]. Certains, s'inspirant de modèles qu'on retrouve en divers lieux, ce qui contribue à diffuser un nouveau langage, ont des considérants plus hardis : « L'émancipation des travailleurs ne peut être l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes ;

52. Arch. dép. Indre-et-Loire, M, Syndicats, statuts de la chambre des ouvriers tisseurs en soie de Tours.

53. Arch. dép. Alpes-Maritimes, VI M(1), statut de la chambre syndicale des ouvriers serruriers, 1882. Ce sont les termes employés dans d'innombrables syndicats.

l'assujettissement des travailleurs au Capital est la source de toute servitude morale et matérielle », lit-on dans les statuts de plusieurs chambres de la métallurgie, principalement dans le Sud-Est [54]. Proposant à leurs camarades un autre règlement, les mécaniciens de Paris dénoncent « un état social qui doit disparaître et faire place au collectivisme » [55]. Le vieux principe fédératif [56], proclamé par le congrès de Marseille, grand moyen de libération, inspire quelques tentatives d'organisation locales [57] et professionnelles [58]. En même temps, naît une première presse syndicale [59].

Un peu partout, des hommes nouveaux, plus jeunes (25-35 ans), sceptiques devant la coopération, plus combatifs, dirigent les organisations. Outre leur ton, plus contestataire et violent, ce qui les caractérise, c'est leur activité multiforme, déployée à la fois sur le front politique et social : les mêmes militants animent les chambres syndicales et les cercles d'études sociales ou groupes socialistes. Peut-on parler de « noyautage », de subordination du syndical au politique ? Assurément non. Pour la génération du congrès de Marseille, le parti ouvrier ne doit pas être autre chose que la « fédération des chambres syndicales, des groupes d'études sociales, de consommation et de production, à la condition qu'ils soient exclusivement ouvriers »[60] : une confédération du travail, en somme. Dans cette définition, couve le profond matentendu qui opposera mouvement ouvrier et partis.

Il convient, cependant, de ne rien exagérer. La majorité des syndicats a du mal à dégager sa spécificité. Beaucoup continuent à cumuler la défense des intérêts professionnels avec les obligations des sociétés anciennes ; ils se veulent à la fois mutuelles, caisse de retraite, coopératives, bibliothèques,

54. Arch. dép. Loire, 93 M 16, statuts de la chambre syndicale des ouvriers métallurgistes de Saint-Etienne (1878), de Rive-de-Gier, de Saint-Chamond ; on retrouve les mêmes considérants à Grenoble, à Jallieu-Bourgoin (papetiers, 1881) : *cf.* Arch. dép. Isère, 167 M 1 et 2.

55. Arch. préf. pol., B A 161, pièce 27, tract imprimé, « rapport de la commission d'élaboration des statuts ».

56. L'idée de fédération n'est pas neuve ; elle était préconisée par les militants de la fin du Second Empire ; plus récemment, le rapport de l'Exposition de Philadelphie (1876), l'expose très nettement : *cf.* rapport d'ensemble, 1879, p. 134. « Quand cette fédération sera un fait accompli, nous toucherons de bien près à la solution du problème social », conclut ce texte.

57. Des fédérations ou unions locales de syndicats sont constituées à Lyon, Reims, Dijon (1878), Marseille (1879), Tours (1880), Troyes, Bourges (1881) etc.

58. Les premières fédérations constituées, et souvent éphémères, sont celles des chapeliers (1880), des typographes (1881), de l'ameublement (1882), du bâtiment (1882), des peaux (1883), des mines (1883), de la métallurgie, des mouleurs, des mécaniciens (1883).

59. *Le Prolétaire* peut être considéré comme un premier journal de ce type. Voir aussi *La Typographie française* (1881), *L'Ouvrier Mineur* (1883), *L'Ouvrier Chapelier* (1884).

60. *Congrès de Marseille,* p. 814.

associations funéraires [61]... Leurs statuts demeurent empreints de préoccupations morales, exigeant que les adhérents soient de « bonnes mœurs », refusant, parfois, les secours à ceux qui se seraient rendus coupables d'inconduite ou d'ivrognerie [62], prévoyant tout un tarif d'amendes pour les défaillances des syndiqués [63].

Surtout ce syndicalisme de fraîche date (58 % des syndicats existant fin 1880 ont moins de deux ans en province, la proportion tombant à 24 % à Paris, davantage marqué par les fondations des années 1871-1876) est fragile. Ephémères, les associations résistent mal à la crise qui tarit les cotisations et vide les réunions [64] : elles voient fondre leurs effectifs [65] ; puis, dans un second temps, beaucoup doivent se dissoudre. Les statistiques globales, bien qu'il faille les utiliser avec prudence, enregistrent ces difficultés : à une croissance ralentie [66], succède, en 1884, un net recul, plus prononcé pour les syndiqués (— 23 %) que pour les syndicats (— 18 %), l'institution ayant une pesanteur qui freine la désagrégation [67].

Cette dépression du mouvement ouvrier le rend extrêmement vulnérable à toutes les séductions : il succombe à la tentation xénophobe et à celle, partiellement identique, du boulangisme. J. Néré a montré, dans l'analyse des

61. L'obligation d'assister aux funérailles des membres défunts figure dans de très nombreux statuts, même d'associations assez modernes par ailleurs. Les honneurs rendus sont prévus avec une minutie où la hiérarchie ne fait pas défaut : l'Union des travailleurs de la vallée de l'Avre, fondée en 1888, prévoit une participation de 15 membres pour un sociétaire, de 30 pour un administrateur : *cf.* Arch. dép. Eure, 15 M 30.

62. Ainsi les chaudronniers sur cuivre de Marseille (1878), les coupeurs-cordonniers de cette même ville « s'interdisent de secourir les ouvriers sans ressources pour cause d'inconduite » : Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2453.

63. Comme la chambre syndicale des menuisiers de Cannes qui inflige des amendes pour absence aux assemblées générales, pour retard, pour ceux qui les troublent en arrivant ivres, qui fument, qui adressent des paroles blessantes à un assistant... : *cf.* Arch. dép. Alpes-Maritimes, VI M (9).

64. De nombreux témoignages, d'ouvriers ou d'observateurs, attestent les effets de la crise. Arch. dép. Rhône, M 264, com. pol., 16 janvier 1886 : « Les cotisations ne sont versées qu'avec peine dans certains syndicats... dans d'autres, ces versements ne s'effectuent plus du tout. Les radiations des membres se succèdent et les dépenses excèdent partout les recettes. » Le syndicat des cordonniers n'existe plus, celui des chaudronniers en cuivre n'a plus que vingt adhérents, les mécaniciens qui avaient 1 800 F d'avance, n'ont plus un sou et n'ont pu financer le dernier tirage du *Syndical* ; la Fédération lyonnaise parle de se dissoudre.

65. Spuller, *Enquête parlementaire,* 1884 : nombreux témoignages d'ouvriers parisiens sur la chute des effectifs de leurs syndicats depuis le début de la crise, avec indications chiffrées.

66. De la fin 1880 à la fin 1883, le taux moyen de croissance annuelle n'est plus que de 13 % pour les syndicats et 15 % pour les syndiqués.

67. Je rejoins ici les conclusions d'Annie Kriegel, 1966, qui a bien montré que le renversement de la tendance se fait sentir d'abord au niveau des individus avant de se manifester au niveau des structures ; dans la période de reflux qui s'amorce en 1921, l'organisation syndicale constitue un frein à la désagrégation.

élections de 1889, qu'à Paris, les ouvriers organisés — la petite plus que la grande industrie — ont mieux résisté à la vague. Cependant, en bien des endroits, les boulangistes ont cherché à s'implanter dans les syndicats et y ont provisoirement réussi, notamment en exploitant, comme à Marseille et à Bordeaux où les syndicats de dockers leur sont acquis, les conflits avec les travailleurs étrangers, et en se faisant les apôtres du travail national. Dans les Vosges, Laguerre, boulangiste convaincu, aide à la constitution d'un syndicat du bâtiment [68] ; le syndicat des bonnetiers, fondé en 1882 et grand animateur de la grève de 1885, est, en 1889-1890, un instrument électoral aux mains du candidat boulangiste [69]. Pareillement, à Carcassonne, l'Union syndicale des ouvriers tailleurs de pierres et maçons [70]. En d'autres lieux, c'est par une connivence ambiguë avec les militants blanquistes que s'exerce cette emprise : ainsi, à Lyon où Lachize, « blanquiste-boulangiste » selon le préfet, incarne les espoirs des tisseurs de Thizy dans la longue grève de 1889-1890, où la combative chambre syndicale des verriers « appartient en majorité au parti blanquiste-boulangiste » [71], ainsi que celle des forgerons. A Paris, le syndicat des tailleurs de pierre, sous la conduite du dynamique Boulé, un des leaders de la grève des terrassiers, s'est au moins quelque temps laissé surprendre. Ces exemples, qu'il serait loisible d'étendre, témoignent en tout cas, d'une absence d'autonomie syndicale, indice d'une grande fragilité. Au reste, on sait quelle fascination le boulangisme, par son contenu populaire et son caractère revendicatif, a exercé sur les groupes socialistes les plus révolutionnaires [72].

Cependant, le redressement syndical s'opère, quantitativement, assez vite : 1886 retrouve et dépasse le niveau de 1883. A partir de 1888, la croissance s'accélère (pour les syndicats, + 17 % pour 1888, + 33 % pour 1889), et, comme en 1877-1880 d'abord au plan des organisations. En 1889, si le cap du millier de syndicats est dépassé, l'effectif syndical moyen tombe à 136. Puis les effectifs enflent à leur tour. C'est l'amorce d'une ample houle (1888-1893) qui porte le syndicalisme à un nouveau haut palier. Manifestation d'une vitalité multiforme du mouvement ouvrier qui se marque en même temps dans les grèves et dans le succès socialiste aux élections de 1893.

La grande industrie y compte pour beaucoup. En 1888-1890, industries chimique, minière, alimentaire, textile, accusent des taux de croissance très supérieurs à la moyenne générale. En 1890, il se crée quarante-huit syndicats de tisseurs groupant 16 000 syndiqués de plus qu'en 1888. Le mouvement est particulièrement vigoureux dans le Nord, l'Aisne, la Somme et dans le Sud-

68. Arch. dép. Vosges, 39 M 139, préf.-min., 11 février 1889 : ce syndicat « s'occupe de politique intransigeante. Ses membres se sont fait remarquer chaque fois qu'il y a eu des tentatives de désordre dans la rue ».

69. Arch. Vosges, 39 M 133, préf.-min., 11 février 1889 et 28 janvier 1891. L'échec du boulangisme entraîne la dissolution du syndicat en 1893.

70. Arch. dép. Aude, 160 M 1.

71. Arch. dép. Rhône, M 265, état des syndicats au 1er janvier 1891.

72. Sur cette question, outre l'ouvrage de J. Néré, 1958, *cf.* aussi M. Perrot, 1960.

Est : Rhône, Loire, Isère... Une fédération régionale constituée à Lyon en 1890 y tient son congrès le 5 octobre ; l'idée de grève générale y est fortement soutenue, une fédération nationale envisagée, dont le premier congrès a lieu l'année suivante [73]. Dans l'industrie chimique, se fondent des syndicats de gaziers (trois à Paris en 1890), d'ouvriers des tabacs (onze de 1888 à 1890) et en 1890 s'ébauche une fédération. Dans les transports, le syndicat des ouvriers et employés de chemin de fer, né à la suite d'une grève, fin 1889, aux ateliers de la compagnie de l'Ouest, connaît un essor rapide ; fort de 8 000 membres, il peut organiser son congrès national en avril 1891. Le nombre des syndicats de mineurs passe de 18 (1889) à 25 (1890) et le nombre des cotisants de 8 700 à 22 500, croissance remarquable due surtout à celle du syndicat du Pas-de-Calais. Enfin, ces années sont celles de la mise en place des structures fédératives (une vingtaine de grandes fédérations professionnelles fondées en 1890-1893) qui précède en 1895 — après l'expérience malheureuse de la Fédération nationale des syndicats (1886) — la constitution de la C.G.T.

Les dimensions de ce syndicalisme demeurent, cependant, réduites (188 syndiqués/syndicat en 1893, taux maximum). Par rapport à l'ensemble des ouvriers français, la proportion de syndiqués reste très faible. Une enquête, parue en 1893, du secrétariat national de la Bourse du travail l'évalue au dixième [74]. D'après nos statistiques, il y a, en effet, 300 600 syndiqués au 31 décembre 1891 pour 3 303 000 ouvriers d'industrie au recensement de 1891 : soit 9,1 %. Il est possible de faire sur la base de ce recensement, des comparaisons professionnelles : on les trouvera rassemblées dans le tableau donné en annexe à ce chapitre.

Lorsqu'un syndicat existe, il a, d'ailleurs, un pouvoir attractif et la proportion d'adhérents peut être beaucoup plus élevée. La brochure, citée, du Secrétariat du travail, fournit pour 200 syndicats, en regard du nombre des adhérents, les effectifs professionnels concernés : les pourcentages vont de 6 à 100 %. Mais, même en ce dernier cas, on ne saurait parler de syndicat de masse, car les associations mentionnées (elles constitueraient aujourd'hui des « sections » d'ensembles plus vastes) dépassent rarement cinq cents, exceptionnellement mille membres. La seule qui mériterait ce qualificatif est le syndicat des mineurs du Pas-de-Calais : sur 26 000 mineurs, 21 000 sont syndiqués en 1890 ; à Lens, « dans chaque boutique s'étale une pancarte sur laquelle on lit : " Ici, on reçoit les adhésions pour le Syndicat des Mineurs et on délivre des livrets " » [75]. Notons-le, ce premier syndicat de masse est résolument réformiste, de style trade-unioniste : ses grèves sont « politiques » c'est-à-dire moyens de pression à des fins précises : la grande coalition de 1891 aboutit à la signature du premier contrat collectif français, la fameuse Convention d'Arras [76].

73. *A.P.O.*, t. II, p. 448 et *sq.*
74. Secrétariat national du travail, *Le chômage*, 1893, p. 60.
75. *L'Emancipation des Ardennes*, 7-14 septembre 1890, art. de J.-B. Dumay.
76. M. Gillet, 1957, 1957*b* et R. Trempé, 1968.

En conclusion, cette période est celle du démarrage et de l'acclimatation de l'institution syndicale qui, un instant freinée par la dépression, reprend vite un essor vigoureux, atteignant la grande comme la petite industrie, mais dans les deux cas, limitée la plupart du temps aux catégories professionnelles les plus qualifiées.

2°) *Théorie syndicale de la grève : de la grève décriée à la grève magnifiée*
Dans sa *Coutume ouvrière,* Maxime Leroy a esquissé la conversion spectaculaire du syndicalisme à la grève. Sans revenir sur cette étude, très riche pour la fin du Second Empire et celle du siècle, mais plus sommaire pour le temps qui nous occupe, je la nuancerai cependant sur deux points. Sur la chronologie : M. Leroy situe le retournement vers l'extrême déclin du siècle, il le voit contemporain de la naissance de la C.G.T. Cette datation est, à mon sens, trop tardive ; il faut la reculer d'une bonne décennie ; elle repose sur une conception d'un changement opéré par le haut : « la grève n'est passée au premier rang des préoccupations ouvrières que sous l'influence des syndicats » [77]. Or, me semble-t-il, c'est l'inverse. L'expérience de la grève a précédé sa théorie ; sa réussite a précédé son adoption officielle et sa glorification. Le choix de la base a été premier et déterminant. J'ai déjà souligné ce fait ; j'y reviendrai à propos de la grève générale. L'intérêt de cette histoire réside, en effet, dans le processus de changement.

Pour le moment, il nous faut seulement en saisir les étapes au niveau de l'énoncé syndical. Les rapports des délégués ouvriers aux expositions (Lyon, 1872, Vienne, 1873, Philadelphie, 1876), puis aux congrès, constituent un « corpus »relativement homogène, non dans son contenu, au renouvellement rapide, mais dans sa nature. Les délégués des organisations ouvrières peuvent être considérés comme les dirigeants du mouvement ouvrier, et leurs rapports, comme l'expression de la pensée dominante. L'étude sociologique de ces militants serait d'ailleurs très nécessaire, notamment sous l'angle de la stabilité. Des envoyés au Congrès de Paris (1876) bien peu se retrouvent en 1886 au congrès de Lyon. La notion de « permanent », caractéristique des groupements modernes, paraît bien étrangère à la théorie, comme à la pratique, en ce temps-là. La fluidité des hommes va de pair avec celle des idées. En ce qui concerne la grève, la modification est remarquable.

Dans les années 1871-1879, la condamnation de la grève communément appelée « fléau », l'emporte. La commission d'initiative pour la délégation à l'Exposition de Lyon inscrit à son programme : « Rechercher les moyens de maintenir les salaires à la hauteur des besoins des travailleurs sans recourir aux grèves » [78]. Aucun rapporteur ne remet en cause ce projet initial ; avec des nuances, tous critiquent les grèves « toujours onéreuses aux patrons et funes-

77. M. Leroy, 1913, p. 637.
78. *Exposition universelle de Lyon, 1872. Rapports des délégués lyonnais,* p. XIX, point 4.

tes aux ouvriers ». Le porte-parole des cuirs et peaux les proscrit sans appel : « Elles sont mauvaises, on en obtient rarement de bons résultats ; même quand elles réussissent, elles ne sont qu'un soulagement passager » [79]. D'autres estiment que dans les conditions actuelles, « il est difficile d'arriver à quelque chose de plausible sans avoir recours » à elles [80]. Mais les uns et les autres pensent que c'est un « moyen barbare » et primitif que le développement des associations permettrait de supprimer : « la grève est le progrès forcé du moment, le seul remède applicable jusqu'au jour où de plus larges institutions auront permis de mettre en pratique les principes de l'Association qui seuls répondent aux justes aspirations des travailleurs » [81]. L'ouvrage le plus souvent cité est celui de Martin Nadaud sur l'*Histoire des classes ouvrières en Angleterre* ; l'exemple le plus vanté, celui des trade-unions britanniques [82]. On voit, dans la fédération, la grande alternative : « les grèves dont on se plaint tant, et avec raison, ne se produiraient plus si cette double organisation (par profession et par région) était réalisée ». En effet, la crainte d'avoir à affronter une durable résistance ouvrière obligerait les patrons à modifier leur comportement en matière salariale.

Le rapport de la délégation ouvrière à Vienne redit à peu près la même chose : « les grèves sont des moyens violents, et par conséquent injustes... Nous devons, par une organisation préventive, en empêcher le retour » (p. 26). Selon les mécaniciens, « en France, [la grève] n'a plus que de rares partisans, et l'immense majorité des ouvriers considèrent qu'elle a fait son temps, et ne comptent l'employer à moins que dans des cas extrêmes et très rares » (*sic*) (p. 625). Au reste, leur chambre syndicale parisienne exclut le secours-grève [83]. En 1874 le candidat à la prud'hommie, Murat, un internationaliste de vieille date, est soumis à un interrogatoire : « 1) Acceptez-vous l'émancipation par le moyen de la coopération ? — Oui. — Acceptez-vous la grève comme moyen d'émancipation ? — Oui. — Dans ce cas, dit Donnay, vous n'êtes pas de nos principes et nous ne voterons pas pour vous... ». « Nous repousserons une grève, dût-elle nous être favorable, déclare un autre assistant, Platner, c'est aux grèves et à ceux qui les forment que l'on doit les événements qui se sont accomplis en France et le bien qu'elles ont fait a coûté cher » [84].

Aux congrès de Paris et de Lyon, la tonalité est identique [85]. Sur tous ces points, les dirigeants ouvriers se rencontrent avec les radicaux, tels Pauliat, Barberet, rédacteurs successifs au *Rappel,* qui ne cessent d'opposer grèves funestes et syndicats sauveurs.

79. *Ibid.,* p.101.
80. *Ibid.,* p. 194.
81. *Ibid.,* p. 140.
82. A ce sujet, de longs développements, p. 27 et *sq.*
83. Arch. préf. pol., B A 161, pièce 72, rapport de police, 8 septembre 1873.
84. *Ibid.,* pièce 106, rapport de police, 9 juillet 1874.
85. Par exemple, *Congrès de Paris,* p. 402 : « La véritable définition des grèves n'est autre que le ralentissement du travail et la misère chez le travailleur », dit Amand, des mécaniciens de Paris ; *Congrès de Lyon*, p. 124, p. 127, p. 378.

Contre la grève, les uns et les autres invoquent, outre des raisons morales, toutes baignées de respectabilité proudhonienne [86], et des motifs d'opportunité [87], des considérations économiques. La grève est inutile : d'abord, elle réussit rarement : « Sur dix tentatives, nous ne croyons pas nous tromper en disant que deux ou trois seulement réussissent » [88]. Ce pessimisme, que les statistiques démentent formellement surtout pour ces années, est fort communément partagé. En second lieu, la grève coûte cher, vide les caisses corporatives, endette les familles ouvrières : elle « amène toujours une déperdition de forces dans la corporation et souvent la ruine totale de la caisse » [89]. « Il vaut beaucoup mieux employer l'argent qu'on y dépense en pure perte, à fonder une société coopérative » [90]. Même si la grève triomphe, les avantages conquis sont éphémères et remis en question par le patronat dès que survient une crise [91]. Ils sont illusoires, car la hausse des salaires entraîne celle des prix : « ... toutes les industries supportant la grève, il en résulte une augmentation de tous les produits, et l'ouvrier doit donner d'un côté ce qu'il reçoit de l'autre » [92]. « Que l'on hausse les salaires par l'entente à l'amiable, ou par la guerre économique, la grève, ils ne seront pas moins atteints dans leurs chiffres par les subsistances haussant comme eux : les sacrifices pénibles que feront les prolétaires n'auront servi à rien » [93]. Aux idées héritées de Proudhon qui, selon Marx, « ne peuvent éclore que dans le cerveau d'un poète incompris » [94], s'ajoute la croyance tenace en une « loi d'airain des salaires », véhiculé par les guesdistes mal guéris du lassalisme [95] ; décelable encore à la fin du siècle parmi les dirigeants de la C.G.T. [96], elle conduit au découragement liminaire.

Enfin, la grève réduit la production dont le niveau de vie est tributaire.

86. La violence de la grève est fustigée, et tous les excès, les rixes qu'elle entraîne : *cf. Exposition de Lyon,* p. 101. Les bronziers parlent de la nécessité de « moraliser » la grève en créant un atelier de chômage : *Le Radical,* 23 avril 1874.

87. Il faut prendre garde à la répression. Les souvenirs de la Ricamarie et d'Aubin hantent les mémoires : *cf.* Forissier, délégué des mineurs de Saint-Etienne au Congrès de Lyon, p. 378 : « Nous ne voulons pas de grèves, car nous nous rappelons trop bien le triste honneur que nous avons eu d'étrenner les chassepots à la Ricamarie et à Saint-Aubin *(sic).* Ce que nous voulons, c'est que la paix règne parmi nous et que nous puissions reconquérir nos droits sans que les fusillades s'en mêlent. »

88. *Le Rappel,* 14 décembre 1874 (Barberet).

89. *Ibid.,* 23 avril 1873 : rapport des bronziers sur la transformation de leur mutuelle en syndicat.

90. *Congrès de Lyon,* 1878, p. 147.

91. *Le Rappel,* 14 décembre 1874.

92. *Exposition de Lyon,* p. 138.

93. *Congrès de Marseille,* 1879, propos de Lombard, p. 507.

94. *Misère de la philosophie,* éd. La Pléiade, t. I, p. 130.

95. A ce sujet, *cf.* C. Willard, 1965, p. 171-172. La brochure de Guesde paraît en 1878.

96. J. Julliard, 1968, p. 58 : « on croit à une " loi d'airain " des salaires qui s'oppose à toute amélioration éventuelle de la condition ouvrière en régime capitaliste et dont on attribue souvent la formation à K. Marx. »

Beaucoup souscrivent au jugement de Barberet : « Il est clair comme le jour que les grèves arrêtent la production et paralysent l'activité commerciale, qui, seule, peut procurer la richesse d'un pays, dont tout le monde vit »[97]. « Ne pas interrompre un seul instant le travail » ; produire : « là seulement est le salut »[98]. Et à ceux qui hésiteraient à se proclamer ainsi solidaires du capital, l'image de l'industrie nationale, blessée par « nos désastres », menacée par « nos puissants voisins », vient ôter tout scrupule. La littérature ouvrière est émaillée de protestations de patriotisme industriel[99]. Rien de plus négateur de la conscience de classe que l'idéologie de la reconstruction. La grève y apparaît comme une trahison.

Au sein de ce concert, quelques dissonances, pourtant, se font entendre. Un courant subsiste qui, sans prôner la grève, la légitime, soulignant son caractère inévitable : c'est une chose qu'on ne décrète pas, « une fatalité que l'on subit »[100]. Si les grèves défensives sont « justes et nécessaires »[101], les offensives trouvent leur justification dans la hausse des prix, qui les précède et les fonde ; elles ne sont pas autre chose que « la nécessité d'équilibrer les salaires et les dépenses », interprétation qui renverse la relation salaires-prix, invoquée par les détracteurs de la coalition.

Enfin, certains mettent en évidence les effets éducatifs et fortifiants de cette forme de lutte, préludant à l'apologétique d'un Pouget ou d'un Griffuelhes en faveur de la « gymnastique révolutionnaire »[102]. Murat, déclarant qu'on « doit à la grève le peu fait dans l'émancipation (*sic*) » est, certes, désavoué

97. *Le Rappel,* 8 septembre 1875.
98. *Ibid.,* 14 décembre 1874.
99. Quelques exemples : *Le Petit Lyonnais,* 4 mai 1872, article de J. Pillon qui ne serait autre que Loenger, actif militant de la métallurgie : « Ce n'est que de l'accord, de la solidarité entre les patrons et les ouvriers, que peut naître la prospérité de l'industrie nationale, la sécurité pour tous et l'amélioration progressive des travailleurs. » *Exposition de Vienne,* p. 55 : « Nous voudrions qu'unis dans une même pensée de conciliation et de régénération, tous les Français ne songeassent qu'au moyen de prouver au monde qui les regarde que, bien loin que l'heure de la décadence ait sonné pour eux, une ère de prospérité et de grandeur prouvera que, s'ils ont pu oublier un moment leurs devoirs, les dures leçons de l'adversité les ont définitivement ramenés dans la voie d'initiative », texte contresigné par une vingtaine de chambres syndicales ouvrières parisiennes. Au *Congrès de Paris,* les déclarations de patriotisme abondent : « si nous voulons voir notre industrie conserver sa renommée et le rang qu'elle a toujours occupé en Europe... » (p. 138, Vonnois, délégué de Marseille) ; « pour rendre à la France la grandeur de son industrie démoralisée par un régime condamné par l'opinion publique » (p. 141, Charvet, des teinturiers de Lyon) ; « Il nous reste à dire que c'est sous l'inspiration du plus pur patriotisme et pour éviter à notre cher et malheureux pays toute commotion sociale... » (p. 447, Marius Poulet), etc.
100. Arch. préf. pol., B A 161, pièce 106, citée.
101. *Exposition de Lyon,* p. 101.
102. J. Julliard, 1968, p. 59.

par son syndicat, mais il recueille, selon le rapport de police, des « applaudissements » d'une partie de l'assistance [103].

La réprobation théorique n'empêche pas, du reste, les ouvriers de faire grève. En 1875-1876, quelques conflits opposent les comités de grève aux chambres syndicales réticentes : ainsi, chez les mécaniciens, les charpentiers, les ouvriers du cuir. Dans tous les cas, les animateurs sont des jeunes gens de vingt-cinq à trente-cinq ans ; soucieux d'organisation, ils s'efforcent d'insuffler aux syndicats un esprit offensif. Chez les corroyeurs du cuir lissé, Toussaint, 27 ans et Cuzin, 25 ans, organisent contre l'avis du syndicat hostile, une caisse de résistance ; de même chez les mégissiers, sous l'impulsion des jeunes Magnard, fils d'un insurgé de la Commune, et Vergne, 27 ans ; chez les tanneurs, les militants obtiennent gain de cause et en septembre 1874, les statuts prévoient un secours-grève de 2 F par jour. En 1876, lors d'une autre grève de corroyeurs, la commission ouvrière (Pastoureau, Bellencontre, Gahon), prenant appui sur la cuisine collective des corroyeurs de la rue La Fayette, lance au cours de réunions très suivies, un syndicat de spécialité en dissidence avec celui des cuirs et peaux [104]. Chez les mécaniciens, la tendance animée par Murat (un ancien, celui-là) se renforce et obtient, fin 1876, l'adjonction d'un article subventionnant la résistance [105]. La préparation de l'Exposition de Philadelphie, celle du congrès de Paris, donnent lieu à de nombreuses réunions où s'expriment des conceptions plus combatives. Jugeant excessives les sommes consacrées au voyage américain, opération de prestige, plusieurs corporations y renoncent pour constituer des fonds de résistance : tels les couvreurs [106], les porcelainiers [107]. La défense et la promotion du salaire « par les moyens les plus énergiques passent au premier plan des tâches syndicales » [108]. Tandis que commencent à se dissiper les brumes de l'illusion coopératiste [109].

Mais c'est la grande poussée sociale de 1878-1880, d'abord défensive, puis dès le printemps 1879, résolument offensive, qui fait surgir la grève sur le

103. Arch. préf. pol., B A 161, pièce 106.

104. Tous ces faits proviennent d'un volumineux dossier sur les mouvements des ouvriers du cuir, Arch. préf. pol., B A 167.

105. Arch. préf. pol., B A 161.

106. *Les Droits de l'Homme,* 17 mars 1876, compte rendu de la réunion des couvreurs, plombiers, zingueurs pour Philadelphie : « L'envoi d'un délégué à Philadelphie ne rencontre pas de grandes sympathies dans l'assistance. » Par contre un programme revendicatif est mis au point qu'on s'engage à promouvoir.

107. Arch. préf. pol., B A 1406, rapport de police, 16 juin 1876 : « Les porcelainiers parisiens attribuent au désir de conserver des fonds pour la résistance, au cas où cette grève éclaterait, la résolution prise par le syndicat des porcelainiers de Limoges, de renoncer à l'envoi à ses frais à Philadelphie d'un délégué. »

108. *Les Droits de l'Homme,* 6 avril 1876, propos de Dauthier, des selliers de Paris, et de divers autres en faveur des caisses de résistance ; *Ibid.,* 28 octobre 1876, propos analogues de Véry.

109. *Le Radical,* 10 mai 1877, commission des layetiers-emballeurs, critique de la coopération, chimérique et inopérante ; mise au point d'un programme revendicatif pour un syndicat nouveau style.

devant de la scène, en pleine lumière : elle ne la quittera plus désormais. Contrecoup théorique : on assiste à une réévaluation de la grève, à une inversion des arguments précédemment avancés contre elle : « On nous dit que nos grèves auront pour résultat d'amener l'augmentation des loyers, des aliments, de toutes les choses nécessaires à la vie, et que cette augmentation retombera toujours sur nous. Non, rétorque Jules Cazelles, leader des menuisiers parisiens en 1879, ceci est une erreur, elle retombera sur celui qui ne travaille pas, sur le capitaliste seul, car, lorsque cette augmentation nous atteindra, nous obligerons de nouveau les entrepreneurs à augmenter nos salaires »[110]. Le changement de ton du *Prolétaire* est, à cet égard, significatif. En avril 1879, il soutient la coalition des tisseurs de Vienne comme l'entreprise du désespoir[111]. Début août, secoué par la grève générale des menuisiers parisiens, il publie les statuts d'un « comité permanent d'aide aux grévistes, présents et futurs », « attendu que la grève a pour effet d'accentuer l'antagonisme des classes en éveillant chez les travailleurs la conscience de leurs intérêts »[112]. Fin août, Prudent Dervillers, membre du comité de rédaction, stigmatise le défaitisme de la période qui s'achève : « Sous l'effet de la dépression morale et intellectuelle qui suivit le sanglant triomphe de l'ordre, la grève n'est plus jugée à sa valeur » ; et il amorce sa réhabilitation[113]. Au congrès de Marseille, divers orateurs — Isidore Finance, Prat, des tanneurs de Lyon, etc. — vantent ses mérites : « Il faut remettre en honneur la grève que l'on a trop dédaignée, sans s'apercevoir qu'on affadissait les caractères »[114]. Et cette résolution est adoptée : « Tout en considérant que la grève n'est qu'un palliatif, mais n'ayant que cette seule arme pour résister aux exigences du capital, nous proposons aux travailleurs de se soutenir mutuellement dans les conflits qui peuvent exister entre le travail et le capital »[115].

Les congrès suivants, dominés par les querelles des fractions socialistes, perdent leur caractère typiquement syndical. La grève y est cependant l'objet de grands débats où s'expriment les positions des divers membres de la « famille » divisée. Absente, jusque-là des ordres du jour des congrès, elle figure pour la première fois à celui de Reims (1881)[116]. Les congrès rivaux de Saint-Etienne (possibiliste) et de Roanne (guesdiste) (1882) lui consacrent

110. *Le Globe,* 13 octobre 1879.

111. *Le Prolétaire,* 26 avril 1879 : « la grève, arme terrible dont ne peut et ne doit user le travailleur que lorsque, n'ayant plus rien à perdre, il ne lui reste plus que cette ressource d'entraîner son adversaire dans sa chute. »

112. 2 août 1879.

113. 30 août 1879.

114. *Congrès de Marseille,* p. 260.

115. *Ibid.,* p. 811.

116. Congrès à dominante guesdite, il préconise une extrême discipline dans la déclaration et le déroulement des coalitions. La décision doit en être soumise à une commission des grèves (une par fédération régionale) qui étudie les conditions de réussite ; une caisse centrale soutiendra les conflits ainsi décidés : *cf.* Arch. dép. Marne, 30 M 39, résolutions du congrès, et compte rendu, p. 47.

de longues discussions et s'affirment l'un et l'autre favorables à la grève préparée, organisée. Curieusement, les possibilistes paraissent un peu plus réservés, rappelant la priorité de la voie politique ; les guesdistes, plus enthousiastes : leur rapport, vibrant éloge de la grève, ne comporte guère de restrictions [117]. Les guesdistes cherchent alors à s'identifier à la lutte ouvrière ; leurs dirigeants, selon Marx et Engels, n'auraient pas évacué tout bakouninisme [118] ; leurs militants sont présents dans tous les grands conflits. Néanmoins, le plan d'organisation qu'ils préconisent cherche à les canaliser de façon trop rigide pour une classe ouvrière jalouse de son autonomie ; du reste, ce plan n'a jamais fonctionné et, plus tard, la Fédération nationale des syndicats (guesdiste) abandonnera tout espoir de planification en ce domaine.

Le débat, désormais, se déplace. Il ne se situe plus entre coopérative et grève, entre syndicat et grève, mais entre grèves partielle et générale, entre grèves réformiste et révolutionnaire. Parce que subordonnée, limitée, la première a les préférences de tous ceux pour qui la route royale du pouvoir passe par la politique du parti. La seconde s'annonce déjà comme la grande option du syndicalisme d'action directe. Cette fois encore, avant de s'exprimer au sommet, le problème se pose à la base. Au niveau des états-majors, la question de la grève générale apparaît pour la première fois au congrès de la Fédération nationale des syndicats, en 1887 à Montluçon, timidement ; en pleine lumière, à celui de Bordeaux (1888). Elle provoque l'éclatement de la Fédération et consomme la rupture entre socialistes et syndicaux. Pour ceux-ci, le triomphe doctrinal de la grève générale, autour des années 1890-1900, relègue dans l'ombre la grève partielle, à son tour réintégrée, réhabilitée dans la lutte quotidienne, par des militants attentifs à la pratique journalière, comme Pouget, Griffuelhes [119].

Bien entendu, ce cheminement a ses repentirs, ses disparités, ses ruptures. Aucune théorie ne se profile suivant une courbe continue. Son destin serait plutôt ce « décalage en briques » dont parle Michel Foucault à propos de l'histoire des « formations discursives » [120], l'énoncé au sommet étant, ici, perpétuellement en retrait sur l'expérience de la base. Comme Rosa Luxembourg, je pense que « bien loin d'être inventée par la direction, toute nouvelle forme de lutte est née de l'initiative créatrice des masses » [121].

117. *Congrès de Saint-Etienne,* compte rendu p. 156 et *sq.*; *Congrès de Roanne,* compte rendu, pp. 10-13.
118. *L'Egalité,* 2 juin 1880 : article vantant la grève générale.
119. J. Julliard, 1968, décrit cette nouvelle conversion. Il insiste sur l'influence de la pratique sur la théorie, et, partant, sur le rôle de la conjoncture économique à laquelle les militants devaient s'adapter.
120. 1969, p. 230.
121. P. Frölich, 1965, p. 117.

ANNEXES

I. *Statistiques syndicales*

Années	Syndicats	Syndiqués
1876	182	32 728
1880	478	64 046
1883	670	94 782
1884	543	72 268
1885	616	90 045
1886	710	110 542
1887	810	124 468
1888	953	138 882
1889	1 270	172 836
1890	1 481	230 665
1891	1 779	300 599
1892	2 056	365 250
1893	2 369	447 108
1894	2 424	439 629
1895	2 314	436 949
1896	2 376	434 461
1897	2 304	432 098
1898	2 361	419 761
1899	2 685	492 647
1900	3 287	588 832
1901	3 680	614 204
1902	3 934	645 426
1903	4 227	715 576
1904	4 625	781 344
1905	4 857	836 134
1906	5 322	896 012
1907	5 524	957 102
1908	5 354	944 761
1909	5 260	977 530
1910	5 325	1 029 238
1911	5 217	1 064 413
1912	5 046	1 027 259
1913	4 846	1 026 302

N. B. Ces statistiques concernent uniquement les syndicats ouvriers ; les résultats concernent le 31 décembre de chaque année.

Sources :
1876-1883 : reconstitution effectuée à partir des archives départementales.
1884-1898 : *A.P.O.*, additions des données fournies pour les groupes professionnels.
1899-1913 : *Annuaire statistique rétrospectif 1936,* tableau 58.

II. *Syndicats et effectifs syndicaux par grands secteurs professionnels, 1884-1897*

Années	*I. Agriculture*		*II. Mines et carrières*		*III. Industries alimentaires*		*IV. Industries chimiques*	
	1	2	1	2	1	2	1	2
1884	3	297	14	6 099	22	3 233	0	0
1885	3	297	16	6 099	24	4 523	0	0
1886	3	297	21	7 154	39	14 115	1	87
1887	3	297	29	8 642	43	14 224	4	1 466
1888	3	297	31	8 748	58	15 090	5	1 513
1889	7	643	36	10 952	91	17 191	8	2 596
1890	5	428	46	25 524	100	18 897	20	5 589
1891	9	698	61	34 839	124	16 235	30	17 213
1892	52	6 083	66	41 793	137	17 799	41	23 255
1893	77	8 568	71	48 422	159	33 285	49	29 006
1894	91	9 604	69	44 865	157	27 014	52	27 314
1895	76	7 907	66	43 740	147	17 474	59	29 133
1896	74	8 603	68	50 307	152	18 130	73	29 032
1897	69	8 002	63	41 760	146	18 552	76	27 967

	V. Papier et imprimeries		*VI. Cuirs et peaux*		*VII. 1. Textile*		*VII. 2. Vêtement*	
	1	2	1	2	1	2	1	2
1884	82	8 492	32	3 727	36	10 074	49	3 394
1885	91	8 857	36	4 210	43	10 753	60	3 874
1886	98	9 023	41	4 392	54	13 417	68	4 672
1887	110	9 373	53	7 335	63	14 062	79	5 450
1888	119	9 625	62	8 532	90	17 413	89	6 069
1889	139	10 440	87	10 194	142	29 709	107	6 720
1890	158	10 799	100	12 272	177	35 594	115	7 761
1891	173	11 937	123	14 759	200	46 087	130	11 205
1892	182	12 713	149	18 148	213	44 511	144	16 318
1893	199	14 965	176	21 544	232	41 342	155	18 736
1894	211	15 179	177	25 014	220	41 450	157	17 790
1895	205	14 406	172	19 494	208	41 260	143	8 501
1896	205	13 673	180	20 534	188	37 092	147	8 222
1897	197	13 944	167	20 262	169	35 432	129	8 092

Source : les quatre volumes de A.P.O.

N.B. Résultats au 31 décembre de chaque année (1 = nombre de syndicats ; 2 = nombre de syndiqués).

	VIII. Bois		*IX. Métaux*		*X. 1. Pierres et terres au feu*		*X. 2. Constructions en pierre*		*XI. Transports et manutention*	
	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
1884	56	4 227	83	9 678	22	3 567	120	9 390	24	10 090
1885	59	4 358	90	11 363	25	3 334	131	9 790	38	22 587
1886	62	4 512	97	12 532	30	4 097	148	11 899	48	24 345
1887	68	4 947	107	14 330	31	4 344	163	13 341	57	26 657
1888	84	3 665	121	16 266	36	4 887	184	16 019	71	27 758
1889	126	12 119	159	19 554	47	5 399	229	18 039	92	29 280
1890	133	13 467	192	21 342	56	5 280	262	20 126	107	53 586
1891	165	11 338	247	29 882	78	12 588	306	23 991	133	69 787
1892	192	13 519	270	44 344	86	10 416	356	28 406	168	87 945
1893	228	14 688	281	43 143	90	12 109	428	33 024	224	128 276
1894	224	15 641	286	38 799	95	13 180	454	34 625	231	129 154
1895	203	14 312	275	37 132	90	15 176	449	33 408	221	150 006
1896	211	14 508	287	40 469	84	11 264	458	33 589	249	149 038
1897	199	13 598	287	38 316	95	11 914	462	34 003	245	160 266

III. *Ventilation des syndicats selon les groupes professionnels (%)*

Groupes	1876	1880	1884	1888	1890
I. Agriculture	0,54	0,41	0,55	0,31	0,33
II. Mines et carrières	1,09	0,83	2,50	3,2	3,1
III. Industries alimentaires	2,1	4,8	4	6	6,7
IV. Industries chimiques	0	0	0	5,2	1,3
V. Papier et imprimeries	9,3	5,2	15,1	12,4	10,7
VI. Cuirs et peaux	10,9	7,3	5,8	6,5	6,7
VII. 1. Textile	4,3	10,8	6,6	9,4	11,9
VII. 2. Vêtement	3,8	3,3	9	9,3	7,7
VII. 1 et 2	9,1	14,1	15,6	18,7	19,6
VIII. Bois	20,3	20,7	10,3	8,8	8,9
IX. Métaux	18,1	19,2	15,2	12,6	12,9
X. 1. Pierres et terres au feu	3,8	2,5	4	3,7	3,7
X. 2. Constructions en pierre	13,7	15,6	22	19,3	17,6
X. 1 et 2	17,5	18,1	26	23	21,3
IX. Transports et manutention	0	1,4	4,4	7,4	7,2

CHAPITRE III

La conduite de la grève : les meneurs

En cette période encore peu institutionnalisée du mouvement ouvrier, les « meneurs » ont beaucoup d'importance, tant dans le déclenchement des grèves que dans leur conduite, leur style. Ces insoumis, ces éveilleurs, comme on aimerait les connaître, que de questions se posent à leur endroit. J'aurais voulu les traquer en chacune de leur conscience, mieux, de leur subconscience, pour y saisir le nœud de leur révolte et le secret de leur influence. C'est une psycho-sociologie, voire une psychanalyse du meneur de grève que j'aurais souhaité esquisser [1].

I. DIFFICULTÉS D'APPROCHE

Malheureusement, il nous faut en rabattre, et déplorer la particulière indigence des sources en regard de ces exigences. Sur ma table, plus de deux mille fiches (si certaines grèves demeurent complètement anonymes, d'autres nous livrent plusieurs meneurs) ; mais les renseignements qu'elles portent sont la plupart du temps sommaires : un nom, un âge souvent (pour 924 cas, soit près de la moitié), fréquemment aussi une origine géographique, parfois une mention d'état-civil (168 mentions), une note de moralité, ou d'instruction, le relevé du casier judiciaire, à la rigueur un *curriculum vitae,* mais utilitaire, c'est-à-dire calendrier des activités militantes, rarement un visage, exceptionnellement une biographie : il est des vies qu'on ne raconte pas [2].

1. Ce souci a été parfois celui de l'époque : ainsi, A. Hamon s'est livré à une enquête par questionnaires sur les anarchistes : 1895. Pour le temps présent, on attend avec impatience le résultat de l'enquête menée par Yvon Bourdet, au moyen surtout d'interviews non directifs, mais aussi d'un vaste examen de la littérature autobiographique, sur les motivations du militantisme politique. Dans sa communication du 22 mars 1969 à l'Institut français d'histoire sociale, Yvon Bourdet a présenté sa problématique et sa méthode, très stimulantes pour l'historien, malheureusement trop contraint par ses sources pour pouvoir toujours en tirer parti.

2. L'entreprise de Jean Maitron et de ses collaborateurs, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français,* se heurte aux mêmes difficultés. Le silence des sources fait qu'il ne peut nous livrer, la plupart du temps, que des biographies de la vie militante, non de la vie totale. Il n'en est pas moins infiniment précieux.

La qualité de l'information dépend de plusieurs facteurs. Et d'abord de la nature des sources. Deux grands types, dont j'ai, ailleurs, et sous cet angle, évoqué les caractères et la densité [3], fournissent l'essentiel : documents de police et de justice, dont l'entrée en scène respective est liée au style même de l'action militante. Ephémère, épisodique, elle nous vaut un bref et sec bulletin de police, précis mais tout extérieur ; plus mouvementée, elle peut susciter un procès-verbal de gendarmerie qui a l'inestimable avantage de faire parler le suspect. Violente, elle met en marche la machine judiciaire et son cortège d'écrits. Mais ici même, l'apport est inégal : la simple police expédie ses prévenus, la correctionnelle les traite vite, se limitant étroitement au présent, aux actes plus qu'aux personnes, se bornant à recueillir sur celles-ci la demi-douzaine de renseignements classiques d'état-civil. Seul, le dossier d'assises présente une densité plus satisfaisante grâce aux exigences de l'instruction. Mais bien peu d'affaires de grève ont, à notre époque, mérité les assises [4]. L'immense majorité des affaires d' « atteinte à la liberté du travail » ressortit aux tribunaux correctionnels.

Si succinct que soit leur apport, on aimerait pouvoir en disposer : d'après les *Comptes de la justice criminelle,* de 1871 à 1890, 1 179 affaires, 3 003 prévenus, 2 705 condamnés, constitueraient une matière première de choix parce que relativement homogène. Mais on doit, à nouveau, déchanter. Il n'existe pas, pour cette période, de série judiciaire nationale ; et dans le cadre départemental, les archives judiciaires n'ont pas toujours été déposées : demeurées aux greffes, elles sont généralement inaccessibles ; versées trop récemment aux archives départementales, elles n'ont que rarement fait l'objet d'inventaire et les séries U qu'elles forment ne sont guère utilisables ; enfin, des destructions massives les ont amputées, affectant surtout les dossiers correctionnels, pour lesquels, dans les meilleurs des cas, on a gardé seulement les registres de jugements. Aussi, mes efforts en direction des archives judiciaires sont-ils le plus souvent restés vains [5].

Outre ces raisons matérielles, toute une série de facteurs restreignent la richesse ou la portée de ces documents. Historiques : dans la mesure même où la grève se normalise, devient moins violente, dans la mesure même où la répression recule, la densité des renseignements diminue. Et la mutation insti-

3. M. Perrot, 1958, 1959.

4. Citons : l'attentat Fournier à Roanne (1882) ; l'affaire de Montceau-les-Mines, soulèvement politico-religieux plus que grève (1882) ; l'affaire Watrin à Decazeville (1886) dont j'ai eu la chance de pouvoir retrouver le dossier d'instruction, maintenant déposé aux Arch. dép. de l'Aveyron.

5. On en trouvera le bilan dans la bibliographie. D'autre part, il n'est pas douteux que l'intérêt manifesté par les historiens pour les archives judiciaires ne retentisse sur leur état : au cours même de mes recherches, j'ai pu constater des améliorations et la situation a certainement progressé depuis. Ainsi, J. Girault a retrouvé tout récemment le dossier de Fourmies (1891) aux Archives départementales du Nord. Un nouveau bilan serait désormais nécessaire.

tutionnelle du mouvement ouvrier contribue à masquer le visage des hommes : de plus en plus, les rapports nous parlent de groupes — syndicats, comité de grève — sans en percer l'anonymat. Il faudra la renaissance de la peur, provoquée par les anarchistes, pour que la police se fasse plus inquisitoriale, la justice plus activiste. C'est la crainte des révolutionnaires qui pousse à la constitution de fichiers systématiques, tel celui, si révélateur, de Bessèges-La Grand'Combe.

Les facteurs psychologiques accroissent encore l'opacité, faussant le ton des acteurs, ou limitant l'acuité visuelle des observateurs. Les durs bancs du commissariat, pas plus que ceux de la correctionnelle, ne sont le divan du psychanalyste. La règle est ici de légitime défense, de défiance réciproque ; chacun est l'agressé de l'autre. En justice, le meneur se repent ou se justifie, regrette ou revendique. « J'avais bu et je ne savais pas ce que je faisais », plaide Eugène Ratton, 17 ans, journalier à l'usine à gaz de Courcelles [6]. Pierre Meubry, 33 ans, accusé de tentative de meurtre sur la personne d'un contremaître de l'usine Malétra (Saint-Denis, produits chimiques) allègue « trois verres d'absinthe bus ce matin à jeun » [7]. La femme Marie Perrot, 45 ans, coupable de voies de fait contre des non-grévistes de Commentry : « J'ai agi sans réfléchir et j'ai été bien punie de ce que j'ai fait car mon fils qui travaillait à la mine a été renvoyé » [8]. Et le jeune Fournier, 19 ans, voudrait qu'on considère son attentat manqué contre Bréchard, fabricant de Roanne, comme un péché de jeunesse : c'était, dit-il, « une sottise » [9]. On ne saurait prendre ces déclarations pour argent comptant. Plaider non coupable est de bonne guerre : à quoi bon jouer les héros devant le juge ? [10]

D'aucuns, pourtant, préfèrent cette attitude. A Villefranche, la fille Lapierre se vante d'avoir, en manifestant, consolidé la grève [11]. « Oui, je reviens de Nouméa, et je m'en fais gloire » [12], proclame Pruneyre, ouvrier fumiste, 32 ans, « amnistié qui oublie la grâce qui lui a été faite » [13]. Et, après 1880, les militants révolutionnaires, libertaires surtout, transforment souvent la barre en tribune publique [14].

6. *La Gazette des Tribunaux,* 28-29 juin 1875.
7. Arch. préf. pol., B A 182, pièce 17, rapport de police, 4 novembre 1887.
8. Arch. dép. Allier, U, 1881, grève de Commentry.
9. *La Gazette des Tribunaux,* 23 juin 1882.
10. A ce sujet, voir les remarques de J. Julliard à propos du *Procès des Communards,* de J. Rougerie dans *Critique,* décembre 1965, p. 1073.
11. *Journal de Villefranche,* 16 novembre 1881 : « Si nous n'avions pas fait cette manifestation, de cinq ouvrières qui travaillaient aujourd'hui, il y en aurait eu dix demain, après-demain quinze, et la grève aurait été terminée. » Déclaration qui vaut à la prévenue deux mois de prison.
12. *L'Union,* 1er novembre 1879.
13. *La Paix,* 5 octobre 1879.
14. C'est fréquemment le cas à Lyon et à Paris. Par exemple, en 1887, à Lyon, à l'issue d'une grève, douze chevriers-maroquiniers sont condamnés à des peines de six jours à deux mois de prison : « Dans l'interrogatoire qu'ils ont subi, plusieurs

Victime ou apôtre, le meneur, de toutes façons, s'explique peu, se confesse moins encore. S'il le fait, c'est pour témoigner sur une vie malheureuse, donc exemplaire : « On me reprochera certainement d'avoir subi quatre condamnations pour vol... Il faut savoir que je suis fils d'une pauvre fille séduite par un bourgeois, abandonnée par son séducteur ; que j'ai longtemps connu les angoisses de la misère, de la faim. Il faut savoir que ces condamnations ont été prononcées pour vol de fruits, de pommes de terre » [15]. Intentionnelles, ces autobiographies se réfèrent à un modèle implicite et latent : elles se ressemblent comme sont indistincts, à nos yeux, les gens d'une autre couleur, ou les portraits d'une époque ou d'un artiste. L'individuel se fond dans le social, le trait dans le schéma.

Le regard du peintre n'est pas davantage libéré. Une conception de l'homme, et du meneur, l'inspire. Aux yeux de cette société puritaine, et sûre d'elle-même, celui qu'elle accuse est un coupable, que son acte présent enferme et cerne tout entier [16]. On s'interroge singulièrement peu sur son passé, insoucieux d'y voir se nouer les fils de la responsabilité sociale, que les théories sur l'hérédité [17], ou la « cérébralité » [18] sont encore une manière d'éluder ; c'est comme s'il surgissait, tout à coup, solitaire, révélé dans l'instant, dès lors annihilé avec lui, comme s'il n'avait ni ancêtre, ni jeunesse. Seule, parfois, la mention de « fils naturel » entrouvre sur un monde suspect d'hôtels garnis, ou de granges paillardes, une porte vite refermée. C'est peu pour une curiosité que sociologie et psychanalyse ont rendu insatiable : nous avons l'impression d'ignorer tout de l'être si nous ne connaissons pas son enfance, et son milieu. Le moralisme triomphant — cette hantise du 19e siècle — nous vaut au contraire abondance de jugements sommaires : ivresse et mauvaises mœurs

de ces citoyens ont affirmé leurs opinions socialistes et révolutionnaires ; ils ont ajouté qu'ils savaient n'être pas poursuivis pour avoir manifesté, mais bien plutôt pour avoir déclaré... qu'ils appartenaient au parti socialiste » : *Le Cri du peuple*, 12 mars 1887.

15. *La Bataille*, 22 juin 1883 : Enfroy, typographe, impliqué dans la manifestation des Invalides, le 9 mars 1883 ; il ajoute : « Et dès que j'ai grandi, depuis l'âge de treize ans, et j'ai trente et un ans aujourd'hui, depuis que je suis devenu socialiste, j'ai toujours vécu de mon travail. »

16. Il est au reste significatif de voir la faiblesse des pourcentages d'acquittement. Entre 1864 et 1896, ils ne sont jamais supérieurs à 30 % et la plupart du temps, inférieurs à 10 %. Le juge est solidaire de l'ordre établi. Il a peu de doute sur son verdict.

17. Pour Zola, c'est le grand facteur d'explication et il y revient sans cesse. La violence d'Etienne Lantier, le « meneur » de *Germinal* lui vient de l'alcoolisme de sa mère, Gervaise, tout autant que de sa prise de conscience. Voir notamment le roman final des Rougon-Macquard, *Le Docteur Pascal*.

18. *Cf.* le livre, cité, de A. Hamon, 1895. Cet ouvrage donne l'exemple d'une distorsion très significative. Il repose sur une enquête par questionnaire, ce qui est très neuf ; mais, s'il cite abondamment les réponses reçues, elles n'influencent pas le postulat initial qui est aussi la conclusion finale : à savoir que les adeptes de cette doctrine (l'anarchisme)... possèdent une constitution psychique commune « probablement en rapport avec la structure du cerveau » (p. 11). Pourtant les réponses citées suggèrent bien d'autres explications, notamment par l'enfance, le milieu.

figurent ordinairement au palmarès des meneurs, encore plus des « meneuses » : « Les plus mauvais renseignements sont donnés sur chacune des co-prévenues, dont les mœurs légères sont de notoriété publique » [19]. Mauvais fils, mauvais mari, mauvais père : tel serait le croquis idéal du meneur selon le tribunal de Vienne qui croit l'avoir trouvé en la personne du compagnon Tennevin, « déclassé, vivant de prédications haineuses, mais laissant sa mère, sa femme et sa fille malade abandonnées à la pitié des bureaux de bienfaisance et des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Sa mère a repris son nom de jeune fille pour ne plus porter celui de son fils » [20].

Sans doute y a-t-il là une part de vérité : en rupture avec l'ordre régnant, ces audacieux en négligent sans doute la morale, quand ils ne la récusent pas. Mais aussi, la main de nos témoins, lorsqu'elle trace ces lignes, est guidée par l'image ancienne que la société bourgeoise se fait du « meneur » : une brute rudimentaire, alcoolique et redoutable, un homme des classes dangereuses. De cette représentation, il subsiste des traces dans les quelques portraits physiques qu'on nous donne des meneurs : toujours dotés de « regard inquiétant » [21].

Le plus intéressant est que, cependant, cette image se brouille et qu'à maintes reprises, les autorités ou les observateurs soulignent, non sans étonnement, les qualités de ces chefs de file, leur intelligence, leur valeur professionnelle, leur sang-froid, leur charme même. « Très bon ouvrier, remarquablement intelligent » [22], « ardent, actif, intelligent, doué de quelque talent de parole » [23], sont des appréciations de plus en plus fréquentes. A Bordeaux, la grève des employés de la Compagnie des tramways est préparée « d'une façon mystérieuse par les employés les plus intelligents de la compagnie ayant une certaine autorité sur les autres » [24] ; à Fourmies, « j'ai pu, écrit le préfet du Nord, constater ce fait assez curieux que les délégués étaient en général les ouvriers les plus intelligents ; il n'y en avait pas un parmi eux qui personnellement ne se déclarât satisfait de son salaire » [25]. Esquissant un croquis du meneur parisien, au reste fort influencé par *Le Sublime* de Denis Poulot, le journal *La France* écrit : « Ce mauvais ouvrier n'est pas toujours un ouvrier maladroit, il travaille vite et bien, il jouit auprès de ses collègues d'une répu-

19. *Journal de Villefranche,* 16 novembre 1881 : sept femmes sont condamnées à des peines allant de quinze jours à deux mois de prison.

20. *Procès des anarchistes de Vienne,* 12 août 1890, p. 39. Texte passionnant pour le sujet qui nous occupe.

21. Les « bandits tragiques », les anarchistes de la reprise individuelle viendront recolorer cette image un peu passée.

22. Arch. dép. Isère, 166 M 2, préf.-min., 26 juillet 1883 : à propos de Cartalier, meneur de la grève des mégissiers de Grenoble.

23. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1890, préf.-min. de l'Int., 23 déecmbre 1889, à propos de Durousset, grand organisateur des chambres syndicales de tisseurs de la région de Thizy et Cours, leader, avec Lachize, du mouvement de 1889-1890.

24. Arch. dép. Gironde, M 1189, rapport du com. pol. Bordeaux, 5 mars 1887.

25. Arch. nat., F 12 4661, préf. Nord-min. Com., 3 juin 1886.

tation méritée d'habileté professionnelle, et il en est fier »[26]. L'envie, l'incompétence, l'inadaptation professionnelle ou sociale ne sont donc pas les seuls mobiles de l'action militante. Il en est d'autres, plus raffinés, plus « bourgeois » peut-être : le goût de l'action et du pouvoir. De Plet, leader de la grève de Fourmies (1886), jeune, vif, à l'aise (avec sa femme, il gagne 13 F par jour), Paul Cambon dit qu'il commence à goûter les douceurs de la popularité. On sent poindre en lui l'amour-propre qui fait les Basly »[27]. « Le lundiste triomphe, note *La France,* on le voit dans les journaux où il porte des communications... La grève le produit, le met en lumière, lui fait une popularité ». Une représentation nouvelle se substitue à la précédente : aux yeux du monde bourgeois, le meneur fort en gueule et en poing, lie des basses classes, se mue en ambitieux, conscient et organisé, et selon une formule qui va devenir classique dans les fichiers de police, « d'autant plus dangereux qu'il est plus intelligent »[28].

Ainsi se modifie le regard sur le gréviste. Mais c'est aussi que sa physionomie change et que s'enrichit la variété de ses profils. L'objet commande la vision : voilà qui nous rassure ! A dire vrai, plusieurs types coexistent. Avant d'en décrire la diversité, attachons-nous d'abord, autant que faire se peut, étant données les lacunes et le caractère de nos sources, à en dégager les traits généraux.

II. PORTRAIT-ROBOT DU MENEUR DE GRÈVE

Pour quelque 2 000 noms, une centaine de surnoms, que l'état-civil, ou le greffe, enregistre avec sérieux : le fait mérite d'être noté[29]. Le plus souvent géographiques, ces sobriquets soulignent l'origine « horsaine » de l'individu qui se détache ainsi sur fond de stabilité générale : Vincent, dit l'Espagnol, Raoux, le Marseillais, Sarrazin, le Parisien, mystérieux meneur des grèves textiles de Roubaix en 1880, l'Auvergnat, le Bourguignon, le Nantais, etc. Ou encore, ils rappellent quelque particularité physique, une infirmité : le Frisé,

26. *La France*, 4 juin 1885 : à propos de la grève des tailleurs parisiens, le journal esquisse un portrait du meneur de grève qui est un morceau d'anthologie.

27. Arch. nat., F 12 4661, préf. Nord-min. Com., 3 juin 1886.

28. Deux exemples de telles notations : Arch. dép. Loire, M 82, pièce 215, à propos de Marquet, mécanicien de Roanne : « De puissante stature, de figure régulière, de physionomie remarquablement intelligente. C'est certainement une des personnalités les plus remarquables et par conséquent les plus dangereuses des groupes anarchistes. » Arch. dép. Gard, 6 M 1414 (1), rapport de police sur Paul Reclus, ingénieur à Bessèges, et neveu d'Elisée : « d'autant plus à craindre qu'il est des plus intelligents. »

29. Dans le fichier dressé par les services de police du Gard en 1882-1886, pour 252 noms, il y a 25 surnoms, soit 10 %. Pour l'usage des surnoms, voir D. Poulot, *Le Sublime,* dont Zola s'est directement inspiré dans *L'Assommoir* (Mes Bottes, Bibi-la-Grillade, le Bourguignon, Bec-Salé, etc.) et Daudet, dans *Jack.*

le Boiteux (les plus fréquents), le Bossu, le Bombé, Jambe-de-Bois ; une manière d'être : le fondeur Levet est appelé « le Marquis » à cause de son allure « aisée, soignée » [30]. Voici « Vitesse » et « Vorace », jeunes rattacheurs des émeutes de Lisieux (1873) [31] ; Auclerc, ex-communard, tisseur à Cours, dit « le Massacre » pour ses propos violents [32] ; Bruno Manifacier, de Bessèges, « le Coupeur de têtes » [33]. Voici, acteurs, d'une vie médiocre, « La Purée », « Mange-Sucre », « Gagnons-peu »... Viennent enfin les surnoms politiques : « Jules Simon », « Gambetta », « Garibaldi », et aussi « Mahomet » [34].

Individuels, ces surnoms n'ont rien à voir avec les surnoms transmis tels qu'ils existaient dans l'armée du 18e siècle que décrit A. Corvisier. Que signifie que représente, en ce 19e siècle finissant, cette pratique ? Sans doute est-ce une survivance : les ouvriers d'aujourd'hui, mieux intégrés au monde, ne se surnomment plus guère, du moins les sobriquets d'atelier n'atteignent point à la dignité de l'état-civil. Est-ce un héritage compagnonnique, lui-même rite laïcisé d'une société religieuse où le baptême est la marque de l'initiation, et le mystère, une loi de la clandestinité [35] ? Une vieille nécessité, pour les classes dangereuses, épiées et soupçonnées, des tripots de barrières, où le prolétaire côtoie l'escarpe, quand il n'en a pas le visage, de se donner un code ? « La langue qu'on y parle est une langue funeste, inventée pour couvrir la pensée », écrit Louis Blanc des bas-fonds parisiens [36]. Le monde d'Eugène Sue se surnomme ; et le fait que Delvau, dans son *Dictionnaire de la langue verte* mêle l'argot des voleurs à celui des ouvriers, est hautement symbolique [37]. Plus profondément, peut-être, cet usage manifeste l'importance attachée au vocabulaire : le nom est le début de l'existence. Ce besoin d'une langue à soi, qu'on invente et qu'on s'approprie, en marge de la langue commune, vécue comme une langue étrangère, incommode, sinon hermétique et hostile, quel sentiment d'inadaptation, de malaise, mais aussi quelle soif de spontanéité, de création, il révèle... Il me semble qu'il faudrait aborder en ethnologue l'étude de l'argot :

30. Arch. dép. Isère, 166 M 1, Grève des fondeurs de Vienne, 1875.
31. *La Gazette des Tribunaux,* 23 août 1873.
32. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1890.
33. Arch. dép. Gard, 6 M 1414 (1).
34. Charles Demiselle, cabaretier à Noeux, un des meneurs de la grève de 1877, est dit Jules Simon : Arch. préf. pol., B A 186, pièce 30. Pierre Schneider, leader de la grève des tailleurs de verre de Saint-Ouen, n'est appelé que Gambetta : *ibid.,* B A 170. Frédéric Callewaert, 59 ans, animateur de la coalition à Halluin en 1880, est appelé Mahomet par ses camarades : Arch. dép. Nord, M 619/3.
35. *Cf.* E. Coornaert, 1966, p. 170.
36. 1845, p. 25.
37. Paris, 2e éd., 1883. Ce livre dont la première édition est parue en 1866, a été une des grandes sources de Zola pour *L'Assommoir.* Il est à la fois riche et irritant. Irritant parce qu'il cite mal ses sources qui sont aussi bien Cartouche que les bagnes du temps, et qu'il ne date pas ses emprunts. Il est certainement incomplet et, à certains égards, dépassé de son temps même : Zola a usé, dans *L'Assommoir,* de six cents mots provenant de ses propres observations. D'ailleurs, aucune règle académique ne fige l'argot, langue inventive et, sans doute, vite renouvelée.

argot des métiers, argot populaire. L'école, la diffusion de l'enseignement ont tué tout cela, comme elles ont tué les patois. Instrument majeur d'intégration, elles ont relégué l'argot au rang du « mal élevé », ou du pittoresque. Nul doute qu'il n'ait été bien davantage : l'immense réseau de communication d'une ethnie sociale.

1. Portraits physiques

Peu de descriptions physiques. Cette rareté est le signe d'une distance charnelle autant que d'une indifférence de classe. Entre autorités et meneurs, le face à face est peu fréquent ; et le portrait, art bourgeois, exige et confère une distinction que ces physionomies ne méritent pas. Les quelques esquisses qui nous sont données — fiches signalétiques, profils d'audience — portent, une fois de plus, la marque de leurs auteurs qui soulignent sinon ce qui les frappe, du moins ce qu'ils croient voir. La force musculaire leur inspire de la crainte : « un homme terrible de 1,80 m au moins, charpenté comme un hercule et fort comme un taureau », dit-on de Blanié, puddleur à Decazeville, accusé d'avoir frappé mortellement Watrin [38] ; et de quelques gaillards bien bâtis, la police de Bessèges, prévoyante autant qu'archaïque, suppute : « à redouter en cas de révolution » [39]. Le débraillé suscite le dégoût : « air indolent, tenue d'ouvrière négligente et peu soigneuse de sa personne » [40]. Mais, plus encore, perce le malaise qu'engendre chez les biens nourris, le spectacle toujours inquiétant de la misère corporelle — « Petit, malingre, boîteux, bilieux, capable de tous les mauvais conseils » [41] : cet exemplaire croquis d'un leader de la grève d'Anzin, Fauviaux, montre quels soupçons pèsent sur la difformité ; la maigreur est forcément envieuse et l'infirmité, perverse. Or, pour un Voidier, « grand et beau garçon d'une trentaine d'années » [42], « chéri » de son patron pour son art de verrier, voici la cohorte du *popolo minuto,* des petits hommes rachitiques, bancals, voûtés, visages tannés, regards inquiétants. Henri Marius, le héros de Bessèges, a la taille d'un enfant : 1,54 m ; Pruneyre « est un petit homme bien au-dessous de la taille du fantassin, mais dont le visage bronzé et l'œil ardent ne sont rien moins que rassurants » [43]. Voici Pierre Martin, l'anarchiste de Vienne, dit le Bossu « petit homme, l'air souffreteux, rabougri » [44] ; Meunier, « petit, quelque peu contrefait ; il a les bras longs terminés par des mains maigres, aux doigts effilés » [45] ; Jourdan, écrivain

38. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 91, rapport agent 26.
39. Arch. dép. Gard, 14 M 447, fiches diverses.
40. *Ibid.,* fiche de police du 3 juin 1890.
41. Arch. dép. Nord, M 626/17.
42. Arch. préf. pol., B A 170.
43. *L'Union,* 1er novembre 1879 : le journal parle de « la terreur qu'il inspire ».
44. *Le Petit Dauphinois républicain,* 9 août 1890, cité par J. Maitron, 1951, p. 182.
45. Cité par J. Maitron, 1951, p. 210.

public à Bessèges, souffre d'une « atrophie générale de la jambe droite, marche avec béquille »... A ces corps sous-alimentés, mal développés, image vraie d'une mauvaise condition physique ouvrière, que dénoncent, par ailleurs, les rapports médicaux et les statistiques de la conscription, la brutale industrie du 19e siècle imprime ses stigmates : « divers point bleus de coups de mines sur le front, sur le nez et la pommette gauche » ; « fortes cicatrices de mine au-dessous de l'œil gauche ; taches de poudre au côté gauche du front »[46]. Ce ne sont pas là canons de la beauté bourgeoise.

Au reste, laideur et maigreur ne sauraient choquer les ouvriers. Au contraire : familières, fraternelles, elles sont en quelque sorte la marque d'une proximité, comme la garantie de l'honnêteté. La graisse est signe de bourgeoisie, elle sent la trahison (on n'est pas gras « à lécher les murs ») ; un orateur de club de 1869 fustige « cette démocratie obèse et bourgeoise, à la graisse malsaine, qui a fait fusiller le peuple[47] ; les capitalistes sont toujours représentés « repus » et « ventripotents » ; un leader gros étonne[48]. L'ouvriérisme s'étend aux apparences physiques.

Il hésite devant le costume. A ce sujet, les ouvriers semblent partagés entre deux aspirations contraires. Les uns se défient des « Messieurs », apprécient la simplicité de la mise : Christou Thivrier — le « député à la blouse » — lui doit une grande part de sa popularité. Mais la plupart qui, les premiers jours de grève, mettent leurs habits de fête, ne détestent pas que leurs leaders se présentent bien. Si Tortelier est « toujours débraillé dans son costume »[49], Ludovic Ménard, anarchiste comme lui, pour parler dans les réunions, « troque ses habits de travail pour sa redingote de noce »[50]. Selon le tribunal de Vienne, qui s'en étonne, Tennevin et Martin sont « vêtus à la dernière mode et portent des cravates de soie blanche »[51]. Et les photos des délégués aux congrès les montrent très endimanchés, les chaînes de montre s'étalant complaisamment sur les gilets soignés. Autre image, non moins réelle, d'une classe ouvrière soucieuse de faire « honneur à ses affaires », et avide de respectabilité.

46. Arch. dép. Gard, 6 M 1414 (1), fiches des ouvriers mineurs Pierre Brunel et Guimet, tous deux meneurs de grèves.

47. Cet orateur est Ducasse, cité par A. Vitu, 1869, p. 74.

48. Au banc des accusés de Vienne, aux côtés de Martin le Bossu, voici Tennevin : « homme de taille moyenne assez gros, vêtu d'une redingote noire ; l'air imposant, ne ressemblant pas du tout à ces révolutionnaires que la légende nous dépeint... il ressemble plutôt à un excellent bourgeois de province », d'après *Le Petit Dauphinois républicain*, cité par J. Maitron, 1951, p. 181, note 3.

49. Arch. préf. pol., B A 175.

50. F. Lebrun, 1959, n° 7.

51. *Procès des anarchistes de Vienne*, p. 35.

2. Le don de la parole

Une certaine allure n'est donc pas indifférente à l'ascendant du meneur. Mais plus que tout, le don de la parole lui confère le prestige. On n'en finirait pas de citer les leaders qui lui doivent leur emprise. « Sa parole facile lui a donné une certaine supériorité sur ses compagnons »[52] ; « possède une certaine facilité de langage. Très résolu »[53], sont des appréciations courantes. Charles Bonne, à Roubaix, s'est révélé à l'enterrement du député Derégnaucourt : « il fit un discours violent qui lui valut l'admiration ouvrière »[54]. Tortelier est aimé pour sa voix modulée, à la fois douce et rauque[55]. L'influence de Basly, « actif, remuant, beau parleur »[56], qu'on oppose à « Monsieur Rondet », plus loin des foules, vient de ce qu'il « parle en termes familiers, employant même des tournures et des mots propres aux mineurs... à chaque phrase, interrompu par des applaudissements frénétiques »[57]. A l'autre extrémité de la France, Jarlier, leader des ouvriers du port de Marseille, « doué d'une certaine façon d'élocution a su, quoique se servant d'un français fantaisiste, captiver le milieu ouvrier »[58]. « On écoutait cet homme comme si, dans lui, était le salut des hommes »[59]. Leur « brio tout méridional » fait à Paris le succès des Marseillais : le menuisier Jules Cazelles, Raoux le cordonnier.

L'éloquence que les ouvriers prisent est populaire : « les mineurs se défient des orateurs qui ne sont pas frustes comme eux et qui ne sont pas de la partie »[60] ; chaleureuse, volontiers lyrique, parfois attendrie : dans les bois des Cévennes, Armandine Vernet a « la spécialité de faire pleurer une partie de son auditoire »[61] ; souvent emphatique dans sa forme, mais simple en ses thèmes (le destin comparé des ouvriers et des patrons, l'exaltation

52. Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 23 : il s'agit de Cottin, mineur de Montceau, un des meneurs de la grève de 1878.

53. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2009, note de police du 22 décembre 1883, sur Mazza, dirigeant de la grève des matelots et chauffeurs de Marseille.

54. Arch. nat., F 7 12488, rapport de police, 3 novembre 1876.

55. Sur l'éloquence de Tortelier, nombreux témoignages ; *cf.* E. Dolléans, 1953-1960, J. Maitron, 1951, p. 127, 270, F. Lebrun, 1959, p. 9, etc.

56. *Le Figaro,* 12 mars 1884.

57. Arch. dép. Nord, M 626/11, pièce 109, s.-préf. Valenciennes-préf., 6 avril 1883.

58. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2020, pièce 29, rapport de police, 3 décembre 1883.

59. *Ibid.,* 16 septembre 1883.

60. Arch. dép. Nord, M 619/5, com. pol. Valenciennes-préf., 28 octobre 1882.

61. Arch. dép. Gard, 14 M 447, rapport de police du 3 juin 1890 : Armandine Vernet, 32 ans, femme de mineur, cinq enfants, 1,53 m, « l'air indolent », ne s'était jamais signalée. Elle se révèle une oratrice populaire de premier ordre durant la grève de mai 1890.

de l'union prolétarienne, etc.), et réduite en son vocabulaire [62] ; violente surtout. Tortelier, « gestes brusques, voix rauque, ... peut-être pas méchant, avait l'air rude et même un peu effrayant » [63] ; Basly « ne parle que de l'échafaud... Citoyens, unissons-nous pour faire rendre gorge aux capitalistes » [64]. Raoux « fait trembler les patrons » [65]. Ce discours, enfin, promet un sort meilleur ; il est volontiers prophétique, et messianique.

Avec l'aisance du verbe, l'initiative, la crânerie face aux patrons — quelle admiration pour celui qui tient tête, osant pour tous les humiliés —, l'audace, la fougue, le cran, sont, plus que le savoir, l'expérience ou la prestance, les qualités qui font le meneur de grève. Ces qualités, d'ordre existentiel, correspondent au style de lutte ; la syndicalisation croissante du mouvement ouvrier, la complexité des problèmes qu'il devra affronter, exigeront des hommes différents, moins tribuns, plus soucieux d'études, de dossiers et d'écrits : la personnalité de Merrheim et les controverses qu'elle a suscitées sont exemplaires de ces mutations [66].

3. Jeunesse des meneurs

Mais, en ces temps de démarrage, le verbe règne. Et la jeunesse : la statistique le montre avec éclat. L'âge étant le renseignement donné avec le plus de constance (924 fiches comportent cette mention), j'ai pu dresser deux pyramides (fig. 21) :

1°) celle des grévistes désignés comme « meneurs » (445) ;

2°) celle des grévistes arrêtés à l'occasion des manifestations, catégorie qui excède évidemment la notion stricte de « meneur ». Ces deux pyramides diffèrent, de façon assez attendue, surtout pour l'étage des 15-19 ans, plus volumineux chez les manifestants (16 % de l'ensemble) que chez les autres (6 %). Pour le reste, elles offrent bien des points communs et mettent également en évidence l'importance des jeunes : 71 % ont de 15 à 34 ans, plus précisément, 42 % se situent entre 20 et 29 ans. 35 ans marque une chute sensible. Ainsi, donc, peu d'apprentis, mais aussi peu de gérontes. « A de nombreux jeunes, l'ancienneté faisait horreur », se souvient René Michaud [67].

62. Selon *La France,* 4 juin 1885, le meneur de grève, caractérisé d'abord par son bagou, « a la parole facile. Il emploie à tort et à travers des mots imposants : évolution, revendication, économie sociale, le bagne capitaliste, outillage humain ».

63. Mermeix, 1907, p. 184.

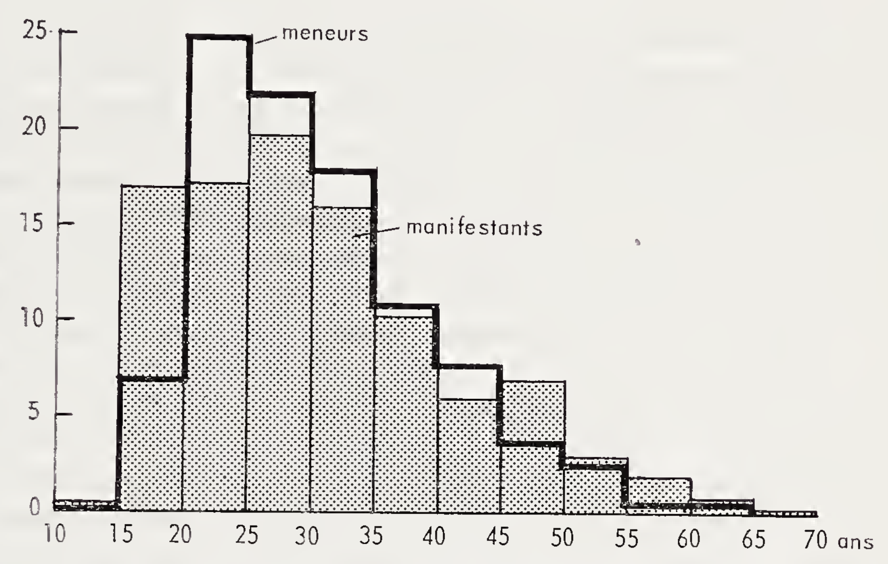
64. Arch. dép. Nord, M 619/6, pièce 111.

65. Arch. préf. pol., B A 176, pièce 143.

66. *Cf.* Ch. Gras, 1968, p. 143 et *sq.* Merrheim critique les « braillards » de réunions, il préconise l'étude, notamment des statistiques ; on lui reproche ses dédains pour l'action traditionnelle : « Mes collègues préféraient de beaucoup au travail suivi et ingrat des statistiques..., la noce crapuleuse et la démagogie des réunions publiques » (p. 146).

67. 1967, p. 31.

Dans les réunions les anciens ne bénéficient d'aucun privilège. L'âge n'est ni un élément de pouvoir, ni un obstacle. En 1884, Paul Cambon s'étonne de voir, à propos de Basly, les vieux mineurs dire « en parlant de ce jeune homme (29 ans) : c'est notre père »[68]. A la tête des coalitions, il faut de jeunes hommes, neufs, dans la force de l'âge et du désir, qui n'ont pas subi l'érosion du temps, ni l'usure de la répression.



21. Répartition (pour 100) des manifestants et des meneurs arrêtés, d'après leur âge (calculé sur 473 manifestants et 433 meneurs).

Des hommes libres aussi. L'âge n'opère pas seulement par ses vertus, mais par le statut qu'il implique. L'absence de protection institutionnelle requiert des militants aux amarres légères. La liberté du célibataire, logé en garni, mobile, solitaire, impertinent, succombera peu à peu à l'enracinement du père de famille, craintif, soumis au frein de sa nichée : enfants affamés, femmes récriminantes. Au poids des familles, s'ajoute celui des avantages qui, dans la grande industrie, s'attachent à l'ancienneté. Le patronat, qui sait le pouvoir modérateur de la parenté, cherche par tous les moyens à se façonner une main-d'œuvre stable et familiale : logement, primes, retraites sont autant d'obstacles à la rébellion. Dans les grandes entreprises, le renvoi n'équivaut pas seulement à la perte de l'emploi, mais à l'abandon de positions péniblement acquises. Toutes ces raisons font que les pères de famille se montrent le plus souvent rétifs au débrayage et prompts à la reprise. Le cas de meneurs chargés d'enfants est assez exceptionnel pour qu'on leur accorde une distinction particulière : à Blanchard, dirigeant du syndicat parisien des layetiers-

68. Arch. dép. Nord, M 626/13.

emballeurs, mis à l'index dans tous les ateliers, père de sept enfants, un camarade propose de faire frapper une médaille en reconnaissance, ce qui est adopté [69].

4. Age et profession

L'influence perturbatrice des jeunes n'est d'ailleurs pas uniforme. Elle s'exerce surtout dans les industries peu qualifiées où le rendement, affaire de force, d'agilité, de rapidité, tient lieu de valeur professionnelle. Se sentant vulnérable, le vieux tisseur, le vieux mineur (on songe au père Bonnemort de *Germinal*) se tiennent cois, tandis que les jeunes revendiquent. Il en est ainsi à Montceau [70], à Bézenet [71], en 1878, à Commentry en 1881 [72], pour ne citer que quelques exemples. Dans le textile, à plusieurs reprises, les jeunes, voire les très jeunes gens jouent un rôle moteur. Ils réussissent à entraîner leurs aînés parce que aucune différence qualitative ne les en sépare ; aucune barrière technique n'arrête l'onde de choc qu'ils déclenchent. La nature parcellaire même du travail est un facteur d'homogénéité sociale : elle uniformise les usines, supprimant grades et capacités.

Dans les professions qualifiées (verrerie, porcelaine, métaux, métiers du bois, industrie d'art, etc.), l'âge retrouve une fonction de mentor. « Avoir du métier », c'est s'incorporer du temps. L'habileté, qui ne va pas sans expérience, l'ancienneté, sont des facteurs d'indépendance et de prestige. Tandis que les travailleurs admirent la prouesse du bon ouvrier, il est, pour le patron, un investissement : on lui passe bien des incartades. Le meneur change de style : il a du savoir-faire, de beaux gains, la force de l'âge ; c'est une personnalité. Pasquet, monteur en bronze, très bon ouvrier, 44 ans, le mieux payé de l'atelier (il se fait 10 F par jour), conduit une grève des ciseleurs parisiens [73]. Eugène Cinquin, cartonnier, contremaître depuis trois ans chez un patron qui

69. Arch. préf. pol., B A 177.

70. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 41, rapport Lombard, 8 mars 1878 : « Les individus arrêtés au moment des troubles sont *tous des jeunes gens de 25 ans au plus*, qui gagnent les salaires les plus élevés de la mine..., et les investigations auxquelles on a pu se livrer jusqu'à présent parmi les mineurs libres ont fait connaître que ce sont également *les plus jeunes des ouvriers* qui tiennent les propos les plus hostiles, alors que les ouvriers de 30 ans et au-dessus, ont suivi le mouvement, mais se tiennent cois et à l'écart des turbulents. » Selon un autre rapport, pièce 103, 23 mars 1878 : « La grève a éclaté, provoquée et conduite par des jeunes gens dont le plus âgé a au plus 25 ans. »

71. Arch. nat., F 12 4656, préf. Allier-min. Com., 5 juillet 1881 : tous les meneurs signalés ont moins de 30 ans.

72. Arch. préf pol., B A 186, même situation.

73. *La Gazette des Tribunaux,* 24 juin 1876; il est condamné à quinze jours de prison.

le « comble d'avances » [74], Guyon, excellent chez d'équipe chez Krieger, le roi du meuble, Joseph Denis, métallurgiste si qualifié que le patron songe à le reprendre malgré sa fronde [75], Lisoni, 41 ans, instigateur de plusieurs grèves à la faïencerie Vieillard de Bordeaux, « gardé parce qu'il est très bon ouvrier » [76], Louis Voidier, merveilleux verrier à la cristallerie artistique de Sèvres, 400 F par mois et, dit-on, 20 000 F d'économies [77], président du syndicat des verriers du Bas-Meudon, capable de freiner la production quand bon lui semble [78] : tous frôlent ou dépassent la quarantaine. Du même coup, les jeunes perdent de leur audience. Quant aux apprentis, morigénés, brimés parfois, on ne saurait les suivre. Margeurs des imprimeries, frappeurs des fonderies, gamins des verreries se voient, s'ils font grève, dédaignés par leurs aînés, tancés par leurs parents, comme des écoliers. Dans ces professions, où l'âge établit des strates et des hiérarchies, les traditions pèsent plus fort. C'est pourquoi le choix d'une nouvelle orientation peut y revêtir l'allure d'un conflit de générations : ainsi, celui qui oppose, dans la grève parisienne de 1879, les jeunes organisateurs de la chambre syndicale des charpentiers aux anciens des compagnonnages.

Quelles que soient ces différences sociologiques, l'influence des jeunes comme meneurs de grève est patente. La connaissance des structures démographiques d'une entreprise, d'une industrie ou d'une zone industrielle nous éclairerait sans doute sur la nature des conflits et le degré de combativité. Si nous ne pouvons pousser plus loin cette recherche, c'est faute de moyens, non d'estime. Une telle étude n'épuiserait pas d'ailleurs la réflexion sur le rôle de l'âge dans les mouvements sociaux ; elle nous renverrait à d'autres facteurs, susceptibles d'expliquer les variations de cette influence.

A l'époque considérée, la nature même du mouvement ouvrier, dépourvu de cadres stabilisateurs, encore largement informel, facilite l'action des jeunes. Celle-ci constitue un facteur de changement, d'innovation. La conversion rapide du monde ouvrier à la grève, dans les années 80, est sans doute liée à l'inexistence d'états-majors ayant une stratégie établie. Jeunesse des hommes : jeunesse du mouvement.

74. Arch. préf. pol., B A 182, pièce 11, 13 juin 1882 : socialiste et syndicaliste actif.

75. Arch. dép. Nord, M 627/3, pièce 54, grève aux aciéries de Denain.

76. Arch. dép. Gironde, M 1189, pièce 80.

77. *Les Débats,* 8 mai 1890.

78. Arch. préf. pol., B A 170, Grève de mai 1890 des verriers. En dépit des avances du patron, Voidier s'est « converti » à l'action syndicale en 1887. En 1890, il finit par être renvoyé, d'où grève. Il a 35 ans.

5. Mobilité du meneur

Cette jeunesse s'accompagne d'une certaine mobilité. Parmi les meneurs, beaucoup de « rouleurs ». Sans doute ceux-ci sont-ils a priori mal vus des autorités qui tendent à en exagérer le rôle, parce que du même coup, elles s'exemptent de tout reproche : la rébellion vient d'ailleurs. Il est, pour le patronat, commode et rassurant d'opposer la calme satisfaction de « nos ouvriers » aux semeurs de discorde ; de rejeter la responsabilité d'un conflit sur quelque agitateur professionnel, peut-être mystérieux agent de puissances occultes. « Les plus dangereux, sous tous les rapports, sont ces ouvriers nomades qui paraissent n'avoir d'autre but que de semer la discorde partout où ils passent »[79]. Au lendemain de la Commune, cette méfiance est poussée à l'extrême : voici, à Saint-Etienne, deux charpentiers, Vidot et Dubot, louches parce qu'ils arrivent de Lyon ; on les aurait arrêtés s'ils n'étaient repartis, dans la bonne tradition des compagnons passants à la recherche d'embauche[80]. Parmi les meneurs incriminés de la grève du bassin d'Anzin, en 1872, on insiste complaisamment sur Jules Broutin, 28 ans, qui a déjà « fait » 17 fosses[81], Louis Thomas, 35 ans, né à Strasbourg, et surtout sur Saleski : ce maître-porion de 35 ans, environ, a beaucoup bourlingué, sans doute participé aux grèves du Borinage, et parce qu'il rentre d'Amérique, la presse mène campagne contre « l'agent de Chicago »[82]. Parce que Jules Pobé, 22 ans, mégissier, né à Lunéville, a travaillé déjà dans sept villes différentes, le commissaire de police en conclut que « c'est probablement un membre de l'Internationale »[83]. Le migrant est, par définition, suspect ; l'instabilité sent l'immoralité[84].

Cette représentation, véritable psychose en temps de crainte, que sous-tend tout un idéal de sédentarité, la réprobation de l'exode rural et la phobie des villes brassantes et crapuleuses, n'est cependant pas purement imaginaire. Bien des faits la justifient. Le rôle des allogènes dans le déclenchement de nombreux conflits n'est pas douteux. On a vu quelle a été l'influence excitante des étran-

79. Arch. dép. Loire, 92 M 13, pièce 62, à propos d'une grève de teinturiers à Saint-Chamond dont les instigateurs ont de 21 à 24 ans.
80. Arch. dép. Loire, 92 M 13 et 10 M 73.
81. Arch. dép. Nord, M 626/7, pièce 63, rapport de police au préfet, 6 août 1872.
82. Arch. préf. pol., B A 186, nombreuses coupures de presse : *L'Echo du Nord* : « Le coup est monté secrètement depuis trois mois et par des agents étrangers... » *L'Union démocratique,* du 27 juillet, flétrit le rôle de « l'agent de Chicago venu dans le but supposé d'amener une émigration des mineurs aux Etats-Unis, comme lors de la grève de 1869 ».
83. Arch. dép. Isère, 166 M 1, com. pol. Grenoble-préf., 10 juin 1875. Pobé a travaillé à Paris, Lyon, Dijon, Chaumont, Beaune, Lyon, Annonay et Grenoble. Il fomente une grève dans cette dernière ville et, renvoyé, la quitte à nouveau.
84. L'opinion commune rejoint ici la théorie de Le Play pour lequel le mal vient d'ailleurs et du déracinement. On sait toute l'importance que sa terminologie même attache aux notions de « sédentaire », de « stable ». Il n'est pas de germination spontanée ; le « mauvais esprit » vient nécessairement de la contagion.

gers, belges surtout, dans l'industrie du Nord de la France ; à Paris, notamment parmi les ébénistes, les tailleurs, ils forment un mélange perpétuellement explosif. Les horsains [85] ne valent guère mieux : déracinés, ils apportent un vent de contestation, de comparaison, de revanche parfois. Bien des grèves éclatent sous l'influence de nouveaux venus indociles : ainsi, à Cransac, en 1880, sept récents embauchés provoquent de l'agitation [86] ; à Troyes, chez les cartonniers coalisés, « on signale le rôle de huit ouvriers, parisiens et lyonnais, occupés chez les patrons depuis peu et qui ont déjà fait grève à Paris » [87] ; à Montagny, les tisseurs de Roanne, qu'on a fait venir tout spécialement pour encadrer une main-d'œuvre inexperte, la poussent à revendiquer [88] ; Koska, tisseur de laine, Reverse, trieur, arrivent tout juste de Reims lorsqu'ils suscitent des mouvements à Roubaix, à Croix [89]. Dans le bassin d'Alais, les « gavots », montagnards descendus des Cévennes, souvent à titre temporaire, sont les plus âpres au combat [90]. A Paris, « l'organisateur et le propagateur de la grève ne reste jamais longtemps dans la même maison ; il va de l'une à l'autre sans se fixer nulle part » [91]. Ces ambulants, prompts à reprendre leurs outils, dont la possession confère, avec un grand sentiment de liberté, une réelle indépendance, entretiennent dans les petites « boîtes » un climat de fronde qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Les racines de cette instabilité sont à la fois individuelles et sociales. Les premières, malheureusement, nous échappent. Les antécédents familiaux, le « tempérament » (ce résidu d'inexpliqué) jouent sans doute leur rôle. L'âge aussi : nos meneurs, aux bagages légers, ne sont pas encore fixés. La répression, dont l'arme majeure est le renvoi, entretient la mobilité, en chassant les rebelles d'atelier en atelier, de ville en ville. Le ressentiment les pousse à la récidive : les mineurs, expulsés du Creusot après la grève de 1869, animent celle de Montceau en 1878 [92] ; en Haute-Loire, le mauvais esprit est entretenu par

85. Les horsains : l'expression s'applique ici aux Français, mais nés hors du lieu de leur action, d'un autre département, voire d'une autre région.

86. Arch. nat., F 12 4656.

87. Arch. dép. Aube, M 12b3, com. pol., 15 juin 1882.

88. Arch. dép. Loire, 82 M 23, pièces 25 à 50. Quarante à cinquante ouvriers ont été transplantés là pour monter une nouvelle usine : « ce sont eux qui ont provoqué et mené la grève ». Après son échec, ils s'en vont.

89. Koska, Louis, 34 ans en 1882, a beaucoup voyagé ; dès son arrivée à Roubaix, il se met en rapport avec les socialistes, diffuse *La Bataille* et *Le Citoyen*, met en grève le tissage Lepoutre, d'où il est renvoyé. Reverse était secrétaire de la chambre syndicale des trieurs de Reims où il travaillait chez Holden ; il vient à Croix, suscite une grève, puis à Tourcoing : il est, dit la police, « meneur et rouleur ».

90. Arch. dép. Gard, 6 M 1414 (2), s.-préf.-préf., 14 mars 1886 : « Ce sont ces gens-là qui... étaient les plus exaltés lors de la dernière grève. » *Cf.* M. Perrot, 1959*b*, p. 225.

91. *La France*, 4 juin 1885.

92. Arch. préf. pol., B A 185, pièce 17, préf.-min. de l'Int., 2 mars 1878 : « Les principaux meneurs du mouvement paraissent être ceux qui ont été embauchés il y a quelques années après avoir été renvoyés au Creusot, à la suite de la grève de 1869. »

les houilleurs venus de l'Allier [93] ; même chose à Prades (Ardèche), jusque-là tranquille, qui s'ébranle sous l'influence d'insoumis de Bessèges [94]. A peine sont-ils embauchés à la verrerie de Saint-Léger, que Lazare Fouchet, ex-président du comité de grève de Montluçon, et ses camarades, s'efforcent de développer l'agitation [95]. Jusqu'au jour où une véritable usure aura raison de ces errants protestataires.

6. Mobilité et profession

La mobilité varie selon les professions. Elle est faible chez les ouvriers du textile qui se contentent d'aller d'un établissement à l'autre : Charles Bonne à Roubaix a changé dix-sept fois de tissage ; perpétuel renvoyé, Baudelot, à Reims, finit par ne plus trouver d'ouvrage nulle part. Les mineurs se meuvent à l'intérieur d'un bassin et dans des limites modestes ; au reste, le peuple de la houille se défie des inconnus. Au contraire, les ouvriers qualifiés, forts de l'assurance que donne la possession d'un métier, n'hésitent pas à se déplacer dans les aires plus ou moins étendues de leur profession. Millau, Annonay, Grenoble, Chaumont, Paris, sont les étapes classiques d'un mégissier frondeur : à 22 ans, Pobé a « fait » sept localités. Claude Cartalier, « très bon ouvrier, remarquablement intelligent, voyage de ville en ville » [96] ; il anime la grève des mégissiers de Paris en 1882, celle de Grenoble en 1883. Au reste, tous les meneurs de cette grève sont originaires de l'extérieur : Joannès, 26 ans, était à Paris quelques jours auparavant ; Fouillon, 35 ans, né à Romans, arrive de Lyon ; Herset, Sabatier et Desroches (26, 36 et 30 ans) viennent d'Annonay d'où leur activité les aurait fait renvoyer [97]. En 1889, Brun, mis à pied chez Burdan, à Fontaine, pour grève, récidive six mois plus tard à Grenoble [98]. A Paris, l'agitation des ouvriers du cuir, intense en 1874-1876, est entretenue par de jeunes ouvriers de 18 à 25 ans qui ne restent guère plus de quinze jours en place [99].

Mais, de tous les militants, les métallurgistes sont les plus mobiles, récidi-

93. Arch. dép., Puy-de-Dôme, M 045-57, rapport gendarmerie, 19 juin 1878.
94. Arch. nat., F 12 4666, Grève de mai à juillet 1883.
95. Arch. nat., F 12 4659, préf. Nièvre-min. Com., 22 et 25 septembre 1888.
96. Arch. dép. Isère, 166 M 2, préf.-min., 26 juillet 1883.
97. *Ibid.*
98. *Ibid.* Autre exemple : Jules Cousy, 19 ans, né à Millau, travaille depuis six mois dans la mégisserie Rouillon quand, avec Pobé, un ambulant comme lui, il y mène la grève. L'un et l'autre quittent Grenoble, renvoyés : Arch. dép. Isère, 166 M 1, com. pol., 10 juin 1875.
99. Arch. préf. pol. B A 167, nombreuses pièces. En 1874, chez Boitelle, les revendications sont présentées par un jeune homme de 21 ans, Crépin, depuis peu dans la maison ; même scénario chez Sergent, où l'instigateur, Ducret, est nouvel embauché. En 1875, chez Roblin, à la Villette, les délégués, Régis Bombrun, 27 ans et Joseph Rey, 31 ans, tous deux nés à Annonay, n'ont pas six mois d'ancienneté.

vistes invétérés. Partout où il passe — à Grenoble, Saint-Etienne, au Creusot — le mouleur Saulnier correspondant de Jean-Baptiste Dumay [100], organise des chambres syndicales ; en 1880, à la tête de celle des métallurgistes de Grenoble, il lutte pour la journée de dix heures ; en 1882, le voici à Mâcon, où il fonde l' « Union des travailleurs » [101]. Le mécanicien Loenger, né à Montpellier en 1838, milite, de 1872 à 1882, à Lyon, qu'il quitte à la suite d'une grève, puis à Firminy où il soutient la Libre Pensée ; il y est arrêté et condamné à six mois de prison en 1883. Né en Haute-Marne en 1852, Henri Tricot, mécanicien aussi, se manifeste pour la première fois à Paris en 1875, dans une grève de Belleville qui amène son renvoi ; on le retrouve à Lyon en 1882, à Saint-Etienne en 1883 ; embauché dans un atelier de cette ville, il en est exclu au bout de cinq jours, « ses allures ayant déplu ». Feuillade agit successivement à Lyon, Saint-Etienne, Bayonne ; il revient à Saint-Etienne, en mars 1883, où sa femme meurt, lui laissant deux enfants ; ne pouvant plus trouver de travail à Saint-Etienne, il part pour Marseille où il prend une part active à la grève des ouvriers du port, avant de renoncer à la vie militante. Jean Renaud, un mécanicien encore, né à Lons-le-Saunier en 1841, travaille à Lons, Saint-Julien, Paris, Saint-Denis, Lyon, Bessèges où le commissaire de police l'inscrit à son fichier comme « tempérament très exalté, s'occupant de politique révolutionnaire ainsi que de mouvements grévistes qu'il cherche à déterminer dans les localités où il passe ». Renvoyé de l'usine de Bessèges, le 17 mai 1886, il met le cap sur Marseille, « disant que s'il ne trouvait pas de travail dans cette grande cité, il prendrait la mer pour aller en Algérie ».

Dans une classe ouvrière qui se sédentarise, ces meneurs d'une mobilité supérieure à la moyenne, entretiennent un courant d'air, le goût salubre des comparaisons, la liberté des déracinés. Mais leurs déplacements demeurent, malgré tout, étroitement limités à l'aire française. Parmi ces hommes, peu l'ont quittée. L'étonnement des délégués ouvriers à l'Exposition de Philadelphie, découvrant la mer, n'a d'égal que l'émerveillement des travailleurs toulousains, que décrit Jaurès, abordant Paris pour la première fois [102]. Ces réactions

100. Sur J.-B. Dumay, on attend la thèse de P. Ponsot qui doit publier les *Mémoires* de ce militant de premier plan.

101. Les renseignements qui suivent ne visent pas à retracer des biographies, mais à suivre des itinéraires, des déplacements. Ils proviennent de sources trop diverses pour être mentionnées.

102. *Rev. Hist. Ec. Soc.,* janvier 1960, p. 47, lettre inédite de Jaurès à M. Julien, 11 janvier 1879. Jaurès, alors élève à l'Ecole Normale, raconte son voyage en train de Toulouse à Paris, en compagnie des délégués ouvriers de la Haute-Garonne à l'Exposition universelle : « Tous, naturellement, étaient démocrates et ils éprouvaient une sorte d'émotion à se dire qu'ils allaient voir le théâtre des grandes révolutions. Quand nous sommes arrivés le soir, vers les six heures à la gare d'Orléans, il faisait sombre ; un des ouvriers met la tête à la portière et, me montrant une des hautes cheminées qui se dressaient çà et là : « C'est la colonne de juillet ? », me demande-t-il d'un air pénétré. »

montrent combien le voyage était peu acclimaté encore. Par la force des choses, le mouvement ouvrier français conserve un cachet provincial.

7. Bon ou mauvais ouvrier ?

Les meneurs sont-ils de bons ou de mauvais ouvriers ? Se distinguent-ils par leur valeur professionnelle ? Ou bien appartiennent-ils à cette « médiocratie envieuse » qui, selon Balzac *(cf. Les Paysans)*, forme le ressort de tous les mouvements sociaux ? « Les délégués qui sont à la tête des grévistes... sont de médiocres ouvriers, vaniteux, hâbleurs, que leur rôle grise, et qui ne voient dans la grève qu'une occasion de se mettre en évidence », écrit le préfet de Nice des meneurs de la coalition des maçons, jeunes au demeurant [103]. A Roanne, en 1889, la grève des teinturiers est conduite « par une centaine d'individus que leur inconduite notoire, leur incapacité professionnelle ou la violence de leur caractère ont fait renvoyer successivement de toutes les usines » [104]. Bien entendu, nous sommes, là encore, tributaires de jugements. Cependant, s'il fallait en faire la statistique, la compétence l'emporterait. Pour un Marçais, « paresseux et ivrogne », leader de grève au Mans, en 1882, un Charlet « badigeonneur d'occasion », un Raoux, « sachant à peine faire les réparations les plus simples » [105], pour quelques « braillards de réunions publiques » — que de bons ouvriers notés parmi les plus capables, les mieux payés [106]. On l'a dit déjà : pour les ouvriers de métier (et à dire vrai la question posée n'a guère de sens que pour eux), la valeur professionnelle, la performance même — voyez la compétition ardente qui, dans la forge de *L'Assommoir,* oppose Bec-Salé et Goujet pour la fabrication des boulons [107] —

103. Arch. dép. Alpes-Maritimes, V M (2), Grèves 1880-1898, 13 juin 1880.

104. Arch. dép. Loire 92 M 29, s.-préf. Roanne-préf., 22 mars 1889 : « Ne trouvant plus de travail dans aucun établissement de la ville, ces tristes personnages, tous anarchistes plus ou moins dangereux, vivaient depuis un certain temps des subsides que leur fournissaient les chambres syndicales. »

105. Arch. préf. pol., B A 176, pièce 172, rapport de police du 12 juin 1880.

106. Aux exemples donnés plus haut, on pourrait en ajouter bien d'autres. Les meneurs de la grève des tourneurs en chaises (Paris, 1883) « sont peu nombreux, mais ce sont, dit-on, les plus habiles ouvriers de la partie » : Arch. préf. pol., B A 181, pièce 122. Les briquetiers d'Ivry sont conduits « par les deux plus habiles mouleurs » : *ibid.,* B A 180, pièce 20. Jean Delechaud, délégué des aplatisseurs de corne (grève de février 1874), a économisé 4 000 F en cinq ans de travail. Animateur de coalition de selliers, le jeune Antoine, seize ans, est un as qui se fait de 6 à 7 F par jour : Arch. préf. pol., B A 175. Aux hauts fourneaux d'Haumont, le rédacteur de la lettre aux patrons est un excellent ouvrier dont la conduite a toujours été irréprochable » : Arch. nat., F 12 4653, préf.-min. Com., 14 août 1871. « Parmi les grévistes (mouleurs d'assiettes de Bordeaux, 1887), se trouvent des ouvriers aisés et l'on craint que par suite de leurs moyens les grévistes pourront résister longtemps » : Arch. dép. Gironde, M 1189, pièce 75, rapport de police du 18 novembre 1887, etc.

107. Ed. La Pléiade, T. II, p. 531.

sont d'incontestables éléments de prestige social. Dans ces milieux, la théorie, et la pratique, du sabotage rencontreront une forte résistance [108].

8. « Moralité » du meneur

Au portrait « moral » du meneur, encore plus difficile à démêler de l'opinion qui l'énonce, l'examen du casier judiciaire fournit quelques éléments factuels. Le bilan des condamnations subies antérieurement par nos leaders de grève s'établit ainsi : 25 ont été condamnés (39 fois) pour activités militantes (à savoir entraves à la liberté du travail, outrages à agents, rébellion, etc.), dont 12 pour affiliation à l'Internationale, à la fin du Second Empire, ou participation à la Commune. 23 ont été condamnés, généralement en correctionnelle, pour ivrognerie, coups et blessures, vols, filouteries d'aliments, bris de clôture, vagabondage, outrage à garde champêtre, etc.

Certains ressortissent aux deux tableaux et accumulent les peines, esquissant un type de rebelle à toutes les formes d'ordre social dont le mouvement ouvrier actuel a perdu le goût et jusqu'au souvenir. Enfin, dans les deux cas, la récidive est fréquente : Lescure, 36 ans en 1886, dégrossisseur à la forge de Decazeville, a subi huit condamnations pour ivresse, bagarres, délit de chasse, etc., avant de récolter sept ans de prison, en assises, pour participation au meurtre de Watrin. Ferdinand Vivien, 44 ans, originaire de l'Orne, surnommé « le capitaine des grévistes » durant la coalition des terrassiers de Paris (août 1888) et frappé alors de six mois de prison par le tribunal correctionnel de Saint-Denis, a déjà subi sept condamnations antérieures [109].

Même étant admis le caractère incomplet de nos sources, ce casier judiciaire collectif paraît léger, si l'on réfléchit que de 1871 à 1890 il y a eu 2 705 ouvriers condamnés pour coalition, des milliers pour vagabondage. Ce qui suggère plusieurs remarques : d'une part, en dehors d'un petit groupe ardent, mais étroit, de récidivistes, baroudeurs patentés, la grande majorité de nos meneurs sont des hommes neufs, et sans cesse renouvelés, judiciairement vierges. C'est souligner, une fois de plus, la discontinuité, la « spontanéité » de cette époque, et aussi le caractère relativement exceptionnel de la grève dans la vie d'un ouvrier.

D'autre part, cette statistique, si elle montre par le partage égal entre condamnations de type militant et de type « droit commun », une contiguïté persistante entre meneur et hors-la-loi, suggère tout autant leur distance. A cet égard, la comparaison serait intéressante avec les Communards, dont Jacques Rougerie souligne combien est chargé leur casier judiciaire [110]. Une

108. A ce sujet, *cf.* M. Leroy, 1913, t. II, p. 622 et *sq.* Il y a deux grands types de sabotage : le freinage ; la détérioration. Les ouvriers acceptent parfaitement le premier, mais beaucoup répugnent au second.

109. Arch. préf. pol., B A 184.

110. 1964 *a* et *b*.

grève, il est vrai, n'est pas une insurrection ; elle descend moins loin dans la profondeur sociale. Mais enfin, ce constat d'innocence met en évidence, sinon la rupture, du moins l'éloignement, entre « laborieux » et « dangereux ». Phénomène d'une société industrielle, la grève est, de plus en plus, partie d'un jeu réglé, de moins en moins une « rebelle » selon le vocable des mineurs. Et, d'un point de vue plus général, on peut se demander si l'exaltation anarchiste du vol comme acte révolutionnaire, la glorification des bandits comme modèle héroïque, sont le signe d'un affranchissement croissant, ou, au contraire, le refus passéiste, et désespéré, d'une morale en voie d'établissement, dont Mai 1968 a mis en évidence le triomphe. Les aspects libertaires et surréalistes du mouvement ont profondément choqué les militants ouvriers qui n'admettent plus que la propriété soit le vol ni la violence, une vertu.

III. TYPES DE MENEURS

Ces traits, tout extérieurs, laissent dans l'ombre à peu près tout de la mentalité du meneur dont les motivations, les représentations, la « conscience » nous échappent. A peine esquissent-ils une morphologie grossière, qui recouvre, en fait, une extrême diversité. Les meneurs, en effet, diffèrent par le niveau de leur contestation, la nature, le style, l'étendue de leur action, plus que tout par leur durée.

1°) Voici, d'abord, la pléiade des lucioles, meneurs épisodiques, révoltés d'un jour, dont ce sera le coup d'éclat unique, inoubliable ou regretté (?), et qui, peut-être, les écrasera. Jeunes, violents, sans calcul et sans projet, avant tout protestataires, ces meneurs émergent brusquement de la nuit, un bref instant, pour un geste, un cri, visages flous, à peine entrevus. « Ah ! vous croyez nous faire marcher », lance Laplanche, menuisier, à son patron qui l'éconduit ; « mais ça va être bientôt notre tour de vous faire marcher », et d'entraîner ses collègues [111]. Léon Gilbert, 24 ans, menuisier aussi, congédié pour avoir injurié un camarade qui faisait des heures supplémentaires, va dans un cabaret, monte sur un tabouret et exhorte les ouvriers à déserter l'atelier [112]. Ces mauvaises têtes, promptes à la répartie, se rencontrent surtout dans les petits ateliers, où le patron est proche et la coalition aisée. Dans le textile, aux troupes anonymes et grises, peu propice aux individualités, les meneurs se présentent en grappes, correspondant souvent aux équipes ou aux voisinages d'ateliers, autour d'un noyau initial : un jeune, un étranger (dans les usines du Nord, le rôle moteur des Belges est frappant), plus rarement un militant syndical connu. Le groupe se dissout, disparaît après la grève : la loi des tissages est dure aux

111. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1879, rapport de police au préfet, 31 mars 1874.
112. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 29.

meneurs, il faut se soumettre ou se démettre. Voici, à Gisors, les quatre moteurs d'une revendication : deux hommes, deux femmes ; le plus ardent, Jean-Pierre Amps, 22 ans, est d'origine alsacienne [113]. Au Cateau, chez Moreau, cinq initiateurs, de 16 à 33 ans ; le plus âgé, Ernest Lepage, a fait circuler un carton invitant à stopper les métiers ; le plus jeune, Henri Duchesne, qui l'accompagne au bureau de la direction, explique : « Depuis longtemps mon père me reprochait que je ne gagnais pas assez et voyant que l'on voulait une augmentation, je me suis joint aux ouvriers pour crier que l'on ne travaillerait pas après huit heures » [114]. Trio de contestataires, dans une fabrique de Lille : Plouvier, repris de justice, sa maîtresse, la veuve Cagniard, 32 ans, et leur camarade Hiroux, sont traduits en correctionnelle pour violences [115]. Minces sont les menées, réduites les stratégies. Dix-neuf mineurs, à Nœux, âgés de 25 à 36 ans, sont seulement accusés d'avoir crié : « A bas Aniel, il faut le foutre dans le puits » ; « ils sont peu intelligents et nullement intéressants du point de vue politique », écrit l'envoyé spécial de la préfecture de police (on est en juin 1877, et anxieux de tout), dépité de découvrir si peu [116]. Nous aussi !

Il faut une violence grave, un acte qui tourne mal pour que nous en sachions davantage. Voici, par exemple, les dix prévenus de l'affaire Watrin [117], dont, au reste, quatre seulement seront condamnés : huit hommes, deux femmes, de 19 à 38 ans (âge moyen : 27) ; six mariés, ayant ensemble huit enfants ; quatre célibataires ; plusieurs réputés de « mœurs légères », les femmes surtout : Eulalie Phalip, 20 ans, « légère et un peu mal embouchée à l'égard de ses compagnes » ; Marie Cayla, femme Pendariès, 28 ans, que son mari accuse et innocente tout à la fois : la misère, dit-il, la poussait à se vendre ; et elle de se rebiffer : « il est jaloux parce qu'il est vieux ». Manœuvres, la plupart gagnent bien médiocrement leur vie, les jeunes surtout : aux pièces, Adolphe Caussanel, 19 ans, se fait 50 sous comme releveur à la forge. Il leur faut souvent vivre d'expédients. Lescure « fait l'hercule dans les foires » ; la femme Pendariès se prostitue. La maladie et la mort accompagnent ces pauvres existences : Lescure à 36 ans est veuf, avec deux enfants ; Chapsal, cordonnier, a perdu sa première femme en couches ; la plupart des enfants de Marie Pendariès sont décédés en bas âge, il ne lui reste qu'une fille de quatre ans. Le frère de Souquières, chauffeur à Decazeville, est mort en 1878 ; le père de Bedel a été victime d'un accident à la mine, pour lequel sa veuve, employée au criblage, touche une pension de 300 F par an de la Compagnie. Ce n'est pas là un hasard ; bien d'autres biographies militantes nous fourniraient des exemples semblables. L'étude démographique des

113. Arch. dép. Eure, 9 M 32.
114. Arch. dép. Nord, M 625/46, pièce 16 (1876).
115. Arch. nat., F 12 4665 (1889).
116. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 29.
117. J'ai pu, après diverses démarches, retrouver le dossier de cette affaire. Tous les renseignements et citations qui suivent viennent de lui.

familles ouvrières, par la méthode des fiches de famille établies à partir des données de l'état-civil, permettrait de mesurer statistiquement la mortalité non seulement professionnelle, mais prolétarienne ; elle présenterait, ce me semble, un grand intérêt.

Sur nos dix prévenus, cinq ont subi des condamnations antérieures, forte proportion relativement au constat fait plus haut : Lescure, dégrossisseur à la forge, force de la nature, est un récidiviste notoire, un bagarreur né, au demeurant très bon ouvrier ; il a subi huit condamnations, dont quarante jours pour rébellion, ordinairement pour rixes, ivresse ou vols, menus larcins, sévèrement sanctionnés. Antoine Souquières écoppe de quinze jours pour vol d'un litre de vin !

Sur dix, six sont illettrés ; Eulalie Phalip ne sait pas même signer son nom. Sept sont originaires du département, de Decazeville même ou des proches environs ; trois viennent des régions limitrophes : Lot et Cantal. Deux seulement ont « voyagé » : Lescure a travaillé trois mois à l'usine Biétrix de Saint-Etienne, en 1878 ; Antoine Souquières, 29 ans, a accompli son service militaire à Briançon et tenté l'aventure à Paris ; de 1881 à 1885, il y travaille comme garçon de restaurant ; aventure peu rentable sans doute : en juillet 1885, il rentre de Paris à Decazeville à pied, pour s'embaucher comme manœuvre à la mine. Aucun des prévenus n'est « organisé » ; une seule exception : Auguste Granier, 26 ans, chef de chantier à Paleyret, syndiqué, qui aurait, en outre, écrit à sa femme : « Vive la grève ; Vive la Révolution sociale » !

On perçoit l'accumulation de souffrances, d'humiliations, de rancœurs qui a poussé ces hommes et ces femmes en tête de la bande vengeresse qui a tué Watrin. Que de « meneurs » d'un jour ont été ainsi portés à l'action par leur ressentiment, leur haine refoulée, leur lassitude même, habituels timides peut-être, étonnés, le lendemain, de leur audace. Mais cet obscur sentiment d'exploitation, pour primitif et fugitif qu'il soit, n'est-il pas le nécessaire pivot de toute prise de conscience ?

2°) Les *récidivistes* constituent un second type de meneurs, un peu mieux connus en raison même de leurs manifestations plus fréquentes qui les font repérer par les gardiens de l'ordre. Durs, bagarreurs, rouleurs, buveurs, véritables « gréviculteurs », ces rebelles règlent avec la société un compte toujours ouvert. Leur action, toute individuelle, est rarement organisée, mais intermittente et répétée. Ce type semble se nourrir à deux sources qui entretiennent comme deux variétés.

L'une, encore très répandue en ces temps d'expansion du prolétariat, où l'émigration paysanne vient sans cesse alimenter le nombre des inadaptés à la discipline industrielle, confine aux classes dangereuses. Immigrés de fraîche date, déracinés, sans famille, instables par tempérament et par situation, les « primitifs de la révolte » mêlent en leur casier judiciaire chargé les infractions à tous les codes : celui de la morale comme celui du travail. Vite éliminés des grandes usines provinciales où triage et surveillance s'exercent plus strictement, ces insoumis trouvent refuge en des lieux ouverts : ports, chan-

tiers de terrassement, banlieues des grandes cités et principalement de Paris. Ils y entretiennent un climat de violence, où la lutte des classes se règle à la force des poings. Voici quelques silhouettes de meneurs de banlieue. Ardent artisan de la grève à l'usine à gaz de Courcelles, Eugène Ratton, journalier, 17 ans, est condamné à six mois de prison pour rixe avec un non-gréviste ; enfant difficile, il avait été détenu à la Roquette pour « correction paternelle » [118], puis renvoyé d'un atelier pour rébellion et incarcéré une première fois pour vol [119]. A Aubervilliers, dans une fabrique de produits chimiques, l'interdiction faite aux ouvriers d'aller boire soulève une petite émeute ; à sa tête trois jeunes manœuvres, 18, 19 et 21 ans, logés en garni, originaires l'un de Metz, l'autre d'un village du Loir-et-Cher, le troisième de Paris. « Je puis boire si je veux », dit l'un « et vous autres, nous vous ferons boire à la grande tasse » ; et son compagnon, Gessien, 19 ans : « Je me moque de la police, je suis le terrible noiraud de la Villette » [120].

Les biographies qui suivent fournissent aussi l'exemple de baroudeurs caractérisés, mais dont la révolte prend un caractère plus élaboré. Pierre Capelli, né en 1863 à Cavaso, province de Trévise, arrive en France à dix-sept ans, comme terrassier ; il demeure d'abord à Die où il est condamné en janvier 1883 à quinze jours pour coups et blessures ; il vient alors à Lyon, change trois fois de garni, déménageant à la cloche de bois ; renvoyé une nouvelle fois d'un chantier pour rixe avec des ouvriers français, à peine est-il embauché ailleurs qu'il se rend avec un camarade français auprès de l'entrepreneur pour demander une augmentation ; il se promène avec un drapeau où il a inscrit : « Vive l'Italie », insulte l'entrepreneur, résiste comme un forcené aux agents venus pour l'arrêter, appelant à l'aide ses compatriotes dont une cinquantaine tentent, en effet, de le délivrer. Traduit en correctionnelle, il se voit infliger trois mois de prisons. « Querelleur et batailleur, d'un caractère très violent ; on le représente même comme un homme dangereux », écrit au ministre de l'Intérieur le préfet qui sollicite son expulsion [121].

Quelle vie que celle de Prosper Bourguet, puissante figure du port de Marseille, leader des grèves de 1871 et de 1883 ; une vie de bourlingueur à la Cendrars. Né à Alais, en 1841, il y organise, adolescent, le « Cercle des Enfants du Gard » ; celui-ci étant dissous, comme politiquement suspect, il vend la bibliothèque à son profit. A quinze ans (en 1856), il subit sa première condamnation : huit jours pour vol, qui sera suivie de six autres représentant au total quatre ans, dix mois, quatorze jours de prison. Six mois plus tard, le voilà à Marseille ; une escroquerie (dont j'ignore tout) lui coûte

118. Arch. préf. pol., B A 176 et *La Gazette des Tribunaux,* 28-29 juin 1875. La condamnation est sévère : elle vise sans doute moins l'acte lui-même que le passé de l'accusé. Réflexe singulier qui est celui de toute la justice d'alors, je l'ai maintes fois remarqué : on cherche non à guérir mais à briser.

119. Motif officiel d'internement, conforme au code de l'époque.

120. Arch. préf. pol., B A 169, pièce 1, procès-verbal du 25 septembre 1875.

121. Arch. nat., F 12 4662, préf. Rhône-min., 27 juillet 1883.

à nouveau trois mois. Il embarque alors comme marin ; mais à Pointe-à-Pitre, il ne résiste pas aux joies du trafic : un an de « taule ». Libéré, à bord de l'*Asmodée,* il se rebelle contre un supérieur : deux ans en août 1860. Et, en 1864, le conseil de justice de *La Gazelle* lui inflige un an pour introduction frauduleuse d'eau-de-vie. Il renonce à naviguer. Redevenu docker, il prend une part active à la Commune de Marseille, membre de l'Internationale [122], dirigeant avec autorité et fougue — « terrible meneur », dit-on — la coalition des ouvriers du port ; arrêté le 24 avril, le conseil de guerre de la 6ᵉ division militaire lui octroie six mois de prison et cinq ans de privation de ses droits civils. A sa libération, le journal *L'Egalité* l'emploie comme homme de peine, mais... le renvoie pour inconduite deux mois après. Au même moment, il abandonne sa femme légitime pour une autre compagne, qu'il a toujours, au reste, douze ans plus tard. En 1883, on le retrouve à la tête des dockers en grève, influent, actif, donnant de la voix et du poing ; il a alors quarante-deux ans. Il lui faut, une fois de plus, comparaître au tribunal pour entraves à la liberté du travail ; son procès fait quelque bruit : il a pour avocat Maglione, ex-maire de Marseille, et parmi les témoins à décharge, deux conseillers généraux, un adjoint au maire, le président du conseil d'arrondissement. C'est une affaire politique, opposant les républicains du conseil municipal aux compagnies maritimes et à la préfecture [123]. Bourguet, à l'audience, invoque Gambetta : « Si celui qui repose à Nice n'était pas mort, je ne serais pas cité en police correctionnelle ». Il est, d'ailleurs, acquitté, fait peut-être unique en son existence tumultueuse. Désormais, il se « range » ; et lorsque, deux ans plus tard, des ouvriers sans travail viennent lui demander de prendre la direction de leur mouvement, il refuse « disant qu'il ne veut plus en aucune façon s'occuper de ces questions » [124]. Il a quarante-quatre ans.

Avec Chaussivert, outilleur sur bois à Paris, et Réal, tisseur et écrivain public à Roanne, la contestation prend plus de consistance encore, puisque, entrant dans la voie de l'organisation, l'un devient secrétaire de chambre syndicale, l'autre, d'un groupe anarchiste. Nés, tous deux dans les années 40, ils demeurent sur la brèche, passée la quarantaine, faisant peu de cas, semble-t-il, de la vie privée, en tout cas de la famille : Chaussivert héberge dans son garni de célibataire les réunions syndicales ; Réal, marié sur le tard, n'a pas d'enfant. Leurs débuts ont été difficiles, et fréquents leurs démêlés avec la justice. Chaussivert (1846-1912), originaire d'Autun, est condamné à Aix en 1866 pour coups et blessures, en 1868, à Autun, pour faillite. Il participe à la Commune de Paris, comme artilleur, puis commissaire de police. La répression l'enferme pour cinq ans à Clairvaux, d'où il s'évade. « Réfugié en Allemagne, il y commit un vol avec effraction qui le fit extrader de Genève

122. Sur la participation de Bourguet à l'Internationale, *cf.* J. Maitron, *Dictionnaire biographique,* t. IV, p. 388.

123. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2032, préf.-min., 28 avril 1883.

124. *Ibid.,* diverses pièces et notamment rapport du com. spéc., 6 février 1885.

où il avait fui et gagnait sa vie dans la fabrication des objets de menuiserie. Les autorités allemandes le condamnèrent à trois ans et demi de prison pour vol et le remirent aux autorités françaises qui le réintègrent à Clairvaux »[125].

Pour sa part, Réal a subi onze condamnations correctionnelles, pour vols, ruptures de ban, vagabondages (dont une, pour vol, à cinq ans de prison). Il expliquera un jour quel engrenage fut le sien, la première condamnation ayant entraîné toutes les autres. Son passé de réclusionnaire connu, « il devint l'objet du mépris public ; il vit toutes les portes des ateliers se fermer devant lui. De là, ses nombreuses ruptures de ban. Mais sa conscience ne lui reproche rien..., s'il n'est pas réhabilité aux yeux du monde, il l'est à ses propres yeux, par les efforts qu'il a faits pour travailler et les souffrances qu'il a endurées »[126]. Il noue, en 1876, à Roanne, où il vient de se fixer à trente-cinq ans, connaissance avec Marius Rausch, ouvrier chaisier de vingt et un ans, un errant comme lui, dont le père serait mort sur une barricade durant la Commune, lecteur assidu de Proudhon dont il s'efforce de propager les idées ; « un dimanche de Fête-Dieu il se permet d'adresser de vives admonitions à son patron parce que ce dernier travaillait à un reposoir. Ailleurs il déclare qu'il ne servira jamais la France »[127]. Rausch séduit Réal par ses convictions, l'initie à Proudhon. Et les voilà tous deux, une nuit de février 1876, collant des affiches — une trentaine — que Réal a copiées de sa belle écriture d'écrivain public sous la dictée de Rausch : elles célèbrent la Commune, prêchent l'abolition de l'autorité, de la propriété : « Vive la Révolution sociale ! A bas tout ce qui ne produit pas et qui consomme ! Vive la République sociale ! »[128]. La cour d'assises de la Loire les condamne à quatre ans de prison et 50 F d'amendes. Je ne sais ce qu'est devenu Rausch, mais on retrouve Réal à Roanne, écrivain public et tisseur, ardent militant lors de la grève de 1882 ; et définitivement conquis à l'anarchie : secrétaire du groupe *Le Revolver,* il est inculpé pour une explosion de dynamite en 1884, mais

125. J. Maitron, *op. cit.,* t. V, p. 86.

126. *La Gazette des Tribunaux,* 5 avril 1876, audience de la cour d'assises de la Loire, 30 mars 1876.

127. *Ibid.,* : biographie de Rausch, curieuse personnalité.

128. *Ibid.* : larges citations d'une de ces affiches dont l'original ne nous est pas parvenu : « Il faut que chaque commune se gouverne elle-même. Tous les administrateurs, depuis le président de la République et les ministres jusqu'aux plus petits fonctionnaires, sont des fainéants. Vive la Révolution Sociale ! A bas tout ce qui ne produit pas et qui consomme ! Vive la République Sociale ! Peuple, sais-tu ce que c'est qu'être gouverné ? C'est être espionné, toisé, patenté, timbré ; et à la moindre réclamation, au moindre mot, être arrêté, emprisonné, jugé et fusillé. Nous ne voulons plus d'armée, plus de frontières ! Nous abolirons l'autorité dans l'Etat, dans l'Eglise, dans l'argent, dans la terre ! Plus d'exploitation du prolétaire ! Electeurs plus d'impôts ! » Cette affaire est intéressante parce qu'elle montre l'emprise des idées proudhoniennes et comment se faisait leur diffusion. Des épisodes comme celui-ci permettent de mesurer de façon concrète l'influence réelle de Proudhon sur les travailleurs.

relâché, faute de preuves. Noté comme « très intelligent », il rédige pour les groupes révolutionnaires de nombreux rapports et tracts [129].

Ces biographies, la dernière surtout, nous montrent comment une insubordination d'abord élémentaire et individuelle peut se transformer en une véritable conscience et un engagement de militant ; elles éclairent, très incomplètement certes, la mutation du révolté en révolutionnaire. Dans tous ces cas s'affirment des tempéraments, des mentalités de type libertaire, affranchis ou hors-la-loi. Le heurt avec la société se produit précocement ; la répression, bien loin d'étouffer, joue un rôle d'excitant, et singulièrement l'affrontement avec la justice.

L'autre variété de meneurs patentés est typiquement parisienne. Elle a des couleurs infiniment moins sombres, évoquant, plus que le monde d'Eugène Sue, ou de Zola, celui de Sébastien Mercier, ou de Monsieur Nicolas : l'univers plus riant des petits ateliers parisiens. La capitale est, en effet, le royaume de l'ouvrier « passant », cabaleur, gagnant bien, dépensant davantage, joyeux luron fêtant la Saint-Lundi, le verbe haut, la tête près du bonnet, portant d'une boîte à l'autre son humeur frondeuse et revendicante, pour un rien « ramassant ses clous » (ses outils). Les coalitions des ouvriers du cuir, celles de la chaussure, de la sellerie, des tailleurs d'habits, où la présence de nombreux étrangers ajoute une note d'exotisme, des ébénistes aussi, à un moindre degré, etc., sont conduites par de jeunes ambulants, célibataires, rarement nés à Paris, depuis peu à l'atelier ; renvoyés ils recommencent ailleurs. Ainsi, de 1874 à 1889, on retrouve Bergès, tanneur puis sellier, dans une demi-douzaine de grèves successives : « il se met toujours en avant pour ces sortes de choses » [130] ; il formera, vers 1887, le groupe révolutionnaire (tendance anarchiste) « la sellerie militaire », avec Lemaitre et Mauras, comme lui acharnés contre les « exploiteurs » [131]. Un des leaders de la grève des métallurgistes, chez Cail, en 1881, est un vrai « Sublime » : Conrard, Jules, ajusteur-mécanicien, né à Metz, a 47 ans ; veuf, père de trois enfants, il loge en garni et, en un an, il a déménagé trois fois, laissant à chaque fois des dettes. « Cet individu, qui ne travaille que quatre ou cinq jours par semaine, est un ivrogne incorrigible qui a laissé... de nombreuses dettes, un peu partout où il a passé... On le dit prêt à tout pourvu qu'on lui paye à boire » [132]. En 1888, la grève des ébénistes est dirigée chez Jeanselme par « une quinzaine de nouveaux qui n'étaient dans la maison que depuis trois

129. Arch. dép. Loire, diverses pièces.

130. Arch. préf. pol., B A 167, pièce 8, rapport de police du 31 janvier 1875. En 1874, embauché chez Hénant depuis quinze jours, il demande au contremaître une augmentation, est renvoyé ; en 1875, chez Tavernier, même scénario ; on le retrouve en 1881, 1883, 1887, 1889, véritable irréductible, agissant, en général, hors de la chambre syndicale, qu'il juge trop molle.

131. Arch. préf. pol., B A 175, diverses pièces.

132. *Ibid.*, B A 169, rapport de police du 21 mai 1881. Conrard est à la tête de la commission de grève et membre actif de l'Union des mécaniciens.

semaines environ », chez Lincke, par Midy, un Belge embauché le premier du mois, Pira, son cousin, ancien de trois mois ; chez Krieger, par Guyon, excellent ouvrier passé en un an chef d'équipe pour ses talents et qui jouit au faubourg Saint-Antoine d'une grande popularité : partisan de la grève générale, membre du groupe « Les Egaux », il a peuplé la « Citadelle » (ainsi dénomme-t-on Krieger) d'anarchistes dits « les Pieds-Plats », joyeux compagnons qui ont « l'habitude d'empiler les marchands de vin qui leur font crédit » ; ceux-ci se retournent vers Guyon, que la direction oblige à payer, ou à partir ; ce qu'il fait [133].

A ce type, héritier du *Sublime* et plus encore du *Fils de Dieu* — « âme d'un atelier, écrit Denis Poulot, « il a une énergie farouche pour tout ce qui touche aux droits » [134] — appartient René Michaud, qui en a évoqué le comportement et la psychologie dans son autobiographie, inestimable témoignage sur le Paris ouvrier du début du siècle. Enfant de la Cité Jeanne d'Arc, Michaud s'initie à la fabrication de la chaussure dans d'innombrables boîtes du 13ᵉ, notamment : « Ce n'était pas encore l'époque de la sécurité, de l'enracinement. A de nombreux jeunes de mon époque, la notion d'ancienneté faisait horreur. Les anciens, pour nous, c'était toute la meute des médiocres, des pusillanimes ; les chiens couchants du patron. Nous, nous étions les derniers nomades du travail industriel et le nombre de boîtes par lesquelles je passai tour à tour, mon *turnover,* me ferait qualifier par quelque docte psycho-sociologue d'individu pathologiquement instable... Mais puisque rien ne réglementait l'apprentissage, il fallait bien y substituer l'initiative... ». Et il ajoute : « Dans toutes les boîtes où je passai, je fus parmi les premiers à prêcher la révolte » [135].

Ce type, Jacques Valdour le retrouve, mais assagi, stabilisé, après la guerre, « de la Popinqu'à Ménilmuch » [136]. Il subsiste encore, de nos jours, dans les ateliers de Belleville où Louis Chevalier décrit « l'ouvrier, qui prétend façonner à sa manière sa pièce, son labeur, ses horaires, sa vie, et qui voit dans la grande usine, avec le pointage, l'embrigadement, la chaîne, les chefs d'équipe, le bruit, une déchéance et une sorte de bagne » [137]. Eternel irréductible, porteur d'une lointaine, profonde tradition d'indépendance, il est un des fondements de l'esprit libertaire.

3°) Le meneur de plus longue durée nous achemine vers *le militant* de style moderne. Trois traits le caractérisent : continuité de l'action [138], impor-

133. Arch. préf. pol., B A 168, pièce 7, rapport de police du 2 novembre 1888.
134. D. Poulot, 1872, p. 105.
135. 1967, p. 94.
136. 1924.
137. 1967, p. 39.
138. De « militant », *Littré* ne connaît que l'adjectif : aujourd'hui, note-t-il, celui-ci s'emploie au sens laïque : luttant, agressif... *Robert* donne deux exemples d'emploi comme substantif, tirés l'un de Malraux, l'autre Aragon. Mais nos dictionnaires retardent : le terme est employé couramment fin 19ᵉ début 20ᵉ siècle : il suffit de feuilleter

tance accordée à l'organisation, affirmation d'une conscience de classe. Pour lui, la grève n'est qu'un épisode — souvent capital, d'ailleurs, dans son initiation ou sa percée [139] —, un aspect, un moyen, plus ou moins prisé selon qu'il privilégie la voie économique ou politique, d'une lutte plus vaste et multiforme. Le champ embrassé ici serait très large : non plus seulement les « meneurs de grève » mais toute l'armature humaine du mouvement ouvrier durant vingt ans ; il dépasse le cadre de notre propos ; aussi nous ne le décrirons pas pour lui-même, mais dans la mesure où il interfère avec la grève : mais quel leader ouvrier n'a pas eu à l'affronter ?

L'absence, ou du moins la faiblesse, de cadres institutionnels, de structures de protection et d'accueil, rendent la durée très difficile. Ni les syndicats, ni les partis naissants ne fournissent encore d'échappatoire. Imprégnés de l'idéal de la démocratie directe, hantés par la crainte du despotisme, les premiers répugnent à se donner des permanents ; les mandats sont soigneusement limités, dans le temps, la rééligibilité souvent interdite [140] ; les indemnités prévues sont plus que modestes : 100 à 120 F par an au maximum [141], sauf

Maxime Leroy, 1913. Le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français,* t. I, p. 23, souligne l'importance de la durée pour la définition du militant : « Ainsi se dégage lentement et péniblement dans les colonnes de ce *Dictionnaire,* la notion de militant ouvrier. Un militant, ce n'est pas l'ouvrier qui prend part occasionnellement à un mouvement, qui accepte une seule fois des fonctions temporaires dans un organisme plus ou moins stabilisé. Militantisme est synonyme de continuité. »

139. La grève a souvent été le premier révélateur, la première occasion de prise de conscience. Il faut citer encore R. Michaud (1967, p. 71 et *sq.*) pour lequel la grève des usines Panhard-Levassor en 1917 marque le début de la vie militante : « La vue des ouvriers et ouvrières de « Panpan » descendant les avenues d'Ivry et de Choisy en clamant leurs revendications me fit grosse impression. C'était mon premier contact sérieux avec la révolte ouvrière, mon premier pas dans l'action collective. Le choc fut révélateur. Je me sentais concerné... C'est en 1917 que, pris dans l'action collective, je fis ma première grève ! C'est une date qui marque dans la vie d'un militant ! » De même pour Jean-Baptiste Calvignac qui commence ainsi ses « Mémoires » : « D'abord, pour moi, le nouveau Carmaux commence à la grève des ouvriers mineurs de 1869 » et d'en faire un long récit : 1963, p. 123. Et encore pour Léon Jouhaux qui insiste sur le rôle des grèves à la manufacture d'allumettes, où travaillent son père et sa sœur, puis lui-même, dans son éveil : « Les grèves et les maladies... m'avaient jeté dans la grande armée des exploités » ; 1964, p. 91. D'autre part, la grève est, pour beaucoup de militants, le banc d'essai, le premier coup d'éclat qui les révèle. Nous voyons surgir Basly dans la grève de 1880, Tortelier dans celle de 1888, Marius à Bessèges, la même année, Ludovic Ménard, dans la coalition de 1890, etc.

140. La plupart des statuts de syndicats font de la non-rééligibilité une règle. *Cf.* M. Leroy, 1913, p. 163 : contre les tendances centralisatrices et jacobines, prévaut l'idée d'une « organisation collective anonyme ». Cependant, Leroy note, au début du 20e siècle, une évolution vers l'institution de véritables administrateurs permanents : t. I, p. 148-149.

141. Les délégués confédéraux de la C.G.T. reçoivent une indemnité ; seuls le secrétaire et le trésorier touchent un traitement fixe : 250 F par mois en 1904, 300 F en 1912, chiffre élevé supérieur à ce que pouvait gagner un bon ouvrier parisien très qualifié.

chez les mineurs qui, très tôt, font de leurs leaders des fonctionnaires rétribués [142]. Et le socialisme, s'il dispense à ses fidèles quelques menues prébendes, notamment dans les fiefs municipaux (Commentry, Vierzon, Roubaix surtout) [143], ne permet guère aux prolétaires d'atteindre à la députation [144]. Avant 1914 (et à plus forte raison avant 1890) on ne saurait parler de « carrière militante ».

Dans ces conditions, la véritable persécution qui frappe les meneurs entraîne une usure rapide : un lustre, au maximum une décade de vie militante sont une bonne mesure, au bout de laquelle il faut se soumettre ou se démettre. Ainsi voit-on disparaître sans laisser de trace, se perdre à tout jamais, des ouvriers qui, pendant plusieurs années, ont conduit le combat. Quelques cas de longévité existent cependant.

Ils supposent, outre un tempérament et une conviction exceptionnelle, une certaine indépendance économique. La sécurité que confère une haute qualification, liée, la plupart du temps, à une forte mobilité géographique, fonde la persévérance des métallurgistes, verriers, porcelainiers, travailleurs du bois, du cuir, du livre, etc. La plupart de ceux qui, nés à la vie militante à la fin du Second Empire, reviennent à la charge, passée la tourmente, et animent le mouvement ouvrier jusqu'à la relève d'une nouvelle vague en 1878-1880, parfois au-delà, sont gens de métier, instruits, libre-penseurs, férus d'organisation et d'écriture, souvent amateurs de candidatures ouvrières. Les métallurgistes Loenger, Brosse, Robertson, Victor Delahaye, etc., les porcelainiers Baudin (Vierzon), Boudard (Limoges), à Paris, Chausse, ébéniste, militant jusqu'à sa mort (1850-1935), Loth, ouvrier sur bois, Brébant, facteur de pianos, etc., illustrent cette catégorie. Parmi les anarchistes de longue durée, beaucoup sont des professionnels bien qualifiés : tels Tortelier, menuisier, Bernard, serrurier, Willems, Couchot, Duprat, tailleurs, etc. Et si Ludovic Ménard peut, jusqu'à sa mort, conjuguer avec son métier les activités militantes qu'a décrites F. Lebrun, c'est que la profession de fendeur d'ardoises s'exerce à la tâche, de façon très indépendante, sans horaires fixes, à l'abri d'une équipe protectrice et solidaire.

La grande industrie n'autorise guère de tels partages : elle brûle les rebelles, leurs ferme ses portes, trouvant aisément à les remplacer. La seule solution consiste à fuir hors de la condition ouvrière : vers la boutique, le

142. Du moins dans les mines du Nord-Pas-de-Calais, de style trade-unioniste. Dès 1883, Basly est appointé à 150 F par mois ; et Lamendin de même en 1889 ; la fille de Lamendin, Adèle, touchait en outre 150 F par mois comme employée : *cf. A.P.O.*, t. I, p. 380, 385.

143. A ce sujet, *cf.* C. Willard, 1965, p. 237, note 6 ; statistique des employés de mairie et des militants cabaretiers.

144. Avant 1893, on ne peut guère citer comme députés d'origine ouvrière que Camélinat, Basly, Baudin, Lachize... Même après cete date, la carrière politique est peu ouverte aux ouvriers : *cf.* l'étude de Mattéi Dogan, 1967 : en 1893, il dénombre 5 % de députés d'origine ouvrière ; en 1919, 10 %.

petit commerce, asile — et rêve — des travailleurs. Chassés des usines, les militants impénitents se font vendeurs de journaux (Basly, Fevez, Fauviaux) [145], colporteurs (Dormoy, Mélin et Baudelot, Sourdeau...) [146], artisans, principalement cordonniers ou coiffeurs, dont les échoppes demeurent de véritables clubs politiques [147], petits commerçants, dans les pays miniers surtout [148], et,

145. Etienne Basly, né en 1854 à Valenciennes, mineur, renvoyé par suite d'une grève à Denain en 1880, expulsé de la maison de coron qu'il occupait avec sa femme et ses quatre enfants, se réfugie dans un petit logement « où la misère le presse bientôt. Il se mit pour vivre, à vendre des journaux dans les corons ; les mineurs lui en achetaient par considération, même ceux qui ne savaient pas lire, mais à la longue la vente faiblit, et la misère revint poignante » : Arch. dép. Nord, M 626/11, pièce 105, com. pol., 8 avril 1883. Clément Fevez, né en 1845 dans la Meuse, serrurier-poêlier à Roubaix, militant socialiste, puis anarchiste, meneur de grève en décembre 1882, se fait colporteur après son renvoi : vendeur de fil et d'épingle, il diffuse en même temps dans les campagnes les livres et brochures socialistes, des années durant : Arch. dép. Nord, M 154/59, pièce 24. Elisée Fauviaux, né en 1852, en Belgique, est d'abord instituteur libre dans une école de la Compagnie de Bully-Grenay ; révoqué pour mauvais esprit, il se fait vendeur de journaux sur la voie publique. Sera expulsé à la suite de la grève d'Anzin (1884).

146. Jean Dormoy (1851-1898) d'abord métallurgiste à l'usine Saint-Jacques de Montluçon, « a été renvoyé parce qu'il faisait de la politique dans les ateliers. Depuis cette époque, il vend de l'huile. Pour cela, avec une voiture à bras, il va de rue en rue et de village en village » : Arch. dép. Allier, U, affaire Dormoy, 1883, pièce 71, Proc. Rép. 8 février et 26 avril 1883. *cf.* aussi *Correspondance Engels-Lafargue,* t. I, p. 112-113, lettre de Lafargue à Engels, 28 avril 1883. Condamné à six mois de prison par la cour d'assises de Moulins, Dormoy, à sa sortie de Sainte-Pélagie, s'installe comme cordonnier à Montluçon. Charles Mélin, né en 1854, et Léon Baudelot, né en 1835, tous deux tisseurs à Reims, responsables du groupe collectiviste « La défense des travailleurs », renvoyés de tous les tissages, à la suite des grandes grèves de 1880, s'associent et se font marchands de légumes et acheteurs de peaux de lapins, tout en continuant par ce biais une active propagande. Mais, tombés dans la misère, ils quittent Reims pour Paris. Mélin est d'abord garçon de café ; on lui prête, dans son amertume, le dessein d'assassiner Jules Ferry ; très inquiet, le groupe socialiste de Reims lui demande de ne pas le faire et lui envoie quelque argent ; il entre au *Cri du Peuple* pour 150 F par mois ; il tombe gravement malade (fièvre typhoïde) ; sa femme le rejoint, puis Baudelot, tout à fait misérable lui aussi. On perd leur trace. Sources : Arch. dép. Marne, 30 M 39, 30 M 72 et divers. Sur Sourdeau, *cf.* D. Halévy, 1901, p. 40-41. Renvoyé pour son rôle dans les grèves de 1882 à Montceau, il s'installe coutelier-marchand de vin. « La Compagnie mit sa boutique en interdit, et personne n'osa y entrer. Sourdeau vécut excommunié dans cette ville où il avait tant d'amis... Pour gagner son pain, il alla vendre ses couteaux au loin, dans les foires de campagne. Il revenait chaque soir : c'était l'heure où les plus hardis glissaient jusque chez lui, pour lire les journaux de Paris et causer de l'usine ».

147. Dans la petite industrie, le militant cherche à se mettre à son compte, comme Baudin, devenu fabricant de poteries à Vierzon. Mais les deux professions refuges sont la coiffure et la cordonnerie, qui semblent exiger peu d'apprentissage. Ce n'est nullement fortuit si les cordonniers ont la réputation d'être des « révolutionnaires » notoires ; c'est qu'ils sont souvent des rebelles auxquels l'alène et le tire-pieds assurent enfin l'indépendance. Dans toutes les communes industrielles, leurs échoppes sont des salons de lecture socialistes et des centres de discussion. Citons : Georges Féline à Vierzon, Léon Lefebvre à Dorignies, éternel conspirateur, Henri Mercier, à Trélazé, qui baptise son échoppe « L'Arche de Noé anarchiste », etc.

notamment dans le Nord, cabaretiers (Charles Bonne, Basly, Carrette, Lepers, Delory, Lefebvre d'Amiens, Deparis à Roanne, Treich à Limoges, Yzamblin à Paris, etc.) [149]. Le cabaret, ce « parlement du peuple » (Balzac), est aussi son salut.

Dans tous ces cas, ce qui compte, c'est la cohésion du « milieu », capable de protéger, de faire vivre, de soutenir moralement des meneurs reconnus comme des chefs : milieu professionnel, mais plus encore, communautés locales, moins les grandes villes où l'individu oscille et se perd [150], que les sites industriels isolés, où la résistance à l'usine revêt des formes de lutte quasi féodale. Les meneurs, véritables coqs de village, par le prestige, y prennent appui sur des structures permanentes, prêtes à les accueillir sur des positions de repli. Chaque grève met en branle un premier et un second plan que relient d'étroites solidarités économiques (rôle des magasins patronaux) et familiales. Parfois même, les vrais leaders sont hors de l'usine : ceux qu'elle a évincés et qui, recasés dans les activités tertiaires, faisant souvent figure de petits notables, mènent contre elle un combat qui évoque, à certains égards, celui, obstiné, des *Paysans* de Balzac contre les nouveaux propriétaires issus de la Révolution.

De tels noyaux militants existent autour des mines, d'une stabilité toute rurale, et particulièrement dans la France méridionale et républicaine, où la tradition politique accuse encore les oppositions. A Bézenet, en 1878, Gidel-Parent, contremaître mineur, dont la femme tient un cabaret, Cluze, bottier, Gazet, cordonnier, Philippon, boulanger, sont les piliers de la coalition ; les trois premiers prêtent leurs boutiques pour les réunions, le dernier distribue du pain [151] ; à Doyet, l'adjoint au maire Fondard, ex-maître d'école retiré qui a pris un commerce de charbon, organise les quêtes [152]. A Decazeville,

148. A Decazeville, Jean-Pierre Blanc, né en 1847, ex-mineur, devenu représentant de commerce, est secrétaire de la chambre syndicale des ouvriers mineurs en 1885, et les ouvriers lui demandent en 1886 de prendre la tête de la délégation gréviste.

149. Sur les cabaretiers militants, dons le rôle a beaucoup frappé les contemporains, *cf. Le Temps,* 20 octobre 1890 : « Les cabaretiers socialistes. A propos des Congrès ouvriers du Nord ». Le journal cite Delcluze, Salembier à Calais, Delory à Lille, Carette à Roubaix, rappelle que Basly tint estaminet à Denain : « Presque toujours ce cabaretier a été ouvrier ou petit employé dans une usine, dans une mine de la région ». Jules Huret, 1897, décrit à Roubaix les établissements de Branquart (p. 71), de Carette (p. 77, la « Brasserie humanitaire »), de Lepers (p. 80). L'*Ermitage* de Basly a servi de modèle à l'*Avantage* de Rasseneur, dans *Germinal* qui fournit toute une palette de cabarets : outre l'*Avantage,* le *Bon-Joyeux,* le *Volcan,* la *Tête-Coupée,* le *Progrès,* le *Saint-Eloi,* etc. Mais le cas du Nord n'a rien d'exceptionnel : à Bessèges, sur quinze cabaretiers, huit sont des exclus de la mine ; *cf.* M. Perrot, 1959 *b,* p. 236. Dans les municipalités dominées par les compagnies, les cabarets sont l'épicentre de la résistance.

150. Dans les quartiers populaires des grandes villes, notamment à Paris, l'instabilité est extrême, tant pour les individus que pour les commerces : c'est ce que semble indiquer diverses études encore inédites fondées sur le dépouillement systématique des calepins du cadastre et des listes électorales.

151. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 10, rapport de police, 28 juin 1878.

152. *Ibid.,* pièce 26.

Establi, négociant, Barbès, dont le débit est le rendez-vous des forgerons, jouent le même rôle [153]. A Montceau-les-Mines (1878), Guenot, fabricant de liqueurs, Baudier, chapelier, 39 ans, ex-employé au chemin de fer de Lyon et « renvoyé pour son indiscipline et ses réclamations incessantes », Robin, 40 ans, forgeron, Petitgras, 38 ans, courtier en librairie, appuient les jeunes mineurs, moteurs du mouvement ; Boyeau, coiffeur, rue Centrale, et Palat, 25 ans, marchand de vins à Blanzy, abritent les permanences dans leurs boutiques, où trône le buste de la République coiffée d'un bonnet phrygien [154]. A Sainte-Florinne (Haute-Loire), Fombel, marchand de journaux, assure le secrétariat du syndicat des mineurs et dirige la grève de 1884 ; Rétoret, cabaretier, Boubon, marchand d'allumettes, un conseiller municipal nommé Gasquet, complètent l'état-major [155]. A Nœux-les-Mines, Charles Demiselle, dit Jules Simon, cabaretier, est considéré comme le principal inspirateur du conflit et condamné à dix-huit mois de prison [156]. Situation identique à Tarare, lors de la grève des pelucheurs en velours (12 octobre 1871-3 janvier 1872) dont le comité siège chez le cafetier Serre : « c'est là le refuge de tous ces individus qui, au nom de la liberté, proposent les idées les plus contraires au bien-être public » [157] ; à Cours, en 1889, où Brivet, l'épicier, assure les fonctions de trésorier du syndicat [158]. Le fichier de police de Bessèges (1886) nous a permis l'analyse précise des diverses strates d'un milieu militant ; commerçants et artisans y entrent pour 35 % [159]. Et cette coupe a, je crois, valeur d'exemple.

A l'abri de tels remparts, peuvent s'épanouir de puissantes individualités aux allures de chefs, parfois de héros. Tel Maillard, initiateur du mouvement contre le travail à la tâche dans les mines de la Sentinelle, en 1883, que ses camarades acclament et protègent des gendarmes [160]. Tel, surtout, Henri Marius, animateur des mineurs du Gard dans les années 1880-1890 et sans doute au-delà. Né à Bessèges en 1859, de père inconnu, il y revient après son service militaire, s'y marie à vingt et un ans avec une jeune veuve qui lui donnera deux enfants. Son degré d'instruction est médiocre ; les billets de sa main, dispersés dans les archives, sont maladroitement rédigés. Il supplée à cette carence par son intelligence, son audace et une inlassable activité. Ce petit homme — 1,54 m, blond, pâle hâlé, visage maigre, buvant peu, agissant de sang-froid » [161] — a un grand rayonnement. Il transforme les mines de Lalle, où il travaille, en centre de résistance, y regroupant tous les exclus. Secrétaire

153. *Ibid.*, B A 186, rapport de police, 19 mars 1878.
154. *Ibid.*, et Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 23, diverses notes de police sur ces militants.
155. Arch. dép. Loire 92 M 22 et Arch. dép. Puy-de-Dôme, M 045-56, pièce 12.
156. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 30, rapport de police, 14 juin 1877.
157. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871, rapport de police au préfet, 19 décembre 1871.
158. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1890.
159. M. Perrot, 1959*b*.
160. Arch. dép. Nord, M 626/11, diverses pièces.
161. Arch. dép. Gard, 6 M 1414 (1).

de la chambre syndicale des travailleurs réunis de Bessèges, puis de celle des mineurs fondée en 1887, il organise de nombreuses réunions révolutionnaires. « Préconisant la grève ainsi que la révolution sociale en faisant appel à tous les moyens violents. Homme actif, entreprenant et ayant un certain ascendant sur une grande partie des ouvriers », dit de lui une note de police de 1887 [162]. Il mène la grève de 1887, fait de la propagande pour la journée de huit heures. Au printemps 1890, il organise le chômage du 1er Mai dans le bassin houiller ; en termes vifs, il présente au directeur, Mauvau, les revendications ouvrières : il menace de « faire sauter la tête du patron ». On le renvoie, mais à cette nouvelle, les mines de Lalle s'immobilisent, puis tout le bassin ; la grève s'étend aux métallurgistes et même aux fileuses d'Alais ; touchant plus de six mille travailleurs. Un mandat d'amener est lancé contre Marius qui se terre : « l'inculpé se cacherait dans la montagne boisée qui domine Lalle ; là il reçoit les journaux et donne des ordres. Quelques grévistes sont chargés de veiller à sa sécurité et lorsqu'un danger quelconque paraît le menacer, Marius se réfugie dans de vieilles galeries de mine abandonnées où il se terre comme un lapin. Lorsque la nuit est venue, il se retire chez un ami pour dormir en ayant soin de ne pas coucher deux nuits de suite dans la même maison. Il s'aventure quelquefois sur les routes et même dans les rues, mais alors, il est précédé et suivi de sa « garde » et d'émissaires qui fouillent le terrain ; on dit même qu'il porte une fausse barbe et s'affuble de manière à être méconnaissable » [163]. Il tient en échec la police qui va jusqu'à promettre une prime pour son arrestation. Est-il livré ? On l'arrête dans les rues d'Alais quelques jours plus tard. A sa sortie de prison, un cortège l'attend et l'escorte en chantant « La Marseillaise ». Comment ne pas songer à Jean Cavelier, au mas Soubeyran ? Toute une tradition cévenole de rébellion, de résistance à l'oppression sous toutes ses formes, s'incarne en cet héritier des Camisards, prenant tout naturellement le chemin du « désert ».

Sans avoir ce panache de maquisard, Rondet dans la Loire, Basly, Lamendin dans le Nord, Calvignac à Carmaux, Ludovic Ménard à Trélazé..., exercent des années durant leur magistère. L'institution syndicale, ajoutant sa pesée à la protection du milieu, allait engendrer ces permanents qu'exècre le syndicalisme révolutionnaire et qui, triomphants au second âge du syndicalisme, transformeront complètement la nature et la fonction de la grève.

Resterait à préciser l'idéologie des meneurs. Mais elle est difficilement séparable de l'étude d'ensemble du mouvement, qu'elle informe autant qu'elle l'exprime. Tous les courants sont représentés. Les syndicalistes réformistes sont partisans de l'association, de la négociation, des voies légales : tel « Monsieur »

162. *Ibid.*, com. pol. Bessèges, 4 mai 1887.

163. Arch. dép. Gard, 14 M 447, com. pol. Bessèges-préf., 7 mai 1890. Le commissaire se pose le problème de sa capture : « Il faudrait réunir un personnel nombreux et faire le siège de la montagne où il se cache dans la journée. Ce serait lui faire une auréole... J'ajoute que j'ai promis une prime de 100 F au sieur Rouveynal, garde particulier de Lalle, s'il faisait arrêter Marius ».

Rondet, les dirigeants de mines (Basly, Lamendin) ou de la métallurgie (Criquelion, Doyet, Lagache) du Nord, nombre de responsables parisiens, séduits par le possibilisme. Leur comportement, leur langage pondéré, leur mise soignée, leur habitude de la discussion, tant avec les patrons qu'avec les autorités (Rondet a « des relations suivies avec la Préfecture » et n'hésite pas devant les ministères) [164] en font des hommes d'ordre et de gestion ; ils préfigurent les leaders de l'avenir. Ils deviendront des notables auxquels on élèvera des statues et on dédiera des rues.

Les « politiques », pour lesquels la grève n'est souvent qu'un moyen de promouvoir le parti, se rencontrent parmi les premiers adhérents des partis socialistes, soucieux avant tout de faire entendre un langage nouveau : tels les militants guesdistes du Nord, de Roanne, de l'Allier (Dormoy en est le type), les blanquistes Lachize (Lyon), Baudin à Vierzon, Boulé ; Emile Chausse, qui fut adhérent à la première Internationale et qui sera conseiller municipal socialiste de 1893 à 1935, etc. Pour tous ceux-là, la grève constitue un épisode initial à l'aube d'une existence de plus en plus liée aux structures politiques.

Mais l'idéologie dominante de nos meneurs — instinctive et fruste chez les épisodiques, plus élaborée chez certains qui se revendiquent ouvertement de l'anarchie — est résolument libertaire. Haine des exploiteurs, apologie de la violence, refus de la duperie politique, exaltation des formes proprement ouvrières de lutte, et, principalement, de la grève, croyance en une révolution prochaine, sont, du moins après 1880-1882, les traits d'un langage commun au plus grand nombre. Le parlent avec une intensité particulière les militants de Lyon, centre d'anarchie : le serrurier Bernard, les cordonniers Bordat, Baguet, Dejoux, Courtois, les mécaniciens Crestin, Tricot, etc. [165] ; à Paris, les cordonniers Raoux, Leboucher, les selliers Bergès, Lemaître, Mauras, Mercier, les tailleurs Willems, Couchot, Duprat, les menuisiers Tortelier, Raimond, Franchet, etc. ; et les militants du Gard, et ceux de Trélazé, tant et tant d'autres. Tous ces hommes ont joué un rôle très actif dans les grèves qu'ils considèrent comme un moyen essentiel d'éducation, et dans l'élaboration du projet de grève générale. Le syndicalisme d'action directe ne constitue pas encore la « doctrine officielle » du mouvement ouvrier français : il en est déjà la respiration.

164. Sur Rondet, *cf.* Arch. dép. Nord, M 626/11, pièce 109, et pièce 33 et *ibid.*, M 595/13, pièce 14. Tous ces textes insistent sur le rôle modérateur de Rondet.

165. Beaucoup de ces militants, qui ont conduit les principales coalitions en 1882-1883 à Lyon, sont condamnés dans le procès des anarchistes de 1883 ; *cf.* J. Maitron, 1951, p. 154.

CHAPITRE IV

Méthodes de grève

Les ouvriers d'aujourd'hui disposent d'un arsenal relativement varié de méthodes de grève, progressivement mises au point, qui visent à l'efficacité maximum



22. Répartition des grèves selon le nombre d'établissements touchés de 1871 à 1890

aux moindres frais : grèves d'avertissement, tournantes, perlées, sur le tas, débrayages, etc., et, tout récemment, grèves « thromboses »[1]. Ils limitent soigneusement dans le temps l'arrêt de travail (d'où la très faible durée moyenne des grèves contemporaines) et n'usent de la grève générale qu'avec une extrême prudence. Celle de Mai 1968 semble avoir échappé en grande partie au plan des centrales syndicales, même si elles ont employé leur autorité à ratifier le désir de la « base ». Moyen de pression, plus que mode d'expression, la grève fait l'objet d'un calcul d'état-major où interfèrent des considérations économiques, politiques, sociales, etc.

Vers 1880, la grève est infiniment plus simple et fruste : avant tout désertion collective de l'atelier et pour une durée indéterminée. 63 % des conflits recensés entre 1871 et 1890 appartiennent à cette catégorie et ne concernent qu'un seul établissement. Pourquoi cette situation ? D'abord, parce que les grèves subites, dont on sait l'importance à cette époque, échappent à toute prévision. Ensuite, parce que la réflexion stratégique sur les modalités d'abandon du travail est encore peu poussée ; elle s'intéresse, lorsqu'elle existe, à l'espace, plus qu'au temps ; mais si le choix du moment de la grève obéit, sinon au raisonnement prospectif que certains, déjà, préconisent[2], du moins au discernement empirique, affiné par une longue expérience, de la « bonne conjoncture », sa durée est le fruit aléatoire des circonstances et des résistances réciproques[3].

Seul un nombre restreint de grèves (environ 10-15 %) résulte d'un choix, au reste limité à deux options, souvent débattues et soumises au vote préalable[4] : grève partielle (et successive) ou générale (et simultanée). Les raisons d'écono-

1. Sur la variété des méthodes contemporaines de grève, *cf.* H. Sinay, 1966, p. 40 et *sq.* Sur la « grève thrombose », « invention » de la base désireuse de reprendre l'initiative, *cf. Le Monde,* 25 mars 1969.

2. Arch. nat., F 12 4662, Grève des serruriers de Lyon, 1881 : Bernard préconise la formation d'une commission de délégués des grands ateliers pour « connaître jusqu'à quel point le travail presse » avant de déclarer la grève. Les guesdistes, hommes d'ordre, se font les champions les plus insistants de la nécessité du choix réfléchi : *cf.* J. Guesde, *L'Egalité,* 8 janvier 1882 : « avant de suspendre collectivement le travail... les corporations qui voudraient être appuyées dans leur campagne devraient aviser les fédérations, seules en mesure de savoir si le moment est bien choisi, de quels moyens de résistance on dispose, si les chances en un mot sont pour le travail, ou si au contraire, étant donné la situation générale, ce n'est pas au-devant d'un échec sans compensation que l'on va ». Les résolutions des congrès de Reims et de Roanne vont dans ce sens.

3. Je n'ai rencontré durant ces vingt années qu'un seul exemple de grève d'avertissement volontairement limitée à une journée : Arch. dép. Loire, 92 M 28, 37 pièces, grève de 160 mineurs du puits Rigodin à Saint-Chamond, 10-11 juillet 1889 ; les ouvriers déclarent à la direction qu'ils recommenceront dans huit jours s'ils n'ont pas satisfaction.

4. Arch. préf. pol., B A 182 : les employés à la distillation des vins de Paris votent par écrit pour choisir entre les deux systèmes ; deux listes circulent et ils mettent oui ou non selon leur choix. Arch. dép. Gironde, M 1187, pièce 122 : discussion chez les menuisiers en 1877, qui se décident pour la grève générale.

mie, d'efficacité, de sécurité font parfois préférer la première [5]. Mais l'élan revendicatif, le désir de protestation, le besoin de se sentir solidaire, des motifs psychologiques, éthiques, idéologiques, portent vers la seconde : la grève générale est dans l'air du temps.

1. Grève tournante

La « mise en interdit successive » dérive de la « damnation », vieille pratique compagnonnique [6] ; de la « mise à l'index » ou boycott d'une maison récalcitrante, n'appliquant pas les conventions établies, système encore très vigoureux à Lyon [7]. Mais elle en diffère parce qu'offensive et multiple. Elle nous achemine vers la « grève tournante » de type moderne [8].

Le préfet du Nord, qui note la nouveauté du fait dans son département en 1881, la définit ainsi : « ... quelques maisons seulement seraient mises en interdit tandis que les ouvriers des autres établissements se cotiseraient pour faire vivre leurs camarades en grève. De cette façon, à moins d'une entente entre tous les patrons, chacun d'eux serait tour à tour contraint de souscrire aux conditions des ouvriers » [9]. Cette forme est donc économique pour l'ouvrier qui perçoit toujours des secours-grève importants, provenant de caisses de résistance bien garnies et alimentées par les cotisations de ceux qui travaillent. Elle requiert, par ailleurs, une entente et une discipline très fortes : elle est toujours conduite par une organisation syndicale et par une organisation riche. Elle est étroitement limitée aux grandes villes (25 villes pour la période considérée, principalement à Paris (30 % du total) et Lyon (27 %.). « Les prolétaires parisiens, mieux

5. Ainsi les maçons et les menuisiers de Lyon qui avaient d'abord entrepris une grève générale, décident, faute de fonds, de la transformer en grève partielle : *cf.* Arch. nat., F 12 4662, Rhône. De même les maçons de Saint-Etienne en 1881, les ébénistes de Bordeaux, en 1886, qui allèguent la crise (Arch. dép. Gironde, M 1188, pièce 274).

6. *Cf.* E. Coornaert, 1966, p. 274 (17e-18e siècles), p. 282 (19e siècle).

7. La mise à l'index classique est défensive : on interdit de travailler à titre de représailles pour une maison qui n'applique pas le tarif ou d'autres conventions préalablement adoptées. C'est la méthode en usage à Lyon parmi les canuts et employée, par exemple, durant la crise de 1882-1884 si dure pour les soyeux.

8. Les affirmations d'Hélène Sinay, 1966, selon lesquelles la grève tournante est « la nouvelle née parmi les grèves » (p. 36) sont contestables. « Cette récente forme de grève parcellaire », écrit-elle, « constitue en quelque sorte la réplique au travail parcellaire, caractéristique de la société industrielle contemporaine ». Elle date les premières tentatives des années 1955 et surtout 1962-1963. Il est vrai que les formes qu'elle décrit : débrayage d'un secteur géographique (tel atelier) ou d'une catégorie déterminée (les monteurs, ou les fraiseurs) au sein d'une entreprise, sont différentes de la grève tournante telle que nous l'envisageons en ce moment : grève touchant les ateliers les uns après les autres au sein d'une même localité.

9. Arch. dép. Nord, M 619/3, préf.-min., 10 mai 1880 : le préfet attribue cette pratique au congrès de Marseille : « D'après les plans arrêtés au Congrès..., les grèves ne doivent plus prendre un caractère général dans les grands centres industiels ». A vrai dire, le compte rendu officiel du congrès ne prévoit rien de tel.

organisés pour la lutte que ceux des départements ne font qu'à la dernière extrémité des grèves générales. Ils procèdent d'une façon plus méthodique et obtiennent presque toujours de bons résultats par la mise à l'index des maisons qui ne veulent pas adhérer aux tarifs élaborés par les chambres syndicales »[10]. C'est l'instrument favori des ouvriers de métier, travaillant en petits ateliers faciles à repérer et à surveiller : ébénistes, tailleurs d'habits, tanneurs, canuts lyonnais. Il ne convient guère à la grande industrie qui n'en fournit aucun exemple. En conséquence, la grève tournante ne met en branle que de petits effectifs, mais peut s'étirer sur une longue période.

Ces grèves sans risques sont fondamentalement réformistes ; elles ne recherchent pas l'émotion, le spectacle du nombre, l'agitation, mais le résultat. Fort efficaces, elles atteignent du reste un pourcentage de succès exceptionnellement élevé : 72 %. Cette efficacité repose évidemment sur l'exploitation des concurrences patronales. D'où la tactique du choix des entreprises mises en interdit. S'il opère parfois par tirage au sort[11], plus souvent encore, il cherche à isoler systématiquement les grosses maisons[12], dont on sait l'impopularité parmi les petites, toujours prêtes par nécessité ou par calcul, à les lâcher[13]. Contre les « faiseurs de pauvres », selon l'expression lyonnaise, l'union se cimente aisément. La seule parade est le lock-out : il se rencontre effectivement dans 19 % des grèves tournantes, sans compter un grand nombre de projets avortés. Mais lui aussi achoppe sur la débandade des petites entreprises : à Lille, en 1881, lors du lock-out dont la Compagnie de Fives-Lille est l'âme, elles refusent de licencier leurs ouvriers et en profitent au contraire, pour accroître leurs ventes et rafler

10. *La Bataille,* 30 décembre 1883, à propos des grèves des tailleurs et des bronziers.

11. Arch. nat., F 12 4653 et Arch. dép. Isère, 166 M 1, préf.- min. de l'Int., 22 avril 1875 : grève des palissonneurs de Grenoble en 1875 : on tire au sort parmi les vingt-deux ateliers ; Bayoud, puis Charvet, sont désignés. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1879, com. spéc. 22 mars 1874 : chez les teinturiers de Lyon, « après les propositions d'augmentation de salaire, le nom des maisons qui n'accueilleront pas cette proposition sera inscrit sur un bulletin mis dans une urne, et le premier bulletin qui sera extrait de l'urne désignera la maison à mettre à l'index. »

12. Il en est ainsi à Cours en 1875 (Arch. nat., F 12 4653) où les trois plus importantes fabriques de couvertures sont désertées ; à Lyon en 1874 où l'on choisit la plus grosse tannerie, à Roanne en 1882 où l'on cherche d'abord à isoler Bréchard (300 ouvriers, le maître du marché), etc. Dans les grèves tournantes des ébénistes parisiens on s'en prend toujours à Krieger qui fait la loi au faubourg Saint-Antoine ; c'est Cail que les mouleurs désignent en 1882 comme la première usine à mettre en grève.

13. Exemple à Lille, en 1881, lors de la grève des charpentiers et menuisiers, les deux plus gros ateliers, Rouzé et Falc, sont mis en interdit. « En majeure partie les ouvriers travaillent chez les petits entrepreneurs », écrit le commissaire de police, le 4 mai ; et le 8 : « Beaucoup de petits patrons dont le nombre d'ouvriers augmente chaque jour, vont adhérer aux demandes de la classe ouvrière ». Et le préfet de conclure, le 13 mai : « Devant cette situation qui menace d'une façon grave les intérêts des patrons en interdit, et de peur de voir leur clientèle complètement perdue si la grève continuait encore un certain temps, ceux-ci déclarent qu'ils vont être obligés de céder » : *cf.* Arch. dép. Nord, M 619/4.

quelques clients [14]. A Paris, au faubourg Saint-Antoine, les petits patrons ébénistes résistent aux appels de la maison Krieger, la « Citadelle », qu'ils souhaitent couler ; on en signale même qui cotisent à la caisse des grévistes. Enfin, des salariés utilisent cet effacement provisoire des « gros » pour se mettre à leur compte, s'installer [15] ; et en de telles conjonctures, le rêve tenace de coopératives de production renaît. Il y a là un vieux fond de rébellion artisanale contre les monopoles, un refus profond de la concentration qu'on retrouve à tant de pages de l'histoire industrielle française.

Les autorités se félicitent de ce mode de grève infiniment plus discret que le tumultueux abandon en masse : « Grâce à cette organisation savante et raisonnée qui donne de l'espoir à l'ouvrier et lui fournit des moyens d'existence, l'ordre public n'a pas été troublé un instant », écrit le préfet du Nord [16]. Dans une autre occasion, sollicité par les patrons mis en interdit d'engager des poursuites, il s'y refuse parce que le nouveau système lui paraît préférable aux violences d'autrefois ; et le ministre l'approuve [17].

Les patrons, au contraire, redoutent comme la peste cette méthode qui les laisse désarmés. Elle les oblige à l'organisation : caisses de résistance, pactes de solidarité financière, chambres syndicales naissent en cette occurrence. Pour répondre à la grève tournante des retordeurs, le patronat lillois forme le comité cotonnier ; chaque industriel doit verser 0,25 F par broche et par semaine et reçoit, en cas d'interdit, 0,15 F [18]. A Armentières, la construction d'un syndicat patronal du tissage réplique à des coalitions successives [19]... Enfin, les fabricants tentent de faire admettre par les pouvoirs publics le caractère illégal du procédé. Il est intéressant de constater que la loi du 31 juillet 1963 a prohibé la grève tournante (dans le secteur public seulement) comme particulièrement nocive et désorganisatrice [20].

2. La grève générale

Et pourtant, en dépit des avantages matériels de la grève tournante, les ouvriers tendent de plus en plus à lui préférer le procédé du « chômage simultané ». C'est que la première forme, sage et ordonnée, graduée et parcellaire, qui repro-

14. Sur cette importante grève, conduite avec beaucoup de méthode par les fondeurs-mouleurs de Lille, *cf.* Arch. dép. Nord, M 619/3 et M 627/2.

15. Ainsi, en 1881, lors de la grève des ouvriers peintres de Lille-La Madeleine, « un certain nombre d'ouvriers sont devenus patrons, c'est-à-dire, qu'ils travaillent pour leur compte avec quelques ouvriers » : Arch. dép. Nord, M 619/4, com. pol.-préf., 29 avril.

16. Arch. dép. Nord, M 619/3, préf.-min., 10 mai 1880.

17. *Ibid.*, 27 avril 1881. à propos de la grève des menuisiers de Lille.

18. Arch. nat., F 12 4660 (1882).

19. Arch. dép. Nord, M 619/6, pièce 15, com. pol.-s.-préf., 2 juin 1883.

20. H. Sinay, 1966, p. 165.

duit la division des ateliers au lieu de la briser, cette grève sans prestige, sans chaleur et sans faste, les frustre de satisfactions psychologiques aussi importantes que le succès : le sentiment exaltant d'être une force, puisé au spectacle du nombre, le désir d'être ensemble, le besoin de fête qui ne va pas sans la foule et le bruit, inhérents alors à tant de conflits éclatés. D'autre part, la conception libertaire de la grève s'attache moins à son résultat immédiat qu'à son pouvoir révolutionnant et révolutionnaire. Enfin, l'entrée en scène de la grande industrie bouleverse les stratégies trop minutieuses. Toutes ces raisons font que, dans la pratique comme dans la théorie, l'une et l'autre mêlées, la « grève générale » gagne du terrain en même temps que son sens, à vrai dire très flou et susceptible d'acceptions diverses, se modifie. C'est ce changement qu'il nous faut maintenant tenter de décrire et de comprendre [21].

Dans une première période, marquée par un scepticisme affiché à l'égard de la grève, l'expression « grève générale » désigne seulement une technique de cessation du travail caractérisé par la simultanéité : « le même jour, à la même heure » [22]. En théorie, les organisations ouvrières s'y déclarent hostiles : « Bien faire ressortir tout ce que les chambres syndicales ont fait faire de progrès à la question ouvrière sans recourir à la grève », écrit le syndicat des tailleurs de Paris en 1872 ; « combattre les grèves générales pour n'accepter que les grèves partielles, et encore en n'admettant celles-ci qu'à la dernière extrémité » [23]. Puisque la grève est un mal — « l'augmentation de la misère », selon Bonnal, délégué des mégissiers de Paris, au congrès de Lyon [24] — il convient de la limiter.

Toutefois, dans la pratique, le procédé est largement usité, notamment par les corporations du bâtiment : maçons, charpentiers, couvreurs, etc., qui ont besoin de frapper vite et fort au début de chaque campagne [25]. En 1872, où les travailleurs du bois et de la pierre fomentent ensemble 46 % des conflits, les grèves dites « générales » représentent 13 % du total des coalitions, autant en 1876 : le bruit court alors, à Paris, d'une grève générale du bâtiment, suscitée par l'euphorie de l'Exposition universelle et de l'emprunt de la ville contracté dans cette perspective [26]. Il s'agit, en l'occurrence, de grèves générales décidées, de propos délibérés, réformistes en leurs objectifs, et étroitement circonscrites :

21. Dans une bibliographie surabondante, nous signalerons ici seulement, le diplôme d'études supérieures inédit de C. Chambelland, 1953, et R. Brécy, 1969.

22. *Le Cri du Travailleur,* 22/29 juin 1889.

23. *Le Rappel,* 6 novembre 1872 : rapport de la chambre syndicale des tailleurs de Paris en vue de l'Exposition de Lyon.

24. *Congrès de Lyon,* 1878, compte rendu, p. 124.

25. Un chantier, en outre, n'est pas un atelier : la mise en interdit est difficile parce que la main-d'œuvre est trop fluide. Il est plus facile de surveiller la cessation générale du travail.

26. Arch. préf. pol., B A 1406, rapport de police « Céram », 16 juin 1876 : « Il est question, non seulement à Paris, mais à Charenton, à Vincennes, à Maisons-Alfort, d'une grève générale des corporations qui tendent à se manifester avant l'exposition annoncée pour 1878 ».

une profession dans une localité. D'où leurs petites dimensions relatives, le maximum atteint étant 2 500 lors de la grève des charpentiers parisiens (1876).

Hors du bâtiment, la contagion l'emporte sur la décision et provoque des grèves « généralisées » plus que générales, aux frontières indécises puisqu'en partie involontaires, au profil fluctuant. Ainsi, en 1871, partie d'un tissage de Rouen, la coalition en touche vingt autres, dans six communes alentour, effleure les filatures et décuple de volume en quatre jours (350 grévistes le 4 novembre au matin ; 3 600 le 8 au soir) [27]. Scénario classique qu'on retrouve, peu ou prou, dans toutes les grèves de la grande industrie (mines, textile), alors dépourvue d'organisme de décision, invertébrée ; et, notamment, dans la grande vague 1878-1880, de caractère nettement épidémique.

Décision ou contagion, la tendance à la généralisation est, en effet, le phénomène majeur de cette poussée : partout, la base déborde les états-majors : à Paris, en octobre 1879, les menuisiers désertent les ateliers quatre jours avant la date officiellement prévue, comme s'ils n'y pouvaient plus tenir [28]. A Roubaix, en avril 1880, la chambre syndicale dont Charles Bonne, partisan des grèves partielles, est le secrétaire, commence par mettre en interdit deux établissements, mais c'est bientôt une véritable tornade qui emporte 40 000 grévistes, dans quatorze communes et 325 établissements. Le préfet, qui, au même moment, soulignait les progrès de la mise en interdit, remarque que la direction du conflit échappe à la chambre syndicale : « la contagion de l'exemple a entraîné un grand nombre d'ouvriers et la grève s'est généralisée » [29]. Souvent les jeunes jouent dans cet élan un rôle moteur : ainsi à Reims où les rattacheurs sont les premiers en grève, à Troyes où « ce sont les enfants qui ont donné l'exemple » [30]. A Lillebonne, les femmes et les enfants s'insurgent les premiers contre la réduction concertée du salaire par les fabricants de la vallée [31]. Comme si la sensibilité, l'intuition étaient en l'occurrence des facteurs favorables à la propagation d'une onde vibratoire. D'autre part, les cloisons entre professions s'amenuisent. Non seulement elles se mettent en grève en cascade, dans le sillage les unes des autres, fait courant, mais elles tentent de se coordonner. Une chambre syndicale unique regroupe à Reims les diverses spécialités du bâtiment, de même à Grenoble pour la métallurgie ; dans cette ville, s'organise en outre une « chambre fédérale ouvrière » qui devrait avoir pour organe *La Révolution sociale* [32]. Les

27. Arch. dép. Seine-Maritime, M, Grève 1871 (non coté).
28. Arch. préf. pol., B A 180 : des négociations ont lieu en septembre et elles échouent. Le 28 septembre dans une réunion à la salle Lévis où se trouvent 4 330 présents, on prend la décision de grève générale pour le 6 octobre si les patrons s'obstinent à refuser les revendications. Le refus des entrepreneurs étant connu le 1er, dès le 2, la grève est à peu près générale, 10 000 menuisiers abandonnant les chantiers.
29. Arch. dép. Nord, M 619/3, préf. Nord-min., 10 mai 1880.
30. *L'Egalité,* 16 mai 1880, lettre d'un correspondant de Troyes : ces enfants sont les rebrousseurs de bonneterie.
31. Arch. dép. Seine-Maritime, 14 M 1880.
32. *L'Egalité,* 31 mars 1880 ; et Arch. dép. Isère, 166 M 2.

menuisiers parisiens lancent le projet d'une fédération du bâtiment. A Marseille, pour soutenir les marbriers coalisés, se forme une commission regroupant les délégués de tous les syndicats de la ville [33]. A Troyes, brisant les particularismes, les ouvriers convoquent « une réunion générale des corporations en grève » ; selon le préfet, on va « jusqu'à parler de grève générale » [34]. Tandis que triomphe au congrès de Marseille la vieille et grande idée de fédération, les militants profitent des conflits pour souligner la « généralité » du combat : « le mouvement est général en France, partout les ouvriers élèvent les mêmes prétentions que vous » [35]. Mouvement spontané des masses et action réfléchie des militants qui en sont issus confluent pour élargir la conscience ouvrière, et la dimension de ses luttes.

L'idée de grève générale se profile plus particulièrement dans deux milieux différents qui en seront effectivement par la suite les bouillons de culture : mines et bâtiment parisien. On attribue fréquemment au menuisier Tortelier une espèce de paternité en la matière. En fait, il a des précurseurs : dès l'automne 1879, Jules Cazelle, président de la commission de grève des menuisiers, préconise la grève générale corporative : « Nous soulèverons la France tout entière, s'il le faut... Il est possible, même probable, que nos camarades du bâtiment prendront la détermination de cesser le travail. La grève s'étendrait alors à tous les ouvriers du bâtiment : maçons, scieurs et tailleurs de pierre, briquetiers, carreleurs, peintres couvreurs, plombiers, etc., etc. ». En même temps, Cazelle formule la conception qui fonde la grève générale : la puissance des producteurs : « Les patrons s'inclineront devant nous, car nous sommes les producteurs et quand les bras ne se mettent pas au travail, le capital tombe » [36].

En 1880, dans les mines de la Loire, où règne une certaine agitation (2 000 ouvriers du bassin de Firminy ont cessé le travail), « il s'agirait d'une entente entre tous les mineurs du bassin de la Loire et même des mineurs belges et de faire une grève générale, si, dans un bref délai, les compagnies n'adhéraient pas aux demandes qui vont leur être faites » [37]. Dans l'un comme dans l'autre cas, il est question de grève générale corporative, de dimensions variables mais susceptibles d'extension, et plutôt à des fins revendicatives.

Cependant, si la grève fait l'objet d'une revalorisation globale, que nous avons décrite, en haut lieu on la préfère partielle. Le congrès de Reims affirme sa prédilection pour la mise à l'index [38] ; les congrès rivaux de Saint-Étienne et de Roanne concluent à peu près de la même manière qu'en dépit de toutes ses vertus, la grève reste seconde pour l'émancipation des travailleurs ; « il n'y a

33. *Le Rappel,* 16, 17 et 18 juin 1880.

34. Arch. nat., F 12 4656, préf. Aube-min. Com., 7 juin 1880.

35. Arch. dép. Marne, 194 M 10. s.-préf. Reims-préf., 26 avril 1880 : propos de Thierry aux tisseurs de Reims.

36. *Le Globe,* 13 octobre 1879, compte rendu du meeting du Tivoli-Vaux-Hall.

37. Arch. dép. Loire, 92 M 16, pièce 63, maréchal des logis au capitaine de gendarmerie de Saint-Etienne, 29 janvier 1880.

38. *Compte rendu du Congrès de Reims,* p. 51.

de salut et d'émancipation que dans l'union sous l'étendard du Parti ouvrier », selon les possibilistes [39]. Les guesdites, à cette époque, perçoivent les possibilités révolutionnaires de la grève générale : « les grèves générales resteront inféondes tant qu'elles resteront limitées à une localité et à une industrie », peut-on lire dans *L'Égalité* du 2 juin 1880 ; « ce n'est que lorsqu'elles prendront un caractère général et soulèveront toute la masse ouvrière du pays, qu'elles amèneront des résultats positifs » [40]. Mais ils corsettent l'initiative ouvrière de tant de préalables, préoccupés qu'ils sont d'éviter les pratiques « libertaires, donc liberticides », qu'ils la rendent impossible. Au reste, la construction du parti et les soucis électoraux les absorberont bientôt tout entiers.

Les anarchistes paraissent hésiter également. Au congrès régional de Saint-Etienne, à forte coloration libertaire, un métallurgiste, Rodary, préconise « le système des grèves générales solidaires » [41], en l'opposant au bulletin de vote : le thème n'est guère repris. Emile Gauthier déclare aux cordonniers lyonnais « que les grèves n'étaient pas considérées comme moyen d'émancipation efficace par les révolutionnaires anarchistes, mais qu'en attendant de pouvoir s'affranchir en s'emparant des forces de production..., il y avait lieu d'encourager les grèves qui préparent à la lutte et soufflent parmi les masses la haine contre la bourgeoisie et les patrons, en même temps que l'esprit de révolte contre les exploiteurs » [42]. A Lyon, Bernard, notoirement libertaire, esquisse pour les serruriers un plan de grève rationnelle où il est question après avoir réuni informations et fonds, « de commencer la grève partielle en mettant plusieurs des grands ateliers à l'index » [43]. En 1882 et 1883, la grève tournante l'emporte sur la générale dans les professions les plus imprégnées d'esprit révolutionnaire, tant à Paris qu'à Lyon ; et lorsqu'à l'issue d'un de ces conflits, Bayet (cordonnier lyonnais anarchiste) déclare « qu'il fallait s'organiser pour la révolution puisque la grève ne pouvait aboutir » [44], l'opposition des deux termes « révolution-grève » montre que l'assimilation n'est pas faite de l'une à l'autre.

Dans les années suivantes, pourtant, la notion de grève générale prend de la consistance dans les milieux où elle était apparue tout d'abord ; en même temps qu'elle s'infiltre, se vulgarise dans d'autres secteurs, notamment dans le textile. Chez les mineurs, les grèves d'Anzin (1884), celle de Decazeville (1886) à un moindre degré, provoquent de nouveaux progrès de la conscience corporative. A peine la première est-elle commencée, que le syndicat de mineurs de la Loire

39. *Compte rendu du Congrès de Saint-Etienne,* p. 172. « C'est sur le terrain politique, par le vote d'abord, par la révolution ensuite, que se livrera... la grande et décisive bataille qui inaugurera la civilisation socialiste » (p. 173).
40. 2 juin 1880.
41. Arch. dép. Loire, 10 M 78, séance du 7 juin.
42. Arch. nat., F 12 4662, préf. Rhône-min., 18 mars 1883.
43. *Ibid.,* rapport de police, 27 mars 1881 : « Bien que n'étant pas partisan des grèves..., il a ajouté que, pour le moment, la grève était le seul moyen pratique d'améliorer le sort des travailleurs de la corporation ».
44. Arch. nat., F 12 4662. préf. Rhône-min., 18 mai 1883.

tente, par l'intermédiaire du préfet, de faire pression sur le ministre des Travaux publics pour qu'il exerce sa médiation : « que si cette compagnie (Anzin) voulait se montrer trop exigeante, les autres bassins houillers pourraient prendre fait et cause pour leurs collègues du Nord »[45]. Cet espoir soutient les grévistes d'Anzin : début mars, « Basly déclare que si on échoue, il est très possible que le congrès des mineurs réuni à Saint-Etienne... déclare une grève générale de tous les mineurs français »[46]. Le 24 mars, les délégués des treize divisions du bassin réunis à Denain, lancent « un pressant appel à tous leurs frères des départements miniers pour les inviter à prendre, dans le plus bref délai, les mesures nécessaires en vue de la grève générale »[47]. Ce projet reçoit un commencement d'exécution : le 30 mars, à Sainte-Florinne, coin perdu de la Haute-Loire, quatre cents mineurs votent la grève par solidarité : « si la grève était générale en France, les mineurs s'adresseraient à la Chambre des Députés »[48] ; les travailleurs ne présentent de revendications propres que quelques jours plus tard[49]. Mais l'extension en reste là : la réunion des délégués mineurs à Saint-Etienne, le 10 avril, se contente d'un télégramme platonique au ministre de l'Intérieur[50]. Le préfet du Nord estime pour sa part que cet échec aura pour effet, « ce qui n'est pas un mince avantage..., d'empêcher pour quelques années tout essai de grève générale de réussir »[51]. De fait, la grève de Decazeville, dont le retentissement dans l'opinion a été bien supérieur à celui d'Anzin, n'a éveillé chez les mineurs qu'un écho assourdi par les rancœurs héritées. Dans les années suivantes, la Fédération nationale des mineurs de France, minée par les dissenssions entre Nord et Loire, n'a qu'une vie précaire[52] ; on assiste à un repli sur les bassins respectifs et si la grève générale progresse, c'est dans leurs limites : tels les conflits de 1889 (Nord - Pas-de-Calais) et de 1890 (Loire). Au reste, la grève générale des mineurs est résolument réfor-

45. Arch. dép. Loire, 92 M 22, pièce 5, lettre du 23 février 1884, signée Michel Rondet. Au congrès socialiste de Saint-Etienne de 1882, Rondet avait déjà brandi la même menace : « Si la chambre ne vote pas (le projet de loi sur les caisses de retraite), on tâchera alors d'organiser une grève générale, et d'obtenir par la force ce qu'on ne peut pas obtenir par des réclamations pacifiques » : *cf.* Ach. dép. Loire, 10 M 79, pièce 185.

46. Arch. dép., Nord, M 626/17, pièce 429, com. pol. Valenciennes, 2 mars 1884.

47. *Ibid.,* M 626/13, pièce 64, appel du 24 mars 1884.

48. Arch. dép. Loire, 92 M 22, pièce 12, rapport gendarmerie Brioude, 31 mars 1884.

49. Sur cette grève, *cf.* Arch. dép. Puy-de-Dôme, M 045-56 et Arch. nat., F 12 4658.

50. Arch. dép. Nord, M 626/14, télégramme du 10 avril 1884. Les délégués signataires sont ceux de : Loire, Tarn, Puy-de-Dôme, Allier, Aveyron, Haute-Loire, Creuse. Le mot de grève générale n'apparaît pas. Le rôle de Rondet, personnellement hostile à la grève générale, semble avoir pesé, d'où les ressentiments accumulés contre lui et le recul de son influence, dès lors, dans le bassin de la Loire.

51. Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 68, préf.-min., 31 mars. Il ajoute : « C'est un grand service que [la grève] nous aura rendu ».

52. *A.P.O.,* t. I, p. 400.

miste : « un moyen de pression exceptionnel, exercé tant sur les Compagnies que sur les pouvoirs publics et sur le Parlement » [53].

Dans les milieux ouvriers parisiens, elle prend au contraire une coloration de plus en plus révolutionnaire. Ainsi chez les tailleurs, la commission exécutive, en conflit avec la chambre syndicale — le « Sénat », disent les grévistes moqueurs — favorable aux mises à l'index, fait acclamer la grève générale comme instrument d'émancipation du prolétariat [54]. En 1887, diverses corporations, au premier rang desquelles toutes les catégories du bâtiment, appellent à un meeting « contre le chômage » salle Favié ; elles envisagent divers procédés : « sinon, mesures à prendre en vue d'une cessation générale du travail à Paris » [55]. Selon *La Révolte,* 2 000 personnes approuvent cette idée [56].

Cette même année, Combomoreil, tailleur de pierres et Berger, scieur, tous deux Parisiens, présentent au deuxième congrès de la Fédération nationale des syndicats à Montluçon un vœu pour qu'on soumette aux corporations « l'étude d'une cessation générale du travail », « considérant que les grèves partielles n'ont pu jusqu'à ce jour contraindre d'une efficacité absolue les exploiteurs à respecter les justes revendications des travailleurs » : vœu adopté [57].

L'expression « grève générale » se répand en divers secteurs. En 1883, les dockers de Marseille terminent une réunion aux cris de « vive la fraternité, vive la sagesse, vive la grève générale ». En 1884, les cordonniers de Tours l'entendent vanter par un ouvrier forgeron, Gauthier [58]. A Voiron, lors d'une coalition de tisseurs, en février 1884, « des hommes parcouraient les rues, allant de fabrique en fabrique en criant : grève générale » [59].

Enfin, l'apparition du vocable dans les régions textiles du Nord est un signe de vulgarisation de l'idée. « Nous voulons que la grève soit générale », dit à Saint-Quentin, Langrand ; « nous voulons que nos réclamations soient admises par tous les industriels d'abord à Saint-Quentin, puis au-dehors et même à l'étranger. C'est un mouvement général, autant vaut qu'il commence ici qu'ailleurs : notre exemple sera suivi » [60]. Dans les rues de Fourmies, les tisseurs scandent : « Misère. Du pain ou du plomb... Vive 93. Vive la Sociale. Vive la grève générale » [61].

53. R. Trempé, 1968, p. 95.
54. Arch. préf. pol., B A 173, appel aux ouvriers tailleurs pour la réunion de la Boule Noire, 26 avril 1885 ; se termine ainsi : « Guerre à tous ceux qui veulent notre pain et qui nous asservissent de plus en plus... Grève générale ». Ce texte sera adopté par acclamations. La commission exécutive est dominée par des anarchistes du groupe « l'Aiguille ».
55. *Le Socialiste,* 3 novembre 1887.
56. D'après R. Brécy, 1863, p. 19. note 1 ; sur la renaissance de l'idée de grève générale, *cf.* aussi, p. 20, note 1.
57. *Congrès de Montluçon,* p. 88-89. Combomoreil représente diverses chambres syndicales du bâtiment parisien.
58. Arch. dép. Indre-et-Loire. M, Grèves, réunion du 19 juillet 1884.
59. Arch. nat., F 12 4658.
60. *Ibid.,* F 12 4661, préf. Aisne-min., 23 février 1886.
61. *Ibid.,* F 12 4661, rapport gendarmerie, 2 juin 1886.

A partir de 1888, la reprise économique, stimulée par l'Exposition universelle, la renaissance des relations internationales ouvrières, une nouvelle vague de grèves de grandes dimensions en France et à l'étranger [62], se traduisent par un nouveau bond en avant : la grève générale cesse d'être un procédé, une technique, pour devenir une priorité et, pour certains, le grand moyen d'émancipation : la révolution même. Les grèves du bâtiment parisien, dans l'été 1888, ont joué, dans cette phase, un rôle considérable d'orchestration. Aux terrassiers se joignent des contingents charretiers et démolisseurs, menuisiers, peintres, maçons, ébénistes, et, fait curieux, limonadiers et coiffeurs, en révolte contre les bureaux de placement. Quelques-uns des derniers forment un « comité pour la grève générale » [63], tandis que Tortelier, Franchet, Raimond, s'efforcent de promouvoir un mouvement général dans le bâtiment. Il ne se passe pas de jour sans que le thème ne soit évoqué dans des meetings publics dont certains sont convoqués spécialement pour en débattre [64]. L'expression devient d'usage courant ; elle est de plus en plus associée à « révolte », et même à « révolution ». Tennevin préconise « la grève générale : une révolte de tous les ouvriers » ; Boicervoise, la grève générale « précurseur de la révolution » [65]. Lamothe, ébéniste, se déclare « partisan de la grève générale qui serait le commencement de l'agitation révolutionnaire » [66]. Une motion de meeting, votée à Marseille, engage les terrassiers « à se montrer fermes jusqu'au bout afin d'amener la grève générale qui conduira le peuple à la révolution sociale et économique et à la suppression du patronat » [67]. Dans tous ces textes, la grève générale apparaît comme l'amorce d'un processus révolutionnaire dont le déroulement ultérieur demeure encore obscur.

Les militants anarchistes surtout, mais aussi blanquistes, s'en font les hérauts convaincus. Leur rôle dans la cristallisation et l'essor du thème ne saurait être sous-estimé. Au congrès de la Fédération nationale des syndicats, à Bordeaux, en octobre 1888, c'est Boulé, un blanquiste, l'homme de la grève des terrassiers, qui, soutenu par Raimond, menuisier, camarade de Tortelier, propose « l'arrêt subit d'une branche quelconque de production pendant 24 ou 48 heures seulement et dans toute la France afin de déterminer une réaction formidable dans la classe ouvrière pour l'entraîner et la faire culbuter l'édifice

62. La grève des mineurs de Westphalie qui dépasse 100 000 participants a frappé l'opinion : *cf. Le Cri du Travailleur* (Lille), n° 25, mai 1889, éditorial : « La grève générale. A propos de la grève des ouvriers mineurs allemands ».

63. *Le Figaro,* 3 août 1888.

64. Arch. préf. pol., B A 183 et 184, comptes rendus quotidiens des réunions.

65. *Ibid.,* B A 184, pièce 1039, rapport contenant « le relevé des propos violents tenus par les meneurs de la grève ».

66. *Ibid.,* B A 168, rapport de police, 25 novembre 1888. Notons cependant que Lamothe préconise ensuite la grève partielle par suite du manque de fonds : remords qui montre quelles ambiguïtés subsistent autour de l'idée de grève générale.

67. *Le Travailleur* (Marseille), 18-25 août 1888.

social capitaliste »[68]. La résolution adoptée par le congrès illustre l'étonnante ascension de la grève, encore si décriée dix ans auparavant : « Considérant... que le capital n'est rien s'il n'est mis en mouvement par le travail, qu'alors en refusant le travail, les ouvriers anéantiraient d'un seul coup la puissance de leurs maîtres, considérant que la grève partielle ne peut être qu'un moyen d'agitation et d'organisation, le congrès déclare : que seule la grève générale, c'est-à-dire la *cessation complète de tout travail, ou la Révolution,* peut entraîner les travailleurs vers leur émancipation »[69]. On peut s'étonner qu'un congrès à majorité guesdiste ait voté une telle résolution. Il y eut, il est vrai, des objections, embryon de futurs conflits : par exemple celles de Jourde (guesdiste, Bordeaux) : « si la grève générale pouvait être décrétée, ce serait la Révolution qui s'accomplirait, mais... les travailleurs ne sont pas encore organisés pour la déclarer... ; la question de son organisation est très grave »[70]. Le P.O.F., dont la position n'est pas encore claire, allait la préciser : au congrès de Lille, en 1890, il condamne la grève générale, et, à sa suite, la Fédération des syndicats, réunis à Calais. Désormais, on le sait, cette question devient la pomme de discorde entre syndicalistes et socialistes. En 1894, à Nantes, elle provoque l'éclatement définitif de la Fédération des syndicats, l'effondrement de la tentative de domination guesdiste sur les organisations ouvrières, la fin du malentendu qu'avait été, en définitive, le congrès de Marseille et son projet de « Parti ouvrier ».

L'idée d'une cessation générale et concertée du travail dans toute la France se concrétise dans les manifestations de février 1889 et surtout dans le 1er Mai 1890. Ce dernier peut être considéré comme l'ébauche de la première grève générale nationale. En prenant l'initiative de ce qu'ils déclaraient n'être qu'un « chômage » (mais qu'est-ce qu'un chômage volontaire pour les travailleurs sinon une grève ? Et c'est bien ainsi que la plupart l'ont entendu), les socialistes révolutionnaires, guesdistes et blanquistes, semblent bien avoir voulu répondre à la combativité ouvrière en même temps que la canaliser. D'où la méfiance des anarchistes, hostiles à ce qu'ils estiment être une opération de récupération[71], leur désaveu de démarches qu'ils tiennent pour le début d'un dialogue avec le pouvoir, la mise en place de l'engrenage redoutable du réformisme. Ils ont mené une action ardente pour que les masses, « descendues » dans la rue, conservent l'initiative, pour que la rentrée ne se fasse pas dans l'ordre esclave, mais dans le désarroi du désir inassouvi et rebelle.

68. Arch. dép. Gironde, 4 M 12, pièce 113, com. spéc., 31 octobre 1888. Boulé est appuyé, outre Raimond, par Perronin (Lyon), les délégués de Cette, Marseille, de la Haute-Loire et aussi par Jean Dormoy. A l'issue de la séance, une « commission de la grève » est constituée.

69. Résolutions votées en séance publique du 3e congrès national, p. 2-3 (souligné par moi).

70. *Rapport des délégués marseillais au Congrès de Bordeaux,* p. 9.

71. Sur l'attitude des anarchistes lors du 1er Mai 1890, *cf.* J. Maitron, 1951, p. 185 et *sq.*

Quelles qu'aient été ses limites, le 1er Mai a projeté l'image de la grève générale nationale ; il l'a montrée possible et, du même coup, a réveillé chez les uns l'espoir, chez les autres, la peur : c'est une date très importante, qui a puissamment propulsé, dans les représentations et le vocabulaire, l'idée de grève générale. La liste des références à celle-ci serait désormais fort longue, et, devenue foisonnante, nécessairement incomplète. On y trouverait plus de cinquante localités, la plupart des secteurs professionnels : principalement mineurs, ardoisiers, verriers, gaziers, ouvriers du bois, du bâtiment, travailleurs du textile même qui, avant de rentrer dans le giron guesdiste, ont subi fortement l'attrait de la grève générale : dès 1884, les tisseurs roannais lançaient un appel en sa faveur : « La grève ne sera vraiment sérieuse que lorsqu'elle sera générale... » [72]. En 1890, au congrès régional du textile de Lyon, la proposition suivante est adoptée par 11 voix pour et 16 abstentions : « le Congrès... décide qu'il y a lieu d'organiser la grève générale en se servant de tous les moyens en notre pouvoir » [73]. Au contraire, métallurgistes, ouvriers du cuir, du livre... se tiennent pour l'instant à l'écart.

En voie de devenir banal, du moins dans son énoncé, le fait nous intéresse moins. Ce qui désormais nous retiendrait, c'est d'une part la diversité des contenus, à l'évidence différents selon les locuteurs qui n'y mettent ni la même extension, ni la même durée, ni la même finalité ; et, d'autre part, les résistances rencontrées, le piétinement d'une idée apparemment si simple et si grandiose qu'elle aurait dû tout embraser, enfin l'extrême difficulté de passer de la représentation à la réalisation : il n'y a pas, avant 1914, de grève générale réussie ; 1920 sera le tragique échec que l'on sait ; juin 1936, grande fête à l'avènement du premier gouvernement socialiste, inaugure un autre modèle ; en définitive, la grève générale la plus proche du projet syndicaliste révolutionnaire, c'est, à bien des égards, celle de Mai 1968.

Présentement, il nous importait de saisir une conversion : le passage de la grève décriée et marginale à la grève magnifiée et centrale. C'est pourquoi nous l'avons décrit dans le détail un peu fastidieux de l'événementiel, nous efforçant de traquer le mot et le geste dans le quotidien. Mais décrire n'est pas expliquer. Voilà bien le drame de l'historien : sa patiente reconstitution

72. *Lyon-Socialiste,* 23 novembre 1884 : appel des tisseurs roannais pour un congrès corporatif de l'industrie textile et similaires : « La grève ne sera vraiment sérieuse que lorsqu'elle sera générale, internationale, parce que les millions de producteurs qui ont toujours eu les bras forts et qui se plaindront de la misère imméritée qu'ils subissent seront un danger pour les institutions sociales. Le moment sera alors venu pour les capitalistes, ceux qui nous exploitent, de nous donner le produit intégral de notre travail, sinon, de rentrer dans l'ombre. »

73. *A.P.O.,* t. II, p. 451. La suite de la proposition en réduit, d'une certaine manière, la portée : le congrès « propose en outre que cette grève générale ne soit décidée que dans un Congrès international réunissant la plupart des organisations ouvrières du monde entier ». Il est une façon de proposer des solutions si lointaines qu'elles rendent tout essai impossible.

achevée, la question demeure entière : le *comment* n'est pas le *pourquoi.* A peine peut-il discerner des antériorités : ici, celle de la pratique sur la théorie. L'expérience de la grève généralisée précède la théorie de la grève générale ; le spectacle de la puissance de la grève provoque la réflexion sur ses possibilités. Mais, à son tour, cette réflexion propulse la grève, lui donne son ampleur, sa puissance, transforme la spontanéité en volonté, l'empirisme en dessein : tant le fait n'est rien sans sa théorie. Désormais, celle-ci prendra une prodigieuse avance, au point de paraître utopie.

Le caractère prioritaire, premier, de la pratique nous conduit à réfléchir sur le rôle de la spontanéité en histoire et notamment dans celle du mouvement ouvrier. L'influence rétrospective du volontarisme léniniste a parfois eu pour conséquence sinon de le nier, du moins de le réduire. Il semble pourtant que, dans le cas qui nous occupe, l'impulsion vienne non pas d'organisation centrale inexistante, mais d'en bas, des profondeurs d'une psychologie collective dont il est assurément bien difficile d'appréhender les courants. Nous manquons pour cela de données et de méthodes : par définition, nous connaissons l'événement existant, produit, émergé.

Mais le changement, comment se produit-il ? Comment naissent les innovations sociales ? En décrivant le processus de modification de la grève, je pressens la question plus que je n'apporte de réponse.

CHAPITRE V

Participation à la grève : grévistes et « fainéants »

L'efficacité d'une grève dépend, en partie, de son unanimité, et de son unanimité persistante. Celles-ci proviennent de conditions matérielles autant que psychologiques. Tenir est sans doute une question d'argent, mais pas uniquement. Pourquoi y a-t-il dans toute grève des clivages et des faiblesses, des gens qui ne se sentent ou ne se veulent pas concernés ? Pourquoi ne fait-on pas grève ? La question des non-grévistes, hantise des militants, pose celle des limites de la solidarité, des fissures de la conscience collective. L'étude des absences, des passivités, des résistances est le complément indispensable de tout mouvement social ou politique.

1. Participation à la grève : mesure globale

La mesure précise (chiffrée) de la participation à la grève n'est pas facile. Nos sources omettent souvent de mentionner les effectifs totaux de l'usine ou de la catégorie concernée, notamment en cas de conflit bref. J'ai néanmoins tenté cette mesure chaque fois qu'elle était possible, en rapportant le chiffre le plus élevé des grévistes aux effectifs de la catégorie correspondante. Pour 24 % seulement des grèves (710), l'établissement d'un pourcentage est réalisable, en général, grèves de petites dimensions, aisées à jauger. 42 % peuvent être appréciées qualitativement sans précision chiffrée, comme grève partielle ou totale. Enfin, dans 34 % des cas, aucun classement d'aucune sorte n'est possible. Notre analyse de la participation sera donc forcément grossière.

Premier constat : la participation partielle l'emporte sur la participation totale : 52 % contre 48 %. L'unanimité absolue est difficile ; il demeure le plus souvent une fraction d'indécis ou d'irréductibles. Mais, d'autre part, lorsqu'ils sont mesurables, les pourcentages de participation sont élevés. La grève peut être, au départ, le fait de minorités ; là où elle éclate, elle a une forte résonance, un grand pouvoir d'entraînement, ou de contrainte ; ce sont les non-grévistes qui apparaissent comme minoritaires, frange résiduelle sur la nature de laquelle il convient de s'interroger. Toutefois, cette seconde remarque doit être tempérée par le fait que les pourcentages de participation obtenus proviennent, on l'a dit, en majorité de petits conflits où l'unanimité est plus

aisément réalisable : la grève d'établissement ou de catégorie comporte beaucoup moins de défections que la grève généralisée dont l'extension multiplie les risques de dérobade ouvrière et de manœuvre patronale. Sur le strict plan de l'efficacité immédiate, la grève générale est toujours un peu l'aventure.

Remarquons encore que les grèves défensives sont les plus totales : la protestation mobilise plus que la revendication ; que les ouvriers spécialisés offrent plus d'unanimité que les professionnels, et beaucoup plus que les manœuvres ; que, pourtant, les niveaux de salaire les plus bas présentent les taux les plus élevés de participation ; au-dessus de 3 F les grèves partielles l'emportent. Celles-ci culminent, par ailleurs, dans les industries chimiques et alimentaires (peu qualifiées) et dans celles du bois et de la construction en pierres, riches en grèves étendues ; tandis que les grèves unanimes dominent, en ordre décroissant, dans les industries du livre, du verre et de la porcelaine, dans le textile et la métallurgie.

Trop de facteurs interviennent, en chassé-croisé, pour expliquer cette répartition ; on ne saurait en tirer des conclusions quant aux psychologies professionnelles. Les formes et les raisons d'unanimité des travailleurs du livre ne sont pas celles des ouvriers du textile. Dans le premier cas, il s'agit de grèves catégorielles restreintes mais sans faille ; dans le second, de grèves d'établissement où les structures mêmes de l'industrie sont uniformisantes : salaires peu élevés, homogènes dans la médiocrité, conditions de travail niveleuses, engendrent une masse indifférenciée, prompte aux colères communes, moutonnière en ses entraînements.

Ces remarques s'appliquent à une participation globale et supposée statique. Or, celle-ci l'est rarement. Dès que la grève dure, le niveau de participation oscille.

2. Profils de grève

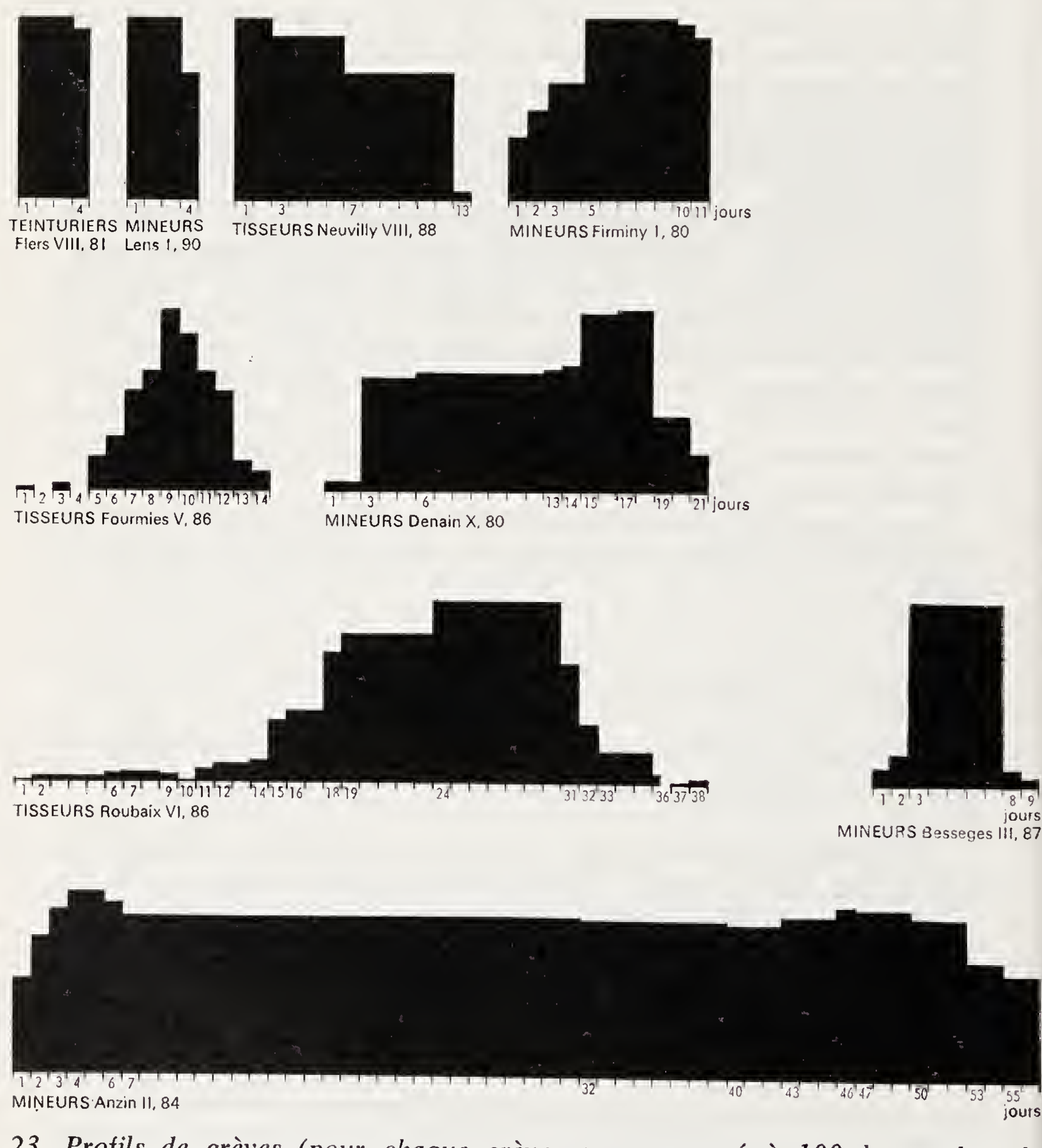
C'est ce que montrent les profils que, grâce aux relevés des commissaires de police [1], il a été possible d'établir, et dont on verra ici quelques exemples (fig. 23).

Schématisons. Les profils massifs, parfaitement rectangulaires, traduisant une parfaite unanimité d'un bout à l'autre, sont rarissimes (exemple : fig. 23, profil n° 1). On rencontre plus souvent deux rectangles juxtaposés : en marches d'escaliers descendantes (n° 2, 3) ou ascendantes (n° 4), selon qu'il y a unanimité dans le démarrage ou dans la reprise. Le premier type est caractéristique des grèves défensives, subites, où les ouvriers en colère désertent tous ensemble

1. Quand la grève dure, le mouvement des effectifs est souvent suivi avec beaucoup d'attention comme symptomatique ; les commissaires de police réunissent avec soin les pointages patronaux. On connaît ainsi assez bien le profil des grandes grèves, notamment dans les mines où les chiffres de descentes sont faciles à contrôler.

l'atelier, quitte à y rentrer le lendemain, dans une débandade qu'accompagne la défaite. Le second illustre une démarche différente : lorsque, au groupe protestataire du premier jour, s'agglutine une masse plus compacte d'ouvriers, le patron peut chercher à couper court en lâchant du lest ; cette reprise dans l'ordre est parfois le signe de la satisfaction obtenue.

Ces profils simples émanent de conflits étroitement circonscrits dans le temps et dans l'espace (en général un seul établissement). Plus les conflits



23. Profils de grèves (pour chaque grève, on a ramené à 100 le nombre de grévistes de la journée la plus suivie, et calculé les autres journées sur cette base)

sont longs et étendus, plus leurs profils sont compliqués et accidentés. Ils se présentent en paliers plus ou moins nombreux, de surface variable, de dénivellation irrégulière, qui font apparaître des hésitations, des clivages multiples. Bien des degrés sont possibles. On peut considérer comme assez exceptionnel le profil de la grève d'Anzin (n° 9) : profil compact où l'écart entre les effectifs minima et maxima n'est que de 49 % et où, après quelques tâtonnements initiaux, le niveau s'est maintenu absolument stable durant vingt-cinq jours, accusant même, sur la fin, après une infime décrue, une remontée à une altitude encore plus élevée, marque d'une opiniâtreté peu commune qui, d'ailleurs, a beaucoup frappé les contemporains. Le profil de la grève de Decazeville (1886), que le défaut de statistiques quotidiennes suivies ne nous permet pas de construire, serait du même type, et sur six mois.

A l'opposé, voici le profil grêle, élancé, d'une grève de tisseurs de laine de Fourmies (fig. 23, n° 5), avec une dénivellation de 96 % et des variations d'effectifs journalières. Au demeurant tout oppose les coalitions d'Anzin et de Fourmies, force de l'organisation syndicale dans la première, absence totale dans la seconde ; unité de l'espace économique à Anzin où une seule compagnie domine les vingt communes, les vingt puits touchés ; morcellement de cet espace à Fourmies où quatorze patrons d'importance variable, au reste en voie d'entente économique, refusent toute négociation d'ensemble avec les ouvriers, d'où des rentrées échelonnées. De façon générale, et pour des raisons identiques à celles qui interviennent ici, les grèves de mineurs ont des profils plus compacts que celles du textile. En tout état de cause, ce petit exemple montre la complexité des processus que dissimule le mot « grève ». On aurait tort de voir dans celles-ci un scénario toujours recommencé, toujours identique. Chacune a son histoire singulière, et le profil de grève est un moyen de la mettre en évidence.

Dans l'analyse des profils, plusieurs éléments sont à considérer : d'abord, la valeur de l'écart entre les effectifs minima et maxima (dénivellation). Peu importante, elle suggère l'idée d'un groupe cohérent, par ressentiment ou par discipline ; très marquée, elle évoque au contraire celle d'une masse hétérogène, plus ou moins sensible aux initiatives d'une minorité. L'action syndicale tend à gommer ces dénivellations, mais à cette époque, elle les efface rarement. Second fait à étudier, la longueur et l'allure respective des phases qui composent le profil des grèves : flux, apogée, reflux. Le parfait équilibre entre les trois se rencontre peu fréquemment. Dans la plupart des cas, l'état stationnaire est précaire, fugace, sauf dans quelques grèves de mineurs (exemple n° 6, 9) ; les deux autres phases sont généralement dissymétriques : tantôt démarrage rapide et reprise lente, indice d'un fort mécontentement, d'un haut degré de combativité ; tantôt démarrage lent, reprise rapide, signe d'une conviction incertaine (n° 4, 7). Tout cela montre à l'évidence que le bloc des grévistes n'est pas monolithique, mais plus ou moins fissuré.

3. Les non-grévistes

Il faut maintenant nous interroger sur ces clivages qui dessinent dans toute grève des zones de faiblesse, susceptibles de subsidence, voire d'effondrement. Quels sont-ils ? Quels sont leurs fondements ?

Au rang des non-grévistes ou des grévistes douteux dont la réticence est toujours susceptible de virer à la défection, figurent d'abord toutes les catégories économiquement faibles ou menacées, dépourvues d'avance, pour lesquelles la cessation du travail est une gêne qui va jusqu'à la faim : manœuvres, provinciaux montés à Paris, campagnards venus en ville, l'espace d'une saison dans le seul espoir d'amasser un pécule qui fera vivre la famille demeurée en arrière et permettra peut-être d'acheter quelque lopin, ouvriers à domicile pressurés par les façonniers, dépossédés par la concurrence des fabriques, brisant la grève plutôt que de s'y associer, pères de famille, enfin, harcelés par les exigences quotidiennes du foyer.

Revenons sur quelques-unes de ces catégories. Les pères de famille prennent rarement l'initiative de revendiquer ; ils sont, en outre, un poids lourd que les comités de grève s'efforcent d'entraîner : les secours distribués sont proportionnels au nombre d'enfants. Malgré tout, ils donnent souvent le signal de la reprise. Lors d'une grève de maçons à Alençon : « une partie seule des ouvriers qui étaient en grève... est rentrée dans les ateliers : cette proportion comprend les hommes mariés. L'autre partie, peu nombreuse, comprend les célibataires : beaucoup d'eux ont déjà quitté le pays » [2]. A Bézenet, en 1878, les premiers à redescendre sont « des pères de famille ou tous vieux ouvriers qui ne se sont décidés à la grève qu'à contrecœur dans la crainte des violences des jeunes mineurs qui sont très turbulents » [3]. A Paris en 1876, durant la grève des charpentiers, « quelques hommes mariés et pères de famille déclaraient qu'ils ne pouvaient rester ainsi, leurs ressources étant épuisées. Ils paraissent disposés à retourner au chantier » [4]. Certains osent le dire : lors d'une réunion, « Etienne, au nom des pères de famille, voudrait qu'on accepte (les propositions patronales) » [5]. Au quinzième jour de la grève des terrassiers (Paris, 1888), un gréviste se lève pour déclarer : « Si nous n'avons pas cinq francs par jour pour faire la grève, je recommence demain à travailler... Je suis père de famille, j'ai quatre enfants. Je n'ai plus le sou. Allons-nous rester un an sans rien faire ? ». Une salle survoltée accueille mal de tels propos défaitistes : Etienne se fait conspuer, l'autre est « expulsé, sans être frappé néan-

2. Arch. dép. Orne, M, Grèves, rapport gendarmerie, 31 mai 1876.

3. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 19, rapport de police du 26 juin. Ces jeunes gens se déplacent plus facilement ; ils sont l'auteur de lettres anonymes menaçantes ; renvoyés, ils se dirigeront sur Saint-Etienne, Rive-de-Gier, et même Paris (pièce 21).

4. Arch. préf. pol., B A 174, pièce 568.

5. *Ibid.*, pièce 597, rapport de police sur réunion de 1 800 grévistes, le 22 mars, salle Molière.

moins, mais l'assemblée par de longs murmures témoigne de son indignation » [6]. Ainsi réduits au silence, les pères de famille, craignant les représailles, rentrent à l'atelier sans rien dire, en se cachant, rasant les murs, un peu plus écrasés, un peu plus courbés au fur et à mesure que passent les années qui les rendent encore plus vulnérables : les vieux ouvriers sont aussi des grévistes tremblants [7].

La situation économique des pères de famille explique aisément une telle attitude ; mais c'est aussi qu'elle prend le visage anxieux, hargneux des femmes. Ouvrière, la femme se montre souvent très combative. Ménagère, intendante, elle maugrée. Sans doute faut-il faire une exception, presque constante, pour l'épouse du mineur : ici, la cohésion du milieu familial, la structure même de l'habitat rendent si présente, si quotidienne la domination de la mine, où de surcroît, toute femme du coron a travaillé dans sa jeunesse [8], que la grève est l'affaire de toute la tribu. Convaincues, les femmes font preuve d'une ténacité sans égale, quêtant des secours, organisant la maigre fortune du pot, soutenant le moral défaillant des hommes, assurant la police de la grève. Aux heures de descente, elles se postent sur les chemins, les voies d'accès aux puits ; à Commentry, en 1881, plusieurs se couchent sur la ligne du chemin de fer minier : « la locomotive ne s'est arrêtée qu'à quelques mètres d'elles » [9]. Gare aux traîtres ! Elles ameutent contre eux le peuple du coron, ici en criant, là en tapant sur des casseroles [10] ; elles injurient les faux-frères, les poursuivent, les frappent. A Commentry, elles usent d'orties [11] ; à Molières, elles déculottent un ouvrier qui se rendait au travail et le fouettent publiquement [12]. Elles sont en tête des cortèges, chantant, portant le drapeau, traînant leurs marmots, ce qui donne aux manifestations de mineurs cette allure tribale qu'évoquent les tableaux de Roll ou d'Adler [13] comme les récits

6. *Le Cri de Peuple,* 17 août 1888 : récit de réunion du 15 août, salle Pétrelle.

7. Comme l'opposition célibataires-pères de famille, l'opposition jeunes-vieux est fréquente. *Cf.* ci-dessus, à Bézenet, en 1878 ; et à Valenciennes, en 1872, « tous les mineurs sont en grève, sauf quinze vieux porions et leurs enfants » : Arch. dép. Nord, M 626/5, pièce 157, s.-préf.-préf., 23 mai 1872. Zola a parfaitement montré cette situation dans *Germinal.*

8. Si depuis la seconde décade du Second Empire, on ne trouve plus de femmes au fond, elles sont employées dans toutes les opérations de surface, comme cribleuses, trieuses, concasseuses, etc.

9. *Le Citoyen de Paris,* 18 juin 1881.

10. Arch. dép. Nord, M 626/14, pièce 518.

11. Arch. nat., F 12 4650, rapport gendarmerie, 24 juin 1881 : « Les femmes qui se tenaient... le jour et la nuit à des postes indiqués ont eu une attitude... agressive. Plusieurs d'entre elles ont frappé et insulté les ouvriers qui se rendaient au travail. Les femmes par leurs violences ont souvent occasionné de très grands rassemblements, qui ont failli avoir des suites graves surtout dans la soirée du 11, au moment où deux femmes frappaient avec des orties qu'elles tenaient à la main un mineur qui se rendait au travail. »

12. Arch. dép. Gard, 14 M 447, com. pol. Bessèges, 16 mai 1890.

13. Salons de 1880 et de 1913.

de Zola. Mieux que quiconque, elles savent haïr ; en colère, ces habituelles soumises sont terribles, capables des plus grandes violences. A Anzin, « les femmes commencent à exciter leurs maris, elles disent tout haut dans les rues que les mineurs devraient se venger de la Compagnie, faire sauter les puits et même qu'ils seront des lâches si d'ici quatre jours, ils ne font pas le coup de feu » [14]. A Decazeville, elles harcèlent Watrin : « il faut qu'il signe » [15], hurlent-elles devant la mairie où est réfugié l'ingénieur et que bientôt la foule prend d'assaut. La justice nous livre quelques-unes de ces passionnées, dignes émules des « pétroleuses » aux yeux du public. Ce sont, en général, des matrones chargées d'enfants, telle la Maheude de *Germinal,* solidaires de leurs hommes, et que soulève une ultime injustice. Ainsi Marie Bidet, femme Charvillat, cinquante ans, Françoise Michard, femme Decorps, cinquante et un ans, toutes deux illettrées et dotées chacune de cinq enfants, qui mènent à Commentry la danse contre les non-grévistes, se sont révoltées parce que leurs maris, à la mine depuis vingt-cinq et trente et un ans, ont été congédiés peu avant la grève avec des indemnités dérisoires [16]. Parmi leurs neuf co-inculpées, cinq ont dépassé la quarantaine ; elles ont, ensemble, trente enfants.

Des exemples du rôle positif des femmes, on en trouve certes, ailleurs que dans les mines, notamment dans le textile : à Castres, en 1872, « des femmes, de véritables mégères, entraient dans une usine, forçaient les ouvriers et ouvrières à abandonner leurs métiers, coupaient les chaînes ou trames avec des couteaux et faisaient le vide dans les ateliers » [17] ; aussi sur vingt-trois prévenues, au tribunal correctionnel, le 10 mai, il y a vingt femmes, « la plupart mères de famille, et le tribunal a sans doute pris en considération leurs bons antécédents et leur bonne tenue devant les juges » [18]. En 1879, à Vienne, les mères de famille et ménagères forment une délégation pour demander au maire l'ouverture de chantiers municipaux [19], etc. Tout dépend, en définitive, du rapport des femmes avec le milieu professionnel de leur mari, de la proximité de l'usine, du caractère immédiat de son oppression. La révolte féminine ne se nourrit pas de chiffres ou d'images lointaines, mais de faits concrets, de rancunes quotidiennes, entretenues dans les conversations de

14. Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 27, préf.-min., 11 mars 1884. Dans un rapport du 13 mars, le même au même écrit : « La grand préoccupation des meneurs de cette grève ... est de prémunir les mineurs contre les excitations de leurs femmes. Celles-ci, qui n'entendent rien à la politique, se laissent aller à toutes leurs passions ; elles disent ouvertement que les hommes sont des lâches, si d'ici à quelques jours, ils n'ont pas tout bouleversé. »

15. *Le Matin,* 29 janvier 1886, récit des événements du 26.

16. Arch. dép. Allier, série U, dossier de la grève de 1881 : 135 mineurs avaient été renvoyés avant la grève.

17. Arch. dép. Tarn, IV M2 65, s.-préf.-préf., 16 avril 1872.

18. *Ibid.,* com. pol.-préf., 10 mai 1872.

19. Arch. nat., F 12 4655, Rhône.

voisinage[20], les rencontres du marché[21]. Dans les bourgs industriels, il se forme ainsi une communauté des ménagères qui constitue l'arrière-plan des conflits sociaux et conditionne leur tonus, leur durée. Les meneurs le savent bien et flairent le climat au nombre de femmes présentes aux réunions, nombre que le commissaire de police, de son côté, note toujours avec soin comme symptomatique. « Les femmes s'en mêlent », écrit l'un d'eux, « lorsqu'ordinairement elles retiennent, les meneurs pourraient en profiter pour chercher à produire un mouvement plus général »[22].

Mais plus souvent encore, la femme freine. Loin des ateliers dont elle jalouse l'imaginaire liberté, ignorante des problèmes du métier qui accroît sa dépendance, elle ne connaît qu'une chose : la paye. La grève lui est suspecte, comme une fête dont elle est exclue, comme une coûteuse débauche. Aussi se montre-t-elle peu compréhensive[23], parfois franchement hostile. Les épouses des mouleurs de Lille « se rendent dans les bureaux de police et les bureaux de bienfaisance pour obtenir des secours ; elles témoignent vivement leur mécontentement contre l'entêtement de leurs maris »[24] ; celles des verriers de Meudon « semblent vouloir se mêler au mouvement pour forcer les hommes à travailler »[25].

Ainsi le nœud de nombreux conflits se situe au cœur du ménage ouvrier, véritable centre de décision qui, au-delà des grèves, explique sans doute bien des aspects de la vie des travailleurs.

Les manœuvres, que leur absence de qualification rend aisément remplaçables, constituent une seconde zone de mollesse, voire de franche dissidence. Dans les usines à gaz, ils torpillent les grèves des chauffeurs qui, au reste revendiquent rarement pour eux. En dépit d'un certain éveil, l'inertie des travailleurs de l'extérieur est encore forte dans les mines où tout oppose le monde du jour à celui du fond : âge (beaucoup de jeunes commencent au jour, beaucoup de vieux y finissent), sexe, salaire (à la journée tandis qu'il est à la

20. Sur l'importance de la conversation féminine dans le coron, il faut encore citer Zola, *Germinal,* p. 1217 et note 1218 (1).

21. Arch. nat., F 12 4664, Vosges, s.-préf.- préf., 19 décembre 1882 : « Les femmes surtout étaient très montées et quelques-unes se laissaient aller à proférer des menaces contre le Directeur. Il est possible que l'excitation d'un jour de marché ne soit pas étrangère à cette attitude ».

22. Arch. nat., F 12 4664, Vosges, grève des tisseurs de 1882.

23. Rapport Ducarre, 1877, p. 306 : « Chaque fois que les sociétés de résistance françaises ont décidé la grève, ce sont les femmes d'ouvriers français qui ont refusé d'obéir » ; et il cite le rapport de Rigal au congrès ouvrier de Paris : « Les ménagères empêchent leurs maris d'adhérer aux syndicats. Elles ne comprennent rien à la question sociale et au bien que nous pouvons tirer de nos sociétés. La cause en est seulement à la mauvaise éducation qu'elles ont reçue ». *Cf.* aussi Arch. nat., F 12 4653, préf. Tarn-min. Com., 3 avril 1872 : les ouvriers tisserands « sont presque tous mariés, et l'influence de leurs femmes ne contribue pas peu à les empêcher de se mettre en grève. »

24. Arch. dép. Nord, M 627/2, pièce 193, rapport de police, 16 juillet 1880.

25. Arch. préf. pol., B A 170, pièce 31, rapport de police, 21 mai 1890.

tâche au fond), horaires [26], et, enfin, prestige : le piqueur, qui n'a rien d'un ouvrier qualifié au sens moderne, est cependant considéré comme le seul vraiment producteur ; il est le roi de la mine, le « soldat de l'abîme » [27]. Autour de lui, le « fond » forme un tout solidaire qui, parfois, oublie le « jour » dans ses revendications : ainsi, dans le bassin du Nord, il faut attendre 1900 pour que la prime accordée en vertu des conventions d'Arras aux travailleurs de l'intérieur s'applique à ceux de l'extérieur [28]. Il est juste, cependant, de remarquer que, de plus en plus, des clauses relatives aux manœuvres du jour figurent dans les programmes [29] ; de souligner qu'un grand nombre de grèves ont englobé intérieur et extérieur unis : ainsi en 1883, à Carmaux, où cependant toute la politique de la Compagnie consistait à les opposer l'un à l'autre [30], en 1884, à Anzin, en 1886 à Decazeville, etc. En outre, la continuation du travail au jour peut être un stratagème : un moyen, pour les familles, de conserver un salaire d'appoint devenu fondamental. Quoi qu'il en soit, dans bien des cas, l'abstention des travailleurs du jour est un signe d'indifférence, sinon d'hostilité sourde envers ceux du fond [31].

Des difficultés plus graves existent dans les faïenceries et les verreries, à la main-d'œuvre très hiérarchisée. A l'usine Vieillard de Bacalan, en 1887, sur douze cents ouvriers, seuls font grève les trois cents ouvriers « proprement dits » (mouleurs, polisseurs) ; à aucun moment, ils ne présentent de revendications pour les neuf cents manœuvres, dont beaucoup de femmes et d'enfants, qui n'appartiennent pas au syndicat [32]. A Vierzon la socialiste, en dépit d'une solidarité beaucoup plus grande qui se traduit par des réunions communes, porcelainiers et manœuvres ont deux syndicats distincts [33]. A Lyon,

26. A ce sujet, *cf.* Ch. Benoist, 1905, p. 194 et *sq.*
27. Selon l'expression de Simonin, 1867, p. 257.
28. Ch. Benoist, 1905, p. 223.
29. Exemples : grève de Montceau, 1878 ; de Bézenet, 1878 (50 c d'augmentation par jour pour toutes les catégories) ; de Brassac, 1884 ; de Decazeville, 1886 ; de Saint-Etienne, 1888 ; de Montjean, 1889 ; etc.
30. A ce sujet, *cf.* le mémoire de R. Trempé sur les ouvriers mineurs de Carmaux : l'auteur expose comment la surexploitation du jour a fini par rapprocher les deux catégories de travailleurs ; en 1883, les efforts de la direction pour les diviser sont demeurés vains.
31. En 1876, à Lavaveix-les-Mines, sur les 383 ouvriers qui travaillent, 343 sont des ouvriers de surface ; il y a seulement 40 mineurs de fond. En 1878, à Montceau, la reprise des ouvriers du jour, le 9 mars, donne le signal de la débandade : *L'Estafette,* 10 mars 1878. De même à la Chapelle-sous-Dun, en 1881, les travailleurs du jour ne se joignent à la grève qu'au dernier moment. A Brassac-les-Mines, en 1884, bien que les revendications concernent aussi les ouvriers du jour, ceux-ci selon l'ingénieur, ne font grève que contraints et forcés : Arch. dép. Puy-de-Dôme, M 045-56, pièce 14, rapport ing. des mines-min. Tr. Publ., 1er avril 1884. A Epinac, en 1886, seul le fond fait grève.
32. Arch. dép. Gironde, M 1189.
33. Arch. dép. Cher, M 23, Grève des porcelainiers de toutes les fabriques en 1887.

le conflit prend un tour aigu. En 1886, la chambre syndicale des verriers, composée uniquement des professionnels, se refuse à donner des secours aux manœuvres ; ceux-ci, réduits à la misère, sollicitent des patrons la réouverture des usines lock-outées. Et comme leurs camarades leur en font véhémentement reproche, au cours d'une séance d'explication tendue, Petit, président de la commission des manœuvres, rétorque : « Puisque la chambre syndicale ne nous vient pas en aide, il faut bien que nous nous adressions à quelques-uns. Si vous aviez eu du bon sens et du bon cœur, vous auriez dû nous faire participer aux bénéfices des souscriptions que vous avez recueillies chez les commerçants »[34]. Des faits analogues se reproduisent en 1887 et 1888 ; cette fois-ci, on manque d'en venir aux mains[35].

Cet égoïsme de nantis évoque celui qui, à la même époque, règne dans le trade-unionisme britannique, où *skilled* et *unskilled* constituent des unions séparées et souvent divergentes. Au dédain des uns répond la hargne des autres. Dans une société fondée sur l'argent, il est inévitable que la hiérarchie des salaires influe sur la vision sociale des ouvriers eux-mêmes.

Outre le salaire, le mode de rémunération crée d'autres clivages : selon qu'ils sont à la tâche ou au temps, aux pièces ou à la journée, les ouvriers ne font pas grève ensemble. Quant aux mensuels, ils se situent hors de la classe ouvrière : le devenir c'est sortir de la condition prolétarienne et de son insécurité foncière[36].

Les particularismes qui opposent les métiers, les rivalités catégorielles qui les subdivisent, dessinent des clivages plus subtils où motivations économiques et psychologiques interfèrent de façon complexe. La rareté des grèves intercorporatives atteste la réalité des frontières entre professions. C'est encore aux impulsions du bâtiment qu'on répond le plus volontiers ; à plusieurs reprises, j'ai souligné son rôle de détonateur : ainsi, à l'automne 1879 et dans l'été 1888[37]. Pourquoi ? Sans doute parce que, plus ou moins consciemment, les ouvriers voient dans les gars du bâtiment de bons baromètres de conjoncture ; leur industrie étant considérée comme la clef de voûte de l'économie, il leur revient de donner le feu vert de la revendication ; d'expérience, on connaît leur flair. La place symptomatique que Renault et l'industrie automobile tiennent aujourd'hui dans notre horizon économico-social, le bâtiment la remplissait alors. Et il est significatif que les premières conceptions de la grève générale immobilisent d'abord ce secteur ; en 1912 encore, dans l'utopie de Pataud et Pouget, la révolution commence par une grève du bâtiment.

34. Arch. nat., F 12 4662, préf.-min., 4 mai 1886, compte rendu de la réunion de la Boule d'Or, le 30 avril. La situation des manœuvres est très malheureuse ; les fournisseurs leur refusent tout crédit.

35. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888-1889, com. pol., 18 août 1888.

36. Lors de la grève des charpentiers de Paris, 1876, « les gâcheurs ont été invités ... par la corporation à une réunion où on leur a demandé pourquoi ils avaient continué à travailler. Ils ont répondu qu'étant payés au mois, la grève leur était étrangère ».

37. *Cf.* ci-dessus, première partie.

Aucune autre profession n'a ce pouvoir moteur. Les mineurs jouissent d'estime et de sympathie ; ils émeuvent mais ils n'entraînent pas ; la métallurgie bien moins encore. La plupart des professions font grève pour elles-mêmes, en cavalier seul. Même en mai 1890, chacune présente ses revendications propres, morcelant ainsi la grève générale en une série de grèves particulières.

Parfois même, les coalitions font éclater au grand jour de sourdes rivalités, par exemple entre mineurs et métallurgistes, aussi différents par la technique, le genre de vie, la culture, la mobilité, que des ruraux le sont des citadins. En 1886, à Decazeville, d'âpres discussions au sujet des secours les divisent, à tel point que s'estimant lésés, les métallurgistes organisent leur caisse autonome, parlent très tôt de reprise et renoncent de justesse à faire une manifestation à cet effet[38]. A Bessèges, en 1887, les métallurgistes ne s'associent qu'un temps à la grève déclenchée par les mineurs pour obtenir le paiement des arriérés de salaire dus par la Compagnie de Terrenoire en difficulté ; ils préconisent l'accommodement, prennent l'initiative d'un vote secret pour la reprise, réservé aux seuls métallurgistes[39]. En 1890, ils suivent sans conviction le mouvement du 1er Mai dont les mineurs de Lalle — les « enragés » du groupe Marius — ont pris l'offensive. De nos jours encore, les « métallos » font parfois figure de privilégiés, quelque peu égoïstes ; lors de la grève de mai 1968, j'ai entendu des ouvriers du bâtiment leur reprocher de ne lutter que pour leurs propres objectifs. Ainsi, l'esprit de corps n'est pas la conscience de classe.

Moins encore l'esprit de catégories nées de la division du travail et persistantes au sein des vieux métiers où la mécanisation n'a pas joué son rôle unificateur. Bien loin de s'entraider, dans les conflits, elles s'ignorent, ou se condamnent, soucieuses de marquer leurs distances, et par là leur supériorité. Au Mans, comme à Tours, en 1884, les coupeurs-cordonniers ne suivent pas les déformeurs moins favorisés qu'eux[40]. Dans la chapellerie, les approprieurs, ces « aristocrates qui portent habit noir et chapeau de soie », comme l'écrit *L'Ouvrier Chapelier*[41], agissent distinctement des fouleurs, les plébéiens de la profession. Chez les tailleurs, les coupeurs, « gros bonnets » appointés à l'année, les pompiers payés à l'heure, et les apiéceurs, travaillant à la tâche

38. Arch. préf. pol., B A 187, diverses pièces, notamment 285, 417, 420, 477.

39. Arch. dép. Gard, 6 M 1414 (2), préf.-min., 7 mars 1887 : le scrutin auquel participent 816 ouvriers donne une forte majorité pour la reprise (698) ; il est contesté par une importante fraction des grévistes qui allèguent « qu'on aurait dû admettre les mineurs à voter avec les métallurgistes ; qu'on aurait dû accepter comme électeurs les ouvriers de 18 à 21 ans qui sont près de 300 ; qu'on aurait dû exclure du vote les quelques ouvriers qui n'ont pas suspendu le travail ». Un second scrutin, organisé le lendemain, donne 1 026 pour la reprise, 722 contre.

40. Arch. dép. Indre-et-Loire, M, Grèves 1880-1890, dossier de la grève de 1884.

41. Cité par J. Vial, 1941, p. 214 ; à propos de la grève des approprieurs lyonnais en 1888.

et souvent en famille, à domicile, ne font presque jamais cause commune [42]. Les pompiers, gens d'atelier, célibataires, nomades, cosmopolites (beaucoup d'Allemands, Luxembourgeois, Belges, Anglais et Italiens), forment à Paris un milieu bigarré, fort dynamique, bouillon de culture de l'anarchie et de l'idée de grève générale. Ils animent de nombreux conflits, désavoués par les coupeurs hautains et lâchés par les apiéceurs besogneux [43]. Les ouvriers du cuir sont, plus encore, parcellisés : non seulement mégissiers, corroyeurs, palissonneurs, tanneurs, forment des spécialités ombrageuses, regroupées en associations distinctes qui, dans les coalitions, tirent à hue et à dia [44], mais encore, chacune se subdivise en une infinité de sous-groupes fondés à l'origine sur la variété des opérations techniques dans la préparation de la matière première. Parmi les corroyeurs, les « noireux » (ouvriers du cuir noir) ne fraient pas avec les vachers ou lisseurs, « la lie de ceux qui travaillent la peau et qui ne sont pas écoutés de leurs camarades » [45]. La solidarité, pourtant si développée chez les gens du cuir, s'exerce horizontalement au sein d'un niveau bien délimité. Verticalement, on s'ignore. Lors d'une grève de palissonneurs en 1874, les mégissiers ne bougent pas : « ils vivent toujours, d'ailleurs, en hostilité avec eux » [46] ; en 1876, grève des corroyeurs du cuir lisse : « les ouvriers du gros cuir soutiennent fraternellement les grévistes... mais les mégissiers du cuir mince ne versent autant dire rien. Aussi les grévistes... se promettent-ils de leur rendre la pareille en ne les soutenant d'aucune façon » [47].

Cependant la menace du machinisme en progression rapide dans cette industrie a contribué à rapprocher ces catégories ennemies : en 1882, on signale comme un fait nouveau le soutien que tanneurs et palissonneurs apportent à la coalition des mégissiers ; même les hommes de peine se joignent au mouvement demandant qu'en échange « on leur montre le métier » : fait symptomatique [48].

Dans la grande industrie, la structure sociale est plus simple et l'action collective plus aisée. Ainsi dans le textile. Dans cette masse homogène, les mouvements se diffusent bien : d'où leur ampleur, leur gonflement rapide. La

42. Sur les diverses catégories d'ouvriers tailleurs, *cf.* l'étude de Beaumont dans le *Jour. des Econ.*, 1885.

43. Arch. préf. pol., B A 173, volumineux dossier sur la grève des tailleurs parisiens de 1885 qui met en jeu ces diverses catégories.

44. Sur l'histoire chaotique des associations professionnelles des ouvriers du cuir, *cf. A.P.O.*, t. II.

45. Arch. préf. pol., B A 167, dossier 1 200, pièce 2. *Cf.* aussi *Le Cri du Peuple*, 30 avril 1884, « Ateliers et magasins », article de A. Goullé sur la corroierie parisienne.

46. Arch. préf. pol., B A 167, pièce 8.

47. Arch. préf. pol., B A 167, pièce 99, rapport Pasfé, 30 mars 1876.

48. *Ibid.*, pièce 44, réunion du 1er août 1882 : le président lit la lettre des hommes de peine et ajoute : « je demande que les grévistes s'engagent à montrer à travailler aux hommes de peine qui se sont mis en grève ». Adopté.

différence tient ici à l'établissement industriel, plus qu'à la catégorie [49]. Cependant, des variantes de comportement apparaissent entre pareurs, soigneurs, peigneurs, retordeurs, etc. — le haut du pavé — bobineurs et rattacheurs : des auxiliaires, jeunes gens et femmes, et, enfin, la masse médiane des fileurs et tisseurs. Ces derniers, plus qualifiés, plus indépendants, forment dans les conflits l'élément actif et dur.

L'esprit de catégorie est complexe. Il a des fondements économiques, techniques, sublimés en jugements de valeur, en représentations sociales. Profondément mystificateur, il mine la solidarité. C'est une des plus grandes « aliénations » ouvrières.

De même, les particularismes géographiques, l'esprit de clocher ou d'entreprise. Dans les bassins miniers, des rivalités locales tenaces, de style villageois, oblitèrent la notion d'espace économique. Ainsi, Denain et Anzin, tous deux fieffataires de la « Grande Compagnie », ne font jamais grève ensemble. En 1878, Denain s'abstient : « des mineurs y ont arrêté eux-mêmes un meneur qu'ils ont conduit à leur directeur » [50]. En 1880, Anzin lui rend la pareille [51]. Sauf en 1884, il en est presque toujours ainsi. Du reste, Anzin jusqu'au début du siècle, fait constamment cavalier seul, résistant aux impulsions venues des concessions voisines, de sorte que les grèves générales du bassin du Nord - Pas-de-Calais sont fort rares. Même en 1889, dans des circonstances économiques très favorables, Anzin refuse de se joindre à Lens et « il a été constaté à Lens même — symptôme caractéristique — que presque tous les mineurs qui n'ont pas pris part au mouvement actuel étaient des anciens ouvriers de la compagnie d'Anzin renvoyés après la grève » [52]. Des difficultés analogues empêchent la généralisation des conflits dans la Loire ou le Gard : ici, la Grand-Combe, qui jouit d'ailleurs de salaires plus élevés, abandonne Bessèges [53] ; là, Firminy récuse Saint-Etienne, allant jusqu'à accueillir les grévistes aux cris de « Vive le travail, à bas la grève ! » [54] ; aussi, lorsque, quatre

49. *Cf.* en ce sens, les remarques de Ch. Benoist, 1905, t. I, p. 381. Pour l'étude des diverses catégories textiles, se reporter à cet ouvrage. Notons que le patronat exploite ces divisions par exemple en confiant le paiement du rattacheur au fileur. Lorsque les rattacheurs revendiquent, les patrons les renvoient aux fileurs : exemple : Arch. dép. Nord, M 627/12, pièce 238, lettre de Delesalle, industriel au préfet, 14 mai 1880 : « Je n'impose à mes fileurs qu'une seule obligation, c'est que chacun ait avec lui deux grands rattacheurs et un petit ; quant à leur salaire, il ne me regarde pas. Le fileur paie ce qu'il veut, tantôt plus, tantôt moins suivant les occasions ». On imagine les sources de friction d'un tel système.

50. Arch. dép. Pas-de-Calais, M 1807, pièce 106, rapport de police, 21 juillet 1878 et aussi *Le Rappel,* 22 juillet 1878.

51. Arch. dép. Nord, M 619/3, préf.-min., décembre 1880 : « Lors de la grande grève d'Anzin, les mineurs de Denain ont refusé de s'associer au mouvement. Ceux d'Anzin et des environs en ont gardé rancune et ne les suivront probablement pas cette fois-ci ».

52. Arch. dép. Nord, M 626/18, pièce 523, com. spéc. pol., 21 octobre 1889.

53. Arch. dép. Gard, 14 M 447, Grève de 1890.

54. Arch. dép. Loire, 92 M 32, pièce 114, com. spéc.-préf., 15 juin 1890.

mois plus tard, Firminy revendique à son tour, Saint-Etienne refuse de le secourir [55].

Ces quelques exemples, qui n'épuisent pas l'étude de la non-grève, font apparaître le manque d'unité du monde ouvrier, la diversité des oppositions, des contradictions qu'il recèle, l'énormité des obstacles à la conscience de classe et à l'une de ses manifestations les plus modestes, mais les plus palpables : l'unanimité dans la grève. Sous l'influence d'une idéologie qui nous vient des Lumières, on a trop tendance à représenter l'histoire du mouvement ouvrier comme celle d'un progrès continu, à y voir la marche d'une conquête, et, par conséquent, à dresser la carte des seules terres émergées. Ce qui me frappe, au contraire, c'est l'ampleur des zones obscures, la pesanteur de la résistance. Tout autant que les raisons de la conscience de classe, ce sont celles de son absence qu'il nous faut déceler et comprendre.

4. La police de la grève

Il faut donc user de contrainte et, par conséquent, faire la police. Dans ce domaine, les méthodes sont encore rudimentaires. Ainsi, les ouvriers n'ont pas encore découvert tout ce qu'ils pourraient tirer de l'occupation des lieux. De tels cas sont rares ; j'en ai relevé six en vingt ans [56]. Encore ne s'agit-il que de velléités, abandonnées le plus souvent sans que l'intervention de la police soit nécessaire [57]. A vrai dire, les ouvriers, les hommes surtout, ne savent pas quoi faire dans l'usine ; ils s'y sentent des intrus. L'idée de « l'usine à l'ouvrier », leur est concrètement tout à fait étrangère. D'où leur gêne, leur gaucherie. Ici, ils restent auprès des métiers, en silence, immobiles [58] ; là, ils boivent, chantent, se promènent, « bouleversant le matériel de l'usine, mais sans rien briser » [59]. Les femmes paraissent moins désarmées : à Roubaix, « elles emploient leur temps les unes à coudre, les autres à tricoter » [60] ; à Marseille, les cigarières « sont restées deux journées entières à la manufacture les bras croisés » [61]. Il serait intéressant de savoir quel a été le rôle des femmes dans les occupations de juin 1936. Notons, au passage, l'insignifiance des déprédations matérielles : crainte, obscur respect de la propriété privée,

55. *Ibid.*, 92 M 33, pièce 69, com. péc., 23 sepembre 1890.
56. Trois ont pour cadre des établissements textiles : Roubaix (1880), Reims (chez Rogelet, 1885), Houplines (1887) ; les autres se produisent chez Cail à Paris (grève des charrons, 1886), aux Tabacs de Marseille (1887), à la verrerie Mesmer de Lyon (1888).
57. Celle-ci intervient seulement dans deux cas.
58. Arch. dép. Nord, M 625/56, Grève au tissage Dutilleul à Houplines, 1887.
59. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888, com. pol., 11 août 1888 ; à la verrerie Mesmer.
60. *Le Rappel,* 14 janvier 1880.
61. *Le Cri du Peuple,* 15 janvier 1887.

superstition ? La « sauvegarde de l'outil » a des racines anciennes. Mais ce manège lasse, et les ouvriers sortent d'eux-mêmes. La grève, à cette époque, c'est la fuite hors de l'usine ; la rue, c'est la liberté retrouvée.

Le contrôle des locaux désertés, lorsqu'il se fait, incombe au comité de grève, à des « comités de surveillance » itinérants [62], particulièrement répandus à Paris en raison des distances, ou encore à des piquets de grève dont l'usage paraît assez neuf [63] et encore réticent : quand, en 1882, Ponchet propose aux menuisiers parisiens « d'employer le système des cordonniers, c'est-à-dire de mettre un planton à la porte des maisons à l'index afin de pouvoir signaler au mépris de la corporation les traîtres qui travaillent », sa suggestion est repoussée [64]. Au reste, le terme « piquet » n'existe pas encore ; on dit, très militairement, « sentinelle », « planton », et surtout « postes » [65]. Craignant des représailles, les ouvriers les confient parfois à des responsables syndicaux étrangers à l'établissement [66] ; ils y emploient leurs femmes, ainsi chez les verriers de Lyon, en 1886 ; ils évitent le seuil même de l'usine, et se mettent en faction au coin des rues d'accès [67] ; ou encore ils se masquent : à Paris, des mégissiers « se couvrent le visage d'un linge percé à hauteur des yeux, afin de ne pas être reconnus » [68]. Cependant, la pratique du piquet à la porte de l'usine se répand de plus en plus dans les années 1888-1890. Elle tend même à devenir la première tâche, le premier réflexe du syndicat.

Détecter les traîtres n'est pas chose facile dans les conflits de grande ampleur. En 1888, les terrassiers de Paris imaginent d'utiliser la photographie : ils prennent des instantanés avec de petits appareils appelés « détectives ». « On verra ainsi des portraits irrécusables et on ne pourra porter de fausses accu-

62. A Lyon, lors de la grève des verriers (1886), il y a un comité de surveillance par usine : Arch. nat., F 12 4662. Exemple de tels comités chez les mégissiers de Paris (1882) (*cf.* Arch. préf. pol., B A 167, pièce 47), les charpentiers (Arch. nat., F 12 4663), etc.

63. Les autorités elles-mêmes hésitent, ce qui montre que le fait n'est pas absolument habituel : lorsqu'un tel piquet est organisé à Troyes durant une grève de bonnetiers (1883), le préfet consulte le procureur général qui, dans un entretien confidentiel, lui dit que le fait n'a pas un caractère délictueux.

64. Arch. préf. pol., B A 180, pièce 345, rapport de police, 10 juin 1882. Il faut, ajoute-t-il, « un planton ... qui dira à ceux qui viendront pour s'embaucher : — Ici, on ne travaille pas ».

65. Ch. Gide, 1909, emploie le terme (p. 18) en le rattachant à l'expression anglaise *picketing*.

66. Ainsi, chez Ulmo, tanneur à Lyon : Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1879, rapport de police, 30 octobre 1874.

67. Arch. dép. Aube, M 12b3, préf.-min., 26 septembre 1888 : à Troyes, lors de la grève de la bonneterie Mauchauffée, les ouvriers « ont disposé à chacune des issues de la petite rue dans laquelle est situé l'usine, une sorte de poste-volant, composé de deux ou trois d'entre eux. Leur service est organisé de telle sorte que les hommes apostés sont relayés suivant un ordre à peu près régulier ».

68. Arch. préf. pol., B A 167, pièce 47.

ouvriét de Lourches

173

Les ouvrié de la compagny mines de Douchy ne reprenderan pas leur travail tan que lingénieur ne soi pas en bas et que sa ne sera pas afiché a [illegible] dans la commune de Lourches les ouvrié des mines de Douchy ne travailleron pas

ARCHIVES DU DÉP. DU NORD · LILLE

33 M 108

TIMBRE · 50

8 MAI 86 · Nº · CHER

Les soussignés, ouvriers écorceurs travaillant dans le bois du Boucard au lieu dit la Douzième ; commune d'Apremont déclarent se mettre en grève si Mr Bougelat leur patron n'accepte pas les conditions suivantes. 1° Ils demandent 60 f des 100 bottes et se refusent à donner les 4 au 100. Et pour ce prix ne veulent pas les lier.

Simon François
Renial
Barriau Louis
Blanc Léon
Brossard Jean
Guimiot Charles
Robineau Jacques
[illegible] Pierre
Bourg
Bornet Jules
Lassueur
Bachelier

Le Maire de la Cne de la Guerche certifie qu'un certain nombre d'ouvriers [illegible] bien de la commune de la Guerche que des Cnes avoisinantes sont venus lui déclarer qu'ils étaient en grève. La Guerche, le 9 avril 1886

Déclarations de grèves

13. Les mineurs de Lourches se déclarent en grève

14. Les bûcherons du Cher annoncent leur grève

Dans l'usine en grève

15. Conciliabules. Grève du Nord (1872)

16. L'usine occupée par la troupe (Nord, 1872)

FRÈRES ET AMIS CHARBONNIERS

NE SIGNONS RIEN !

Merci mille fois au Comité du Progrès Républicain de Denain.

Merci aussi à vous tous, ouvriers et commerçants de Denain.

Nos souffrances sont grandes, mais nous ne faillirons pas à notre devoir.

Les ouvriers de toute la France ont les yeux sur nous.

Paris, Nantes, Bordeaux, Toulouse, St-Etienne, Lille et d'autres villes vont venir nous apporter des secours.

DU COURAGE !

Le droit triomphe toujours.

Denain, 1er novembre 1880.

Lacquemont A.
Tournay Hubert.
Legran Joseph.
Miaut Louis.
Marez Edmond.
Bioteau Jean-Baptiste.
Strady Fidèle.
Roper Jean.
Dhénaut François.
Dépres Charles.
Depurt Edouard.
Perchez.
Moché Charles.
Hoquet Henri.
Colot Adolphe.
Vanesse Paul.
Hendrique.
Astier Henri.
Degaugue J.-Bte
Serceau Joseph,
Lacquemont E,
Dubois Auguste,
Goumez,
Malerme,
Carpentie Gustave.
Brunian François.
Picregne Louis-Richar
Délant Arthur.
Bauliez François.
Vanesse Adolphe.
Vanesse Alexandre.
Fournier Florimond.
Guiguier Aimable.
Flavina.
Cache.
Delaval Aimé.
Rémi Louis.
Basille Henri.
Carpentier Louis,
Beaumont Adolphe,
Dupriez Gustave,
Maison François,
Prudhomme Fidèle,
Carpentier Gustave,

DENAIN. — Imprimerie et lithographie PALANDRE, rue d'Enghien.

CRÉDIT AUX GRÉVISTES

Afin de réunir la somme de **45.000** francs, en vue d'ouvrir un crédit aux Grévistes, la commission prévient le public en général et les petits Commerçants en particulier: que des listes de souscriptions leur seront présentées par ses membres.

Aussitôt que les souscriptions seront arrivées à un chiffre assez fort pour faire une bonne partie de la somme, les souscripteurs seront convoqués en assemblée générale et là, nommeront entre eux leur administration.

Les Commerçants en matières nécessaires à la vie, soit Bouchers, Boulangers, Charcutiers, Epiciers, Marchands de Charbon, Marchands de Vins, seront admis à souscrire en Marchandises délivrées sur bon.

Les garanties et le mode de remboursement dont les bases nous ont parues bonnes, seront soumis à l'appréciation de tous à l'assemblée générale.

C'est à cette condition seulement, que la commission a cru prendre cette mesure.

Les souscriptions seront remboursées par voie de tirage au sort, à partir de la fin du premier mois, qui suivra la reprise du travail et la somme totale sera remboursée dans les neuf mois qui suivront.

Le minimum de souscription est de 20 francs.

Pour la Commission d'initiative des Commerçants,

Le Secrétaire, GIROD.

Roanne. — Imprimerie Typographique de l'Union Républicaine de Roanne, 1, Rue du Phénix à l'angle de la Place Bonnepart.

Secours aux grévistes

17. Appel des mineurs de Denain (1880)

18. Les commerçants de Roanne organisent le crédit aux grévistes (1882)



Manifestations et violences

19. « En grève », tableau de G. La Touche (Salon de 1889)

sations »[69]. Mais le procédé reste tout à fait isolé. Plus souvent, on fait circuler des listes d'adhésion à la grève : et gare à ceux qui refusent leur signature, ou qui la déshonorent[70].

Pour les réduire, tous les moyens sont bons. La persuasion d'abord, surtout lorsqu'il s'agit de nouveaux venus encore peu intégrés au groupe : autour d'un verre, on s'explique, leur offrant de leur rembourser leurs frais de voyage ; on convie les récalcitrants à des réunions ou, parfois, ils confessent leur erreur[71]. S'ils se dérobent, on leur confisque leurs outils[72] ; on leur adresse des sommations écrites : « Citoyen, écrit la chambre syndicale des mégissiers, l'assemblée corporative réunie en majorité a décidé par un vote unanime de vous sommer de quitter le travail, sans cela, elle vous met au renégat »[73].

La « mise au renégat », dite encore « mise au pilori », constitue, en effet, le second degré de l'escalade. Les noms des traîtres sont affichés, publiés dans la presse locale ; diffusés sous formes de listes imprimées[74]. Un

69. *Le Cri du Peuple*, 12 août 1888, propos de Boulé. Dans le numéro du 14 août, *Le Cri* donne quelques détails : l'appareil en question a un objectif large comme une pièce de 5 F ; on agrandit ensuite. Cette pratique, dont j'ignore l'extension de fait, a soulevé l'indignation de la presse conservatrice.

70. Arch. préf. pol., B A 182, rapport de police, 16 mars 1883, grève des champignonnistes de Montrouge. Trois grévistes ont été trouver un non-gréviste, l'ont engagé « à donner sa signature sur un registre d'adhérents à la grève. Celui-ci ayant refusé, ils lui ont dit : " Vous êtes un mauvais citoyen et nous vous chasserons de chez tous les patrons ". Arch. dép. Gard, 14 M 447, com. pol., Bessèges, 10 mai 1890 : les mineurs font circuler des listes d'ahérents à la coalition « pour connaître les traîtres et les lâches ».

71. Arch. dép. Gironde, M 1188, pièce 209, rapport de police, 10 août 1885, compte rendu d'une réunion de carrossiers où deux non-grévistes font leur autocritique ; il s'en dégage toute une moralité de la solidarité. « Le patron m'ayant mis aux pièces, j'ai accepté », dit un des « accusés ». « Quand on est en grève, lui dit alors Brun (président de la séance), on ne doit rien accepter qui ne soit conforme aux décisions prises, et à l'exemple des autres ouvriers. On m'a offert ce qui vous a été proposé et je ne l'ai pas accepté, moi. Box se lève alors : — Citoyens, j'ai commis une faute, mais je jure que je ne travaillerai que quand les patrons auront réduit la durée du travail de 11 heures à 10 heures. — Citoyens, dit Brun, le citoyen Box a commis une faute, mais l'a réparée ». Par contre l'autre récalcitrant, Lescarra résiste : on lui donne jusqu'au mardi pour se décider.

72. Arch. préf. pol., B A 181, pièce 87, rapport de police, 28 septembre 1883, grève des chaisiers. Les outils confisqués sont déposés au siège de la chambre syndicale.

73. Arch. préf. pol., B A 167, grève des mégissiers, Paris, 1884. Autre exemple : B A 181, pièce 17 : Chaussivert, secrétaire du syndicat des outilleurs sur bois, écrit aux non-grévistes pour les engager à abandonner le travail : « il leur déclare qu'il leur est accordé 24 heures pour le cesser et que, passé ce délai, ils seront signalés à la corporation et à tous les travailleurs par la voie de la presse ». *Cf.* encore, B A 178, pièce 40, lettre de la commission exécutive de la grève des charrons, Paris, avril 1880.

74. On en trouve de nombreux exemples dans *L'Emancipation des Ardennes* : exemple, n° 9, février 1890, p. 1, en caractère gras : « Nous signalons à l'attention et au souvenir des ouvriers les noms des traîtres qui ont pris du travail pendant la

véritable ostracisme frappe ces dissidents. Dans telle localité des Ardennes, « on défend aux marchands de vin de leur servir à boire, sous peine de mise à l'index, on interdit aux coiffeurs de leur couper la barbe et les cheveux, on les met au ban de la commune... Honnis, frappés, chassés, [ils] vivent comme des parias » [75]. Et lorsque le syndicat jouit du monopole de l'embauche, comme il arrive dans la verrerie lyonnaise en 1888-1889, il leur est impossible de trouver du travail après le conflit [76]. Car la ténacité des haines contre les non-grévistes, et bien plus encore contre les briseurs de grève, plus tard appelés « jaunes », est inexpiable. Leur renvoi est souvent exigé en cas de succès. Sinon, on leur rend l'existence impossible, multipliant contre eux les brimades. Chez Herrenschmidt, sellier parisien, elles atteignent un tel degré qu'elles entraînent l'ouverture d'une enquête : le sieur Salomon « aurait été précipité dans un baquet plein d'eau sale, dans sa chute, il se serait blessé à l'avant-bras et n'aurait pu travailler pendant deux jours ; ses vêtements auraient été déchirés et son chapeau foulé aux pieds, un sieur Delaplace aurait été également molesté : on lui aurait caché ses outils et jeté des linges sales à la figure... Enfin, les grévistes auraient menacé tous les ouvriers de les 'jeter dans le canal' » [77]. Des rixes opposent ces frères ennemis : à Doyet, en 1878, l'une d'elles se serait terminée au couteau sans l'intervention du cabaretier [78].

De nombreuses corporations, surtout celles de tradition compagnonnique, distribuent, à l'issue des conflits, des « cartes d'honneur », remises aux bons grévistes au cours de séances solennelles ou de banquets fraternels [79], afin de « faire distinguer ceux qui ont pris part à la grève de ceux qui n'ont pas cessé leur travail et cela dans le but de mettre ces derniers à l'index dans

grève et qui ont fait emprisonner d'honnêtes ouvriers : Eugène Peltriaux, Stévenin Antoine ; nul n'a le droit de les oublier ».

75. H. Leyret, 1895, p. 196.

76. Arch. nat., F 12 4662 : à la verrerie Allouard, les ouvriers obtiennent le renvoi de onze ouvriers embauchés durant la dernière grève, et qu'ils appellent « gaulois ». Ceux-ci ont une peine infinie à trouver du travail à Lyon.

77. Arch. préf. pol., B A 175, pièce 219, rapport de police, 26 novembre 1878. « Il paraîtrait qu'à plusieurs reprises, les dissidents auraient été menacés de mort, que, pendant le cours du travail ils auraient été molestés de toutes façons, qu'on chantait dans l'intention de leur être désagréable des chansons ordurières ». Ajoutons que la plupart des non-grévistes sont des Belges et des Suisses : la hargne qu'ils encourent n'est donc pas exempte de toute xénophobie. Au reste, c'est aux accents de « La Marseillaise », que les grévistes ont ici repris le travail.

78. Arch. préf. pol., B A 186.

79. Ainsi, en 1866, à l'issue de la grève des charpentiers de Grenoble, Arch. nat., B B 18 1732. Mais c'est surtout à Paris que cette pratique existe. Les dossiers de la préfecture de police en fournissent de nombreux exemples. Ainsi, B A 179, pièce 133, « carte d'honneur délivrée au citoyen ayant rempli son devoir lors de la grève » (maréchaux-ferrants) ; B A 175, pièce 44, grève des charrons ; B A 168, pièce 67, carte des menuisiers du meuble sculpté, 1880 ; B A 179, pièce 141, carte des cochers de l'Urbaine, 1884, etc.

les ateliers »[80]. Ainsi se constituent une morale, un code d'honneur dont le premier article est solidarité, un patriotisme ouvrier : il n'est pas indifférent que ces cartes, souvent, se teintent de tricolore[81].

Dans ces pratiques, qui émanent surtout de professions organisées, la pression est canalisée, institutionnalisée. Dans la grande industrie, aux grèves populeuses, elle prend des formes plus brutales, allant de la menace verbale à l'affrontement physique. Les grévistes se portent en masse à l'entrée des ateliers, ou des puits de mines, en bande sur les routes, pour conspuer les faux-frères, les poursuivre (c'est la « chasse aux renards »), ou les rosser. Zola a donné une description épique de ces fêtes cruelles[82]. Celles de l'histoire sont, à notre époque, plus modestes. Les manifestations les plus spectaculaires se produisent à Mehun-sur-Yèvre, en 1887, contre quatre ouvriers rentrés : durant huit jours consécutifs, une foule de trois à quatre cents personnes les attend matin et soir ; on les hue : « Enlevez-les ! », on leur donne l'aubade aux accents de « La Carmagnole », à tel point qu'ils finissent, tremblants, par s'installer nuit et jour à l'usine ; sans doute, après la grève, devront-ils quitter le pays[83]. A Lyon, en 1886, les choses prennent un tour plus tragique. Un certain Leynneer, qui se dit d'origine alsacienne, mais que les ouvriers n'appellent que le « Prussien déserteur », ayant repris le travail, fait transporter son mobilier à la verrerie Allouard ; les ouvriers, avertis par les femmes du « piquet », accostent le camion, molestent le conducteur et jettent à l'eau le chargement, puis assiègent l'usine, d'où partent des coups de feu : le patron a doté ses fidèles de revolvers et tire avec eux sur les assiégeants ; un jeune homme de quinze ans est atteint à l'œil[84].

Des rixes, plus ou moins sérieuses, sont signalées dans 165 coalitions (soit 6,5 % du total), avec de fortes irrégularités annuelles, sans que se dégage aucune tendance. Comme on pouvait s'y attendre, la proportion augmente en fonction de la dimension (ampleur, durée) des conflits : toute grève qui dure accroît la tension interne. A Anzin, en mars 1884, on se contente de huer les faux frères ; le 4 avril, une foule d'un millier de personnes se rue sur des puits défaillants pour tenter de couper les câbles, bloquer les traîtres au fond, au moins les lapider à leur sortie[85]. Les pourcentages les plus élevés se rencontrent dans les professions les moins qualifiées : 33 % chez les cochers, 25 % chez les dockers, 22 % pour les ouvriers du gaz, 14 pour les terrassiers,

80. B A 168, pièce 106, rapport de police, 29 septembre 1880, grève des ébénistes.
81. Comme celle des charrons : B A 178, pièce 344 (original).
82. *Germinal*, p. 1 414.
83. Arch. dép. Cher, M 16, 1.
84. Sur cette affaire de la verrerie Allouard, *cf.* Arch. nat., F 12 4662, préf.-min., 8 mai 1886. Aucune poursuite n'est intentée contre Allouard, tandis que les grévistes sont arrêtés, puis, il est vrai, remis en liberté. On étouffera.
85. Arch. dép. Nord, M 626/14, pièces 518 et 525 pour les premières formes de manifestation ; M 626/13, pièce 74 pour les troubles du 4 avril.

13 pour les travailleurs de l'alimentation, 12 pour ceux des industries chimiques. Ils tombent à 6 % pour les mineurs, et 2 % dans le textile.

Ces rixes revêtent des formes plus ou moins aiguës, plus ou moins collectives. Elles ne sont vraiment sauvages que lorsque des étrangers sont en cause : la xénophobie ôte tout scrupule, la grève fournit alors l'occasion de se défouler. Autrement, il semble qu'on y mette une certaine réserve. Sans doute, il y a bien, çà et là, quelques côtes cassées, quelques ouvriers hospitalisés [86] : peu en fin de compte. Plus qu'à faire mal, on cherche à faire peur, et surtout honte, à humilier par une baignade forcée ou une fessée publique [87], arme favorite des femmes, que hantent toujours un vieux complexe de castratrices, ou les habitudes maternelles ; une violence ainsi contenue et dosée n'est plus impulsion primitive, elle se fait rite.

Et verbe : le vocabulaire de l'injure est particulièrement riche [88]. D'abord, les grands classiques, *traître, renégat, salaud,* mais surtout *fainéant,* de loin le plus usité. « Fainéant, écrit le préfet d'Arras lors de la grande grève des mineurs de 1889, c'est l'injure adressée en ce moment à quiconque n'a pas fait grève. On ne veut pas être inférieur aux camarades » [89]. Ainsi « faire grève », s'oppose à « ne rien faire » : la grève n'est pas paresse, comme l'insinuent les bourgeois, mais action : en certaines circonstances, le vrai travail de l'ouvrier. Le gréviste : voilà l'homme d'action. Notons, d'autre part, que le doublet populaire de fainéant : *feignant,* viendrait de feindre (*cf.* Littré) et selon Delvau, « signifie aussi poltron, lâche et c'est une suprême injure » [90].

Certains termes, tirés des argots de métier, se sont généralisés, comme le *macchabée* des chapeliers [91], le *sarrazin* des imprimeurs [92]. Il y entre du dédain professionnel. D'ailleurs, on traite aussi les briseurs de grève de *gamin* (auxiliaire du verrier), de *renard* (apprenti compagnon, selon Delvau) comme s'ils ne pouvaient être que des demi-ouvriers, des propres à rien.

Mépris professionnel et économique confinent dans *galvaudeux,* fort employé

86. Exemple : Arch. nat., F 12 4663, préf. pol.-min., 28 février 1882 : rixes à Vaugirard entre scieurs de long grévistes et non-grévistes ; un ouvrier est hospitalisé dans un état grave, son agresseur est condamné à six mois de prison.

87. « A l'eau », est une des grandes menaces et il n'est pas rare que des non-grévistes y soient précipités. Zola a décrit une scène de ce genre, dans *Germinal,* p. 1426. Les ouvrières tisseuses de la Saône fouettent publiquement quelques compagnes qui ont repris le travail : Arch. dép. Isère, 166 M 2. On a vu qu'à Commentry, les femmes de mineurs déculottent et frappent des « fainéants ». *Cf.* encore *Germinal,* p. 1421.

88. Sur les termes employés pour désigner les non-grévistes, et notamment sur le mot *traître,* cf. M. Leroy, 1913, p. 261. Il signale qu'en Amérique le *renard* est appelé *rat* ou *galeux,* en Angleterre, *mouton,* en Italie, *kroumir* : « tous mots remplis de mépris ».

89. Arch. nat., F 12 4665, préf.-min., 28 octobre 1889.

90. Ed. 1883, p. 172.

91. J. Vial, 1941, p. 192.

92. Selon Delvau : « ouvrier qui consent à travailler au-dessous du tarif (argot des typographes). On dit aussi *faux-frère* ».

aussi [93] et que le dictionnaire *Robert* définit : « vagabond, propre à rien, vivant d'expédients », en signalant comme premier usage 1865 ; « fainéant, bambocheur », selon Delvau tandis que Littré, qui ignore *galvaudeux,* nous donne « galvadaire = vagabond » et traduit « galvauder » par « travailler vite et mal ». Les cochers de l'Urbaine reprochent à des non-grévistes de « ne pas faire honneur à leurs affaires ». « Tu n'as donc pas vingt sous que tu travailles... crève de faim » [94]. Ainsi, de l'injure, jaillissent par contraste, les modèles implicites du monde ouvrier.

Enfin, à côté d'épithètes variées comme : *rossard, caffard, figure de capucin, magot* [95], tout un ensemble d'insultes manifestent une xénophobie latente. Si *Cosaque* régresse, on trouve *Uhlan,* mais surtout *Italien.* Les expéditions coloniales ont fortement marqué l'argot populaire : le vieux *Sarrazin* des typographes est relayé par *Bédouin* [96], *Pavillon Noir* [97] et surtout *Kroumir* à propos duquel *Le Temps* écrit : « Il y a un an, les Kroumirs étaient absolument inconnus en France ; aujourd'hui, comme les Cosaques, les Bédouins, ils ont pris place dans le vocabulaire populaire. *Kroumir* est passé expression de mépris » [98]. Et le mot figure dans le supplément ajouté par Fustier à la troisième édition de Delvau (1883) : « Depuis l'expédition de Tunisie, ce mot est employé par le peuple comme synonyme de *sale individu.* Désigne aussi le chiffonnier tombé dans la misère la plus profonde » [99]. Combien les promiscuités du langage sont révélatrices des représentations !

93. Très nombreux exemples dans nos documents. Un exemple littéraire : *Germinal,* p. 1418 : « Qu'est-ce que vous venez fiche par ici, tas de galvaudeux ? ».

94. Arch. préf. pol., B A 179, grève de 1884.

95. *Rossard* : « mauvais compagnon ». *Magot* : « homme laid comme un singe ou grotesque comme une figure chinoise en pierre ollaire » (Delvau).

96. *La Gazette des Tribunaux,* 23 octobre 1865, grève des veloutiers de Saint-Etienne : « Tu n'es qu'un Bédouin ! Tu gâtes le métier et tu es le seul à Saint-Etienne à agir ainsi ».

97. Arch. préf. pol., B A 179, pièce 25, rapport de police, 5 janvier 1884 : un cocher insulte des non-grévistes en « les traitant de Pavillons Noirs, Kroumirs, salauds, ajoutant : — Allez au Tonkin ! ».

98. *Le Temps,* 23 février 1882.

99. P. 526.

CHAPITRE VI

La vie matérielle des grévistes La question des secours

Comment vivre sans travailler ?

Cette question simple, où s'exprime toute une destinée sociale, est au cœur de la grève. L'étude des budgets nous a montré combien le monde ouvrier côtoie la pénurie. L'absence de réserve explique la brièveté de bien des conflits. La résistance prolongée, c'est la faim ressurgie. Comment « tenir » ?

En bonne conjoncture, les grévistes peuvent tenter de s'occuper ailleurs : changer de lieu, ou d'emploi. Cela suppose mobilité et fluidité, notions très différentes, l'une et l'autre, me semble-t-il, en régression. L'ouvrier français se fixe et se spécialise, double enracinement qui le rend plus vulnérable. Au reste, dans l'urgence de la grève, la fluidité professionnelle n'est qu'une caricature : un reflux vers des travaux non qualifiés. Outre la manutention, possibilité classique des grandes villes où docks, gares, quais sont les havres de salut des désoccupés [1], deux grands refuges s'offrent encore : les travaux de terrassement et ceux des champs.

Les chantiers de chemin de fer, que le plan Freycinet a semés un peu partout, ont été des facteurs décisifs de plein emploi ; nul doute qu'ils n'aient favorisé la revendication. Le commissaire de police de Castres note explicitement que la construction de voies ferrées dans les parages encourage les coalitions des ouvriers du bâtiment, sûrs d'y trouver de l'embauche [2]. Pour ces derniers, la conversion est aisée. Mais potiers d'Aubagne, mégissiers de Grenoble, mouleurs en métaux de Bordeaux et même chapeliers de Chazelles, peu habitués à manier la pioche, n'hésitent pas à y recourir. On comprend que le ralentissement, puis le naufrage du plan ait entraîné une véritable chute de tension : dans ces années, l'emploi demeure tributaire des grands travaux

1. Dans *La Bohême du travail,* Paris, s.d., Barberet a donné une description des « galvauds » qui attendent les « coups de main » dans les gares parisiennes ; description intéressante quoique marquée par un moralisme déformant. Ma mère se souvient qu'avant 1914, de tels pauvres hères couraient de la gare Saint-Lazare à la Place d'Italie, derrière les omnibus ou les fiacres, dans l'espoir de décharger les bagages et de recevoir quelques sous.

2. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, com. pol.-s.-préf., 18 juin 1883.

publics ; expositions universelles, chantiers de l'Etat jouent le rôle d'excitant et de régulateur.

Plus traditionnels, les travaux des champs supposent la campagne toute proche, à quelques foulées. De là, leur localisation dans de petits bourgs ruraux, où, dans un passé relativement récent, les habitants conjuguaient occupations agricoles et industrielles. Le travail mixte persiste dans quelques îlots de tissage à façon ; et dans quelques mines bordières du Massif central, où les compagnies ont du mal encore à lutter contre l'absentéisme estival. A Boismoreau (Creuse), « à certaines époques de l'année, les ouvriers abandonnent presque tous les houillères pour effectuer les ensemencements ou récoltes des champs et prés qu'ils possèdent »[3]. De même, dans le Puy-de-Dôme, en Haute-Loire, à Graissessac, à Fuveau. A Carmaux, comme à Decazeville, subsistent de petits lots de houilleurs — paysans pour lesquels l'abattage ne constitue que ressource d'appoint. Pour tous ceux-là, la grève est prétexte à une longue absence, comme un congé de convenance personnelle : « les mineurs de Saint-Eloy sont presque tous propriétaires, en demandant la réduction des heures de travail, ils ont voulu gagner du temps pour leurs travaux agricoles »[4]. De façon générale, cependant, le travail mi-partie agonise. Mais il a légué des habitudes : celle de considérer l'été comme le temps opportun de la revendication. Les carriers de Loches « ont choisi pour protester et se mettre en grève l'époque à laquelle ils étaient assurés de trouver du travail dans la moisson et les autres récoltes »[5]. Calcul ou réflexe, le fait est assez marqué dans les mines : la fréquence des grèves culmine en mai-juin-juillet, alors même que l'emploi régresse (fig. 9)[6]. Et 10 % des coalitions minières s'accompagnent d'un retour à la terre : non pas seulement au jardin, arrière-plan classique de l'abandon des puits, mais « aux champs », pour le blé, les pommes de terre, la betterave, dans le Nord, dans le Midi pour les vignes, dont le rôle dans le plein emploi demeure considérable. A Decazeville, le piochage des vignobles fournit un sérieux atout, au printemps : « On voit [les mineurs] sur la plupart des coteaux d'ici à Cransac et à Aubin. On les reconnaît facilement à leur costume noir et à leur chapeau à larges ailes »[7].

Mais pour l'ensemble des grèves, l'intervention des travaux agricoles atteint seulement 1 %. La campagne, lointaine, et si souvent hostile, ne saurait

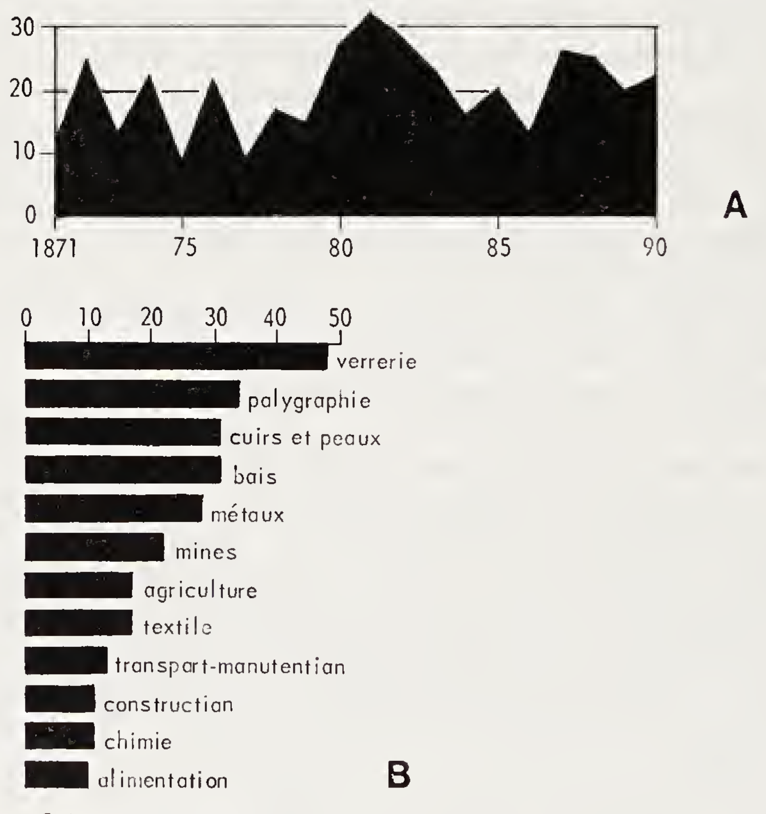
3. Arch. nat., F 12 4667, préf.-min., 9 avril 1890.
4. Arch. nat., F 12 4667, Puy-de-Dôme, com. pol. Saint-Eloy-les-Mines, 1890.
5. Arch. nat., F 12 4658, préf. Indre-et-Loire-min. Com., 12 octobre 1885.
6. *Cf.* ci-dessus, l'étude de la répartition saisonnière et mensuelle des grèves, première partie, pour les mineurs. Exemple encore, à Firminy, en avril 1876, bruit de grève ; les mineurs l'envisagent d'autant mieux « qu'ils se reposent sur les travaux agricoles qui vont s'ouvrir » : Arch. dép. Loire, 92 M 15, pièce 3, 9 avril.
7. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 431, dépêche du correspondant du *Figaro*, 23 mars. A la mi-avril, un coup de froid interrompt ces travaux et provoque une poussée de misère : *cf.* B A 187, pièce 145, dépêche à *L'Intransigeant*.

nourrir les grévistes. C'est de la ville, où ils sont murés, qu'ils doivent tirer leur subsistance [8].

D'où l'importance de la question des secours. Elle nous intéresse à un double titre : comme un aspect de la vie matérielle de la grève, et comme indice de retentissement et de solidarité.

1. Les secours

Le nombre des grèves ayant bénéficié de secours financiers (on dira pour plus de rapidité : grèves secourues) est relativement faible : 653, soit 22,3 %. Mais on n'oubliera pas que 39 % seulement des coalitions dépassent le cap de la semaine. De façon générale, après 1880, la proportion des grèves secou-



24. Grèves ayant bénéficié de secours financiers (pour 100 grèves)
A. par année
B. par groupe d'industries

8. Flaubert, *L'Education sentimentale,* éd. La Pléiade, p. 350, écrit à propos des ouvriers chômeurs du Paris de 1848 : « Pour beaucoup, d'ailleurs, accoutumés à des travaux délicats, l'agriculture semblait un avilissement ».

rues est plus forte et plus régulière (fig. 24) ; les meilleurs taux se rencontrent en 1880-1882 (maximum : 32 % en 1881) et 1887-1888 ; ils correspondent aux années où le soutien des syndicats, source majeure de l'aide financière, a été le plus élevé [9]. Préparées, prévues, les grèves offensives sont mieux financées que les défensives (23 % contre 18 %). L'influence du statut professionnel et du salaire sont patentes : les plus pauvres sont les moins aidés. Les groupes d'industries présentent entre eux de grands écarts, allant de 10 % pour les grèves des industries alimentaires à 48 % pour celles du verre et de la porcelaine (fig. 24). La place du textile (17 %) ne surprend pas ; par contre, on s'attendait à mieux pour les mines et carrières : 17 % des coalitions minières ont bénéficié de secours ; mais c'est, d'autre part, dans cette profession que la progression chronologique est la plus sensible.

Au reste, chaque groupe recouvre, une fois de plus, bien des disparités. Dans le textile figurent les chapeliers qui atteignent au taux exceptionnel de 71 % ; tandis que le groupe de la construction en pierres (taux moyen : 11 %) juxtapose les terrassiers (3 %) et les peintres en bâtiment (52 %), etc. Ce qui montre à nouveau que les groupes industriels, retenus pour des nécessités comparatives avec la *Statistique des grèves,* n'ont pas d'homogénéité sociale. Dans le cas présent, il faut descendre au niveau du métier, voire de la spécialité : chapeliers (71 %), mouleurs (54 %), peintres en bâtiment (50 %) tiennent la tête du palmarès des grèves secourues. A l'autre extrémité, raffineurs de sucre, huiliers, ouvriers des salines, terrassiers, ignorent presque le secours-grève.

Le tableau départemental n'appelle pas de très longs commentaires. On a retenu seulement, ici, les départements où se sont produits au moins vingt grèves. De façon générale, le Midi, plus riche en grèves secourues, s'oppose assez nettement au Nord-Nord-Ouest (les Ardennes constituant une éclatante exception) : effets de la « sociabilité méridionale », peut-être, mais plus encore des industries concernées et de leurs traditions. Le contraste qui distingue le Rhône (38 %) et la Seine (34 %), du Nord (14 %) suggère évidemment des types tout différents de mouvement ouvrier.

2. Origine des secours

D'où viennent les fonds ? Le tableau ci-dessous classe les secours reçus selon leur provenance : il est malheureusement impossible de préciser en numéraire leur valeur respective.

Ce tableau fait apparaître trois dominantes : de classe, de profession, de lieu. Les secours sont d'origine ouvrière dans 75 % des cas (au moins, car les

9. En 1881-1882, 39 % des grèves sont menées par un syndicat.

1. Secours provenant des ouvriers appartenant à la profession des grévistes :		
Caisse du syndicat	374	
Taxation des ouvriers qui travaillent	80	
Secours des ouvriers de la profession dans la localité	67	
Secours des ouvriers de la profession hors de la localité	110	
Total		631
2. Secours provenant des ouvriers d'autres professions (essentiellement les organisations), appartenant à :		
La localité des grévistes	85	
Au département	46	
D'autres départements que ceux des grévistes	59	
Des organisations ouvrières étrangères	32	
Total		222
3. Secours non spécifiquement ouvriers :		
Secours politiques (partis)	79	
Tombolas, conférences, concerts, bals, etc.	41	
Quêtes, listes de souscriptions	88	
Souscriptions organisées par les journaux	61	
Secours des commerçants	23	
Secours provenant des municipalités	19	
Divers	10	
Total		321
Total général		1 174
Grèves secourues		653
Soit relativement à l'ensemble des grèves		22,3

ouvriers fournissent l'essentiel dans le cadre local). La profession même des grévistes en donne plus de la moitié ; enfin 66 % des secours sont récoltés dans la localité, sur les lieux mêmes de la grève. Voilà qui circonscrit les limites assez étroites de la solidarité pécuniaire. Les socialistes ont tenté de la faire éclater, notamment par les souscriptions ouvertes dans les journaux, dont la réussite est le meilleur test du retentissement d'une grève : le résultat de leur effort demeure, globalement, médiocre.

3. Solidarité professionnelle

Les secours ouvriers passent, le plus souvent, par le canal des organisations syndicales, tant à l'intérieur d'un métier qu'entre les professions. Après 1879-1880, la plupart des statuts prévoient le secours-grève, en précisant parfois le taux et la durée. Certains syndicats ne sont que des caisses de prévoyance formées en vue de la grève, plus ou moins longtemps avant sa déclaration. L'idée qu'il faut constituer des réserves, plus tard si controversée au nom de la spontanéité révolutionnaire — la pauvreté étant, selon Proudhon, « la providence du genre humain » — ne rencontre alors aucun obstacle théorique. C'est, au contraire, la conclusion pratique d'une grève manquée : « Rentrez tous au travail », dit Anscelle, socialiste gantois, aux tisseurs du Nord ; « vous avez eu tort de quitter les ateliers sans avoir les fonds nécessaires pour résister. D'ailleurs, vous ne pourrez jamais revendiquer vos droits, ni augmenter vos salaires sans former préalablement une association unique de prévoyance et sans effectuer toutes les semaines dans une caisse spéciale une cotisation de 0,25 chacun »[10]. *Le Citoyen* tire ainsi la leçon de l'échec des mineurs de Bessèges : « Il faut de l'argent, une caisse de résistance... Astreignez-vous à la cotisation obligatoire »[11]. Les socialistes de toutes tendances préconisent le syndicat de type anglo-saxon, à fortes cotisations et encaisses solides. Et une importante fraction des ouvriers — les plus qualifiés[12] — penche vers le modèle trade-unioniste, qui, après une courte hésitation, prévaut dans la C.G.T. à la veille de la première guerre mondiale[13].

Effectivement, il existe, dans certaines professions (livre, porcelaine, chapellerie...) et notamment à Paris, des syndicats bien pourvus : l'association des facteurs de pianos de Paris a 12 300 F quand elle déclare la grève[14], les mégissiers de Grenoble, 6 000 F[15], les verriers de Lyon, 15 000 F[16], *L'Initiative,* syndicat

10. Arch. dép. Nord, M 619/3, com. spéc.-préf., 24 mai 1880.
11. *Le Citoyen,* 4 mars 1882 : éditorial de C. Bouis : « Cotisons-nous » !
12. Arch. préf. pol., B A 161, pièce 27, tract imprimé, quatre pages, *Union des mécaniciens de la Seine,* rapport de la commission d'élaboration des statuts, lu le 29 février 1880 : « Nous croyons qu'en nous organisant pour la résistance et prélevant mensuellement une quotité sur notre salaire, nous pourrions avoir raison de nos exploitateurs, car nous ne voulons pas la grève provoquée par un moment d'effervescence passagère, mais nous la voulons forte, organisée et pouvant répondre aux besoins du lendemain ».
13. Sur cette question, *cf.* M. Leroy, 1913, t. I, p. 212. Selon Leroy, c'est au congrès confédéral de Tours (1896) que la position en faveur des basses cotisations est exprimée officiellement pour la première fois. Elle est abandonnée dans les années suivantes. A la veille de la guerre, on était revenu à la conception anglo-saxonne des réserves syndicales.
14. Arch. préf. pol., B A 181.
15. Arch. dép. Isère, 166 M 2.
16. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888-1889.

des porcelainiers de Limoges, 16 000 F [17], les fondeurs en cuivre de Paris, 23 000 F [18], la Société des typographes parisiens, dite « de la rue de Savoie », mutuelle et résistance à la fois, détient 102 000 F et peut résister quarante jours en versant une indemnité quotidienne de 3 à 5 F [19]. En outre, ces syndicats, experts en opérations financières (ils placent généralement leurs avoirs en valeurs d'Etat, à l'image de tous les épargnants français) contractent, à l'occasion, des emprunts. Les fondeurs en cuivre doivent quelque 100 000 F à diverses chambres syndicales, tandis que la Société de Savoie émet un emprunt de 50 000 obligations de 2 F chacune, dont elle ne réussit, d'ailleurs, à placer que 12 000. De tels syndicats manient des fonds importants, dont ils doivent des comptes serrés à des « actionnaires » vigilants. En l'occurrence, la grève n'est plus une aventure, mais une affaire qu'il convient de bien gérer ; le gréviste se mue en « assuré », critique vis-à-vis de ses administrateurs, peu soucieux de risque.

Au demeurant, dans le syndicalisme fluctuant d'alors, ces cas sont exceptionnels. On notera que 47 % seulement des syndicats engagés ont pu pratiquer le secours-grève sur leurs réserves antérieures. La plupart du temps, il faut improviser, trouver des expédients.

La grève partielle, et c'est son avantage, permet la taxation des ouvriers demeurés au travail : ils doivent verser une somme fixe, ou un pourcentage de leur salaire journalier (en général de 5 à 20 %), ou encore le montant de l'augmentation obtenue. Cette cotisation est le plus souvent abandonnée à la bonne volonté des travailleurs, et presque toujours circonscrite à la localité ; elle peut s'étendre spontanément aux bourgs voisins : en 1882, les tisseurs de Tarare et Thizy s'imposent de deux sous par jour pour les camarades de Roanne [20]. En 1872, la Société de Savoie a projeté une retenue obligatoire de 5 % « dans toutes les imprimeries de France », mais sans résultats. Par la suite, cette forme de taxation deviendra de plus en plus impérative, et étendue à l'ensemble de la profession [21].

La décadence du compagnonnage [22], le balbutiement de l'organisation fédérative, expliquent l'étroitesse de l'aire géographique des secours : 3 % seulement des conflits (soit 110) ont bénéficié de secours professionnels récoltés hors de la localité. Les liaisons intra-corporatives sont les meilleures dans la métallurgie (5 % pour l'ensemble ; 11 % pour les mouleurs), le bois (5 %) et surtout les industries du cuir (11 % pour le groupe ; 14 % pour les tanneurs, mégissiers, corroyeurs) et de la verrerie-porcelaine (17 % pour

17. En 1882 : *cf.* Arch. dép. Haute-Vienne, M 1166.
18. Arch. préf. pol., B A 171.
19. Arch. préf. pol., B A 171.
20. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 47, s.-préf.-préf., 18 février 1882.
21. *Cf.* M. Leroy, 1913, t. I, p. 257.
22. En 1881, les charpentiers de Paris, en grève, font appel aux quatorze villes-mères qui ne répondent guère : Arch. préf. pol., B A 174, pièce 54, rapport de police, 31 août 1881.

l'ensemble, 20 % pour les seuls verriers). Ces deux derniers groupes sont concentrés en des sites bien localisés entre lesquels les ouvriers voyagent, établissant des relations personnelles qui jouent en cas de besoin. Ainsi Claude Cartalier, qu'on trouve en 1874 à Chaumont, 1881 à Paris, 1882 à Grenoble, écrit à ses « frères » pour leur demander de l'aide [23]. Entre Annonay, Grenoble, Chaumont, Paris, hauts lieux de la mégisserie, Mehun-sur-Yèvre, Limoges, Bordeaux, Paris, capitales de la porcelaine, les grandes verreries du Centre et de la banlieue parisienne, les communications fonctionnent bien. Une géographie industrielle perçue comme telle favorise la conscience corporative. En cas de grève de quelque importance, s'échangent des informations, des ambassadeurs et des fonds. Les fédérations épouseront un canevas déjà solide. A l'inverse, les mineurs déboursent peu volontiers pour secourir leurs camarades des autres bassins (seulement 2 % de grèves minières ont bénéficié de secours provenant d'autres centres miniers). Même Decazeville n'a suscité parmi eux qu'une générosité limitée : « Nos mineurs, écrit Rondet à Calvignac de Carmaux, ne s'empressent guère à faire souscrire pour les grévistes de Decazeville. Dans une réunion, à Firminy, de deux cents personnes, nous avons fait 2,50 F ; à d'autres bassins, pas un sou. C'est révoltant et ils se plaignent » [24]. Ces demi-paysans ont un horizon géographique borné. Les tisseurs encore bien davantage (0,5 % de grèves secourues par la profession même).

4. Solidarité interprofessionnelle

Des remarques analogues s'appliquent à la solidarité interprofessionnelle. Elle se manifeste pécuniairement dans 6 % des grèves. En proportion, elle profite surtout aux groupes suivants (*cf.* tableau p. 528) :

Hormis tisseurs et mineurs qui reçoivent davantage des autres professions que de la leur propre, la situation est, pour les autres, équivalente. Autrement dit, la solidarité découle de l'organisation, beaucoup plus que de la sympathie, de l'émotion ou de l'altruisme. On aide qui sera susceptible de vous rendre la pareille. Il s'agit non de don gratuit, mais de réciprocité, entre chambres

23. Arch. préf. pol., B A 167, Grève des ouvriers mégissiers de Chaumont soutenue par plusieurs ateliers de Paris, 1874, 11 pièces. Le dossier comporte deux lettres des mégissiers de la maison Tréfouse à ceux de Saint-Denis ; elles sont signées Charles Mélin, Cartalier, Cyprien Durand.

24. Lettre du 22 mai 1886, tirée des *Archives Calvignac,* dont je dois la communication à Rolande Trempé. Le syndicat de Carmaux, pour sa part, avait pu envoyer plus de 700 F, mais celui des mineurs du Nord, seulement 150 F. A Brassac-les-Mines, selon le correspondant du *Figaro* (Arch. préf. pol., B A 186, pièce 439), 23 mars 1886, « un sieur Morin se donnant comme délégué des grévistes de Decazeville, venu dans le bassin houiller pour prêcher la grève, a été expulsé par les mineurs ». Réaction analogue à Graissessac où la souscription ne totalise que 61,75 F (Arch. dép. Hérault, 4 M 372, com. pol., 12 juin 1886).

	Total des grèves	Grèves ayant bénéficié d'un secours extra-professionnel	%
Porcelainiers	46	12	38
Mouleurs	42	11	26
Verriers	62	10	16
Menuisiers, ébénistes	136	17	12
Tailleurs de pierre, ardoisiers	80	9	10
Cuir	219	20	9
Mineurs	165	12	7
Tisseurs	857	38	4

syndicales assises et solvables. Ici, comme ailleurs, il est bien vrai qu'on ne prête qu'aux riches : les syndicats ouvriers gèrent leurs finances en bourgeois.

5. Secours privé

L'appel à la générosité individuelle se fait surtout au moyen de listes de souscriptions, généralement imprimées et précédées de préambules exaltant la solidarité et dont certains constituent de véritables manifestes [25]. Ces listes sont diffusées dans les ateliers, ou déposées chez les commerçants : cabaretiers, cordonniers, coiffeurs ; ou encore, des cartes sont vendues au profit des grévistes [26].

Enfin, les comités de grève organisent des manifestations payantes : bals, assauts d'armes ou de chants, tombolas, meetings avec entrées payantes ou quêtes, représentations théâtrales dont *Le Chiffonnier de Paris* de Félix Pyat demeure un grand classique [27], et surtout conférences-concerts qui sont, autant qu'un moyen de se procurer de l'argent, un mode de propagande et un aspect de la fête que, dans la vie morne du travailleur, constitue la grève. Un conférencier, parfois radical, mais, de plus en plus, socialiste, traite un sujet édu-

25. Arch. dép. Haute-Vienne, M 1166, « Appel des ouvriers en cuirs et peaux de Saint-Junien à leurs camarades. Travailleurs de ... Au nom du principe de solidarité qui doit unir et relier tous les travailleurs de tous états, nous venons vous prier de nous aider à soutenir nos légitimes réclamations. Si les patrons savent toujours si bien se concerter dès que leurs intérêts sont en jeu, sachons nous aussi nous entendre et nous soutenir en solidarité. La Commission de la grève ».

26. Arch. dép. Nord, M 625/56, pièce 50, grève du tissage Dulac à Armentières, juin 1887 : ces cartes à 25 c portent un tampon « Pour les grévistes ».

27. Créée en 1848, cette pièce est donnée à Paris en 1886 à deux reprises au bénéfice des grévistes de Decazeville et de Vierzon.

catif, historique ou politique, que des groupes lyriques locaux entrelardent d'harmonie. Pour les tisseurs de Lyon (1879), les « chanteurs du Grand Théâtre » et « l'Harmonie du Rhône » exécutent « le Trio di Lombardi-Romances-Cavatine de Cinq-Mars », avant qu'un orateur fasse « le récit complet de la vie de Danton, depuis sa naissance jusqu'à l'échafaud, sur lequel tomba la tête de l'illustre orateur »[28]. A Charleville, le programme comporte causerie de J.-B. Clément, puis « grand concert avec le concours d'un groupe de la Lyre Ardennaise » et d'amateurs ; romances sentimentales, burlesques ou triviales alternent, dans le goût du temps, avec chants patriotiques et révolutionnaires[29]. A cette « fête familiale », « entrée libre pour les citoyennes »[30]. A Marseille, entre « La Marseillaise » en ouverture et « Le Chant du Départ » en clôture, le public, convié à aider les tanneurs coalisés, applaudit un ensemble vocal, curieusement dénommé « Les Touristes de la Méditerranée », et des artistes du cru : Mlle Jane, artiste lyrique, « Bienfait, le petit bossu du Midi, comique excentrique », etc., dans « Le Grand air de la Favorite — Pour avoir la paix — Si j'étais Roi — Alice Mignonne — Ça s'alourdit — Les Moissonneurs — La dent de sagesse — Négro burlesque — Le grand air du Trouvaire », etc.[31]. De ces programmes, se dégage une esthétique non négligeable dans la description de ce qu'on appelle « culture populaire ».

Les conférences-concerts tendent cependant à prendre un tour plus politique et militant dans la décennie 80-90, notamment à Paris. Voici, lors d'une grève de teinturières en peaux chez Tissier, boulevard Arago (13e), une réunion de cet ordre à l'Alcazar d'Italie ; cent personnes dont quarante femmes ; au bureau, Rollin, du groupe les *Egaux du 13e*, deux femmes, Georges Féline, blanquiste, alors journaliste au *Cri du Peuple*, et Bertrand ; on exalte les grèves « prélude de la révolution qui détruira la bourgeoisie et le patronat » ; puis, poésies et chants : « Plusieurs femmes chantent des romances inoffensives. Mais les hommes ne font pas de même. Leurs chansons sont révolutionnaires et ' La Carmagnole ', entre autres, est chantée en chœur et suivie de cris variés : A bas Floquet ! A bas les Boulangistes ! On pendra Floquet ! On pendra Boulanger ! »[32]. Ensuite, on tire la tombola.

6. Secours venus de l'étranger

En dépit des cris de la presse hostile, le soutien pécuniaire des pays étrangers a été, en cette période de vacance de l'Internationale, infime : trente-

28. *Le Petit Lyonnais*, 26 mai 1879.
29. A ce sujet, *cf.* G. Duveau, 1946, p. 486 ; H. Leyret, 1895, p. 91 (très intéressantes remarques sur le répertoire ouvrier) ; et la célèbre scène de *L'Assommoir.*
30. *L'Emancipation*, 14-21 décembre 1890.
31. *Le Peuple Libre* (Marseille), 5 juin 1881.
32. Arch. préf. pol., B A 171, pièce 43, rapport de police, 6 janvier 1889.

deux grèves (1 % à peine) en ont profité, toutes, sauf une (en 1874)[33], postérieures à 1878. Voici la liste des bénéficiaires :

Professions	*Grèves*	*Départements*	*Grèves*
Bois	8	Seine	15
Textile	9	Nord	5
Verre-Porcelaine	5	Rhône	2
Cuir	4	Gironde	2
Métallurgie	4	Isère	2
Imprimerie	1	Ain	1
Tabacs	1	Ardennes	1
Terrassiers	1	Aveyron	1
		Cher	1
		Loire	1
		Haute-Vienne	1

Et celle des pays des donateurs

	Grèves
Angleterre	14
Belgique	13
Suisse	5
Italie	4
Allemagne	2
Autriche	1
Etats-Unis	1

Les donateurs sont en majorité des organisations ouvrières, plus rarement des groupes socialistes (belges ou allemands). Les *trade-unions* viennent au tout premier rang, tant par le nombre que par l'importance des sommes prêtées : 52 000 F aux fondeurs en cuivre de Paris[34], 12 000 aux porcelainiers de Limoges[35], 13 000 F aux tullistes de Calais[36] ; voire données : en 1885, les tailleurs de Londres, que des liens fraternels (il y a, à Paris, beaucoup d'Anglais dans la profession) et des souvenirs communs[37], unissent à leurs collègues

33. En 1874, les mégissiers de Chaumont demandent et obtiennent des secours de leurs collègues de Bruxelles.

34. Arch. nat., F 12 4665, préf. pol.-min., 3 décembre 1879.

35. Arch. dép. Haute-Vienne, M 1166, Grève des tourneurs en soucoupes 1882. Un rapport parle même de 100 000 F, mais un autre dit que ce chiffre, colporté par la presse, est inexact.

36. *La Défense des Travailleurs* (Saint-Quentin), 12 octobre 1890. Le secours vient des *trade-unions* de Nottingham.

37. La grève des tailleurs parisiens de 1866 avait donné lieu à des échanges importants.

français, leur envoient 625 F par semaine et constituent un « comité de solidarité pour les tailleurs grévistes de Paris »[38]. On le voit, ici encore la solidarité s'exerce entre professions hautement qualifiées ; rarement spontanée, elle répond le plus souvent à la requête des ouvriers français, parisiens notamment, qui se tournent volontiers vers Londres, recours et modèle : « Nous nous adressons à vous, écrit Charles Fouilland, tisseur, secrétaire de la grève de Roanne (1882), parce que vos *Trade Unions,* les luttes longues et courageuses qu'elles ont soutenues contre le Capital, font l'admiration des ouvriers français, qui, depuis le commencement du siècle, ont été trop opprimés par les gouvernements bourgeois pour avoir pu s'organiser puissamment pour la défense de leurs salaires »[39]. A plusieurs reprises des délégués français sont dépêchés vers la capitale britannique qui conserve un réel prestige[40]. Au contraire, avec les travailleurs allemands, la rupture apparaît totale, et on mesure combien les efforts de la seconde Internationale pour imposer le leadership de la social-démocratie allemande ont peu de fondements. Avec les Etats-Unis, les échanges sont exceptionnels. Comme l'ensemble de la diplomatie française, le mouvement ouvrier vit à l'heure de l'isolement, du repli dans l'hexagone.

7. Souscriptions de presse

La presse qui, pour une centaine de grèves, a ouvert des souscriptions, a-t-elle brisé ce cercle étroit ? L'étude des listes de souscription permet de répondre : oui, sur le plan géographique, du moins national, comme le montre un exemple, il est vrai, particulièrement favorable : la souscription du *Cri du Peuple,* cartographiée par Henri Feller. Exceptionnellement, sur le plan social. Les listes portent, en effet, en regard des sommes versées, la mention des souscripteurs, localisés avec précision. Les donateurs sont en majorité des groupes : organisations syndicales (prioritaires), ou politiques (cercles d'études sociales, libre-pensée, comités électoraux etc.), mais aussi communautés de travail (équipes, ateliers, usines) ou de rencontre : on collecte au bistrot[41], au cours d'un enterrement civil[42], à l'issue d'un meeting, ou d'un bal, et

38. *Cri du Peuple,* 17 mai 1885.

39. *L'Egalité,* 20 février 1882 : appel des grévistes de Roanne aux *Trade unions.* Paul Lafargue fut chargé d'entrer en rapport à Londres avec Georges Shipton, secrétaire du Conseil des *Trade unions. Cf.* aussi *le Citoyen,* 8 mars 1882.

40. Ainsi durant la grève des chaisiers de Paris (1883), celle des cochers (1883), des porcelainiers de Limoges (1882).

41. *Le Cri du Peuple,* 67e liste pour Decazeville : « collecte faite dans un restaurant de la rue Saint-Marc, 28 F ».

42. *Ibid.,* « Bourges. Collecte faite par un groupe de socialistes révolutionnaires à la sortie d'un enterrement civil, qui crient courage aux mineurs ... 9,50 F ».

surtout « après un assaut de chant »[43]. Les donateurs individuels, presque toujours anonymes, mentionnent parfois leur profession : « un mastroquet, un gniaf, un savetier révolutionnaire, un emballeur que tout le Parlement fait déballer »[44], ou se qualifient de telle sorte que le doute n'est guère permis : « un abruti de l'usine, un candidat du litre »[45], « galoppe chopine et boit sans soif »... Cet argot, cette gouaille sont une signature : celle d'un public assurément populaire, et urbain, où détonnent parfois — rarement — quelques sympathisants bourgeois : « un négociant qui demande que les propriétaires de maisons soient astreints à faire sceller les persiennes des chambres, occupées par les femmes de mœurs légères »[46] ; « des élèves socialistes révolutionnaires de l'Ecole Centrale »[47]... La modestie des cotisations confirme ce diagnostic ; les versements dépassant quelques francs proviennent de socialistes convaincus[48] ou d'hommes politiques de gauche qui, soucieux de popularité, se nomment volontiers ; mais ils n'abondent pas. En petites oboles de quelques sous (10, 20, 50 c... rarement 1 F), c'est l'argent ouvrier, en tout cas populaire, qui est drainé.

A cela rien d'étonnant. Les journaux collecteurs sont au premier chef les socialistes, c'est-à-dire — en cette époque ambiguë inaugurée par le congrès de Marseille, où le parti socialiste se confond avec le parti ouvrier, voire avec la « Fédération ouvrière » — journaux à clientèle ouvrière. Ce sont, à Paris, les quotidiens : *Le Citoyen, La Bataille* de Lissagaray, et surtout *Le Cri du Peuple,* qui, dans les années 1884-1888, s'identifie à toutes les grandes grèves[49] ; les hebdomadaires comme *Le Prolétaire, L'Egalité, Le Socialiste, L'Homme libre* ; en province, les petites feuilles locales comme *La Défense des Travailleurs* (Reims) et surtout *L'Emancipation* (Ardennes) toujours sur la brèche en raison de très nombreux conflits (neuf souscriptions de 1888 à 1890). Les journaux radicaux : *L'Intransigeant* surtout, *La Marseillaise,* même *Le Radical* et *Le Petit Lyonnais* qui recueille des fonds dès 1871-1872, ont ouvert aussi quelques souscriptions, en général moins fournies que celles des journaux socialistes, et de texture financière légèrement différente : on y trouve des dons plus élevés, indice d'une clientèle un peu plus aisée[50]. Les souscriptions

43. *Le Petit Lyonnais,* 13 décembre 1889, grève de Cours : « après une chansonnette dite la *Crapule* et le *Bataillon d'Afrique,* après un assaut de chant ». Dans *L'Emancipation,* février 1890, dans la souscription ouverte pour les grévistes de la Vrigne-aux-Bois, la mention « à l'issue d'une chanson » est très fréquente.

44. *Le Cri du Peuple,* 67ᵉ liste.

45. *Le Petit Lyonnais,* 7 mars 1890.

46. *L'Intransigeant,* 31 décembre 1881 (pour les mineurs de la Grand'Combe).

47. *Le Cri du Peuple,* 67ᵉ liste, 1886.

48. Exemple : *Le Cri du Peuple,* 67ᵉ liste : « un Hollandais qui aime la solidarité et qui veut aider à l'émancipation des travailleurs : 100 F ».

49. L'étude d'Henri Feller, à laquelle je renvoie, a beaucoup insisté sur ce point.

50. Exemple : *L'Intransigeant,* souscription pour les mineurs de la Grand'Combe, 30 décembre 1881 : une souscription de 20 F ; le 31, 27 F en versements de 2, 3, 5 et 6 F.

de *L'Intransigeant,* devenu boulangiste, méritent quelque attention : dans celle qu'il ouvre pour les verriers parisiens, et qu'il clôture à 3 371 F, figurent des oboles de 5, 10 F et plus, avec, parfois, ce mot : « un boulangiste ».

Au reste, dans l'ensemble ces souscriptions rapportent médiocrement : *Le Petit Lyonnais* récolte 284 F pour les pelucheurs de Tarare (1872), 854 F pour les fondeurs en cuivre *(id.)* : en 1882, les raffineurs de sucre reçoivent 1 204 F de *La Bataille,* 194 F du *Citoyen,* 101 F du *Prolétaire,* 20 F du *Radical.* La même année, *Le Citoyen* transmet 854 F aux cordonniers de Paris, 395 F aux mineurs de la Grand-Combe et, surtout, 10 335 F aux tisseurs de Roanne [51], chiffre jamais atteint. *L'Emancipation* des Ardennes, toujours en quête, obtient en 1890 plus de 5 000 F pour les seuls fondeurs de Revin. *L'Intransigeant* réunit 3 371 F pour les verriers de Pantin en 1888. Mais aucun journal ne fait autant que *Le Cri du Peuple* (22 souscriptions), qui rassemble 12 000 F pour les mineurs d'Anzin (1884) et en 1886, grande année sociale qui marque aussi l'apogée du quotidien, 33 000 F pour les métallurgistes de Vierzon et plus de 70 000 F pour les mineurs de Decazeville dont la souscription dure six mois. En 1887-1888, *Le Cri* a toujours quelque souscription en train. Pour la première fois, un journal socialiste atteint une stature nationale et réussit à rompre l'isolement ouvrier.

L'importance des souscriptions dépend de l'audience du journal, dont elle constitue inversement un indice, et de l'intérêt suscité par les conflits. Les grèves défensives, surtout, attirent la sympathie : réservée devant la revendication, encline à taxer d'excessive toute demande d'augmentation de salaire (il faut savoir se contenter), l'opinion s'indigne plus aisément devant les abus du patronat, surtout du grand, dont elle redoute la puissance anonyme : les monopoles n'ont pas bonne presse en France. A Anzin, comme à Decazeville, à Roanne comme à Vierzon, les ouvriers, affrontés à des sociétés, apparaissent en posture de légitime défense, comme des résistants auxquels on peut s'identifier : « pour les petits des justiciers », titre *Le Cri du Peuple* à propos des grévistes de l'Aveyron. Ce sentiment d'injustice, où sourd l'obscure conscience d'être pareillement menacés, suscite la solidarité ; de même le spectacle d'une longue lutte héroïque. Enfin, certaines professions attirent davantage : les plus pauvres (tisseurs), les plus dangereuses. Les mineurs bénéficient dans le public d'un préjugé favorable, à cause des périls qu'ils encourent et de leur utilité sociale ; héros de l'enfer noir, célébrés par toute une littérature dont *Germinal* est le fleuron, « pionniers du monde souterrain » [52], ils alimentent l'industrie dont le charbon est le « pain quotidien » [53].

51. La souscription est ouverte le 13 février 1882 et se termine le 19 juillet, *L'Egalité, Le Prolétaire, Le Droit Social* (Lyon) et même le *Labour Standard* ont également récolté des fonds pour cette grève.

52. L. Simonin, 1867, p. 257 : « Saluez en eux les obscurs et virils combattants de l'abîme, les pionniers du monde souterrain ».

53. Les groupes professionnels ayant bénéficié d'une souscription dans la presse sont : textile : 12 (rôle de la presse guesdiste bien implantée dans les zones textiles) ;

Mais le principal intérêt des souscriptions réside dans leur forme, qui en fait un moyen d'expression populaire singulièrement captivant. Les dons individuels s'accompagnent très généralement d'une souscription où le donateur se présente, prend parti, fustige, exhale sa hargne, crie sa haine ou son espoir, lapidairement, « tel sur le papier qu'à la bouche » (Montaigne), non sans humour : l'ironie l'emporte sur le tragique dans ces petits textes où éclate visiblement le plaisir de dire son mot, « d'en placer une », plaisir cher à un petit peuple au franc-parler légendaire. Voici, dans *L'Emancipation,* le croquis collectif d'une contremaîtresse exécrée : « Pour que Madame X, dite Boule-de-Suif, contremaîtresse, 20 c — n'aille plus au marché en voilette, 20 c — et ne dise plus que les gens de son pays ne sont pas de son rang, 20c — oh ! là, là ! gare que je passe ! 20 c — j'te vas neyer, 20 c »[54], La plaisanterie galante ou triviale se taille une bonne part : « Pour que P. D. dit sans fesse, écoute les conseils d'une mère ; qu'une demoiselle de Montuy soit modeste en paroles, que M. M. de Charleville embrasse moins une jeune citoyenne au bal »[55] ; « Marie qui gobe Alexandre, le petit tourneur, Don Juan de la rue Mercœur »[56].

Mais les thèmes les plus insistants sont d'ordre politique et social : la haine des tyrans, patrons, prêtres ou politiciens, l'espoir d'une revanche. Tout au long des colonnes du *Cri,* de février à juin 1886, se déroule ainsi, tel un poème en prose, en plusieurs milliers de souscriptions, la litanie populaire. En voici quelques minces extraits : de Saint-Bérain-sur-Theune : « Un qui voudrait voir Baihaut [*ministre des travaux publics*] au fond des mines avec 40° de chaleur, un ami de Basly, un qui voudrait que toutes les mines retournent à l'Etat, un socialiste qui voudrait la Révolution sociale, ... un descendant de Cabet qui voudrait la Nouvelle Icarie en France, un mineur en dèche, un qui voudrait voir la démission des députés radicaux qui ne suivent pas leur mandat ; la femme d'un socialiste qui voudrait voir tous les capitalistes à la lanterne ; une citoyenne qui voudrait voir la déchéance de tous les tyrans ; ses deux gosses qui seront bons révolutionnaires... ». De Troyes, « un emballeur qui voudrait avoir à tamponner la tête de Ferry, un autre emballeur que tout le Parlement fait déballer, un gnaff, un inconnu au bataillon, un ennemi des propriétaires, un démocrate »[57]. Et encore « un internationaliste, un bistrot ; un qui voudrait voir Jules Ferry empaillé ; Gaspardo, qui voudrait voir à chaque bec de gaz un exploiteur accroché, la petite Mimi qui pense aux grévistes et non à sa communion ; une famille d'athées révolutionnaires ; un gambettiste repen-

mineurs : 7 ; verriers, porcelainiers : 7 ; mouleurs : 6 (à cause de *L'Emancipation* des Ardennes) ; menuisiers, ébénistes : 6.

54. *L'Emancipation,* 2-9 février 1890.

55. *Ibid.*

56. *Le Cri du Peuple,* 1886, 77ᵉ liste.

57. *Le Cri,* 77ᵉ liste.

tant ; un ami à Robespierre ; un qui attend la revanche ; un camisard ; un ennemi des monopoles »[58].

Bien entendu, l'étude de ces textes, comme de tous ceux de la même nature, pose de multiples problèmes, exige une réflexion préalable. Quel est le degré de spontanéité de ce langage ? S'agit-il d' « écriture automatique », libératrice d'inconscient ? Ou, au contraire, de la livrée d'emprunt que le pauvre est contraint d'endosser, s'il veut paraître : les stéréotypes tendent leurs rêts autour de tout langage, fût-il le plus naïf en apparence.

Il me fallait seulement souligner tout l'intérêt de la souscription comme mode d'expression : forme d'opposition, de contestation, elle élève à la dignité de l'écrit les graffiti, les cris ; elle est une « prise de parole ». Elle illustre ce qui fait, à mes yeux, l'attrait des grèves, du moins de certaines d'entre elles : leur pouvoir libérateur.

8. Le rôle des commerçants

Parmi les secours d'origine extra-ouvrière, on doit citer ceux qui émanent des commerçants (23 cas relevés) et des municipalités (19 cas). Cette générosité n'a généralement rien d'altruiste ; elle repose sur des fondements économiques ou politiques assez évidents : dans les deux cas, il s'agit de clientèle. On a déjà évoqué, à maintes reprises, la fonction de refuge, d'appui, voire d'encadrement, remplie dans certaines communes industrielles, par le petit commerce. Issu du monde salarié, étroitement tributaire de son revenu, il vit en symbiose avec cette clientèle ouvrière, prenant fait et cause pour elle, notamment lorsque pèse sur le village la menace des économats patronaux ; la lutte prend alors un tour antiféodal où les prolétaires se fondent dans la notion plus large de « peuple », à la Michelet.

Les formes d'aide des commerçants aux grévistes présentent bien des degrés. Tantôt, il n'est question que d'un crédit prolongé, qui peut, au reste, n'être qu'une usure déguisée, accroissant la dépendance ouvrière vis-à-vis de fournisseurs créanciers : Maigrat, dans *Germinal,* incarne un type d'épicier omnipotent qui s'engraisse de la grève, jusqu'à sa fin tragique. Tantôt les commerçants reconnaissent aux chambres syndicales ou aux comités de grève, une fonction bancaire, acceptant les bons de pain ou d'épicerie émis par eux comme mode de paiement, remboursables après la grève. Parfois, ils vont plus loin, participant à la collecte des fonds, autorisant sur leur comptoir le dépôt des listes de souscription, appelant leurs collègues à prendre parti : « Ce sont vos intérêts que les grévistes défendent en même temps que les leurs », affirment à Bessèges l'épicier Jourdan, l'horloger Bracourt[59]. A Commentry les détaillants

58. *Ibid.,* 19 mars 1886.
59. *Le Citoyen,* 2 mars 1882, « appel aux commerçants ».

organisent eux-mêmes un fonds de solidarité sur lequel ils tirent des billets [60]. A Lyon (1884), lors de la longue grève Barral et Gacogne, des commerçants de la Croix-Rousse prennent l'initiative de réunions pour étudier « les moyens à employer pour soutenir les revendications des tisseurs » [61]. Sous la présidence d'un boucher du quartier, deux cents détaillants décident de quadriller la ville en sections pour la collecte de l'argent ; un horloger propose de créer entre boutiquiers et artisans des Ier et IVe arrondissements un organisme permanent ayant pour but de venir en aide aux tisseurs « lorsqu'ils seraient obligés de recourir à la grève pour revendiquer leurs salaires » [62]. On verra, par les documents ci-joints, l'intensité de la solidarité boutiquière à Roanne en 1882, attisée par la morgue de l'*Union des fabricants* et par la pratique impopulaire du lock-out [63].

Mais les commerçants sont rarement inconditionnels dans leur aide aux grévistes ; ils sont susceptibles de revirements, soit que leurs intérêts propres étant satisfaits (par exemple, la suppression de l'Economat), ils se retirent [64], soit que la grève se prolongeant, ils estiment inopportun de continuer un dangereux crédit. Leur retrait peut alors provoquer l'effondrement de la grève. A Firminy, en 1880, « on affirme que les fournisseurs se sont entendus pour refuser tout crédit aux mineurs en grève » [65]. A Villefranche, « tout crédit leur ayant été brusquement fermé chez leurs boulangers et autres fournisseurs qui étaient las de faire des avances, les grévistes (teinturiers) se sont présentés en masse... aux usines » [66]. Dans les villes où la clientèle est hétérogène, les commerçants ont une attitude expectative, parfois franchement hostile. A Vierzon, en 1886, ils pétitionnent pour demander le maintien des troupes [67].

Ces faits montrent que la grève n'est pas seulement un duel entre patrons et ouvriers, mais un affrontement complexe où divers groupes de pression interviennent ; ils illustrent, en outre, la sujétion ouvrière et la fragilité de l'alliance entre salariat et « couches moyennes ». Ils sont de nature à renforcer l'ouvriérisme des travailleurs qui ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

60. *Le Combat,* 5 mai 1890.
61. Arch. nat., F 12 4662, préf.-min., 22 février 1884.
62. Arch. nat., F 12 4662, préf. Rhône-min. Com., 25 février 1884. Cette proposition est adoptée à l'unanimité, mais elle ne semble pas avoir été suivie d'effets.
63. Les guesdistes voient dans ce fait un signe avant-coureur de la prolétarisation des classes moyennes : « Peu à peu partout, la petite bourgeoisie deviendra aussi consciente du péril que lui fait courir le développement continu de la féodalité capitaliste », lit-on dans *L'Egalité.*
64. Ainsi, à Bézenet, en 1878.
65. Arch. dép. Loire, 92 M 16, pièce 17, rapport gendarmerie, 6 janvier 1880.
66. Arch. nat., F 12 4662, rapport gendarmerie, 25 novembre 1881. A Graulhet, la décision des boulangers de ne plus faire crédit est aussi la raison de la fin du conflit : Arch. dép. Tarn, IV M2 70.
67. Arch. préf. pol., B A 169, pièces 64 et 65.

9. Interventions municipales

Fait nouveau, l'intervention pécuniaire des municipalités (19 cas relevés, mais c'est sans doute incomplet), se produit à partir de 1879, essentiellement dans les localités industrielles où les ouvriers forment un électorat notable. Elle obéit en effet à un souci de popularité que renforce la présence d'élus du prolétariat — radicaux et surtout socialistes — aiguillon dans la chair parfois somnolente des assemblées locales.

De l'aumône au secours-grève, du patronage à la lutte de classe, le style de la subvention varie selon la couleur politique des édiles. Dans les municipalités conservatrices, la « bienfaisance » règne. Elle peut être un moyen pour la droite de rappeler aux ouvriers quels sont leurs « vrais » amis. A Reims, le sous-préfet s'inquiète de voir l'archevêque inaugurer les fourneaux économiques organisés par la ville chez les Sœurs de la Miséricorde, et l'empressement des cercles catholiques à donner aux quêtes des grévistes [68]. Cette charité n'est pas toujours du goût des travailleurs : à Vienne, en 1879, la municipalité, pressée par les femmes des tisseurs en grève d'ouvrir des chantiers communaux, décide d'octroyer 5 000 F distribués aux « nécessiteux » par le truchement d'une « assemblée de dames choisies en dehors des familles des grévistes » ; ce que ces derniers refusent en des termes dignes de leurs interlocutrices : « l'ouvrier honnête et laborieux ne vit que du produit de son travail, et non d'aumônes, qui avilissent l'homme » ; tandis que le travail « l'ennoblit, le rend meilleur en lui laissant le peu de liberté que les tyrans de tout ordre n'ont pu lui ravir » [69]. Lors de la coalition des tisserands de Cholet (1887), la municipalité, contrainte par l'exemple du conseil municipal de Paris dont la générosité, fort appréciée en ville, fait ressortir sa ladrerie [70], vote 3 000 F ; mais pour éviter tout contresens, elle stipule que cette somme sera distribuée après la reprise du travail [71] ! A Decazeville, pour atténuer le retentissement psychologique du secours voté par le conseil municipal de la capitale, le maire, le docteur Cayrade, un républicain modéré, décide de faire répartir ces 10 000 F par le conseil de bienfaisance [72].

A Commentry, devenue en 1881 la première municipalité socialiste de France, le ton est diamétralement opposé : le conseil se prononce pour un

68. Arch. dép. Marne, 194 M 12, s.-préf.-préf., 7 novembre 1885. On dit « que les fonds recueillis par les grévistes proviennent en grande partie de la caisse des cercles catholiques ».
69. *Le Petit Lyonnais,* 12 juin 1879 et pour l'ensemble de cette affaire, Arch. nat., F 12 4655.
70. *Le Cri du Peuple,* 29 septembre 1887 : le conseil municipal de Paris, sur proposition de Simon Soëns, avait voté 10 000 F, geste qui eut un vif retentissement dans le milieu ouvrier choletais.
71. *Ibid.,* 3 octobre 1887.
72. Arch. préf. pol., B A 186, pièces 314-316.

crédit de 15 000 F « au profit des mineurs qu'un renvoi injustifiable de cent cinquante-deux de leurs camarades a obligés à se mettre en grève », « considérant qu'il est du devoir de la société d'assurer l'existence de tous... que tant que l'Etat se soustraira à ce devoir, c'est aux communes qu'il appartient de le remplir »[73]. Cas extrêmes. Le plus souvent, on parle pudiquement d' « aide aux familles des grévistes », formule de compromis qui ménage les susceptibilités de l'électorat modéré et abrite des foudres du pouvoir. Ainsi, en 1886, le conseil municipal de Paris repousse la proposition d'Edouard Vaillant de remettre 10 000 F au maire de Decazeville pour les grévistes, mais accepte celle de Cernesson qui prévoit la même somme mais « pour soulager les misères des habitants de la commune victimes de la cessation du travail dans les mines »[74]. Il s'agissait, il est vrai, en l'occurrence, de faire passer un geste de dimension nouvelle : pour la première fois, une municipalité subventionnait une grève sise hors de son territoire. C'était élargir le champ de l'action municipale et lui donner une coloration beaucoup plus politique. A plusieurs reprises, les socialistes, forte minorité au sein de l'assemblée parisienne, manifestèrent ainsi leur opposition aux gouvernements opportunistes dont ils voulaient dénoncer le caractère de classe en même temps qu'ils cherchaient à démontrer la modération sociale de leurs collègues radicaux[75].

Les initiatives municipales ont donné lieu à des débats passionnés. Tandis que les socialistes considèrent l'action du conseil de Commentry comme une justification de leur stratégie électorale[76], la droite la dénonce comme « aussi illégale qu'exorbitante et menaçante » ; elle y voit luire l'effrayante figure du pouvoir ouvrier : « les patrons n'ont plus qu'à capituler »[77]. Et dans quelle mesure un conseil municipal peut-il disposer des deniers des contribuables pour soutenir une grève ? C'est la question que pose Paul Leroy-Beaulieu à propos des porcelainiers de Limoges (1882) : « ... on arrive à cette singulière situation que l'autorité publique, représentée par le conseil municipal, prend, sous la forme d'impôt, de l'argent aux patrons pour le

73. *Le Citoyen de Paris,* 16 juin 1881.

74. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 260.

75. Aspirant au gouvernement, les radicaux se trouvaient dans un cruel embarras, cherchaient à se démarquer en atténuant les effets des proclamations socialistes et même en les bloquant. Ainsi, en 1888, la proposition d'Edouard Vaillant d'aide (20 000 F) aux terrassiers fut finalement repoussée au terme d'une discussion houleuse où les radicaux dénoncèrent la démagogie boulangiste tapie à l'ombre de la grève générale, la subversion menaçant la République.

76. *Le Citoyen de Paris,* 18 juin 1881 ; Emile Massard : « Nous emparer du conseil municipal, cette molécule de la Société, c'est la première étape du prolétariat dans son affranchissement ».

77. *La Gazette de France,* citée par *Le Citoyen de Paris,* 26 juin 1881 : « Partout où les ouvriers sont les plus nombreux comme à Commentry, ils sont les maîtres des municipalités, puisque ce sont eux qui les élisent et qu'ils forment la majorité ; et que s'ils peuvent consacrer les deniers communaux à alimenter leurs grèves, il n'y a plus de conciliation possible et les patrons n'ont plus qu'à capituler ».

remettre aux ouvriers, afin que ceux-ci triomphent des patrons ? On fait la guerre à ces malheureux bourgeois avec leur propre argent ». Et de conclure : « ... le devoir du gouvernement est d'annuler une délibération aussi injustifiable en droit et aussi préjudiciable aux intérêts du pays » [78]. La polémique culmine au sujet des décisions du conseil municipal de Paris de secourir des grèves *extra muros* [79]. La presse conservatrice se déchaîne, principalement lors de la coalition des verriers de Pantin (1888) en raison de l'enjeu de la grève : non pas comme à Decazeville ou à Cholet, une question de salaire dont la modicité peut légitimer la pitié, mais de pouvoir syndical, de l'autorité du patron dans l'usine [80].

Les polémiques s'enflamment d'autant plus que le gouvernement hésite, notamment à l'époque du boulangisme. Tolérer les subventions, c'est prendre parti contre le capital, en tout cas faire montre d'une dangereuse démagogie ; les annuler, c'est nier l'autonomie municipale. Entre ces deux attitudes, le pouvoir oscille perpétuellement. Le sous-préfet de l'Allier annule la résolution du conseil de Commentry, sous prétexte qu'elle a été prise en réunion extraordinaire : en réalité, à cause de sa tonalité contestataire [81]. Le préfet de l'Aube, ayant consulté l'Intérieur, empêche l'attribution de 5 000 F aux mineurs de Decazeville décidée par le conseil municipal de Troyes : « Il est de principe que les ressources des budgets communaux ne peuvent être employées qu'à l'acquittement de dépenses d'intérêt local » [82]. Pour le même motif, sont pareillement annulés les dons du conseil municipal de Paris pour les tisserands de Cholet [83], de celui de Lyon pour les couverturiers de Cours [84], etc. Mais bien d'autres ont été permis : la grève de Decazeville a bénéficié des libéralités d'une vingtaine de communes au moins [85]. Il n'y a donc aucune jurisprudence, ni règle générale. Tout est fonction de circonstances locales, ou nationales, de l'opportunité du moment. Lors de la coalition des verriers de Pantin (1888), à quelques jours d'intervalle, Floquet refuse, puis admet

78. Coupure du *Journal des Débats,* février 1883, dans Arch. nat., F 12 4664. La somme attribuée était de 30 000 F.

79. Les principales décisions de cet ordre sont les suivantes : 1886, 10 000 F aux mineurs de Decazeville et autant pour les grévistes de Vierzon ; 1887, 10 000 F pour Cholet (décision annulée par le gouvernement) ; 1888, en mai, 10 000 F pour les verriers de Pantin ; en août une proposition de Vaillant de 20 000 F pour les terrassiers est repoussée, une partie des conseillers craignant de favoriser la grève générale et l'agitation boulangiste.

80. Très important dossier de coupures de presse dans Arch. préf. pol., B A 170.

81. *Le Citoyen de Paris,* 18 juin 1881.

82. Arch. dép. Aube, M 12b3, lettre du min. de l'Int. au préfet, 21 juin 1886.

83. *Le Cri du Peuple,* 28 septembre 1887.

84. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1889-1891 ; préf.-min. de l'Int., 6 décembre 1889 annonçant l'annulation de la décision prise par le conseil dans sa délibération du 2 décembre par 17 voix contre 10.

85. Parmi les municipalités donatrices, citons, outre Paris, Anzin, Bourg-Argental, Montreuil-sous-Bois, Lodève, Prades, Gentilly, Perpignan, Toulon, Beaucaire, Marseille, Constantine, etc.

le vote du conseil municipal de Paris accordant un secours de 10 000 F aux grévistes ; son revirement serait dû à la souscription de Boulanger : selon *Le Petit National,* parce que le Général a envoyé 500 F « sur sa petite retraite », « tous les saltimbanques de la politique exécutent de charitables sauteries » [86].

Ainsi les subventions des municipalités, en elles-mêmes peu importantes, ont pour conséquence de porter la grève sur la place publique, d'obliger les hommes d'Etat et les partis à se dévoiler, et de faire éclater le mythe de la neutralité.

10. Distribution des secours

Les comités de grève disposent donc parfois de fonds importants [87] : on estime à plus de 300 000 F le budget de la grève de Decazeville ; les dépenses des typographes parisiens (1878) se montent à 268 000 F, celles des fondeurs en cuivre à 150 000, des ébénistes à plus de 100 000 ; la chambre syndicale des mégissiers de Graulhet distribue 60 000 F à 1 100 ouvriers en grève durant soixante-dix-sept jours [88]... La plupart du temps les sommes distribuées n'excèdent guère quelques dizaines de milliers de francs, et tournent plutôt autour de quelques milliers. Ces chiffres, au reste, n'ont qu'une médiocre signification sociale ; confrontés au nombre de journées chômées, ils font apparaître de grandes irrégularités dans les disponibilités par tête. Ainsi, le syndicat des chaisiers, qui, comme beaucoup de syndicats parisiens, fournit un bilan détaillé de la grève, avait en caisse 5 511 F auxquels se sont ajoutés 6 440 F, soit un avoir de 11 951 F ; il a déboursé 10 798 F, c'est-à-dire 3 599 journées à 3 F. Les terrassiers ont disposé de 25 à 30 000 F pour 240 000 journées perdues : en moyenne 0,12 F par tête et par jour.

11. A qui ?

Dans ces conditions, la distribution des secours pose de délicats problèmes, à la fois techniques et sociaux. A qui attribuer des secours ? Très généralement,

86. Rochefort, dans *L'Intransigeant,* 19 mai 1888, dit à peu près la même chose : « Le cauchemar boulangiste, qui trouble le sommeil de nos politiciens, a fait plus que toutes nos objurgations pour lever les scrupules du cabinet ».

87. Auxquels s'ajoutent quelques dons en nature : des Pyrénées-Orientales arrive à Decazeville un wagon de comestibles, selon Arch. préf. pol., B A 186, pièce 376. Les verriers de Lyon font parvenir à ceux de Souvigny (Allier) 1 000 kg de pois verts, 500 kg de macaronis, 200 kg de graisse de porc et 8 000 kg de pommes de terre : *Le Cri du Peuple,* 16 juillet 1888. Les socialistes de Gand expédient deux wagons de pains aux grévistes du Nord : *L'Egalité,* 21 mars 1889 et *Le Parti ouvrier,* 23 mars.

88. Un document fournit l'origine des recettes : Arch. dép. Tarn, IV M2 70.

à quiconque fait grève. L'improvisation ici garantit l'égalitarisme : on vit à la fortune du pot, hâtivement garni. Les mesures discriminatoires sont rares, et de trois types : syndical, professionnel, national. A Lille, seuls les métallurgistes syndiqués sont secourus : « les non-syndiqués ne touchent rien et sont malheureux »[89]. Est-il juste de payer pour ces imprévoyants ? Des caisses corporatives assidûment remplies engendrent fréquemment un égoïsme de fourmi précautionneuse.

Les querelles qui opposent, à propos des secours, métallurgistes et mineurs à Decazeville, manœuvres et verriers à Lyon sont du même ordre ; mais il s'y ajoute cette sourde rivalité de métier et de statut dont nous avons montré les failles qu'elle dessine. Quant à la discrimination nationale, elle manifeste une fois de plus une xénophobie latente. Durant la coalition des raffineurs parisiens, « les Italiens disent que si on ne leur donne pas, ils reprendront le travail dans deux ou trois jours. Quant aux ouvriers allemands, on ne leur aurait donné encore aucune indemnité »[90].

12. Combien ?

Comment fixer le taux de l'allocation journalière ? Doit-elle être uniforme ou progressive selon les besoins réels de chacun ? Volontiers, les corporations aisées optent pour la première solution, plus discrète et pudique, et distribuent aux « adhérents » à la grève une « indemnité » plus ou moins élevée, le taux le plus courant étant de 3 F par jour[91], espèce d'assurance tout risque que chacun utilise à sa guise. Ce système convient à l'anonymat de la grande ville qui ne connaît que l'individu, et valorise les relations de travail, au détriment des rapports familiaux et de quartier. Par contre, au village, ou lorsqu'il s'agit d'organiser une pénurie dont on ignore la possible durée, on détermine les secours en tenant compte des disponibilités, et de la situation des grévistes. Les critères ne sont pas toujours bien définis, et le terme vague, et humiliant, de « nécessiteux » se rencontre encore[92]. Mais le

89. Sur le problème général des secours aux non-syndiqués, *cf.* M. Leroy, 1913, t. I, p. 260.

90. Arch. préf. pol., B A 172, pièce 321, rapport de police, 4 juin 1882.

91. C'est le taux le plus commun, comme si c'était implicitement considéré comme le salaire minimum vital. Mais à Paris surtout, on trouve plus : les cordonniers (1882) touchent 5 F par jour au début (Arch. nat., F 12 4663) comme les tapissiers (Arch. préf. pol., B A 182, pièce 55). Sentant la réticence des mouleurs à faire grève, la commission porte de 4 à 6 F l'allocation journalière (Arch. nat., F 12 4663) ; les mégissiers vont jusqu'à 8 F !

92. Ainsi, les terrassiers de Paris reçoivent 50 c par jour et les plus « nécessiteux », 0,75 F (Arch. préf. pol., B A 183, pièce 25). A Decazeville, le 16 mai 1886, distribution de secours « aux plus malheureux » seulement. *Cf.* aussi *Germinal,* p. 1327 : « Etienne, à titre de secrétaire ... avait partagé les 3 000 F de la caisse ... entre les familles nécessiteuses ».

langage persistant du paupérisme s'estompe pourtant. Voici que s'avance le « grand aventurier du monde moderne » : le père de famille et sa nichée d'enfants dont le nombre détermine les droits. Le comité de Reims donne 2 F aux tisseurs ayant deux enfants, et 2,50 F à ceux qui en ont plus [93]. L'allocation des gantiers (Paris) varie de 3,5 à 5,25 selon les charges familiales [94]. Les chaisiers attribuent 3 F à chacun, plus 50 c par enfant [95]. Les charpentiers secourent seulement les ouvriers ayant trois enfants et au-delà, auxquels ils dévoluent de 10 à 15 F par jour [96]. Et ainsi procèdent les délégués des tisseurs roubaisiens : « après épuisement de la liste des hommes mariés ayant trois enfants et davantage, on a appelé les veufs, pères de deux enfants. Ils ont reçu... 4,50 F chacun » [97]. Notons le peu de cas fait des femmes, qui reçoivent toujours moins que les hommes, comme si elles ne pouvaient jamais être chefs de foyer : à Mazamet, en 1887, les hommes reçoivent 1,25 F et les femmes, 0,75 F uniformément [98].

13. Comment ?

Les secours sont distribués en numéraire [99], en nature (pain notamment) et, plus souvent, les délégués se défiant des tentations du cabaret, sous forme de bons libellés en argent ou en quantité de marchandises (pain, épicerie, viande aussi). Le comité de grève, la mairie parfois (Decazeville, 1886), servent de banque où les commerçants viennent se faire rembourser. Le comité de Roanne, celui de Graulhet, sages trésoriers, veillent à ne pas mettre en circulation plus de bons qu'ils n'ont en caisse [100]. A Montrouge, les champignonnistes célibataires « d'après les conventions votées en Assemblée générale, prennent leur repas au compte de la chambre syndicale » [101]. A Reims, les ouvrières organisent des fourneaux économiques [102], précurseurs des « soupes communistes » du début du siècle, mais c'est encore exceptionnel : appa-

93. Arch. dép. Marne, 194 M 10, com. pol.-s.-préf., 1er mai 1880.
94. Arch. nat., F 12 4663.
95. Arch. préf. pol., B A 181.
96. *Ibid.*, B A 174, pièce 54, rapport de police, 31 août 1881.
97. Arch. dép. Nord, M 619/3, rapport de police au préfet, 22 mai 1880.
98. *Le Cri du Peuple*, 12 juin 1887, grève générale des tisserands.
99. A propos des tisseurs de Roubaix, *Le Temps*, 12 mai 1880, note : « La monnaie distribuée était de la monnaie de nickel ».
100. Arch. dép. Tarn, IV M2 70 ; Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 54, préf.-min., 22 février 1882.
101. Arch. préf. pol., B A 182, pièce 2, rapport de police, mars 1883 : le repas est pris chez Renault, marchand de vin et trésorier de la chambre syndicale. Il comporte « un ordinaire (soupe et bœuf), 15 c de pain et 25 centilitres de vin ».
102. *Le Temps*, 8 mai 1880 : deux fourneaux économiques distribuent deux cents portions de soupe à la viande matin et soir.

remment peu tenté par la vie collective, l'ouvrier français préfère profiter de l'occasion pour manger chez lui.

14. L'ARGENT, MOTIF DE QUERELLES

Les distributions ont lieu au siège du comité, dans un café ou en plein air, individuellement, ou, en cas de grève massive, par l'intermédiaire de délégués d'établissement [103], ou de communes [104]. Elles entraînent bien des contestations. Telle usine n'est-elle pas privilégiée [105] ? Les délégués ne s'octroient-ils pas des allocations abusives [106] ? On murmure à Decazeville contre leurs 5 F par jour. Sur ce chapitre, les ouvriers sont soupçonneux, ayant toujours le sentiment qu'on les gruge. De pénibles règlements de compte suivent les conflits, surtout s'ils ont échoué. Chez les charpentiers parisiens, où la coalition se solde par 14 000 F de déficit, une salle pointilleuse épluche les livres : « Jenty demande que Vilon donne des explications sur une somme de 83 F reçue du 1er au 17 décembre 1881 qui ne figure pas dans le compte de la commission des secours. Vilon prouve que cette somme a été portée en bloc aux dépenses diverses avec son allocation de délégué » [107]. Même scénario chez les scieurs de long où « une discussion orageuse » se termine en échange d'injures : « les anciens membres de la commission sont traités d'opportunistes et répondent par les épithètes de socialistes et de communeux » [108]. Basly, qui s'était promené durant toute la grève une bourse à la ceinture pour rassurer les mineurs, est sommé de s'expliquer sur la fonte de ce mirifique magot : à Bruay, « les assistants fort peu satisfaits des explications qu'il donnait... l'ont hué et c'est au milieu des cris qu'il a quitté la réunion » [109]. Pour lui, comme pour Etienne Lantier, auquel il sert de modèle, l'échec mue le héros en coupable [110]. Au vrai, certains délégués ne résistent pas à l'attrait de l'argent et puisent dans la caisse ; on leur intente poursuite pour détournement de fonds, tandis que les ouvriers, dégoûtés, abandonnent l'organisa-

103. *Le Temps*, 12 mai 1880 : sur la grève de Roubaix : « Les ouvriers d'une même usine nomment des délégués qui prennent ce qui est dû et le répartissent dans les réunions ».

104. *Le Cri du Peuple*, 3 août 1888 : délégués par arrondissement et par commune de banlieue.

105. Arch. dép. Nord, M. 619/3, commissaire central Tourcoing, 11 mai 1880 : « Il paraît que des secours ont été donnés aux ouvriers de M. Eloi Duvilliers, principalement, parce qu'ils se sont mis les premiers en grève ».

106. *Ibid.*, « les délégués chefs étaient accusés de profiter seuls des dons ».

107. Arch. préf. pol., B A 173, pièce 388, rapport de police, 3 mai 1882.

108. *Ibid.*, B A 175, pièce 132, rapport de police, 22 juin 1882.

109. Arch. dép. Nord, M 626/14, pièce 84, s.-préf.-préf.

110. Sur les scènes d'hostilité des corons à Etienne, *cf.* éd. La Pléiade, p. 1518.

tion [111]. L'argent, « empoisonneur et destructeur » (Zola), exerce partout ses ravages.

15. Restriction et misère de grève

Sans lui, pourtant, la misère s'appesantit. Toute grève qui dure la fait inévitablement ressurgir. A l'allégresse des premiers jours — car la grève est d'abord fête libératrice — succède une gêne qui peut aller jusqu'à la quête anxieuse du pain.

On manque malheureusement de documents sur la vie privée des ouvriers durant la grève. Les commissaires de police scrutent les manifestations et les meetings ; la curiosité des journalistes se fait plus vive, mais à cette époque, le « reporter » reste un bourgeois qui s'arrête au seuil de la maison ouvrière. Il y a, de façon générale, un certain recul de la littérature « paupérisante » ; au fur et à mesure que les ouvriers s'organisent et luttent, on cesse de les considérer comme « pitoyables ». S'ils ont faim, après tout, c'est leur faute : il est des silences qui valent des désaveux. Quant aux travailleurs, s'ils se plaignent, ils se racontent peu. Et la faim est incommunicable.

Une chose est sûre : la grève remet au premier plan la question des subsistances, comme le montre la nature des secours distribués : des vivres (en bons ou en nature), et de ceux-ci, les plus élémentaires. La viande est un luxe qu'on n'ose plus aborder. A Decazeville, au trentième jour de grève, le correspondant du *Figaro* s'étonne de la sobriété des mineurs : « Ces malheureux se contentent toujours facilement de ce qu'on leur donne... et c'est à se demander s'ils ne souffrent pas la faim tellement ce qu'on leur donne est peu de chose ; sur près de huit cents qui se sont présentés hier, il n'y en a que cinq qui ont demandé de la viande de boucherie, tous les autres se sont contentés de pain, de lard et de légumes » [112]. Le pain, roi des distributions, retrouve une primauté perdue dans la vie normale. Les houilleurs se pressent aux estaminets, l'*Ermitage* d'Anzin et le *Salon de l'Usine* de Denain, pour le recevoir, comme le bien le plus précieux ; dans chaque commune, ils exigent jalousement leur

111. Quelques exemples : a) Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2009 : Matheron a détourné 500 F de la caisse de grève des ouvriers du port (1883) : on étouffe l'affaire pour ne pas faire tort au parti ouvrier. b) Arch. nat., F 12 4664, préf. Haute-Vienne-min., 29 janvier 1883 : Faucher, trésorier du comité de la grève des charpentiers, est condamné à quatre mois de prison et 25 F d'amende pour détournement de fonds. c) *A.P.O.*, t. II, p. 145 : grève des mégissiers de Grenoble, 1883 : « la grève durait depuis trois mois, quand la disparition d'une somme de 500 F, envoyée par le syndicat des mégissiers d'Annonay, vint jeter le désarroi dans les rangs des grévistes. Les membres du Comité, soupçonnés, décidèrent en guise de protestation, la reprise du travail ». Une enquête auprès de la direction des postes, fait découvrir le coupable, qui est poursuivi et condamné. Ces événements empêchent la formation d'un syndicat durant plusieurs années.

112. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 431, 23 mars 1886.

lot[113]. Que les socialistes gantois envoient aux tisseurs du Nord un wagon de pains, voilà sans doute ce qu'on ne ferait plus aujourd'hui. Comme ces jours de neige capables de replonger nos villes, soudain bloquées, paralysées, dans un âge pré-industriel aboli, la grève provoque une régression vers un niveau de vie antérieur, vers un régime alimentaire considéré comme un minimum vital.

Y a-t-il davantage ? Pénurie complète ? Famine absolue ? Meurt-on de faim dans la grève, comme dans *Germinal* ? Zola a décrit, en des pages inoubliables, la progression de la disette, la montée insidieuse, puis aiguë, torturante, hallucinante de la faim. L'historien a toujours quelque scrupule à s'interroger sur la signification de l'œuvre d'art. Il se souvient de la colère d'André Breton, devant les efforts des « écrivants » pour donner à Lautréamont la stature d'une biographie : « Tout cela... pour que nous usions notre cœur sur les marches, pour que la porte soit fermée, pour que nous râclions nos langues sur le haut des murs »[114]. Il se sent mesquin, semblable au peseur d'or du tableau de Quentin Metsys qui, courbé sur sa balance, n'entrevoit le monde que dans l'image étroite d'un miroir. Tâche grise, assurément, que la sienne, comparée à la tâche éclatante du conteur, et qu'il lui faut pourtant accomplir. Ou renoncer.

C'est du nord que nous viennent les peintures les plus cruelles, et principalement des grandes grèves des mines (Anzin, 1878) et du textile (1880), mouvements en grande partie spontanés et dépourvus d'organisation alimentaire. Livrés à eux-mêmes, nombreux, sans aide, les ouvriers atteignent aux limites du supportable. A Anzin, se sentant traqués, les mineurs vivent en bandes, dans les bois ; ils campent, bivouaquent, et font la cuisine[115] ; « ils restent là, vivant comme ils peuvent, tandis que les femmes et les enfants vont mendier presque dans Valenciennes »[116]. « Des enfants presque nus, sans bas, sans chaussures, écrit le correspondant de *La Marseillaise,* quelques-uns sans chemise, le corps couvert tant bien que mal d'une blouse déchirée, d'une moitié de pantalon faite de pièces et de morceaux, s'en vont de porte en porte ou accostent *timidement* les passants pour obtenir de quoi acheter du pain. Quelques-uns sont encore si jeunes, si petits, qu'ils sont obligés de se faire la courte échelle pour atteindre un bouton de sonnette. Nulle part je n'ai vu la misère sous des couleurs plus sombres, réellement affligeantes »[117]. Spectacle digne des pays sous-développés d'aujourd'hui, de la Méditerranée famélique :

113. Tels les mineurs de la Sentinelle qui se détachent de Basly sous prétexte qu'ils n'ont pas bénéficié du même nombre de distributions de pain que les autres : Arch. dép. Nord, M 626/14, pièce 84.

114. Cité dans M. Nadeau, *Documents surréalistes,* p. 75. La distinction entre « écrivains » et « écrivants » vient de R. Barthes.

115. *Le Pays,* 2 juillet 1878.

116. *L'Union,* 22 juillet 1878.

117. *La Marseillaise,* correspondance d'Anzin, citée dans *L'Ordre* ; 22 juillet 1878 (c'est moi qui souligne).

il a directement inspiré Zola qui a soigneusement annoté le reportage d'Yves Guyot dans *Le Voltaire* [118]. Des scènes analogues se reproduisent en 1880, la distribution des secours étant rudimentaires. A Wattrelos, « quelques grévistes sont absolument dépourvus d'argent. Hier, des grévistes inconnus sont entrés dans la ferme de Bonte-Picavet... et obligèrent la servante à leur donner des tartines : ils sont partis en disant : ' Voilà le moyen de manger quand on n'a plus le sou et qu'on ne travaille pas ' » [119]. En 1889, les tisseurs de Cambrésis, en état de sous-alimentation perpétuelle, connaissent le dénuement total : ils en sont réduits à manger de l'herbe [120].

Tous les conflits n'atteignent pas à ce degré critique. De tels faits demeurent relativement exceptionnels. La recrudescence de la mendicité dans les années 1880-1890, phénomène social considérable et trop peu remarqué [121], ne doit pas, me semble-t-il, être mis au compte des coalitions, mais de la « grande dépression ». Au reste, les ouvriers prennent soin de marquer leurs distances vis-à-vis de la mendicité. Pour éviter toute confusion, ils sollicitent pour leurs quêtes des autorisations officielles [122], ils les balisent attentivement [123]. Plus profondément, ils répugnent à quémander. Lorsque la Maheude y pousse ses enfants, c'est sous le poids d'une insupportable nécessité : « Jadis, elle menaçait de les tuer, s'ils tendaient jamais la main. Aujourd'hui, elle les envoyait elle-même sur les routes, elle parlait d'y aller tous, les dix-mille charbonniers de Montsou, prenant le bâton et la besace des vieux pauvres, battant le pays épouvanté » [124]. Mieux que tout, la timidité des enfants d'Anzin à quémander traduit leur désarroi dans ce geste inhabituel. Cette répulsion qui mériterait psychanalyse, hérite du mépris puritain pour la misère crasseuse : il est honteux d'être pauvre. Il y sourd un souci croissant de respectabilité, qui cache un rêve obscur d'ascension, donc d'intégration, sociales.

118. Ed. La Pléiade, p. 1805 et 1817, sur les sources de *Germinal*.
119. Arch. dép. Nord. M 619/3, com. pol. Wattrelos-préf., 9 mai.
120. Sur ces tisserands, *cf.* ci-dessus, première partie. Sur la misère pendant cette grève, Arch. nat., F 12 4665, Nord.
121. A ce sujet, *cf.* première partie.
122. Ainsi les mineurs d'Anzin : l'autorisation est du reste refusée : Arch. dép. Nord, M 626/17, pièce 350 : « Les ouvriers doivent comprendre que je ne saurais prendre aucune mesure pouvant encourager l'une ou l'autre des deux parties dans la résistance sans me départir de mon rôle de neutralité attentive et bienveillante ».
123. Les mineurs d'Anzin font quêter dans le Pas-de-Calais selon un itinéraire tracé par le secrétaire du syndicat des mineurs du département, Harmant : Arch. dép. Pas-de-Calais, préf.-min. Tr. Publ., 25 mars 1884.
124. Ed. La Pléiade, p. 1477.

CHAPITRE VII

La vie collective des grévistes
Le geste : manifestations et violences

La grève contemporaine est très souvent vide et fuite : abandon de l'usine à quelques piquets et repli sur soi. L'éloignement du lieu de travail, caractéristique de notre société, et conséquence d'une plus forte concentration des entreprises, explique en partie ce fait, comme aussi la délégation d'initiative aux directions syndicales. Disciplinée et ordonnée, à certains égards plus efficace, la grève actuelle est, ordinairement, moins vivante, moins foisonnante. Il a fallu mai 1968 pour nous rappeler, un bref moment, qu'elle peut être autre chose qu'un scénario économique bien conduit, mais explosion de désirs latents, de rêves refoulés, libération du geste et de la parole, fête du peuple assemblé.

Ces aspects, qui font la richesse des grèves du 19e siècle, je voudrais maintenant les évoquer, non sans me dissimuler les difficultés d'une entreprise condamnée à demeurer superficielle, et ceci pour plusieurs raisons. En premier lieu, la nature des sources, particulièrement opaques en cet endroit. Descriptions émanant d'observateurs par définition hors du coup [1], elles nous livrent une morphologie sommaire des rassemblements, vus en bloc, comme d'un balcon dont le surplomb efface les différences pour ne laisser subsister qu'une impression sans doute factice d'uniformité : l'égalité, où Elias Canetti voit le fondement même de l'état de masse [2], tient peut-être d'abord à la situation du conteur. Au mieux, celui-ci saisit quelques éléments externes : nombre, nature des manifestants, formes, couleurs et bruits... ; il ne saurait nous introduire au sein de rassemblements dont nous ignorons la vie intérieure : regroupements secondaires, fruit d'une organisation volontaire ou d'une possible hiérarchie, conversations, propos échangés entre les participants, parfois si éclairants sur leurs intentions, leurs hésitations, leurs représentations.

1. Les récits de participants sont rares, surtout pour des manifestations aussi humbles que celles des grévistes. Les témoignages sur les manifestations politiques sont plus fréquents : voir, par exemple, tout ce qu'apportent les pages de *L'Insurgé* de Vallès sur l'enterrement de Victor Noir, ou la journée du 31 octobre 1870.

2. E. Canetti, 1966, p. 27 : « Au sein de la masse règne l'égalité. Elle est absolue et indiscutable et n'est jamais mise en question par la masse elle-même. Elle est d'une importance si fondamentale que l'on pourrait carrément définir l'état de la masse comme un état d'égalité absolue. »

La seconde lacune vient de l'insuffisance des méthodes élaborées pour traiter une semblable information et qu'on ne saurait mettre uniquement au compte des faiblesses évidentes de ma formation personnelle en matière de psychologie sociale. L'article de G. Lefebvre demeure fort suggestif : il date de 1934 [3] ; les travaux de G. Rudé reflètent surtout des préoccupations sociologiques [4] ; par le canal d'historiens comme A. Dupront, E. Le Roy Ladurie, etc., une étude plus fouillée des comportements collectifs pénètre heureusement dans les mœurs historiques, mais leurs ouvrages remarquables ne nous fournissent pas de guide pour aborder les masses urbaines de l'ère industrielle. On en dira autant du beau livre de Canetti, dont les premiers chapitres fourmillent de suggestions, mais qui se perd trop — à mon gré et pour mon propos — dans des descriptions empruntées aux mythologies et à l'ethnographie. Une approche pluridisciplinaire serait pourtant ici bien nécessaire ; mais il semble que, passé l'engouement du début du siècle, les psychosociologues ne se mêlent plus guère aux foules laissées à la bestialité, aux transes où Le Bon, Tarde, de Felice, etc., croyaient les avoir trouvées. On est donc contraint, présentement, à un empirisme regrettable qui limite fâcheusement la portée des études de mentalité collective, réduites à n'être que des interprétations intuitives et parfois poétiques [5].

La grève est une fête

Avant de cerner les formes majeures de la vie collective des grévistes — manifestations et réunions — il importe de souligner ce qui leur est consubstantiel : la fête.

Si les révolutions sont « les grandes vacances de la vie », les grèves sont celles du prolétaire. Elles desserrent l'étau des horaires rigides, des cadences lancinantes, et introduisent dans une existence harassante et sans trêve, la liberté du loisir. Cette aspiration explique en partie leur conjoncture printanière. En mai, l'usine paraît insupportable. De nos jours encore, elle tressaille au premier soleil : Claire Etcherelli l'a décrit de façon saisissante, montrant le contraste entre les ouvriers français maintenant relativement adaptés à l'impassibilité du rythme industriel, et leurs camarades d'origine méditerranéenne qui n'y peuvent plus tenir [6]. Qu'un incident se produise — une remarque un peu aigre d'un contremaître —, on débraie, fuyant vers la rue libératrice, dans une de ces « sorties d'usine », grand thème de cartes postales, dont la joie presque enfantine a frappé tant d'observateurs : « Ils sortent, et ils ont l'air

3. G. Lefebvre, 1954.
4. G. Rudé, 1967.
5. A signaler : *Langages*, VI, 10, 1968 : étude consacrée aux « pratiques et langages gestuels ».
6. *Elise ou la vraie vie*, Paris, 1967. Le cadre est une grande usine de la région parisienne, durant la guerre d'Algérie.

de se sauver. Ils font irruption dans le faubourg bruyamment : ils parlent, ils gambadent, gesticulent, s'esquivent par bandes, vers les boulevards extérieurs : on dirait une échappée de collégiens, après la classe »[7]. Pareillement, la grève c'est, d'abord, l'échappée-belle.

Ses débuts donnent l'image de gens heureux, délivrés, détendus, contents de retrouver leur famille, se livrant à leurs plaisirs favoris, jeux ou bricolage. En hiver, les cafés regorgent de monde ; on « choppe », on discute, on joue : les charpentiers, chez les Mères, « passent leur temps à jouer au billard ou aux cartes »[8]. Les mineurs mènent une existence paresseuse et familiale ; dans les corons assoupis, ils prolongent la grasse matinée jusqu'à... huit heures ! A Anzin, « on les voit jouer à la guiche avec leurs enfants[9] ; à Bézenet, « se promener, endimanchés, jouer aux billes, ou bien s'occuper chez eux de travaux de culture »[10], tournant et retournant le petit jardin.

En été, à Paris, surtout, c'est une frénésie de campagne. Les ébénistes « se sont rendus à Charenton pour s'amuser »[11]. Les verriers « passent leur temps principalement dans les bois de Meudon »[12]. Les tisseurs de Flers, les verriers de Givors se donnent rendez-vous pour la collation dans des hameaux voisins ; ils en reviennent gaiement, un peu ivres, les uns par petits groupes, les autres en cortège et chantant « La Marseillaise »[13]. Dans les monts du Lyonnais, les tisserands à domicile organisent un banquet en plein air, à Lagresle, et s'y rendent en bandes[14].

S'il fait beau, les réunions de grévistes, dehors, ont une allure de kermesse familiale. Au Champ de Grève, à Reims, « les femmes apportent de la couture ou tricotent, les enfants jouent au saut de mouton ; les hommes causent entre eux et échangent des nouvelles »[15]. Les femmes aiment la danse : leurs grèves ont des allures de bals. A Céton (Orne) où la ganterie Neyret occupe toute une main-d'œuvre féminine (cent à l'atelier, six cents à domicile), « le lendemain de la déclaration de grève, toute la population se rendit dans un pré... et l'on dansa jusqu'au coucher du soleil »[16]. A Ablain-Saint-Nazaire, « les grévistes (ramasseuses de silex) parcourent les rues du village musique en

7. *Le Cri du Peuple*, 23 mai 1888, « L'ouvrier fondeur » : description d'une fonderie à Belleville : « l'été, surtout, le spectacle de la sortie est bien curieux... Il faut voir cette échappée de centaines d'hommes, lâchés tout à coup, à la rue, à l'air libre, après douze heures de réclusion. »
8. Arch. préf. pol., B A 174, pièce 445, rapport de police, 6 mars 1876.
9. Arch. dép. Nord, M 626/17, pièce 583, com. Pol. Valenciennes, 26 février 1884.
10. Arch. préf. pol., B A 186 ; *L'Ordre*, 21 juin 1878.
11. Arch. préf. pol., B A 168, pièce 37, rapport de police, 21 septembre 1880.
12. *Ibid.*, B A 170, pièce 36, rapport de police, 14 mai 1890.
13. Arch. dép. Orne, M, Grèves 1880, les tisseurs de Flers vont au hameau de La Fauquerie ou à celui de La Corbillière ; Arch. dép. Rhône, M. Grèves, rapport de police, 22 novembre 1873.
14. Arch. nat., F 12 4665, préf. Rhône (Jules Cambon)-min Com. 11 mai 1889.
15. *Le Temps*, 8 mai 1880.
16. *Le Cri du Peuple*, mars 1887.

tête, chantant et dansant ; elles agitent, en guise d'oriflamme, leurs mouchoirs de poche et leurs tabliers attachés à de longues perches... Elles ont terminé la journée par un bal populaire »[17]. Bien des conférences-concerts, dont on a vu par ailleurs l'aspect utilitaire, se terminent dans le brouhaha d'une tombola ou d'une sauterie. Bien des manifestations de rues ne sont que de joyeux défilés, au son de l'orphéon, l'occasion de chanter, de se dégourdir, de prendre l'air.

Autre signe de fête : les grévistes, dans les premiers jours, s'endimanchent, et l'on sait quelle fonction symbolique remplit alors le costume dans les milieux populaires. Au Ballon, commune frontière près de Roubaix, les tisseurs « sont là cinq ou six cents, fiers de leur inviolabilité, étendus sur l'herbe, avec leur pantalon de velours à côtes, leur blouse bleue ou grise, ou encore leur veston noir des dimanches, leur casquette et leur pipe »[18]. A Firminy, le jour de la déclaration, « les mineurs vont au café à la Malafolie ; ils choppent et boivent ; ils sont en dimanche »[19]. Trêve de courte durée : le lendemain, ils restent « devant leurs portes ou leurs fenêtres ; ils sont en tenue de travail »[20]. A Saint-Quentin, comme à Vierzon, pour accueillir leurs camarades qui sortent de prison, les ouvriers revêtent leurs plus beaux habits : « les libérés, montés en voiture découverte, traversent triomphalement le faubourg ; le soir un grand banquet est offert par les tisseurs victimes de la magistrature »[21]. L'aspect de Marseille, lors de la grève générale des dockers (1883), est celui d'une ville en liesse : « Les quais, la Joliette, les rues de la République et Cannebière, ainsi que le Cours Belzunce et la place d'Aix étaient envahis par les promeneurs endimanchés, marchant ou s'arrêtant par groupes, discutant les questions à l'ordre du jour, maugréant contre la rapacité des patrons »[22].

Le 1er mai 1890, première fête du travail et si l'on veut, première grève générale, a porté au plus haut point cette ambiance de joie populaire. De nombreuses descriptions évoquent — en y insistant car on avait craint — une atmosphère détendue et, par une admirable journée de printemps, l'ouvrier heureux. A Paris, « les ouvriers sont endimanchés, on s'aborde dans les rues, le sourire sur les lèvres : Nous voilà au 1er Mai, l'on ne travaille pas. Ah ! mais non, répond le camarade, c'est la fête »[23]. A Saint-Quentin, « un majes-

17. *Le Combat,* 31 mars 1890 : « ce qui ajoute à la bizarrerie de cette grève féminine, c'est qu'elle est des plus gaies ». Le journal parle encore de « ces joyeuses grévistes ».

18. *Le Gaulois,* 20 mai 1880.

19. Arch. dép. Loire, 92 M 16, pièce 3.

20. *Ibid.*

21. Arch. nat., F 12 4656, dépêche du correspondant du *Journal des Débats* du 8 mars 1886.

22. *Le Petit Provençal,* 12 avril 1883 : « tout cela avec un calme parfait, digne des plus grands éloges », ajoute le journal.

23. *La Défense des Travailleurs,* de Saint-Quentin, 4 mai 1890.

tueux soleil sourit aux travailleurs, et, dans les faubourgs, ceux-ci commentent les événements qui pourront se produire dans la journée. La plupart sont nu-pieds dans des sandales, en bras de chemise, s'étirant comme après une rude semaine »[24]. A dix heures, ils se rendent au cirque, écouter Massey, Renard, Langrand qui leur parlent de temps nouveaux : « le vieux monde va mourir, le vieux monde est mort ». Puis on pique-nique alentour : « le jardin, la buvette, le café, et les couloirs du vaste établissement sont débordés ; partout on entend des chants, des cris de joie et les éclats de rire se croisent, on se croirait dans le domaine de Sans-Souci... Le contentement et l'espérance sont empreints sur les visages les plus farouches ». Le soir, après les délégations à la sous-préfecture, retour au cirque pour un concert où « tous peuvent chanter romances, chansons socialistes ou comiques, selon qu'il leur convient ». Un bal clôture cette journée exemplaire de bien d'autres dans toute la France, étonnant mélange de kermesse et de messe. Car voici que s'amorce le rituel par lequel se marque l'emprise des institutions si aptes à transformer le mouvement rapide, spontané et désordonné des masses en cette procession dont la lenteur est proportionnelle à l'éloignement du but proposé[25]. Les anarchistes avaient bien senti la menace du cérémonial, d'où leur rébellion.

Loisir, parfois plaisir, toujours événement, la grève est fête pour une autre raison, plus importante encore. Elle crée cet « être ensemble » qui, selon Rousseau, constitue l'essence même de la fête : « Qu'y montrera-t-on ? Rien, si l'on veut. Avec la liberté, partout où règne l'affluence, le bien-être y règne aussi »[26]. Les réunions et les manifestations, qui forment la trame de la vie collective des grévistes, n'ont pas seulement une fonction utilitaire de communication et de décision. Elles réalisent l'union des *membra disjecta.*

24. Récit tiré de *La Défense des Travailleurs* de Saint-Quentin, 11 mai 1890. Mais il en est bien d'autres. A Narbonne, punch « monstre » dans le local de la chambrée (*Le Combat,* 5 mai) ; à Troyes, lanternes vénitiennes rouges au faubourg Saint-Savinien, illuminations à Montluçon ; à Roanne, « dans la plupart des usines de tissage mécanique on fait circuler des listes d'adhésion ... et chaque souscripteur est tenu de verser 2 F afin de pouvoir participer au banquet et au bal qui auront lieu », selon Arch. dép. Loire, 10 M 87, pièce 104. A Paris, les ouvriers vont dans les bois : « la manifestation se présente sous un aspect champêtre ; c'est une manifestation printanière », selon *Le Petit Parisien,* 3 mai ; ou encore ils se risquent dans les beaux quartiers, jusqu'aux Champs-Elysées où ils font scandale : « d'aucuns même, par rigolade, se laissent choir avec de grands gestes et des esclaffements auprès des plus irréprochables élégantes » et « des femmes très soyeuses », écrit *Le Figaro,* 3 mai, somme toute content de s'en être tiré à si bon compte.

25. Canetti a remarquablement analysé la mutation des masses sous l'influence des organisations, 1966, p. 18 et 39 notamment.

26. *Lettre à D'Alembert,* cité par Starobinski, *La transparence et l'obstacle,* p. 117. Il faudrait citer l'ensemble de ce texte admirable tant il a d'applications dans les mouvements populaires : « Plantez au milieu d'une place un piquet couronné de fleurs, rassemblez-y le peuple, et vous aurez une fête. Faites mieux encore : donnez les spectateurs en spectacle ; rendez-les auteurs eux-mêmes ; faites que chacun se voie et s'aime dans les autres, afin que tous en soient mieux unis ».

L'organisation industrielle, par la division du travail, ce drame du progrès technique, isole l'ouvrier rivé à sa tâche parcellaire ; elle engendre un sentiment de dégoût, de solitude et de désespoir dont Charlot a été le magistral interprète. La grève, par-delà les niveaux de qualification, les hiérarchies de salaire, souligne le commun dénominateur : la situation de salarié, d'exploité ; elle fond les différences dans l'égalité du refus [27]. Le spectacle des salles bien garnies, des manifestations populeuses, cimente l'union, suggère le constat réconfortant : « nous sommes le nombre ». La grève est fête parce que rassemblement et, par là, communion.

A. *Manifestations de grève*

Une manifestation ouvrière, dans la France d'aujourd'hui, comme sans doute dans la plupart des pays industrialisés, est un acte volontaire, prémédité, prévu et organisé par les syndicats. Rien n'est laissé au hasard : ni le jour ni l'heure, ni le lieu, soigneusement pesé en fonction d'un objectif et d'une symbolique [28], ni les bannières, les slogans ou les chants. Le moment venu, un service d'ordre puissant et visible veille à la bonne marche des choses, au respect des consignes, et assure une dispersion rapide des participants. L'enthousiasme compte moins que le nombre, élément capital de la démonstration, comme le montrent de surcroît les controverses dont il est l'objet. D'où l'importance de la préparation, des moyens matériels mis en œuvre pour assurer une mobilisation massive. La manifestation obéit, en effet, à une double finalité : rite, elle répond aux besoins psychologiques des adhérents. Moyen de pression, elle cherche à frapper l'opinion et les pouvoirs publics ; elle constitue, dans le processus d'une négociation perpétuellement engagée, un degré supplémentaire dans l'escalade : en temps opportun, il s'agit de montrer sa force, pour éviter d'ailleurs de s'en servir. Car la violence est le plus souvent exclue, voire répudiée et honnie ; elle ne jaillit que par accident, ou par traîtrise. La manifestation réussie se déroule dans l'ordre, le calme, l'affluence.

Les manifestations de grève, qui nous occupent ici, n'ont ni cette ampleur, ni ce dessein, ni cette ordonnance. Elles naissent de la colère ou de l'élan d'en bas, notamment des éléments les plus émotifs ou les plus batailleurs : les femmes, les jeunes. Largement spontanées, improvisées dans leur cours, elles expriment des sentiments plus qu'une intention. On s'y défoule plus qu'on ne cherche à convaincre. D'où le peu d'importance accordé au nombre : cinquante ouvriers peuvent fort bien se former en cortège dans les rues de la ville, et se sentir triomphants ; au reste 20 % des manifestations réunissent moins de cent participants. En compensation, le mouvement l'emporte sur le rassemblement. Ces manifestations sommaires échappent aux syndicats qui souvent s'en

27. Canetti, 1966, p. 56 et *sq.* : analyse de la grève comme « masse de refus ».
28. On sait à quelles tractations a donné lieu la manifestation du 13 mai 1968 et quelles concessions aux luttes étudiantes représenta la substitution d'un itinéraire République-Denfert au classique parcours République-Bastille.

défient et poussent les foules vers les salles closes, conférant aux conflits un style parlementaire dont l'avènement a déjà été souligné [29]. La manifestation de rues régresse au profit du meeting ; la marche s'immobilise ; le geste le cède à la parole.

304 grèves, soit 10,5 %, ont donné lieu à une ou plusieurs manifestations [30]. La proportion s'élève à 17 % pour les coalitions purement féminines, à 13 % pour les défensives, plus tumultueuses et seulement 8 % pour les offensives, mieux maîtrisées, à 15 % dans les conflits affectant des sociétés anonymes contre 8 % dans les entreprises familiales. Les professions les plus manifestantes sont :

mineurs	25 %	des grèves marquées de manifestations
industries agricoles	20 %	—
filatures, tissages	15 %	—
industries chimiques	14 %	—
verreries, porcelaines	12 %	—

Celles qui le sont peu :

livre	2 %	—
bois	3 %	—
métaux	6 %	—
cuirs et peaux	6 %	—
construction en pierres	7 %	—
transports	6 %	—

Cette dernière liste recouvre des conditions peu homogènes : professions du livre, du bois, des métaux, des cuirs et peaux sont fortement organisées et préfèrent la réunion à la manifestation. Travailleurs de la construction en pierres et des transports, aux grèves fréquemment houleuses, se signalent par de durs affrontements internes, plus que par des démonstrations d'ensemble.

En gros, la manifestation apparaît liée à un certain niveau de qualification et de concentration ; elle est l'apanage des ouvriers spécialisés de la grande industrie.

1°) *Types de manifestation*

Simples en leurs formes, les manifestations diffèrent selon leur finalité qui confère aux rassemblements une plus ou moins grande stabilité, leur imprime une densité, une durée, un style variables. Le type le plus élémentaire est la « sortie en masse », caractéristique des grèves défensives. A l'annonce d'une

29. *Cf.* seconde partie.

30. A Decazeville, à Vierzon, en 1886, à un certain stade de la grève, les manifestations sont quotidiennes. Le matériel examiné ici est de l'ordre du millier de faits, la plupart du temps signalés brièvement.

réduction de salaire, au vu d'une affiche la prévoyant ou instaurant de plus durs règlements, les ouvriers arrêtent les machines, protestent, d'abord dans l'usine : dans l'atelier, dans la cour, puis, si leur récrimination n'aboutit pas, à l'extérieur, presque toujours par des cortèges chantants : scénario classique de nombreuses grèves subites. J'en ai cité plusieurs cas en étudiant leur déclenchement, n'y revenons pas. Mais soulignons ce qui est notable dans ce geste immédiat : le cortège, le chant, formes presque instinctives de démonstration, façon de rester groupés et de faire du bruit.

Ces « masses de refus » (Canetti) se disloquent rapidement. Mais leurs éléments, comme en suspens, sont toujours prêts à se cristalliser. D'où la facilité avec laquelle naissent les rassemblements, notamment dans les petites localités où les travailleurs, désoccupés, sont aux aguets. Un choc émotionnel suffit à les ameuter : la vue des patrons, le passage, pourtant furtif, de quelque « traître », plus encore l'action répressive des forces de l'ordre, provoquent en un clin d'œil des attroupements d'autant plus houleux qu'imprévus. Voici, à Cours, « un rassemblement de deux cents personnes... formé devant le café Sarrazin où se trouvaient réunis plusieurs fabricants... Tous les patrons furent de la part de la foule l'objet d'invectives plus ou moins directes »[31]. Cormouls, riche industriel de Mazamet, nœud du conflit, est signalé dans un café : plus de mille tisseurs l'y cernent, lui jetant des pierres[32]. On dit que Testart, tyran notoire, est dans son usine : cinq cents personnes, « dont beaucoup étrangères à l'usine » se groupent devant l'établissement pour l'empêcher de sortir[33]. La présence physique des maîtres, qui la plupart du temps se dérobent, produit sur la foule l'effet de la muletta sur le taureau. Pareillement celle des briseurs de grève. A Lavaveix, « des rassemblements composés d'hommes, d'enfants et de femmes, et ces dernières avec des pierres dans leurs tabliers, se formaient devant la sortie des puits, en proférant des menaces contre les ouvriers qui s'étaient rendus au travail le matin »[34]. A Lyon, les femmes qui ont pour mission de surveiller la verrerie Allouard, tandis que leurs maris délibèrent, accourent : Leynner, « le Prussien déserteur », est en train de faire transporter son mobilier à l'usine. Aussitôt cent cinquante grévistes se précipitent sur le camion et jettent le chargement à l'eau, « à l'endroit du confluent »[35].

Les interventions coercitives des forces de police ou de gendarmerie ont pour résultat de souder l'unanimité. A Gisors, trois ouvriers renvoyés d'une manufacture de draps ne parviennent pas à coaliser leurs camarades ; ils se rebellent, on les arrête : alors, « les gendarmes furent bientôt cernés par un certain nombre d'ouvriers alsaciens employés dans la même usine »[36]. A

31. Arch. nat., F 12 4653, préf.-min., 16 septembre 1875.
32. *Ibid.*, F 12 4664, rapport gendarmerie, 17 juin 1887.
33. *Ibid.*, F 12 4656, s.-préf.-préf., 12 août 1884.
34. *Ibid.*, F 12 4654, rapport gendarmerie, 9 juin 1877.
35. *Ibid.*, F 12 4662, préf. Rhône-min., 8 mai 1886.
36. *La Gazette des Tribunaux,* 22 janvier 1874.

Neuvilly, pour délivrer un meneur que les autorités ont cru pouvoir emprisonner devant le pourrissement de la grève, les tisseurs se hâtent et contraignent les gendarmes à se replier à la mairie « sous une grêle de pierres et de vociférations où la haine des gendarmes perçait avec celle des patrons » [37]. Des scènes analogues se produisent durant la grève d'Anzin, et, de façon générale, chez les mineurs, prompts à se lever pour défendre les leurs. Partout, la répression est un moteur puissant de rassemblement [38].

De même le refus. A Lyon, le bruit court qu'un maître-fabricant ne veut pas appliquer le nouveau tarif : quatre à cinq cents tisseurs descendent de la Croix-Rousse vers la place Tolozan où siège le récalcitrant [39]. Le maire d'Avesnes-les-Aubert dénie aux tisserands l'autorisation demandée, de manifester sur la voie publique : « la population ouvrière, exaltée par la souffrance et peut-être poussée par quelques meneurs, se répandit soudain en masse dans les rues portant un drapeau... Dans un instant, quinze cents manifestants se trouvaient en face de la mairie » [40].

Ces manifestations-ripostes s'apparentent à la « sortie en masse » des grèves défensives. Elles en ont le caractère cinglant et protestataire. Sans loi ni maître, elles sont le plus souvent brèves et violentes.

La formation de « bandes » qui vont d'un tissage à l'autre, et, surtout, d'un puits à l'autre, porter la nouvelle de la grève, s'efforcer d'obtenir sa généralisation, véritables « meutes de multiplication » au sens de Canetti, sont encore des formes semi-spontanées de manifestation dont la décision est prise à la base et la destination, choisie dans la rue. Quelqu'un crie le nom de l'usine ou de la fosse à gagner ; et toute la troupe s'ébranle vers elle. En l'absence de direction syndicale, la communication s'établit ainsi, physiquement. La diffusion de la plupart des grèves de mineurs s'opère de cette manière dans le Nord : en 1872 comme en 1878, le bassin d'Anzin est sillonné de groupes d'abord pacifiques, mais que l'obstacle exaspère, sans cesse dispersés et reformés, jusqu'à l'épuisement ou le drame. Zola, décrivant superbement le cortège vociférant et harassé déambulant dans la plaine flamande, s'est inspiré de modèles classiques, et récents. L'organisation corporative fait refluer ces meutes : on les trouve encore à Denain, en 1880, mais la grève de 1884 (Anzin) et celle de 1889 (Pas-de-Calais-Douai) en sont exemptes. Les responsables — Basly, Lamendin — prêchent le calme et, sous leur impulsion, les mineurs restent chez eux et rentrent en salles pour s'informer et discuter. Le bassin de la Loire, syndiqué le premier, traumatisé, il est vrai, par le souvenir pesant de

37. Arch. dép. Nord, M 625/57, pièce 143, 12 août 1888.

38. Les gauchistes de Mai l'avaient bien compris, dont l'une des tactiques était : « provocation, répression, solidarité ».

39. Arch. nat., F 12 4662, télégramme préf.-min., 2 juillet 1885 : ils arrivent par diverses voies publiques, vers quinze heures, « inopinément » ; ils entrent chez divers fabricants et « exposent leurs revendications avec violence de langage ». Ils sont las des lenteurs de la commission mixte dont les travaux traînent depuis des mois.

40. Arch. nat., F 12 4665, préf. Nord.-min., 1er juin 1889.

la Ricamarie, semble avoir presque renoncé aux bandes : en vingt ans, il n'en offre que très peu d'exemples. Au contraire, en Saône-et-Loire, où un patronat de combat s'oppose à la formation d'un syndicat, elles déferlent dans tous les conflits ; indispensables courroies de transmission, elles sont le messager.

La plupart des autres manifestations supposent un minimum d'organisation : un rendez-vous. Tantôt, il émane de minorités agissantes qui convoquent leurs camarades : ainsi dans ces « rebelles » de mineurs surgies de la nuit et qui s'affirment, au petit matin, par des rassemblements soudains [41]. Tantôt, au contraire, décidé en corps, il résulte d'un véritable concert qui en fixe parfois le scénario. Chez les tisserands du rayon de Thizy, aux mouvements remarquablement orchestrés, « les ouvriers de plusieurs communes se réunissent à un jour déterminé et se rendent dans la commune où ils veulent provoquer leurs camarades... à la grève » [42]. Arrivés au bourg, ils procèdent de manière invariable : ils sollicitent un lieu de réunion et devant le refus, qu'inévitablement on leur oppose, ils occupent la place publique. Le 11 mai, pour soutenir leurs délégués en conférence avec les patrons, c'est avec une ponctualité royale que les bandes descendues d'une vingtaine de villages de la montagne opèrent leur jonction : à treize heures, au confluent de deux routes [43]. De même, les tisserands d'Avesnes, réunis la nuit dans les champs, décident des demeures patronales qui seront, le lendemain, leur cible, et du moment précis de leur action.

Mais une telle planification reste exceptionnelle ; une forte marge d'improvisation subsiste. Une heure, un lieu, sont les seules consignes, chuchotées de bouche à oreille, dans cette conversation quotidienne qui constitue la trame — hélas ! perdue pour nous — de tout mouvement populaire [44]. La convocation écrite, rare, et peu efficace, éveille la méfiance, comme un piège tendu. La manifestation doit, pour réussir, conserver son allure de complot. Elle s'oppose ainsi au meeting à l'anglaise, légal et affiché ; elle perpétue la tradition d'une certaine clandestinité : celle du compagnonnage, du blanquisme, de toutes les « résistances ».

Temps et sites de rassemblements, dictés par les circonstances, éclairent leurs finalités. Les usines sont les points majeurs de concentration ; les ouvriers s'y massent, aux heures de rentrée, et surtout de sortie, plus propices aux vastes attroupements que les matins pressés, pour faire honte aux « fainéants » : près du cinquième des manifestations sont dirigées contre ceux-ci. Ou encore, ils viennent y guetter les industriels, dont les demeures, dans les petites localités, constituent, d'autre part, une station nécessaire des cortèges de grévistes. Les

41. *Cf.* ci-dessus, troisième partie. Exemple encore : Arch. dép. Nord, M 626/8 : à Lourches, lundi 28 avril 1879, quatre heures du matin : un millier de grévistes sont réunis au point central du village, devant l'église, criant : « A bas l'ingénieur ! ».

42. Arch. dép. Loire, 92 M 30, pièce 29, s.-préf.-préf., 9 mai 1889.

43. Arch. nat., F 12 4665, préf.-min., 13 mai 1889.

44. Sur l'importance des conversations quotidiennes, de la voie orale dans les mouvements révolutionnaires, cf. G. Lefebvre, 1954, p. 279.

places offrent un lieu de convergence commode, non seulement pour des raisons urbaines, mais parce qu'elles sont le siège des bâtiments officiels, les assises du pouvoir. Devant les palais de justice, les travailleurs affirment leur solidarité avec les prévenus [45]. Devant les préfectures et les mairies, ils attendent leurs délégués, pour les soutenir autant que pour les maintenir, prêts à les acclamer s'ils l'emportent, à les destituer s'ils cèdent. Ces rassemblements stagnants, sans cesse grossis d'apport nouveaux, sont les plus massifs : 5 000 personnes à Lisieux, devant l'Hôtel de Ville, pour appuyer les réclamations des cinq cents tisseurs de chez Méry-Samson soulevés contre la baisse des salaires [46], 5 à 6 000 à Thizy, enflées à 19 heures du flot sortant des ateliers, 12 à 15 000 à Roubaix, le 13 mai 1880 [47]... Ils sont les plus gros d'orages, immanquables lorsqu'à la tension de l'attente s'ajoute la déception de l'échec.

Autres lieux de manifestations toutes différentes : les gares, symboles de l'ouverture sur le monde, où des foules joyeuses, endimanchées, souvent victorieuses, accueillent les camarades libérés de prison, ou les orateurs socialistes venus de la capitale. A Anzin, le 4 avril 1884, 3 000 mineurs acclament Roche aux accents de « La Marseillaise » [48]. Les allées et venues de Duc-Quercy, Goullé, Roche, Basly, etc., à Decazeville, donnent lieu à d'innombrables cortèges. La grève de Vierzon (1886) est rythmée de bruyantes réceptions : le 27 octobre, 2 000 personnes attendent un certain Bardiot, qui vient de purger quinze jours de prison : « il a été acclamé par la foule qui l'a accompagné jusque sur la place d'armes, en portant des lampions suspendus à des bâtons, et en chantant « La Carmagnole », « La Marseillaise ». Au passage, on siffle les gendarmes, on conspue les « fainéants » [49]. Et ainsi, une dizaine d'autres fois, selon un rituel toujours identique — bouquets et lampions rouges, chants et cris, cortèges, meetings, punchs parfois — et des effectifs variables selon la notoriété des militants [50].

Ici, la manifestation devient cérémonie. A l'inverse, certaines fêtes peuvent servir de prétexte à des manifestations : elles les dissimulent, au sens propre, lorsqu'il s'agit du Carnaval dont les mineurs d'Anzin utilisent les subterfuges. Des ouvriers masqués et armés de bâtons ayant essayé d'empêcher le travail, le maire de Denain prend un arrêté interdisant l'usage des loups : « art. 1er :

45. Exemple : Arch. dép. Nord, M 626/14, pièce 321, rassemblement devant le palais de justice de Valenciennes où sont jugés huit prévenus, le 9 avril 1884 ; les jeunes galibots surtout sont venus.

46. *Le Moniteur du Calvados,* 10 juillet 1873.

47. Arch. dép. Nord, M 619/3, maire de Roubaix au préfet, 13 mai.

48. Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 74, préf.-min., 5 avril 1884.

49. Arch. dép. Cher, M 23, rapport gendarmerie, 1er novembre 1886.

50. De 2 à 6 000 personnes, le 20 novembre, pour la citoyenne Toussat surnommée la « Louise Michel de Vierzon », de 4 à 12 000 pour Baudin, le populaire porcelainier, conseiller municipal blanquiste ; 300 seulement pour le jeune Alfred Janvier, dix-huit ans, que ses camarades, presque tous jeunes gens de douze à seize ans, coiffent d'un bonnet phrygien. Le récit de ces diverses manifestations se trouve dans Arch. dép. Cher, M 23.

le travestissement est seul autorisé cette année pendant les jours du Carnaval »[51]. A la cavalcade de mi-carême, d'ailleurs fort bien pensante — un char représente la République et l'Alsace-Lorraine — un cavalier porte un écriteau : « Un vieux cheval de Bataille, 1884 », que le commissaire de police fait disparaître[52]. De façon générale, les socialistes du Nord utiliseront systématiquement ces réjouissances populaires pour leur propagande[53]. A Saint-Quentin, la Saint-Louis, fête corporative des tisseurs, est, en pleine grève, « dénaturée » : à l'heure de la messe, où n'assistent, selon *La Défense des Travailleurs,* que quelques « campagnards », les ouvriers se réunissent place Saint-Cloud et chansonnent les patrons sur l'air de « La Carmagnole »[54]. En pareille circonstance, le maire de Graulhet ayant interdit le cortège du 14 juillet, les mégissiers coalisés relèvent le défi et organisent un défilé : bannières, musique, buste de la République en tête, ils « se promènent dans presque toutes les rues, laissant entendre de temps à autre quelques coups de sifflets et criant *à bas Ferry* »[55].

Enfin, forme éminente de la manifestation populaire au 19e siècle, l'enterrement, dont l'importance politique tend à décroître dans la mesure même où la République a su l'annexer (les obsèques de Victor Hugo marquent, de ce point de vue, la fin d'une ère), retrouve en cas de grève tout son prestige. Si le défunt est un gréviste, si son enterrement est civil, toute une foule se presse à ses obsèques, généralement muette, paisible, soucieuse de montrer sa cohésion seulement par le nombre[56]. Seul, en pleine grève des terrassiers, l'enterrement d'Eudes, le général de la Commune, mort subitement au cours

51. Arch. dép. Nord, M 626/17, pièce 675.

52. Arch. dép. Nord, M 626/14, pièce 165, com. pol. Anzin, 14 avril 1884.

53. Arch. dép. Nord, M 154/61, pièce 170, com. pol. Roubaix, 20 mars 1882 : un char est organisé par un groupe de l'estaminet Catrice (militant socialiste) sur le thème du « Krach de l'Union Générale ou la Banque des Cléricaux » ; le caissier est habillé en curé et assisté d'une religieuse. C'est le premier exemple que j'ai rencontré. Toutes les autres villes le suivront peu à peu : à Lille, pour la première fois en 1887, char garni de rouge et chant, « le bien-être des travailleurs » : *cf. L'Avenir du Travailleur,* 27 février 1887. Un vieil ouvrier, mort dans les années 1960 concierge à Paris, passé du guesdisme au communisme, me racontait son enfance de tisseur à Roubaix vers 1890, et la joie de ces carnavals, où, sous le couvert du masque, les ouvriers pouvaient railler les patrons sans crainte d'être inquiétés.

54. *La Défense des Travailleurs,* 7 septembre 1884.

55. Arch. dép. Tarn, IV M2 70, com. pol. Graulhet, 15 juillet 1889 : Ils « voulaient donner ainsi à comprendre aux habitants que les ouvriers ont plein pouvoir de faire tout ce qu'ils veulent ».

56. L'enterrement est souvent le point de départ de la grève, chez les mineurs, au lendemain d'accidents. Durant la longue coalition de Decazeville, les enterrements sont des événements : ainsi les 7 et 8 mai 1886, plusieurs centaines de personnes à des obsèques civiles, jusque-là fort rares, avec délégations venues de tout le bassin (*cf.* Arch. préf. pol., B A 187). A Cours, le 6 août 1889, huit cents personnes suivent le corbillard d'un gréviste décédé. Chez les mineurs, les discours prononcés sont généralement prétexte à attaquer les compagnies : ainsi, Leprêtre à Anzin, en mars 1883 (Arch. dép. Nord, M 626/1, pièce 3), Lefebvre à Dorignies le 23 octobre 1888 (M 626/18) etc.

d'un meeting, marqué par de durs affrontements — « soixante blessés. Coups de fusil sur le peuple. Début de guerre civile », titre *Le Cri du Peuple* [57] — se situe dans la grande tradition des funérailles politiques.

2°) *Formes des manifestations*

Diverses en leurs objectifs, les manifestations sont simples en leurs formes : rassemblements et cortèges, au reste souvent conjugués. On se réunit pour marcher ; on marche pour se rassembler ; et les cortèges sont ponctués de stations devant les hauts lieux de la grève. Cependant ces deux variétés présentent des différences morphologiques, en partie dérivées de leurs fonctions respectives.

Surtout démonstratifs, les cortèges recherchent l'espace plus que le nombre : il s'agit de porter la nouvelle de la grève aux quatres coins de la ville, de la prendre à témoin, de l'alerter sans l'effrayer, par des promenades pacifiques, joyeuses et disciplinées, où s'affirme la cohésion du groupe. D'où une préoccupation du spectaculaire, un apparat qui s'inspire à la fois de modèles religieux et militaires. Les tisseurs de Cours avancent « dans le plus grand silence. Une jeune fille et un jeune garçon de dix-huit ans environ étaient en tête, la jeune fille tenait à la main un drapeau tricolore déployé » [58] ; ils brandissent des rameaux coupés dans les bois traversés. Les verriers de la banlieue parisienne [59], les mineurs de Decazeville « marchent au pas comme pour se donner une allure militaire » [60]. Les tisseurs de Roubaix « sont quelquefois quinze mille ensemble, et, pour régler les mouvements d'une pareille masse, ils apportent des clairons et font des sonneries » [61]. Il y a là un évident souci d'animation, de mise en scène, destinée aux acteurs autant qu'aux spectateurs. Par sa structure même, le cortège ressuscite les hiérarchies ; il appelle un chef : toute marche a son Moïse, jeune et ardent si le mouvement l'emporte (on a vu le poids des jeunes dans la pyramide des âges des meneurs de manifestations), sage mentor si l'ordre prime [62]. Il entraîne une ordonnance, qui paraît fonc-

57. Le 10 août 1888 : il y aurait eu un commencement de barricade boulevard de Charonne. Le récit de la police, Arch. préf. pol., B A 184, pièce 1040, fait état aussi de nombreux incidents : « la voie publique était jonchée de cailloux, de pavés, de tables, de chaises, d'asphalte, etc. ; *cf.* aussi B A 183, pièce 993. Et la correspondance Engels-Lafargue, Paul Lafargue à Engels, lettre écrite au soir de la manifestation, t. II, p. 165 et *sq.* : « On crut réellement à une journée révolutionnaire », écrit-il.

58. Arch. dép. Rhône, M, Grève 1890, rapport com. spéc., 22 août 1889.

59. *Le Cri du Peuple,* 12 mai 1888 : description des divers groupes de verriers arrivant à Aubervilliers pour leur meeting : « la plupart ont eu un long trajet à faire... Ils arrivent en corps, massés par quatre rangs ; ils chantent en chœur des chansons populaires et marchent au pas accéléré quasi militaire ».

60. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 468, correspondant du *Temps,* 21 mars 1886.

61. *Le Temps,* 12 mai 1880.

62. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1890, rapport com. spéc. 22 août 1889 : « avisant un homme d'une cinquantaine d'années, qui marchait sur le flanc de la colonne semblant la diriger, je l'ai invité à la faire disperser. Cet homme qui m'a dit se nommer Pin, Ferdinand, tisseur à Chauffailes, m'a aussitôt obéi, protestant de ses bonnes intentions ».

tionnelle autant que symbolique. En tête, fanfares et drapeaux, les jeunes, les enfants, les femmes. Les enfants, tels les gamins de *Germinal* — Jeanlin, Bébert et Lydie — ou ceux que nous montre le film *Adalen 31,* mobiles et vifs, courent toujours en tête des défilés, prompts à la fronde, s'en donnant à cœur joie sur les vitres des fabriques. Les femmes, souvent escortées des plus jeunes bambins [63], ne sont pas moins ardentes, donnant de la voix et du geste (sur la place de Thizy, elles « ne cessent de chanter »), hardies à haranguer les non-grévistes, capables des plus grandes violences. La présence des unes et des autres aux premiers rangs des défilés peut surprendre ; les travailleurs d'aujourd'hui mettraient plutôt à l'abri leur progéniture ; mais la manifestation, en ses débuts du moins, c'est la fête. Ainsi, le cortège de grève est une société organisée, à forte structure familiale, socialement homogène, et relativement clos sur lui-même. Son histoire offre généralement peu de péripéties ; sa route achevée, il se disperse ; son rôle est celui du messager.

Groupes de pression, orientés vers l'action, les rassemblements cherchent à concentrer le maximum de forces en des endroits précis, ces points névralgiques de toute grève. Misant sur le nombre ils constituent des masses ouvertes, égalitaires, brassantes, mouvantes, douées d'un grand pouvoir attractif. D'où le gonflement rapide de leurs effectifs, du reste instables et vite dispersés. A Lisieux, le 9 juillet 1873, à 20 heures, 4 à 500 grévistes assaillent le directeur du tissage Méry-Samson à la sortie des ateliers ; réfugié dans une maison voisine, celui-ci est « assiégé par une foule furieuse qui, augmentant sans cesse, compta bientôt 2 000 personnes » ; puis un attroupement formé dans l'attente des délégués reçus à la mairie, « comprit à la fin 4 à 5 000 personnes » [64]. A Thizy, la gendarmerie réussit à dégager la place de l'Hôtel de Ville ; mais aux bandes venues de la montagne, s'ajoute à 19 heures le flot sorti des ateliers, et c'est alors une marée stagnante de 5 à 6 000 individus [65]. A Mehun-sur-Yèvre, pour soutenir 60 grévistes, des réunions de 3 à 700 participants, jusqu'à 1 000 le dernier jour, s'accumulent à la porte de la fabrique Pillivuyt. Ces foules ont un caractère hétérogène. On y trouve, à Mehun, « la majeure partie des grévistes d'abord, puis une foule de femmes et d'enfants, et de gens désœuvrés » [66]. A Saint-Quentin, dans la troupe qui se porte sur l'usine Testart, « beaucoup de personnes étrangères à l'usine » ; on arrêtera, une pierre à la main, un chiffonnier de la ville [67]. A Vierzon, dans les manifestations quotidiennes dirigées, en octobre 1886, contre la Société française de matériel agricole, figurent moins de métallurgistes que de verriers, ou

63. A Cours, elles sont là « tenant leurs enfants sur les bras ou par la main », Arch. nat., F 12 4653 ; à Fives-Lille, « cent cinquante femmes suivent avec des enfants sur les bras », Arch. nat., F 12 4661.

64. *Le Moniteur du Calvados,* 10 juillet 1873.

65. Arch. nat., F 12 4665, préf. Rhône-min., 13 mai 1889.

66. Arch. dép. Cher, M 16, com. pol.-préf., 17 février 1887.

67. Arch. nat., F 12 4656, s.-préf.-préf., 12 août 1884 : F. Lequeux, 39 ans.

d'ouvriers d'autres professions [68]. De tels rassemblements portent le débat sur le forum ; ils associent la population à la grève et, plus encore, lui permettent d'exprimer ce mécontentement latent — ressentiment caché, désir refoulé — dont l'accumulation, brutalement libérée (la « décharge », dirait Canetti), forme le ressort des manifestations puissantes.

3°) *Effectifs*

Au reste, celles-ci, à l'époque étudiée, demeurent modestes dans leurs dimensions numériques : à l'image des grèves, et des structures économiques et démographiques d'un pays qui ignore les grandes concentrations urbaines.

Répartition des manifestations selon leurs effectifs.

Moins de 100 participants	20 %
De 100 à 500 participants	47 %
De 500 à 1 000 participants	15 %
De 1 000 à 10 000 participants	12 %
Plus de 10 000 participants	3 %

La manifestation-type a quelques centaines de participants : elle correspond aux effectifs d'une usine textile. Viennent ensuite les « bandes » de mineurs (500 à 1 000). Entre 1 000 et 10 000, se situent les manifestations urbaines dont nous avons donné de nombreux exemples, où un public populaire se coagule autour du noyau primitif ouvrier. Les rassemblements excédant 10 000 se rencontrent, exceptionnellement, dans les grandes agglomérations industrielles du Nord, notamment autour de Roubaix, ville de peuplement rapide [69], selon *Le Temps* « cité américaine » [70]. En mai 1880, de 12 000 à 20 000 ouvriers y déambulent, et jusqu'à 75 000, le 3 mai 1890, chiffre qui montre la résonance qu'a eue ce premier 1er Mai. On voit néanmoins, par ces remarques, que l'épaisseur des foules ouvrières françaises, en cette fin du 19e siècle, demeure modeste. Un sans-culotte n'y serait pas dépaysé [71].

D'où, peut-être, une compensation par le dynamisme : dans l'ensemble, le mouvement domine. Les autorités y poussent, connaissant les dangers de l'état stationnaire : « J'imposais aux grévistes réunis l'obligation de se promener », écrit Paul Cambon à propos des coalitions roubaisiennes de mai 1880. « La marche les contraint naturellement à une certaine discipline en les forçant à se mettre en rang et à chanter en chœur... ; elle les fatigue et prévient les violences contre les personnes et les propriétés en donnant une autre direction

68. Arch. préf. pol., B A 169, diverses pièces.
69. 66 706 habitants en 1866 ; 95 000 au moins en 1880.
70. *Le Temps,* 25 mai 1880 ; l'article insiste sur l'innovation, la concentration (300 fabricants en 1860 et une centaine seulement en 1880), le brassage de la population.
71. Sur les effectifs des manifestations durant les journées révolutionnaires, on peut consulter G. Rudé, 1967.

à leur activité »[72]. D'autre part, il y a, pour ces claustrés, une sorte d'ivresse à marcher, à se sentir libres ; ils déambulent parfois des heures, des journées entières, arpentant le pavé, ou la campagne, comme fous de grand air. Il nous reste à décrire leurs troupes bruyantes et colorées.

4°) *Bruits...*

Rares sont les manifestations silencieuses : l'arrivée de six cents tisseurs à Cours « dans le plus grand silence » est une exception[73]. Cris, chants, musique même forment un indispensable fond sonore. Les chaisiers de la Chapelle-aux-Bois[74], les mineurs de Saint-Eloy, de Firminy suivent leurs tambours[75]. Les ferronniers de la Vrigne-aux-Bois sonnent le clairon[76] ; les teinturiers de Flers (Nord) s'avancent « tambours et clairons en tête »[77] ; les mineurs de Doyet y ajoutent la vielle[78]. Les mégissiers de Graulhet réquisitionnent la fanfare du village. Les tisserands de Thizy brandissent de bucoliques flageolets[79]. Deux cents terrassiers du chemin de fer de Commentry qu'une fièvre soudaine pousse hors des chantiers, l'avant-veille du 1er Mai, traversent la ville « en habits de travail... précédés de la musette, et frappant l'un contre l'autre les gros sabots dont ils étaient chaussés... bruyants et gouailleurs »[80].

La plupart entonnent des chants dont on ne sait pas toujours la nature. La statistique qui suit n'a qu'une valeur indicative ; elle porte sur 164 manifestations où le fait nous est signalé de façon explicite :

« La Marseillaise »	64	soit 39 % du total
« La Carmagnole »	36	soit 21 % du total
Chants inventés	17	soit 10 % du total
Autres chants patriotiques ou révolutionnaires	13[81]	
Chants boulangistes	4	
Chants imprécisés	30	
	164	

72. Arch. dép. Nord, M 619/3.
73. J'en ai rencontré deux autres où le silence fait partie de la démonstration : deux manifestations féminines : cigarières de Bordeaux, en avril 1889, tisseuses de Notre-Dame-de-Bondeville en juin.
74. Arch. nat., F 12 4664.
75. *L'Indépendant de l'Allier,* 3 mai 1890.
76. Arch. nat., F 12 4656.
77. Arch. dép. Nord, M 619/4.
78. *L'Indépendant de l'Allier,* 3 mai 1890.
79. Arch. nat., F 12 4665, préf. Rhône-min., 11 mai 1889.
80. *L'Indépendant de l'Allier,* 1er mai 1890.
81. « Chant du Départ », « La Sociale », « Chanson des huit heures », « Chanson du Drapeau Rouge »...

« La Marseillaise » demeure le chant préféré des grévistes, celui qui leur vient le plus spontanément aux lèvres. On n'oubliera pas son caractère subversif sous l'Ordre moral. Les grands défilés de 1880 se font à ses accents. Puis « La Carmagnole », signalée pour la première fois à Saint-Quentin en 1884, la concurrence ; son importance ne cesse de croître, au point que de 1887 à 1890, on dénombre 21 « Marseillaise » pour 23 « Carmagnole » ! Henri Leyret, écrivant en 1895, souligne d'ailleurs la désaffection pour « La Marseillaise », dans les tours de chants ouvriers, et la familiarité du refrain de « La Carmagnole » [82]. Pourquoi celle-ci ? Affaire de rythme ou d'image ? Il est, en tout cas, intéressant de constater la persistance de l'héritage de la Révolution française. En comparaison, le reste est peu de chose. A Vierzon et Mehun, on chante aussi « Laissez passer la Sociale » ; à Cholet, la « Chanson du Drapeau Rouge » ; en octobre 1890, les verriers de Fresnes-Escaupont entonnent la « Chanson des huit heures » de Pédron. Dans l'ensemble, le répertoire révolutionnaire des rues tarde à se renouveler, en dépit de la prédilection des militants pour ce moyen de propagande [83].

Les chants improvisés qu'on nous signale, sans malheureusement toujours en donner la teneur, émanent de poètes locaux, généralement anonymes ; les mineurs surtout en raffolent. La grève de 1869 à Carmaux « se déroula au chant d'une chanson composée pour la circonstance par un jeune homme du pays » raconte Calvignac qui reproduit, dans ses *Mémoires,* les trois premiers couplets [84]. Elle a servi de modèle ; on en retrouve des fragments dans *La grève de Carmaux* de 1883, imprimée à plusieurs milliers d'exemplaires [85] et entonnée dans toutes les manifestations [86] ; dans « La chanson de la grève des ouvriers de Rochebelle » de mai 1890 [87]. Ces complaintes narratives célèbrent le « rassemblement » des grévistes et leur bon droit, et flétrissent directeurs et ingénieurs : « ce maudit ingénieur atroce », « tigre féroce », « turc audacieux », « tyrans maudits », « bigots », selon les mineurs de

82. H. Leyret, 1895, p. 96 : « C'était à qui dirait les chants les plus violents, scandés, par moment, du refrain de " *La Carmagnole* "... Cela dura de dix heures du soir à six heures du matin : pas une seule fois " *La Marseillaise* " ne fut demandée, personne ne songea à la chanter ! »

83. Dans une brochure sur *La Grève générale,* Paris, Imprimerie Nouvelle, 1901, on lit, p. 16 : « Par ce dernier système, on fait pénétrer partout les idées émancipatrices. On chante à l'atelier, en famille, dans toutes les réunions. » Les rubriques chansons et poèmes tiennent, dans les journaux ouvriers, une place indispensable, riche matière pour l'analyse, qui, à travers les clichés et les redondances, livre toute une vision du monde. J.-B. Clément, E. Pottier, J. Jouy surtout (dans *Le Cri du Peuple*), sont, à cette époque, les grands chansonniers du mouvement ouvrier. Il n'est pas une grande grève qu'ils n'aient célébrée.

84. 1963, p. 121. « C'est donc ce chant qui entraînait les mineurs et, une nuit, une foule d'ouvriers, de femmes et d'enfants se porta sur le château dans l'intention d'exécuter le troisième couplet ».

85. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièce 26 : feuillet imprimé à Albi, Pezous.

86. *Ibid.,* pièce 7.

87. Arch. dép. Gard, 14 M 447, air « Rallions-nous ». Signé : Fréto.

Carmaux (1883) ; « tigre farouche », « gros-boule-dogue et vieux têtu », « grand despote », selon ceux de Rochebelle (1890). On évoque leurs méfaits, on leur promet châtiment. A noter, toutefois, une régression dans la menace : en 1869, les houilleurs de Carmaux se promettaient de chasser leur directeur : « Nous allons lui faire la conduite — Avec son baluchon sur le dos — Nous le suivrons à coups de trique », et de piller le château du Marquis de Solages : ce qui fut fait. Le chant de 1883 ne comporte plus ce couplet et se termine par une invocation à la France, à la République et au Christ. « Soyons calmes, braves mineurs. — Et prêtons-nous une main forte. — Soyons unis, et de l'ardeur pour expulser ce grand despote », chante-t-on à Rochebelle.

A la Grand-Combe en 1881, à Anzin en 1884 [88], on signale aussi des chansons de grève sans en donner le texte.

Les chansons de tisseurs offrent moins d'élaboration. Ce sont plutôt des refrains rythmés sur des airs connus, plus ou moins improvisés, sortis, peut-être, des rangs mêmes du cortège ou des remous du rassemblement, faciles à scander en chœur [89]. Voici, à Saint-Quentin, sur l'air de « La Carmagnole » :

> Boca, Testart avaient juré
> D'affamer tous les ouvriers.
> Mais leur plan a raté,
> Grâce à not' fermeté.
> Refrain : Nous leur casserons la gueule, etc. [90].

A Reims, les tisseurs répètent :

> Les tisseurs ne peuvent plus payer leur pain.
> Les patrons sont des cochons.
> On les pendra,
> Comme des lapins
> Dans leurs maisons [91].

A Mazamet, les tisserands font alterner « La Marseillaise » avec « une autre chanson de circonstances ayant pour refrain : ' En travaillant, nous voulons

88. Arch. dép. Nord, M 626/14, pièce 525, com. pol., 20 mars 1884 ; un rassemblement de 300 mineurs environ au coron Chabaud-Latour entonne « La chanson des Mineurs » au passage des non-grévistes.

89. Exception faite de cinq couplets, sur l'air du « Curé de Pomponne » dus à un certain Léon Noël, aiguiseur, montée Rey, « enfant naturel », selon sa fiche de police, toujours attentive à ce genre de renseignement, chanson concernant les fabricants et les ouvriers de la Maison de soieries Barral et Gacogne, gros « faiseurs de pauvres » de la place lyonnaise. *Cf.* Arch. nat., F 12 4662, feuillet imprimé, *La grève des tisseurs*, 1884.

90. *La Défense des Travailleurs*, 7 septembre 1884.

91. Arch. dép. Marne, 194 M 12, s.-préf.-préf., 29 octobre 1885.

vivre. — Le Tarif ou la Mort' »[92]. Les couplets des grévistes de Roubaix semblent avoir eu plus de notoriété et de durée, puisqu'on les entend en 1880 comme en 1890, repris par des milliers d'ouvriers, tant dans les cabarets que dans les rues. On verra le fac-similé d'une affichette arrachée par la police sur les murs d'une usine, et la reproduisant :

Si ne veulent pas nous rinquérir,
In va bientôt tout démolir.
Si ne veulent pas nous augminter,
Nous allons les égorger.
Si les patrons n'augmintent pas,
In leur mettre leur tête en bas.
Nos délégués sont au Ballon,
Avecque une caisse de six millions[93].

Dans tous ces textes, un personnage central : le patron, promis à tous les châtiments. Si le geste est rarement meurtrier, la parole tue constamment[94].

Signalons, enfin, l'apparition, en 1888-1889, de quelques refrains boulangistes, dans le Nord, et à Paris, notamment durant la grève des terrassiers, « sans intention politique », selon un rapport[95].

Aux chants se mêlent des coups de sifflets, des huées, des cris (« hurlements », selon le commissaire de police de Château-Regnault en 1885), le « enlevez-le », menace classique à l'usage des chefs détestés[96], parfois de véritables slogans, où l'invocation du pain revient sans cesse : « Du travail ou

92. Arch. dép. Tarn, IV M2 69, pièce 279, rapport gendarmerie, 16 juin 1887.

93. Arch. dép. Nord, M 619/3, pièce 258. On trouve dans cette liasse de nombreux témoignages de la popularité de cette chanson.

94. Nos documents nous signalent d'autres chansons de grève inventées, malheureusement sans nous donner les textes : ainsi, à Hazebrouck, en mai 1885, une troupe de 500 hommes, femmes et enfants » « chante une chanson improvisée, en flamand, sur la grève » (Arch. nat., F 12 4661, rapport gendarmerie, 27 mai 1885) ; à Boussières, les tisseurs de laine de chez Cattelain-Motte manifestent pendant une heure aux accents de « couplets locaux contenant des menaces contre les patrons » (Arch. nat., F 12 4661) et de même en 1888 (Arch. dép. Nord, M 625/57, pièce 85). En 1887, les chants entonnés devant la fabrique de porcelaine Pillivuyt, à Mehun, « sont de la composition des grévistes » (Arch. dép. Cher, M 16).

95. Arch. dép. Nord, M 625/57, pièce 85, s.-préf.-préf., 27 août 1888 : les tisseurs de lin d'Hazebrouck, outre « La Marseillaise » et « Le chant du Départ », des chants locaux et des refrains populaires et patriotiques divers, chantent « La Revue ». Les terrassiers de Saint-Souplet (Nord), le 18 février 1889, vers midi, « se sont réunis, ... ont placé une ceinture rouge à l'extrémité d'un bâton et traversé la commune en chantant des chansons boulangistes et " La Marseillaise " » (Arch. nat., F 12 4665, rapport gendarmerie, 19 février 1889). Le 16 mars, les tisserands d'Halluin « comme toujours, se sont mis à parcourir les rues de la ville, en chantant quelques refrains à la Boulange » (*Le Progrès du Nord,* 17 mars 1889).

96. Selon Robert, c'est l'équivalent de « sortez-le ».

du pain », clament les mineurs de Montjean [97] ; « Du pain. Nous avons faim. Du travail, du pain », répètent les tisseurs du Château, massés un après-midi entier devant le Palais de Justice [98] ; « Misère. Du pain ou du plomb. Les patrons sont des cochons ; Nous les pendrons. Vive 93. Vive la Sociale. Vive la Grève générale », scandent, en 1886, leurs camarades de Fourmies [99]. Plus modestes, les mineurs de Vieux-Condé veulent « 8 heures de travail. Cinq francs de salaire » [100]. Surtout, fusent des « A bas » et des vivats, encore plus nombreux. Objet de huées : les patrons, le plus souvent personnalisés, les forces de l'ordre, *cognes* (gendarmes) et *sergots* (agents de police) ; l'armée est épargnée et on entend même des tisseurs de Tourcoing, en mai 1890, crier : « Vive l'armée ! ». Peu de huées politiques [101]. Par contre, les tisseurs du Nord affirment volontiers leur anticléricalisme : « A bas la calotte » s'entend à Roubaix en 1880 [102], à Fives-Lilles en 1885 et des pierres sont jetées contre des établissements religieux.

On acclame, plus qu'on ne hue. Ce qu'on exalte : d'abord tout bonnement, la grève elle-même ; ensuite, la République, cri si cher aux mineurs que les autorités l'utilisent comme moyen de pression [103]. L'expression de 48, *la sociale,* est employée à maintes reprises [104]. La *révolution sociale* est invoquée pour la première fois en 1882 dans les rues de Bessèges, par les mineurs, en pleine fermentation [105]. « Vive la Révolution, Plus de patrons », explicitent les tisseurs de Reims [106], et, pareillement, les cordonniers de Paris. A partir de 1885-1886, les deux expressions *(révolution sociale, révolution)* employées, semble-t-il indifféremment, en tout cas dans les mêmes milieux, prennent le relais de la République. Par contre, à l'air libre, on n'acclame presque jamais le

97. Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 1.

98. Arch. dép. Nord, M 625/53, pièce 84, rapport gendarmerie, 31 décembre 1883, qui signale aussi « La Marseillaise » et « des chants d'insulte et de menace contre les patrons » ; *cf.* aussi *Le Cri du Peuple,* 3 et 4 janvier 1884.

99. Arch. nat., F 12 4661, rapport gendarmerie, 2 juin 1886.

100. Arch. dép. Nord, M 626/12, préf.-min., 15 décembre 1883. Ces slogans sont entremêlés de « Marseillaise ».

101. Une exception, déjà citée : les mégissiers de Graulhet qui, dans leur défilé du 14 Juillet 1889, conspuent Ferry.

102. Arch. dép. Nord, M 619/3 : à Wattrelos, les ouvriers crient « à bas la Calotte » en passant devant la maison du maire, réputé clérical.

103. Arch. dép. Loire, 92 M 23, pièce 83, maire du Villars au préfet, 1er août 1888 : « J'ai demandé le vote immédiat de la cessation de la grève et l'ai obtenu aux cris répétés de *Vive la République.* »

104. Citons : tisseurs de Reims, 1880, de Fourmies, 1886, mineurs de Decazeville, métallurgistes de Vierzon, 1886... Sur l'expression *la sociale, cf.* J. Dubois, 1962, p. 125.

105. De même chez les tailleurs de Paris (1885), verriers de Lyon (1886), métallurgistes de Vierzon (1886), mineurs de Decazeville, chaisiers de Lyon (1887).

106. Arch. dép. Marne, 194 M 12, s.-préf.-préf., 29 octobre 1885.

socialisme [107], et rarement la Commune : il faut l'audace de militants [108], ou un choc tel que la mort du « Général » Eudes, pour que des grévistes osent prononcer le mot dehors [109].

5°) *...et couleurs*

Des drapeaux, portés par des jeunes, des enfants ou des femmes, ouvrent les cortèges. On a remisé les bannières de corporations [110]. Plus encore que « La Marseillaise » dans les chants, le tricolore l'emporte (environ les deux tiers des cas). Lorsqu'il apparaît, le rouge est presque toujours issu de l'improvisation, d'une initiative de la base [111]. Il ressurgit à Wattrelos en mai 1880 : « j'ai remarqué, note le commissaire de police, un individu portant une sorte de drapeau, composé d'un mouchoir ou foulard rouge, placé à l'extrémité d'un bâton assez long » [112]. Brodeurs de Pontruet (Aisne), tisseurs d'Armentières, terrassiers de Saint-Souplet usent d'une « ceinture rouge » [113] ; les mineurs de Decazeville brandissent un « chiffon » écarlate [114]. Sous forme de drapeau, on le trouve à Bessèges, en 1882, joint au tricolore et au noir [115]. Mais c'est le 1er Mai qui institutionnalise le rouge en le faisant drapeau. Qu'il suscite la franche hostilité des autorités ne saurait nous surprendre [116]. Mais notons aussi les réticences de quelques dirigeants ouvriers : à Decazeville « un groupe de mineurs ... avaient arboré un chiffon rouge au bout d'une pique. Basly les ayant aperçus, alla vers eux et les engagea vivement à ne point manifester de la sorte, sur quoi ils firent disparaître l'emblème séditieux » [117]. Et l'on

107. *Le Cri du Peuple,* 9 octobre 1886, dit qu'une centaine de tisseurs de Beauvois (Nord) se sont rassemblés dans les champs aux cris de *vive le socialisme.*

108. Comme les tailleurs anarchistes du groupe « La Panthère », au Père La Chaise, le 24 mai 1885.

109. Arch. préf. pol., B A 184, pièce 1040 : « Le cortège était précédé par tous les grévistes qui marchaient en silence. De nombreuses députations agitaient des drapeaux rouges chaque fois que l'on criait : Vive la Commune ! Vive la révolution sociale. »

110. Les mégissiers de Graulhets les sortent pour leur cortège de grève du 14 juillet.

111. Sur le drapeau rouge, *cf.* les travaux de M. Dommanget ; sur le mot « rouge », *cf.* J. Dubois, 1962, p. 121-122 ; *cf.* aussi A. Decouflé, 1969, p. 61 et *sq.*

112. Arch. dép. Nord, M 619/3, rapport de police, 5 juin 1880, sur un cortège de 10 000 grévistes qui par ailleurs chantent « La Marseillaise », « mouchoirs rouges », encore, à Reims et Fives-Lille, en 1885.

113. Arch. dép. Nord, M 625/56, pièce 89, com. pol.-préf. Nord, 11 juin 1887 : les tisseurs de chez Dulac traversent Armentières en chantant « La Marseillaise », criant « Vive la Révolution ». « L'un d'eux a mis une ceinture d'étoffe rouge au bout d'un bâton. » Pour les terrassiers, *cf.* plus haut, n. 95.

114. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 468, correspondant du *Temps,* 31 mars 1886.

115. Arch. dép. Gard, 14 M 447, préf.-min. de l'Int. 1882

116. *Ibid.,* A Bessèges, le 22 février 1882, le sous-préfet arrache des mains des mineurs le drapeau rouge et le foule aux pieds, déclarant que, seul, le drapeau tricolore était le drapeau français et que « représentant le gouvernement de la République, il ne pouvait tolérer qu'on arborât un emblème qui rappelait de sinistres souvenirs ».

117. Arch. préf. pol. B A 186, pièce 468.

sait quelle controverse, ravivée par le boulangisme, opposa au Congrès de Bordeaux (1888) partisans du drapeau tricolore et ceux du drapeau rouge [118].

Le noir est exceptionnel. Son apparition est due presque toujours à l'action d'un petit groupe anarchiste : ainsi à Bessèges, en 1882, à Paris, en 1885 (tailleurs anarchistes du groupe « La Panthère »), à Vienne en 1890 [119]. Cette influence est moins discernable à Rimogne (Ardennes) : le 16 mai 1888, quatre cents ardoisiers « ont parcouru la localité avec des femmes ivres portant des drapeaux noirs » [120]. Le noir, couleur du deuil, « expression de la sombre misère sociale », inquiète, déprime : les organisateurs du 1er Mai, s'ils sacralisent le rouge, évitent le noir. Les partis ouvriers d'aujourd'hui l'exècrent.

B. *La violence dans les grèves*

1°) *Approche statistique*

Si les manifestations obéissent à un certain rituel, léger encore et que le poids des institutions alourdira, elles échappent, par contre, très largement à la violence. Un tiers seulement d'entre elles engendre des troubles. J'ai compté comme tel toute agression collective et physique contre les personnes ou les choses commises au cours de la grève ; les rixes entre ouvriers ayant toutefois été comptées à part, c'est donc avant tout la violence contre l'ennemi de classe (patrons, autorités...) qui fait l'objet de cette étude.

3,6 % seulement des grèves sont marquées de faits de ce genre. C'est peu, moins que les rixes entre ouvriers (5,6 %). Violence et grève apparaissent comme distinctes, dissociées.

Les taux annuels oscillent entre 0,4 et 10 %, sans que se dessine aucune évolution d'ensemble ; les années 1887-1889 sont les plus orageuses, temps de fin de crise où la misère accumulée devient insupportable. Sur le plan professionnel, les remarques faites sur les manifestations s'appliquent ici. Mineurs et terrassiers se distinguent par leur brutalité (12 et 15 %) ; ouvriers du livre, du bois, des métaux, par leur aménité. Quoique 37 % des incidents violents viennent du textile, le pourcentage propre à ce groupe se situe dans la moyenne générale (4 %). Les grèves défensives favorisent les troubles (4,1 % contre

118. *Cf.* première partie.

119. *Procès des anarchistes de Vienne,* p. 33 : « Le président demande... à Martin quelle est la signification du drapeau rouge et du drapeau noir ? — Martin : le drapeau rouge a toujours été l'emblème de ralliement des révoltés contre la tyrannie, contre toutes les réactions. Il flottait à la prise de la Bastille, il flottait en 1830 ; il était arboré en 1848 par le peuple socialiste révolutionnaire ; enfin, il était aussi dans les mains des vaincus de la Commune, en 1871. Le drapeau noir est l'expression de la sombre misère sociale qui s'affirme à certaines époques, comme en 1831 où les ouvriers lyonnais inscrivirent dessus : *Vivre en travaillant ou mourir en combattant.* »

120. Arch. nat., F 12 4656, rapport gendarmerie, 18 mai 1888.

3,3 % pour les grèves offensives) ; mais plus encore une certaine structure d'entreprise (6 % pour les sociétés ; 2 % pour le patronat familial.) L'influence de la durée et du volume de la coalition est patente.

Pourcentage des troubles dans les grèves

selon les effectifs		*selon la durée*	
grévistes	%	jours	%
1-10	0,9	1	2,4
11-30	0,6	2	2,3
31-90	0,7	3-4	2,1
91-270	2,8	5-8	1
271-810	6,7	9-16	6
811-2 430	22	17-32	5
2 431-7 290	17	33-64	10,8
plus de 7 290	62	65-128	11,7
		129-256	22

Par contre, le rôle de la saison n'apparaît pas. Enfin, on remarque que le théâtre des violences est moins la ville, la grande ville, que la petite bourgade minière ou textile, premiers relais de l'émigration rurale, de la formation de la classe ouvrière.

2°) *Genèse de la violence*

La violence surgit à divers stades de la grève : deux, essentiellement. Tantôt, elle est initiale : à Etricourt (Somme), les saisonniers d'une sucrerie demandent une augmentation de salaire ; « puis, sans attendre la réponse, ils ont démoli le chemin de fer Decauville, servant au transport des betteraves du silo au lavoir, cassé les lanternes et une fenêtre de la fabrique et jeté les betteraves aux ouvriers qui les remplaçaient »[121]. Mais cette façon brutale de poser une revendication est assez exceptionnelle. Par contre, bien des grèves défensives commencent ainsi, par un acte de colère protestataire, ou se réduisent à cela. La réduction du salaire surtout, est ressentie comme intolérable. L'apprenant, 250 tisseurs de l'usine Berthet, à Rouen, descendent dans la cour, criant et clamant, et cassant les vitres[122]. Un fait analogue est à l'origine des troubles de Lisieux, en juillet 1873, où le directeur manqua d'être lapidé[123]. En semblable circonstance, Watrin meurt, défenestré. Cependant, la grève-émeute, type si fréquent dans la première moitié du siècle, se raréfie : plus turbulentes que violentes, les grèves d'un jour ont un pourcentage de troubles inférieur à la moyenne (2,4 %). La grève-émeute est l'apanage des plus écrasés, des

121. Arch. nat., F 12 4667, rapport gendarmerie, 5 novembre 1890.
122. Arch. dép. Seine-Maritime, M, Grèves 1882-1890.
123. *La Gazette des Tribunaux*, 12 juillet 1873, et *Moniteur du Calvados*.

moins organisés. « Les ouvriers remplacent par la violence ce qui leur manque en organisation », écrit le préfet à propos des tisserands d'Avesnes-les-Aubert [124]. Encore lui faut-il le plus souvent pour naître, une accumulation de rancœurs qu'une ultime avanie fait exploser. Plus encore que de colère, elle est signe d'exaspération [125].

C'est pourquoi, et de plus en plus, la violence éclate surtout au cours des grèves longues, et principalement dans leur phase ultime, qu'elle contribue à accélérer. En 1880, à Roubaix, comme à Reims, les affrontements les plus durs se produisent trois semaines après le début des coalitions, à quelques jours de la reprise. A Amiens, en 1888, au 49e jour de grève, les tisseurs en velours enfoncent les portes du « bagne » Cocquel, le pillent, l'incendient, élèvent une barricade [126]. Au 57e jour, les chaisiers de Sommedieu (Meuse) assiègent, dans la nuit, la maison de leur patron, et, peut-être atterrés de ce qu'ils ont osé, rentrent le lendemain au travail [127].

A Anzin, les troubles du 4 avril 1884 ont lieu au 45e jour d'un conflit dont la tranquillité avait surpris tous les observateurs. La veille encore, Paul Cambon écrivait : « La grève, à mesure qu'elle dure, ne laisse pas que de présenter une certaine monotonie » [128] ; et d'opposer les mouvements sauvages de 1872 et 1878, à celui-ci tout délibérant et parlementaire. Cette mutation, liée au développement d'un syndicalisme de négociation, caractérise d'ailleurs la plupart des grèves de mineurs. Les premiers jours se déroulent, paisibles, tout occupés à la culture du jardin, aux pommes de terre, au bricolage, à la vie du foyer. Le soir, les ouvriers se pressent en famille, aux réunions où les délégués rendent compte de leur mission. La joie d'un loisir retrouvé, la confiance dans le « bon droit », créent une ambiance euphorique. Puis, le temps s'écoule, la victoire s'éloigne, la négociation piétine. Au bureau des assemblées, les délégués prennent des allures de pantins dérisoires. Le doute s'infiltre. Le public des réunions décroît. C'est l'attente, morne, triste, déprimante. Alors, le ton monte dans les corons, redevenus les centres de décision. L'inquiétude des ménagères, devant le porte-monnaie, le buffet vides, le boulanger de plus en plus rétif au crédit, grandit. Au petit matin, quelques silhouettes timides, tremblantes, se glissent vers les puits. Contre ces faux-frères, des groupes se forment sur les chemins ; chansonnés, hués, menacés, poursuivis, assaillis, ces malheu-

124. Arch. nat., F 12 4665, 1er juin 1889.

125. La mort de Watrin est, sous cet angle, exemplaire. Tout le dossier d'instruction du procès montre qu'elle est l'aboutissement d'une haine refoulée depuis six ans. Watrin, instrument sans réticence de la politique d'économie d'une compagnie en difficulté, n'avait cessé depuis 1880, date de son arrivée à Decazeville, de « serrer » les salaires, par tous les moyens : accroissement des tâches, abaissement des taux, amendes de toutes sortes, y compris la création d'un économat. En outre, légitimiste et pieux, il exerçait une pression électorale et une surveillance religieuse constante sur le personnel.

126. Arch. nat., F 12 4656 et *Le Cri du Peuple,* 9 août 1888.

127. Arch. nat., F 12 4659, rapport gendarmerie, 13 mars 1889.

128. Arch. dép. Nord, M 628/13, pièce 73, préf.-min., 3 avril 1884.

reux offrent la première cible à l'amertume d'avoir été floués. La gendarmerie intervient pour protéger la « liberté du travail », procède à des arrestations qui attisent la solidarité. Des conciliabules secrets ont lieu, la nuit. Des bandes se forment en direction des puits, menées par des jeunes ardents, que tenaille une obsession : arrêter les ventilateurs, couper les câbles. Et, autour des fosses, gardées militairement, l'émeute gronde. Ce schéma, devenu classique, la trame même de *Germinal,* est celui de bien des grèves minières traînantes, et, avec des variantes, de la plupart des conflits qui pourrissent. La négociation suppose un interlocuteur : qu'il se dérobe, la violence reprend ses droits, plus vigoureuse, peut-être, d'avoir été contenue, plus consciente sans doute. Cette violence à retardement ne saurait, en effet, être confondue avec l'explosion primitive ; il y entre moins de spontanéité, et plus de décision. Elle est le fruit d'une expérience amère : l'échec des « voies légales » où, autrefois comme aujourd'hui, s'enracine la réhabilitation de la violence.

Cette violence seconde, de mi ou de fin de parcours, n'est ni fortuite, ni gratuite. Elle naît de l'obstacle. Et d'abord de celui que constitue la résistance des patrons. Leur refus de négocier, leur intransigeance, leur mauvaise foi, leurs palinodies lorsqu'ils sentent fléchir la grève, sont à l'origine de la plupart des troubles. Leurs responsabilités sont patentes, et souvent reconnues par les autorités. Je ne donnerai que quelques exemples, susceptibles de montrer l'engrenage de la violence.

A Anzin, l'attitude du directeur, Guary, provoque les émeutes du 4 avril. Le 1er, les délégués mineurs ont avec lui une ultime entrevue, respectueusement sollicitée : « Nous avons été délégués par notre commune de venir vous faire nos propositions qui sont tout simplement : travailler comme par le passé et réintégrer nos collègues congédiés sans motifs plausibles ». Refus de Guary qui réplique sur le second point « que la Compagnie n'avait pas voulu expulser tous les ouvriers qui cherchent à lui nuire, car il y en a bien six cents de cette sorte sur le chantier » [129]. Le bruit court alors de nouveaux renvois, massifs ; l'inquiétude grandit, et le 4, la foule, massée à la gare pour accueillir Roche, se porte sur la fosse Renard pour empêcher les mineurs descendus de remonter et détruire les machines ; la lutte dure tout l'après-midi et il faudra l'arrivée de renforts de gendarmerie, puis d'un détachement de dragons, général en tête, pour dégager le puits. Le bassin connaît alors trois jours de troubles graves [130].

A Saint-Quentin, où les tisseurs sont en grève depuis le 30 janvier 1886 pour obtenir un tarif uniforme, on apprend le 4 février au soir l'échec des négociations ; le 5 au matin, rassemblements menaçants ; au début de l'après-midi, les ouvriers cassent les carreaux de plusieurs usines ; vers 17 heures, ils

129. Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 71, préf.- min., 2 avril 1884.
130. *Ibid.,* pièce 284, préf.-min., 5 avril. « Les grévistes ont faim ; ils sont tendus par la passion, la misère, la folie depuis un mois. La détente a été terrible. »

élèvent une barricade[131]. Au Cateau, le 29 décembre 1883, au matin, la fermeture du tissage Lempereur-Chantreuil entraîne de premiers incidents ; tout l'après-midi, deux à trois cents ouvriers piétinent devant le Palais de Justice où le sous-préfet délibère avec les patrons ; apprenant l'échec de cette médiation, ils se ruent sur le Palais et pillent l'usine[132]. A Roubaix, en mai 1880, non contents de refuser toute concession, les industriels exigent le paiement d'une amende pour non-respect du préavis : cette décision donne le signal des attentats aux fabriques.

Un dernier exemple donnera une idée de cette violence-riposte, vengeresse, qui tend à devenir prédominante. A l'issue d'une grève de trois jours (11-14 février 1889), toute pénétrée de légalisme, les misérables tisserands de toile de l'Avesnois (dont le salaire n'atteint pas 1 F par jour), obtiennent une augmentation générale de 25 %, en bonne et due forme et garantie par les signatures des deux parties. Mais les fabricants ne respectent pas cet accord en dépit des remontrances du maire ; mieux, ils ferment les caves aux récriminants. Dès lors, grandit la décision d'employer les grands moyens : « On entendait répéter ces mots : — Nous les brûlerons, nous les pillerons, s'ils ne payent pas ». Le 13 mars, c'est l'attaque généralisée, prévue, organisée : « les ouvriers ... se groupaient vers neuf heures du soir. A neuf heures un quart, des bandes étaient *organisées* et traversaient les rues de la commune en chantant ' La Marseillaise '. Devant chacune des maisons des fabricants dont on était mécontent, on s'arrêtait et après quelque *réflexion* sur l'opportunité de l'attaque, on se *décidait* à tout casser »[133].

De façon générale, il existe une certaine relation entre patrons de combat et violence ouvrière. Les établissements Boca, Testart, Gabréau à Saint-Quentin, Rogelet à Reims, Cocquel à Amiens, Seydoux à Fourmies, Frémont à Flers (Orne), Houssaye à Fougères, etc., en constituent les épicentres. A vrai dire, l'arbitraire, plus encore que la rigueur, suscite la révolte. D'autres établissements et non des moindres ne connaissent pas ces heurts. Les ouvriers admettent une règle du jeu : en ce sens, ils sont entrés dans l'ère industrielle. Mais ils n'acceptent pas l'aléatoire en matière de rémunération. Conscient du risque, le patronat hésite de plus en plus à user de ce procédé sommaire de défense du profit. S'il le pratique, c'est, sans doute, par routine, mais souvent aussi sous l'empire de la nécessité. Car il serait naïf de chercher à une telle attitude des fondements purement psychologiques ; elle s'enracine fréquemment dans une situation d'infériorité économique relative. L'obstination patronale recou-

131. Arch. nat., F 12 4656, préf.-min., 23 février 1886 : « Les différents industriels de Saint-Quentin se faisant concurrence, chaque patron offrit de discuter ses tarifs avec ses propres ouvriers. »

132. Arch. nat., F 12 4660 ; Arch. dép. Nord, M 625/53, pièce 84, rapport gendarmerie, 31 décembre 1883.

133. Arch. nat., F 12 4665, préf.-min., 1[er] juin 1889. C'est moi qui souligne ces termes significatifs d'une violence méditée.

vrant une faiblesse ; la prétention alliée à l'impuissance : voilà assurément de quoi susciter un climat de violence.

3°) *Morphologie des violences*

Il nous faut maintenant examiner l'objet, les formes, les degrés des violences exercées au cours des grèves. En schématisant, on peut dire que la violence gréviste a une cible prioritaire, l'usine, une forme majeure : le bris de vitres, un instrument essentiel : la pierre. C'est situer d'entrée de jeu cette violence à son niveau : celui d'une fronde matériellement peu dommageable, et qui se meut déjà au plan des symboles, violence-simulacre qui cherche moins à détruire qu'à faire peur.

a) *Instruments*

Un premier constat s'impose : les grévistes s'avancent sans armes. Certes, ce qu'on nous signale surprendra encore, de nos jours où la classe ouvrière française est totalement désarmée, et le lecteur ne manquera pas d'évoquer l'insécurité des grandes villes américaines. Parmi les mineurs assiégeant la gare d'Anzin, le 24 juillet 1872, pour délivrer leurs camarades prisonniers, « quelques-uns [sont] armés de pistolets » [134]. En 1878, à Raismes, parmi les bandes qui bivouaquent dans les bois, « quelques mineurs seulement sont armés de fusils » [135]. Les insurgés de Montceau, en 1882, sont « armés de fusils, de fourches et de revolvers » [136]. On sera sensible au caractère composite de cet attirail, comme aux formules restrictives de ces diverses descriptions « quelques-uns », « quelques-uns seulement »... Rien, dans tout cela, qui suggère un arsenal bien fourni.

D'autre part, prompts à brandir verbalement le revolver — « si [les soldats] ont des fusils à tir rapide, nous avons le revolver, [qui] vaut mieux que la pique », dit fièrement Tennevin au président du tribunal de Vienne [137] — les ouvriers hésitent à s'en servir. Les coups de feu tirés en cas de grève sont assez exceptionnels pour qu'on en puisse faire l'inventaire. Les mineurs d'Anzin « ont tiré plusieurs coups de feu sur la troupe ... [qui] a tiré pour se défendre. Un mineur a été tué, deux ont été blessés » [138]. Cas unique, en notre période,

134. Arch. dép. Nord, M 626/7, pièce 204, préf. Nord.-Président de la République, 29 juillet 1872.

135. *L'Union,* 22 juillet 1878. Et les mineurs ne cherchent guère à se servir de leurs armes : « un certain nombre d'entre eux, disséminés dans les champs voisins, annoncent l'approche des patrouilles de dragons » pour qu'on se dissimule.

136. Arch. nat., F 7 12526, pièce 280, préf. Saône-et-Loire-min., 16 août 1882.

137. *Procès des anarchistes de Vienne, op. cit.,* p. 10. « Nous avons des revolvers et vous empêcherons bien de rentrer », dit Barruit, meneur de grève des tisseurs à Voiron (Arch. dép. Isère, 166 M 2, rapport gendarmerie, 22 février 1884). De même les menuisiers parisiens, en 1888 : « nous reviendrons ce soir, armés » (Arch. préf. pol., B A 180, pièce 483).

138. Arch. dép. Nord, M 626/7, pièce 344, télégramme, préf. Nord-min. de l'Int., Versailles, 25 juillet 1872.

d'affrontement armé avec les forces de l'ordre. Au reste, ce témoignage, trop visiblement destiné à justifier l'existence d'une victime, est assez suspect ; et en contradiction avec d'autres. Fait symbolique : le jeune tisseur, Fournier, tirant à bout portant (1,50 m, nous dit-on), sur le patron Bréchard, manque sa cible, marque d'une singulière et symptomatique inexpérience [139].

Deux secteurs, par contre, sont familiers des détonations. Dans les grandes usines de la banlieue parisienne, où règne une extrême brutalité, contremaîtres et ouvriers règlent volontiers leurs différends de cette manière, comme le montrent, par exemple, les incidents survenus au cours de grèves, en 1885 à la Raffinerie parisienne de Saint-Ouen, et en 1887, à la fabrique de produits chimiques Malétra de Saint-Denis. Ici, Pierre Meubry, trente-deux ans, d'origine bretonne, tire trois coups sur le contremaître rendu responsable d'une diminution du salaire ; il faudra l'intervention de deux brigades de gendarmerie pour le maîtriser [140]. Là, une bande poursuit Geledts, autre « garde-chiourme » honni pour avoir remplacé le salaire horaire par le salaire aux pièces : « Allons-y, sautons dessus. Geledts, sans répondre, traversa rapidement le boulevard Victor-Hugo et s'engagea dans la rue Arago. Mais là, une pierre ayant atteint à la jambe l'un des compagnons de Geledts, le sieur Dupré, celui-ci sortit son revolver de sa poche et tira un coup en l'air. Aussitôt les assaillants firent feu de plusieurs coups de revolver, et une balle faillit atteindre le sieur Geledts qui fit feu à son tour, mais sans blesser personne » [141]. Tous ces gens paraissent avoir le revolver à la ceinture et dégainer aussi facilement que les cow-boys dans la Sierra !

Les terrassiers de chantiers de chemin de fer n'hésitent pas non plus à faire feu, notamment sur les étrangers : ainsi, au cours des graves troubles de la Haute-Marne, en 1888 et 1889, pour chasser les Piémontais, les Français « s'arment de pieux, de bâtons et même de revolvers » [142] ; un Italien est tué par balles. La xénophobie, on le sait, ôte toute retenue.

Mais dans l'immense majorité des cas, les grévistes usent d'objets plus inoffensifs, souvent tirés de leurs instruments de travail. A plusieurs reprises, on sort les couteaux ; des non-grévistes, deux contremaîtres sont ainsi gravement blessés, un Italien tué. Les terrassiers utilisent volontiers leurs pioches, les charpentiers brandissent le compas [143], les cordonniers, l'alène ; des femmes poursuivent, les ciseaux à la main, un surveillant qu'elles disent vouloir châ-

139. Arch. dép. Loire, 92 M 18, pièce 128, préf. Loire.-min., 24 mai 1883. Fournier a dix-neuf ans et demi. Son acte suscite à Roanne une véritable panique patronale, marque de l'inaccoutumé.

140. Arch. préf. pol., B A 182. Meubry est depuis trois ans chauffeur dans cette usine, où les conditions sont très mauvaises.

141. *Ibid.*, B A 172, pièce 384, com. pol. Saint-Ouen, 8 décembre 1885 ; *Le Cri du Peuple*, 6 décembre.

142. Arch. dép. Haute-Marne, 577 M I, pièce 350, préf.-min., 28 février 1889.

143. *Le Rappel*, 2 juin 1872 : les charpentiers attaquent les non-grévistes « à coups de cannes et de compas ». Le compas était une des armes employées dans les rixes compagnonniques : *cf.* Coornaert, 1966.

trer [144] ; tout cela saisi sur le chantier, ou sur l'établi, presque au hasard. Les mineurs ne se servent jamais de leurs outils [145], mais affectionnent le bâton [146]. Les bandes de tisseurs qui circulent dans le rayon de Thizy « portent pour la plupart sur l'épaule, des bûches de bois plus ou moins grosses, semblant indiquer par ce signe, qu'ils sont prêts à user même de la force pour obtenir satisfaction » [147]. Texte clairvoyant : il s'agit de montrer la force pour éviter de s'en servir. Ces bâtons, de marche plus que de lutte, ont une couleur rustique ; ils sentent les boqueteaux croisés en déambulant dans la campagne ; au reste, les tisseurs les ont « coupés dans les bois traversés » [148].

Aux antipodes de cette arme empruntée à la nature, la dynamite, inventée en 1869, commence sa carrière prestigieuse. Les émeutiers de Montceau l'emploient abondamment pour faire sauter les croix et les églises [149]. A Decazeville (1886), à l'Escarpelle, à maintes reprises, de petites charges explosent à la nuit tombée dans le jardin de renégats. Elle reste surtout le privilège des mineurs qui s'approvisionnent aisément. Cependant, en 1889, à Thizy, à Cours, zone travaillée par l'anarchie, des tisseurs déposent quelques cartouches devant les demeures de patrons [150]. Partout, les dégâts sont médiocres, les doses mesurées, timides mêmes, comparativement aux apocalypses prédites : « avec la dynamite et la mélinite, nous viendrons à bout de la bourgeoisie », entend-on dans les réunions parisiennes [151]. Tandis que les mineurs tranquilles de la Malafolie écrivent au maire : « Si la compagnie ne renvoie pas [le gouverneur], nous allons nous servir des matières explosibles, nous ferons marcher la dynamite » [152]. Nul doute que celle-ci n'ait modifié les représentations subversives : faire la révolution, c'est « faire sauter le vieux monde ».

Mais le projectile universel, qui traduit le dénuement et l'improvisation, c'est la pierre, rurale ou urbaine : caillou ramassé au bord des chemins, brique des chantiers de construction, voire pavés arrachés aux rues ; en général, matériaux d'assez petites dimensions pour être amassés dans les poches des

144. Arch. dép. Orne, M, Grèves, au sujet d'une coalition à la Ferté-Macé, tissage Bobot-Descoutures, juin 1891, s.-préf.-préf., 29 juin.

145. Zola en avait fait la remarque ; *cf. Mes notes sur Anzin,* cité par H. Mitterand, *Germinal,* p. 1421 : « L'arme véritable du mineur est le caillou. Jamais avec ses outils ».

146. Exemple : à Denain, le 26 octobre 1880, 200 mineurs se portent sur la fosse Thiers, « armés de bâtons » (Arch. dép. Nord, M 626/10).

147. Arch. dép. Loire, 92 M 30, pièce 29, s.-préf.-préf., 9 mai 1889.

148. Arch. nat., F 12 4665, préf. Loire (Jules Cambon)-min., 11 mai 1889. A l'arrivée à Thizy, ces bâtons leur sont confisqués par les forces de l'ordre.

149. Sur ces troubles, à la limite de notre propos, car ce n'est pas une grève, *cf.* J. Maitron, 1951 ; important dossier dans Arch. nat., F 7 12526.

150. Arch. nat., F 12 4665, le 3 mars 1889 à Bourg-de-Thizy, explosion d'une cartouche de dynamite devant chez Merle ; Arch. dép. Rhône, M, Grèves, 1889-1890, dans la nuit du 23 au 24 octobre 1889, vers minuit, une « bombe » a été lancée dans la cour de la veuve Poizat, patronne de combat.

151. Arch. préf. pol., B A 184, pièce 1039, rapport sur « les propos menaçants tenus durant la grève des terrassiers » (1888).

152. Arch. dép. Loire, 92 M 27, pièce 13, lettre du 31 octobre 1889.

enfants, les tabliers des femmes, et jetés en « grêles ». Le geste antique de la lapidation est d'instinct celui de la colère populaire [153]. Mais l'instinct, même ici, se tempère et s'organise, proportionnant le projectile à la cible : briques et pavés sont réservés aux gendarmes, dans les durs affrontements urbains, tandis qu'aux non-grévistes, ces égarés, on lance des objets dérisoires : de la boue [154], ou, comme à Mehun, pommes, graviers, boules de mie de pain [155]. Voilà qui achemine vers les tomates, pommes cuites, œufs pourris, poires avariées [156] de nos lapidations contemporaines. Cette substitution du mou au dur, du projectile qui s'écrase à celui qui percute, illustre le passage de la destruction à la dérision. Elle mériterait une analyse bachelardienne.

b) *Objets de la violence*

Sélective dans ses gestes, la violence gréviste l'est aussi dans ses objectifs. Elle vise moins les personnes que les choses, et parmi ces dernières, moins les objets que les immeubles [157].

Et d'abord, l'usine. A peine les grévistes l'ont-ils quittée, dans cette sortie en masse qui constitue leur premier acte joyeux d'insubordination, qu'ils reviennent vers elle, pour la surveiller, épier sa respiration : bruits et mouvements, au besoin la reprendre, y rentrer, mais en vainqueurs. Dans ce retour percent le regret d'avoir laissé le champ libre à l'adversaire, l'anxiété de perdre sa place, l'invincible attirance vers ce qui forme l'univers ouvrier : l'usine haïe et nécessaire. L'occupation sera l'aboutissement de cette psychologie. En attendant, l'usine domine de toute sa stature l'horizon quotidien de la grève, jalon de tous les itinéraires, station de toutes les pérégrinations. Vue du dehors, elle change d'ailleurs de physionomie. A l'intérieur, elle était le bagne insupportable et suffocant ; elle suscitait un irrépressible besoin d'évasion ; de l'extérieur, elle se dresse comme une Bastille, symbole de la fortune et de l'oppression bourgeoises, ceci d'autant plus que les forces de l'ordre y montent la garde, dévoilant la nature de classe de l'Etat. Une Bastille qu'on rêve de prendre, assurément, mais sans trop l'oser. Car si la foule se masse, compacte, menaçante, l'injure aux lèvres, la pierre aux poings, elle hésite à livrer l'assaut. Je ne puis guère citer qu'une dizaine de sièges véritables, presque tous à mettre au compte des tisseurs, et dans une atmosphère de furieuse déception. Voici une de ces scènes : à Reims, le 31 octobre 1885, à dix heures du matin, en colère d'avoir renoncé, sans bénéfice — la médiation du sous-préfet ayant échoué — à une occupation toute pacifique, quinze cents tisseurs attaquent l'établissement

153. *Cf.* les remarques de E. Canetti, sur la lapidation, 1966, p. 50.

154. Ainsi à Anzin, en avril 1884, troubles d'Escaudain et de la Sentinelle, Arch. dép. Nord, M 626/13.

155. Arch. dép. Cher, com. pol.-préf., 17 février 1887.

156. Des poires avariées furent lancées sur le ministre de l'Agriculture R. Boulin, lors d'une tournée en Bretagne en juin 1969, pour citer un exemple tout récent.

157. Sur cette prédilection de la « masse » pour maisons et objets, nous rejoignons encore E. Canetti, 1966, p. 16.

Rogelet, démolissent le mur à coups de pioche, descellent les grilles, se heurtent aux gendarmes groupés dans la cour. Aux sommations légales, ils « répondent en insultant les agents et les gendarmes et continuent à jeter des pierres ». Coups de feu tirés en l'air et charges de cavalerie ont raison de leur ardeur [158]. Occupée militairement, la fabrique leur oppose un rempart inexpugnable : ils parlent alors « d'y mettre le feu en lançant des matières inflammables » [159]. Il faut doubler la garnison interne de patrouilles circulant nuit et jour. A Saint-Quentin, Mazamet, Amiens, Fougères, Origny-en-Thiérache, au Cateau, etc., les ouvriers passent ainsi à l'attaque, presque toujours repoussés.

Si, d'aventure, fièvre ou surprise, ils parviennent à forcer le barrage qu'on leur oppose, et pénètrent dans l'usine, que font-ils ? Ils « pillent », nous disent les textes. Mais ce mot requiert traduction. S'agit-il d'appropriation individuelle ? A l'aube de la violence ouvrière, déjà les manifestants se voulaient purs d'un tel soupçon : lors de l'affaire Réveillon (avril 1789), selon les mémoires d'un témoin, « on avait établi une barrière, et toutes les personnes qui sortaient étaient fouillées par les manifestants. Tant pis pour celui qui se trouvait porteur de quelques effets volés ; on les lui faisait jeter au feu, puis il recevait des coups, selon le vol qu'il avait fait » [160]. Un siècle plus tard, les ouvriers qui pourtant répètent à satiété que leurs patrons sont des voleurs, ont presque autant de scrupule, en dépit de la propagande libertaire pour la « reprise individuelle ». A Vienne, le 1er mai 1890, des militants anarchistes, dont Pierre Martin, dit Le Bossu, entraînent les travailleurs vers les fabriques aux accents de « La Carmagnole ». Chez Brocard, patron détesté en raison de son attitude lors de la grande grève de 1879, ils saisissent une pièce de drap de 43 mètres, et aux cris de : « Prenez, c'est à vous », ils la jettent à la foule qui la déchire et se la partage, comme on ferait de trophées [161]. Scène grandiose d'appropriation collective, de destruction rituelle, hautement picturale — drapeaux rouges et noirs déployés, femmes, enfants en liesse — qui eût inspiré Eisenstein. Il faut détruire, non prendre. A Amiens, le 6 août 1888, ayant enfoncé les portes du « Bagne » Cocquel, les tisseurs se saisissent des pièces de velours, « les jettent dans la rue devant les chevaux de la force armée ... et en font des barricades. En quelques minutes, la maison est mise à sac », tandis qu'on met le feu aux ateliers d'étoupes [162]. Quelle joie que d'anéantir en quelques instants le produit de tant d'heures de travail, de voir

158. Arch. dép. Marne, 194 M 12, rapport gendarmerie, 1er novembre 1885. Vingt et une condamnations de 6 jours à 10 mois de prison sont prononcées pour ces faits en session spéciale du tribunal correctionnel de Reims.

159. Arch. dép. Marne, 194 M 12, s.-préf.-préf., 4 novembre 1885.

160. Cité par M. Reinhard, *Paris pendant la Révolution,* cours C.D.U., première partie, p. 146.

161. D'après *Le Petit Dauphinois républicain,* 9 août 1890. Sur ces événements, *cf.* J. Maitron, 1951, p. 180 et surtout *Procès des anarchistes de Vienne, op. cit.* Notons qu'il y avait 7 à 800 pièces de draps dans le magasin de Brocard.

162. *Le Cri du Peuple,* 9 août 1888.

se consumer la plus-value des maîtres. Le gaspillage, consubstantiel à la fête, dont les sociologues ont récemment souligné la place dans les économies précapitalistes [163], remplit ici une fonction quasi magique.

De grands rêves d'incendies traversent sans doute la conscience ouvrière ; ils hantent en tout cas leur discours. « Nous les brûlerons », disent les tisserands du Cambrésis. « Les grévistes (de Roubaix) sont excessivement montés contre les patrons et menacent d'incendier leurs établissements et leurs maisons d'habitation » [164]. Du feu, les anarchistes font un thème concurrentiel de la dynamite : « Nous avons à notre disposition la plus grande innovation du siècle au point de vue révolutionnaire : l'allumette chimique », dit un des accusés de Vienne qui parle de « mettre le feu aux quatre coins de la ville » [165]. Ce moyen, pourtant, a été très peu employé ; Amiens, dont on vient de parler, est à peu près le seul cas. L'exemple belge de 1886 n'a pas été suivi. Les ouvriers français ne se comportent pas, alors, en incendiaires.

Pas plus qu'en luddistes. Un autre fait frappe : la régression du bris de machines. Le premier mouvement des grévistes consiste exceptionnellement à se ruer sur elles [166]. Les occupations de locaux s'avèrent, on l'a vu, respectueuses du matériel. A celui-ci on ne s'attaque que dans une phase ultérieure de la grève, par représailles, et dans un but précis : bloquer l'usine, l'empêcher de tourner, forcer les hésitants à l'inaction. Dans les tissages, quelques courroies de transmission sautées [167] ; dans les mines, chaudières crevées, câbles coupés, ventilateurs détruits [168] constituent un moyen d'intimider les timorés autant et plus que la direction. La machine n'est, en somme, que l'objet secondaire, et comme accidentel, des violences. Le sabotage, dont Pouget se fera l'apôtre, n'est en aucun cas une apologie des luddites : il s'attaque à la production, mais ménage les machines [169].

163. *Cahiers de l'I.S.E.A.*, série *Economies et Sociétés*, t. II, n° 4, avril 1968.

164. Arch. dép. Nord, M 619/3. « Il faut mettre le feu à les quatre coi de la ville voilà la chause principal » *(sic)*, lit-on sur un placard apposé durant une grève à Armentières en 1887 (Arch. dép. Nord, M 625/56, pièce 52).

165. *Procès des anarchistes de Vienne, op. cit.*, p. 10.

166. Deux cas seulement, dans cette période, de telles colères sauvages : ouvriers sucratiers d'Etricourt (Somme), 1890 ; ouvrières gantières de la maison Perrin à Grenoble, furieuses d'être diminuées, elles brisent les aiguilles des machines à coudre, selon *Le Cri du Peuple*, 20 août 1888.

167. Arch. dép. Marne, 194 M 12, s.-préf.-préf., 29 octobre 1885 : chez Rogelet, « le travail continuait encore dans l'atelier de peignage. Les grévistes envahirent alors cet atelier et firent sauter les courroies de transmission de sorte que tout travail fut complètement arrêté ».

168. Les exemples de tels faits sont nombreux : Arch. nat., F 12 4653, rapport gendarmerie, 18 juin 1873 : à Bert (Allier), en juin 1873, « des mineurs ont enroulé les fils d'une chaudière pour provoquer une explosion ». A Montceau, le 28 février 1878, à six heures du matin, « des émeutiers ont crevé les chaudières ... et coupé les câbles » (*Le Gaulois*, 4 mars). A Firminy, après cinq jours de calme plat, des bandes se forment et au puits Lagrange, démolissent une machine (92 M 16, pièce 25) etc. A Bessèges, en 1882, l'attaque contre un ventilateur justifie l'occupation militaire du Bassin.

169. Sur cette question, *cf.* M. Leroy, 1913, p. 622 et *sq.*

Un seul cas de luddite au sens classique dresse en 1875 les ardoisiers de Fumay contre une scie mécanique mangeuse d'ouvrage [170], comme, jadis, les tisserands de Vienne contre la Grande Tondeuse. Les autres grèves contre l'introduction des machines (huit au total) se déroulent pacifiquement, de façon presque résignée [171]. Sous l'influence de conditions complexes, la classe ouvrière, du moins sa couche supérieure, a effectué sa conversion à la machine. Il faut voir, dans les expositions, les professionnels observer, palper, comparer les inventions nouvelles pour comprendre quelle fascination exercent sur eux « toute cette logique et toute cette certitude qui font la beauté souveraine des êtres de métal, la précision dans la force » [172]. Les délégués aux congrès, s'ils déplorent l'artisanat perdu, et les durs effets de la concentration industrielle (accroissement des cadences, déqualification, discipline des « Bagnes »), ne s'en prennent jamais à la machine, au contraire souvent glorifiée. Des propos des uns et des autres (à vrai dire bien souvent les mêmes hommes en ce temps-là) on composerait un vibrant hommage. « Merveilleux engins..., instruments de progrès », lit-on sous la plume des délégués à l'exposition de Vienne [173]. « Non seulement nous admettons l'outillage mécanique, mais nous en reconnaissons les immenses avantages », déclare l'ébéniste Emile Chausse à Lyon (1878) [174]. « La machine, c'est le progrès... Nos maîtres les ont, il faut nous en emparer et espérer tout d'elles » [175].

Pour les militants socialistes, fidèles en cela à Marx, la révolution passe nécessairement par l'essor industriel : « La machine est l'arme qui émancipera

170. Arch. nat., F 12 4653, préf. Ardennes-min., 26 juillet 1875 : en juin 1874, premier débrayage de cinquante ouvriers, première manifestation contre cette scie qu'on vient d'introduire. L'année suivante, un millier d'ouvriers se coalisent durant douze jours ; le 13 juillet, ils s'en prennent au directeur, molesté, et à la scie, sérieusement endommagée. De sévères condamnations (treize, allant de quinze jours à huit mois de prison) frappent les émeutiers. Le préfet commente : « La population ouvrière de Fumay, très bonne au fond, mais surexcitée par de déplorables préjugés économiques, n'a pas tardé à comprendre le tort qu'elle se faisait à elle-même ».

171. Exception faite d'une grève préventive, en 1890, des ferronniers de la Vrigne-aux-Bois, dans les Ardennes encore, région d'artisanat persistant, contre le plus puissant patron de la localité, Manil, qui veut mécaniser ; cette longue grève est marquée de nombreuses et ardentes manifestations : Arch. nat., F 12 4667, préf.-min., 9 juillet 1890.

172. Zola, *La Bête Humaine,* éd. La Pléiade, t. IV, p. 1128.

173. *Délégation ouvrière française à l'Exposition universelle de Vienne, rapport d'ensemble,* 1876, p. 237. « A tous les points de vue possibles, nous applaudissons à la multiplication des machines, dont la conséquence est l'accroissement des sources de travail et la diminution du prix des objets » (p. 234).

174. *Congrès de Lyon, op. cit.,* p. 205.

175. *Ibid.,* p. 213, propos d'Amat, tisseur de Lyon. La commission formée pour étudier les crises industrielles et le chômage « a repoussé hautement l'accusation gratuite faite aux machines d'être l'une des causes des crises industrielles » (p. 611). Notons, cependant, qu'en ce domaine, les dépositions ouvrières auprès de la commission d'enquête parisienne, en 1884, seront moins catégoriques : si elles font de la concurrence étrangère la principale responsable de la crise, elles n'innocentent pas pour autant les machines.

l'ouvrier », lit-on dans *La Défense des Travailleurs* de Reims ; « qu'il s'attaque à celui qui s'est accaparé les jouissances de la vie, à celui qui l'a fait machine des machines, mais qu'il ne maudisse jamais la machine elle-même »[176]. Et *Le Cri du Peuple* a des accents lyriques pour célébrer la découverte de Déprez : « c'est l'électricité qui foudroiera la vieille société en éclairant le Monde »[177]. Cette idéologie baigne dans le grand rêve scientiste tel que l'exprime Berthelot en 1895.

L'attitude des ouvriers devant la machine — ce « respect de l'outil », déjà, qui en mai-juin 1968, opposera si fortement l'université et l'usine — montre que les travailleurs ne sont plus foncièrement des rebelles, mais des hommes en voie d'intégration au modèle de productivité commun, en définitive, à l'économie bourgeoise et au socialisme « scientifique ». Ainsi se soude, et pour longtemps, l'alliance du mouvement ouvrier et de la croissance économique, qui a pour redoutable corollaire le concept d'une révolution dans l'ordre : idée qui fonde une des grandes controverses contemporaines.

La plupart du temps, une fois sortis de l'usine, les ouvriers n'y peuvent plus rentrer. Réduits à exercer leur violence de loin, ils saisissent les pierres du chemin, ou, parfois, celles que, de façon préméditée, ils ont apportées, et brisent les vitres. La statistique des carreaux cassés serait impressionnante : à Lisieux, pourchassant un directeur, les émeutiers détruisent en quelques minutes les carreaux de douze croisées[178] ; à Roubaix, dans la seule nuit du 12 au 13 mai 1880, quelque trois cents volent en éclats[179]. Les fenêtres béantes ouvrent aux façades meurtries des fabriques autant de blessures déchiquetées ; et le crépitement du verre, ses reflets étranges au couchant — car les foules se déchaînent surtout le soir — font comme le feu d'artifice de ces saturnales ouvrières.

Les usines ne sont pas les seules visées, mais aussi les demeures patronales, autre pôle d'attraction. A cette époque, l'industriel, provincial du moins, bien loin de se dissimuler, se plaît à inscrire sa réussite dans la pierre. Maisons cossues, grilles altières mais ajourées (ostentatoire, la demeure du 19e siècle ne se dérobe pas aux regards, au rebours des folies galantes du 18e, ce temps de la douceur de vivre, perdues dans l'ombre complice d'un jardin à l'anglaise), symbolisent pour une bourgeoisie férue de valeurs mobilières et que hante le modèle aristocratique, l'éclatante consécration de la fortune, la marque de la

176. *La Défense des Travailleurs,* 29 juin 1884 : article anonyme : « Le Progrès et la Révolution. »

177. 1er août 1886 : en manchette : « Importantes expériences. Transmission de la force par l'électricité. Exposé du problème. L'emploi des forces naturelles. Conséquences formidables. La Mécanique et le Socialisme ».

178. *Moniteur du Calvados,* 10 juillet 1873.

179. Arch. dép. Nord, M 619/3, maire de Roubaix-préf., 13 mai 1880 : « Trois cents carreaux, environ, ont été brisés dans les établissements ci-après » ; suit une longue liste d'établissements industriels et de maisons d'habitation.

respectabilité, l'indispensable assise de la notabilité [180]. Ces « châteaux », dont les silhouettes sans grâce hantent le plat pays industriel, excitent la hargne des ouvriers qui, dans leurs propos incendiaires, les font flamber en même temps que les usines. Souvent situés à l'écart, à la limite de la campagne, ils offrent le but d'expéditions punitives, nocturnes de préférence, qui évoquent la Grand-Peur. A Avesnes-les-Aubert, les tisserands des caves, au reste des semi-ruraux, « tiennent des conciliabules, la nuit, au milieu des champs, loin des témoins, et lorsque le plan est établi, ils sortent tous, le soir, à heure fixe, de leurs demeures, et vont tout briser chez ceux qui ont été désignés comme victimes de ces violences » [181]. Dans la soirée du 13 mars 1889, aux accents de « La Marseillaise » et de « La Carmagnole », « des vitres furent brisées à coups de pierres dans treize maisons différentes, en l'espace de moins de deux heures » [182].

Ailleurs, les grévistes brisent les clôtures des propriétés et tentent d'y pénétrer. A Carmaux, en 1869, les mineurs mettent à sac le château du marquis de Solages. Des scènes analogues se déroulent dans la région de Roubaix- Tourcoing en mai 1880 comme en mai 1890. Au soir du 4 mai 1880, un riche industriel, Desurmont, voit son mobilier brisé. Dans la nuit du 6 au 7 mai 1890, deux mille tisseurs cernent la résidence d'un autre fabricant « opulent », un certain Cordonnier, démolissent le pavillon du jardinier et s'avancent, menaçants, vers le perron, au point qu'affolés, les domestiques tirent en l'air [183]. A Sommedieu, une nuit encore, une centaine de chaisiers, furieux contre leur « despote », Van Weerssen, qui depuis deux mois se refuse à toute négociation, pénètrent par effraction dans le parc et tentent de fracturer la porte de la maison, quand la gendarmerie survient [184]. A Vienne, le 1er mai 1890, les manifestants projetaient, semble-t-il, de s'attaquer à la maison de campagne de Brocard [185]. La grève prend alors des allures de jacquerie, de révolte antiseigneuriale.

A quelle impulsion, à quelle représentation, les ouvriers obéissent-ils en assaillant ces demeures ? Peut-être, justement au vieux modèle féodal, que révèle l'emploi constant du terme si plein de réminiscences de « château » : les capitalistes ne sont-ils pas les « nouveaux seigneurs » qui maintiennent les travailleurs dans le « servage » ; le thème de la « nouvelle féodalité industrielle » festonne les discours de meeting. D'autre part, principal signe extérieur d'une richesse qui se démasque, ces « palais » portent le témoignage insultant du profit :

180. Sur l'importance de la propriété foncière pour la bourgeoisie du 19e siècle, *cf.* A. J. Tudesq, 1964 ; la psychologie n'a guère changé sous cette République bourgeoise.

181. Arch. dép. Nord, M 625/58, pièce 215, préf. Nord.-min. Com., 3 avril 1889.

182. Arch. nat., F 12 4665, préf.-min. Com., 1er juin 1889 (récit général).

183. *L'Indépendant de l'Allier*, 9 mai 1890.

184. Arch. nat., F 12 4659, rapport gendarmerie, 13 mars 1889, sur les événements de la nuit.

185. *Procès des anarchistes de Vienne.*

Sus aux tyrans ! Sus aux voleurs !
Ces palais faits de nos sueurs
Et de notre sang, qu'ils les rendent ! [186]

Ils sont, enfin, le tabernacle du dieu ; en les violant, sacrilège suprême, les ouvriers espèrent obscurément atteindre un patron qui se dérobe, et, déchirant le voile, le contraindre au face à face. Tels les femmes de la halle à Versailles, en octobre 1789, qui exigeaient la présence de leurs souverains, ils veulent voir leurs maîtres. Le besoin de relation, la soif de communication, priment et précèdent la fureur homicide [187].

Celle-ci demeure délicate à jauger, à démêler de l'inflation verbale. Dans les faits, les violences physiques contre les patrons ont été réduites. A plusieurs reprises, des chefs d'entreprise sont poursuivis, assiégés, assaillis de pierres, des contremaîtres molestés. On ajoutera encore quelques exemples à ceux déjà cités. Attaqué par trois ouvriers, tel patron menuisier est sérieusement mis à mal [188] ; à Trélazé, « les ouvriers sans travail insultent les chefs de chantier ; ils leur jettent des pierres » [189]. Chez Lecerf et Sarda, grosse fabrique d'équipement militaire de la capitale, un sellier, Turgis, donne un coup de couteau dans le ventre du contremaître, se constitue prisonnier et déclare au commissaire : « Je regrette de ne pas l'avoir tué, car si par hasard il en revient, il recommencera ses injustices » [190]. Fournier soutient, de même, à ses juges qu'en visant Bréchard, il a voulu se venger, et venger ses frères de misère, « sur celui qui, d'après lui, serait la cause de la grève générale et l'obstacle à la reprise du travail » [191].

Pourtant, les blessures graves sont exceptionnelles ; elles atteignent la plupart du temps des cadres subalternes, ces agents d'exécution détestés, au vrai les seuls en contact direct, corporel, avec les travailleurs. Car la distance joue ici un rôle discriminatoire évident. L'attentat de Fournier est un acte individuel,

186. Arch. dép. Nord, M 625/57, pièce 120, *La Marseillaise anarchiste,* imprimée à Bruxelles, 1888.

187. Il faut citer ici les remarques de E. Canetti, 1966, p. 17 : « Le bris de vitre est une ' agression contre les limites '. Vitres et portes font partie des maisons, elles sont la partie la plus sensible de leur délimitation vers le dehors. Une fois portes et vitres enfoncées, la maison a perdu son individualité. Chacun peut alors y pénétrer à sa guise, plus rien ni personne n'y est protégé. Or, c'est d'habitude dans ces maisons, croit-on, que se tiennent les gens qui cherchent à s'exclure de la masse, ses ennemis. Mais voici détruit ce qui les isole. Entre eux et la masse, il n'y a plus rien. Ils peuvent sortir pour se joindre à elle. On peut aller les y chercher ».

188. Arch. nat., F 12 4663 ; Tixier emploie 130 ouvriers.

189. Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 1, pièce 174, com. spéc. pol., 23 janvier 1886. Il ajoute : « Dernièrement, un groupe d'environ 150 a fait une manifestation devant le domicile du directeur... L'on a fait du tapage scandaleux, des vitres ont été brisées. »

190. Arch. nat., F 12 4663, rapport préf. pol., 10 février 1887, et *Le Cri du Peuple.*

191. Arch. dép. Loire, 92 M 18, pièce 128, préf.-min., 24 mai 1883.

désavoué par les organisations syndicales. Le meurtre de Watrin, sa défenestration tragique dans l'Aveyron sauvage, reste un cas singulier qui a frappé de stupeur les acteurs du drame, dont les témoins ont dit le mutisme atterré et la fuite craintive. Son retentissement extraordinaire revêt, d'ailleurs, une signification ambiguë. Il souligne le caractère insolite de l'événement (banal, on l'ignorerait : toute mort célébrée est une mort solitaire), en même temps qu'il fait jaillir les réserves de violence et de haine enfouies dans la classe ouvrière. L' « exécution » de Watrin, véritable choc psychologique, suscite un grand élan admiratif dont la réussite hors pair de la souscription du *Cri du Peuple* donne la mesure. Les mineurs de Decazeville se profilent comme d'exemplaires « justiciers » (selon la formule du *Cri*), des héros qui ont osé transgresser le grand interdit. Le corps de Watrin retombant inerte, mou déjà, sur la foule, c'est le patronat désacralisé. L'ampleur du frémissement que provoque une telle vision révèle à la fois la puissance obsédante d'un rêve et la force de son refoulement. Mais si l'affaire Watrin a enrichi la gamme des agonies promises aux patrons d'une tonalité nouvelle et accru le vocabulaire de la menace d'un néologisme (*watriner* se conjugue désormais, et pour plusieurs années : combien ? Je ne sais), elle n'a jamais eu de réplique effective.

4°) *Limites de la violence gréviste*

Il est d'ailleurs difficile de savoir quel est le rôle respectif de la répression et de l'autocensure dans cette restriction de la violence physique. L'obstacle des forces de l'ordre exerce une contrainte qui oblige les ouvriers à se contenter, à défaut de l'objectif désiré mais inaccessible, d'un autre, secondaire mais plus proche. Faute de pouvoir toucher les patrons, ils attaquent leurs demeures ; faute d'atteindre celles-ci, perdues dans l'anonymat des grandes villes, ils s'en prennent à l'usine ; et empêchés de l'envahir, ils lui jettent des pierres. Le bris de vitre, dégât majeur des grèves, blessure fracassante, mais superficielle, s'il assouvit le plaisir de la vengeance, est aussi la marque d'une rage impuissante et quelque peu puérile, le signe d'une distance imposée, et mal acceptée. La cible des violences n'est souvent qu'un objet de substitution. Evoquant le partage du drap, chez Brocard, à Vienne, Martin le Bossu déclare : « Il semblait qu'on coupait, qu'on s'arrachait, qu'on déchirait du Brocard »[192]. On ne saurait mieux décrire le passage au meurtre rituel. Sans frein, les ouvriers eussent peut-être avancé plus loin dans l'assouvissement de leur désir de meurtre qu'atteste avec force le vocabulaire. Car la modestie de la violence réelle contraste avec l'âpreté de la violence parlée.

En fin de compte, la violence gréviste a d'étroites limites. D'abord dans son champ, presque exclusivement antipatronal. Cantonnée au périmètre des usines, elle dégénère rarement en émeutes de la rue. En vingt ans, on ne peut guère citer qu'une demi-douzaine de barricades. Paris n'en vit qu'une, le 8 août 1888, jour de l'enterrement d'Eudes durant la grève des terrassiers, où tant

192. *Procès des anarchistes de Vienne*, p. 59.

de socialistes ont cru sentir le réveil de la capitale assoupie [193]. Les cinq autres sont imputables aux tisseurs de la France septentrionale : à Saint-Quentin en 1886 et 1889, à Amiens en 1888, à Pérenchies et Neuvilly (Nord) en 1889. Furieux de ne pouvoir pénétrer dans les fabriques, les ouvriers dépavent les rues, abattent des arbres, ou renversent un camion pour se protéger des gendarmes. Des heurts très durs ont lieu : jets de pierre d'un côté, de l'autre charges de baïonnettes, et coups de feu tirés en l'air, mais qui ne laissent pas d'être inquiétants. A maintes autres occasions — à Anzin en 1872, 1878, 1884, à Reims en 1880 et 1881, au Cateau, à Bessèges en 1882, à Fougères, etc. — les manifestants, au lieu de se disperser, comme à l'accoutumée, affrontent les forces de l'ordre avec une évidente volonté de résistance. La lutte, alors, change d'objet, s'amplifie ; elle s'adresse aux « cognes », à travers eux au préfet, à tout l'appareil d'Etat, soudain démystifié. Mais cet affrontement demeure fugitif, né des circonstances, ordinairement non prémédité [194], plus frondeur que vraiment rebelle, encore moins insurgé. « La foule est plus tapageuse que belliqueuse », note Paul Lafargue au soir de l'enterrement d'Emile Eudes ; « elle casse des vitres, fait un peu le coup de poing avec les agents, mais prend la fuite dès que le sabre-baïonnette sort du fourreau. La foule n'a pas d'armes... » [195].

Il arrive même qu'au milieu des effervescences les plus vives, les grévistes tiennent à ménager les forces de l'ordre. A Lisieux, en deux jours d'émeute où pourtant des bâtiments publics ont été détériorés, « la gendarmerie n'a été ni insultée ni menacée » [196]. A Trélys, en 1888, les mineurs acclament un lieutenant de gendarmerie qui, au vrai, a refusé de charger les manifestants comme le voulait le directeur de la compagnie : « Au retour des mineurs... une foule composée de femmes et d'enfants, qu'on pouvait évaluer à 1 000 ou 1 200, n'a cessé de faire des ovations à ce sympathique officier », rapporte *L'Union des Travailleurs,* organe socialiste du Gard, qui commente : « Nous désirerions que notre armée en compte beaucoup comme lui dans ses rangs » [197]. A Fougères, les ouvriers en chaussures, déchaînés contre les usines Houssaye et Rollin-Morel, « ont manifesté publiquement leur sympathie pour la gendarmerie » [198]. En

193. *Cf.* P. Lafargue à Engels, 8 août, *Correspondance,* t. II, p. 167 : « Ce qui se passe à Paris, et un peu partout en France en ce moment est phénoménal ; depuis le siècle dernier, on n'a vu choses pareilles. La foule envahissant les rues et entrant en collision avec la police : au siècle dernier, avant la Révolution, c'étaient les famines qui la mettaient en ébullition, aujourd'hui c'est la grève ».

194. *Cf.* cependant Arch. nat., F 12 4665 et Arch. dép. Nord, M 625/58, pièce 69, récit des troubles de Neuvilly, le 28 mars 1889 : les grévistes ont barricadé le pont menant à la fabrique à la nuit tombée : « L'obscurité profonde n'a permis ni de reconnaître ni d'arrêter aucun des grévistes qui avaient prémédité leur action dans une réunion qui avait eu lieu en pleine campagne et qui avait été tenue secrète. »

195. Suite du texte cité ci-dessus, n. 193.

196. *Moniteur du Calvados,* 10 juillet 1873.

197. 24 août 1888.

198. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 60 M 61, s.-préf.-préf., 28 janvier 1890 : « le

mai 1890, on entend des tisseurs de Roubaix crier « vive l'armée ! »[199]. Tandis qu'à Vienne, les anarchistes eux-mêmes évitent de s'en prendre à la gendarmerie : « Ce n'est point à vous que nous avons à faire », leur dit Martin ; « laissez-nous tranquilles ; vous ne nous empêcherez pas de passer pour aller chez les patrons »[200]. Les patrons : le grand, sinon l'unique, objet de leur ressentiment.

Cette retenue, toute relative et nullement généralisable, traduit l'espoir républicain qui anime les ouvriers à cette époque. Elle reflète la croyance dans le pouvoir médiateur d'un Etat non encore perçu comme un organe de classe et que le discours gréviste ménage singulièrement : nous verrons la timidité de l'invective politique. De surcroît, l'épisode boulangiste, fond de tableau des incidents qu'on vient de citer, a brouillé les cartes en ce qui concerne l'armée ; les ouvriers ont pu, un bref instant, nourrir l'illusion d'une alliance fraternelle anticapitaliste. Le cruel réveil de Fourmies a sans doute déchiré le voile et contribué à convertir l'électorat ouvrier au socialisme.

Réduite en son rayon d'action, la violence gréviste modère également ses gestes : un ingénieur tué, quelques milliers de carreaux cassés, constituent, pour vingt ans, un bilan de dégâts assez mince. L'impression domine d'une violence contenue, calculée plus que déchaînée, non plus force sauvage et aveugle, mais apprivoisée et canalisée, moyen de pression plus que torrent fougueux. Aux « fureurs paysannes » d'antan, pur déferlement de force physique[201], on comparera la colère froide des tisserands semi-ruraux d'Avesnes-les-Aubert, réfléchie, pesée, quasi planifiée[202] et haussée au niveau de grand dessein par une conscience de conjoncture dont l'excès, il est vrai, confine aux troubles espérances messianiques. Ces gens n'affirment-ils pas « que ces procédés seront employés cette année sur toute l'étendue du territoire, que l'Exposition universelle leur fournira l'occasion de s'organiser, de se compter et d'agir avec un ensemble et un imprévu qui déjoueront la résistance »[203] ?

On est naturellement conduit à s'interroger sur la signification d'un tel constat : accident de parcours, pause en quelque sorte conjoncturelle, répit historique qu'assurément la Commune et ses lendemains pourraient expliquer ? ou, plus largement, moment d'une évolution : celle de la domestication, de l'intégration du prolétariat dans l'ordre industriel triomphant ? Sans doute, en admettant même que la question ait un sens, cette étude est trop

9 septembre, on dut requérir la force armée pour protéger la fabrique de M. Houssaye que des furieux voulaient envahir. Les esprits étaient très surexcités. Des groupes de grévistes avaient assailli à coups de pierre la fabrique Rollin et Morel et en avaient brisé toutes les vitres... ».

199. *Le Combat,* 5 mai 1890.

200. *Procès des anarchistes de Vienne,* p. 26. Le maréchal des logis confirme : « Ils étaient très surexcités, mais il n'y a pas eu d'insultes proprement dites, ni rébellion. »

201. *Cf.* R. Mousnier, 1967 ; et les remarques de R. Mandrou, 1969.

202. *Cf.* ci-dessus, p. 572.

203. Arch. dép. Nord, M 625/58, pièce 215, préf.-min., 3 avril 1889.

fragmentaire, trop parcellaire pour y répondre. Il faudrait les horizons plus vastes du long terme, et d'autres prises de vue sur le comportement quotidien des classes ouvrières dans la cité, et sur ces symptômes que sont le vol, le crime, le viol, la rixe, le vagabondage.

Cependant, d'autres travaux tendent à montrer qu'en cette fin du 19e siècle, les « classes dangereuses » se rangent et que les villes françaises connaissent un certain apaisement. C'est ce qui ressort, notamment, des recherches en cours de Charles Tilly et de son équipe, dont l'auteur a bien voulu me communiquer les premiers et déjà amples résultats et dont il faut espérer une prompte publication [204]. La violence urbaine tend à décroître, à devenir moins diffuse, et plus spécifique.

Pourquoi en est-il ainsi ? Les remarques qui suivent n'ont pas la prétention d'être de nouvelles « réflexions sur la violence » pour l'instant prématurées ! Disons ce qui nous frappe. D'abord, la puissance de répression de l'Etat bourgeois, le seul à avoir rendu acceptables la police et l'armée en les instituant services nationaux, au nom de l'ordre public, défini essentiellement par le calme de la rue. Ensuite, et surtout, la force de régulation de la civilisation industrielle capable d'assujettir à ses fins, aux « nécessités de la production », tous les instincts, y compris celui du plaisir. On ne peut que souscrire ici aux analyses freudiennes et les appliquer à la violence prolétarienne en pays développé.

Dans cette perspective, le syndicalisme (et le socialisme) ne sont-ils pas, en même temps que des moyens de défense des intérêts ouvriers, des instruments d'adaptation à la société industrielle ? A l'époque décrite, l'attitude des syndicats devant la violence est dépourvue d'ambiguïté : elle naît en dehors d'eux et ils la condamnent. A Decazeville, Blanc et Carrié, responsables du syndicat, ont tout fait pour protéger Watrin : « Mon autorité de délégué a été méconnue », déclare le dernier, « à tel point que certains disaient si je n'étais pas aussi canaille que les autres » [205]. Après l'attentat manqué du jeune Fournier, à Roanne, « quatorze des anciens délégués, parmi lesquels Epinat, Bouquin et Delorme, les trois plus influents, se sont rendus au commissariat de police pour protester énergiquement contre l'acte de Fournier, qui est un acte tout personnel et non le résultat d'une entente criminelle » [206]. Lorsqu'à la réunion publique du 26 mars 1882, un quart des assistants (sur 2 500 environ) proclament Fournier président d'honneur, Epinat donne sa démission [207]. A Paris, en 1888, la chambre des verriers ne cesse de rechercher la médiation et blâme les scènes de brutalité qui marquent la reprise du tra-

204. Ch. Tilly, 1968, 1970.

205. Arch. dép. Aveyron, dossier judicaire de l'affaire Watrin, pièce 121, déposition de Carrié, 29 janvier 1886. L'attitude modératrice des délégués mineurs est corroborée par l'ingénieur des mines, Laur, *ibid.*, déposition du 27 janvier 1886.

206. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 135, préf.-min., 24 mars 1882.

207. *Ibid.*, pièce 137, préf.-min., 26 mars ; Epinat est blâmé par l'ensemble des populations ouvrières, selon le rapport.

vail[208]. En mai 1890, à Roubaix, « Carrette et Lepers déclarent que cette grève soudaine, irréfléchie, les attriste et qu'ils sont débordés »[209].

Très généralement, les syndicats s'efforcent de prévenir les désordres. A Roanne, la chambre syndicale prend en main la police de la grève ; des commissaires pour chaque quartier sont nommés et chargés de veiller au maintien de l'ordre ; « Nous n'admettrons jamais les rassemblements dans les rues pas plus que les paroles grossières envers les fabricants... ou les membres de l'administration »[210]. A Lyon, en juin 1886, le comité de grève dissuade les verriers d'attaquer les usines comme ils en expriment l'intention après la venue des « jaunes »[211]. « Pas de violences » : telle est la consigne des syndicats de mineurs dans le Nord - Pas-de-Calais comme dans la Loire : l'action d'hommes comme Rondet, Lamendin ou Basly, a été fort pacifiante. Le changement d'attitude du dernier, notamment, après son élection à la députation, surprend. Quelle différence entre le jeune et ardent « meneur » de 1884 et « Monsieur » Basly, qui, en 1886, conjure les mineurs de Decazeville de rengainer le drapeau rouge et les métallurgistes de Vierzon de rester calmes au point que le correspondant du *Temps,* d'Harcourt, écrit : « M. Basly surtout a exercé une influence des plus heureuses sur la population ouvrière par son attitude et son langage des plus sages. Dans la réunion d'hier, salle Boulard, se séparant des exaltés, il s'est efforcé de faire réfléchir les grévistes sur l'issue probable de la grève »[212]. Il semble que les « gérants » syndicaux aient joué ici leur rôle propre ; ils se trouvent à maintes reprises en contradiction avec la masse des ouvriers que traversent de grands éclairs de meurtre et d'incendie.

Refluée du geste, la violence s'étale dans le discours. Peut-être l'insurrection du verbe n'est-elle que le masque trompeur de la soumission des hommes.

208. Arch. préf. pol., B A 170, pièce 174, com. pol. Pantin, 4 juin 1888.
209. *Le Cri du Travailleur,* 11 mai 1890.
210. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 26, com. pol. Roanne-s.-préf., 8 février.
211. Arch. nat., F 12 4662, préf.-min., 29 juin 1886, compte rendu de la réunion du 28 juin à la Boule d'Or.
212. Arch. préf. pol., B A 169, pièce 181, 9 octobre 1886.

CHAPITRE VIII

La vie collective des grévistes
La parole : réunion et discours

I. LA RÉUNION, CENTRE DE LA GRÈVE

Si la manifestation demeure l'exception, la réunion devient la règle. Tout concourt à son développement, marque de l'insertion de la grève dans un processus de négociation. Elle revêt des aspects divers : depuis le conciliabule tenu sur le tas, dans un coin de l'atelier, avant de débrayer, jusqu'aux fastes du meeting public, annoncé par voie d'affiche, avec des orateurs venus de l'extérieur, et dont la presse rend compte. On distinguera ce dernier type, par lequel la grève acquiert une dimension politique, des réunions de grévistes proprement dites.

1. Réunions grévistes

Elles sont fréquentes. Quotidiennes, voire bi-quotidiennes dans les petites localités : à Reims, en 1880, les tisseurs se retrouvent chaque soir, à dix-huit heures, au Champ de Grève ; les tisserands de Cholet, deux fois par jour, « mais sans trop savoir pourquoi » [1]. Plus espacées à Paris, ou à Lyon, en raison des distances, mais aussi du meilleur fonctionnement des institutions corporatives : en 1876, les charpentiers parisiens se rencontrent une fois par semaine, puis deux fois, lundi et jeudi. Cependant, les ouvriers tendent à exiger des rendez-vous rapprochés, car ils tiennent à exercer leur droit de contrôle.

Elles sont fréquentées. J'ai calculé chaque fois que c'était possible (et les commissaires de police ne sont pas avares de renseignements en ce domaine) les taux de fréquentation maximum des réunions (en rapportant le nombre maximum des présents au maximum des grévistes). Ils sont très élevés, de l'ordre de 80 % au moins, dépassant même souvent 100 % : en effet, lorsque la grève ne touche qu'une fraction des travailleurs de la corporation (un établissement, ou une catégorie), leurs camarades, intéressés par le conflit et

1. Arch. dép. Maine-et-Loire, 21 M 225, pièce 53, com. spéc., 26 octobre 1888.

ses conséquences, assistent volontiers aux assemblées ; et, en province du moins, les ouvriers y viennent aisément en famille [2].

Ces assemblées exercent donc une véritable puissance d'attraction, frappante si on la compare avec la lassitude qu'elles rencontrent aujourd'hui. Un constat identique s'appliquerait aux réunions électorales, vivantes et populeuses en ce versant du 19e siècle, maintenant plutôt désertées. Outre que le meeting et la parole n'ont guère de concurrents comme mode de communication, le droit de réunion est un droit nouveau (loi de 1868), non encore assouvi. A Paris surtout, on n'a pas oublié l'ère des clubs de la fin du Second Empire ou de la Commune dont Auguste Vitu ou de Molinari nous ont laissé de si vivantes peintures. Il existe une ivresse de la réunion publique, une croyance en ses vertus et ses pouvoirs, un appétit de démocratie directe que mai 1968 a, parfois, fait revivre, mais qui était bien atrophié [3]. Ainsi, des auditoires de plusieurs milliers d'ouvriers s'entassent dans des salles bondées. Durant la grève des terrassiers (Paris, 1888), la Bourse du Travail laisse constamment échapper un excédent de mille à deux mille personnes qui se pressent à ses portes en une bruyante cohue. Ceci importe pour apprécier l'audience du discours de grève et l'ampleur de sa diffusion.

Par ailleurs, ces effectifs sont très instables. Hormis quelques cas de conflits disciplinés — à Roanne, en 1882, l'assistance des tisseurs se maintient constamment autour de deux mille — ils présentent d'inquiétantes variations, où se lisent enthousiasme et découragement. Leurs courbes reproduiraient les accidents du profil de grève correspondant, en les accusant et en les anticipant : la tendance à la reprise du travail se traduit d'abord par une défection aux réunions, dont le pouvoir de décision apparaît du même coup, réduit.

A. *Lieux de réunions*

A l'origine, nécessité de la clandestinité, les réunions en plein air conservent des adeptes, notamment parmi les mineurs et tisseurs des petites bourgades, auxquels les champs et surtout les bois offrent traditionnellement refuge et secret. A Cours, les couverturiers, en 1875 comme en 1889, s'y retrouvent, à deux kilomètres de la ville, tantôt sur un point tantôt sur un autre comme pour

2. Les taux extrêmes rencontrés vont de 10 % (grève des charpentiers lyonnais en 1880 : dans cette profession mobile, il y a du reste toujours du « déchet » et un fort écart entre le nombre des grévistes et l'assistance aux réunions), à 1 000 % (chevriers-maroquiniers, Lyon, 1887) !

3. Arch. préf. pol., B A 201, pièces 285-297 : relevé, effectué quotidiennement, des convocations des cercles socialistes parues dans *Le Cri du Peuple*, pour l'année 1887 : I : 243 ; II : 334 ; III : 399 ; IV : 389 ; V : 311 ; VI : 385 ; VII : 362 ; VIII : 395 ; IX : 440 ; XI : 483 ; XII : 424. Total général pour l'année : 4 605. Ceci donne une vue quantitative de l'intensité des réunions et de la propagande socialiste à cette époque.

égarer les soupçons [4]. Dans les cantons liniers du Cambrésis, les tisserands à la main « tiennent des conciliabules, la nuit, au milieu des champs, loin des témoins » [5]. De même, les mineurs de Nœux (1877), d'Anzin (1878), de Montceau (1878 et 1882) [6] : ils ont servi de modèle à *Germinal* [7]. En 1887, ceux de Vicoigne se donnent rendez-vous dans les bois de Raismes, en un lieu qu'ils dénomment « drève des Insurgés » *(sic)* [8]. Au pays du « Désert » cévenol, les houilleurs du Gard se fixent de champêtres points de rassemblement, variables d'un jour à l'autre ; ils s'y rendent en colonnes, fanfare ou tambour en tête, et chantant ; au bois de Robiac, le 14 mai 1890, ils sont cinq mille à écouter quasi religieusement les paroles enflammées d'une ardente jeune femme qui leur tire des larmes [9].

Dans les villes, les terrains vagues des faubourgs, les jardins publics, les foirails, les places accueillent vaille que vaille des meetings toujours menacés par une police ombrageuse. La gendarmerie disperse cent cinquante tisseurs rassemblés à l'orée de Nonancourt pour rédiger et signer une pétition [10]. En mai 1880, les tisseurs de Reims se retrouvent chaque soir au champ de manœuvre, qu'ils ont baptisé « le Champ de Grève », consacré en y plantant un drapeau tricolore et un arbre de la Liberté orné d'un calicot où se lit : « Vive la grève de Reims », et dont la fermeture par l'armée provoquera leur colère. Au même moment, leurs collègues de Roubaix affluent dans les zones découvertes de la frontière, au Ballon, pour écouter les socialistes belges et recevoir des secours. A l'étroit au café Serre, les tisseurs de Tarare se regroupent rue de la Pêcherie ; un orateur monté sur une table exhorte les grévistes à ne pas rentrer ; à midi, nouveau meeting place d'Armes, un émissaire lyonnais promet de l'aide [11]. Se voyant refuser les préaux d'école qu'ils sollicitent dans les villages traversés, les grévistes de Thizy envahissent les places de mairie. Mais, plus généralement, les autorités qu'inquiètent ces rassemblements à ciel ouvert propices à la manifestation, poussent les ouvriers vers les lieux clos, tellement plus aisés à contenir et à surveiller [12].

Cafés, estaminets, bistrots, gargotes, etc., ces hauts lieux du loisir et de la

4. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888-1889, préf.-min., 30 juillet 1889 : ils sont deux mille.

5. Arch. dép. Nord, M 625/58, pièce 215, préf. Nord-min., 3 avril 1889. De même les tisseurs de Neuvilly, *cf.* ci-dessus.

6. *Le Petit Lyonnais,* 5 mars 1878, « Les ouvriers rassemblés près de Montceau dans un bois auraient nommé de nouveaux délégués.

7. P. 1362 et 1916, note 2.

8. Arch. dép. Nord, M 626/18.

9. Arch. dép. Gard, 14 M 447, com. pol. Bessèges, 14 mai 1890.

10. Arch. dép. Eure, 9 M 32, préf.-min., 5 février 1880.

11. Arch. dép. Rhône, Grèves, 1871-1879, com. pol., 19 décembre 1871.

12. Arch. nat., F 12 4656, préf.-min., 23 février 1886 : « Les délégués (des tisseurs de Saint-Quentin) demandèrent d'abord la permission de faire des manifestations dans les rues pour décider leurs camarades à se joindre à eux ». Refus du sous-préfet qui met à leur disposition la salle Flament.

concertation prolétaires fournissent le cadre naturel des réunions restreintes. Tisseurs et verriers lyonnais se retrouvent à la *Boule d'Or,* tisserands choletais au *Bœuf Couronné,* tailleurs parisiens à la *Boule Noire,* selliers de Clichy au *Libre-Echange,* ouvriers de Bordeaux au café de *Russie...* Citons encore les estaminets du Nord, aux noms si pittoresques : la *Brasserie Humanitaire,* favorite des anarchistes d'Armentières, l'*Ouvrage* de Pérenchies, le *Grand-Saint-Esprit,* siège de la Libre-Pensée lilloise, l'*Ermitage* des mineurs de Denain, etc. Zola a décrit l'*Avantage,* le débit de Rasseneur qui s'inspire du *XIX*e *siècle* de Basly et de la *Cantinière* d'Anzin [13].

Ces établissements offrent une possibilité de dissimulation parfois systématiquement recherchée : sous l'Ordre moral, un bouquet de fleurs placé ostensiblement sur la table fera croire à quelque banquet corporatif. En cette même période, les « cuisines collectives » des corroyeurs parisiens, espèces de coopératives de consommation développées depuis 1848 [14], sont l'épicentre de toutes les coalitions de ces ouvriers, notamment celle de la rue Lafayette, animée par Pastoureau, « un véritable club » que la préfecture de police songe à fermer [15]. Bien des meneurs, chassés des ateliers, poursuivent derrière le comptoir une carrière militante — tel le Rasseneur de *Germinal* en partie copié sur Basly — et, sous prétexte de tenir le compte des tournées, servent de trésoriers et de secrétaires aux premiers syndicats dont ils abritent le siège. Naturellement, l'administration les surveille étroitement et, en soudoyant les tenanciers, tente, non sans quelque succès, d'en faire des indicateurs. Ainsi Victor Capart, cabaretier au Mont-à-Lœux, puis à Tourcoing a « exercé » durant près de quinze ans principalement dans le milieu guesdiste, ayant réussi à devenir permanent de la Fédération du Nord ; les archives départementales fournissent des preuves multiples des rapports et des notes de frais, qu'il adressait à la police [16].

Mais l'avènement des libertés républicaines et l'accroissement des effectifs conduisent à rechercher des salles plus vastes. Les grévistes ne sollicitent qu'avec

13. *Germinal,* p. 1189 et 1892.

14. *A.P.O.,* t. II, p. 194 : ces cuisines se sont développées en liaison avec des sociétés de secours mutuel dites « gourmandises » parce que le partage des reliquats financiers se faisait au moment des repas et parfois sous forme d'agapes. Les corroyeurs d'un même quartier, voire d'un atelier s'organisaient en commun pour faire les achats et la préparation des aliments. La cuisine de la rue Lafayette a fonctionné de 1873 à 1887 ; une autre, aux Gobelins, de 1887 à 1891, disparut avec l'établissement qu'elle desservait.

15. Arch. préf. pol., B A 167, diverses pièces, notamment 2 et 27 ; la préfecture a noté en marge de cette dernière : « Informer à fond sur cette cuisine. Y aurait-il lieu de la fermer ? »

16. Exemple : Arch. dép. Nord, M 625/56, pièce 129 : « Personne ne sait mieux que moi ce qui se passe chez Carette. Je fais partie de toutes les commissions et j'assiste à toutes les décisions. L'Indicateur de la police de Roubaix est connu et il n'est pas reçu chez nous. J'ai remarqué que souvent il inventait pour avoir l'air de mieux être renseigné. Hier, j'ai assisté à une réunion chez Carette et je fus nommé délégué du comité central. Cela prouve que je suis au milieu de tout ; ce qui m'occasionne passablement de frais... »

réticence celles de mairie ou d'école et recourent plus volontiers aux bals — à Reims, le Bal Cérès, celui des Romains accueillent régulièrement les tisseurs — aux théâtres ou aux cirques : tels les Alcazar de Lyon, d'Amiens, de Saint-Quentin, le cirque Fernando à Paris, lieu de joutes oratoires prisées entre radicaux et socialistes dans les années 80. Dans la capitale, beaucoup d'anciens bals abritent désormais des meetings en conservant leur décor primitif : comme la célèbre salle Favié, antre de nombreuses séances de clubs à la fin du Second Empire et sous la Commune qui « avec des peintures à la détrempe, des lustres et même des glaces, a une allure aristocratique »[17]. De même la salle Graffard, à Ménilmontant où Gambetta tint, sous Mac Mahon, de retentissantes réunions, où Guesde et Longuet s'affrontèrent, reçoit, jusqu'à sa fermeture en 1884, bien des assemblées de grévistes ; Jean Béraud en a fait le cadre d'un tableau à succès : « Le Peuple souverain »[18]. Et voici encore, d'origine diverse, les salles Lévis, Pétrelle, des Mille Colonnes (rue de la Gaieté), Rivoli, (rue Saint-Antoine), l'Elysée-Montmartre, le Tivoli-Vaux-Hall... A partir de 1887, la création des bourses du travail donne une plus grande aisance aux réunions ouvrières. D'où l'animosité qu'elles suscitent dans les milieux hostiles : « ... les entrepreneurs de grèves... considèrent la bourse du travail comme l'Hôtel de Ville de la grève », écrit *Le Figaro* lors de la coalition des cochers, en 1889 ; « cela donne aux grévistes un petit air officiel qui doit contribuer à exalter leur orgueil. Aussi un gouvernement un peu énergique n'hésiterait-il pas à fermer cet établissement... Il est vraiment odieux que nous ayons payé, nous, contribuables, les frais d'une construction destinée à abriter les entreprises de ceux qui veulent nous opprimer »[19].

B. *Déroulement des réunions*

L'entrée en salle accentue un rituel inspiré des pratiques parlementaires. En ouverture, l'indispensable désignation du « bureau », même en plein air : à Reims, au Champ de Grève, il s'installe derrière une petite table et se munit d'une sonnette ; au bois de Robiac, les mineurs élisent chaque jour un nouveau président, voire un secrétaire de séance. Des femmes peuvent figurer au bureau[20], mais elles le président rarement. On nomme parfois un « président d'honneur », personnalité militante dont le choix ne va pas sans discussion.

17. De Molinari, 1872, p. 225.

18. « Dans la fumée des pipes, des individus à mine suspecte ; des femmes saoules s'étalant sur la tribune ou sur les bancs », selon *La Bataille,* 6 décembre 1884, qui, à l'occasion de la fermeture de la salle Graffard, fait son historique.

19. 16 juin 1889.

20. Ainsi à Villefranche, lors de la grève des teinturiers de 1881, il y a presque toujours deux femmes au bureau ; l'une d'elles, la jeune femme Liégeon, se montre très active : Arch. nat., F 12 4662, Rhône.

Si les mineurs de Brassac, unanimes, acclament Rochefort [21], les menuisiers de Paris, en 1879, récusent Pindy, communard, trop compromettant [22], et les tisseurs de Roanne se divisent, on l'a vu, sur le nom de Fournier... Les anarchistes s'efforceront de lutter contre ce protocole bourgeois et hiérarchique : ils refusent d'occuper aucun fauteuil à la tribune [23] dont ils tentent d'obtenir la suppression [24].

Le bureau veille à la discipline et au respect de l'ordre du jour. Il orchestre les diverses activités de la réunion : distribution de secours, vente de journaux, diffusion de tracts, de brochures, aspects qui iront croissants avec le développement de partis ouvriers concurrents, mais fioritures en marge d'un objet essentiel : la communication verbale. On entend les exposés des délégués sur la situation du conflit, la lecture des textes reçus ou envoyés, des rapports sur l'état des fonds, etc. Tout cela, ponctué d'innombrables consultations.

Car le vote tient une très grande place. On vote sur tout : le programme des revendications, l'action des délégués, les comptes, les motions — blâme, remerciements, félicitation, etc. — et, bien entendu, sur la poursuite de la grève, dont la décision initiale, dans les coalitions préparées, est soumise à une assemblée préliminaire. Ces votes se font par acclamation (oui-non) pour les questions peu controversées, par debout-assis, à main levée avec décompte pour les choix plus importants. Pour éviter toute contestation, certaines corporations usent de l'écrit : les distillateurs parisiens, pour déterminer leur mode de grève (partielle ? générale ?), mettent en circulation deux listes et les assistants signent leur nom sur l'une ou l'autre [25]. Les tailleurs se servent de bulletins ouverts et signés : « afin que personne ne pût se refuser à émettre son opinion, on a fait passer tout le monde dans le jardin. Les grévistes rentraient ensuite un par un dans la salle et déposaient leur bulletin dans un chapeau » [26]. Il ne s'agit donc pas de préserver la liberté mais bien d'engager davantage les participants.

Le scrutin secret, préconisé par les patrons, l'administration, répugne aux

21. Arch. dép. Puy-de-Dôme, M 045-56, pièce 28, correspondance du *Petit Parisien,* 3 avril 1884.

22. *Le Rappel,* 25 octobre 1879 : « le citoyen Joigneaux demande que la présidence d'honneur soit décernée au citoyen Pindy, ancien membre de la Commune. D'unanimes protestations éclatent et sur la proposition du président, l'assemblée décide que la politique sera exclue des débats (Applaudissements) ».

23. Arch. préf. pol., B A 170, pièce 102, réunion du 10 mai 1888 à Aubervilliers, grève des verriers : l'anarchiste Viart, auquel on offre le fauteuil de secrétaire de séance le refuse « comme contraire à ses opinions ».

24. *Ibid.,* B A 183, pièce 249, réunion durant la grève des terrassiers, salle Favié, à Belleville : l'assistance composée de terrassiers, de maçons et de garçons coiffeurs, « ces derniers en grand nombre et presque tous très jeunes », refuse la formation de tout bureau.

25. Arch. préf. pol., B A 182, 1882.

26. *Le Cri du Peuple,* 5 juin 1885.

militants comme une concession à l'individualisme, un obstacle à la transparence, une prime à la lâcheté. Il est demandé par ceux qui veulent rentrer, au reste souvent refusé [27], accepté seulement lorsqu'un fort courant se dessinant pour la reprise, on cherche à l'enregistrer en ménageant les susceptibilités, comme une couverture jetée sur un acte honteux [28].

Il est certain que certains votes acquis à main levée sont peu sûrs, et versatiles. Les terrassiers parisiens, dont beaucoup murmurent en privé qu'on devrait recommencer à travailler, « car les femmes et les enfants ont faim », émettent à deux minutes d'intervalle deux votes absolument contradictoires : le premier, unanime, pour la poursuite de la grève, le second, presque aussi massif, pour sa cessation ; entre-temps, un orateur avait attiré l'attention sur le manque de fonds, fournissant le prétexte obscurément cherché [29].

Les décisions se prennent à la majorité des présents. Le problème d'un quelconque quorum n'est jamais posé. L'assemblée ouvrière se considère comme représentative ; en elle réside la souveraineté, quels que soient ses effectifs. Il est peu d'ouvriers pour mettre en cause ce droit coutumier [30]. En désaccord, ils s'abstiennent de venir ; résolus de rentrer, ils désertent les réunions plutôt que de les braver. Souvent, celles-ci devront entériner — par un vote quelque peu dérisoire — une situation de fait.

La contestation, au reste, est difficile au sein d'assemblées peu tolérantes, plus disposées à excommunier qu'à entendre. Elles conspuent les mous, vomissent les traîtres, éjectent les patrons s'il en vient, isolément, pour s'expliquer, chassent les contradicteurs : « un orateur clérical veut prendre la parole, mais il est injurié et jeté à la porte » [31]. A la *Boule Noire,* où se trouvent six cents tailleurs, un briseur de grève, à peine identifié, est frappé à coups de poing ; il s'ensuit une mêlée générale où la tribune est renversée [32]. La responsabilité de ces derniers incidents revient, il est vrai, aux membres de « L'Aiguille » ou de « La Panthère », partisans de la manière forte. De façon générale, l'intervention des anarchistes dans les réunions, à partir des années 1882-1885, notamment à Lyon et à Paris, en a sensiblement modifié le climat, plus tendu, comme enfiévré [33].

Les assemblées sont rarement des lieux de discussion ou d'étude. En dépit

27. Cas de refus : Arch. préf. pol., B A 174, pièces 534 et 659, grève des charpentiers parisiens, 1876. De même chez les mineurs de la Loire en 1888.

28. Sur le vote dans les assemblées syndicales, *cf.* M. Leroy, 1913, t. I, p. 143.

29. Arch. préf. pol., B A 183, pièce 233 et *Le Cri du Peuple,* 19 août 1888.

30. *Ibid.,* B A 171, pièce 13 ; exemple d'un vote atelier par atelier sur un nouveau tarif, chez les imprimeurs typographes de Paris qui en publient les résultats par tract imprimé ; plus de 2 000 ouvriers sont ainsi consultés. Mais il s'agit d'un vote hors grève, et malgré tout, assez exceptionnel.

31. Arch. préf. pol., B A 183, pièce 257, 2 août 1888 (terrassiers, Paris).

32. *Ibid.,* B A 173, pièce 423, réunion du 14 mai 1885.

33. *Ibid.,* B A 201, pièce 199, récit d'une réunion d'ouvriers en bâtiment à la Bourse du Travail de Paris qui se termine en pugilat généralisé par suite de l'intervention d'un groupe partisan de la propagande par le fait (3 septembre 1887).

des nombreuses consultations, leur fonction est moins de décision que de communion. Non que le public se montre passif ; au contraire, il manifeste bruyamment son approbation ou son désaccord, mais collectivement. Peu de prises de parole individuelle, peu de questions posées, mais de grands mouvements houleux de foule qui rapprochent la réunion de la manifestation dont elle n'est, à certains égards, que le substitut. Des oui, des non, des applaudissements, des huées, des cris, plus variés, plus hardis que dans la rue, ponctuent les propos identiques d'orateurs peu renouvelés, destinés moins à expliquer qu'à honnir ou célébrer. C'est une messe populaire où alternent le prêtre et les fidèles, le récitant et le chœur, et dont le cri final — de plus en plus un vibrant : « Vive la Révolution sociale » — sonne comme un *Ite, missa est.*

C. *Diversité des publics et des styles*

La composition du public, qui diffère selon les professions et les sites, influe cependant sur le style des réunions. A Paris, la priorité des métiers à dominante masculine, hautement qualifiés, une longue pratique, comme l'éloignement du domicile qui exclut les épouses, confèrent aux assemblées un caractère plus étroitement corporatif, et, par là plus fonctionnel. La discussion attentive des revendications occupe l'essentiel du temps, elle prend un tour plus technique ; les assistants montrent volontiers une certaine défiance pour qui s'en écarte et tente de les entraîner vers les sentiers pervers de la « politique » ; ils raillent les utopistes et les poètes et ne s'en laissent pas conter [34].

En province, les réunions se transforment aisément en soirées familiales, notamment dans le textile, en raison de la fixité de la main-d'œuvre, et, dans les mines, des fortes structures de la parenté. Les femmes viennent ; à leur nombre, à leur attitude, les leaders (et les commissaires de police, très attentifs à leur présence) jaugent le degré de combativité de leurs troupes. Plus novice cet auditoire est tantôt muet, comme intimidé : à Anzin, « tout se passe dans un ordre parfait. Rien du caractère houleux des réunions anarchistes ; les femmes cependant y assistent en petit nombre. L'assistance se tient dans un silence absolu. Point d'objections ni de récriminations » [35]. Ou, au contraire, il s'agite comme une jeune classe : à Reims, les femmes bavardent, les hommes s'interpellent ; « aussi le bureau maintient l'ordre avec une impérieuse sévérité. Les exclamations : Oui ! Non ! ne sont pas même tolérées. Au moindre mot, un coup de sonnette et le président crie : taisez-vous ! Vous n'avez pas la parole » [36]. Ces publics-là sont plus malléables, crédules, aisés à manipuler ;

34. Dans les dossiers des Arch. préf. pol., il y a d'innombrables procès-verbaux de réunions de ce genre, avec des discussions argumentées, des dissensions, de la contestation. La fonction de décision est ici très réelle.

35. *Le Figaro,* 12 mars 1884.

36. *Le Temps,* 8 mai 1880.

les notables le savent qui usent sans vergogne de leur influence : le maire de Villars se vante d'avoir obtenu des mineurs la reprise du travail : « J'ai demandé le vote immédiat de la cessation de la grève et l'ai obtenu aux cris répétés de « Vive la République » [37]. Réunis à la bourse du travail de Saint-Etienne, les houilleurs paraissent fort attirés par les perspectives d'une grève générale ; alors entre Girodet, maire de la ville : « on lui fait une ovation et tout le monde se découvre » ; Girodet démontre que les partisans de la grève générale « sont les ennemis de la République » ; et la proposition est repoussée [38]. Et voici comment Léon Bourgeois, préfet du Tarn, emporte à Carmaux la décision de rentrer : il obtient des délégués qu'ils montent à la tribune à ses côtés, harangue l'assemblée, puis : « je demandais aux ouvriers de s'y associer (à la décision de reprise) en levant avec moi la main. Il y eut un moment d'hésitation très pénible ; quelques mains seulement se levaient ; quand un des délégués, prêchant d'exemple, entraîna la réunion comme si elle n'attendait que ce signal » [39]. En vérité, la démocratie directe exige bien de la maturité et de l'esprit critique.

Ces salles confiantes et simples sont le lieu d'élection de l'éloquence populaire : attendrie, sentimentale, un peu élégiaque — celle d'un Richebourg à Armentières, d'une Armandine Vernet à Robiac [40] — mais plus encore, violente, imprécatoire, vengeresse, prophétique. La Révolution faite Verbe.

2. Conférences et meetings

Le verbe triomphe dans le meeting public dont la fonction exclusive est de propagande, de catéchèse, de communion. Cent vingt-neuf grèves (4,4 %) ont été l'occasion de telles rencontres, aussi baptisées, surtout au début de la période, du terme plus vieillot et didactique, de « conférence ». Naturellement, le nombre de meetings excède largement ce chiffre : lorsqu'une grève dure, elle se transforme en tribune, les orateurs des diverses tendances tiennent à s'y faire entendre ; et s'il y a des chasses gardées — les possibilistes règnent à Cholet, Clément et Allemane dans les Ardennes, les guesdistes dans l'Allier — il existe ailleurs une visible concurrence. Les tisseurs de Roanne sont conviés

37. Arch. dép. Loire, 92 M 23, pièce 83, 1er août 1888.

38. *Ibid.*, pièce 75, inspecteur spécial, 30 juillet 1888.

39. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièces 61-63, préf.-min. de l'Int. (Waldeck-Rousseau), 6 avril 1883. Le préfet a rencontré les délégués la veille au soir, en compagnie du maire Cavalié, des sénateurs Barbey et Rigal ; il leur fait part de son ultime entretien avec le conseil d'administration de la compagnie, de l'impossibilité de rien obtenir de plus. « Nous les décidâmes à grand'peine à nous appuyer au sein de la réunion. Il fut entendu qu'ils monteraient avec nous sur l'estrade. »

40. Le texte intégral du dicours prononcé par Louis Richebourg, ex-délégué au congrès de Paris, 1876, devant les tisseurs d'Armentières figure aux Arch. dép. Nord, M/619/3, pièce 717. C'est un bon exemple de doléance populaire, formulée en termes traditionnels et pacifiques. Mais Richebourg est déjà un homme qui « date ».

le 13 février 1882 à entendre Allemane et Trinquet, envoyés de Malon ; le 19, Guesde ; le 12 mars, Clément. En 1886, les métallurgistes de Vierzon, outre Vaillant, seigneur du lieu, accueillent Basly, Camélinat, Guesde, Furet (du *Radical*), Massard, Goullé, Boyer, Clovis, Hugues, les députés Planteau et Michelin, etc., qui, à dire vrai, participent aux réunions ouvrières plus qu'ils n'en organisent de distinctes. Les travailleurs parisiens sont particulièrement sollicités : outre les assemblées journalières à la bourse du travail, des meetings quotidiens et rivaux s'adressent aux terrassiers, qui en concevront d'ailleurs quelque écœurement [41].

Les tableaux suivants résument les principaux constats statistiques.

Données statistiques sur les grèves « à meetings »

1°) Pourcentages annuels (entre parenthèses les nombres absolus) :

1871	4	(2)	1881	4	(10)
1872	0,6	(1)	1882	5	(15)
1873	2	(1)	1883	3	(7)
1874	1	(1)	1884	5	(6)
1875	0	(0)	1885	3	(4)
1876	0	(0)	1886	5	(11)
1877	1	(1)	1887	6	(13)
1878	0	(0)	1888	8	(16)
1879	4	(4)	1889	7	(14)
1880	3	(6)	1890	4	(17)

2°) Nature de grève et meetings :

Grèves offensives	1 847	81 grèves à meetings	4,3 %
Grèves défensives	1 056	48 grèves à meetings	4,5 %
Grèves indéterminées	20		
	2 923	129	4,4 %

3°) Grèves à meetings (en %) :

selon les catégories de durée		*selon les catégories d'effectifs*	
1 jour	0,3	1-10 grévistes	1,8
2 jours	1	11-30 grévistes	1,5
3-4 jours	0	31-90 grévistes	2
5-8 jours	3	91-270 grévistes	3
9-16 jours	4	271-810 grévistes	8
17-32 jours	8	811-2 430 grévistes	14
33-64 jours	21	2 431-7 290 grévistes	29
65-128 jours	23	7 291-21 870 grévistes	50
129-256 jours	44		

41. Arch. préf. pol., B A 183, pièce 50 : ils critiquent ces meneurs « qui n'ont jamais touché à une pelle ». Pièce 45 : ils ont le sentiment « que la politique s'est trop mêlée à toute cette affaire ».

4°) Grèves à meetings en fonction des catégories de salaires des grévistes :

salaires	*% de grèves à meetings*	
Moins de 1 F	0	
Entre 1 et 2 F	3,6	(6)
Moins de 3 F	5,1	(22)
Moins de 4 F	5,6	(21)
Moins de 5 F	4,3	(15)
Moins de 6 F	9,2	(15)
Moins de 7 F	10,2	(9)
Moins de 8 F	8	(7)
8 F et plus	13	(6)

5°) Grèves à meetings en fonction des groupes professionnels (en %) :

Industries agricoles	0	(1)
Mines et carrières	7	(17)
Industries alimentaires	5	(4)
Industries chimiques	1	(1)
Industries polygraphiques	1	(1)
Cuirs et peaux	5	(13)
Textile	4	(41)
Bois	3	(11)
Métaux	5	(20)
Verres, porcelaine	9	(12)
Construction en pierres	3	(3)
Transports	6	(5)

6°) Grèves à meetings en fonction des départements :

Départements	*Nombre de grèves*	*Grèves à meetings*	
		Nombre	*%*
Seine	380	31	8
Rhône	257	14	5
Nord	431	8	1,8
Ardennes	62	8	12
Cher	41	7	17
Aisne	55	7	12
Bouches-du-Rhône	121	6	5
Loire	166	6	3
Maine-et-Loire	45	5	11
Gard	50	5	10
Allier	22	4	18
Isère	69	4	5

Gironde	84	4	4
Marne	74	3	4
Aube	29	2	
Loire-Atlantique	42	2	
Somme	76	2	
Alpes-Maritimes	17	1	
Aveyron	19	1	
Corrèze	6	1	
Ille-et-Vilaine	29	1	
Indre-et-Loire	17	1	
Pas-de-Calais	51	1	
Sarthe	12	1	
Seine-Maritime	97	1	
Seine-et-Oise	17	1	
Seine-et-Marne	11	1	
Haute-Vienne	14		

1°) Le développement des meetings après 1879-1880 (pour la première décennie taux de 1,3 % qui s'élève à 5,3 % pour la seconde) indique, dans la liberté républicaine, une tendance à la politisation de la grève, en fait à sa jonction avec le socialisme.

2°) La nature de la grève (offensive, défensive) n'exerce que peu d'influence.

3°) Par contre, durée et effectifs pèsent de façon déterminante. Les conflits de grandes dimensions suscitent le meeting.

4°) Les grèves féminines le freinent (3,4 %) ; d'où peut-être la relative médiocrité du taux du groupe textile (4 %). Mais la relation avec les catégories de salaire est plus sensible encore : le meeting sied à l'aisance, l'Evangile est annoncé aux riches.

5°) Les taux professionnels obéissent à des influences complexes. Pas de meetings pour les ouvriers agricoles, très peu pour ceux des industries chimiques, du livre, du bâtiment (bois et pierre) ; plus grande abondance, au contraire, chez les verriers, porcelainiers, mineurs, travailleurs des transports. Mais au sein des groupes professionnels, les influences finissant par se compenser, il faut descendre au niveau du métier. Mécaniciens (23 %), mouleurs (16 %), porcelainiers (17 %), cochers (10 %), ajusteurs (8 %), tailleurs d'habits (8), s'élèvent nettement au-dessus des autres.

6°) Après l'Allier (18 %), le Cher (17 %) et les Ardennes (12 %) présentent les proportions les plus élevées. Viennent ensuite l'Aisne (12 %), le Maine-et-Loire (11 %), le Gard (10 %), tandis que les départements fortement grévistes ont des pourcentages plus faibles (Seine : 8 % ; Rhône, Bouches-du-Rhône : 5 % ; Nord : 1,8 %). La géographie des meetings est d'ailleurs très concentrée : 28 départements seulement sont touchés ; elle

coïncide en partie avec celle des implantations socialistes, l'antériorité revenant souvent à ces dernières.

A. *Organisateurs*

L'examen des organisateurs des meetings montre, en effet, que l'initiative de ceux-ci appartient autant et plus qu'aux syndicats ou aux comités de grève [42], aux groupes socialistes, cercles d'études sociales, etc., dans une proportion de 60-70 %. Ces derniers recoupent, et notamment par le truchement de tel ou tel militant, les organisations ouvrières, mais ne les recouvrent pas entièrement. Ainsi, à Saint-Ouen (1881), le « Cercle d'études sociales » convie Joffrin et Labusquière à venir parler aux mécaniciens coalisés [43] ; à Montluçon, le « Cercle des Travailleurs » suscite pour les mineurs une conférence de Guesde ; à Roanne, le groupe « Travail et Progrès » fait venir Allemane et Trinquet, et le « Drapeau Rouge », Guesde, qui, en 1883 est invité à Tours par « l'Avant-Garde » et au Mans par « L'Egalité ». Les blanquistes opèrent par leurs « comités socialistes révolutionnaires », dans le Cher comme à Paris. Toutefois dans les Ardennes, les chambres syndicales adhèrent directement à la Fédération socialiste (possibiliste) du département, comme de nombreuses chambres syndicales parisiennes à l'Union fédérative du Centre (possibiliste également), ces deux organisations se rattachant au type travailliste ébauché au congrès de Marseille et dont les posssibilistes, puis les allemanistes, se sont faits les défenseurs : un parti ouvrier à fondements syndicaux. Guesdistes et blanquistes, plus défiants ou plus distants vis-à-vis des syndicats, cherchent, au contraire, à élaborer des institutions distinctes et à leurs yeux (pour les guesdistes surtout) prioritaires. Les rapports du mouvement ouvrier et du socialisme, vus à travers les grèves, se montrent donc déjà singulièrement subtils.

B. *Orateurs de meetings*

Le meeting est un spectacle. Le choix, fréquent, du dimanche, l'entrée généralement paysante (de 20 à 50 c, tarif réduit pour les dames), une tenue plus soignée, la salle — bal, théâtre, cirque — parfois décorée [44], accentuent cet

42. Les cochers, les chaisiers de Paris en 1883, les charpentiers organisent eux-mêmes des meetings socialistes au cours de leurs grèves : *cf.* Arch. préf. pol., B A 174, pièce 224, tract signé « La commission (suivent les noms de ses membres) invitant à une conférence publique donnée sous la présidence de Lissagaray, avec Clément, Guesde, Chabert. Léonie Rouzade, sur « De l'Action économique et politique du prolétariat ».

43. Arch. préf. pol., B A 177.

44. La symbolique des décors socialistes serait à étudier. Voici la description de la salle des Folies-Bergères, siège du congrès de Marseille, le 20 octobre 1879, *Compte*

aspect. L'essentiel réside cependant dans l'orateur, les orateurs plutôt, car à une conférence unique, on préfère une série d'interventions, une tribune bien garnie, un temps respectable : trop court, le meeting serait escamoté, raté. Les militants locaux encadrent le leader venu de la capitale et qui constitue la tête d'affiche, l'attraction majeure. Pour 120 meetings bien décrits, je relève 130 noms d'orateurs qu'on peut classer ainsi :

1°) Selon leur origine géographique :

— orateurs locaux : 67 ;
— orateurs régionaux (venus de localités ou de départements voisins, tels Pédron de Reims, Epinat de Roanne, Dormoy de Montluçon, Ménard de Trélazé qui rayonnent alentour) : 6 ;
— orateurs nationaux (venus de Paris) : 57.

De ces derniers, les plus actifs sont, par ordre décroissant :

— Vaillant : 16 fois cité dans des meetings de grève ;
— Clément : 14 ;
— Guesde : 12 (Guesde, malade, disparaît totalement de l'affiche de 1888 à 1890) [45] ;
— Allemane : 11 ;
— Basly : 8 ;
— Chabert : 7 (on lui doit les premières conférences de ce type : à Vienne et à Rennes, en 1879 ; il s'efface après 1883) ;
— Joffrin : 6 ;
— Dumay, Féline, Langrand, Louise Michel, Simon Soëns : 5 mentions pour chacun ;
— Camélinat, Chauvière, Dalle, Fournier, Gambon, Labusquière, Roche : 4.

2°) Selon les tendances, en tenant compte uniquement des interventions des leaders nationaux, le classement des orateurs locaux étant trop incertain :

— Possibilistes : 45 interventions ;
— Blanquistes : 44 ;

rendu, p. 19 : « Au fond du bureau ... un buste de la République, entouré d'un faisceau de drapeaux. Des écussons portant le nom des villes représentées ou adhérentes au Congrès, étaient fixés autour de la salle. Les devises socialistes suivantes : *Liberté, Egalité, Solidarité; Pas de droits sans Devoirs, pas de Devoirs sans droits. — La terre au paysan, l'outil à l'ouvrier, le travail pour tous. — Science, Paix, Union, Justice,* écrites sur fond rouge, décoraient les murailles. Sous le bureau, était placée la tribune, tendue de velours rouge comme le bureau. Une enceinte avait été réservée aux membres du congrès, et deux grandes tables, placées aux deux côtés de la tribune, avaient été mises à la disposition des membres de la presse française et étrangère. » Bien entendu, les meetings de grève sont infiniment plus simples.

45. A ce sujet, *cf.* Compère-Morel, 1937, p. 316 et *sq.*

— Guesdistes : 31 ;
— Indépendants : 19 ;
— Radicaux : 3 ;
— Anarchistes : 3.

Les anarchistes, qui répugnent au culte de la personnalité, n'ont pas de grands ténors nationaux et leur absence d'organisation centralisée limite l'action de leurs militants au cadre régional, voire local : la notoriété d'un Tortelier ne dépasse guère Paris, celle d'un Ludovic Ménard reste cantonnée, alors, au Maine-et-Loire (encore ne l'invite-t-on jamais à Cholet). Les possibilistes disposent d'une bonne série de leaders connus, auxquels les ouvriers ont volontiers recours (Chabert, Clément, Joffrin, Allemane, Soëns, Dalle, Labusquière...) et dont les plus dynamiques passeront d'ailleurs à l'allemanisme. Mais, entre 1882 et 1889, c'est vraiment l'apogée du possibilisme.

Par contre, les radicaux, dont les députés ou les conseillers municipaux continuent de jouer un rôle non négligeable dans la médiation des conflits, sont peu sollicités par les travailleurs qui les considèrent comme des « Messieurs » lointains. De même, Rochefort, jadis si populaire, n'assure qu'un seul meeting de grève : à *L'Ermitage* de Denain, le 21 mars 1884[46]. En tant que groupe, la classe ouvrière se ferme au message radical, alors même qu'individuellement beaucoup persistent (et pour longtemps) à voter en ce sens.

Les meetings sont annoncés par tracts ou affiches[47], indiquant le sujet qui sera traité. Voici quelques-uns des titres relevés :

Thèmes de meetings

1879 (10 juin) — *Vienne* — Chabert : « Crises industrielles et moyens d'y remédier. »

(11 septembre) — *Rennes* — Chabert : « L'émancipation des travailleurs. »

(Novembre) — *Lyon* — Roussel, Berjon, Arnel : « La crise et ses causes. »

1880 (novembre) — *Denain* — Lefebvre : « La question sociale et les chambres syndicales » (n'a pas eu lieu).

46. Mais quel meeting ! *Cf.* Arch. dép. Nord, M 626/14, pièce 513, com. pol. Valenciennes, 21 mars 1884 : 4 000 personnes dans la salle, 1 500 dehors. Allocutions de Rochefort, d'un certain Talleyrand qui, dit-il, a été mineur au Chili et donne 5 000 F aux grévistes. Un aéronaute venu de Paris déclare qu'il aurait voulu gonfler son ballon pour faire une démonstration à Denain, mais les municipalités lui ont refusé les conditions nécessaires. Aux cris de *Vive Rochefort, Vive Basly, Vive la République,* la foule acclame unanimement la poursuite de la grève.

47. Dans les petites localités des Ardennes, J.-B. Clément, fait le crieur public, que les municipalités lui refusent, en s'armant d'une casserole et d'une pelle à feu : *Le Temps,* 16 juin 1885.

1881 (15 octobre) — *Paris* — Clément, Rouzade, Guesde, Chabert : « De l'action économique et politique du prolétariat. »
1882 (13 février) — *Roanne* — Allemane, Trinquet : « La grève de Roanne et l'Union des travailleurs. »
(12 mars) — *ibid.* — Clément : « Des grèves de Bessèges et de la Grand'Combe et de l'avènement du 4e Etat. »
1882 (2 avril) — *Saint-Denis* — Brousse, Paulard, Lissagaray, Allemane : « Lutte des classes. Les députés devant la grève. »
(11 juin) — *Rouen* — Piéron : « Grèves et syndicats. »
(Octobre) — *Paris* — Labusquière, Chabert, Joffrin, Allemane, Clément, etc. : « La grève des ouvriers du meuble sculpté et la coalition patronale. »
(4 novembre) — *Paris* — L. Michel, Digeon, Gotard, Femme Daniel : « La grève du faubourg. Conduite de la magistrature à Montceau-les-Mines. Solidarité internationale des travailleurs. »
1883 (4 mars) — *Bessèges* — Guesde, Clément : « La question sociale. »
(13 janvier) — *Limoges* — Chabert : « La bourgeoisie et le prolétariat. »
(16 janvier) — *ibid.* — Chabert et divers orateurs locaux : « La fédération ouvrière. »
(11 mai) — *La Ferté-sous-Jouarre* — Chabert : « La grève, son but, ses conséquences. »
(28 mai) — *Ibid.* — Labatière : « De l'utilité des chambres syndicales. Des grèves et de leurs conséquences. Le parti ouvrier. »
1884 (11 juin) — *Le Mans* — Guesde : « Les grèves. La séparation des classes. »
(19 juillet) — *Tours* — Bertrand (rédacteur au *Tours-Journal*) : « De l'expulsion des jésuites par le pape et les rois d'Europe en 1773. »
(20 juillet) — *Saint-Quentin* — Langrand, Roche : « Des grèves. Le libre-échange. Le socialisme. »
1886 (4 avril) — *Paris* — Boulé, Gambon, Combomoreil : « Le travail et la misère. Les marchés de famine du quartier Marbeuf. »
(22 septembre) — *Vierzon* — Camélinat, Vaillant : « Syndicalisme et socialisme. »
(16 octobre) — *Bourges* — Guesde : « La grève de Vierzon devant la police bourgeoise et devant la France ouvrière. »
1887 (11 mars) — *Bessèges* — Labusquière : « Société avant et après 1789. Crise. Lois sur les blés. »
(14 mars) — *Mehun* — Clément, Baudin, Gambon : « La guerre. Capital et travail. L'impôt sur les blés. De la nécessité du gouvernement ouvrier. »
(15 mars) — *Vierzon* — Gambon, Clément : « Capital et travail. »

(Septembre) — *Nouzon* (Ardennes) — Faillet, Soëns : « La lutte des classes. »
(23 septembre) — *Cholet* — Dalle : « Riches et pauvres. »
1888 (15 mai) — *Paris* — Dumay, Lavy, Walter : « Solidarité ouvrière contre coalition patronale. »
(26 mai) — *Paris* — Roche, Vaillant : « Les prêtres, les exploiteurs et les politiciens. »
(30 juillet) — *Cholet* — Dalle : « De la nécessité des réformes politiques. »
1889 (2 juin) — *Firminy* — Colombet, Crozier : « Du socialisme, des syndicats professionnels, de la patrie. »
(12 juillet) — *Paris* — Basly, Chauvière, Vaillant : « L'exploitation patronale. »
1890 (8 septembre) — *Combrée* (Maine-et-Loire) — Ménard : « Socialisme, syndicalisme [48]. »

Les thèmes annoncés demeurent volontairement vagues, plus sociaux que politiques, comme si on évitait d'effaroucher. Le mot « grève » y figure souvent : il s'agit de partir de la situation immédiate des travailleurs pour les intéresser, les attirer.

C. *Le public*

Que le public manifeste une certaine réticence d'interprétation d'ailleurs difficile — la crainte d'être repéré, de se faire renvoyer peut parfois l'expliquer — on le perçoit aux effectifs des participants, presque toujours inférieurs à ceux de la grève, alors que, fréquemment, ceux des réunions proprement ouvrières les excèdent, on l'a vu, et que le meeting, s'adressant à toute la population, disposant de salles plus vastes et de publicité, devrait être, en principe, plus massif. Au Mans, où six cents cordonniers sont en grève, cent cinquante seulement se dérangent pour écouter Guesde [49]. A Cholet, tandis que plus de trois mille tisserands participent aux assemblées quotidiennes de grévistes, il n'en vient que six cents pour Soëns, trois cents pour Dalle [50]. Le groupe socialiste de Grenoble, sur le thème « Exploiteurs, exploités », n'attire que quatre-vingts assistants contre trois cents aux réunions ouvrières, etc. [51]. Bien entendu, il y a des exemples inverses : à Roanne, Guesde parle devant un auditoire numériquement identique à celui des assemblées générales de grève ; et Vaillant, dans le Cher, fait toujours salle comble.

48. Ne sont donnés ici que les titres exactement connus, tels qu'ils figurent sur les tracts ou les affiches, ou dans la presse.
49. Arch. dép. Sarthe, M 374, com. spéc., 12 juin 1884.
50. Arch. dép. Maine-et-Loire, 21 M 225, pièce 22.
51. Arch. dép. Isère, 166 M 2.

Ce public est un peu plus varié et composite que celui des réunions proprement ouvrières. La tendance, déjà notée, à la sortie familiale, s'accentue ; les femmes forment jusqu'au tiers des effectifs [52] ; à Rimogne, Clément les convie tout spécialement [53] ; à Bessèges, Labusquière les félicite de leur présence : « Contrairement au christianisme qui fait propager ses idées par les hommes pour avoir les femmes, le socialisme doit d'abord recruter les femmes pour conquérir les hommes à ses doctrines » [54]. Les dimanches après-midi, on emmène les enfants ; à Lyon, le 29 avril 1890, brasserie Gruard, « il y a même des pères qui ont des bébés sur les épaules » [55].

Dans les bourgs, que dominent les « féodalités industrielles », dans les quartiers populaires, des boutiquiers se mêlent aux ouvriers. A Saint-Amand (Cher), Vaillant et Camélinat parlent devant deux cents ouvriers, cent vignerons, cinquante négociants, rentiers, employés de commerce : « Les trois cents premiers appartiennent au parti socialiste. Les cinquante derniers sont conservateurs ou républicains modérés et n'attendent pas la fin de la conférence pour se retirer » [56]. Les éléments exogènes apportent parfois la contradiction : au Mans, un certain Morel, attaché à *La Petite France,* proteste contre les atteintes de Guesde au drapeau tricolore [57]. Dans les Ardennes, les patrons donnent la réplique à Clément qui « invite les ouvriers à applaudir tant qu'ils pourraient les patrons et à faire le plus grand silence tandis qu'il parlerait lui-même » [58]. Néanmoins, l'ouverture reste mince ; les ouvriers garnissent les bancs, et, de surcroît, les travailleurs de la corporation en grève, à l'exclusion des autres professions. Il y a un compartimentage de la vie sociale que la grève ne réussit qu'exceptionnellement à faire éclater.

Généralement assez passif, l'auditoire n'intervient guère que par ses applaudissements, ses cris, et marque sa chaleur par sa générosité à la quête, de résul-

52. Selon les rapports de police, qui s'efforcent souvent de chiffrer la répartition des sexes, il y a un tiers de femmes à Saint-Denis parmi les 500 (mécaniciens en majorité) qui écoutent Joffrin et Louise Michel, autant au Mans pour Guesde, un cinquième à Rouen, pour Piéron, un dixième au casino des fleurs chez les ébénistes parisiens, « la moitié de femmes et d'enfants » à Combrée pour Ludovic Ménard, « beaucoup de femmes », nous dit-on, à Limoges (1883, porcelainiers), à La Ferté-sous-Jouarre (1883, meuliers), à Cholet (1888, tisserands), au Chambon (1889, ouvriers en limes), etc.

53. Arch. nat., F 12 4656, préf.-min., 21 avril 1888.

54. Arch. dép. Gard, 6 M 1414 (2), com. pol., 11 mars 1887.

55. Arch. dép. Rhône, M, dossier du 1er Mai 1890.

56. Arch. dép. Cher, M 23, com. pol., 12 septembre 1886. Les vignerons du Centre de la France sont une catégorie très réceptive au socialisme. *Cf. Correspondance Engels-Lafargue,* t. II, p. 326 et *sq.,* récit de la campagne électorale de Paul Lafargue dans le canton de Saint-Amand : « chose étrange, les paysans, qui sont presque tous des petits propriétaires, n'ont pas peur du socialisme, et ont au contraire un vague et indéfini espoir que, dans le socialisme, ils trouveront des réformes utiles à leur situation » (lettre du 12 septembre 1889).

57. Arch. dép. Sarthe, M 374, com. spéc., 12 juin 1884.

58. *Le Temps,* 16 juin 1885.

tats ordinairement modestes : les 800 F obtenus par Guesde à Roanne, dans une salle de 2 000 personnes, signalent un exceptionnel enthousiasme. Les réactions devant le message socialiste sont variées, différentes selon les milieux, les lieux, le degré d'imprégnation antérieure, l'accoutumance. Malgré la simplicité des propos, certains avouent ne pas bien comprendre : à Montluçon, cités à comparaître par l'instruction qui informe contre Guesde, Lafargue et Dormoy, plusieurs témoins se dérobent en alléguant ce motif, au demeurant peut-être par artifice [59]. D'autres se montrent réfractaires à la théorie. A la Ferté-sous-Jouarre, les meuliers, venus nombreux (environ 700 et il y a 180 grévistes) entendre Chabert, puis Labatière et Joffrin, se déclarent déçus : ils attendaient des subsides et goûtent peu la propagande [60]. Pareillement, les ardoisiers de Combrée jugent dérisoire les douze francs que leur remet Ludovic Ménard ; ils écoutent sans broncher les propos sur Jésus-Christ, précurseur du socialisme, Saint-Simon et Fourier, et ne sortent de leur torpeur que pour applaudir une tirade antipatronale : « Je vous déclare que si, moi, ouvrier carrier, j'étais condamné par M. Picherit à travailler onze heures durant au fond d'un trou, privé de la lumière, et exposé à être écrasé sous les blocs de pierre, plutôt que de mourir de faim, je le tuerais », déclare le doux Ménard [61]. Voilà bien l'éloquence prisée des ouvriers. A Roanne, Guesde se taille un beau succès en sommant les patrons « de faire leur nuit du 4 août. Qu'ils nous rendent les moyens de production qu'il nous ont volés ; alors nous désarmerons ; jusque-là, non » ; « les tirades politiques et les appels à la force sont très applaudis » [62]. Par contre, au Mans, « sauf une vingtaine d'ouvriers, la plupart désapprouvent le recours à la violence » ; Guesde recueille des applaudissements seulement lorsqu'il prédit : « Quand les prolétaires allemands auront aboli la Monarchie, ils nous rendront l'Alsace-Lorraine. » A Limoges, un certain nombre de porcelainiers, au sortir d'un meeting sur la « Fédération ouvrière » où les orateurs ont daubé sur les députés radicaux du département, « trouvent qu'on fait trop de politique » [63].

A Saint-Amand, « les vignerons et ouvriers accueillent avec avidité les promesses brillantes qui leur sont faites, et ils tombent en extase devant les horizons infinis qu'on leur fait entrevoir » [64]. Mais les ébénistes parisiens manifestent beaucoup de scepticisme devant la prospective anarchiste ; lorsqu'un orateur affirme : « Nous, révolutionnaires, nous ne voulons plus de lois, notre idéal est de vivre libres sans aucune réglementation », plusieurs assistants s'esclaffent : « c'est de la bêtise ; il faut cependant des lois » ; quand Louise

59. Arch. dép. Allier, série U, dossiers d'instruction des affaires Lafargue, Guesde, Bazin (179 pièces) et Dormoy (95 pièces), 1883, déposition des témoins.

60. Arch. nat., F 12 4664.

61. Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 2, pièce 243 ; cette conférence a lieu au domicile d'une certaine Madame Bource, pensionnée du coup d'Etat du 2 décembre.

62. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 49, préf.-min., 20 février 1882.

63. Arch. préf. pol., B A 1882, pièce 18, rapport Bey, 17 janvier 1883.

64. Arch. dép. Cher, M 23, com. pol., 12 septembre 1886.

Michel décrit la société de l'avenir, on entend : « c'est problématique cela... c'est de la mythologie », et elle déchaîne l'hilarité en s'écriant : « Il y aura de la place pour tout le monde au banquet de la vie » [65].

Ainsi, le public ouvrier oppose une certaine résistance au message nouveau. Il apparaît dans l'ensemble indifférent à la doctrine, méfiant vis-à-vis de ce qu'il appelle « la politique », et qu'il distingue du « socialisme », sensible à la violence, rebelle à la pure anarchie. Profondément ouvriériste, il attend qu'on lui parle de lui, qu'on déplore sa condition, l'exploitation dont il est l'objet, qu'on fustige ses ennemis : le patron, cette hantise — qu'on lui promette un avenir meilleur, sans trop préciser le moyen d'y parvenir. Le meeting doit être porteur d'espérance et prodiguer la bonne nouvelle du Salut.

De telles aspirations influent sur le discours, dont nous allons tenter d'examiner le contenu.

II. LE DISCOURS DE LA GRÈVE

Régression du geste, attrait grandissant pour l'écrit, mais primauté de la parole : tel me paraît être le stade d'expression atteint par le mouvement ouvrier à cette époque, et qui, sans doute, correspond à une situation culturelle globale.

1. Primauté et fonctions de la parole

La parole assume, au moins, une quadruple fonction : d'exutoire, de défoulement, d'où le foisonnement du vocabulaire de menace et d'injure, cette truculence en comparaison de laquelle le langage ouvrier d'aujourd'hui semble pâle, édulcoré, presque académique. De communication : l'information circule par les relations familiales, ou professionnelles, par le canal des voyages : « Aux rapports par lettres, écrit Audiganne, les ouvriers préfèrent les communications verbales, où l'on se dit en moins de temps beaucoup plus de choses » [66]. C'est de bouche à oreille que se forment les « réseaux d'imitation »

65. Arch. préf. pol., B A 168, pièce 324, rapport de police, 5 novembre 1882. Un autre orateur, Courtoux, ayant exalté la dynamite, « une grande partie de l'assemblée proteste et quitte la salle ». Faut-il expliquer ces réactions par la qualité du public ? Les ébénistes sont gens qualifiés, à niveau relativement aisé. Très vivaces, leurs grèves sont peu violentes.

66. 1873 *a*, p. 13. Il ajoute : « Dans des cas exceptionnels, cependant, l'on s'écrit pour s'interroger sur la situation ». L'ouvrier mis en scène est un contremaître d'ajustage aux périples étendus, comme pour la plupart des travailleurs qualifiés de la métallurgie.

dont nous avons évoqué le rôle dans la diffusion des revendications, et notamment dans la fixation des zones de salaire.

Pareillement se répandent les images et les idées qui constituent la conscience ouvrière d'une époque. « C'est au cabaret, selon G. Le Bon, par affirmation, répétition et contagion que s'établissent les conceptions actuelles des ouvriers » [67]. Et, pour Renan, les « ouvriers socialistes répandant leurs idées de cabaret en cabaret », évoquent les premiers fondateurs du christianisme. Effectivement, l'expansion du socialisme est formellement très comparable au processus d'évangélisation ; la venue de tel grand leader à l'occasion d'une grève opère comme une mission fondatrice ; le message socialiste est une « prédication ». En ces temps de presse socialiste discontinue et de faible tirage, la parole demeure le principal instrument d'innovation et de propagande. Le prestige du meneur, à tous niveaux, tient à sa présence physique et singulièrement à ses dons oratoires [68]. Un Guesde, plus tard — et fort différemment — un Jaurès, dont le silence même était « plein de paroles futures » [69], lui devront le meilleur de leur popularité. Au reste, les discours alimentent l'écrit : diffusés en brochures, ils forment une large part de l'imprimé socialiste. Inversement, la plupart des articles de Guesde sont composés comme des discours ; de même, les rapports aux congrès, fonds central de la bibliothèque ouvrière, sont destinés à être prononcés. En cette ère rhétorique, la frontière est ténue qui sépare la parole de l'écrit souvent rédigé « tel sur le papier qu'à la bouche » (Montaigne) [70].

Ce primat de la parole rapproche le mouvement ouvrier des mouvements populaires classiques et des sociétés rurales, par excellence monde du dicton, de la comptine et du proverbe. Mais dans les dernières, la parole est, en outre, un conservatoire. La tradition orale emmagasine et transmet les souvenirs de tous ordres — comiques, héroïques, météorologiques... — ; elle assume toute une mémoire collective. En milieu ouvrier, cette fonction paraît, au contraire, atrophiée. Des études de sociologie contemporaine ont mis en évidence cette tendance amnésique et la pauvreté de la conscience historique des travailleurs [71]. Et si, dans l'été 1969, les éclusiers du canal de Bourgogne entonnent après

67. (1895), 1963, p. 74.

68. Pour G. Le Bon, le meneur est cet ouvrier « qui, dans une auberge fumeuse, fascine lentement ses camarades en remâchant sans cesse quelques formules qu'il ne comprend guère, mais dont, selon lui, l'application doit amener la sûre réalisation de tous les rêves et de toutes les espérances », (1895), 1963, p. 69.

69. Selon le mot de Jaurès lui-même, *Mouv. Soc.,* avril-juin 1962, n° spécial sur Jaurès, p. 8. L'évocation de Jaurès orateur est au cœur des témoignages recueillis.

70. On n'oubliera pas les conséquences que cette priorité de la parole a eues sur la diffusion de textes aussi manifestement destinés à la lecture que ceux de Marx dont la traduction française a été si tardive. Ce passage par le canal de la parole l'a lesté, et pour longtemps, d'une grande partie de sa signification. « Je suis une machine condamnée à dévorer les livres », disait Marx, « et à les rejeter ensuite, transformés. sur le fumier de l'histoire ».

71. *Cf.* les travaux de René Kaës, notamment 1967.

boire *La Butte Rouge,* ils disent ne plus savoir de quoi il s'agit [72]. Certes, en ce domaine, on ne saurait se fier au seul énoncé, et une introspection bien conduite peut faire jaillir ce qu'on croyait effacé à tout jamais et peut-être simplement tu, enfoui [73]. Nous ignorons ce que signifie l'oubli pour une société et comment fonctionne une mémoire collective [74].

A nous en tenir aux mots pour autrefois notre unique prébende, on notera la médiocrité des références au passé dans les textes ou les discours, en tout cas références à l'histoire nationale plus qu'à celle de la classe ouvrière qui ne paraît pas perçue comme autonome. Quatre-vingt-neuf, Quatre-vingt-treize surtout qui incarnent la véritable révolution populaire [75] — dans l'argot du *Sublime,* « faire 93 », c'est faire la révolution [76] — sont cités plus que la Commune, que sans doute dissimule une défiante autocensure. Sur un plan plus humble, peu d'allusions aux conflits antérieurs, aux grèves d'hier par exemple, dont la leçon apparemment se perd comme s'il fallait toujours tout réinventer. A Paris, en 1876, un vieux charpentier vante la bonne organisation de la coalition de 1845 [77] ; à Vienne, en 1890, on se porte chez Brocard parce qu'on lui a gardé rancune d'une résistance opiniâtre en 1879. La mort de Watrin a laissé davantage de traces : combien de temps ? Decazeville, aujourd'hui, se souvient-il encore ? L'explicitation de tels souvenirs est exceptionnelle. La mobilité, le brassage, qui caractérisent le prolétariat urbain et qui perturbent la constitution des quartiers [78], l'usure qui conduit au renouvellement rapide des meneurs, leur jeunesse, l'absence de prestige des ancêtres en milieu ou-

72. Selon une expérience faite par J. Ozouf.

73. Un réalisateur de télévision, voulant interroger la « mémoire de Belleville », prend contact avec les gens du quartier. « Certains avaient des souvenirs remontant jusqu'à la Commune ». « L'histoire profonde d'un pays, d'une ville, n'est pas, à mon sens, dans les monuments, mais dans l'accumulation des vies quotidiennes. D'où l'importance de la tradition orale » : propos de Gérard Chouchan, *Le Monde,* 3 octobre 1969. Est-il besoin de souligner l'intérêt pluridisciplinaire de telles expériences ?

74. Citons, à ce sujet, deux recherches parallèles menées d'une part sous la direction de A. Dupront, d'autre part sous celle de R. Rémond.

75. La référence à Quatre-vingt-treize et aux hébertistes est, au contraire, surprenante dans les séances de clubs communards.

76. D. Poulot, 1872, p. 73.

77. Arch. préf. pol., B A 174, pièce 885, réunion du 24 mai 1876, propos d'un certain Amont : « Je suis un vieux gréviste de 1845, et cette grève ... avait été beaucoup mieux organisée et conduite que ne l'a été la présente. Chacun des grévistes était muni d'une carte portant ces mots : permis de travail. On n'avait donc pas à craindre des embauchages comme ceux qui ont été signalés tout à l'heure et qui sont si nuisibles à la réussite de la grève d'aujourd'hui. Nous avions organisé un bureau central où étaient inscrits les noms de tous les ouvriers embauchés. C'est ainsi que votre commission aurait dû procéder. » Il lui est répondu que « procéder de cette manière, c'était faire mettre tous les ouvriers en prison ».

78. Plusieurs études, effectuées dans le cadre de mémoires de maîtrise, sous la direction de M. Vilar, sur divers quartiers de Paris sous la Troisième République, montrent à partir des documents fiscaux et des listes électorales, l'extrême instabilité de la population dans les rues populaires, toujours en déménagement.

vrier : tout cela favorise les ruptures plus que la continuité. Et pourtant, s'il n'existe ici rien de comparable à la « sagesse paysanne », fruit de savoir-faire multiséculaire, superbe pâture ethnographique, on perçoit, dans les comportements, l'accumulation d'une expérience (telle la conscience de conjoncture, parfois si affinée), transmise dans la conversation quotidienne.

2. Prestige grandissant de l'écrit

Cependant, le monopole de la parole s'affaiblit, tandis que grandit le prestige de l'écrit [79]. 22 % des grèves en usent et voici le tableau des genres recensés :

Nombre de grèves où ces formes interviennent	
Lettres aux patrons	295
Communiqués à la presse	290
Affiches, tracts	121
Correspondance intra-ouvrière	120
Lettres aux autorités	72
Pétitions	48
Divers	41

Ces écrits se composent pour moitié, environ, de textes manuscrits : lettres, placards, graffiti..., pour moitié d'imprimés : tracts, affiches, communiqués de presse, circulaires... Le recours à l'imprimé montre un effort de publicité qui, toutefois, ne doit pas faire illusion : il est dirigé presque exclusivement vers les travailleurs auxquels sont adressés l'immense majorité des appels et des communiqués : « Nous n'ignorons pas que le salarié ne peut que s'adresser à son pareil pour trouver un appui », déclare le préambule d'une liste de souscription [80]. Peu d'appels à l'opinion publique, comme s'il n'y avait rien à en attendre, ou qu'on ne s'en souciait pas [81]. C'est avant tout la classe ouvrière qu'il s'agit d'informer et de rassembler. L'écrit ne sort pas de la « famille » ; il garde un ton de confidence qui en fait le substitut d'une parole.

79. Pour l'étude des grèves « scripturaires », nous renvoyons à la seconde partie.
80. Arch. préf. pol., B A 178, pièce 57, appel imprimé de la chambre syndicale des charrons, Paris, 1880.
81. Les affiches ne s'adressent qu'exceptionnellement à l'opinion publique. Quelques exemples cependant : Arch. préf. pol., B A 181, pièce 48, affiche de la chambre syndicale des tourneurs en chaise, 28 août 1883 : « La commission exécutive porte à la connaissance du public... Nous faisons un appel à l'opinion publique pour nous juger... » Ou encore cette affichette (mai 1880, Arch. dép. Marne, 194 M 11) signée « commission de permanence des ouvriers grévistes » qui fait « appel au bon sens de la population de Reims », « à toutes les classes de la ville de Reims, qui se feront un devoir de soutenir les hommes qui sont la force et la richesse du pays ».

1° Chambre où fut pris Watrin (côté gauche).
2° Bureau de la Mine, devant lequel fut tué le sous-directeur.

3° Chambre où fut pris Watrin (côté droit).
4° L'exécution de Watrin.

20. A Decazeville, la défenestration de Watrin, d'après *Le Cri du Peuple*

21. Réunion de mineurs à Decazeville (1886), d'après *Le Monde Illustré*

298

Chanson Nouvelle au sujet
des grèves de 1880 air de la
Marseillaise
1er Couplet

alons ouvrier de nos villes
dite moi quel sont vos intention
choisisez la guerre civile
et puis la révolution (Bis)
réunissez vous avec ordre
prenez garde aux espion
qui dans toutes vos réunion
se joignent à vous avec l'ordre

Refrain
alons Bon citoyen
soyon républicain
établison la guerre civile et la
révolution

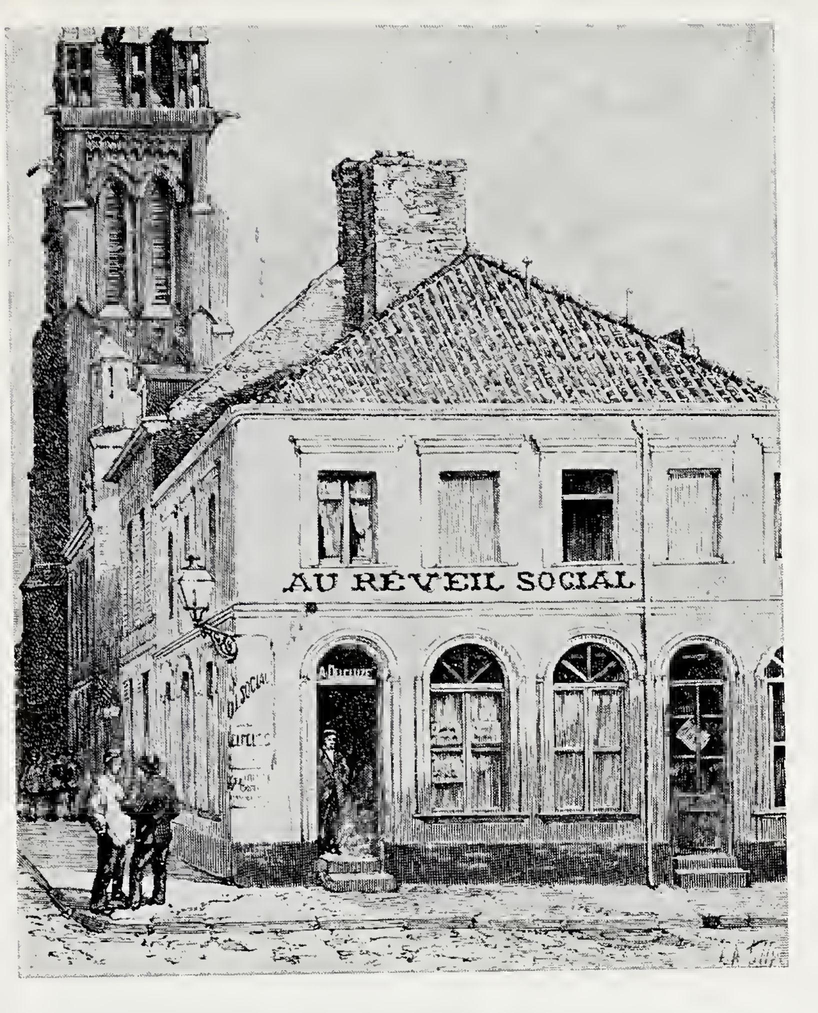
2eme couplet
il faudra donc que le sang coule
pour purger notre patrie
ou que les corps se déroule
et planter des pilorie (Bis)
il faut les pendre à la lanterne
Tout ces gueux de Fabricant
qui s'enrichise à nos dépens
nous voulons y mettre un terme
alons Bon citoyen etc

3eme couplet
et vous qui ête sujet Belge
voulez vous prendre partie
jurer vous de rester fidèle
à notre chère patrie (Bis)
avec nous prenez les armes
sans pitié nous égorgeron
ceux qui font tort à la nation
et nous réduise à l'esclavage

Refrain
alons Bon citoyen
soyon républicain
établison la guerre civile
et la
révolution

La route des fabricants
pour le bonheur de la France

22. Chanson ouvrière : « Chanson nouvelle au sujet des grèves de 1880 » à Roubaix avec un dessin « La route des fabricants »



23. Le cabaret du *Réveil Social* à Calais (1890)

24. Caricature ouvrière : « La vérité sur la grève d'Anzin », dessin de mineur

AVIS

Les Industriels d'Armentières, convaincus que la plupart des ouvriers, en abandonnant le travail, n'ont fait que céder à une pression étrangère, les engagent vivement à rentrer dans les ateliers.

Les ouvriers ne doivent pas perdre de vue que s'ils s'obstinaient à prolonger le déplorable état de choses qui existe aujourd'hui et qu'ils ont créé en se laissant aller à un mouvement irréfléchi, eux et leurs familles en seraient les premières victimes.

Pour ne laisser dans leur esprit aucun doute sur les intentions des Patrons, ceux-ci croient ne pas devoir leur laisser ignorer qu'ils ont été unanimes à reconnaître l'impossibilité d'accepter le programme qui leur a été presenté.

Les traités de commerce ne nous protégeant pas suffisamment contre la concurrence des pays étrangers, l'acceptation de ces conditions serait la ruine à bref délai de l'industrie du pays et par contre amènerait la plus grande misère dans la contrée.

Chacun sait en effet, qu'en Belgique le travail est de 12 à 13 heures par jour, alors que le salaire est moins élevé que chez nous; de même en Angleterre, tous les ouvriers travaillent sur plusieurs métiers et produisent à meilleur marché.

Les Patrons estiment d'ailleurs que les diverses questions soulevées par le programme des ouvriers ne peuvent être utilement débattues qu'entre chaque industriel et les ouvriers de son établissement, et ils sont fermement résolus à ne s'en occuper d'aucune façon en assemblée générale.

TOUS LES PATRONS RÉUNIS

Armentières, Imp. CARO-PETIT.

OUVRIERS ET CHERS CONCITOYENS

Je sais que la plupart d'entre vous désirent reprendre leur travail qu'ils n'ont quitté qu'à regret, contraints par l'intimidation ou cédant à l'entrainement.

Tous comprennent que la situation actuelle ne peut se prolonger et qu'il est indispensable pour la famille de reprendre le chemin de l'atelier.

Demain matin toutes les portes des usines seront ouvertes; je vous exhorte à y rentrer.

Vous n'avez rien à craindre:
Une protection énergique vous mettra à l'abri de tout danger.

Fait en Mairie le 14 Mai 1880.

LE MAIRE d'Armentières,
Conseiller Général du Nord,
A. MAHIEU

Patronat et autorités

25. Les industriels d'Armentières invitent les tisseurs à reprendre le travail (affiche, mai 1880)

26. Appel du maire d'Armentières aux tisseurs en grève

3. Difficultés de l'étude du discours de grève

Cette contiguïté de l'écrit et de la parole nous permet de les considérer conjointement comme sources pour l'étude du discours de grève, sans nous dissimuler, pourtant, ce qu'a d'artificiel un tel assemblage. Si notre connaissance de l'écrit est directe, celle de la parole, hormis les discours des leaders publiés dans les journaux socialistes (et auxquels il manque parfois ces incidentes, ces apostrophes qu'on improvise dans la chaleur du meeting, mais qu'on n'imprime pas), est ordinairement différée, médiatisée par les commissaires de police qui, n'étant ni des magnétophones ni même des sténographes, ne nous livrent qu'un discours tronqué, et, peut-être, modifié par leur propre écoute [82]. Les propos rapportés le sont de trois manières : en résumé : « Delorme vomit des imprécations contre les patrons. Il parle des ouvriers anglais, de Marx, de ce qui s'est passé à Roubaix, des ventripoteurs » [83], en style indirect ; ou direct, entre guillemets. Pour notre propos, attentif au vocabulaire tout autant qu'au thème, nous retiendrons surtout les fragments ainsi authentifiés.

Une seconde difficulté tient à la diversité des locuteurs et des niveaux d'émission. Il paraît légitime de distinguer comme trois strates :

1°) Un discours « sauvage » émanant d'auteurs anonymes, non mandatés, exprimés dans les formes les plus élémentaires de la parole et de l'écrit : cris, graffiti, placards manuscrits non signés, bribes de conversation, précieuses épaves d'un langage quotidien dont le fil nous échappe constamment. Discours sans apprêt qu'on ne peut cependant tenir pour pur jaillissement spontané : nous verrons tout ce qu'il entre d'autocensure, de tradition, dans les cris. Peut-être est-il, au contraire, le lieu de la banalité et du stéréotype.

2°) On appellera discours « militant » celui qui émane des leaders locaux de la grève, parlant et écrivant moins en leur nom qu'en celui des institutions dirigeantes du conflit. Il compose l'essentiel des réunions et des écrits, et, en conséquence, est le mieux représenté dans nos documents. C'est un discours stratégique, fonctionnel, intentionnel, qui a ses modèles et ses références, ses poids et ses mesures.

3°) Enfin, les discours tenus dans les meetings par les orateurs — journalistes, hommes politiques — venus de l'extérieur, constituent un troisième ensemble, de finalité et de portée différentes. La grève fournit l'occasion et le prétexte à l'exposé de la Bonne Nouvelle. Ecouté avec attention par les

82. Le soin de prendre des notes est souvent confié à des agents qui doivent s'efforcer de les prendre « textuellement » ; il est à remarquer que le rapport de police relatant une réunion est presque toujours daté du jour même de celle-ci. Sur le manque d'information du personnel de police, un exemple : Arch. dép. Loire, 10 M 87, pièce 114, compte rendu de réunion, 9 mars 1890 à Roanne : « Guesde cite Marx, *Dengueins...* », il s'agit évidemment d'Engels !

83. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 27, février 1882, Roanne.

commissaires de police qui en transcrivent de larges extraits, fréquemment reproduit dans la presse socialiste qui y trouve matière à articles, ce type de discours est le plus fidèlement connu, le plus étudié, aussi, par les historiens du socialisme et des forces politiques. Nous nous y attarderons moins. Il s'agit ici de message proposé : tout le problème est de savoir comment il a été reçu.

Assurément, tout cela ne forme pas un *corpus* homogène [84], tels que, par exemple, les Cahiers de doléances, ou le *Barodet,* compte tenu surtout de la longueur de la période d'émission : vingt ans, voire dix (la majeure part des textes analysés appartiennent à la seconde décennie), c'est beaucoup trop vaste quand les linguistes nous enseignent que rien ne se renouvelle plus vite qu'un vocabulaire politique (le social, me semble-t-il, a plus de résistance, plus d'inactualité). D'un autre côté, le langage n'obéit pas si docilement aux finalités que le locuteur lui assigne, il échappe grandement à sa volonté ; on le sait : « *ça* parle en lui ». Ces voix sont celles d'un même discours : celui que la grève suscite à cette époque.

Le modèle lexicographique et sémantique donné par J. Dubois, m'a, bien entendu, guidée dans la recherche des oppositions, des identités, des associations, sans que je puisse m'en réclamer autrement que comme d'un exemple mal suivi faute de la technicité nécessaire.

A. *La parole « sauvage »*

Injures et menaces, acclamations et huées, noircissent les pages de ce discours sommaire, imprécatoire, âpre et imagé, refuge d'une violence de plus en plus repliée dans « la verdeur des mots » [85].

1°) *Injures et menaces* [86]

Le patron et ses « acolytes » en sont la cible favorite [87]. Leur haine s'étale sur les murs, éclate dans les cris et les chansons, alimente les conversations. Le vocabulaire populaire abonde en qualificatifs péjoratifs ou injurieux pour

84. C'est pourquoi nous n'usons pas ici (exceptionnellement !) de statistiques : elles n'auraient guère de signification.

85. Griffuelhes, ce technicien du syndicalisme, homme d'une ère nouvelle, reprochera à ses camarades ce goût de l'invective : « Il en est encore parmi nous qui se laissent trop volontiers aller aux violences superflues, et pour qui l'énergie créatrice se résume dans la verdeur des mots » : cité par M. Leroy, 1913, t. I, p. 22 et tiré de *L'Humanité,* 23 février 1908.

86. Sur l'injure dans le vocabulaire politique et social *cf.* J. Dubois, 1962, p. 89.

87. Sur les injures prodiguées aux non-grévistes, autre cible de l'agressivité ouvrière, *cf.* ci-dessus, p. 518. Nous n'y reviendrons pas.

désigner et flétrir leur oppression. *Paletots*[88], *peaux-rouges*[89], *galeux*[90] sont les plus anodins. Le bestiaire fournit, comme souvent[91], une riche moisson : *chiens couchants, gorets* (argot des chapeliers), *muffles* (prononcé *muff*)[92] pour les contremaîtres, *contrecoups* et autres *gardes-chiournes*; *bouledogues, tigres, cochons* et, naturellement, *singes* pour les employeurs. *Fainéants* et *bons à rien, ces Messieurs*[93] sont surtout des *tyrans* et des *voleurs,* de tous les termes, les plus usités. « A bas les patrons, à bas les tyrans ! », lit-on sur les murs de Vaugirard, au crayon rouge, durant la grève des menuisiers[94]. Et à Roubaix : « Nos fainéants patrons, ces ambitieux voleurs... »[95]. Un autre placard se termine par : « Nous crierons : mort aux voleurs ! Vive la Révolution Sociale »[96]. Une affichette fustigeant un certain Despret, directeur d'une fabrique de glaces de Jeumont, ne comporte pas moins de cinq qualificatifs différents à son égard : « Un Watrin, un Bismarck ; ... ce despote, ... ce tyran, ... ce juif »[97]. Ce dernier emploi demeure exceptionnel alors dans les textes ouvriers. Mais quand ils veulent personnifier le capital, les travailleurs parlent volontiers des Rothschild[98]. Une adresse manuscrite aux « esclaves de la fabrique Bouchez » et signée « le comité Reimsdort » (la naïveté du sous-préfet fit rechercher s'il n'y avait personne de ce nom dans l'usine !) vitupère : « Votre exploiteur, tyran et voleur..., votre patron, qui n'est qu'un coquin... Allons, travailleurs, vous ne voyez donc pas que votre patron cherche à vous voler ? »[99]. « Tous nos frères sont aux prises avec les *filous* qui les ont exploi-

88. *La Gazette des Tribunaux,* 3 août 1867 : argot des tailleurs d'habits.
89. *Le Citoyen,* 10 février 1882 : les tisseurs de Roanne appellent ainsi leurs patrons.
90. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1877, proc. Rép.-préf. 8 novembre 1875 : Guillot, 20 ans, couverturier à Cours, poursuivi pour avoir prononcé ce mot déclare : « Mais c'est le terme que nous donnons à nos patrons. »
91. A ce sujet, *cf.* les remarques de Decouflé, 1968, p. 116 (bestiaire contre-révolutionnaire).
92. *Cf.* D. Poulot, 1872, et A. Delvau, 1883, p. 306.
93. L'expression « ces Messieurs » est très fréquemment employée par les ouvriers dans un sens péjoratif pour désigner leurs patrons : Arch. préf.-pol., B A 178, pièce 79, propos de Cluzeaux, ouvrier charron, mai 1880 : « Ces Messieurs se figurent nous fouler aux pieds comme ils en avaient le droit avant 1789... ». *Ibid.,* B A 167, pièce 44, motion des mégissiers, 1er août 1882 : « Ces Messieurs n'ont aucun argument à opposer à nos justes revendications. » Arch dép. Loire, 92 M 15, pièce 103, lettre des verriers au préfet, 19 août 1878 : « La misère dans laquelle ces Messieurs veulent nous induire... » Arch. dép. Nord, M 628/3, pièce 68, tract des verriers de Carmaux, 5 octobre 1891 : « Ces messieurs, millionnaires... », etc.
94. Arch. préf. pol., B A 180, pièce 335, rapport de police, 5 juin 1882 : « Au bas de ces affiches était écrit au crayon rouge... »
95. Arch. nat., F 12 4661, apposé dans nuit du 17 au 18 février 1882, tissage Motte.
96. Même source.
97. Arch. dép. Nord, M 619/7, pièce 19.
98. Un tract du 1er Mai 1890 répandu à Lyon, fustige « les Rothschild et les Vanderbilt », Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888-1890.
99. Arch. dép. Marne, 194 M 12, janvier 1885.

tés jusqu'à ce jour », affirme un anonyme sur les murs de Decazeville [100]. Ce thème du vol revient d'ailleurs comme un leitmotiv dans les discours les plus élaborés.

Les patrons, ces *affameurs,* sont des « *buveurs de sueur, de sang* ». Toute une série de propos évoquent les méfaits de « ces vampires qui se prétendent nos maîtres » [101]. « Messieurs les patrons de tissage de Solesmes..., vous n'êtes que des buveurs de sang d'ouvriers » [102]. « Il faut abattre les buveurs de sueur et ne pas se laisser saigner à blanc » [103], « se débarrasser d'un tas de riches et de prêtres qui vous sucent sang et moëlle » [104], de « ceux qui sucent votre sang » [105], *parasites, sangsues, poux.* On retrouve le bestiaire : le patronat est une bête qui « dévore » travail et travailleurs, un *rapace,* un *vautour* « auquel les travailleurs servent de pâture » [106], qu'il enserre et dont il « s'engraisse ». « Monstre à la gueule toujours ouverte, la spéculation dévore avec un effrayant appétit » [107] et les ouvriers sont étouffés par « les pieuvres capitalistes aux innombrables tentacules » [108]. Le thème, magnifié par Zola (*Germinal*) [109], du « dieu repu » se nourrissant de chair humaine, se greffe sur l'imagerie populaire : les travailleurs ont le sentiment obsédant d'être « mangés », « vidés » de leur substance pour alimenter les *repus,* les *satisfaits.* Ceux-ci sont gras, « bouffis », « obèses », « gonflés », « gorgés », « pansus », « ventrus », « ventripotents », ventripoteurs » [110] : autres termes fort répandus pour désigner les « exploiteurs » : « la ventrocratie farouche », selon Denis Poulot [111]. Telle est aussi l'image que donnent des capitalistes les caricatures du temps qui font du ventre le symbole même de la fortune [112].

Ces « bandits » méritent la mort, que leur promet le discours populaire

100. Arch. nat., F 12 4656, dépêche Havas, 23 avril 1886.

101. Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 12, placard imprimé, « Appel aux paysans », septembre 1882.

102. Arch. nat., F 12 4661, placard manuscrit, nuit du 16 au 17 mars 1885.

103. Arch. préf. pol., B A 175, pièce 61, propos d'un ouvrier scieur de long, réunion du 14 septembre 1881.

104. Arch. dép. Nord, M 627/12, pièce 20, placard manuscrit, Lille, mai 1880.

105. *Cf.* note ci-dessus « Appel aux paysans ».

106. E. Piéton, *Etude sur la corporation ouvrière,* 1872, brochure Arch. dép. Seine-Maritime, 14 M, pièce 122.

107. Arch. dép. Rhône, M, dossier du 1er Mai 1890 tract des ébénistes parisiens pour le 1er Mai.

108. *Ibid.,* M, Grèves 1888-1890, tract imprimé des « chambres syndicales et groupes ouvriers de Paris », « aux travailleurs du monde entier ».

109. P. 1142, 1591, par exemple. C'est aussi un thème de toute la littérature noire : exemple, Lautréamont...

110. Ces deux vocables sont fréquemment employés comme substantifs pour désigner les patrons et possédants. Nous ne donnons pas d'exemple pour ne pas trop alourdir un texte déjà très lourd en références. *Cf.* ci-dessus p. 148, n. 190.

111. 1872, p. 147.

112. Arch. nat., F 12 4661, préf.-min., 19 février 1884 : « Nos patrons, pour arrondir plus vite leurs ventres et leurs fortunes » : placard manuscrit à Leers.

« Le brave gueux de Directeur nous a fait venir à Bousies pour nous faire mourir de faim. Il faut le tuer avant huit jours d'ici ou il nous faut périr », lit-on sur la porte du tissage Seydoux [113]. « ... Armez-vous donc d'un poignard et d'un revolver. Le temps nous presse pour tuer les patrons et les directeurs et les grands fainéants de contremaître surtout. Tu-tu-tu Feu-feu-feu », exhorte un placard manuscrit accolé chez Dulac à Armentières [114]. Un autre, adjure : « Pourquoi ne tué vous (*sic*) pas un voleur pareil ? » [115]. Un autre encore, au tissage Motte à Leers : « Nous allons chercher les moyens de tuer nos patrons » [116]. Parfois, les ouvriers s'enhardissent jusqu'à écrire des lettres de menaces à leurs « tyrans » comme les mineurs de Firminy à leur gouverneur : « Monsieur Monistrol... Mafie-toi (*sic*). Au lieu de faire descendre les ouvriers tu pourrais bien descendre mais plus vite que tu ne penses. Il faut que tu sautes ou le puits Lachaud sauterait plutôt » [117]. Et les tisseurs de Solesmes : « Messieurs les patrons..., nous, vos ouvriers, nous vous prévenons que si vous baissez encore les façons, nous mettrons vos établissements en ruine » [118].

L'exaltation de la violence physique fait le succès des militants anarchistes. En réunions, ils ne parlent que de « pendre les patrons, de brûler les usines » [119]. « Les grèves ne seront efficaces que lorsque les grévistes se rendront dans l'atelier de l'exploiteur, y briseront tout et au besoin feront sauter la maison » [120]. Durant la grève des terrassiers, Lisbonne stigmatise la lâcheté des coalisés : « Il faut pendre trois ou quatre patrons à des becs de gaz... Armez-vous de tiers-point, de casse-tête, de cannes et cassez-moi la gueule à tout ça ! » [121]. Mais la menace n'est pas seulement leur fait ; dans les rues, des milliers d'ouvriers s'exaltent de vengeance : « Les patrons sont des cochons, Nous les pendrons », chantent les tisseurs de Saint-Quentin. Et ceux de Roubaix : « Si n'veulent pas nous augmenter — Nous allons les égorger. Si les patrons n'augmentent pas — Nous leur mettrons la tête en bas ». « Il nous faut du sang pour que cela finisse », murmurent les limeurs du Chambon [122]. Dans le canton de Thizy, « quand le cortège passe devant les maisons des patrons, ceux qui le composent poussent des cris prolongés et déclarent qu'*ils aiguisent leurs goyards* ou qu'ils couperont les chaînes de leurs métiers pour en faire des cordes à pendre les patrons » [123].

113. Arch. dép. Nord, M 625/56, pièce 36, 1888.
114. Arch. dép. Nord, M 625/56, pièce 52, avril 1887.
115. Tissage Bouchez à Reims : ci-dessus.
116. Ci-dessus, Arch. nat., F 12 4661.
117. Arch. dép. Loire, 92 M 16, pièce 24.
118. Arch. nat., 12 4661, rapport gendarmerie Cambrai, 18 mars 1885.
119. Arch. nat., F 12 4662, rapport sur la grève des chevriers-maroquiniers de Lyon, 1887.
120. *Ibid.*, préf.-min., 29 mars 1886, propos tenus chez les cordonniers, Lyon.
121. Arch. préf. pol., B A 184, pièce 1039.
122. Arch. dép. Loire, 92 M 26, pièce 128, com. pol., 22 juin 1889.
123. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888-1890.

Notons-le : le supplice promis aux patrons, c'est d'abord la pendaison, l'ancestrale pendaison roturière ; ni la guillotine, ni les armes à feu n'ont détrôné le médiéval et agreste gibet. Comme jadis les « aristos », on veut les patrons « à la lanterne », c'est-à-dire désormais aux becs de gaz [124]. Le naïf dessin des tisseurs de Roubaix, « la route des fabricants », conduit à la potence. Les gantiers de Céton (Orne), en révolte contre leur directeur, s'offrent le luxe d'une pendaison simulée, comme jadis les émeutiers de l'affaire Réveillon, dans la plus pure tradition d'antan : « On fit trois mannequins représentant le Maniette (le directeur), sa digne épouse et sa nièce ; on les promena dans toutes les rues de la ville ; on lut l'acte d'accusation des faits qui leur étaient reprochés, puis on les pendit et on les brûla » [125]. Après 1886, on parle beaucoup de « watriner », de « watrinage » ; la défenestration fait concurrence à la pendaison, sans pourtant la dépasser.

Cette prédilection a de quoi surprendre en cette fin du 19e siècle, venant de citadins qui ont connu, de près ou de loin, les fusillades de la Semaine Sanglante et qui savent la puissance des armes modernes. La pendaison est, par excellence, la mort paysanne : dans les campagnes normandes de Maupassant, et, de nos jours, encore, dans certains cantons du pays d'Auge où l'on « se croche » [126], il n'est pas d'autre forme de suicide que la corde, rustique arme du pauvre. La pendaison, en outre, consomme la fin la plus infamante, celle, enfin, susceptible d'engendrer la vision la plus collective, la jouissance la plus durable. La guillotine a quelque chose de clandestin ; dans sa brièveté — Samson se vantait de n'avoir besoin que d'une minute par tête —, elle contient le remords d'attenter à la vie. L'image du pendu s'offre à la contemplation, horrifique et délectable, reste d'un temps où la mise à mort était un spectacle. Mais peut-être aussi cette représentation passéiste masque-t-elle l'absence de véritable projet sanguinaire et n'est-elle, en définitive, qu'une façon de parler.

2°) *Cris*

Des cris identiques ponctuent manifestations et réunions dont ils marquent, en outre, le point final : pas d'assemblée levée sans quelque vivat, ultime forme de communion, viatique dans la séparation [127].

De façon générale, les cris de la rue sont moins hardis, moins variés que ceux des réunions. Dehors, les ouvriers se surveillent : cas-type d'autocensure qui montre les limites de la spontanéité ; dedans ils se sentent entre eux. Mais aussi, les cris ne remplissent pas la même fonction. Dans la rue, ils

124. Outre les divers textes cités, voici encore les propos de Laroche, ouvrier menuisier, réunion du 12 octobre 1884 à Lyon, Arch. nat., F 12 4662 : « Ne nous laissons pas rouler par nos bourreaux de patrons et, plutôt que les laisser profiter de nos sueurs et s'enrichir à nos dépens, nous les pendrons aux becs de gaz. »

125. *Le Cri du Peuple,* 3 mars 1887.

126. Pour « se crocher », on attache la corde latéralement comme un licol, et on tire.

127. *Cf.* ci-dessus p. 565 (cris de la rue).

scandent les mouvements d'une masse dont ils épaulent la déambulation ; ils sont simples, traditionnels, unanimes. Dans les salles, ils se chargent d'intensité, d'intention, suivant les incitations des orateurs, ou des minorités agissantes qui cherchent à y faire passer un message, tels les anarchistes lançant : *Vive la dynamite, Mort aux voleurs, Vive la Révolution violente...* Le cri processionnel et litanique fait place au cri-programme ou profession de foi. D'où les réactions suscitées. Ainsi, en 1882, *Vive la Révolution sociale,* encore tout frais, soulève des protestations dans diverses assemblées de grévistes parisiens. Chez les coupeurs-tailleurs, Couchot propose ce cri, « mais la majorité préfère : *Vive la grève* » [128]. Dans une réunion d'ébénistes, un ouvrier « que le discours du citoyen Bacheley (le président) électrise, crie : Vive la Révolution sociale ! — Des protestations se font entendre ». Sommé de s'expliquer, « je crois, dit-il, qu'il n'y a que par les moyens révolutionnaires que vous pourrez vous affranchir des... ». Il est interrompu par des exclamations et des rires, on lui retire la parole et « il disparaît de la tribune au milieu de l'hilarité générale » [129]. Scènes intéressantes parce qu'elles suggèrent la jeunesse du message et les résistances rencontrées.

Elles montrent aussi comment se domestique la parole « sauvage ».

B. *Le discours militant*

Le discours militant se déploie sur un triple registre : déploration de la condition ouvrière, flétrissure du patronat, exaltation de la lutte ouvrière et de ses diverses formes. Les deux premiers volets du triptyque sont assez traditionnels, riches en lieux communs qu'on trouvait dans les propos précédemment analysés. Par le troisième, s'introduit la différence, s'ouvre la dimension d'un projet d'avenir. Le discours militant représente un hybride : il a la violence et la couleur du langage populaire, et la volonté prospective de la prédication socialiste, dont il donne souvent une version simplifiée.

1°) *Les « travailleurs » par eux-mêmes*

D'abord, comment se désignent-ils ? S'adressant directement à leurs compagnons, les ouvriers disent le plus souvent : *travailleurs* ou *camarades* ; ou encore *frères* (généralement complété : frères de misère, frères producteurs, frères en souffrance) [130], ou *citoyens* [131]. On trouve aussi *compagnons, compa-*

128. Arch. préf. pol., B A 172, juin 1882.

129. *Le Temps,* 31 octobre 1882. On trouve un récit analogue dans *Le Rappel* du même jour.

130. Sur l'origine religieuse de *frères* et son emploi laïcisé au 19e siècle, *cf.* J. Dubois, 1962, p. 81 et *sq.* Il note une régression d'usage au profit de *camarades.* Dans les textes de grève 1871-1890 *frères* est cependant encore extrêmement vigoureux.

131. *Citoyennes, citoyens* : tous les rapports aux congrès — à Marseille, en 1879,

gnons de misère, et, dans les appels plus solennels, *peuple. Confrères, collègues* sont rares, et *ouvriers* ne se rencontre presque jamais seul, mais avec spécification de lieu (« ouvriers de Reims »...) ou de profession (« Aux ouvriers de la métallurgie »...).

Dans le cours des textes, les descriptions, etc., *travailleurs* l'emporte sur tous les autres vocables, y compris sur *ouvriers* que la terminologie marxiste imposera [132] et qui prédomine alors sous forme adjective (« classe ouvrière », « solidarité ouvrière »). Notons qu'au singulier, « l'ouvrier » s'emploie dans les peintures misérabilistes de la condition prolétaire : « L'ouvrier est condamné à assister à l'agonie des siens... » [133] ; « l'ouvrier qui produit ne peut subvenir à ses besoins, etc. » [134].

Producteurs, très usité, qui, après une phase de rétrécissement, retrouve, selon J. Dubois [135], une large acception saint-simonienne, conserve dans le discours ouvrier son sens restreint de « travailleurs ». En voici quelques exemples :

> « ... un parti ouvrier qui... recherchera les moyens pratiques d'améliorer le sort des producteurs » (1880) [136] ;
>
> « Les travailleurs, seuls producteurs et créateurs de la fortune publique » (1880) [137] ;
>
> « Nous sommes les producteurs... et quand les bras ne se mettent pas au travail, le Capital tombe » (1879) [138] ;
>
> « ... une classe, les producteurs, continuellement dans la misère... » (1881) [139] ;
>
> « Est-il juste de voir les producteurs de la richesse publique végéter et languir dans la misère » (1882) [140] ;
>
> « Vous, producteurs de la richesse sociale, vous qui ne recevez en échange que le strict nécessaire pour ne pas mourir de faim » (1884) [141] ;

comme à Lyon (1886, Fédération nationale des syndicats) — commencent ainsi. C'est moins général dans les appels ou discours de grève.

132. A ce sujet, les très intéressantes remarques de J. Dubois, 1962, p. 46.

133. Arch. préf. pol., B A 170, pièce 73, tract imprimé, « Aux tailleurs et scieurs de pierre... », 1886.

134. Arch. préf. pol., B A 176, pièce 115, appel des ouvriers du gaz, Paris, mai 1890.

135. 1962, p. 128.

136. *L'Egalité,* 31 mars 1880, appel de la chambre syndicale de la métallurgie de Grenoble.

137. *Le Mot d'Ordre,* 26 juin 1880, discours de Dolland, secrétaire de la chambre syndicale des charrons.

138. Arch. préf. pol., B A 180, discours de Jules Cazelle, grève des menuisiers, Paris, 1879.

139. *L'Egalité,* 7 avril 1880, liste de souscription du syndicat de la métallurgie de Grenoble. *Producteurs* est en italique dans le texte.

140. *Le Petit Caporal,* 10 juin 1882, appel de la chambre syndicale des menuisiers de Paris.

141. Arch. dép. Sarthe, M sup. 374, appel des cordonniers de Paris aux cordonniers de Blois en grève, juin 1884.

« Nous, le nombre des producteurs, après avoir contribué pendant longtemps à enrichir l'administration, nous nous voyons obligés de courir sur les routes et finalement d'aller mourir à l'hôpital » (1890) [142] ;
« Les hommes se sont divisés en deux camps : ceux qui produisent et ceux qui ne produisent pas... Il en résulte que, non seulement les producteurs se voient obligés de partager avec les improductifs, mais encore qu'ils doivent se déposséder des 9/10 du produit de leur travail » (1890) [143].

L'idée de production est liée à une triple représentation : misère/richesse (contraste le plus obsédant) ; utilité des producteurs/vacuité des improductifs ; puissance des producteurs/fragilité du capital. Dans l'ensemble, on insiste davantage sur le sort des producteurs que sur leur fonction ou leur puissance, sur l'aspect social, ou moral, que sur l'aspect économique. Toutefois, ce dernier, fondement même de la conception de la grève générale, connaît une véritable inflation à partir de 1888-1890, et notamment en cette année du 1er Mai pour beaucoup véritable banc d'essai. « Si les producteurs cessaient de produire, la marche de l'ordre social serait interrompue et l'humanité s'arrêterait net » [144]. Car le capital ne subsiste que du soutien des bras [145].

La prédominance d'un vocabulaire d'exploitation [146] éclate cependant dans la prédilection pour les couples *exploiteurs/exploités*, particulièrement répétitif, *oppresseurs/opprimés, maîtres/esclaves, parias, serfs* ; pour la terminologie du bagne : *forçats, galériens, garde-chiourmes...* ; et celle de la frustration : *déshérités, spoliés...* Les ouvriers sont « les opprimés... c'est-à-dire les parias de notre époque » [147], « des moutons... tondus à plaisir » [148] ; « les déshérités qui ne connaissent de la vie que les souffrances » [149], « le serf du capitaliste » [150], « de plus en plus esclaves et misérables » [151]. Le salariat vaut à

142. Ouvriers du gaz, Arch. préf. pol., B A 176, pièce 115.

143. Arch. dép. Rhône, M, dossier du 1er Mai 1890, appel du syndicat de l'ébénisterie, Paris.

144. Arch. dép. Rhône, M, dossier du 1er Mai 1890, syndicat de l'ébénisterie de Paris.

145. Dans certains textes, *les bras* s'identifient aux ouvriers « Nous sommes les bras ». Les anglais disent « hands ».

146. A ce sujet, *cf.* J. Dubois, 1962, p. 76. La même remarque s'applique au vocabulaire des titres de journaux socialistes de l'époque qui s'intitulent *forçat, exploité, déshérité,* etc.

147. *L'Egalité,* 31 mars 1880, appel du syndicat de la métallurgie de Grenoble.

148. Arch. préf. pol., B A 179, pièce 74, tract des cochers de l'Urbaine : 1884 : « Nos maîtres voient en nous des parias, ils veulent nous faire subir toutes les conséquences de leurs caprices..., ils nous ont toujours traités comme des esclaves ».

149. *Le Cri du Peuple,* 20 juillet 1888, appel des tailleurs de pierre, Paris.

150. Arch. préf. pol., B A 175, pièce 38, discours de Lacorre, grève des scieurs de long, Paris, 18 août 1881.

151. Arch. dép. Loire, 92 M 30, pièce 9, tract imprimé du comité de grève de Thizy, 1889.

peine mieux que l'esclavage : « esclaves hier, exploités aujourd'hui »[152], « esclaves salariés »[153], « salariés que nous sommes, c'est-à-dire des esclaves de la minorité capitaliste qui possède tout »[154]. Les patrons traitent leurs gens en « instruments », en « outil que l'on entretient à moins de frais possible et que l'on jette sur le pavé lorsqu'il devient vieux »[155].

Toutes proportions gardées, le vocabulaire de classe — *prolétariat, classe ouvrière* — est relativement moins fréquent, avec un léger avantage pour le premier, toujours associé à l'idée de lutte, de solidarité : le prolétariat, c'est, en quelque sorte, la classe ouvrière en action, consciente et organisée.

La condition ouvrière (on dit plus volontiers le *sort*) est donc définie par l'asservissement et la misère, une misère qui empire et s'aggrave : le thème de la détérioration, liée à « la rapacité et l'exigence toujours croissante du patronat »[156], « de plus en plus oisif et spoliateur »[157], revient constamment, avec le sentiment exprimé qu'on ne peut plus en supporter davantage : « aujourd'hui la situation est arrivée à un tel point qu'elle ne saurait être plus tendue. Il faut que la corde casse »[158].

Les termes qui peignent cette condition appartiennent à l'arsenal classique du paupérisme : outre *misère, misérables* (très employés, beaucoup plus que *pauvres, pauvreté* qui s'estompent malgré tout dans les textes ouvriers), *souffrir, souffrances, tortures, faim, froid, mort,* etc., sans cesse opposés au *luxe* et à l'*opulence* des capitalistes. « Assez de toutes les misères qu'on nous fait. Plus de tortures »[159]. « Nous, ouvriers, nous mourons de faim et de misère »[160]. L'ouvrier ne peut pas « vivre en travaillant » ; il n'a pas même le « nécessaire », son « morceau de pain », pour nourrir sa famille (référence constante : on l'a dit, l'ouvrier se définit comme un « père de famille »), et assurer sa vieillesse. A plusieurs reprises, on a insisté sur ce caractère passéiste de la doléance ouvrière[161]. De ce point de vue, il n'y a guère de changement pendant la période ; des textes de tendances très diverses rendent à cet égard le même son.

« Le plus souvent nous n'avons que des guenilles à mettre sur le dos de nos enfants, nous-mêmes couverts décemment, mais la misère se cache sous ces nobles haillons », dit Louis Richebourg, tisseur d'Armentières en 1880. « Lorsque l'âge vient affaiblir nos forces, nous sommes rejetés de l'atelier

152. *Ibid.,* 10 M 87, pièce 109, affiche pour le 1er Mai 1890, à Saint-Etienne.
153. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888-1891, tract pour le 1er Mai 1890, « les chambres syndicales ... de Paris aux travailleurs du monde entier ».
154. *L'Egalité,* 31 mars 1880.
155. *Ibid.,* 12 mai 1880.
156. Arch. préf. pol., B A 173, tract imprimé des tailleurs, Paris 26 avril 1885.
157. *L'Egalité,* 31 mars 1880.
158. Arch. dép. Rhône, M, dossier du 1er Mai 1890, ébénistes de Paris.
159. Arch. dép. Marne, 194 M 12, placard manuscrit, 8 mars 1882.
160. Arch. dép. Gironde, M 1189, pièces 49-50, propos tenu dans la réunion des grévistes de l'usine Vieillard.
161. *Cf.* ci-dessus, seconde partie.

comme la mer rejette les épaves. Nous avons alors pour toute ressource la mendicité... Nous n'avons pas de quoi vivre ni donner un morceau de pain à nos enfants... Cette situation est-elle tolérable ? Nous ne le pensons pas, en nous voyant le teint hâve, les muscles de nos traits contractés par un travail excessif... » [162].

Comparant le sort des enfants des patrons à ceux de l'ouvrier, les verriers de Carmaux s'écrient : « Que leur importe à eux, les enfants de l'ouvrier..., pourvu que les leurs fréquentent les beaux salons, qu'ils aient les pieds chauds en hiver et du bon vin vieux pour se réchauffer l'estomac, pendant que les nôtres marchent pieds nus dans la neige et boivent un verre d'eau pour apaiser les tiraillements de la faim » [163]. « Les asiles de nuit deviennent trop petits ; il y a trop de monde aux bouchées de pain », lit-on dans un tract du 1er Mai ; « Horreur ! On voit des hommes qui ont produit des trente ou quarante années pour des capitalistes, aller chanter dans les cours, tirer le pied de biche et mourir épuisés, comme des carnes, dans un amphithéâtre d'hôpital ou sur le tas de pierre d'une grande route... Travailleurs, vous n'êtes que des mendigos ! Mendiants pour travailler, mendiants pour manger... La famine, la mort lente sont là qui nous enserrent » [164].

Dans tous ces textes, une double obsession : celle de l'enfance et celle des vieux jours (la loi sur les retraites, 1910, répondra à une exigence populaire), la crainte de l'hôpital, la hantise de la mort — la mort, destin ou menace, un des maîtres-mots de ce vocabulaire.

2°) *Le patronat « exploiteur » et « tyran »*
forme avec le prolétariat un couple linguistique. Les dénominations et qualificatifs qui lui sont appliqués sont l'antithèse de ceux employés pour les travailleurs, comme la description de sa condition en est l'inversion.

Patrons (nos), *patronat* (le) se rencontrent à peu près également, le premier ayant une acception plus précise, plus circonstancielle, le second, une valeur plus générale : « ... vu l'opiniâtreté de nos patrons, cherchant à nous réduire à la misère et à la soumission, et voulant nous faire capituler » [165] ; « le Patronat, ennemi juré des classes prolétaires » [166]. La plupart du temps, ces expressions s'appliquent indifféremment aux capitalistes comme au personnel dirigeant d'une entreprise. Toutefois, certains textes insinuent une nuance : le

162. Arch. dép. Nord M 619/3, pièce 717, discours de Louis Richebourg, 17 mai 1880.

163. Arch. dép. Nord, M 628/3, pièce 68, tract des verriers de Carmaux, 5 octobre 1891, « à tous les travailleurs ».

164. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888-1891, tract des « chambres syndicales et groupes ouvriers de Paris aux travailleurs du monde entier », mai 1890.

165. Arch. dép. Loire, 92 M 13, pièce 48, tract imprimé, « appel des ouvriers fondeurs en cuivre de la ville de Lyon », avril 1872.

166. Arch. dép. Gironde, M 1189, pièces 49-50, propos de réunion de grévistes de l'usine Vieillard.

patron désigne avant tout celui qui est en contact avec les travailleurs : « Nos implacables ennemis, le Patronat à tous les degrés et les capitalistes »[167].

Puis, vient la cohorte des *maîtres* (toujours précédé d'un possessif)[168], *oppresseurs, exploiteurs, tyrans* et *despotes* (les deux derniers, plus pratiqués dans la langue populaire). L'exploitation est fustigée comme moralement inacceptable : « les capitalistes qui nous exploitent si honteusement »[169], « ceux qui nous exploitent indignement »[170], « leur ignoble exploitation »[171], etc.

Capital, employé seul, a un sens plus économique : « le Travail faisant le Capital »[172] ; c'est l'argent opposé aux *bras*[173]. En complément d'objet : « les exigences du capital »[174], « les détenteurs du capital »[175], « les despotes du capital qui voulaient fouler aux pieds les ouvriers »[176] — il équivaut à *capitalistes,* très courant, et dans les bouches les plus populaires : « Vous voyez que les grands capitalistes commence à faire du malle à l'ouvrier » *(sic),* lit-on sur une « proclamation au peuple », manuscrite placardée sur le tissage Dulac à Armentières[177]. Les orateurs de réunions s'en prennent sans cesse aux *capitalistes.* Ceux-ci ne forment qu' « une poignée d'individus »[178], « une infinitésime *(sic)* minorité »[179], « une fraction »[180] mais « qui possède tout » et qui « fait la loi aux travailleurs ». Beaucoup de textes, notamment tous ceux favorables à la grève générale, insistent sur ce contraste numérique qui fait la force du prolétariat : « nous, le nombre de producteurs »[181], « nous

167. *Le Cri du Peuple,* 20 juillet 1888, tailleurs de pierre.

168. « L'arrogance de nos maîtres » (verriers de Carmaux, 1891), « La rapacité de nos maîtres, bien décidés à nous rendre de plus en plus esclaves et misérables » (tisseurs de Thizy, 1889), « osons dire à nos maîtres : nous sommes de chair et d'os comme vous » (Arch. dép. Isère, 75 M 2, pièce 187, tract imprimé, « aux femmes de Vienne » mai 1890).

169. Arch. dép. Loire, 92 M 30, pièce 9, tisseurs de Thizy.

170. *L'Egalité,* 12 mai 1880, « appel aux travailleurs », commission de la grève des tisseurs de Reims.

171. Cordonniers de Paris, Arch. dép. Sarthe, M sup. 374.

172. *La Marseillaise,* 28 septembre 1880, ébénistes de Paris.

173. Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 1, pièce 58, propos de Moilleux, ouvrier boulanger d'Angers, 15 septembre 1882 : « Il y a dans l'affaire pendante le Capital argent et le Capital bras ; le premier enrichit nos patrons et leur donne le bien-être ; à nous il est indispensable pour donner le strict nécssaire à nos familles ; le second donne à nos patrons notre sueur, notre peine, à nous, les maladies, les infirmités ! »

174. *L'Egalité,* 12 mai 1880.

175. Métallurgistes, Grenoble, 1880 *cf.* Arch. dép. Isère, 166 M 2.

176. Arch. nat., F 12 4662, préf. Rhône-min., 29 octobre 1881, propos de grève des teinturiers de Villefranche.

177. Arch. dép. Nord, M 625/56, pièce 52.

178. Tailleurs de pierre, Paris, 1888, *Le Cri du Peuple,* 20 juillet 1888.

179. Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 12, « appel aux paysans », tract imprimé, septembre 1882, signé « le drapeau rouge de l'Internationale ».

180. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 154, protestation des exclus des usines de Roanne, 1er Mai 1882.

181. Arch. préf. pol., B A 176, pièce 115.

sommes le nombre »[182], « nous sommes terriblement nombreux »[183], « les producteurs sont infiniment plus nombreux que les improducteurs »[184].

Capitalisme, d'introduction plus récente[185], se rencontre peu, tandis que *monopole, monopoleur* régressent[186]. *Bourgeoisie,* et plus encore *les bourgeois,* toujours péjoratif, voire caricaturaux dans le discours, surabondent, ainsi que les adjectifs correspondants (exemple : presse bourgeoise, République bourgeoise, affamement bourgeois *(sic)* etc.). Equivalents de *capitalistes,* on les trouve dans les mêmes types d'association, et particulièrement avec « s'enrichir, exploiter, profiter ». Notons cependant que *profit* n'a pas encore pénétré dans le vocabulaire militant, non plus que *profiteur* ; quant à *plus-value,* il est ignoré.

On parle de *bénéfices* : « Vos patrons, vos maîtres, non contents des bénéfices (c'est-à-dire des vols) prélevés sur vos maigres salaires »[187] ; « les bénéfices des négociants vont croissants chaque jour et la bourgeoisie en profite pour subventionner les théâtres, les cafés, etc. »[188]. Ces bénéfices, fruit de la spoliation, sont accumulés depuis longtemps et transmis par héritage : « C'est à nous qu'ils sont redevables des bénéfices qu'ils encaissent, comme ils sont redevables envers nos pères des capitaux que leurs prédécesseurs leur ont laissés »[189]. Le phénomène d'exploitation capitaliste est perçu comme d'ancienne origine : « cette maudite bourgeoisie qui nous exploite depuis si longtemps »[190] ; « quand on songe que depuis mille ans et plus le produit du travail de millions d'êtres humains a été dévoré par une poignée d'individus »[191] ; un texte parle de « vos chaînes vingt fois séculaires »[192]. Ces propos postulent une continuité historique où le salariat s'inscrit dans le droit fil de l'esclavage et du servage, sans mobilité sociale. D'autres, cependant, insistent sur l'importance de la Révolution française qui fonde la domination bourgeoise, en substituant aux « seigneurs de la terre » ceux de la

182. *Le Mot d'Ordre,* 26 mai 1880, texte de Dolland, secrétaire de la chambre syndicale des charrons de Paris : « nous sommes le nombre, et sous le régime du suffrage universel, le nombre c'est le droit ».

183. *La Vraie France,* 14 mai 1880, texte d'un placard trouvé à Lille.

184. Ebénistes parisiens, Arch. dép. Rhône, M, dossier du 1er Mai 1890.

185. *Cf.* à ce sujet, J. Dubois, 1962, p. 48.

186. *Ibid.,* p. 128. Je ne relève pour ma part qu'un emploi : Arch. dép. Gard, 14 M 447, « appel aux travailleurs » du comité de grève des mineurs de la Grand'Combe, 1881. « Il nous faut ... triompher, sur un point, des monopoleurs... ».

187. Cordonniers de Paris, 1884, Arch. dép. Sarthe, M sup. 374.

188. Faïenciers de Bordeaux, Arch. dép. Gironde, M 1189, pièces 49-50.

189. Ebénistes de Paris, 1880, *La Marseillaise,* 28 septembre 1880.

190. « Appel aux paysans », Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 12.

191. Arch. préf. pol., B A 170, pièce 137, tailleurs de pierre, Paris.

192. Arch. dép. Marne, 194 M 10, appel de la chambre syndicale de l'industrie lainière, mai 1880.

« finance » [193] : ce thème de la « féodalité industrielle » ou « capitaliste » constitue un leitmotiv des discours des leaders politiques qui cherchent à démythifier la « république bourgeoise ».

En définitive, le discours militant ne va guère au-delà de la parole « sauvage » en ce qui concerne la description économique du capitalisme : l'emploi même du mot « bénéfices », terme confus par excellence et que les économistes évitent, n'en fournit qu'un exemple parmi d'autres. Sa dénonciation demeure essentiellement morale et c'est l'injustice qu'il invoque sans cesse : « frères producteurs, votre conscience ne se révolte-t-elle pas devant tant d'injustice ? » [194]. Né du vol, d'un vol qui se perd dans la nuit des temps, le capitalisme équivaut à un constant brigandage, au banditisme organisé. La spéculation est son grand ressort ; son moteur, « une crapuleuse passion de s'enrichir » [195], « la soif de l'or », symbole de la richesse [196]. « Millionnaires » [197], les capitalistes pourrissent de vice. Leur portrait physique comme leur genre de vie s'opposent trait pour trait à celui des ouvriers. « Opulents » et « oisifs », ils « ne font autre chose que manger, boire et dormir pendant que nous travaillons » [198]. Ces hommes dont « les greniers et les caves sont pleins » [199], dont « les immenses fortunes ne sont qu'un amas de larmes, de misère et de privations » [200], dilapident la richesse publique en dépenses somptuaires : « châteaux », « salons somptueux [où] nous voyons s'étaler une opulence qui nous fait craquer le cœur » [201]. Ces « jouisseurs » « se vautrent dans les orgies

193. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888-1891, tract des « chambres syndicales et groupes ouvriers de Paris », mai 1890 : « Vos pères ont détruit les seigneurs féodaux sans s'apercevoir qu'ils laissaient subsister les seigneurs de la finance ».

194. Arch. dép. Nord, M 628/3, pièce 68, verriers de Carmaux.

195. Cordonniers de Paris, 1884.

196. *L'Egalité,* 12 mai 1880, appel du Comité de grève de Reims : « la soif de l'or, cette lèpre qui engendre l'homicide... ». Voici le portrait du capitaliste d'après un orateur du congrès de Marseille : « Messieurs des Monopoles... vous n'avez qu'à passer vos doigts crochus sur votre front pour ramasser notre sueur et notre sang qui s'échappe de notre corps mutilé et vous touverez assez d'or pour faire la dot de votre fille » : *Congrès de Marseille,* p. 467.

197. Le thème des millions, des millionnaires est déjà fort ancien : *cf.* J. Dubois, 1962, p. 88, et les textes qu'il cite. En voici quelques exemples tirés de nos textes de grèves : Arch. dép. Rhône, M, Grèves, 1888-1891, tract des « chambres syndicales et groupes ouvriers de Paris ... », mai 1890 : « Plus d'espoir pour le prolétaire, le petit commerce lui-même se trouve englouti devant l'association des millions des capitalistes... La classe capitaliste ... sans rien produire, exploite les travailleurs à l'aide des millions qu'elle leur a volés ». Arch. dép. Rhône, M, dossier du 1er Mai, appel de la chambre syndicale de l'ébénisterie de Paris : avec la grève générale, « celui qui possède des millions serait aussi bien dans l'impossibilité de vivre que celui qui n'a pas un sou dans sa poche ». Arch. dép. Nord, M 628/3, pièce 68, verriers de Carmaux : « Ces messieurs, millionnaires ».

198. Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 12, « appel aux paysans ».

199. Verriers de Carmaux.

200. Arch. dép. Marne, 194 M 10, chambre syndicale de l'industrie lainière, mai 1880.

201. Arch. dép. Nord, M 619/3, discours de Louis Richebourg, mai 1880.

les plus honteuses »[202]. Au congrès de Marseille, Tranier (des tailleurs de Toulouse) évoque « la vie princière de ces soi-disant sauveurs du peuple ; tel seigneur républicain, nous pouvons l'appeler ainsi, qui en 1868, ne pouvait pas payer sa pension, dépense aujourd'hui 60 000 F pour ses seuls dîners ; la colère s'empare de vous en songeant à toutes ces orgies sans nom »[203]. Un tract flétrit les fêtes auxquelles la commémoration du centenaire de la Révolution a donné lieu : « ...la plus grande kermesse que jamais ne virent des humains, ce furent fêtes sur fêtes, des inaugurations, des embrasements, des orgies inconcevables, et, pendant que 18 000 maires se soûlaient avec l'argent des contribuables, au Palais de l'Industrie, des milliers d'hommes et de femmes qui avaient travaillé toute leur vie crevaient de faim... »[204]. Le scandale, pour le peuple, réside dans cette inégalité des conditions matérielles, dans le contraste du luxe et du besoin. Le vivre et le couvert : voilà ce qui le frappe. De nos jours encore, l'homme de la rue s'irrite au récit des réceptions officielles, pour lui cause la plus assurée du déficit budgétaire.

Les « monopoleurs », hommes « au cœur sec » ne conçoivent pas que l'ouvrier « soit de chair et d'os comme eux » ; ils les traitent comme une race inférieure. Ils sont durs, égoïstes, arrogants. Non contents d'exploiter les ouvriers, ils les méprisent et « ne veulent aucun rapport avec ceux qui les font vivre et contentent leurs désirs »[205]. Pour eux « ceux qui produisent ne sont pas même dignes d'intérêt »[206]. Jouir ne leur suffit pas ; il leur faut encore dominer, triompher, « fouler aux pieds » leurs serviteurs. Outre la dîme, il leur faut l'hommage.

3°) *La lutte ouvrière*

La dénonciation de l'exploitation capitaliste s'accompagne d'une exaltation de la lutte ouvrière. Voyons comment elle s'exprime.

a) *Ses qualificatifs*

Notons d'abord l'absolue priorité des termes *lutte, lutter* ; *combat* ou *guerre* se rencontrent à un moindre degré. Le mot *lutte* est employé tantôt dans un sens très général :

« La lutte est ouverte. Jusqu'à aujourd'hui, la lutte a été difficile, sinon impossible, faute d'entente et de cohésion entre nous »[207]. Tantôt, plus précisément, en spécifiant les adversaires en présence : « dans cette lutte des exploités contre les exploiteurs »[207] ; « la lutte engagée par nous contre le Patronat »[208] ;

202. Cordonniers de Paris, 1884, Arch. dép. Sarthe, M sup. 374.
203. *Congrès de Marseille,* p. 800.
204. Tract des « chambres syndicales et groupes ouvriers de Paris », mai 1890, Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888-1891.
205. Louis Richebourg, Arch. dép. Nord, M 619/3, mai 1880.
206. Tisseurs de Reims, Arch. dép. Marne, 194 M 10, mai 1880.
207. Arch. dép. Isère, 166 M 2, métallurgistes de Grenoble, 23 mars 1880.
208. Charrons, Paris, 1880, *Le Mot d'Ordre,* 26 mai 1880.

« la lutte engagée entre le patronat et le salariat »[209] ; « la vraie lutte du Travail contre le Capital »[210].

L'expression « lutte de classes », si fréquente dans la bouche des leaders socialistes, se rencontre moins dans celle des militants de base. « Il nous faut poursuivre cette lutte de classe », lit-on dans l'appel des mineurs de Bessèges, mais Eugène Fournière est pour beaucoup dans la rédaction de ce manifeste. Les mineurs d'Anzin déclarent que leur grève n'est que « le prélude de cette lutte de classes »[211] ; mais commente le sous-préfet, « vous reconnaîtrez dans ce pamphlet la main des citoyens Roche et Quercy »[212].

La lutte se présente comme un réveil, une révolte contre une situation qui n'a que trop duré, un refus de souffrir encore : la coupe, décidément, est pleine, « Voilà assez longtemps que nous souffrons »[213] ; « assez de toutes les misères qu'on nous fait »[214] ; « n'est-il pas temps de secouer le joug effroyable qui nous étreint et nous courbe sous le fouet du Capital »[215] ; « Assez du rôle d'esclave. Il est temps d'en finir... Nous ne pouvons plus souffrir cela » ; « Compagnons de misère, il est temps de vous arrêter »[216] etc. Attendre est périlleux, « car, si nous n'y prenons garde, travailleurs, nous n'aurons bientôt plus la force de réagir contre l'état de choses actuel, étant donné les privations de toutes sortes que nous subissons »[217].

Lutter, c'est d'abord se relever, se redresser, se mettre debout, s'insurger au sens étymologique[218]. De telles métaphores ont une résonance à la fois militaire et religieuse[219]. De même, celles qui font des grévistes des porte-

209. Arch. dép. Gard, 14 M 447, 1882.
210. Verriers de Carmaux, Arch. dép. Nord, M 628/3, pièce 68.
211. Arch. dép. Nord, M 626/14, pièce 55.
212. *Ibid.*, pièce 54, 28 avril 1884.
213. Arch. dép. Marne, 194 M 10, lettre d'un ouvrier tisseur au préfet, 16 mai 1880.
214. Arch. dép. Marne, 194 M 12, appel de la chambre syndicale de l'industrie lainière, mai 1880.
215. *Le Petit Caporal,* 10 juin 1882, appel de la chambre syndicale des menuisiers de Paris.
216. Arch. dép. Nord, M 625/56, pièce 52, placard manuscrit, tissage Dulac, Armentières, 1887.
217. Arch. dép. Marne, 194 M 12, tract pour une conférence sur la « nécessité de la grève générale », 12 juillet 1890 à Reims.
218. Voici quelques exemples : *L'Egalité,* 24 mars 1880, tailleurs de pierre de Marseille : « les tailleurs de pierres ... se sont levés pour la défense de leurs droits » ; Arch. dép. Gard, 14 M 447, appel des mineurs de la Grand'Combe : « Frères debout, en avant pour l'émancipation sociale » ; *La Marseillaise,* 28 septembre 1880, « Allons, citoyens, debout ! Le grand n'est grand que parce que nous sommes à genoux », ébénistes, Paris 1880 ; Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 12, tract, « appel aux paysans », septembre 1882 : « Ne nous courbons plus devant ces vampires » ; Arch. dép. Marne, 194 M 10, affiche des menuisiers de Reims, 4 mai 1880 : « Nous restons debout sur la brèche ».
219. On sait l'importance de cette métaphore dans la Bible comme dans les cantiques populaires : « Peuple, debout ! Chante ta délivrance » du « Minuit Chrétiens ». On songe à « L'Internationale » : « Debout, les damnés de la terre ».

drapeaux[220] ; de la grève, un champ de bataille, où il importe de ne pas « reculer », mais d' « avancer », et, si l'on tombe de le faire glorieusement ; de la Révolution, une longue marche : « Le moment est bientôt venu où l'on marchera tous ensemble à la Révolution sociale avec un drapeau rouge sur lequel seront inscrits ces mots : Vivre en travaillant ou mourir en combattant »[221]. Il est question de « prendre d'assaut les Bastilles capitalistes » (dans les discours de meetings surtout), de « planter l'étendard du Quatrième Etat sur les ruines de la Vieille Société »[222], de « terrasser le patronat »[223]. Evoquant un combat corps à corps, Boulé, dans un texte rédigé tout entier en style militaire (il s'intitule « revue des chantiers, rapport d'une sentinelle »), écrit : « Notre suprême consolation et notre espoir, c'est, en tombant pour une juste cause, de rouler sur nos implacables ennemis, le Patronat à tous les degrés et les Capitalistes »[224].

Toute grève constitue un épisode d'une lutte incessante, de « la guerre économique qui se livre continuellement entre salariés et salariants, et qui ne prendra fin que quand le patronat aura disparu »[225]. Un échec n'est qu'une trêve provisoire[226]. Les mineurs d'Anzin « consentent à déposer momentanément les armes »[227]. « Quand l'instant sera venu, nous déclarerons la guerre aux capitalistes »[228]. Car la lutte doit être menée « jusqu'au bout », « jusqu'à la dernière extrémité ». C'est une lutte à mort qui ne se terminera que par l'élimination physique de l'un ou l'autre des camps. « Du pain ou la mort », tel serait en 1878 le mot d'ordre des mineurs du Nord[229]. Douze ans plus tard, une affiche apposée sur le pont du chemin de fer de Lens les adjure : « Vaincre ou mourir »[230]. Et maints autres textes suggèrent l'alternative :

220. Arch. dép. Loire, 92 M 13, pièce 48, appel des fondeurs en cuivre de Lyon à « tenir haut et ferme le drapeau de la solidarité et de la fraternité » ; *ibid.,* 92 M 30, pièce 9, tisseurs de Thizy, 1889 : « Si vous leviez l'étendard de la révolte ».

221. Arch. dép. Nord, M 619/6, pièce 16, réunion de tisseurs à Armentières, 27 mai 1883, propos de Decarme, anarchiste.

222. Tisseurs de Reims, 1880.

223. Arch. dép. Gironde, M 1189, pièces 49-50, faïenciers de l'usine Vieillard.

224. *Le Cri du Peuple,* 20 juillet 1888.

225. Arch. préf. pol., B A 181, pièce 63, tract imprimé, chambre syndicale des ouvriers chaisiers, 1883.

226. Arch. dép. Marne, 194 M 10, s.-préf.-préf., 3 mai 1880, discours de Baudelot, aux tisseurs de Reims : « Admettez qu'à un moment donné la misère nous force de rentrer, croyez-vous que nous rentrerons en vaincus, non. Nous rentrerons par la faim. Ce ne sera pas une paix que nous signerons, ce sera une trêve. Et si nous sommes forcés d'attendre, nous attendrons. Quand l'instant sera venu, nous déclarerons la guerre aux capitalistes ».

227. Arch. dép. Nord, M 626/14, pièce 55, texte signé Basly, 21 avril 1884 et tiré à cent exemplaires.

228. *Cf.* ci-dessus, note 226.

229. Selon diverses sources de presse, notamment *Paris-Journal,* 20 juillet 1878.

230. Arch. nat., F 12 4667, rapport gendarmerie, 7 février 1890. Le texte est : « grève générale. Vaincre ou mourir ».

« Il faut le tuer (le directeur)... ou il nous faut périr »[231] ; « la victoire ou le vide derrière nous »[232]. La devise fameuse des canuts lyonnais revient comme un refrain, littéralement[233], ou avec des modifications qui peuvent en dénaturer le sens : « Le compagnon Marquis de Dijon a dit au moment de mourir, qu'il préfère la mort violente que de mourir lentement en végétant »[234] ; « Il faut mieux mourir sans travailler que de mourir en travaillant »[235].

b) *L'enjeu de la lutte*

Mais quel est donc l'enjeu de la lutte ? Sur ce point, les discours divergent, le langage hésite et flotte et, quoique l'ambition d'une solution finale s'affirme de façon croissante, il subsiste beaucoup de clair-obscur, un contraste entre les revendications immédiates et les perspectives, grandioses mais vagues, de l'avènement révolutionnaire. Le salaire, « chétif, déplorable, dérisoire, maigre, médiocre », perpétuellement menacé et rogné[236], doit être « en rapport avec la cherté des vivres », « les exigences de la vie », en un mot équitablement rémunérateur ». Mais le salaire, clef de la coalition, au cœur, on l'a vu, des trois-quarts des conflits, n'occupe qu'une place seconde et comme honteuse dans un discours qui ne constitue qu'accessoirement un exposé technique, un programme de demandes, mais l'affirmation, réitérée et générale, des « droits » des travailleurs, de la justesse et de la « légitimité » de leurs « revendications » (ou « réclamations », voire « réclames »), « en somme celles de tous les prolétaires », et, au demeurant, fort modestes. Il ne s'agit nullement du «droit à la paresse » ; la nécessité de travailler n'est guère récusée : « Il ne nous est jamais venu à l'idée de nous soustraire au travail », déclarent les verriers de la Seine, dans un tract du 1er Mai 1890[237], et, selon les menuisiers, « nos tyrans n'ont pas plus le droit que nous de vivre dans l'oisiveté »[238]. Il convient seulement de « revendiquer notre droit à l'existence en travaillant »[239],

231. Arch. dép. Nord, M 625/58, pièce 36, placard manuscrit sur un tissage de Bousies.

232. Arch. nat., F 12 4656, dépêche Havas, 23 avril 1886.

233. Arch. nat., F 12 4661, placard manuscrit, Leers, 1884.

234. Arch. dép. Marne, 194 M 12, affiche manuscrite sur le tissage Bouchez, janvier 1885.

235. Arch. dép. Nord, M 626/18, pièce 66 ; placard manuscrit, mineurs de Vicoigne, 1887.

236. Les ouvriers se présentent — et sans doute se voient — comme perpétuellement sur la défensive. *Cf.* Arch. dép. Gironde, M 1189, pièce 49, propos de Achérité, militant bordelais : sur 123 grèves existant en novembre 1887, « trois, tout au plus, avaient pour but l'augmentation des salaires, tandis que les autres réclamaient seulement le maintien des prix existants ». C'est la croyance en la détérioration du sort, en la paupérisation, que nous avons maintes fois constatée.

237. Arch. préf. pol., B A 170, pièce 64, lettre imprimée « A Messieurs les patrons verriers ».

238. *Le Petit Caporal,* 10 juin 1882, appel de la chambre syndicale.

239. *L'Egalité,* 12 mai 1880, tisseurs de Reims.

d' « obtenir les moyens de vivre en travaillant »[240]. « C'est nous qui travaille, c'est nous qui doit vivre en travaillant *(sic)*... C'est notre droit de vivre en travaillant »[241], répète inlassablement, comme tant d'autres, une affiche manuscrite et anonyme trouvée aux portes de divers tissages de Reims.

« Droit au travail », donc, en des termes parfois très proches de ceux de 1848[242], mais aussi « droit au bonheur » : ce qui, un siècle plus tôt, était pour l'Europe une « idée neuve », l'est peut-être pour le prolétariat. « C'est bien à notre tour de jouir. A mort les tyrans »[243]. Bonheur simple : « Nous n'envions pas la prospérité de nos patrons, nous demandons seulement un travail proportionné aux forces de l'homme, et notre part des joies de la vie de famille »[244], expliquent sobrement les ouvriers de l'industrie lainière rémoise. Bonheur partagé : « Nous voulons avoir notre place au banquet de la vie »[245], « notre place au soleil »[246], « notre part de bonheur »[247].

Inversion du sort actuel, ce bonheur mêle trois aspirations fondamentales : la satisfaction des besoins matériels, la soif de considérations : comme le Vladimir de Beckett, les ouvriers souffrent de n'être pas reconnus[248] ; le désir de liberté particulièrement cher aux anarchistes. « Dans un avenir prochain, les ouvriers seront quelque chose et ne mourront plus de faim »[249]. « Nous pourrons manger autre chose que des pommes de terre cuites à l'eau et du lait battu »[250]. Les femmes de Vienne veulent « vivre libres et heureuses par le travail »[251]. « Il faut que les parasites disparaissent et que nous soyons des hommes... nous rendre libres »[252]. « Nous ne voulons plus de maîtres », proclame superbement un tract signé *la Revanche des mineurs,* « nous voulons tous êtres libres, tous nous voulons notre part de bonheur »[253]. Un rêve de

240. *Le Cri du Peuple,* 19 avril 1887, appel des tailleurs de limes de Dijon, pour leurs camarades d'Arnay-le-Duc.
241. Arch. dép. Marne, 194 M 12, affiche manuscrite, d'après s.-préf.-préf., 8 mars 1882.
242. *Cf.* R. Gossez, 1967, chap. I, p. 48 et *sq.*
243. Arch. dép. Nord, M 627/2, pièce 36, affiche manuscrite, Lille, mai 1880.
244. Arch. dép. Marne, 194 M 10, 16 mai 1880, affiche imprimée.
245. *L'Egalité,* 12 mai 1880, « appel aux travailleurs », comité de grève de Reims.
246. Arch. dép. Isère, 75 M 2, pièce 187, « appel aux femmes de Vienne », tract imprimé, fin avril 1890.
247. Ach. dép. Loire, 10 M 87, pièce 83, tract imprimé pour le 1er Mai 1890, signé « la Revanche des Mineurs ». Voir aussi Arch. dép. Nord, M 159/2, pièces 4 et 5, tract-chanson imprimé à Douai, pour le 1er Mai 1890, « Nous n'sommes pas révolutionnaires, — Mais nous réclamons notre part ».
248. Vladimir : « ... Et puis nous, on ne nous reconnaît jamais » *(En attendant Godot,* Paris, 1952, p. 81).
249. Arch. dép. Marne, 194 M 10, s.-préf.-préf., 26 avril 1880, propos de Thierry, aux tisseurs en grève.
250. Arch. dép. Nord, M 627/2, pièce 59, affiche manuscrite, Lille, mai 1880.
251. Arch. dép. Isère, 75 M 2, pièce 187.
252. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1888-1891, tract des chambres syndicales et groupes ouvriers de Paris, mai 1890.
253. Arch. dép. Loire, 10 M 87, pièce 83.

société future se profile au lointain, un Eden où l'on mangera à satiété, où régneront l'Egalité [254], la Justice, l'Union, où il n'y aura plus de patrons : une société sans maîtres, « sans frelons », mais non sans travail. Le songe ouvrier n'a rien d'une vision hippie du monde.

c) *La « Révolution sociale », messianisme du discours*

Mais comment parvenir à cette terre promise ? Par la *Révolution sociale,* « c'est-à-dire le bonheur du prolétariat tout entier » [255]. « En dehors de la Révolution sociale, nous ne rencontrerons jamais le Salut » [256]. De plus en plus criés dans les rassemblements, ces mots se rencontrent dans de très nombreux textes. On leur substitue parfois : *émancipation, affranchissement, rénovation sociale, transformations sociales*, ou des périphrases à tournure plus religieuse : « l'heure de la délivrance » [257], le « jour du triomphe » [258], etc. Quoi qu'il en soit, après 1880, dans la plupart des discours ou écrits — s'il me fallait quantifier, je dirais dans 70-75 % des cas — est présente l'idée que la grève ne constitue qu'un épisode d'un combat plus vaste dans le temps et l'espace et dont le terme inéluctable sera l'avènement du prolétariat. Identité des revendications, simultanéité des conflits stimulent évidemment cette conviction ; les grandes poussées des années 80 et 90 ont été particulièrement propices à sa recrudescence : « ce qui nous console dans notre misère, c'est que les ouvriers se lèvent partout contre les patrons et que l'heure de la Révolution s'approche à grands pas » [259]. « Le mouvement est général en France ; partout les ouvriers élèvent les mêmes prétentions que vous, et dans un avenir prochain, les ouvriers seront quelque chose... » [260]. A partir de 1886, l'agitation sociale en Europe (principalement en Belgique où, au printemps de cette année, de violentes grèves-émeutes troublent le bassin de Charleroi) et aux Etats-Unis élargit les références jusque-là très circonscrites à l'hexagone. « Londres tressaille, Berlin attend... Saint-Fargeau prend feu, Liège et Charleroi se meuvent », dit un placard anonyme apposé à Decazeville dans la nuit du 23-24 avril 1886 [261]. Le caractère international du 1er Mai 1890 agrandit l'horizon du discours militant : il n'est pas douteux qu'à ce niveau, on assiste à la renaissance d'une formula-

254. Arch. nat., F 12 4662, appel de la chambre syndicale des tanneurs de Lyon, avril 1882 : « Voulez-vous établir le règne de l'Egalité que l'on nous promet depuis si longtemps ? »

255. Arch. nat., F 12 4662, « Aidez-nous à faire la Révolution sociale, c'est-à-dire... ».

256. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 152, réunion du 9 avril 1882 à Roanne, propos de Déparis.

257. Arch. dép. Marne, 194 M 10, affiche des menuisiers en grève, 14 mai 1880.

258. *Ibid.* Il faut « rester inébranlables jusqu'au jour du triomphe d'une cause qui est celle de tous les travailleurs ».

259. *L'Egalité,* 16 juin 1880, lettre anonyme des ouvriers bonnetiers de Troyes en grève.

260. Arch. dép. Marne, 194 M 10, avril 1880.

261. Arch. nat., F 12 4656, dépêche Havas.

tion très atrophiée depuis vingt ans [262]. Mais quel retentissement ces faits avaient-ils au sein des masses ouvrières, tentées, plutôt, par la séduction nationale ? Il est bien difficile de le dire.

Au reste, une certaine conception progressive de l'histoire, celle d'une époque qui pense davantage la continuité que la rupture, fait qu'instinctivement, les ouvriers assignent la Révolution sociale à résidence en France : elle « viendra achever la Révolution de 1789 ». L'expression de *Quatrième Etat* implique un droit de succession, presque une fatalité.

Inéluctable, cette Révolution est ressentie comme en gestation, très prochaine, voire imminente :

« L'heure de la rénovation sociale ne peut tarder à sonner, et... il serait téméraire de s'opposer à son avènement » [263] ;

« L'heure de la délivrance n'est plus loin de sonner, et... il se pourrait qu'un jour, peut-être sous peu, la distance qui sépare le prolétariat et la classe qui l'oblige à vendre ses bras à vil prix, soit infranchissable » [264] ;

« Nous préparer pour le grand jour de la Révolution sociale. Nous devons tous être armés pour ce jour désiré » [265] ;

« Le moment est bientôt venu où l'on marchera tous ensemble à la Révolution sociale » [266] ;

« Patience, le temps est proche où nous saurons payer aux bourgeois les souffrances qu'ils nous font endurer » [267] ;

« La Révolution s'avance » [268] ;

« Partout, en France, la Révolution s'apprête à faire valoir vos droits » [269] ;

« La Révolution sociale est imminente », s'écrient les corroyeurs de Marseille à l'issue de leurs réunions [270] ;

262. Quelques exemples d'un thème redondant dans les divers appels locaux pour le 1er Mai : Arch. dép. Loire, 10 M 87, pièce 109, affiche signée « Les groupements ouvriers adhérents à la Manifestation » : « Le Prolétariat va faire une chose unique dans les annales du monde ! Dans toutes les nations civilisées, il affirmera par les mêmes moyens un principe identique. Les travailleurs de Saint-Etienne, courbés sous le même joug que leurs frères d'Europe et d'Amérique... ». Arch. dép. Rhône, M, dossier du 1er Mai 1890, tract du syndicat de l'ébénisterie parisienne : « Déjà en Allemagne et en Belgique le branle est donné... »

263. Arch. dép. Seine-Maritime, 14 M, pièce 122, brochure d'E. Piéton, *Etude sur la corporation ouvrière,* 2e éd., 1872, 1re partie. L'auteur cite longuement Lamennais : « Qu'est-ce donc qui se prépare ? Le monde tressaille, des fantômes traversent les airs, une lueur obscure enveloppe toutes choses. Est-ce une aube ? Est-ce un crépuscule ? »

264. Arch. dép. Marne, 194 M 10, affiche des menuisiers de Reims, 4 mai 1880.

265. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 155, s.-préf. Roanne-préf., 18 mai 1882, réunion du 17, propos de Calais, ouvrier tisseur.

266. Arch. dép. Nord, M 619/6, pièce 16, propos de Decarme, dans une réunion de tisseurs d'Armentières, 1883.

267. Arch. dép. Gironde, M 1189, pièce 49, propos d'Achérité, réunion de faïenciers de Bordeaux.

268. Arch. dép. Nord, M 626/17, pièce 20, affiche manuscrite Lille, mai 1880.

269. *Ibid.,* pièce 36, même type de document.

270. 1882 : Arch. nat., F 12 4657.

« Le Peuple enfin se réunit. C'est le Grand Jour »[271]...

Certains osent risquer une prédiction : « D'ici à six mois un bouleversement général aura lieu »[272]. Louise Michel affirme que « 1889 sera le réveil des travailleurs »[273]. On sait la puissance des anniversaires, parfois élevés à la dignité de dates fatidiques : le centenaire de la Révolution bourgeoise, combiné à l'approche de la fin du siècle, a contribué à créer un véritable frémissement millénariste, qu'on retouve à tous les échelons de la « hiérarchie » militante : un Guesde, un Lafargue sont friands de telles prophéties.

Le caractère messianique de cette croyance réside non seulement dans sa ferveur et dans sa certitude — s'il est une foi partagée, c'est bien celle en une « inévitable autant que prochaine Révolution sociale »[274] — mais aussi dans la représentation d'un événement qui surviendra avec la soudaineté de la foudre divine : « Je viendrai comme un voleur », disait le Christ. De même la Révolution « arrive », « éclate » ; sa puissance est irrésistible, elle terrasse ses ennemis, nul ne saurait s'opposer à son triomphe. D'où sa brièveté : « jour »[275], « heure », « moment ». S'interrogeant sur la durée de la grève générale nécessaire à l'effondrement capitaliste, la chambre syndicale de l'ébénisterie parisienne, dans un appel « aux camarades de province », opte pour la très courte période : « Combien de temps croyez-vous qu'une pareille situation puisse subsister ? Trois jours au plus, mettons-en quatre au maximum. Il suffirait donc que les producteurs arrêtent sur tous les points, à la fois, la production pour amener la débâcle définitive et forcer la Bourgeoisie et le Capital à capituler et conquérir d'un coup le droit à l'existence. On souffrirait ? Soit. Mais que sont trois ou quatre jours... »[276]. « Qu'un jour donné nous nous arrêtions tous de produire... Ce jour-là la bourgeoisie sera morte et la révolution commencera »[277].

La facilité de cette Révolution tient à l'inconsistance et à la décadence de la bourgeoisie « obèse », d'ailleurs ultra-minoritaire, incapable de se soutenir, de subsister sans le travail. D'où les images d'effondrement ; « Lorsque les bras s'arrêtent, le capital tombe » ; d'effritement : « Peuple, lève-toi et tu les verras tomber en poussière »[278]. Sevré de son sang, le vampire, tel Dracula, se désagrège. Toute une conception du capitalisme sous-tend ce langage : un capitalisme rentier, oisif, parasitaire, totalement superflu, incapable d'innovation, comme de direction. Rien n'est plus éloigné du monde ouvrier que la

271. Arch. dép. Isère, 175 M 2, pièce 184, affiche pour appeler au meeting du 1er Mai 1890 à Vienne.

272. Arch. dép. Nord, M 626/17, pièce 33.

273. Arch. préf. pol., B A 184, pièce 1039, réunion du 3 août 1886.

274. *Défense des Travailleurs,* 13 janvier 1884, lettre du comité de grève de Nouzon.

275. L'expression « grand soir » ne se rencontre pas encore ; la Révolution est plutôt une aube.

276. Arch. dép. Rhône, M, dossier du 1er Mai 1890.

277. Arch. dép. Rhône, M, grèves 1888-1891.

278. Arch. dép. Maine-et-Loire, 194 M 12, tract imprimé « appel aux paysans », septembre 1882.

conception saint-simonienne, voire schumpetérienne, de l'entrepreneur. Les « bras » suffisent à faire tourner l'usine.

Les socialistes « scientifiques » tiennent un langage peu différent. Lafargue ou Guesde n'ont que sarcasmes pour l'incapacité, l' « imbécilité » des classes dirigeantes, aussi immorales qu'inefficaces [279]. Deux arguments supplémentaires viennent alimenter ce réquisitoire : la crise — « Sedan économique » — où beaucoup ont vu l'agonie du système ; la baisse de la natalité française, que les statisticiens (tel Bertillon) imputent surtout aux milieux aisés. Inutile, la bourgeoisie est de surcroît impuissante, tarie, usée par les plaisirs et les orgies, véritablement abâtardie. On doit lui imputer le déclin français. « La France cosaque ou prussienne avant un siècle », prédit Guesde qui voit dans la saine fécondité du prolétariat le gage du redressement national. Pour un peu, reprenant à leur compte la théorie raciale des classes chère à Boulainvilliers, à Augustin Thierry, les socialistes verraient dans la Révolution prolétarienne la revanche des Gaulois [280].

Quant à l'armée, « elle ne tirera pas sur le peuple » [281]. « Elle est tout entière de notre côté », lit-on sur un placard anonyme à Lille [282]. Le boulangisme accrédite cette perspective d'une armée nouvelle. Entendez Guesde à Vierzon, en 1886 : « La conduite de l'armée a été digne d'éloge... Les soldats n'ont pas bougé. L'armée aujourd'hui n'est plus ce qu'elle était autrefois, le soldat sait qu'il était ouvrier hier, qu'il sera ouvrier demain, qu'il est lui-même fils d'ouvrier » [283] ; et à Bourges : « l'armée... commence à devenir socialiste » [284].

d) *Silence sur les « moyens » de la Révolution*

D'où une grande discrétion sur le processus révolutionnaire, abandonné au vague du mot *moyens,* très usité, il est vrai dans des associations variées : « moyens légaux » [285], « pratiques » [286], « violents » [287], « révolutionnaires » [288], et surtout

279. Arch. dép. Cher, M 23, discours de Guesde à Vierzon, 8 octobre 1886 : « Comme tous les capitalistes, [ils sont] des parasites ... des poux du corps social. »

280. Cette assimilation de la bourgeoisie à l'aristocratie est perpétuellement sous-jacente dans le discours populaire, d'où la terminologie féodale appliquée aux rapports patrons-ouvriers.

281. Arch. préf. pol., B A 184, pièce 1039, propos de Pouget à la Bourse du Travail grève des terrassiers.

282. Arch. dép. Nord, M 627/2, pièce 20, 1880.

283. Arch. dép. Cher, M 23, 8 octobre 1886.

284. *Ibid.,* com. pol. Bourges-préf., 17 octobre.

285. *Le Mot d'Ordre,* 26 mai 1880, propos de Dolland, secrétaire des charrons : « Notre droit à nous est d'employer *tous les moyens légaux* pour arriver à une entente générale de toutes les corporations. »

286. *L'Egalité,* 31 mars 1880 : ... « les moyens pratiques d'améliorer le sort des producteurs. »

287. Arch. Sarthe, M sup. 374, appel des cordonniers de Paris à leurs camarades du Mans, juin 1884 : « Dans la lutte que nous avons engagée, vous n'avez qu'une chance de réussir, c'est en employant les moyens violents... Les moyens violents sont légitimes et nécessaires. »

« tous les moyens », presque toujours employés dans un sens extrémiste [289].

Certes, après 1880, les appels à l'« organisation », au « groupement » à la « fédération » [290], se multiplient dans les réunions. Formes privilégiées : les chambres syndicales, tandis que, dans la petite industrie, un fort courant continue à vanter les mérites des coopératives de production « destinées à affranchir les ouvriers du patronat, leur ennemi acharné » [291]. Par contre, à cette date, et à ce niveau du « discours militant », il est peu question de *parti ouvrier ;* et les textes qui suivent montrent les ambiguïtés qui entourent ce terme. En 1880, la chambre des métallurgistes de Grenoble lance un appel à tous les syndicats de leur industrie : « En face des partis politiques, de plus en plus parjures à leurs promesses, il est nécessaire, il est indispensable de créer un *parti ouvrier,* non pas politique, mais socialiste qui, laissant de côté les ambitieux du pouvoir, recherchera les moyens pratiques d'améliorer le sort des producteurs » [292]. Au même moment, Dolland, des charrons de Paris, préconise la fédération des chambres syndicales en lui assignant comme but « de nommer nous-mêmes nos candidats à la députation en leur imposant un mandat impératif déterminé » [293]. Tandis que dans l'appel des mineurs de la Grand'Combe (1881), le *parti ouvrier* apparaît comme l'avant-garde organisée pour la Révolution : « ... en attendant que le Parti ouvrier, solidement constitué et conscient de son but dise à tous les exploités : Frères, debout, en avant pour l'Emancipation sociale » [294].

Un autre terme apparaît peu, également, dans les textes de la nature de ceux que nous examinons, c'est *socialisme, socialiste,* mots pourtant fort répandus. Mais il semble que les ouvriers s'en défient ; lorsqu'ils les emploient, ils s'effor-

288. *Le Temps,* 31 octobre 1882 : « Je crois qu'il n'y a que par les moyens révolutionnaires que vous pourrez vous affranchir... »

289. Arch. nat., F 12 4656, dépêche Havas, 23 avril 1886, placard anonyme à Decazeville : « Ne comprenons-nous pas enfin que la révolte étant le devoir le plus sacré nous devons par *tous les moyens* (italiques dans le texte) participer à chacune d'elle ; *par tous les moyens aussi (id.)* nous devons reprendre notre liberté et le fruit de nos travaux qu'on nous a volé ». Arch. préf. pol., B A 175, pièce 281, propos de Mercier, sellier : « Aujourd'hui le peuple se révolte, car il a faim, et la faim nécessite tous les moyens. »

290. *Fédération,* autre mot clef, mériterait une longue étude sémantique, ne serait-ce qu'en utilisant le compte rendu du Congrès de Marseille, 1879. Voici quelques exemples d'emploi : *L'Egalité,* 24 mars 1880 : Biesse, ouvrier en chaussures de Blois, préconise « la Fédération de toutes les forces productives ». Arch. nat., F 12 4662, Fédération des chambres syndicales du bâtiment de Lyon, préambule des statuts, 1881 : « La fédération des chambres syndicales sera en un mot la coalition de tous les travailleurs contre tous les parasites. » Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 29, réunion de tisseurs, Roanne, 11 février 1882 : « Il faut s'instruire, nous former en Fédération, nous grouper, nous réunir sans cesse. » Les mineurs de Bessèges, en 1883, parlent de « se fédéraliser ». Sur la conception strictement ouvrière de la fédération, *cf. Congrès de Marseille,* p. 814.

291. *Arch. nat.,* F 12 4663, préf. pol.-min., 13 mai 1882, réunion des layetiers emballeurs de Paris.

292. *L'Egalité,* 31 mars 1880.

293. *Le Mot d'Ordre,* 26 mai 1880.

294. Arch. dép. Gard, 14 M 447.

cent de les définir, comme s'ils se refusaient à certaines acceptions. Un appel des dockers du port de Marseille précise : « Il ne nous appartient pas à nous, honnêtes ouvriers, d'être révolutionnaires ; le Socialisme, pour nous c'est la fraternité » [295]. « Nous sommes tous des socialistes », proclame Eglen, délégué des verriers lyonnais, « ennemis de ceux qui nous exploitent et nous ne craignons pas de le dire, malgré la présence de la police » [296]. Ces textes suggèrent le désir de conserver au *socialisme* une signification large. On aura noté, dans l'appel des métallurgistes de Grenoble, l'opposition marquée entre *politique* et *socialiste.* A l'incarnation du socialisme en parti, beaucoup offrent une sourde résistance.

La politique, en effet, n'a pas bonne presse ; à cet endroit, l'examen du vocabulaire est extrêmement révélateur. *Politique* s'emploie presque toujours dans un sens péjoratif, proche de *politicien.* « ... L'assemblée décide que la politique sera rigoureusement exclue des débats » [297]. « La plupart des ouvriers se retirent et protestent contre les questions politiques mêlées à la grève » [298]. « Nous ne voulons pas nous faire les complices de vos menées politiques » [299]. « Le mouvement actuel est en dehors de toute politique... Gardons-nous d'y mêler autre chose » [300]. « Nous ne sommes pas ici pour faire de la politique mais pour défendre les intérêts de la corporation » [301]. « Nous reconnaissons que le sectarisme et la politique ont occupé un peu trop les instants des travailleurs et fait naître des divisions. Tous nos efforts tendront à ramener la lutte sur le terrain corporatif et économique » [302], etc. La politique corrompt et divise, par opposition à l'économique et au social qui unissent. Aussi voit-on la très guesdiste Fédération nationale des syndicats déclarer, à propos du 1er Mai : « Nous croyons inutile de vous affirmer qu'il s'agit d'une action uniquement ouvrière, dans le sens le plus large du mot, qui peut et qui doit réunir tous les salariés en dehors de tout esprit de coterie politique ou électoral » [303] ; tandis que les délégués de Bordeaux à ladite Fédération affirment : « Economique-Pacifique-Légale : telle doit être la manifestation du 1er Mai 1890 » [304].

La force de la Révolution réside surtout dans sa logique. Faire grève, c'est

295. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2009, 1883.
296. Arch. nat., F 12 4662, préf.-min., 9 décembre 1886.
297. *Le Rappel,* 25 octobre 1879, réunion des menuisiers au Tivoli-Vaux-Hall.
298. Arch. préf. pol., B A, pièce 388, réunion des menuisiers, 27 juin 1882.
299. Arch. nat., F 12 4663, préf. pol.-min., 26 juillet 1882, propos de cordonniers.
300. *Le Rappel,* 31 octobre 1882, réunion d'ouvriers ébénistes, salle Graffard.
301. Arch. nat., F 12 4662, préf. Rhône-min., 27 août 1886, réunion des menuisiers et ébénistes.
302. *Le Cri du Peuple,* 24 avril 1885.
303. *L'Egalité,* 26 avril 1890.
304. *Ibid.* De même le syndicat des mécaniciens de Lyon envoie une circulaire à ses membres pour les inciter à chômer le 1er Mai : « Cette manifestation sera essentiellement ouvrière, elle est organisée en dehors de toute intrigue politicienne. »

« soutenir le droit »[305]. Les travailleurs luttent pour « une juste cause », une « cause sacrée », voire une « sainte cause »[306] ; ils ont pour eux la justice, d'où leur confiance : « le Droit triomphe toujours »[307]. La moralité du combat, en somme, garantit son succès : vision manichéenne, selon laquelle le bien doit nécessairement l'emporter, qu'on retrouverait dans de nombreux mouvements populaires, tels ceux des *farmers* puritains de l'Ouest américain. D'où l'importance, dans l'action, des qualités morales : courage, énergie, persévérance, union, solidarité, sans cesse exaltées, tandis que sont flétries la lâcheté et la faiblesse. « Soyons unis, énergiques et la victoire nous suivra partout »[308] ; « De notre énergie dépend le succès. Sachons donc lutter jusqu'au bout »[309] ; « Pas de contrainte ! Du courage ! Du courage ! »[310] : ces formules reviennent sans cesse. D'elles émane toute une conception volontariste de la lutte sociale qui animera le syndicalisme révolutionnaire ; pour les anarchistes, l' « avachissement » des prolétaires est la principale cause de leur exploitation. L'appel à la *solidarité,* beaucoup plus qu'à la *fraternité* dont J. Dubois a noté aussi la régression[311], est de rigueur, principalement dans les listes de souscription, ce qui lui confère une acception plus matérielle ; dans les textes non directement financiers, il est surtout question d'*union,* exhortation assez vague, parfois quasi mystique : « Unissons-nous pour combattre cette maudite Bourgeoisie »[312] ; « Pour vaincre nos oppresseurs, il faut que nous soyons tous unis »[313].

e) *Permanence et changement dans le discours militant*

L'analyse des textes de congrès, infiniment plus élaborée, eût assurément fourni davantage : je pense, notamment, à tout ce qu'une étude lexicographique, sémantique et statistique à la fois, pourrait tirer du gros volume du congrès de Marseille[314]. La littérature de grève, pressée par le temps, par les nécessités de l'action, contrainte par le calibre des tracts ou des affiches, émanant d'hommes simples et peu théoriciens, est courte, empirique, sommaire, usant de voca-

305. Arch. dép. Marne, 194 M 11, appel des tisseurs de Reims.
306. Arch. dép. Nord, M 627/2, pièce 66, Lille, affiche manuscrite, mai 1880.
307. Arch. dép. Nord, M 626/10, affiche des mineurs de Denain, octobre 1880.
308. *Ibid.,* M 627/2, pièce 66, placard manuscrit, Lille, 1880.
309. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2009, affiche du comité de protestation contre la commission de grève des ouvriers du port.
310. Arch. dép. Isère, 75 M 2, pièce 184, affiche à Vienne pour le 1er Mai.
311. J. Dubois, 1962, p. 82 : « La valeur morale et religieuse qui s'attache à *fraternité* explique que les révolutionnaires socialistes commencent à lui préférer *solidarité...* Le champ lexical de *solidarité* s'étend aux dépens de celui de fraternité. » Les cachets des syndicats portent : Union-Solidarité-Justice. La preuve que la substitution est récente : au Congrès de Marseille, un orateur proteste « contre la substitution qui a été faite à la devise de nos pères, du mot solidarité à celui de fraternité » : *op. cit.,* p. 796.
312. Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 12, appel aux paysans.
313. Arch. préf. pol., B A 175, pièce 38, propos des scieurs de long, août 1881.
314. Il comporte 831 pages en caractères fins ! C'est le seul congrès pour lequel on dispose d'une telle masse imprimée, avant 1914.

bles identiques, d'images réitérées : elle prête aisément à la caricature [315]. Pourtant, mon choix se justifie : ce niveau est celui du discours de masse, ordinairement si difficile à atteindre qu'il fallait mettre à profit une documentation somme toute abondante, être attentif à sa banalité même.

Ce discours présente de remarquables permanences : la grande fresque des exploiteurs et des exploités s'y déploie, presque immuable en ses thèmes et ses formes. Il a de fortes résonances religieuses ; les militants se coulent dans les représentations, voire dans le vocabulaire de l'héritage chrétien — qui pèse si lourd encore en ce 19e siècle — tantôt spontanément, sans même s'en rendre compte, tantôt volontairement, par ce processus de transposition qu'ont toujours utilisé les zélateurs de cultes nouveaux. Parlant en pays chouan aux ardoisiers de Combrée, Ludovic Ménard rattache le socialisme au Christ : « Le fondateur de la religion catholique était un socialiste... mais à un point de vue mystique plutôt qu'économique. Il voulait affranchir l'humanité de ses souffrances » [316]. A Roubaix, les militants diffusent les *Prières du Socialiste. Les Dix Commandements. Le Pater et la Foi,* dont un indicateur décrit la récitation collective au cours d'une « soirée bachique » [317]. L'attente de l'émancipation du prolétariat,

315. *Le Temps,* 23 octobre 1890, décrit ainsi un discours socialiste : « Un discours socialiste révolutionnaire se compose, en effet, d'une série d'antithèses : capital/travail ; employeurs/employés ; patrons/salariés ; bourgeois/prolétaires ; exploiteurs/exploités ; voleurs/volés. On oppose les uns aux autres en changeant les épithètes de minute en minute. On compare l'atelier bas, humide, malsain au palais où se vautrent les oisifs du patronat ; le taudis où règne la misère prolétarienne aux riches appartements de l'oligarchie bourgeoise. Les ouvriers que les théories révolutionnaires ne séduisent pas sont des " vendus ". Les contremaîtres sont les domestiques des " singes " qui vivent de la sueur du peuple. Puis, le vocabulaire comprend les expressions simples " bourgeoisie cupide, classe capitaliste, classe des affameurs ", ou des phrases plus complètes : " tenir haut et ferme le drapeau du prolétariat, saluer les délégués du monde du travail au véritable parlement ouvrier ". Puis des jeux de mots à effets : l'ouvrier a des durillons aux mains, le patron a des durillons au cœur. Enfin, pour terminer, vient l'invocation à la révolution sociale et à l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes. »

316. Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 2, pièce 243, conférence du 8 septembre 1890.

317. Arch. dép. Nord, M 154/59, pièce 34. Voici, extrait de ce texte remarquable, le *Pater* : « O socialisme, vous qui nous étiez prédit depuis longtemps, parvenez jusqu'à nous, que votre règne d'égalité et de justice domine sur cette terre. Donnez-nous aujourd'hui le produit intégral de notre travail, ne permettez pas que nos Seigneurs nous prennent le pain que nous produisons, ne nous apportez pas la misère, mais sauvez-nous du salariat, parce que vous avez la force, à vous appartient l'avenir — c'est très urgent » ; et *la Foi* : « Nous croyons au travail, créateur de toutes les richesses et produits du travail sur cette terre, qui sont produits par le travail de nos mains, à la sueur de notre front, qui sont traînés de l'Atelier à la maison du riche, viennent ensuite aux magasins des Seigneurs, pour y être échangés en Or et rentrer dans la Caisse des Capitalistes ; — en venant ensuite jusqu'à nous, sous forme de Charité Humiliante — nous croyons que c'est injuste, et que c'est la cause de notre misère, de nos souffrances, et de l'ignorance de nos enfants, de la domination des riches, et de l'incertitude de notre existence, nous croyons à la vengeance qui viendra. » Les parodies de Paul Lafargue (*La religion du capital,* 1887) avaient des antécédents.

peuple captif, peuple élu, forme moderne de l'espoir millénaire, se substitue à celle du Messie.

Le changement se produit par le vocabulaire d'action. Après 1880, celui-ci devient plus violent, plus offensif. L'établissement de la République bourgeoise, préalable indispensable, semble autoriser une nouvelle étape. Des termes, sinon nouveaux, du moins jusque-là peu usités — *fédération, parti ouvrier,* et surtout *grève générale* — se font plus insistants. Dans le discours, un certain projet révolutionnaire s'ébauche.

C. *Discours de meeting : le message socialiste et son écho*

L'analyse sémantique des discours socialistes présenterait, en ces temps de démarrage, un certain intérêt. Mais elle ne saurait se borner aux propos tenus à l'occasion des grèves, tribune importante, mais non unique, ni même privilégiée, puisque un peu plus de 4 % seulement d'entre elles donnent lieu à des meetings. Elle devrait étendre son champ d'observation, et se fonder sur l'utilisation systématique de la presse, socialiste ou non, qui, généralement, reproduit de longs fragments, parfois la totalité des discours prononcés : à cette époque, en province, du moins, le meeting constitue un événement dont on parle. Mettre en évidence les structures lexicologiques du langage de Guesde, de Vaillant ou de Clément, rechercher leurs mutations, dater l'apparition de vocables nouveaux, nous en apprendraient plus que bien des minutieuses histoires événementielles. Voilà certes un objet digne de la « science » politique. Je le lui abandonnerai, cependant, non faute d'estime, mais parce que l'exhaustivité qu'il requiert dépasse mon projet. Le fragmentaire, ici, frise l'arbitraire : mieux vaut s'abstenir.

Les remarques qui suivent ont un caractère empirique. On se demandera, d'abord, en quoi le langage des leaders se rapproche, ou diffère, du précédent. En quoi innove-t-il ?

Discours de circonstances, il accorde une large place au social, non seulement dans son titre, mais dans son cours ; il déroule le tableau contrasté de la condition ouvrière et de l'exploitation patronale en des termes voisins de ceux que nous avons déjà notés. Il insiste davantage sur la « lutte des classes », conçue à la manière dualiste du *Manifeste* [318] : bourgeoisie contre prolétariat, sans allusion aux couches « intermédiaires », ni à la paysannerie. Tous les orateurs, de Chabert à Guesde, s'accordent à prédire la Révolution sociale, creuset commun

318. Marx ébauche, à la fin du *Capital,* le thème trinitaire des classes : capitalistes, propriétaires fonciers, salariés, en même temps qu'il émet l'idée que la notion de sources de revenus est insuffisante pour définir les classes ; beau thème, interrompu, comme *L'Art de la Fugue. Cf.* éd. La Pléiade, t. II, p. 1484-1485.

des discours et des croyances [319] et dont Guesde, surtout, se fait le prophète passionné [320].

Les différences résident dans les dimensions politiques. Les ouvriers hésitent à aborder ce chapitre, ils donnent à *socialisme,* à *parti ouvrier,* un sens vague, comme s'ils craignaient d'être pris à quelque piège. Au contraire, nos orateurs se plaisent à critiquer le gouvernement « qui ne fait rien pour l'ouvrier », les partis politiques, les « politiciens », c'est-à-dire les opportunistes (Gambetta, « illustre farceur », Ferry-famine, Ferry-choléra) et les radicaux. Le problème du pouvoir se situe au cœur de leurs propos. Les ouvriers ont tendance à dissoudre leur histoire dans celle de l'éternelle exploitation du pauvre par le riche ; les leaders socialistes ont une chronologie plus précise et s'attachent surtout à démontrer le caractère bourgeois de la Révolution de 1789 à laquelle leur vocabulaire se réfère constamment : il faut « prendre les bastilles bourgeoises », établir le règne du *Quatrième Etat.* Ils exhortent les travailleurs à « faire leurs affaires eux-mêmes », à former un *parti ouvrier* distinct auquel ils assignent clairement des objectifs électoraux.

Leur analyse économique reste extrêmement mince. Cependant le thème de la nécessité de la collectivisation, des nationalisations aux contours mal précisés, sans être défini, est énoncé [321].

319. Chabert à Limoges « conseille aux ouvriers de s'apprêter à faire la Révolution sociale. La bourgeoisie elle-même donnera le signal », Arch. préf. pol., B A 1882, pièce 16, rapport de police, 16 janvier 1883. Vaillant, à Bourges, le 11 septembre 1886 : « Cette Révolution sociale sera longue, mais elle se fera, c'est fatal » (Arch. dép. Cher, M 23, rapport du commissaire central, 12 septembre 1886). On pourrait citer bien d'autres exemples. Sur ce point, il y a identité, plus que différence.

320. Glanés à travers les discours de Guesde : au Mans, le 11 juin 1884, selon Arch. dép. Sarthe, M. sup. 374, rapport de police, 12 juin : « La Révolution se prépare d'elle-même et elle poursuit sa marche ascendante » ; à Bourges, le 16 octobre 1886 : « Aujourd'hui, il y a deux classes parfaitement distinctes, d'un côté la bourgeoisie et de l'autre la classe ouvrière.Il n'y a plus de transactions possibles entres ces deux classes et on commence à sentir que la Révolution est proche... la Révolution est là, on la sent » ; à Roanne, en mars 1890 (Arch. dép. Loire, 10 M 87, pièce 114), faisant référence à sa première conférence en cette ville, en 1878 : « Je vous disais alors qu'une grande révolution sociale se préparait ; ma prophétie est sur le point de se réaliser, même par-delà les Vosges. » Et j'ai cité ailleurs cette description d'un auditeur normand anonyme, évoquant cet « apôtre vous promettant la vie future » : « Alors, l'orateur complètement enthousiasmé, fait un tableau superbe de la société future : — c'est la justice, s'écrie-t-il, c'est le messie, c'est la rédemption. C'est la terre promise, entrez-y ! » (*Le Normand socialiste,* 5 juillet 1891, compte rendu d'une conférence de Guesde à Sotteville.)

321. Encore une fois, il ne s'agit pas d'analyser la pensée socialiste d'après le seul discours de grève, mais de voir ce qu'il passe de doctrine dans ce discours, ce qui est abordé devant un public de grévistes. « Que les patrons ... abandonnent les moyens de production qu'ils nous ont volés » (Guesde à Roanne, Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 49, 20 février 1882) ; « les causes de la misère des ouvriers proviennent de la propriété individuelle qui ne pourra être supprimée que par la Révolution » (Guesde, réunion des cochers, Paris, 15 janvier 1884, Arch. préf. pol., B A 179, pièce 77). Camélinat préconise la collectivisation des chemins de fer et des mines, à Bourges (Arch. dép. Cher, M 23) ; Dumay, à Cholet, parle de la « nationalisation des richesses et des services

Devant les grévistes, assez peu de chose distingue les diverses tendances, véritables sectes, qui déchirent alors le socialisme français. Cependant, les possibilistes apparaissent à leurs auditeurs plus légalistes, plus électoralistes, affirmant, au temps du boulangisme, leur attachement à la République. A Vierzon, Clément et Gambon « ont prêché la révolution, non par la violence, mais par le vote, disant que lorsque les élus du peuple seront des socialistes, la révolution se fera d'elle-même et sans coup férir » [322]. A Cholet, Dumay et Dalle préconisent : « Une action électorale doit être menée contre tous les partis bourgeois. C'est aux travailleurs à faire eux-mêmes leurs propres affaires » ; l'essentiel est de voter pour des ouvriers [323]. Guesde, au contraire, par sa vigueur critique et prospective, se rapproche parfois des anarchistes : « Il faut organiser le parti ouvrier qui combattra à coups de bulletins en attendant qu'il combatte à coups d'autres choses. Les classes ne s'affranchiront que par la force et la violence » [324]. « Nous emploierons tous les moyens, même la force. » Et d'esquisser, loin cette fois du langage libertaire, les perspectives d'une dictature du prolétariat : « On nous reproche d'être autoritaires... eh ! bien oui, nous le sommes et, maîtres de la situation, nous ne respecterons aucune liberté. Nous ferons la guerre aux propriétaires, aux capitalistes, une guerre sans trêve ni merci... » [325].

Grève et socialisme

Répétons-le : on ne saurait apprécier le contact entre les ouvriers et le socialisme sur ces seuls meetings, trop brèves rencontres. Entre les deux parties, il y en eut bien d'autres, et, dans la grève même, de plus efficaces. D'abord, la presse, tribune ouverte aux plaintes et aux alarmes des travailleurs, publiant leurs communiqués, collectant des fonds, sans condition, sans contrepartie. Du coup, les journaux socialistes connaissent des accroissements spectaculaires d'audience dans les localités touchées : la grève de mai 1880 leur donne 3 000 lecteurs à Reims, qui n'en comptait guère [326]. L'identification du *Cri du Peuple* aux

publics » (Arch. dép. Maine-et-Loire, 21 M 225, 20 septembre 1887). Certains militants entrevoient la nécessité de collectiviser les moyens de production qu'ils appellent plutôt « outils, outillage ». *Cf.* Arch. préf. pol., B A 180, pièce 409, réunion des menuisiers, Paris, 21 juillet 1882, propos de Ponchet : « Le jour où nous serons prêts, nous ne nous contenterons pas de demander à nos patrons une augmentation de salaire, nous nous emparerons de l'outillage » ; « A nous le matériel et les outils, nous avons les bras, et seuls, nous nous en servons » (*Ibid.*, B A 175, pièce 61, rapport de police, 14 septembre 1881, propos de Squette, charpentier parisien).

322. Arch. dép. Cher, M 23, rapport de police au préfet, 16 mars 1887.

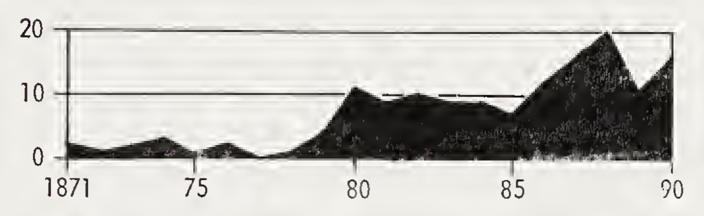
323. *Le Cri du Peuple*, 27 septembre 1887.

324. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 49, meeting de Roanne, 19 février 1882.

325. Arch. dép. Sarthe, M sup. 374, meeting du Mans, 11 juin 1884.

326. Arch. dép. Marne, 194 M 11, préf.-min., 21 juin 1880 : pour sa part, *L'Egalité* est vendue à 200 numéros ; *Le Prolétaire* à 750.

grands conflits sociaux de 1886-1887, et principalement à Decazeville, entraîne la hausse, et l'apogée, de son tirage[327] ; dans l'Aveyron, on se l'arrache : « les vendeurs du *Cri du Peuple* sont assaillis par les ouvriers qui tous veulent acheter ce journal »[328] ; mais bien au-delà ; dans le Nord, apparemment calme jusqu'à l'indifférence la vente au numéro passe de 200 à 2 500 dans l'agglomération de Roubaix-Tourcoing-Armentières[329]. Poussée éphémère, certes : passé l'événement, la curiosité, la ferveur retombent et le quotidien périclite si rapidement qu'il disparaît en 1889. Instabilité exemplaire, celle de toute la presse socialiste de l'époque, qui témoigne sur des assises mouvantes, mal assurées. Mais comment saisir les traces qu'une lecture, même temporaire, a pu laisser ?



25. Interventions politiques (pour 100 grèves)

La venue, sur les lieux, de leaders socialistes, non plus seulement comme orateurs, entre deux trains, météores d'un soir, mais comme militants à demeure, constitue une seconde forme tangible de présence. Fournière, qui inaugure le genre à la Grand-Combe en 1881, Duc-Quercy et Roche à Anzin (1884), puis à Decazeville, Dumay et Dalle à Cholet, Féline à Amiens (1888), Lachize à Cours et Thizy, Vaillant dans de nombreuses coalitions du Cher, Clément dans beaucoup de celles des Ardennes, etc., ne font pas seulement office de reporters, ou de médiateurs, mais de véritables conseillers ; ils président les réunions quotidiennes, rédigent les textes, suggèrent des méthodes d'action, stimulent l'organisation, payent physiquement de leur personne, jusqu'à l'emprisonnement pour « excitation des citoyens à la guerre civile, à la violence ». La mince silhouette de Fournière, menant une manifestation de mineurs, le 22 février 1882 à Bessèges, tenant tête au sous-préfet[330], a sans doute fait plus que bien des discours pour l'implantation du socialisme. Celui-ci prend, pour les houilleurs, le visage de ce « tout jeune homme de 24 à 25 ans, figure pâle, fatigué »[331],

327. Sur toute cette question, *cf.* H. Feller, 1965.

328. Arch. nat., F 12 4656, dépêche Havas, 5 avril 1886.

329. Arch. nat., F 12 4661, com. spéc. Tourcoing-min. de l'Int., 3 avril 1886 : « On doit signaler l'augmentation considérable depuis un mois de la vente du *Cri du Peuple.* Ce journal ne se vendait pas à plus de 200 exemplaires dans tout le département du Nord. Depuis les événements de Decazeville, il s'en débite plus de 2 500 numéros à Roubaix-Tourcoing-Armentières. »

330. Sur ces incidents, *cf.* Arch. dép. Gard, 14 M 447.

331. *La France,* 2 mars 1882 : ce journal conservateur décrit Fournière avec sympathie.

« voyageur en révolution », selon le ministre de l'Intérieur Goblet, qui dénonce en lui « le véritable auteur de ces grèves »[332]. En comparaison, les radicaux, hués, dans le Gard, pour leur médiation dérisoire, font figure de « paltoquets ». Les ouvriers ont un grand besoin d'incarnation.

Daniel Halévy voyait dans l'intervention des journalistes et hommes politiques dans les grèves un caractère spécifique, marque du sous-développement syndical français[333]. On remarquera, en effet, que ces interventions se produisent de préférence dans les milieux en ce domaine les plus retardataires : tisserands semi-ruraux du Lyonnais, du Choletais, mineurs des zones bordières du Massif central, teinturiers d'Amiens, etc. Encore dans tous ces cas y a-t-il collaboration entre les militants locaux et les leaders appelés en renforts. Peu fréquents, les conflits conduits presque entièrement par des socialistes de l'extérieur se produisent dans des catégories particulièrement démunies : les possibilistes pilotent la coalition des raffineurs parisiens en 1882[334], les blanquistes, celle des teinturières en peaux du boulevard Arago[335] : des manœuvres, des femmes. Ceux-ci ne répugnent pas à une tutelle que repoussent — et parfois véhémentement — leurs camarades de « statut » supérieur. Les professionnels de la métallurgie, du verre, du bois, du cuir ou du bâtiment n'ont besoin de personne ; ils ne souffriraient pas qu'on leur donnât des conseils ; s'ils accueillent des leaders, c'est en alliés, d'égal à égal. Dans le difficile problème de l'enracinement du socialisme, les facteurs sociologiques ne sauraient être sous-estimés. L'exemple du guesdisme[336], celui du P.C.F. entre les deux guerres, semblent indiquer que les partis de type autoritaire apprécient la virginité politique.

La réception du message

La grève a donc accru les relations avec le socialisme. Mais de ces gestes, de ces « missions » temporaires, qu'est-il resté ? La perception, la réception du message : voilà qui nous intéresserait bien davantage. Quelles images suscitent les mots ? Comment cheminent-ils ? Au bout du compte, engendrent-ils des attitudes nouvelles et, singulièrement, puisque tel est le but explicitement recherché par les leaders, entraînent-ils un changement électoral ?

Les réactions immédiates des auditoires, épidermique et fragile indice, les réticences du langage, le remous que suscitent certains vocables, la péjoration qui s'attache à « politique », manifestent une sourde résistance. La liste des symptômes pourrait être allongée, principalement à Paris : les ébénistes discutent longuement pour savoir s'ils doivent accepter des fonds collectés à leur

332. *Débats parlementaires,* 10 mars 1882, p. 259-277, réponse à l'interpellation de Lanessan.
333. 1901.
334. Sur cette grève, un volumineux dossier dans Arch. préf. pol., B A 172.
335. *Ibid.,* B A 171 et *Le Cri du Peuple.*
336. Cl. Willard, 1965.

intention par *L'Egalité* : « on doit rester seulement dans le mouvement gréviste et ne prendre aucun engagement avec les socialistes révolutionnaires... Les ouvriers ne peuvent recevoir d'argent d'autres personnes que des ouvriers de la corporation sans se compromettre » [337]. Les facteurs de pianos refusent de souscrire deux actions du *Prolétaire* [338]. Les gaziers éconduisent Chauvière, blanquiste : « Nous n'avons pas voulu que M. Chauvière nous fit une conférence ; nous n'avons pas voulu enfin du concours de plusieurs comités révolutionnaires qui voulaient nous prêter leur concours » [339]. A Lyon, à Saint-Etienne, des militants socialistes sont conspués : « Assez ! à la question ! nous ne sommes pas ici pour faire de la politique », disent les menuisiers lyonnais [340]. « A bas les meneurs ! Il n'en faut plus », crient les mineurs de la Loire [341]. Ailleurs, on chahute des anarchistes qui prêchent la violence.

Si bien que les résistances rencontrées ne sauraient s'interpréter de manière univoque. Elles recouvrent un farouche désir d'autonomie, sans qu'il faille accorder à cet ouvriérisme ombrageux un sens révolutionnaire, ou corporatiste. Peut-être est-il surtout défensif, crainte d'être embrigadé, « récupéré », détourné hors du seul champ de bataille que l'ouvrier connaisse : la lutte contre son patron ; forme élémentaire, mais capitale, de cette conscience de soi qu'on ne retrouve à aucun degré dans les classes ouvrières des pays occidentaux.

Quant au rôle de la grève dans l'implantation électorale du socialisme, on pourrait tenter de le cerner en comparant le vote ouvrier (d'où la nécessité de secteurs socialement homogènes) en des sites précis de grève, avant et après elle [342]. Il y a là matière à quelques recherches qui permettraient d'approcher l'impact de la grève comme facteur de changement politique. A mes yeux, ce rôle ne laisse pas d'être obscur. D'une part une combativité peut s'exprimer à la fois par la grève et par le vote, sans qu'il y ait, de l'une à l'autre, relation de cause à effet ; et l'antériorité dans le temps, parfois simple affaire de calendrier, ne saurait tenir lieu d'explication. A Bessèges-La Grand' Combe, par exemple, le transfert électoral au profit du socialisme s'amorce dès les élections législatives d'août 1881, *avant* les coalitions de décembre et de février 1882 ; celles-ci, pour une bonne partie de l'opinion, sont imputables à la

337. Arch. préf. pol., B A 168, pièce 50, coupure de *La Marseillaise,* 28 septembre 1880.

338. *Ibid.,* B A 181, pièce 86, rapport de police, 28 octobre 1881.

339. *Le Temps,* 4 mai 1890.

340. Arch. nat., F 12 4662 : c'est Deloche, banquiste qui est en cause ; il critiquait la politique de Boulanger à Vierzon.

341. Arch. dép. Loire, 92 M 25, pièce 12, rapport de police, 6 juillet 1889.

342. *Cf.* Mattéi Dogan, dans *Les Nouveaux comportements politiques de la classe ouvrière,* p. 119 : « L'opinion est un fait social, mais elle est changeante selon les circonstances. Elle n'est pas la même au lendemain d'une grève que la veille. » Assurément : mais comment ?

propagande collectiviste. Que les élections ne soient produites dans l'été 1882, on n'eût pas manqué de conclure à l'inverse.

D'autre part, une grande vigueur sociale peut parfaitement s'accompagner de choix politiques traditionnels (qu'on se souvienne de juin 1968), parce qu'il n'y a pas forcément correspondance, adéquation entre les deux registres d'expression. Ils forment comme deux langages, doués de cohérence interne et de beaucoup d'indépendance. C'est pourquoi l'histoire économique, sociale et politique de la classe ouvrière — comme sans doute celle de la plupart des autres groupes sociaux — ne présente pas, en coupe, une structure nettement stratifiée de niveaux bien superposés, mais au contraire d'innombrables discordances et chevauchements.

Mais j'outrepasse ici le champ du discours.

J'aurais voulu le faire entendre, en ces pages alourdies de citations non pour donner mes preuves, mais pour faire goûter la saveur des mots. Mais dès qu'il s'agit d'interpréter (et comment y renoncer ?), les questions à nouveau jaillissent. Comment apprécier la portée des mots employés ? Comment saisir le moment où le frémissement d'un premier emploi, l'émotion d'une naissance, se figent en habitude, formule, stéréotype ? Qu'entre-t-il d'obsession vraie, de volonté pédagogique, ou de banal éculé et machinal dans la répétition ? Y a-t-il un en-deçà du discours, ou faut-il, comme le suggère Michel Foucault, ce « positiviste heureux », s'en tenir sagement au seul énoncé ? Sans doute la confrontation des paroles et des attitudes, du dit et du fait, a-t-elle des vertus éclairantes. L'événement, cet existentiel des sociétés, possède un pouvoir discriminatoire. Mais n'est-ce pas lui accorder trop de poids et accepter la fatalité de l'échec des possibles latents qu'il élimine ?

Délivrée de l'étude souvent stérile des environnements, la nouvelle critique littéraire ne se débarrasse pas pour autant de la querelle des herméneutiques. Du moins nous invite-t-elle à l'écoute patiente du texte retrouvé. Aveuglé par la descente aux Enfers de l'érudition, puisse l'historien, s'il en réchappe, retrouver tout vif le plaisir de lire.

CHAPITRE IX

Dénouement

Le dénouement de la grève : voilà ce qui nous occupera désormais. Et sur ce point, il faut nous déprendre de certaines visions contemporaines : Matignon, Grenelle, Tilsitt, négociations tripartites au niveau national, reflets de conceptions, somme toute encore fraîches du rôle des syndicats et de celui de l'Etat, d'une économie où tout est intégré et interdépendant. Et l'impact de l'opinion, si difficile à cerner, apparaît avec éclat dans l'issue, d'ailleurs sans précédent, de la grève de l'E.D.F. (novembre 1969) : à la suite de manifestations hostiles de consommateurs, les syndicats donnent l'ordre de reprise du travail. Inversement, en 1963, le soutien actif du public à la grève des mineurs avait conduit le pouvoir à composer.

Rien de tel en cette fin du 19e siècle. L'inorganisation des forces en présence (notamment sur le plan national), la localisation de conflits parcellaires, restreints aux centres industriels, le principe de non-intervention économique de l'Etat, d'autre part gardien de l'ordre, l'indifférence habituelle du public peu touché dans sa vie quotidienne, et peu informé, font que le dénouement d'un conflit dépend très généralement du seul rapport des deux parties en présence : patrons-ouvriers, dans le cadre de l'usine, au mieux, de la ville. Toutefois, en raison de la conjoncture politique, si le gouvernement demeure lointain, l'administration locale et surtout départementale, intervient de plus en plus, et pas toujours dans le sens unilatéral qu'on pourrait imaginer. Une relative fonction d'arbitrage se développe, dont la loi de 1892 marquera une étape. Le libéralisme classique prend eau de toutes parts. Au duo de la lutte de classes : patron-ouvrier, se substitue (parfois) un triangle plus subtil : patron-ouvrier-administration.

Il serait naïf de croire que ces termes ne renvoient qu'à eux-mêmes. Chacun est adossé à un environnement social, relié à des forces qui informent sa conduite et ses attitudes. Quoique les conflits du travail paraissent plus circonscrits, plus isolés qu'en nos temps de forte capillarité, chacun d'eux tresse un nœud de rapports complexes que l'exposé simplifie en en juxtaposant les éléments. Sans doute le raccourci d'un graphe aurait-il le mérite de les mettre en évidence, de les rendre sensibles, visibles.

Ainsi la grève dépasse son champ propre. Pas plus qu'on ne saurait confondre ses causes avec les revendications émises, on ne peut juger de ses répercussions

sur ses seuls résultats immédiats. Ce sont pourtant ces derniers — les seuls quantifiables — qu'il nous faut d'abord jauger. Statistiques et diagrammes [1] parlent assez clairement. On se limitera à un bref commentaire.

I. BILAN DE LA GRÈVE : ANALYSE DES RÉSULTATS IMMÉDIATS

Pour plus de commodité, on raisonnera sur les seuls résultats connus, les autres ne représentant d'ailleurs que 8 % des grèves, 3 % des grévistes, et 1,9 du nombre des journées [2]. Suivant les distinctions retenues par l'Office du travail (et par la plupart des statistiques), j'ai distingué trois types de résultats : succès total, transaction, échec total. A été considérée comme « transaction » l'obtention d'une partie de revendication ou de programme [3]. Pour l'appréciation globale des résultats — la balance profits et pertes — il semble légitime de comparer *succès + transactions* aux seuls échecs : on demande plus qu'on espère obtenir et une transaction représente malgré tout la conquête d'un avantage.

A ce compte, et bien que les échecs forment un bloc compact, le solde des grèves est légèrement positif : 50,2 % des grèves, 53 % des grévistes, 58,7 % des jours, 52,6 % des journées de grève. Les différences de pourcentages selon les diverses rubriques montrent que : les grèves qui réussissent pleinement sont les plus amples (394 ouvriers/grève), les plus longues (durée moyenne : 15,8 jours), les plus intenses (4 586 journées perdues/grève), les plus étendues (moyenne établissements touchés : 7,1). Tandis que l'échec couronne leurs contraires. Ainsi, *la durée d'une grève, sa masse, son extension, pèsent, à cette époque, en faveur des ouvriers.* Tenir longtemps, étendre le mouvement constituent pour eux un gage de succès. La résistance patronale s'émousse plus vite que la patience ouvrière.

Jusqu'à un certain point cependant, comme le montre la variation des résultats en fonction des catégories de durée et d'effectifs des conflits (annexes). Le pourcentage de S + T croît avec les effectifs jusqu'à un seuil maximum de 64,5 % (effectifs compris entre 811 et 2 430) ; au-delà, il régresse ; de même, pour la durée (maximum S + T : 57,2 % pour 17-32 jours). Il existe donc des conditions optima de réussite, qui s'établissent ainsi :

1. *Cf.* notamment, fig. 5.

2. A l'évidence, ce sont les petits conflits de faible ampleur et de peu de durée dont on ignore l'issue.

3. A condition, bien entendu, que cette concession ne soit pas annulée par une compensation qui l'annihile. En effet, bien des transactions sont piégées. Je me suis efforcée d'apprécier qualitativement chacune d'elles autant que le permettaient les documents.

Succès bruts	:	91 à 270	grévistes	5-8 jours
S + T	:	800 - 2 400	grévistes	17-32 jours
Echecs bruts	:	1 à 10	grévistes	1 jour

Il eût été souhaitable de serrer de plus près les statistiques pour parvenir à une fourchette plus précise. Malheureusement, j'ai omis de demander à l'ordinateur le croisement des résultats avec les durées et les effectifs réels. Au reste, durée et effectifs n'opèrent pas d'eux-mêmes, mais comme éléments d'un ensemble.

La stratégie syndicale se préoccupait-elle de déterminer les conditions optima de réussite de la grève ? Pas explicitement, pas statistiquement. Toutefois, l'abandon de la grève par petits paquets (grève tournante) pour la grève généralisée, puis l'apologie de la grève générale, témoigne d'une *préférence pour la tactique des grandes masses* (la référence au nombre comme élément de puissance revient comme une obsession dans le discours), et au-delà, d'une vision de la lutte où, comme sur les champs de bataille de l'an II, déferlent les armées révolutionnaires. La stratégie actuelle de la grève relève de tous autres principes : choix des secteurs-clefs de l'économie, limitation étroite dans le temps qui fait préférer le débrayage à la grève [4], émanent d'une conception plus technicienne et moins lyrique, plus rationnelle et moins subversive, où le désir d'efficacité prime sur toute autre considération.

Les résultats de la grève varient fortement selon la situation des grévistes :

1°) selon leur degré de *qualification* : femmes, jeunes gens, manœuvres, essuient des échecs particulièrement nombreux (respectivement 65, 75, 68 %) ; les ouvriers « spécialisés » (rappelons que mineurs, fileurs, tisseurs, ont été classés dans cette catégorie) s'établissent à 54 % ; tandis que les professionnels renversent les proportions : 38 % d'échecs, 61 % de S + T ; dans 39 % des cas, ils remportent une victoire totale. Le mouvement ouvrier, en ses débuts, « profite » surtout aux ouvriers de métier, les manœuvres n'en retirent que peu de fruits, et il est possible qu'un des premiers résultats de la lutte ait été d'ouvrir davantage l'éventail des salaires, d'accroître l'écart entre les divers niveaux ouvriers.

2°) La relation « *résultats-salaires* des grévistes » recouvre en partie la précédente. A moins de 3 F, les échecs dominent ; de 3 à 6 F, les succès ne cessent de croître. Toutefois, passé 7 F, curieusement les échecs reprennent l'avantage, comme si les grèves catégorielles et restreintes de ces privilégiés succombaient faute de soutien.

3°) Ces influences se retrouvent dans le bilan *professionnel* des grèves. Les groupes les plus triomphants sont :

4. *Cf.* Congrès de la C.G.T., 1963.

— industries du bois : 63 % de S + T (dont 33 % de succès totaux) ;
— verres et porcelaines : 62,6 % ;
— industries alimentaires : 59 % (à cause des boulangers) ;
— construction en pierres : 54 % (groupe hybride car si les professionnels du bâtiment : maçons, peintres..., réussissent massivement, les terrassiers échouent de même).

Le bilan le plus médiocre échoit aux :

	S + T	*E*
— Industries agricoles	36	63
— Industries polygraphiques	39	60
— Industries chimiques	41	58

tandis qu'oscillent autour de la moyenne :

	S + T	*E*
— Manutention	45	54
— Mines	45	54
— Textile	46	53
— Métallurgie	50	49

Les résultats médiocres de certains groupes, qualifiés, assez bien payés et organisés, peuvent surprendre : par exemple, ceux des métaux. Mais d'autres facteurs entrent en ligne de compte comme le contenu des revendications. Les patrons cèdent plus facilement aux réclamations purement salariales ; celles qui concernent la durée du travail, ou, plus encore, tiennent aux syndicats, suscitent une âpre résistance. 66 % des grèves de défense syndicale échouent ; les conflits avec les cadres se soldent dans 77 % des cas par le recul ouvrier et le maintien du personnel incriminé : sur le principe d'autorité, on ne transige pas.

A travers cette résistance différentielle, se manifeste l'importance du facteur patronal. Le patronat familial obtempère ou négocie plus aisément que les sociétés :

	S	*T*	*E*
— Patronat familial	23,5	28,9	47,4
— Sociétés	15,3	27,3	57,2

Sans doute faut-il voir là une des raisons des échecs nombreux essuyés par les mineurs, affrontés à de puissantes et rétives compagnies. Au reste, l'efficacité de la résistance des industries réside plus dans leur situation individuelle que dans

leur organisation collective. Organisme de défense, encore rudimentaire leur syndicalisme ne parvient pas à infléchir en leur faveur le résultat des grèves.
Nature et conduite de la grève influent également sur son résultat :

1°) les grèves *offensives* réussissent plus sûrement que les défensives :

	$S + T$	E
— G.O.	56,6	43,4
— G.D.	39,7	60,3

2°) les grèves *préparées*, annoncées, beaucoup mieux que les subites :

	$S + T$	E
— G. à préavis	68,1	31,8
— G. subites	34,4	65,5

3°) les grèves *à programme*, mieux que celles qui visent un seul objectif :

	$S + T$	E
— G. à revendication unique	47,2	52,7
— G. à revendications multiples	59,6	40,3

Négociation et transaction sont liées[5]. Dans un moindre degré, les médiations, surtout préfectorales, entament la résistance patronale et favorisent le compromis. A court terme, elles s'avèrent bénéfiques.
La solidarité financière se révèle efficace :

	$S + T$	E
— G. secourues	57,4	42,5
— G. non secourues	48	52

Tandis que incidents et violences coïncident avec de plus fortes proportions d'échecs :

	$S + T$	E
— G. sans incidents	53,5	46,4
— G. à incidents	37,1	61,4
— G. avec violences	49,4	50,5

L'organisation garantit aux ouvriers une issue meilleure. Cette expérience explique sans doute une syndicalisation croissante des conflits et l'élaboration

5. *Cf.* annexes XI, pour 663 grèves où il y a eu négociations, on aboutit à 307 transactions, soit 53 %.

progressive d'une stratégie, substituée à l'empirisme. Toutefois, l'intervention syndicale demeure encore trop peu développée pour modifier vraiment le taux global de succès, qui reste, annuellement, extrêmement saccadé et paraît soumis surtout aux impératifs conjoncturels. Par la suite, le développement du syndicalisme régularisera le cours des résultats en adaptant la grève aux conditions du marché : entre 1890 et 1914, les oscillations des succès deviendront de moindre ampleur.

Ainsi donc, le résultat immédiat des grèves dépend de quantités de facteurs : économiques, politiques, sociologiques, psychologiques. La volonté et le discernement des ouvriers jouent assurément un rôle capital. Ils ne peuvent pas tout, cependant. L'issue d'un conflit ne dépend pas entièrement d'eux ; pas plus que celui d'un mouvement révolutionnaire ne repose totalement sur ceux qui le soutiennent. Vérité d'évidence, et que pourtant les historiens des mouvements sociaux ont toujours tendance à oublier, comme si l'attaque se déployait dans un espace vide d'adversaire, comme si les « bastilles » patronales étaient des forteresses désertées.

Annexes

Résultats des grèves. Statistiques diverses *

I. *Résultats d'ensemble (1871-1890)*

	Grèves	Grévistes	Jours de grève	Journées de grève	Ampleur moy.	Durée moy.	Intensité moy.
Indéterminé	244	28 914	1 445	209 980			
Succès	569	224 287	9 057	2 609 460	394	15,9	4 586
Transactions	778	229 325	10 480	2 890 895	294	13,4	3 715
Echecs	1 332	400 277	13 732	4 936 991	300	10,3	3 706
Totaux et moyennes générales	2 923	882 803	34 714	10 647 226	302	11,8	3 642
En %							
Indéterminé	8,8	3,2	4,1	1,9			
Succès	19,4	25,4	26	24,5			
Transactions	26,6	25,9	30,1	27,1			
Echecs	45,5	45,3	39,5	46,3			
En % calculés sur les seuls résultats connus (soit 2 679)							
Succès	21,2	26,2	27,2	25			
Transactions	29	26,8	31,5	27,6			
Echecs	49,7	46,8	41,2	47,3			
S + T	50,2	53	58,7	52,6			

II. *Résultats des grèves en fonction des catégories d'effectifs* **

Effectifs des grèves (nombre de grévistes)	Succès		Echecs		Transactions		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
1-10	12	11,6	14	13,5	77	74,7	103
11-30	87	20,3	104	24,2	237	55,3	428
31-90	185	22,2	221	26,5	426	51,2	832
91-270	175	23,3	231	30,8	343	45,7	749
271-810	65	19,4	126	37,7	143	42,8	34
811-2 430	23	20,9	48	43,6	39	35,4	110
2 431-7 290	7	12,5	21	37,5	28	50	56
7 291-21 870	2	12,5	6	37,5	8		16

* Les résultats annuels des grèves et les résultats selon les mois de l'année figurent en première partie.
** Les % sont calculés sur les seuls résultats connus.

III. *Résultats des grèves en fonction des catégories de durée* *

Durée des grèves (nombre de jours)	Succès		Transactions		Echecs		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
1	95	17,4	109	20	341	62,5	545
2	55	19,5	78	27,6	149	52,8	282
3-4	86	21,9	107	27,3	198	50,6	391
5-8	103	22,5	138	30,2	215	47,1	456
9-16	81	21	133	34,6	170	44,2	384
17-32	57	20,8	100	36,4	117	42,7	274
33-64	24	21	40	35	50	43,8	114
65-128	12	21,8	19	34,5	24	43,6	55
129-256	1	12,5	3	37,5	4	50	8

IV. *Résultats des grèves en fonction de leur nature*

	Succès + Transactions		Echecs	
	Nombre	%	Nombre	%
G.O.	938	56,6	719	43,4
G.D.	350	39,7	533	60,3

V. *Résultats des grèves en fonction du salaire des grévistes*

Salaire des grévistes	Succès		Transactions		Echecs		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Moins de 1 F	3		0		1		
1-1,99 F	21	13,5	45	29	89	57,4	155
2-2,99 F	60	14,8	141	34,8	203	50,1	405
3-3,99 F	61	20,3	117	23,6	172	49,1	350
4-4,99 F	76	23,6	118	36,6	128	39,7	322
5-5,99 F	48	30	48	30	64	40	160
6-6,99 F	27	31	19	21	41	47,1	87
7-7,99 F	17	20,7	20	24,3	45	54,8	82
8 F et plus	13	30,2	7	16,2	23	53,4	43

* Les % sont calculés sur les seuls résultats connus.

VI. *Résultats des grèves en fonction de la qualification des grévistes*

	Succès		Transactions		Echecs		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Professionnels	297	29,2	331	32,6	387	38,1	1 015
Ouvriers spécialisés	216	17,4	361	29,2	659	53,3	1 236
Manœuvres et auxiliaires	43	12,2	71	20,2	237	67,5	351

VII. *Résultats des grèves selon la nationalité des grévistes*

	Succès		Transactions		Echecs		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Français seuls	553	21,9	755	29,9	1 214	48,1	2 522
Français + étrangers	12	11,5	29	27,8	63	60,5	104
Etrangers seuls	4	9,3	9	20	30	69,7	43

VIII. *Résultats des grèves selon l'importance des secours*

	Succès		Transactions		Echecs		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
G. non secourues	412	19,6	594	28,3	1 090	52	2 096
G. secourues	129	26,4	151	31	207	42,5	487

IX. *Résultats des grèves selon les groupes professionnels*

Groupes professionnels	Succès		Transactions		Echecs		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
I. Agriculture	3	10	8	26,6	19	63,3	30
II. Mines et carrières	28	16,4	50	29,4	92	54,1	170
III. Industries alimentaires	20	31,2	18	28,1	26	40,6	64
IV. Industries chimiques	8	17,3	11	23,9	27	58,6	46
V. Papier, livre	16	21,6	13	17,5	45	60,8	74
VI. Cuirs et peaux	52	26	48	24	100	50	200
VII. Textile - vêtements	147	15,2	297	30,9	517	53,7	961
VIII. Bois	91	33,4	81	29,7	100	36,7	272
IX. Métaux	72	23,7	81	23,8	150	49,5	303
X. 1. Pierres et terres au feu	43	34,1	36	28,5	47	37,3	126
X. 2. Construction en pierre	74	22,5	104	31,7	150	45,7	328
XI. Transports, manutention	10	13,5	24	32,4	40	54	74
XII. Divers	5		7		19		31
Totaux	569	21,2	778	29	1 332	49,7	2 679

X. *Résultats selon les sexes et âges*

Grèves de	Succès		Transactions		Echecs		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Femmes	22	13,6	35	21,7	104	64,5	161
Jeunes gens	7	8,2	15	17	63	74,1	85
Hommes seuls	489	23	629	30	971	46,4	2 089

XI. *Résultats des grèves selon leur déroulement*

	Succès		Transactions		Echecs		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
G. annoncées	233	29,4	307	38,7	252	31,8	792
G. subites	118	14,3	165	20	283	34,4	822
Négociations	206	36	304	53	53	9	663
Refus de négociei du patronat	19	17	46	18	182	73	247
Cas de médiations							
Municipales	25	22,3	54	44,6	42	34,7	121
Préfectorales	29	19,5	73	49,3	46	31	148
Députés	8	20	15	37,5	17	42,5	40
G. sans incidents	483	23	641	30,5	976	46,4	2 100
G. avec incidents	86	14,8	137	23,6	356	61,4	579

XII. *Résultats des grèves en fonction de la proportion d'ouvriers en grève*

Proportion d'ouvriers en grève	Succès		Transactions		Echecs		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Jusqu'à 50 %	33	12,8	58	22,6	165	64,4	256
De 51 à 80 %	40	15,2	77	29,2	146	55,3	263
81 à 100 %	265	23,8	341	30,7	503	45,3	1 109

XIII. *Résultats des grèves en fonction de la nature du patronat*

	Succès		Transactions		Echecs		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Patronat familial	467	23,5	572	28,9	940	47,4	1 079
Sociétés	78	15,3	139	27,3	291	57,2	508

XIV. *Résultats des grèves en fonction des formes d'organisation patronales*

	Succès		Transactions		Echecs		Résultats connus
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Grèves où le patronat n'a aucune forme d'organisation	459	19	639	27	1 023	52	2 300
a une organisation temporaire	49	28	78	44	48	27	175
a une forme permanente d'organisation	46	50	57	36	51	33	152

XV. *Résultats des grèves par département*

Départements	Nombre de grèves	Résultats indéterminés	Succès	Transactions	Echecs
Ain	12	2	3	4	3
Aisne	55	2	8	16	29
Allier	22	3	3	3	13
Alpes (Basses-)	2		2		
Alpes (Hautes-)	2	2			
Alpes-Maritimes	17	1	5	5	6
Ardèche	20	1	5	2	12
Ardennes	62	11	19	16	16
Ariège	4	1	1	1	1
Aube	29	2	5	6	16
Aude	5	0	3	1	1
Aveyron	19	2	4	5	8
Bouches-du-Rhône	121	14	26	29	51
Calvados	27	2	3	14	8
Cantal	1				1
Charente	6	1	3	1	1
Charente-Maritime	3		2	1	
Cher	41	5	12	6	18
Corrèze	6	3		1	2
Côtes-d'Or	8	2	1	1	4
Côtes-du-Nord	2	1		1	
Creuse	7	2			5
Dordogne	2			2	
Doubs	15		4	6	5
Drôme	13	2		4	7
Eure	21	5	1	4	11
Eure-et-Loir	4	1		3	
Finistère	12		3	7	2
Gard	50	5	14	10	21
Garonne (Haute-)	29	6	5	6	11
Gironde	84	6	25	22	31
Hérault	51	4	14	14	19
Ille-et-Vilaine	29	2	7	6	14
Indre	7	1	1	2	3
Indre-et-Loire	17	3	3	6	5
Isère	69	5	11	14	39
Jura	2			2	
Landes	2			2	
Loire-et-Cher	13	1	4	2	6
Loire	166	23	43	53	47
Loire (Haute-)	10		2	4	4
Loire-Atlantique	42	2	4	19	17

Départements	Nombre de grèves	Résultats indéterminés	Succès	Transactions	Echecs
Loiret	3			2	1
Lot	7	2	1	1	3
Lot-et-Garonne	7	1	1	2	3
Lozère	3	2			1
Maine-et-Loire	45	5	6	13	20
Manche	6		3	1	2
Marne	74	4	11	19	40
Marne (Haute-)	12	3	2	2	5
Mayenne	1			1	
Meurthe-et-Moselle	19	1	2	2	14
Meuse	13		5	2	6
Morbihan	3		1	1	1
Nièvre	18	1	4	2	11
Nord	431	24	78	105	224
Oise	18	2		6	10
Orne	25		3	13	9
Pas-de-Calais	51	8	8	15	20
Puy-de-Dôme	16	4	1	3	8
Pyrénées (Basses-)	4		2	2	
Pyrénées (Hautes-)	3		1	2	
Pyrénées-Orientales	7	1	1	1	4
Rhône	257	22	69	59	107
Saône (Haute-)	14		1	6	7
Saône-et-Loire	19	3	3	3	10
Sarthe	12		2	6	4
Savoie	6	3	2	1	0
Savoie (Haute-)	6	1	1	1	3
Seine	380	14	93	72	201
Seine-Maritime	97	7	18	32	40
Seine-et-Marne	11		2	3	6
Seine-et-Oise	17		5	5	9
Sèvres (Deux-)	1				1
Somme	76	4	9	15	48
Tarn	37	2	13	12	10
Tarn-et-Garonne	2		2		
Var	12	1	3	7	1
Vaucluse	10		2	4	4
Vendée	2				2
Vienne	2	1			1
Vienne (Haute-)	14	3	5	3	3
Vosges	59		10	15	34
Yonne	9		4	3	2
Belfort	5	1	3	1	

XVI. *Note annexe sur la comptabilité des résultats des grèves*

Le résultat d'une grève devrait être apprécié en fonction de sa nature. Si l'on considère que les « succès » des grèves défensives ne sont que le maintien du *statu quo,* et, de même, les « échecs » des grèves offensives, on aboutit au tableau suivant :

Grèves aboutissant au *statu quo*	:	1 069	soit 42 %
Echecs vrais (recul)	:	533	soit 20,9 %
Succès vrais (avantage conquis)	:	938	soit 36,9 %

Le solde est positif : + 16 %.

II. LE PATRONAT FACE À LA GRÈVE

Difficultés d'approche

Du patronat, saisi en situation conflictuelle, la grève ne donne qu'une image sélective et, à certains égards, arbitraire. Elle en éclaire la face dure, heurtée, contractée : celle qu'on attaque et qui résiste. Elle ne saurait rendre compte ni de la sérénité habituelle de la domination du patronat, encore à l'âge d'or, ni de son attitude d'ensemble devant la revendication ouvrière. Pour cerner celle-ci, il nous manque, par exemple, de connaître ce que la statistique allemande, qui les retient, au contraire de son homologue française, appelle « mouvements de salaire », coalitions avortées parce que rapidement satisfaites[5], ainsi que l'importance des augmentations consenties « spontanément » par les employeurs et les éléments qui, en cette occurrence, fondent leur calcul : au-delà de l'urgence et de la crainte, on ne saurait dénier a priori au patronat une stratégie plus élaborée du salaire, fonction d'une politique d'entreprise ou d'une réflexion sur les « lois » du marché. Toutes choses qui, dans la crispation de la grève, n'apparaissent guère.

Une telle étude doit être menée pour elle-même. Les archives d'entreprise, des chambres de commerce, les réponses aux enquêtes, comme celles de 1872 ou de 1884, la presse patronale, etc., doivent permettre d'appréhender la physionomie de l'entreprise et de l'entrepreneur français au 19e siècle[7]. Telle ne peut être ici mon ambition. Mais la description d'un corps à corps, ailleurs rarement décrit, ne manque pas non plus d'intérêt.

Une seconde difficulté tient au caractère dissymétrique des sources, dans la grève même : pleins feux sur les grévistes, trublions de l'ordre ; on nous parle d'*eux*, *eux* nous parlent surtout. Nous voyons le patronat par leurs yeux passionnés, hallucinés par la stature géante de l'Exploiteur, dont la silhouette abstraite, massive et pérenne masque les traits particuliers. Bruyante et colorée, la « prise de parole » ouvrière contraste avec le silence dont s'enveloppe le patronat, insoucieux de descendre dans l'arène, muré dans un mutisme altier : la meilleure des défenses. Tel le Château kafkéen, le patronat se dérobe à nos regards comme il se dérobe à ceux des ouvriers. Lorsqu'il s'exprime, il le fait de façon guindée, glacée. Les déclarations — affiches, lettres — dans les-

6. A ce sujet, *cf.* Ch. Picquenard, 1909, p. 176 notamment. Il cite un fonctionnaire de la statistique allemande qui écrit, en 1906 : « Il est ... indispensable, si l'on veut avoir une idée claire des combats économiques menés par les syndicats et de leurs résultats, de donner un exposé d'ensemble qui comprenne à la fois les mouvements des salaires, les grèves et les lock-outs. »

7. *Cf.* les recherches entreprises à ce sujet sous la direction de M. P. Vilar et sous celle de M. J. Bouvier.

quelles il s'explique appartiennent à ce langage convenu et dosé, destiné à celer les raisons véritables. Le patronat nous dévoile sa façade officielle côté cour : son côté jardin nous demeure caché. L'indiscrétion professionnelle des commissaires de police ou des indicateurs nous relate tout au long les délibérations ouvrières ; celles du patronat nous échappent, qui se déroulent à l'abri des regards étrangers. Même les rapports des conseils d'administration n'en constituent qu'une version édulcorée, un « procès-verbal » intentionnel. Mais, outre la rareté de tels papiers, la majeure partie des usines touchées par la grève sont dépourvues de conseils d'administration. Rien ne perce, rien ne reste des conciliabules familiaux, ou des conversations personnelles où s'élabore une gestion toute empirique et purement orale.

Cependant, quelques brèches existent dans la muraille. D'abord, l'extrême hétérogénéité que recouvre le mot *patronat* introduit des dissonances. Une poussière de petites entreprises constitue alors, on le sait, l'humus de l'industrie française. Les modestes patrons qui les dirigent n'ont ni la force ni les moyens d'une superbe anonyme. Joviaux ou colériques, ils sont présents, tel ce chef d'une usine textile qui, chaque matin, fait tinter la cloche, se poste à l'entrée comme un maître d'école, dans l'attente de la reddition ouvrière. Tout un patronat de type familial a conservé ces mœurs de capitaine de navire : il se laisse entrevoir, il élève la voix.

Notre seconde chance réside dans la violence des passions politiques ; en cette conjoncture de transition, elles rompent les solidarités de classe et confèrent parfois à l'administration le recul nécessaire à la peinture. On l'a dit, on y reviendra : cette administration, le plus souvent complaisante, n'est cependant pas serve ; entre les dirigeants monarchistes des grandes sociétés (compagnies minières notamment) et le nouveau personnel républicain issu des « couches nouvelles », le dissentiment, voire le ressentiment, brise la complicité du silence. A ces préfets, sous-préfets ou commissaires mécontents d'être négligés, nous devons le meilleur de notre information critique.

1. Prévenir la grève

Une remarque liminaire : de 1871 à 1890, environ 16 000 établissements de plus de quatre salariés ont été le théâtre de grèves, alors que le recensement de 1896 en dénombre 85 560. Autrement dit, en vingt ans, *18 %* seulement des établissements ont été touchés. Statistique approximative en raison des incertitudes qui pèsent sur ses données, elle dessine néanmoins les larges zones de calme social où baignent la plupart des usines : les quatre cinquièmes échappent à la grève, alors que d'autres sont fréquemment secouées. Chez Gabréau, à Saint-Quentin, durant la même période, se produisent une dizaine de conflits, alors que de Baccarat, Peugeot, Saint-Gobain, etc., on n'entend pas parler. Certaines maisons demeurent paisibles au sein de conflits de dimensions régionales : à Reims, le peignage Isaac Holden, la plus grosse entreprise

de la ville, fait cavalier seul ; Le Creusot ne bouge pas quand Montceau s'agite : au reste, l'inertie ouvrière au royaume de Schneider provoque l'étonnement des contemporains.

La sociologie actuelle du travail [8] tend à mettre l'accent sur les relations d'entreprise comme facteurs d'insatisfaction ou d'intégration. De fait, pour ma part, j'en perçois souvent l'impact. Le rapport est patent entre patrons de combat et violence ouvrière qui naît, le plus souvent, de leur refus. A l'inverse, mieux payés, mieux traités, relativement à leurs camarades des établissements voisins, les travailleurs s'agitent moins. Les tailleurs parisiens, toujours sur la brèche, ne parviennent pas à entraîner leurs collègues des grandes maisons de confection (Belle Jardinière, Pont-Neuf, Godchaux...) qui fournissent un emploi plus régulier et des avantages non négligeables.

La pratique et la psychologie du grand patronat lorrain (Baccarat, Roechling, de Wendel...) qui, à travers ses réponses à l'enquête de 1872, se profile si différent de la généralité des chefs d'entreprise, expliquent en partie l'ambiance plus amène de leurs maisons que, presque seuls dans un concert de lamentations, ils se plaisent à souligner [9]. Dans ce domaine, la Lotharingie, ce n'est presque plus la France.

Nul mieux que Schneider n'a su mêler avec une habileté consommée, la concession d'avantages matériels paralysants et la répression préventive. « Il est de notoriété publique que, sous sa direction, l'accord du capital et du travail s'expérimente dans des conditions passablement satisfaisantes », écrit Jules Huret, auquel nous devons un portrait en pied du grand maître de forges, digne de ceux que livre aujourd'hui la revue *Entreprise* [10]. On gagne relativement bien au Creusot, les métallurgistes surtout ; le chômage fait exception, et les ouvriers disposent d'un ensemble d'institutions (formation professionnelle, écoles, sécurité sociale, retraite, logement) assez exceptionnel en France. La direction tient à appliquer la loi ; elle ne se refuse pas à toute innovation ; elle approuve et exécute, une des premières, l'élection de délégués ouvriers chargés de présenter chaque semaine au chef d'établissement les réclamations, voyant quant à elle dans cette procédure que tant d'autres patrons dénoncent

8. *Cf.* par exemple, A. Touraine, 1966.

9. Arch. nat., C 3018, regroupe les réponses de la région de l'Est; pour la Meurthe-et-Moselle, douze réponses dont les plus intéressantes sont celles de la cristallerie Baccarat et de Roechling et Cie (hauts fourneaux de Pont-à-Mousson). La cristallerie garantit un salaire de 3,50 F pour les hommes, 1,65 F pour les femmes, 0,85 F pour les enfants, pour dix heures de travail. Les institutions existantes sont organisées de façon libérale : pas de coopérative : « la cristallerie a toujours été opposée à ces institutions qui nuisent au libre commerce d'une petite ville » ; la caisse de secours est administrée en majeure partie par les ouvriers élus au scrutin secret; la direction de la cristallerie y est minoritaire. En cas de maladie, on verse la moitié du salaire et l'assistance médicale est gratuite; retraite à partir de cinquante ans, variant de 240 à 600 F par an. Il faut, dit le rapporteur, « être bienveillant, paternel, sans exclure une certaine sévérité, à la condition de punir sans colère et sans jamais humilier l'ouvrier ».

10. Il s'agit d'Eugène Schneider II, fils du fondateur.

comme attentoire à leur autorité, un moyen de prévenir les conflits [11]. Même souplesse sur le plan politique : bonapartiste notoire, Schneider se convertira à la République inévitable, au contraire de certains dirigeants des mines, plus idéologues et passéistes, et poursuivra sa carrière politique avec un empirisme très anglo-saxon. Alors que tant de ses pairs manifestent plus que de la mauvaise humeur aux représentants du nouveau régime, Schneider tient à les recevoir avec courtoisie. Le préfet de Saône-et-Loire, qui se plaint amèrement des rebuffades d'un Chagot, se déclare charmé de l'accueil reçu au Creusot : Schneider vient « spontanément » (*sic*) à sa rencontre, le guide dans la visite des ateliers sans toutefois l'empêcher de s'entretenir avec les ouvriers : « tous semblent témoigner à M. Schneider une sympathique déférence » ; et le préfet vante « le libéralisme relatif de ses opinions économiques et politiques », s'extasiant que la plupart des ingénieurs fussent républicains. Comment douter que le calme surprenant du Creusot, quand Montceau flambe, ne soit le fruit de la satisfaction ? « L'aisance dont [les ouvriers] jouissent font qu'ils se montrent peu disposés à suivre les agitateurs » [12]. Dix ans plus tard, le contremaître interviewé par Jules Huret s'exclame pareillement « Des grèves, pour quoi faire ? On fait tout pour les ouvriers ici » [13].

Mais il ajoute : « Il ne faut pas qu'on bronche », comme son subordonné qui déplore la crainte qui l'empêche de voter librement. « C'est plein de mouchards d'abord, et gare au premier qui aurait l'air de faire le malin » [14]. Lors du scrutin municipal de 1878, *La République du Morvan,* gambettiste, dénonce la pression ouverte exercée par Schneider, maire du pays, et ses cadres, jusque dans les bureaux de vote, dépourvus de tout isoloir [15]. Par la suite, l'emprise se fera plus insidieuse dans la commune, plus développée dans l'entreprise. En 1882, le commissaire spécial écrit au sous-préfet d'Autun (et l'on notera combien son propos diffère de celui du préfet) : « ... il est bien certain que tout ce qui est républicain ou de nuance extrême fait l'objet d'une surveillance spéciale des agents salariés par l'usine ; d'une surveillance... continue et suivie » [16]. On mute les « suspects » dans des emplois plus ingrats, les amenant ainsi « à force de tracasseries continuelles à réclamer d'eux-mêmes leur dizaine » [17],

11. J. Huret, 1897, p. 24 et *sq.*
12. Arch. nat., F 7 12526, dossier relatif à Montceau-les-Mines, pièce 680, la situation au Creusot, préf.-min. de l'Int., 30 août 1882.
13. J. Huret, 1897, p. 16.
14. *Ibid.,* p. 43.
15. Numéro du 13 janvier 1878. Bien qu'il n'y ait aucune liste d'opposition, les trois bureaux de vote sont présidés par des cadres de l'usine ; au premier, siège Henri lui-même. « Le distributeur de bulletins en livrée ou tenue spéciale des garçons de bureau de la direction de l'usine, aux initiales S.C., était placé à la porte de la mairie intérieurement... ; les deux autres, toujours en livrée, se tenaient à l'extérieur. A côté de chaque distributeur, il y avait un factionnaire habillé en pompier, des employés et des gardes de l'usine, sans compter d'autres personnes qui étaient là en observation. »
16. Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 23, com. spéc. pol.-s.-préf. d'Autun, 21 novembre 1882.
17. *Ibid.,* 9 novembre 1882.

procédé devenu classique que M. Lesire-Ogrel dénonce dans un livre récent [18]. Qu'une élection s'annonce, qu'une grève survienne aux alentours, la surveillance se renforce et, au besoin, des purges assainissent l'atmosphère. Lorsqu'en 1882, quelques rebelles, sans doute en liaison avec Jean-Baptiste Dumay, fondent la Métallurgique, chambre syndicale, la direction n'hésite pas à frapper un grand coup : une trentaine de militants sont renvoyés sans aucun prétexte [19]. Au reste, le poids des institutions suffit la plupart du temps à étouffer toute initiative. Elles ligotent l'ouvrier dans un réseau d'obligations qui l'enracinent, tel l'épargne-logement qui préfigure les servitudes du crédit moderne : « Ah ! c'te maudite maison qu'il faut payer tous les mois ! C'est ça qui nous tue, ces quarante francs », gémit l'ouvrier qu'interroge Jules Huret [20]. La configuration même des lieux : cette concentration ordonnée dont Ledoux jadis avait tracé le modèle, si aisée à contrôler, aux antipodes de la dispersion bocagère favorable aux rébellions, ce groupement de l'habitat, disposé comme les communs d'un château, sous l'œil du maître, suggèrent à quel taux très lourd se paie l'extinction du paupérisme : au prix de la liberté. Pour avoir vu fonctionner les usines de la Société métallurgique de Normandie, sises aux portes de Caen, sur ce modèle schneidérien, il m'est aisé de comprendre la complexité des raisons du calme du Creusot [21].

Cependant, les relations d'entreprise demeurent encore trop inorganiques pour fournir un facteur d'explication générale et pour que l' « esprit maison » intercepte les grands courants qui traversent la classe ouvrière. La plupart des établissements ne possèdent pas d'institutions, comme l'établit l'enquête *Salaires et durée du travail (1893)* [22], ou alors si fallacieuses et tracassières, tellement entachées de moralisme, assorties de tant de restrictions à la liberté qu'elles constituent plutôt un motif d'aigreur et de tension et engendrent plus de conflits qu'elles n'en évitent : ainsi les coopératives et les caisses de secours et de retraite des compagnies minières, considérées comme des moyens supplémentaires d'oppression, suscitent une haine particulière. En matière de dissuasion, ces grandes sociétés usent avant tout de répression : contrôle de l'embauche, surveillance constante, expulsion des meneurs. Elles tentent de tuer

18. 1967.

19. Arch. nat., F 7 12526, pièce 727, préf.-min., 13 novembre 1882 : en transmettant ces renseignements au ministre, le préfet déplore ces renvois, mais ajoute qu'il n'y peut rien : « M. Le Directeur... étant de toute évidence libre de prendre à l'égard de son personnel, telles mesures, qu'il juge opportunes. ». *Cf.* aussi, Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 23, rapport du com. spéc.

20. J. Huret, 1897, p. 41.

21. Des indices de mécontentement et d'agitation sont pourtant décelables : inscriptions vengeresses, placards clandestins, bruits inquiétants, enfin émigration des meilleurs ouvriers : *Le Petit Lyonnais,* 7 mars 1878, fait état de quinze départs par jour vers « les grandes usines de l'Europe et même d'Amérique », lors de la première grève de Montceau.

22. T. IV : *Résultats généraux,* p. 21 : la moitié des ouvriers touchés par l'enquête sont assurés contre les accidents par les caisses de secours des établissements. Par contre seulement 2 à 3 % de ces établissements possèdent des caisses de secours et de retraite.

dans l'œuf la revendication montante ; elles usent d'une véritable police constituée par les cadres subalternes dont les tâches disciplinaires offrent autant d'importance que les fonctions techniques. La compagnie d'Anzin utilise les gardes-mines parmi lesquels d'anciens policiers conservent des relations avec leurs ex-patrons, exerçant ainsi un espionnage à double fin [23]. Les mauvaises têtes, ceux qui fréquentent les réunions socialistes ou syndicales [24] ou qui manifestent une humeur rétive, se voient mis à pied avec ou sans prétexte. Dans les cantons liniers du Cambrésis, où règne un sous-emploi endémique, le patronat jugule l'agitation par des renvois assortis de menaces de fermeture à la première manifestation hostile : en 1885, Fevez-Senez exécute ce lock-out préventif durant lequel il procède à un réembauchage de tout le personnel [25].

Si la direction ne parvient pas à isoler le ferment, elle brandit ses foudres, oralement ou par écrit : dans telle grande verrerie de la région parisienne, « le directeur défend de parler politique dans l'usine et surtout de grève, sous peine d'être expulsés » [26]. A Denain, chez Cail, où les métallos sollicitent la journée de dix heures comme à Lille, le directeur leur fait savoir que s'ils demandent leurs livrets, leurs noms seront communiqués à tous les établissements Cail [27]. Seydoux, grand manufacturier, sénateur, propriétaire de plusieurs établissements dans la région de Fourmies, adresse à chacun de ses ouvriers une lettre, modèle du genre, où il morigène : il y a un mois, la maison ne travaillait que pour employer la main-d'œuvre. « Dans ces conditions, devriez-vous, en conscience, nous créer des embarras ? — Eh bien ! sachez-le :1) nous n'acceptons pas la démission de M. Richou [28] ; 2) Si vous vous mettez en grève, nous n'écouterons aucune des propositions que vous voudriez nous faire ». A court terme, ces manœuvres réussissent souvent. Mais les patrons répressifs risquent de s'attirer les plus violentes répliques.

Une façon toute différente de prévenir la grève consiste à... devancer la revendication : tel Lecerf et Sarda, sellerie parisienne, en 1887 : « Cette fabrique ayant à exécuter une importante commande d'effets de grand équipement et prévoyant une demande d'augmentation de salaire, avait élevé ses prix ordinaires et avait soumis son nouveau tarif... aux ouvriers » [29] ; ou Perrin de Cours, qui, devant la « nonchalance » de ses ouvriers, et étant

23. Arch. dép. Nord, M 619/5, pièce 147.

24. *Ibid.*, M 629/9, pièce 76, com. pol. Anzin-s.-préf. Valenciennes, 17 octobre 1879 : « Quant aux ouvriers qui participeraient aux réunions socialistes tenues dans le Borinage, un pointage sévère va être exercé aux mines d'Anzin à partir de lundi prochain pour connaître les manquants s'il y en a et les interroger sur leur absence. »

25. Arch. nat., F 12, 4661, rapport gendarmerie, 9 juin 1885. On s'attendait à une grève générale tant les salaires sont bas et la mauvaise foi des patrons notoire ; les abus des contremaîtres tenant boutique ajoutent encore au mécontentement.

26. Arch. préf. pol., B A 170, pièce 90, mai 1888.

27. Arch. nat., F 12 4660, préf.-min., 12 août 1880.

28. Dont les ouvriers réclament le départ.

29. Arch. préf. pol., B A 175, pièce 329, rapport de police, 3 juin 1887.

« pressé », offre une prime de 0,10 F par couverture, ce qui déclenche la grève dans les autres établissements, dont les patrons refusent d'imiter Perrin. « Cas assez bizarre d'une grève provoquée par un patron inconscient », écrit le commissaire de police soulignant du même coup la singularité du fait [30].

Peut-on, pour autant, parler d'augmentation « spontanée » ? Il est clair que, dans un cas comme dans l'autre, il s'agit d'un calcul où la crainte de la grève se substitue à celle-ci, crainte fondée sur des expériences antérieures, personnelles ou collectives. La pression ouvrière s'exerce de manière latente, ambiante pourrait-on dire, accumulée dans la mémoire sociale.

Au reste, derrière nombre d'augmentations présentées comme « spontanées », on décèle une pression effective. Chez Perrin, la « nonchalance » des couverturiers constitue une sorte de freinage sans doute encore empirique. L'Office du travail nous dit que dans les mégisseries parisiennes, « après la guerre, le salaire fut porté à 5,50F, sans qu'il eût été nécessaire de recourir à la grève » [31]. En fait, les dossiers de police mentionnent une petite grève, en 1871, chez Sayer, rue du Fer-à-Moulin (XIIIe), où les patrons crurent voir le prélude à une cessation généralisée comparable à celle de 1869 dont ils avaient gardé une mémoire cuisante ; ils cédèrent rapidement et le salaire s'établit partout à 5,50 F [32].

Les augmentations consenties par les industriels à la suite de grèves victorieuses chez leurs collègues relèvent du même processus et éclairent le « mécanisme » de la hausse des salaires, si froidement laissé par les économistes au mariage harmonieux de l'offre et de la demande. Ainsi les coalitions de 1864, qui prenaient les patrons au dépourvu, ont déterminé une vague de hausses préventives [33]. De même, en 1872, en 1880-1883, etc. Se félicitant d'avoir obtenu 10 c de mieux à la suite d'une grève chez Hotchkiss, le secrétaire de l'Union des mécaniciens (Paris) ajoute : « Le résultat paraît minime, mais si l'on considère que la crainte de la grève a fait augmenter le taux de l'heure de travail dans la plupart des ateliers, nous avons pleinement réussi » [34]. Pareillement, la grève de Fourmies (1886) aboutit au relèvement général du tarif dans tout le secteur. Et la grève des mineurs affectant en 1889 de nombreuses compagnies du Nord - Pas-de-Calais détermine le syndicat des houillères à accorder « spontanément » *(sic)* 10 % de plus [35].

Ainsi, la grève n'agit pas seulement par elle-même au point précis où elle éclate, mais bien au-delà, par ses effets psychologiques. La crainte de la grève,

30. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1877, com. pol., 30 juillet 1875.
31. *A.P.O.*, t. II, p. 134.
32. Arch. préf. pol., B A 167.
33. Ci-dessus, première partie.
34. *Le Rappel,* 15 mai 1881.
35. Arch. dép. Nord, M 626/18, pièce 523, rapport com. spéc., 21 octobre 1889. Quoique non adhérente au syndicat, la Compagnie d'Anzin imite cette mesure. La grève est ainsi évitée, sauf à L'Escarpelle, où le directeur, Brun, plus obstiné, se refuse à cette concession.

dont les économistes d'aujourd'hui se plaisent à souligner l'impact, a d'ailleurs été reconnue dès cette époque par les plus clairvoyants comme un facteur important : « les grèves, écrit P. Leroy-Beaulieu, agissent par la crainte qu'elles inspirent... Elles peuvent ruiner momentanément les grévistes, mais la crainte de susciter une grève est chez les manufacturiers un frein nécessaire. L'effet préventif du droit de grève a rendu bien plus de services à la classe ouvrière que les désordres et les dépenses des grèves ne lui ont porté préjudice » [36]. Et Picquenard : « La crainte de la grève donne plus de résultats que la grève elle-même » [37]. Comme dans la stratégie atomique, au jeu réel se substitue la prévision des jeux escomptés, les calculs subtils de la dissuasion.

Toutefois, une large fraction du patronat ne sait ou ne veut jouer ce jeu. Devant la revendication exprimée, les chefs d'entreprise réagissent empiriquement, au jour le jour, selon la conjoncture économique qui demeure le facteur le plus déterminant, la situation politique et leur position personnelle. Le résultat des grèves montre une tendance presque égale à la résistance victorieuse et à la conciliation (forcée). Il nous faut maintenant étudier l'une et l'autre.

2. Négocier

La tendance à céder (en tout ou en partie) l'emporte très légèrement. L'étude du résultat des grèves nous a montré l'influence des divers facteurs sur leur issue. Seul nous intéresse ici le processus transactionnel. La considération du rapport entre durée et résultats des conflits (*cf.* tableau, III, p. 651) nous éclaire sur son déclenchement. Il y a plusieurs façons de céder :

1°) rapidement, sans autre forme de procès, mais ordinairement sans garantie, avec l'idée de parer au plus pressé, quitte à revenir en arrière passé le coup de feu. Ainsi se comporte le patronat, empirique et sans orgueil, des petites « boîtes », qui ne met pas son point d'honneur à résister, surtout lorsqu'il s'agit uniquement du taux des salaires. Ce type d'attitude, néanmoins, demeure minoritaire puisque les grèves d'un jour présentent le plus fort pourcentage d'échecs, traduction d'une tendance prédominante au refus immédiat.

2°) Avec la durée des grèves, la proportion de réussites (S + T) s'accroît au moins jusqu'au seuil d'un mois ; au-delà il s'infléchit légèrement. Le maximum de succès bruts couronne les coalitions d'une semaine. Ensuite la tendance à la transaction se développe ; plus les grèves s'allongent, plus sa part s'élève. Les médiations de toutes sortes qui interviennent alors poussent à la négociation. Or négociations et transactions sont liées :

36. 1880, p. 399 ; repris par P. Pic, 1902, p. 179.
37. 1909, p. 182. Picquenard ajoute judicieusement : « Mais il ne faut pas oublier que cette crainte n'est vraiment efficace que si les ouvriers se montrent capables, le cas échéant, de soutenir des grèves effectives de quelque durée. »

	S		T		E		S + T	E
Négociations	206	36 %	304	53 %	53	9 %	89 %	9 %
Refus de négociation	19	7 %	46	18 %	182	73 %	25 %	73 %

L'essentiel est d'entamer des pourparlers. D'où le refus absolu des patrons de combat de se laisser entraîner dans cette voie périlleuse.

Au total, 575 grèves (19,6 %) font l'objet d'une solution véritablement négociée ; dans 252 cas (8,6 %), on note un refus caractérisé. Ce dernier pourcentage est plus élevé pour les sociétés que pour le patronat familial qui accepte plus aisément la discussion. Concentration et structure du pouvoir jouent ici leur rôle ; ils fondent en partie, le principe d'autorité.

	Total	Négociations		Refus de négocier	
Patronat familial	2 180	466	21,3 %	177	8,1 %
Sociétés	552	86	15,5 %	61	11 %

Les négociations se déroulent parfois indirectement, par l'intermédiaire des autorités (municipale, mais plus souvent encore, préfectorale). Exerçant leur fonction de médiation, elles transmettent les propositions et contre-propositions des uns et des autres ; des grèves se dénouent sans aucune entrevue des deux parties. Ce procédé ménage les susceptibilités patronales ; mais il est lent, gros de malentendus ; en fait, il déguise la méconnaissance des ouvriers comme interlocuteurs. C'est pourquoi ceux-ci préfèrent le face à face ; certains patrons pareillement, qui répugnent à l'arbitrage.

La négociation directe (somme toute la plus courante) pose le problème de l'interlocuteur valable. En majorité, les patrons n'admettent la discussion qu'avec leurs propres ouvriers ; redoutant l'engrenage redoutable du pouvoir représentatif, d'aucuns préconisent même une relation de type césarien : le chef d'entreprise en tête à tête avec « la masse totale des ouvriers » seule détentrice du pouvoir. Cependant, devant les difficultés techniques de cette procédure, les patrons doivent accepter la désignation de délégués. Il arrive qu'ils le demandent, marquant leurs préférences pour « les plus influents » [38], ce qui signifie « les plus anciens » [39]. Dans certaines usines, ceux-ci se trouvent investis d'une

38. Exemple : En 1889, les mineurs du Pas-de-Calais ayant d'abord envoyé des mandataires choisis parmi les jeunes gens de 20 à 25 ans, se voient demander par la Compagnie de désigner cinq délégués par fosse « parmi les plus influents » et choisis par l'intermédiaire des porions.

39. Nombreux exemples : Arch. dép. Nord, M 627/2, pièce 166 : les patrons métallurgistes de Lille ne veulent avoir affaire qu'aux plus anciens ouvriers ; Arch. nat., F 12 4666, préf.-min., 11 octobre 1881 : les maîtres teinturiers de Villefranche refusent de parlementer avec la commission de la grève ; ils demandent une délégation formée des six ouvriers les plus anciens de chaque atelier.

fonction quasi permanente [40]. Les patrons répugnent à discuter avec des travailleurs trop jeunes, ou trop récents, plus encore avec des travailleurs étrangers à leur établissement, mandatés par une commission de grève et, surtout, par un syndicat. Une double appréhension anime le patronat :

1°) Se trouver en présence d'un front commun qui revendique l'unification redoutée des conditions de travail, alors que diviser pour régner constitue une arme majeure. Sentant le grand mouvement des tisseurs de Reims se désagréger, Poulain, président du « bureau des patrons » écrit au préfet : « Nous ne sommes plus en présence que de tronçons détachés, qu'il importe de ne pas laisser se réunir... Il vaut mieux laisser chaque patron s'arranger avec ses propres ouvriers » [41].

2°) Plus encore, devoir reconnaître le pouvoir syndical, le légitimer en discutant avec lui. Voilà le fond de bien des conflits, le principal blocage de la négociation : « Chaque patron ne devra rechercher de transaction qu'avec ses ouvriers respectifs » [42] devient la règle d'or ; paradoxe : devant la montée du péril syndical, beaucoup se raccrochent au principe de la délégation d'atelier comme à un suprême recours.

Autre problème : le lieu des négociations. L'usine fournit le cadre ordinaire des premières entrevues, où certains patrons mettent beaucoup de hauteur, recevant les ouvriers debout dans la cour, comme s'ils voulaient signifier qu'ils ne sauraient s'asseoir à côté d'eux. Pour de véritables pourparlers, d'autres exigent un local de leur choix : l'Union des fabricants roannais offre son siège : « Il faut que les ouvriers s'habituent à venir à nous quand ils ont une difficulté... Nous sommes là pour juger, pour ramener la bonne harmonie » ; ces industriels récusent la proposition d'un site administratif : « A la Mairie, à la Préfecture, les ouvriers ont été soutenus, nous serions leurs inférieurs » [43] ; le conseil des prud'hommes ayant été adopté, après bien des tractations, au dernier moment, ils se dérobent.

Pourtant, de plus en plus, ce type de local « neutre » prévaut, du moins en province, avec, presque toujours, la présence d'un tiers (maire, sous-préfet, préfet, procureur de la République...) en principe médiateur. Voici, à Decazeville, quelques instants avant la défenestration de Watrin, autour de la table municipale, la disposition des négociateurs, exemplaire en sa hiérarchie : au centre, le maire, à sa droite, Watrin et deux ingénieurs, à sa gauche, des conseillers municipaux et, des deux côtés, au bas bout, les dix délégués des mineurs [44].

Parfois, des notabilités communales assistent aux entrevues. A la mairie de

40. Arch. nat., C 3020, Seine-Inférieure, réponse d'un ouvrier indienneur de Darnétal : « Le patron augmentait le salaire spontanément et sur la demande de ses ouvriers qui déléguaient les anciens pour faire la demande. »

41. Arch. dép. Marne, 194 M 11, lettre du 25 mai 1880.

42. Arch. préf. pol., B A 182, pièce 4, rapport de police, 29 décembre 1882.

43. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 60, s.-préf.-préf., 1er mars 1882.

44. Selon le récit fort circonstancié de l'ingénieur des mines, Laur, Arch. dép. Aveyron série U, dossier d'instruction.

La Grand'Combe, se retrouvent, conviés par le procureur de la République, outre le directeur des mines et les délégués ouvriers, le curé, ses deux vicaires et le pasteur. Selon *Le Radical de la Drôme,* « le curé a pris la parole dans des termes inconvenants et grossiers à l'égard des ouvriers. Ce saint homme a même insinué que la grève était organisée par des ivrognes ; il a été hué comme il le méritait. Le pasteur n'a pas été plus heureux dans ses interventions » [45].

De l'impartialité du tiers médiateur, dépend la tonalité de la réunion. Que de fois, notamment face à des travailleurs intimidés, le fonctionnaire public ajoute son poids à celui du patron et l'entrevue se transforme en admonestation. A Lourches, les douze délégués des mineurs, abasourdis par la double harangue de Schneider et du sous-préfet, se retirent sans discuter [46]. Mal assurés, gênés par leurs difficultés d'expression, bien des délégués se laissent circonvenir.

Ce sont évidemment là caricatures de négociations. En d'autres circonstances, notamment dans les professions qualifiées, le patronat trouve à qui parler. Souvent courtoises, les discussions se font serrées, techniques ; les ouvriers arrivent bardés de chiffres que les patrons contestent, surtout lorsqu'il s'agit de comparaisons géographiques. « Concurrence, concurrence », disent-ils. A l'issue des séances, un procès-verbal signé par les deux délégations, résume les points d'accord et de divergence [47]. Les délégués ouvriers, quant à eux, doivent obligatoirement en référer à leurs mandants ; d'indispensables recours à l'assemblée générale entrecoupent les négociations.

Ce type de pratique amorce un autre style de rapports sociaux où la grève n'est plus considérée comme une offense personnelle, mais comme « un incident bien naturel du marché du travail » [48], « une des formes à l'aide desquelles s'exerce et s'affirme la liberté du travail » [49]. Il faut rappeler qu'en définitive, le patronat n'a pas succombé à la tentation si forte en 1872 d'obtenir l'abrogation de la loi de 1864.

45. Cité par *L'Intransigeant,* 23 décembre 1881.

46. Arch. dép. Nord, M 626/8, pièce 185, récit du sous-préfet : « M. Schneider dans un excellent et énergique langage leur a exposé tout ce que leur conduite avait de blâmable et leurs réclamations de peu sérieux. Son langage a produit un grand effet sur les ouvriers... J'ai alors insisté auprès des ouvriers en leur démontrant qu'ils avaient tout à perdre à continuer la grève... Je ne leur ai pas laissé ignorer que tout désordre serait énergiquement réprimé. »

47. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièces 95-101, procès-verbaux détaillés des entrevues des 9 et 10 mars 1882 entre les deux parties du tissage roannais.

48. *Annales françaises de la sellerie civile et militaire, de la carrosserie, de la bourrèlerie,* 1-15 juin 1883, organe patronal. L'auteur de l'article pense qu'il faut dépassionner le débat ; les ouvriers ont le droit de chercher à élever leur salaire et les patrons, celui de résister. Il se prononce pour des grèves plus fréquentes, mais plus organisées, « venant à jour fixe ».

49. *Journal de Saint-Quentin,* 21 juin 1872, à propos de la grève des tisseurs de Bohain. L'auteur écrit qu'il faut prendre l'habitude des conflits, c'est sain.

3. Résister

A. *Môles de résistance*

Et d'abord, qui résiste ? Tous les constats, toutes les statistiques s'accordent : le grand patronat, anonyme et concentré, le plus capable de refréner les appétits de la conjoncture, de se payer le luxe de défendre le principe d'autorité. Il tient dans les grèves une place sans commune mesure avec celle qu'il occupe dans le pays, présente un pourcentage plus élevé de refus caractérisé de négocier ; il triomphe plus aisément : bien que la durée moyenne des grèves pour les sociétés anonymes (8, 9 jours) soit inférieure à celle relevée pour le patronat familial (12,6), cependant les échecs ouvriers atteignent 57 % (contre 47 %). Les conflits y prennent un tour particulièrement violent :

	% de grèves marquées d'incidents	de manifestations	troubles	Intervention gendarmerie et armée
Patronat familial	18	8	2	6
Sociétés	28	15	6	20

Dans 20 % des cas, les forces de l'ordre interviennent. Assuré de leur protection, fort de son monopole sur le marché de l'emploi, de ses multiples moyens de pression, le grand patronat se raidit. Les conflits les plus durs, les plus intenses de ces vingt années ont eu pour cadre les sociétés anonymes, et notamment les compagnies minières.

L'âpreté de celles-ci se fonde sur de multiples motivations. Economiques : le poids du salaire dans les frais généraux explique les réticences plus vives qu'ailleurs à l'augmenter et la tentation constante de le réduire. Certains considèrent encore que dans « cette industrie toute de main-d'œuvre », la défense du profit passe nécessairement par la compression des salaires[50]. Dans les compagnies mal gérées, la première réaction consiste à les « serrer » ou à chercher par priorité dans le rendement du travail humain le remède à une insuffisante productivité[51].

Les raisons politiques n'offrent pas moins de consistance. On l'a dit déjà : le problème du pouvoir est posé à tous les échelons ; dans l'entreprise, dans la commune et dans l'Etat[52]. L'avènement de la République constitue un recul pour les dirigeants des grandes compagnies, de tradition monarchiste, jusque-là détenteurs des mandats législatifs et municipaux et habitués à une domination assez tranquille pour qu'ils la tiennent pour naturelle. Les réductions de salaire

50. *Le Soir.*
51. Sur l'attitude du patronat minier, *cf.* F. Simiand, 1907.
52. *Cf.* première partie, notamment sur l'origine politique des grèves de 1878, p. 198 et 368.

opérées en 1878 peuvent avoir des justifications économiques ; mais comment n'apparaîtraient-elles pas aux mineurs, au petit peuple qui, avide de liberté, les soutient, comme une brimade pour avoir mal voté ? Petitjean, directeur des mines de Decazeville, évincé à la mairie par le docteur Cayrade, que les ouvriers consultent avant de se mettre en grève [53], Chagot, de Montceau, ami des Jésuites, battu par un autre médecin, Jeannin [54], Baure, représentant dans l'Allier de la Compagnie des forges de Châtillon-Commentry, « bonapartiste militant », passent pour assouvir de basses vengeances, que dénoncent unanimement les agents de la préfecture de police chargés d'une enquête spéciale. Selon les mineurs de Doyet, violemment affrontés à la gendarmerie lors du scrutin d'octobre 1877 [55], la coalition aurait été suscitée par un groupe de *blancs,* faux mineurs à la solde de la direction et repris ensuite quand tous les vrais militants étaient évincés [56]. Les grèves font figure de règlements de compte et la morgue patronale s'enracine dans un sentiment de légitimité déçue. Les conflits de 1878 sont assurément particulièrement significatifs. Mais la plupart des grèves minières de la période ont une implication politique [57], plus ou moins visible. Il faudra presque une génération pour que ces dirigeants de type aristocratique s'adaptent aux nouvelles conditions du pouvoir en démocratie parlementaire. Ce que les maîtres de forges comprendront plus tôt, et beaucoup mieux [58].

Enfin, la structure même du pouvoir dans les compagnies houillères, inconsciente réplique de modèles féodaux où chaque échelon de la hiérarchie croit jouir de prérogatives personnelles sur ses subordonnés immédiats, le processus de décision propre aux grandes sociétés où les responsables véritables n'entrent jamais en contact direct avec les requérants, l'anonymat si propice aux dérobades, tout cela favorise la résistance. Les cadres subalternes se réfugient dans l'irresponsabilité : ils transmettront. Les cadres moyens, ces ingénieurs aigris par une évolution qui tend à les réduire au rôle d'agents d'exécution [59], éternels boucs émissaires des politiques d'austérité, se vengent par

53. Arch. préf. pol., B A 186, rapport de police, 17 mars 1878 : « On prétend que M. Petitjean, directeur des mines, ayant échoué aux dernières élections municipales, ainsi que plusieurs ingénieurs et hauts fonctionnaires de son administration, aurait déclaré qu'il saurait bien faire repentir les ouvriers de n'avoir pas voté pour lui et ses agents. »

54. Arch. préf. pol., B A 185, rapport de police, 2 mars 1878, et préf. 11 mars : « Chagot ne peut pardonner aux populations les élections des conseillers municipaux républicains de Montceau et des environs. »

55. *La Gazette des Tribunaux.*

56. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 23, rapport de police, 29 juin 1878.

57. Ou religieuse, les deux faits étant naturellement très liés. Les troubles de Montceau, en 1882, fournissent l'exemple d'une révolte contre le système politico-clérical de la compagnie incarnée par Chagot.

58. *Cf.* R. Priouret, 1963.

59. A ce sujet, *cf.* P. Guillaume, 1966, p. 116-119. Il montre à propos de la compagnie des mines de la Loire, la dégradation du sort des ingénieurs dès le milieu du 19e siècle, l'ouverture de l'éventail de leurs traitements, la diminution de leurs pouvoirs

une agressivité accrue. Caporalisés, ils se comportent comme tels ; brimés, ils oppriment ; dans l'espoir que leur fermeté leur vaudra de l'avancement, ils en rajoutent. A Montceau, Villard, secrétaire général des mines, et Mathey, premier ingénieur, se montrent plus vindicatifs que Chagot lui-même [60]. A Doyet, les ingénieurs, intéressés financièrement à la gestion de la caisse de secours, refusent toute modification de statut alors que Baure, le directeur, y consentirait. A Carmaux, Fayol, ingénieur principal, repousse avec brutalité toutes les revendications sans en référer à ses supérieurs [61], empêche tout contact avec le nouveau directeur Liénart que les ouvriers tentent de joindre par des lettres fort respectueuses [62] ; à tel point que le commissaire spécial écrit au préfet : « On peut donc affirmer que l'attitude provocatrice de l'Ingénieur principal est la seule cause de la grève » [63]. La haine de l'ingénieur, on l'a vu, anime de nombreux conflits [64].

Les directeurs, plus distants et, en conséquence, moins visés par les ouvriers, nous échapperaient si, par contre, ils n'étaient les interlocuteurs des préfets et des ingénieurs des mines qui ont pour eux toute la sévérité de fonctionnaires avertis et de techniciens mal payés [65]. Rentiers plus proches des propriétaires fonciers que des exploitants modernes, les uns pratiquent l'absentéisme, n'interviennent que de loin, par des messages distraits et solennels, de type moralisateur, qui ne font qu'aggraver les choses : ainsi Jacques Palotte à Lavaveix-les-

et de leur initiative constamment contrôlée et souvent blâmée par la direction. « La Compagnie tend donc à ne faire de l'ingénieur qu'un technicien, simple agent d'exécution et de surveillance. » L'évolution a sans doute été comparable ailleurs.

60. Arch. nat., F 12 4655, préf.-com., 4 juillet 1879, parle du « caractère difficile, des procédés autoritaires..., du manque de tact de plusieurs agents supérieurs de la Compagnie, notamment du Secrétaire général, M. Villard. Le directeur, M. Chagot, bien que notoirement connu pour appartenir au parti bonapartiste, est moins impopulaire personnellement que ses agents ».

61. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièce 83, préf. (Léon Bourgeois) — min. de l'Int. (Waldeck-Rousseau), 16 février 1883, raconte comment Fayol a repoussé successivement toutes les propositions ouvrières, sous des prétextes divers. Finalement, il menace d'avoir recours à des ouvriers étrangers « pour se procurer une réserve de charbon suffisante afin d'être à même de les (les mineurs) faire chômer huit jours chaque mois. Il les aurait informés en même temps que l'administration était décidée à ne jamais entrer en pourparlers avec les ouvriers en les avisant que si elle fermait la porte des puits, elle ne l'ouvrirait que quand les ouvriers se rendraient à discrétion ».

62. *Ibid.*, pièce 18, lettre du 18 février 1883, où les délégués affirment, au nom des ouvriers, leur désir de calme et d'ordre ; pièce 51, lettre du 3 mars : « Il faudrait que M. le Directeur use à la reprise des travaux de toute son autorité pour mettre fin au scandale provenant du favoritisme... »

63. *Ibid.*, com. spéc.-préf., 16 février 1883.

64. *Cf.* ci-dessus, deuxième partie, étude des conflits avec les cadres. Je m'attache plutôt ici à montrer le rôle propre des ingénieurs dans la résistance à la revendication ouvrière.

65. Sur les ingénieurs des mines, on attend la thèse d'André Thépot. Les rapports des ingénieurs des mines, qui figurent aux dossiers des grèves, révèlent des hommes compétents, souvent critiques à l'égard de la gestion des compagnies.

Mines [66], Chevalier à Montjean : « je fais appel à ceux qui veulent reformer avec moi la famille ouvrière qui marchera de cœur avec ses patrons » [67]. D'autres, ex-ingénieurs sortis du rang, donnent au contraire libre cours à leur goût du commandement et se conduisent en potentats soupçonneux : ainsi à Epinac, Blanchet, homme « très sévère », impopulaire, dont les palinodies mettent en échec les tentatives de médiation [68] ; à l'Escarpelle, en 1889, Brun, cassant, hautain, qui, par principe, refuse toute concession [69] ; à Nœux-les-Mines, Aniel, dit « Gueule de fer », dénoncé en 1877 et en 1889 comme « la bête noire de tous » [70], brutal, incohérent, sur lequel Veldurand, préfet du Pas-de-Calais, ne tarit pas : « Du premier ingénieur au dernier ouvrier, il n'y a qu'une voix pour protester contre ses allures cassantes, la dureté de ses procédés... Il n'admet pas les répliques, pas même les excuses... Il se dépense actuellement en récriminations contre l'autorité qui lui refuse son concours, tel qu'il le réclame, c'est-à-dire la bastonnade de ses esclaves, contre les lois qui autorisent la grève, et en injures contre un personnel qui n'en peut mais » [71]. Aniel, qui, en 1877 est appointé à 50 000 F par an, plus 2 000 F par mois pour ses déplacements, fort beau salaire (à la même époque, les traitements des ingénieurs des mines s'échelonnent de 2 500 à 15 000 F annuels) [72] a de plus des prétentions à tout régenter. En dépit des lois sociales, il subventionne sur les fonds de la caisse de secours et, semble-t-il, sans l'aveu des actionnaires, une école privée confessionnelle, alléguant « que la responsabilité des patrons leur faisait un devoir de donner aux enfants de leurs ouvriers un enseignement plus conforme aux règles de la morale et de la religion que celui imposé par le programme de l'Etat ». Beaucoup de directeurs, moins techniciens que politiques, ont ce comportement moralisant et clérical, comme si la mine, activité noble liée à la terre, succédané de l'agriculture, cristallisait toute une mentalité aristocratique. Chalmeton, à La Grand'Combe, partisan d' « un séjour continuel au milieu des chantiers », pour « se faire les meneurs des ouvriers et leur dire la vérité pour que d'autres ne les entraînent pas à leur perte » [73], Chagot à Montceau, imbus de leurs devoirs, incarnent ce type de patron-patriarche dont rêvent Albert de Mun et Léon Harmel.

Ces directeurs sont eux-mêmes adossés et assujettis à des conseils d'administration dont l'intransigeance croît proportionnellement à leur éloignement (aucune menace physique ne pèse sur eux, à peine les ouvriers en soupçonnent-

66. Arch. dép. Creuse, M 0170, affiche datée du 3 mars 1876.
67. Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 2, pièce 71.
68. Arch. dép. Saône-et-Loire, 194 M 18, rap. ing. des mines, 16 février 1878 et 18 février.
69. Arch. dép. Nord, M 626/18, pièce 432, 5 novembre 1889, et pièce 460, s.-préf.-préf., 14 novembre 1889.
70. Arch. préf pol., B A 186, pièce 27, rapport agent au préf. pol., envoyé sur place à l'occasion de la grève de Nœux, si durement réprimée, 14 juin 1877.
71. Arch. nat., F 12 4665, préf.-min., 6 novembre 1889.
72. E. Charton, 1880.
73. Arch. nat., C 3021, Gard, réponse à l'Enquête de 1872.

ils l'existence), et qui trouvent naturel de réduire les salaires et scandaleux de ne pas être obéis [74]. A maintes reprises, ils surenchérissent sur les directions locales. En 1878, dans l'Allier, Paris appuie, contre Baure, les ingénieurs hostiles aux concessions sur la question de la caisse de secours [75]. A Epinac, en 1886, le conseil s'oppose à tout réajustement du salaire diminué depuis un an, plaidant qu'aucun dividende n'a été distribué aux actionnaires [76]. A Vierzon, la même année, tandis que le directeur de la Société française de matériel agricole, Monteil, propose, en raison de la crise, de diminuer la durée du travail plutôt que de procéder à des licenciements, le conseil d'administration que président Louis Arbel et Jacques Palotte, sénateurs, lui « fait observer que, puisqu'il y avait beaucoup d'ouvriers mal disposés à l'égard de la société, il fallait les connaître et en congédier cent... ; ceux dévoués à la compagnie seraient seuls conservés » [77]. Dans la grève de Decazeville, le conseil d'administration, que préside Léon Say, est l'âme de la résistance. Il dépêche dans l'Aveyron Desseiligny, Schneider, Raoul Duval, afin de stimuler Petitjean, devenu circonspect ; les trois hommes décident, contre l'avis du préfet, et celui du ministre de l'Intérieur, d'afficher la décision du renvoi des grévistes [78] ; ce qui fait écrire au correspondant du *Petit Journal* : « La Compagnie veut la grève » [79]. A nouveau, le conseil d'administration provoque l'échec de la médiation de Laur, que les ouvriers acceptaient pourtant ; consulté à ce sujet par Petitjean, le conseil lui répond par télégramme : « La Compagnie ne peut admettre l'intervention d'arbitre que sur une seule question : la vérification de l'équivalence du tarif du 26 février avec le tarif précédent » [80]. Petitjean, s'étant assuré du concours de Basly, tente une dernière fois d'obtenir de Paris une augmentation de salaire : la majorité du conseil refuse encore. Il faudra la pression conjuguée du directeur, exaspéré, qui menace de démissionner [81] et du ministre des Travaux publics, Baïhaut, pour, enfin, le persuader [82].

Les remarques qui précèdent s'appliquent au secteur minier. Les autres indus-

74. R. Trempé, 1963.
75. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 9.
76. Arch. nat., F 12 4663, Saône-et-Loire.
77. Arch. dép. Cher, M 23, rapport de gendarmerie, 4 août 1886.
78. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 176, dépêche du correspondant du *Gaulois*, 28 février. Le placard, apposé le 1er mars et signé Léon Say, soulève un grand émoi : « L'opinion est tout entière contre les administrateurs qui ne veulent faire aucune concession » (pièce 182). Le préfet écrit à Raoul Duval que le gouvernement désapprouve et décline toute responsabilité.
79. *Ibid.*, pièce 206.
80. *Ibid.*, B A 187, pièce 465.
81. Il y songeait depuis le début d'avril et ses fils l'y poussaient.
82. Sur la dureté des conseils d'administration, *cf.* aussi P. Guillaume, 1966, p. 154-155 : G. Delahante, directeur de la Compagnie des mines de la Loire, pourtant fort autoritaire, s'oppose au renvoi des ouvriers en surnombre ; il est battu. « Cette différence des attitudes de ceux qui vivaient au contact des ouvriers et de ceux qui ne les connaissaient pas est un signe de cette dépersonnalisation que l'on a souvent reprochée aux grandes sociétés capitalistes ».

tries celle du verre, surtout, où dans les années 1886-1890, les maîtres mènent la guerre à outrance contre un syndicalisme ouvrier en plein essor, fourniraient maints tableaux à la longue galerie des potentats industriels, avec des nuances qui tiennent à l'organisation respective des branches et des entreprises. Dans la métallurgie, les relations sociales apparaissent moins tendues et le patronat, plus soucieux d'explication, plus disponible à la négociation. La moindre part du salaire dans le prix de revient, où l'outillage occupe le poste clef, le besoin d'une main-d'œuvre qualifiée difficile à remplacer, et que son niveau d'instruction rend, elle-même, plus apte au *bargaining,* des cadres plus techniciens auxquels il arrive de déplorer que la défense du profit passe trop souvent par « la voie si déplorable des abaissements de salaire »[83] : tous ces facteurs engendrent un climat différent, plus libre et plus contractuel[84]. La psychologie sociale des maîtres de forges et des grands constructeurs mériterait une étude attentive. Sans doute l'entrepreneur au sens schumpetérien s'épanouit ici plus qu'ailleurs.

Le textile, au contraire, monde routinier et vulnérable, foisonne en chefs d'entreprise de moyenne envergure, prompts à se rabattre sur les salaires et à demander à l'effort ouvrier (comme la conduite de deux métiers qui poursuit, dans le tissage, sa marche irréversible) l'accroissement de la productivité, gérant leur affaire comme leur ménage, surveillant tout eux-mêmes, irascibles mais proches, entrant volontiers dans l'arène à visage découvert pour maugréer et tempêter. Dulac, à Armentières, ayant refusé toute concession, rouvre l'usine (700 ouvriers), se plante sur le seuil, sans craindre la colère ouvrière ; à trois tisseurs qui demandent leurs livrets pour s'en aller ailleurs, il rétorque « à haute voix, de manière à être entendu de tous, qu'il faudrait que les ouvriers donnent une bonne râclée aux meneurs, qu'ils étaient des lâches de ne pas le faire et que ce n'est que lorsque la troupe fera acte de présence à Armentières que les ouvriers reprendront le travail, parce qu'ils verront alors qu'ils ne peuvent pas arriver à leurs fins »[85]. Ce bon républicain, président du syndicat des manufacturiers d'Armentières, fait distribuer de l'argent aux agents de police et s'étonne du refus assez sec du commissaire.

Dans la plupart des localités textiles, un établissement, d'ordinaire des plus importants, forme l'épicentre de la résistance et, partant, de la révolte. A Reims, Rogelet, à Roanne, Déchelette et Bréchard, à Amiens, David et Huot, fabri-

83. *Annuaire des mines et de la métallurgie françaises*, 1878-1879, p. 411-412 : article anonyme qui, après avoir exposé la crise que subit la métallurgie, préconise un certain nombre d'innovations techniques pour économiser la matière : « C'est dans cette voie que l'industrie doit entrer et non dans celle si déplorable des abaissements de salaire... La paye des ouvriers doit croître pour compenser l'avilissement de la valeur de l'argent. La solution des grèves se trouve entre les mains des ingénieurs ».

84. Sur le contrat de travail dans la métallurgie, cf. Ch. Benoist, 1905, p. 308.

85. Arch. dép. Nord, M 625/56, pièce 51, com. pol., 15 juin 1887.

cants de laine peignée au faubourg de Hem [86], à Saint-Quentin, Boca, Testart et Gabréau, type même du « bagne » aux longues journées (13 à 14 heures par jour en 1880 ; le samedi, jusqu'à minuit), aux salaires toujours contestés, aux « garde-chiourmes » honnis [87], à Fourmies, Jacquet et Rennesson, propriétaires du « Fourneau » et de la « Sans-pareille », toujours agités, à Voiron, Pochoy et Bruny, exemples de ces fabricants de soieries du Sud-Est qui exploitent sans vergogne de jeunes paysannes enrégimentées dans de véritables couvents, etc., alimentent la chronique sociale de conflits incessants (jusqu'à sept chez Gabréau de 1880 à 1890, dont l'un, en 1884, dure 72 jours riches en incidents), généralement défensifs et souvent fort violents. On les retrouve à toutes les pages de ce livre.

Les fortes concentrations du Nord dissimulent les physionomies particulières au sein de groupes plus cohérents [88], passablement servis par l'expansion qui tend à faire de Roubaix une « cité américaine » dont le patronat a la réputation d'être plus novateur. Selon *Le Temps,* « les grands fabricants sont... les alliés naturels des ouvriers, et, dans le combat contre les salaires trop bas, les uns et les autres ont un intérêt identique... L'accession des masses au bien-être exige une production abondante et des produits à bas prix » [89]. Portrait bien flatteur, si l'on songe à la grande misère des courées, à cet « enfer du tisseur » décrit par les frères Bonneff. Il est vrai, cependant, que Roubaix, capitale des grèves, ne détient plus le record de la violence et qu'en cette période, les conflits, dans une certaine mesure liés à la prospérité, y ont été souvent offensifs et conquérants.

Au contraire, les centres clairsemés et anémiés de l'Ouest, où la dépression précipite une longue décadence [90], campent des despotes de villages, essoufflés et aigres, offensés de voir se rebeller une main-d'œuvre jusque-là docile. Voici, à Flers, de l'Orne, Frémont, propriétaire d'un tissage mécanique de quatre cents ouvriers, maître des prix et des salaires qu'il estime toujours suffisants.

86. En 1888, ils tentent de faire pression sur les peigneuses en grève par leurs maris et leurs pères, les engageant, « sous peine de renvoi, à inviter leurs femmes et leurs filles à reprendre leur travail ». Vexés de leur fin de non-recevoir, ces industriels font remettre aux travailleurs leurs livrets par les prud'hommes : « En face de leur refus de reprendre leur travail, nous avons décidé de rompre toute relation avec ces ouvriers indociles, et nous les considérons comme ne faisant plus partie de notre personnel » : *cf.* Arch. nat., F 12 4664, préf.-min., 1er septembre 1888.

87. En 1890, le contremaître Hartmann, tête de turc de *La Défense des Travailleurs,* oblige les tisseurs à se fournir à son épicerie et les brime s'ils ne le font pas. La plupart des rapports insistent sur la brutalité, l'arrogance du personnel de cette maison, le patron donnant l'exemple.

88. Il est difficile de discerner, à Roubaix, l'action particulière d'une fabrique. Notons seulement six grèves, en vingt ans, chez Wibaux-Florin, presque toutes contre des réductions de salaire ou contre les cadres, très sévères.

89. 26 mai 1880. Lors des grandes grèves de mai, *Le Temps* consacre une enquête fort intéressante à l'industrie roubaisienne. Il insiste sur le rôle novateur et progressif des grandes maisons, les petites cherchant à se rattraper sur les salaires.

90. Tout cela décrit et analysé dans C. Fohlen, 1956.

Dès qu'un nouvel article entre en fabrication, prétextant que les conditions sont plus rémunératrices, il baisse les façons, obligeant les autres industriels à l'imiter. En 1880, il porte la journée à 11 h 30, au moment même où, partout en France les travailleurs revendiquent 10 heures, introduit la conduite de deux métiers et tarife le mètre à 0,10 F au lieu de 0,15 F, l'ouvrier produisant davantage. « Ce qui me paraît propre à surexciter les ouvriers, commente le maire, c'est la manière de raisonner des patrons qui prétendent être encombrés de marchandises et qui augmentent les heures de travail et par conséquent la production »[91]. En 1888, alléguant l'emploi d'un coton plus gros qui permet un dévidage plus rapide, il ampute le salaire de 0,50 F : les dévideuses, qui se faisaient péniblement 1,40 F tombent à 0,80 F par jour ! Dans l'un et l'autre cas, grèves, marquées de violences. « La haine des ouvriers contre... Frémont est telle que je ne serais nullement étonné d'être appelé un jour ou une nuit à constater qu'il a été tué ou grièvement blessé », écrit au sous-préfet le commissaire du lieu[92]. Bien entendu, Frémont oppose à l'administration un mauvais vouloir opiniâtre, livrant la guerre dans la presse locale, à la municipalité républicaine qu'il accuse de partialité[93].

Non loin de là, à Saint-Pierre-du-Regard, Baron, père et fils, pourtant fraîchement sortis du rang, manipulent les tarifs avec un arbitraire qui suscite l'intervention du sous-préfet. « M. Baron a déclaré aux ouvriers ainsi qu'à moi-même qu'il préférait fermer son usine que de prendre des engagements vis-à-vis du personnel, qu'il voulait être le maître chez lui », note le sous-préfet, qui souligne en contraste l'attitude « calme et respectueuse de la population ouvrière »[94]. Au bourg voisin de Condé-sur-Noireau, l'autoritaire Lehugeur complète cette trinité textile d'un bocage normand qui se meurt.

Pellaumail, seigneur de Cholet (son usine occupe mécaniquement 260 salariés et il fait travailler les caves), leur ressemble comme un frère, bataillant contre les enterrements civils, contre le syndicat, maugréant contre ses confrères trop conciliants. « M. Pellaumail voudrait faire de ses ouvriers des serfs qu'il mènerait au fouet », dénonce une affiche de grève[95]. Dans ces marges armoricaines, en effet, la bourgeoisie manufacturière a pris la suite des hobereaux d'antan.

A des degrés divers, la grande entreprise, anonyme ou familiale, apparaît donc comme un nœud de conflits. Non qu'elle dégrade spécialement le niveau de vie : à bien des égards, en régularisant l'emploi, elle garantit un salaire plus stable. Elle n'est pas spécifiquement paupérisante, mais, à coup sûr, asservis-

91. Arch. dép. Orne, série M, Grèves 1870-1900, maire-s.-préf., 23 août 1880.
92. *Ibid.*, 24 février 1888.
93. Frémont attaque dans *Le Journal de Domfront* (exemple : 5 septembre 1880). En 1888, l'adjoint, Deschamps, défend dans *Le Foyer républicain* et dans *Le Patriote normand* l'idée d'un syndicat ouvrier.
94. Arch. dép. Orne, série M, Grèves, divers rapports du préf. et s.-préf.
95. Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 2, pièce 13, Grève de 1888.

sante, frustrante, véritablement castratrice de la liberté. Or le sentiment de l'indépendance perdue fonde la conscience salariale.

Dans la moyenne et petite industrie, la situation est identique : dans les grèves englobant plusieurs établissements, comme Paris en fournit tant d'exemples, les « grosses maisons » forment encore les môles de résistance les plus solides. L'attente leur pèse peu ; elles espèrent même, à la faveur du conflit, renforcer leur emprise sur le marché. A Cours, « les plus importants, ceux qui ont un stock et des capitaux, voient sans déplaisir se perpétuer une grève qui ruinera irréparablement leurs collègues moins fortunés » [96]. Ils entendent faire la loi et nombre d'entre eux se comportent en suzerains. A telle réunion des tapissiers parisiens, Krieger, sans condescendre à venir lui-même, envoie son représentant qui le prend de haut : « Nous savons maintenant que nous ne pouvons pas compter sur la solidarité de nos confrères. Nous prendrons une résolution pour sortir de notre embarras et lorsque, à votre tour, vous serez mis à l'index, ce qui ne peut tarder, car vous y passerez tous, vous ne trouverez pas mauvais si vous n'obtenez pas notre appui » [97].

Du côté des « petits », c'est la débandade. Ils n'ont pas les reins assez solides pour perdre le bénéfice d'une bonne conjoncture. Frais émoulus, souvent, au rang du patronat, ils donnent libre cours à leur haine des « gros ». Quelle belle occasion de leur nuire, de leur montrer leurs limites en leur raflant quelques clients pressés, et de se créer une popularité facile parmi les ouvriers en leur désignant leurs vrais ennemis. Des tentatives d'alliance s'esquissent parfois. A Vrigne-aux-Bois (Ardennes), la mécanisation de la clouterie, menée par le principal fabricant, Manil, se heurte à la violente et dure opposition des salariés alliés aux « concurrents de M. Manil qui craignent de ne pouvoir lutter contre lui » [98]. Lors d'une coalition de relieurs-doreurs à Paris (1881), un petit patron d'Auch adresse au syndicat ouvrier une lettre lue en assemblée générale, où « il propose la fédération de tous les ouvriers et petits patrons relieurs-doreurs de France... Plus les prétentions ouvrières seront élevées, plus les grandes maisons qui font une concurrence déloyale avec leurs machines, seront obligées d'augmenter leur tarif, ce qui permettra de vivre aux petits patrons » [99].

Une âpre concurrence, aigrie par la crise, accroît les divisions et déchire l'impossible front commun patronal. D'où les défections aux réunions, les difficultés de promouvoir l'association, de « tenir » un lock-out. La plupart du temps feutrée, l'inimitié éclate parfois au grand jour : les teinturiers de Roanne ayant subventionné la grève des ouvriers de Thizy, pour combattre la dénivellation des salaires entre les deux localités, leurs confrères leur rendent peu

96. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1890, préf.-min., 14 octobre 1889. L'âme de la résistance est la maison Ville, mécanisée, ayant plus de quatre cents salariés ; ceux qui cèdent : les manufacturiers n'occupant guère qu'une centaine d'ouvriers sur un outillage à la main.

97. Arch. préf. pol., B A 182, pièce 8, rapport de police, 26 octobre 1882.

98. Arch. nat., F 12 4667, préf.-min., 9 juillet 1890.

99. Arch. préf. pol., B A 181, pièce 34, rapport de police, 21 octobre 1881.

après la monnaie de leur pièce [100]. En 1889, les industriels d'Armentières soutiennent de leurs deniers les grévistes du plat pays dans leur lutte pour l'établissement d'un tarif général [101], etc.

Ainsi, la représentation d'un patronat uni se révèle singulièrement fausse. « Entre deux patrons, écrit Roger Priouret, c'est l'antagonisme qui est naturel et la solidarité qui est dérivée » [102].

B. *Formes et moyens de la résistance patronale*

Elles varient selon le type de patronat touché, le style de grève adopté (le lock-out répond précisément à la mise en interdit), l'extension du conflit, la conjoncture, etc. De la grève à foyers multiples naît pour le patronat la nécessité du concert, temporaire ou permanent. Cependant, l'association patronale, réplique à l'offensive ouvrière, n'est ni première, ni primordiale.

1°) *Résistance individuelle*

Le refus. Degré le plus élémentaire de résistance, il revêt des formes diverses. Aux revendications écrites, certains patrons répondent par un silence pur et simple, « systématique », un total mutisme, dédaignant de se rendre aux invites des ouvriers, voire des autorités. D'où la préférence des travailleurs pour la voie orale et l'envoi de délégués.

Mais ceux-ci se heurtent parfois à porte close, le patronat alléguant leur absence de mandat, de représentativité, notamment lorsqu'ils viennent au nom d'un syndicat ; reçus, ils risquent un accueil brutal, méprisant, voire injurieux, assorti d'un renvoi immédiat. « Ces messieurs n'ont pas voulu entendre raison », écrivent au préfet de l'Isère les jeunes tisseuses en soie de chez Pochoy et Bruny à Paviot ; « et d'un air dédaigneux nous ont renvoyées sans vouloir entendre aucune raison. Plus, on nous a froissé et jeté dans la boue la demande écrite que nous leur avions présentée » [103]. Cette raideur n'est pas réservée aux femmes. Aux forges de Joinville-le-Port, où sévit le chômage, les ouvriers ayant proposé de ne travailler que quinze jours pour employer tout le monde, le directeur Debert les apostrophe : « Vous voulez travailler quinze jours ? — Oui. — Eh bien ! vous ne travaillerez pas du tout ; foutez-moi le camp » [104]. A Molières, le mineur Pascal remet un pro-

100. Arch. dép. Loire, 92 M 29, s.-préf.-préf., 22 mars 1889 : « ainsi par réciprocité de bonne confraternité, les patrons de Thizy avaient-ils fait annoncer aux grévistes de Roanne l'envoi prochain de secours de grève considérables ».

101. Arch. dép. Nord, M 625/58, pièces 111 et 263.

102. 1963, p. 236.

103. Arch. dép. Isère, 166 M 1, lettre au préfet, 29 janvier 1876.

104. Arch. préf. pol., B A 175, rapport de police, 4 avril 1884. Notons, au passage, ce fait symptomatique de la psychologie ouvrière : bien que Debert, conseiller municipal, se donne pour républicain, « il passe parmi ses ouvriers pour un royaliste ennemi des ouvriers ».

gramme au directeur Chalmeton : « Celui-ci l'ayant examiné, a sommé Pascal de passer à la caisse et cela dans les vingt-quatre heures. S'adressant ensuite aux ouvriers, il leur dit que s'ils avaient le désir de se mettre en grève, ils devaient le faire immédiatement » [105]. Aux ardoisiers de Pont-Malembert, près de Trélazé, « un père de famille faisant valoir l'impossibilité de subvenir aux besoins de son ménage..., il lui a été répondu qu'il poussait de l'herbe dans les champs » ; les exploitants, les frères Moyssant, réputés pour leur âpreté, font appel à la force armée et ordonnent de jeter les outils des ouvriers dans la prairie [106].

Si cette brutalité étonne — on la réserve aujourd'hui aux travailleurs immigrés — on n'oubliera pas que des employeurs n'hésitent pas à faire usage d'armes contre leurs salariés. Aux salines de Salins-du-Salat, un gréviste trouve ainsi la mort [107] ; un autre est blessé au chantier du chemin de fer d'Unieux (Loire) [108] ; à Lyon, le maître verrier Mesmer arme ses employés et fait tirer de l'usine sur les ouvriers qui s'avancent [109]. En plein cœur de Paris, dans une grande imprimerie, un patron menace un militant d'un revolver qu'il a constamment dans son tiroir [110]. Faits résiduels, sans doute, et réprouvés, puisque décrits, donc perçus ; relents de la brutalité foncière du capitalisme qui, en cette fin du 19e siècle, tend néanmoins à se voiler.

Le refus motivé. Un certain nombre de patrons se montrent soucieux d'expliquer les raisons de leur refus. Ils le font par des placards apposés dans l'atelier, par des lettres circulaires (« Aux ouvriers, A nos ouvriers »...), ou, tenant également à prendre l'opinion à témoin, par voie de presse ou d'affiche en ville. Cette littérature, variable en son ton (de la réfutation technique à la harangue moralisatrice), est assez uniforme dans son argumentation générale : la situation économique ne permet pas au patronat d'accéder aux demandes ouvrières ; il doit se mesurer avec une concurrence étrangère grandissante : anglaise selon les compagnies minières [111], les industriels du textile [112] ; allemande pour la plupart des autres, concurrence reposant sur l'infériorité des salaires, les plus longues journées et les rendements plus élevés pratiqués dans

105. Arch. dép. Gard, 14 M 447, télégramme s.-préf.-préf., 20 février 1882.

106. Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 2, pièce 334, com. central-préf., 31 juillet 1890.

107. Arch. dép. Haute-Garonne, M 186, pièces 60-71 (juillet 1885).

108. Arch. dép. Loire, 92 M 17, pièce 86 : l'incident se produit au moment de la paie ; l'employé qui a tiré a pris peur devant le mécontentement des ouvriers.

109. Arch. nat., F 12 4662, incidents du 7 mai 1886.

110. *L'Intransigeant*, 1er novembre 1882, article de B. Malon.

111. Arch. dép. Creuse, M 0170, affiche du 3 mars 1876, signée J. Palotte : « Nous avons une concurrence terrible à soutenir contre les Anglais : cette concurrence, nous la soutenons à nos frais ».

112. Exemple de placards de ce type : Arch. nat., F 12 4665, Somme, circulaire Cocquel, Amiens, 1879 ; *ibid.*, signé Jullien, 15 février 1879, dénonçant le bon marché anglais lié aux bas salaires et annonçant une diminution de 10 %, en attendant qu'on révise les traités de commerce, etc.

ces pays. « Toute aggravation de prix profitera aux Prussiens », écrit Martin, de Tarare, dans une lettre distribuée à ses tisseurs [113]. De là à voir dans les grèves la « main de l'étranger », il n'y a qu'un pas aisément franchi. Selon le directeur des mines de Bessèges, « Fournière pourrait bien être l'agent des compagnies anglaises qui ont aujourd'hui de nombreux comptoirs à Marseille et cherchent à accaparer le marché de la Méditerranée au grand préjudice des compagnies du Gard » [114]. Les patrons tisseurs de Moirans dénoncent en la personne d'un militant « l'homme qui fait si bien les affaires de l'Allemagne » [115]... Dans ces conditions, la grève est une traîtrise, et la répression, un devoir national [116]. En ces temps xénophobes, l'argument porte sur l'opinion publique ; les journaux conservateurs ne manquent pas de l'employer. Il peut engendrer un certain malaise parmi les travailleurs eux-mêmes, intimement persuadés des risques d'un Sedan industriel, et tentés, parfois, de se réconcilier avec leurs patrons sur le dos du libre-échange pour la défense de l'industrie nationale, comme le montre le succès des campagnes protectionnistes menées dans les milieux textiles en 1878-1879, poursuivant celles de la fin du Second Empire [117].

Briser la grève. En mauvaise conjoncture, il suffit de la laisser pourrir. La grève peut même avoir un effet bénéfique pour le patronat, occasion, pour lui, de réduire la production, de diminuer les stocks, de réorganiser la main-d'œuvre ; il l'assume d'un cœur léger ; parfois, il la provoque : « Je crains qu'une grève ne soit nécessaire à la Compagnie pour se débarrasser d'un personnel trop nombreux », écrit Paul Cambon de la Compagnie d'Anzin [118].

Seconde attitude : l'intimidation. A la cessation du travail, le patronat riposte par un préavis de renvoi. Passée telle date, les absents seront considérés

113. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1872. Ce patron, très soucieux d'expliquer, adresse trois lettres imprimées sucessives à ses ouvriers.

114. Arch. dép. Gard, 14 M 447, rapport ing. des mines, 28 février 1882.

115. *Le Républicain de l'Isère,* 14 février 1884.

116. « Lorsque des grèves comme celles de la Grand'Combe ou de Bessèges se produisent, il est de la plus haute importance de les refréner le plus rapidement possible, sans quoi le bassin du Gard qui est en bonne voie de prospérité serait exposé à voir cette prospérité décroître graduellement », conclut le rapport cité, Arch. dép. Gard, 14 M 447.

117. A ce sujet, *cf.* C. Fohlen, 1956, p. 410 et *sq.* et aussi R. Priouret, 1963, p. 165 et 186. Sur les campagnes anti-libre-échangistes de 1878-1879, *cf.* Arch. nat., F 12 4654, Vosges ; 4665, Orne ; *L'Egalité* 19 mai 1878, *Le Rappel,* 30 mars 1879, sur le mouvement à Rouen ; *Le Journal de Saint-Quentin,* 16 mai 1879, relate qu'une pétition des ouvriers lillois de toutes professions, mais notamment du textile, pour le relèvement des tarifs, a recueilli 25 000 signatures ; elle a été portée par une délégation ouvrière au Sénat et à la Chambre ; *Le Rappel,* 15, 16 et 18 mai 1878, raconte cette délégation qui a fait état « du complet accord des ouvriers avec leurs patrons ». Il semble que le mouvement ait revêtu une certaine ampleur. Notons, par contre, combien les ouvriers se montreront hostiles au relèvement des droits sur les blés ; dans les années 1887, nombreux meetings contre « le pain cher » avec la participation de militants socialistes.

118. Arch. dép. Nord, M 626/13, pièce 116.

comme démissionnaires. Le délai imparti se réduit ordinairement à 24 ou 48 heures.

Les entreprises à forte structure institutionnelle disposent d'un grand nombre de moyens de pression matérielle : économats, logements, écoles, autant d'appâts devenus des rêts. A Nœux-les-Mines, la compagnie « a fait des démarches et même des menaces aux mineurs qui sont attachés au sol » [119] ; en même temps, elle renvoie des écoles tous les enfants des familles grévistes [120]. A Lyon, Mesmer, qui loge une cinquantaine de verriers, les avertit de remettre les clefs de l'appartement en se faisant régler ou d'avoir à verser une retenue de 18 F sur leur salaire [121]. Les tissages de soie conventuels du Sud-Est renvoient les jeunes paysannes, comme des pensionnaires indociles, dans leurs foyers qui souvent les accueillent mal [122]. Cette politique de domination féodale tend néanmoins à s'effriter en deux secteurs surtout : alimentation et école. Pour celle-ci, les lois Ferry ont été libératrices.

Durant les grèves longues, le patronat tente une campagne d'intoxication pour dénoncer les « vrais fauteurs » des grèves : les meneurs, les socialistes qui se nourrissent sur le dos des ouvriers [123]. Les appels aux bons sentiments se multiplient. Dans les campagnes restées ferventes, le clergé, qui s'appuie sur l'usine comme jadis sur le château, ne ménage pas ses efforts. A Decazeville « les curés vont de maison en maison pour exhorter les mineurs à rentrer » [124]. Dans leurs prêches, ils assimilent la grève au péché, brandissent les foudres de la damnation : tel curé du Choletais dit à ses ouailles que « ceux qui resteraient en grève n'iraient pas au ciel » [125]. Il est difficile de mesurer la résonance de tels propos : le sens du péché persiste longtemps après la rupture des liens avec l'Eglise ; dans les consciences féminines, notamment, pétries de culpabilité, semblables anathèmes risquent de peser lourd.

Mais le moyen le plus efficace pour contraindre les ouvriers à la reprise consiste à produire sans eux. En faisant fabriquer à l'extérieur, chez des collègues complaisants, en province ou à la campagne, le patronat esquisse la menace si redoutée d'un déplacement des centres de production. A Paris surtout, dans les industries du bois et du cuir, en pleine transformation, il profite de l'occasion pour installer des machines conduites par un nouveau personnel formé sur le tas. Dans les tanneries, chaque grève entraîne ainsi une poussée mécanique ;

119. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 26, envoyé spécial, 15 juin 1877.
120. *Le Radical,* 14 juin 1877.
121. Arch. nat., F 12 4662.
122. *Le Petit Lyonnais,* 14 février 1884.
123. A Decazeville, la compagnie fait distribuer gratuitement le journal conservateur *L'Aveyronnais* dans tous les établissements publics. Le 3 mars 1886, on peut y lire un article : « Quelle est l'origine de la grève » ? où est développé la thèse classique du complot.
124. Arch. préf. pol., B A 186, dépêche de Furet au *Radical* (6 mars), de Roche à *l'Intransigeant* (9 mars).
125. *Le Cri du Peuple,* 28 septembre 1887.

elle accélère un processus de déqualification qui la dépasse largement, mais dont il est psychologique de la rendre responsable.

Reste l'embauche de nouveaux ouvriers, ceux que la vindicte populaire baptisera bientôt les « jaunes ». Provinciaux, étrangers, migrants saisonniers âpres au gain, manœuvres, femmes, ouvriers ruraux du plat pays, obscurément heureux de se venger des usiniers, travailleurs à domicile besogneux [126] : ces bataillons classiques de l'armée industrielle de réserve, toujours grévistes réticents, fournissent les briseurs de grève. Partout où leur pression existe, la revendication aboutit difficilement, c'est-à-dire essentiellement dans les métiers peu qualifiés qui ne nécessitent pas de longs apprentissages, et dans les régions sous-développées et surpeuplées. Le plein emploi atténue ces heurts, le chômage les attise : une fois de plus la conjoncture intervient de façon déterminante. Toutefois, la concertation ouvrière affaiblit ces tensions : à maintes reprises, par l'information, elle réussit à empêcher la venue de nouveaux embauchés [127] ; par la persuasion, ou la menace, à les faire repartir [128]. Dans la métallurgie, la verrerie, la contre-attaque se révèle efficace. Quoi qu'il en soit, l'exploitation des divisions ouvrières demeure un des meilleurs atouts du patronat ; mieux organisé, il eût pu en profiter davantage. Mais — en attendant Japy [129] — il se cantonne dans une pratique purement individuelle et empirique.

2°) *La résistance collective et les formes d'organisation patronale*

Le patronat répugne à l'organisation, pis aller, extrémité humiliante, signe de faiblesse et presque de déchéance.

	Grèves avec organisation	*Grèves sans organisation*
Patrons	15 %	85 %
Ouvriers	59 %	41 %

126. *Le Temps,* 23 mai 1880 : lors de la grève du textile de 1880, à Roubaix, sur 27 000 métiers existants, 15 000 métiers à la main n'ont pas cessé. Le journal explique l'abstention du tisserand par sa relative liberté (horaires), son isolement qui le soustrait « aux influences pernicieuses des agitateurs socialistes » ; il omet de parler des salaires faméliques de ces travailleurs.

127. Exemple : *Le Cri du Peuple,* 16 mai 1887 : la chambre syndicale des tréfileurs de Creil annonce que les contremaîtres de l'usine sont allés en Belgique et dans l'Aube pour recruter des ouvriers ; elle adjure ceux-ci de ne pas répondre et elle y parvient. De même à Vienne, en 1879, les travailleurs italiens réussissent à empêcher la venue de compatriotes piémontais.

128. Exemple : Arch. préf. pol., B A 177, pièce 130 : 15 mécaniciens recrutés par Hotchkiss (Saint-Denis) à Saint-Etienne se rangent dès le lendemain de leur arrivée aux côtés des grévistes. Mais il y a aussi des échecs : *cf.* F 12 4664, préf. Somme.-min., 18 septembre 1888 : la chambre syndicale des fileurs d'Amiens ne parvient pas à faire repartir les Rémois embauchés par David et Huot, même en leur proposant de leur payer leurs frais de voyage.

129. Japy, de Montbéliard, sera le créateur des syndicats « jaunes ».

A cet égard, on n'enregistre pas de changement fondamental d'attitude durant la période. En 1890, 93 % des conflits se déroulent en l'absence de toute organisation patronale. Instable, la poussée 1880-1882 paraît donc sans lendemain. Elle n'en mérite pas moins attention en raison de ses implications : elle se produit en bonne conjoncture ; face à une offensive ouvrière vigoureuse, le patronat sent la nécessité de s'armer pour résister. D'autant plus que l'établissement de la République, les réticences de l'administration et du pouvoir à son endroit, l'obligent à compter davantage sur lui-même.

Encore ne s'agit-il le plus souvent que de formes temporaires et circonstancielles :

	Nombre	*En % des grèves*
Organisations temporaires	446	9,6
dont lock-out	92	(3,1)
caisse de résistance	13	(0,4)
Organisations permanentes antérieures	138	4,1
Organisations permanentes nées de la grève	26	0,9

Les formes temporaires consistent surtout en réunions où les chefs d'établissements arrêtent, au besoin par le vote, les règles de leur conduite. Celles-ci peuvent faire l'objet de conventions écrites et signées, assorties d'amendes plus ou moins lourdes [130], conventions par lesquelles les adhérents s'engagent à respecter les tarifs (blocage des salaires), à appliquer les étapes de la riposte prévue, ou encore à n'engager aucun gréviste.

Les quelques caisses de résistance formées, principalement parisiennes, se constituent tantôt par le versement d'une somme égale pour tous [131], tantôt par un cautionnement proportionnel à l'importance des établissements : lors de la coalition du meuble sculpté, les quinze principaux industriels versent 100 000 F chacun ; les patrons de second et troisième ordre : 15 F + 10 c par ouvrier [132]. Les filateurs de Lille procèdent ainsi : chacun doit verser 0,25 F par broche et par semaine ; l'indemnité prévue est de 0,15 F (broche/semaine) [133].

Forme la plus radicale de privation d'emploi, le lock-out mérite une atten-

130. Les porcelainiers de Limoges (1873) prévoient 10 000 F d'amendes ; les patrons du meuble sculpté parisiens (1882), 200 F pour quiconque emploiera des grévistes.

131. Arch. préf. pol., B A 173 : ainsi chez les tailleurs parisiens en 1889 ; chez les mégissiers, *Le Citoyen,* 31 août 1882.

132. Arch. nat., F 12 4663 et Arch. préf. pol., B A 168, pièce 170 : les fonds montent rapidement à deux millions et sont déposés à la banque.

133. Arch. dép. Nord, M 619/5, préf.-min., 29 octobre 1882. La caisse compte rapidement 1 million et on en espère plusieurs. En 1881, la chambre syndicale des entrepreneurs de charpente (96 patrons sur 140 à Paris) réunit 700 000 F (*Le Temps,* 21 septembre 1881).

tion particulière [134], bien qu'il n'intervienne que dans 3,1 % des conflits (92 dénombrés, en vingt ans). La « grève des patrons », courante en Grande-Bretagne et en Allemagne, est, en France, d'introduction récente (fin du Second Empire) ; sa pratique demeure hésitante [135], comme l'usage même du terme, à l'orthographe incertaine. En 1882, *Le Citoyen* exprime sa « répugnance à employer dans un journal populaire des mots étrangers qui ne sont pas compris de la masse » [136], mais l'adopte néanmoins en soulignant sa valeur sonore et imagée : « Deux mots, il n'en faut pas plus. Va-t-en ! chien, prolétaire... Out ! Ouss ! Lock ! cric ! crac ! la serrure est fermée ». Le lock-out, cependant, s'acclimate — en 1883, Pottier lui consacre un poème [137] — notamment dans les années 1880-1883, sans toutefois jamais dépasser le maximum de 5,9 % (1882). Paris (22 unités ; 5 %), Lyon (14 ; 5 %), le Cher (3 ; 7 %), la Loire (5 ; 5,7 %), le Nord (16 ; 3,7 %), rassemblent l'essentiel d'une carte ramassée. Certains secteurs industriels ignorent totalement le lock-out, tandis que quelques professions dépassent 10 % : mouleurs, porcelainiers, verriers, ébénistes, tailleurs, chapeliers, métiers très qualifiés et, sauf pour les verriers, peu concentrés. Le lock-out, en effet, émane surtout d'un petit patronat familial aux ateliers modestes :

Patronat familial	71 lock-outs	3,2 % des grèves
Sociétés	14 lock-outs	2,5 % des grèves

D'où, quoiqu'il affecte de nombreux établissements, la relative modicité des dimensions atteintes, les records étant : 10 000 lock-outés dans l'ébénisterie parisienne (20 IX-12 X 80), 7 000 chez les tailleurs (15-22 VI 82). A moins d'une mauvaise conjoncture, les durées dépassent rarement une ou deux semaines.

Car, autrefois comme aujourd'hui [138], le lock-out constitue une riposte ; le patronat ne l'utilise jamais initialement ni spontanément, mais en représailles, voire en dernier recours, contre des formes d'organisation, des modes d'action qu'il estime particulièrement nocifs et intolérables : commissions mixtes, ateliers de chômage, syndicats et, par-dessus tout, grèves tournantes ; 19 % de

134. Sur le lock-out, *cf. Le droit de grève,* Paris, Alcan, 1909, p. 139 et *sq.* ; P. Pic, 1902 ; H. Sinay, 1966, p. 323 et *sq.*

135. Arch. nat., F 12 4663, préf. pol., 3 novembre 1880 : le préfet de police fait état d'une démarche des entrepreneurs de l'ébénisterie, anxieux de savoir si la « contre grève » *(sic)* qu'ils envisagent est légale. Il leur est répondu que l'administration n'a pas à intervenir. En 1882, les mêmes patrons n'hésiteront plus.

136. 31 août 1882, éditorial de H. Brissac. Dans un numéro antérieur (22 septembre 1880), le même journal éprouvait le besoin de traduire : « cette grève de patrons, appelée lock-out en Angleterre ». En 1887, Libert, militant du Cher, parlant de la fermeture des fabriques de porcelaines de Mehun, écrit *locke-out* (*cf. Le Cri du Peuple,* 21 janvier 1887).

137. *Le Cri du Peuple,* 29 novembre 1883.

138. *Cf.* H. Sinay, 1966, p. 333, 337, qui remarque que le lock-out est employé contre les grèves tournantes, les conflits surprise, les nouvelles formes de grève.

celles-ci s'attirent cette réplique, 29 % des lock-outs sont destinés à neutraliser ce système qui repose sur l'exploitation méthodique des divisions patronales et la subvention des grévistes par leurs camarades au travail.

L'hésitation du patronat à recourir au lock-out s'explique par les difficultés de réalisation rencontrées et par sa médiocre efficacité : il ne modifie pratiquement pas le résultat des grèves :

Résultats des grèves	avec lock-out	Sans lock-out
S + T	50,5 %	51 %
E	49,4 %	49 %

Et ceci, pour plusieurs raisons : d'abord, l'extrême difficulté de maintenir un front uni d'industriels multiples, hétérogènes, et sourdement rivaux, dont le lock-out fait éclater les contradictions. Le modèle germanique — la fermeture des grandes usines — a autrement de solidité. Son peu d'extension en France provient de raisons économiques (faiblesse de la concentration) et sociales (retard de l'organisation patronale). Ensuite, le lock-out, tel un boomerang, se retourne contre ses auteurs ; appliqué à des milieux ouvriers bien organisés, il attise leur solidarité, l'indignation transformant les lock-outés en grévistes volontaires. A la réouverture des usines, annoncée pourtant à grand fracas, personne, ordinairement, ne se présente [139]. Qui l'oserait ? L'ensemble du personnel soutient désormais la catégorie ou l'atelier initialement seuls en piste [140]. Loin de l'affaiblir, le lock-out renforce une résistance devenue question d'honneur.

Le lock-out, enfin, souffre d'impopularité. Non seulement, cela va de soi, parmi les ouvriers qui y voient « méchanceté » et noirceur particulières [141] ; non seulement pour la gauche socialiste ou radicale, unie dans une indignation apparemment sincère, et qui souligne la nouveauté du fait : « mesure inouïe », écrit *Le Citoyen* à propos du lock-out des ébénisteries parisiennes en 1880 [142] ;

139. Nombreux exemples : couverturiers de Cours, en 1875 ; à l'issue d'un lock-out pourtant exceptionnellement long (14-VIII/20-IX), le jour de la réouverture, aucun des 3 000 ouvriers ne rentre. Même chose chez les gantiers de Millau en 1876. A Fives-Lille, l'usine (2 000 ouvriers) ferme du 5 au 26 juillet 1881 ; le jour de la reprise, 53 rentrées, uniquement des manœuvres ; le 31 juillet la direction cède.

140. Ainsi, chez les teinturiers de Villefranche, 800 grévistes avant le lock-out, 1 200 après (1881). A Roanne, en dépit d'un lock-out d'un mois (8 février-7 mars 1882), personne ne rentre ; au contraire, les gareurs, qui n'étaient pas initialement concernés, proclament leur solidarité (Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièces 106 et 107).

141. Arch. dép. Aveyron, 52 M 1, tract imprimé des gantiers de Millau, daté du 24 août 1876, et reproduisant les « résolutions prises en assemblée générale. Cette mesure (le lock-out) « révèle une méchanceté que rien ne saurait excuser ; elle aurait pour résultat, si elle était mise à exécution, de créer entre le patron et l'ouvrier, une haine dont on ne verrait jamais la fin, d'appeler des représailles et de jeter l'industrie dans un désarroi permanent ».

142. 22 septembre 1880.

« indigne dans une République où l'ouvrier est l'égal du patron », s'exclame en écho *Le Mot d'Ordre* [143] ; mais encore pour une opinion moyenne, évidemment difficilement mesurable, hostile aux excès, à la spéculation que dissimule cette manœuvre des « gros » [144], choquée par l'injustice d'une fermeture qui pénalise sans discrimination grévistes et non-grévistes. L'administration elle-même blâme cette extrémité dangereuse et arbitraire : « il y avait des ouvriers qui travaillaient depuis trente ans chez les mêmes patrons. Ils n'avaient rien demandé » [145]. En somme, une partie de l'opinion n'admet pas la thèse soutenue par les milieux industriels de « l'égalité des armes » [146], ni par conséquent la définition du lock-out comme « grève de patrons » [147] ; instinctivement, elle y voit un acte de pression beaucoup plus scandaleux, quasi immoral. L'image des industriels « affameurs » (en ce mot que de réminiscences), mêlée à l'idée du droit au travail, explique une aversion que la jurisprudence française actuelle a entérinée, puisqu'elle considère le lock-out comme une faute de l'employeur vis-à-vis de chacun des salariés frappés [148].

Faible rôle du syndicalisme patronal

Dans 4 % des cas seulement, les patrons disposent d'associations antérieures à la grève. Les taux varient fortement selon les industries et professions considérées. De 1 % dans les mines, il atteint 12 % dans les industries du bois, 11,2 % dans celles du verre-porcelaine, 9,6 % dans la confection des vêtements (tailleurs, chapeliers). La supériorité des professions du bâtiment ressort nettement : entrepreneurs de menuiserie, ébénistes : 16% ; peintres-plâtriers : 13 %, charpentiers : 12 %. Au reste, les statistiques syndicales signalent l'existence de nombreuses chambres d'entrepreneurs tant à Paris qu'en province.

143. 25 septembre 1880. *Cf.* encore, *Le Petit Provençal,* 7 juillet 1883, à propos de la fermeture des huileries marseillaises : « C'est la première fois, croyons-nous, que les patrons réunis décident qu'ils préfèrent fermer leur usine plutôt que d'adhérer à l'augmentation de salaire réclamée par les ouvriers ». Dans *La Justice,* juillet 1888, article véhément de Millerand flétrissant « la coalition patronale » des menuisiers de Bordeaux.

144. En ce sens, l'article de *La Lanterne,* 29 octobre 1882, sur le lock-out du faubourg Saint-Antoine : « en voulant entraîner les petits fabricants dans leurs machinations contre l'ouvrier et les obliger à fermer leurs ateliers, les grandes maisons n'ont qu'un but : réaliser de beaux bénéfices en augmentant comme en 1880 de 20 % le prix de leurs marchandises en magasins, et se moquer du reste ».

145. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871-1877, rapport de gendarmerie, 13 août 1875, à propos du lock-out des fabriques de couvertures de Cours. Le sous-préfet abonde dans ce sens en soulignant que ces brimés sont maintenant les grévistes les plus acharnés.

146. A ce sujet, d'importants débats de presse ont marqué les lock-outs des ébénistes, des tailleurs, des verriers, à Paris. Abondantes coupures de presse dans les dossiers correspondants aux Arch. préf. pol.

147. Selon la définition de P. Pic, 1902, p. 174-176 : « Le lock-out est, en somme, la contrepartie de la grève et puise sa justification dans des considérations identiques ».

148. H. Sinay, 1966, p. 348. Le droit allemand au contraire admet la définition de P. Pic.

L'ancienneté de l'organisation ouvrière explique sans doute cette force relative : de longue date, le compagnonnage a contraint à chercher parade.

La géographie des taux renforce ce constat : les meilleurs se rencontrent dans les régions de vieille tradition ouvrière :

Paris	12 %	de grèves avec syndicat patronal
Rhône	6 %	
Loire	7 %	
Cher	12 %	
Nord	0,9 %	

La corrélation avec la concentration industrielle apparaît réduite. Pour se défendre, le grand patronat n'a nul besoin du syndicat, cette arme des faibles. La grève l'incite néanmoins à s'organiser : la plupart des 26 syndicats formés dans de telles circonstances appartiennent à la grande industrie. Les syndicats textiles de Reims [149], de Lille, d'Armentières [150], des Vosges [151], de Cholet (1887), ceux de la métallurgie (Lille, Bordeaux, Nantes, etc.) ; les syndicats de maîtres-verriers en mesure, dès 1886, d'opposer un frein vigoureux aux exigences des travailleurs, naissent dans la foulée de coalitions importantes, cherchant à prolonger les « bureaux », comités patronaux formés à cette occasion. Ils ont d'ailleurs un style nettement antigrève ; leurs statuts comportent des clauses prévoyant le lock-out [152], la mise en interdit des grévistes : un article secret des statuts choletais déclare que « tout ouvrier ayant fait grève ne saurait être réemployé avant plusieurs mois » [153]. La fusion de plusieurs sociétés ardoisières à Trélazé, décidée à la suite des grèves de 1890, s'accompagne d'une chasse aux meneurs concertée [154].

149. Le syndicat a pour origine le « comité de défense » patronal formé durant la grève de mai 1880, il dépose ses statuts le 12 août 1880.

150. Arch. dép. Nord, M 619/6, pièce 15.

151. *Défense des Travailleurs,* 7 septembre 1884, annonce la formation d'un syndicat patronal de l'industrie cotonnière de l'Est pour défendre les prix et lutter contre la revendication ouvrière.

152. Arch. dép. Loire-Inférieure, 1 M 2309, com. pol.-préf., 13 avril 1882 : « Les patrons ont décidé qu'en cas de grève, ils se soutiendraient tous et que les ateliers seraient fermés pour tous les ouvriers de la Métallurgie, dès qu'une branche se rattachant à cette partie se mettrait en grève » : à propos du syndicat patronal de la métallurgie de Nantes, formé à l'issue d'une grève.

153. Arch. dép. Maine-et-Loire, 71 M 2, statuts (décembre 1887). Connu, cet article soulève l'indignation ouvrière. Chérion, responsable du syndicat ouvrier, se rend à Paris pour le dénoncer à la presse et obtenir l'intervention parlementaire. Si de telles mises à l'index sont effectivement fréquentes, elles s'inscrivent rarement dans les statuts.

154. Arch. nat., F 12 4667, préf.-min., 22 octobre 1890 : le préfet rapporte, en le confirmant, le récit du commissaire central relatif à une conversation avec le maire des Ponts-de-Cé : « M. Boutton me fit connaître qu'il faisait partie du conseil d'administration de diverses ardoisières où il avait un assez grand nombre d'actions ; il ajoute que toutes les sociétés allaient fusionner entre elles, de façon à pouvoir éliminer certains

Le syndicalisme patronal se comporte comme un organisme de lutte sociale, plus que de négociation, avant tout défensif. On pourrait lui appliquer le mot de Tocqueville : « La plupart des Européens voient encore dans l'association une arme de guerre qu'on forme à la hâte pour aller l'essayer aussitôt sur un champ de bataille » [155]. Le mouvement ouvrier, qui n'a pas été son moteur initial [156], devient un puissant adjuvant : il jouera un rôle décisif dans la naissance du premier C.N.P.F.

Toutefois, la peur sociale n'atteint pas encore un degré suffisant, pour être vraiment contraignante. Aux tristes nécessités de l'association, le patronat préfère infiniment le système de relations individuelles de la libre concurrence, qui s'accommode si aisément de groupes de pression occultes.

Il préfère l'action sur l'appareil d'Etat.

ANNEXES

Sur le patronat dans les grèves

I. *Composantes patronales*

	Grèves		Grévistes		Jours de grève	Journées de grève	
	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%
Patronat familial	2 180	74	411 285	46	27 609	5 251 046	52
Sociétés, compagnies	552	19	269 987	30	4 940	3 004 270	30

ouvriers qui ne se plaisent que dans le désordre, en fomentant des grèves. Alors, la fusion étant faite, un individu chassé d'une carrière ne pourra se représenter dans une autre, où il ne sera pas embauché. Quant aux honnêtes ouvriers, on se les attachera en augmentant les salaires ».

155. *De la démocratie en Amérique,* t. I, p. 198, in *Œuvres complètes,* Paris, Gallimard.

156. A ce sujet, *cf.* R. Priouret, 1963, qui montre la priorité des préoccupations commerciales et, notamment, de la lutte continue pour un régime douanier satisfaisant.

II. *Déroulement en fonction de la nature du patronat*

	Grèves	Avec incidents		Avec manifestation		Avec troubles	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Patronat familial	2 180	396	18	178	8	55	2
Sociétés, compagnies	552	163	28	86	15	35	6

III. *Résultats des grèves en fonction de la nature du patronat*

	Grèves	Succès		Transactions		Echecs	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Patronat familial	2 180	467	23,5	572	28,9	940	47
Sociétés, compagnies	552	78	15,3	139	27,3	291	57

IV. *Formes d'organisation patronale selon les groupes professionnels*

Groupes	Total des grèves	Aucune organisation patronale	Organisations temporaires	Lock-out	Organisations permanentes	
					antérieures	nées de la grève
I. Agriculture	35	31	3	0		
II. Mines et carrières	245	219	13	5	4	3
III. Industries alimentaires	68	58	5	0	3	1
IV. Industries chimiques	63	60	2	1	1	
V. Papier, livre	81	69	5	0	2	1
VI. Cuirs et peaux	219	184	16	6	9	5
VII. Textile	1 028	928	39	42	40	5
VIII. Bois	313	201	42	9	40	2
IX. Métaux	340	299	17	14	10	4
X. 1. Pierres et terres au feu	131	103	8	12	18	1
X. 2. Construction en pierres	295	248	23	3	11	4

III. LE RÔLE DE L'ÉTAT

« Aucun magistrat ne doit se faire l'homme de l'ouvrier ou celui du maître, car ce serait suivre une route pleine de périls et assumer la responsabilité la plus grave. Il importe donc que vous vous teniez en garde contre cet écueil, d'autant plus à craindre que, sollicitée de toutes parts d'accepter le rôle d'arbitre ou de juge, l'autorité, en paraissant s'abstenir, semble manquer à une partie de sa mission, alors même qu'elle y demeure le plus fidèle. Ces instructions me sont transmises par M. le Ministre de l'Intérieur »[157], écrivait aux maires, en février 1849, le préfet du Nord, auquel, deux ans et demi plus tard, le ministre de la Police réitérait la règle d'or du laissez-faire : « L'autorité ne doit jamais s'immiscer dans les questions de salaire, alors même que les parties intéressées solliciteraient son intervention. Le taux des salaires exprime toujours et nécessairement le rapport qui existe entre l'offre et la demande. Il ne peut être déterminé par des règlements administratifs »[158].

Ces textes, qui expriment la vieille thèse de la non-intervention, bien des préfets de 1880 continuent de s'en prévaloir pour couvrir leur inertie. Des ministres persistent à opposer aux critiques de la gauche « interventionniste » le mythe de l'Etat libéral, garant neutre de l'ordre neutre[159]. Mais la pratique dément ces affirmations. L'Etat intervient, et de deux manières. Gardien de l'ordre, il réprime. Médiateur, il tente parfois d'arbitrer un certain nombre de conflits. La première fonction est traditionnelle ; la seconde, plus neuve en régime bourgeois. Assurément, cet arbitrage demeure maladroit, timide, rarement impartial, circonscrit aux sphères de l'administration locale ; le gouvernement reste ordinairement lointain. Et la douce et discrète pression sur le patronat contraste avec la présence des troupes aux portes des usines. Il n'empêche que ces contradictions soulignent le désarroi du libéralisme, ouvrent une brèche où s'engouffre la critique radicale et socialiste, où se tapit la nostalgie corporatiste, lampe vacillante mais toujours entretenue à laquelle les difficultés des démocraties redonneront vie, un demi-siècle plus tard.

La théorie elle-même s'essouffle. Qui y croit encore ? Qui oserait soutenir, aux temps de la grande dépression, des montées de la concurrence, des premières manifestations de la dénatalité, l'optimisme de Jean-Baptiste Say, la sérénité de Bastiat ou de Charles Dunoyer ? L'économie politique universitaire, peut-être. Mais qui chercherait là l'innovation ? Les circulaires confidentielles des cabinets

157. Arch. dép. Nord, M 617/1, pièce 1 : « Instructions aux maires sur la conduite à tenir en cas de grève ».

158. *Ibid.*, pièce 3, 9 septembre 1852.

159. *Débats parlementaires,* 10 mars 1882, p. 259-277, interpellation de Lanessan sur l'intervention des troupes à Bessèges ; réponse du ministre de l'Intérieur, René Goblet : « Nous sommes un gouvernement libéral. Mais, si je ne me trompe, il n'y a pas de liberté sans ordre... Dans ce pays, c'est le désordre matériel qui a toujours rendu impossible l'application de la liberté ».

ministériels, de Waldeck-Rousseau à Jules Siegfried, suggèrent tout autre chose : le développement d'un « interventionnisme » empirique qui porte, à terme, la mort du libéralisme classique.

Mort lente, pleine de rémissions, soumise aux aléas de la conjoncture politique. La pratique de Thiers, celle de l'Ordre moral, celle des jeunes gouvernements républicains, diffèrent pour des raisons circonstancielles autant que biographiques. La souplesse de Waldeck, la démagogie de Boulanger, les palinodies d'Allain-Targé, les incertitudes de Floquet, la fermeté de Constans..., jouent leur rôle dans une histoire que Seignobos a contée [160]. Ayant retracé ailleurs les sinuosités de cette trajectoire politique, je n'y reviendrai pas, attentive, plutôt, aux lignes de force qui les sous-tendent.

1. LE MAINTIEN DE L'ORDRE

1°) L'observation des milieux dangereux, premier devoir des gouvernants, se pratique de deux manières : la surveillance policière des individus ; l'enquête sociale sur les masses.

a) La surveillance policière, sans négliger les notations d' « état d'esprit », s'attache plutôt à la description de la vie groupusculaire, aux faits et gestes des individus, à la détection des meneurs, la constitution d'un fichier étant l'objectif principal, la suprême réussite et, déjà, l'obsession. Voilà la mission permanente de la police. Mais comme celle-ci ne peut se dissimuler complètement, on la double par des indicateurs, véritable réseau à Paris, ville inquiétante et qui, à ce titre, bénéficie d'un budget spécial ; ils sont beaucoup plus isolés en province, bien moins favorisée, à en juger par les doléances des préfets insatisfaits de leurs ressources en la matière. De qualité très variable, à lire leurs rapports, qui remplissent des cartons entiers à la préfecture de police de Paris notamment, ces mouchards se trouvaient parfois fort bien placés ; et l'historien s'étonne de découvrir que tel militant actif, voire estimé, travaillait pour la *Rousse.* Robert Brécy a ainsi « démasqué » Guérard, animateur du syndicat des cheminots et propagateur de la grève générale [161]. Les recherches de Marc Vuilleumier l'ont amené à identifier plusieurs indicateurs parmi les ex-communards, revenus d'exil [162]. Jean Maitron a repéré plusieurs brebis galeuses au rang des anarchistes [163]. Bien entendu, la plus grande prudence s'impose en de telles identifi-

160. Seignobos est très attentif au comportement social des ministères sucessifs. Il montre bien, notamment, le désarroi des gouvernements modérés aux prises avec leurs extrêmes. *Cf.* par exemple sur Allain-Targé, 1921 *b,* p. 112.

161. 1969.

162. D'après des renseignements communiqués oralement par l'auteur, et dont je le remercie, Ludovic serait Josselin, l'agent 20 serait Chalain ; des soupçons pèsent sur Paulard, orateur collectiviste en vue, et gérant du *Prolétaire.*

163. J. Maitron, 1951 *passim.* Exemple : p. 126-127 (affaire de *La Révolution sociale*) ; p. 147 et *sq.* (affaire de Montceau-les-Mines, 1882) ; surtout p. 427 et *sq.*

cations. On se gardera de succomber à l'espionnite, accompagnée d'ailleurs d'une grande naïveté, qui régnait dans les milieux d'extrême gauche, et qu'a si bien décrite Jules Romains [164]. On procédait parfois à des épurations retentissantes. En 1884, un jury solennel, composé des rédacteurs du *Cri du Peuple,* dénonce comme des mouchards Druelle, Bausan (= Brice), Ernest Lefèvre (= Gontran), Plisson (= Félix) et Hérivaux (= Hilaire), ce dernier, collectiviste actif [165]. Les indicateurs eux-mêmes, qui s'ignorent les uns les autres, excellent à se trouver des collègues : tel agent croit voir dans l'excitation d'Emile Pouget le signe de son rôle provocateur [166] : pronostic que rien, jamais, n'a confirmé. Ragots, le plus souvent, auxquels on ne se fiera pas sans examen sérieux, si du moins on accorde quelque intérêt autre qu'anecdotique à ces relents de bas-fonds, ces épisodes de série noire. Le soupçon est le partage de la clandestinité, son stigmate et sa maladie. L'historien s'en défiera comme il se doit abriter du tenace préjugé des militants « organisés » à l'égard des anarchistes, toujours suspects de double jeu.

Les personnes importent moins, ici, que les procédés par lesquels la police se faufilait dans les milieux ouvriers. Elle utilisait systématiquement concierges et cabaretiers, hôtes et confidents des faubourgs. Victor Capart, tenancier d'estaminet au Mont-à-Lœux, a été ainsi secrétaire du parti ouvrier durant de longues années, sans éveiller particulièrement l'attention [167]. Lors de la grève d'Anzin, la police s'abouche avec un démarcheur auquel ses déplacements professionnels permettent des observations étendues ; membre du cercle progressiste de Denain, il a la confiance de Basly et de Fauviau ; il devient même secrétaire du syndicat local et signe F... ses rapports à la police [168]. A Roanne, le sous-préfet se félicite d'être tenu au courant des agissements anarchistes « grâce à un agent secret assez habile » [169] qu'il appointe 70 F par mois. Maigre profit qui ne pouvait tenter que de pauvres hères. Le cas de Quinette (Jules Romains), séduit beaucoup moins par l'argent que par l'aventure, est, quoique crédible, infiniment plus rare, à ce niveau.

Lors de conflits notables, la préfecture de police de Paris, en principe vouée exclusivement à la capitale, envoie des agents en mission spéciale ; ses archives renferment grâce à eux d'importants dossiers sur les grèves de mineurs de 1872, 1877, 1878, 1886 (Decazeville), des métallurgistes de Vierzon (1886), etc. Les autorités locales sollicitent de leur côté des agents pour filature [170].

164. *Cf.* par exemple livre 4, chap. 16, p. 183 et *sq.* (éd. Flammarion, 1932).
165. *La Bataille,* 3 décembre 1884. Les noms figurant entre parenthèses sont les pseudonymes des indicateurs dont les rapports figurent en effet sous cette signature aux archives du quai des Orfèvres.
166. Arch. préf. pol., B A 200, pièces 47, 63 et 70.
167. *Cf.* troisième partie.
168. Arch. dép. Nord, M 626/17.
169. Arch. dép. Loire, 93 M 5, s.-préf.-préf., 28 février 1885.
170. Arch. dép. Gard, 14 M 447, s.-préf.-préf., 24 février 1882 : « Envoyez-moi si c'est possible de Nîmes ou de Paris des agents de police pour filer les principaux agitateurs. Ma résolution est d'arrêter ce citoyen qui paraît mener tout le mouvement

Enfin, en ces occurrences, elles demandent et obtiennent communication directe et préalable — « pour qu'aucun employé du télégraphe ne puisse connaître l'existence de ces communications »[171] — de toutes les dépêches émanant des grévistes, ou destinés à eux. Le sous-préfet de Valenciennes a ainsi connaissance le premier de toutes les dépêches que Duc-Quercy adresse d'Anzin au *Cri du Peuple*[172]. Les textes des correspondants de presse figurent dans tous les dossiers de grèves importantes.

b) L'Intérieur exige des préfets des rapports réguliers sur la situation « matérielle et morale » de leur ressort. Au rythme annuel de ces tableaux, l'inquiétude de Constans (1889-1892) s'efforcera de substituer une périodicité mensuelle (circulaire du 30 mars 1889). L'agitation sociale, en accroissant l'anxiété des ministres, les rend en effet plus exigeants : ils veulent des comptes rendus sur les associations professionnelles, les coalitions, les rapports avec les travailleurs étrangers, les réactions ouvrières à tel événement[173], la préparation du 1er Mai[174], etc. Le plus souvent formulées en termes généraux, ces demandes revêtent parfois la forme de véritables questionnaires : l' « enquête confidentielle sur la situation ouvrière » d'août 1882 comporte 33 questions dont neuf sur les grèves[175].

Assurément, ces enquêtes ont un objectif pratique : connaître pour prévenir et réprimer. « Existe-t-il un commissariat de police dans le centre ouvrier ou à proximité ? De la gendarmerie ? de la troupe en quantité suffisante ? », s'enquiert le questionnaire de 1882. « A défaut de force armée sur place, ou si elle était insuffisante, d'où pourrait-on la faire venir ? ». Le patron apparaît comme l'informateur privilégié. A Paris, l'établissement Cail est relié par fil spécial au ministère de l'Intérieur. « Je vous engage à vous mettre en rapports avec les directeurs des industries situées dans votre région, à les prier de vous communiquer tous les renseignements qu'eux-mêmes possèdent sur les menées signalées, à les interroger en même temps sur les moyens qu'ils

dès que j'en aurai l'occasion ». Le « citoyen » est Fournière, effectivement arrêté un peu plus tard.

171. Arch. dép. Nord, M 626/13, préf.-s.-préf., 26 mars 1884.

172. Comme *Le Cri* et *L'Intransigeant,* alertés, protestent contre l'interception de ces dépêches, le préfet écrit au sous-préfet : « Il n'y a sur ce point actuellement aucune enquête à faire et il est politique d'avoir l'air de ne point s'en apercevoir » : *ibid.,* pièce 137, 28 mars 1884.

173. *Cf.* par exemple Arch. nat., F 7 12526, gros dossier comportant les divers rapports départementaux sur la réaction des ouvriers aux événements de Montceau-les-Mines.

174. Circulaire Constans du 7 mars 1890 aux préfets : « Je suis informé par des rapports qui me parviennent de différents points, que des agitateurs socialistes tentent de provoquer une grève générale... Le gouvernement attache un grand intérêt à être très exactement et très complètement renseigné sur la portée de ce mouvement ».

175. Je n'ai malheureusement pas trouvé le résultat de cette enquête aux Arch. nat., mais seulement des réponses départementales dans les séries M. Exemple : Arch. dép. Gironde, M 188, pièce 72.

comptent employer pour faire face aux conséquences d'une grève générale »[176], mande Constans aux préfets en mars 1890. Waldeck leur prescrit de se tenir « en relations constantes avec les directeurs des établissements (industriels) »[177]. Conscient des critiques que cet interventionnisme va déchaîner, il ajoute : « Il ne saurait en effet échapper aux chefs d'industrie que, s'ils veulent conserver le droit de faire, en certains cas, appel à l'intervention de l'autorité, ils ont d'abord le devoir de la mettre à même de prendre les mesures que peuvent comporter les circonstances ». Textes ambigus qui éclairent en même temps que la nature de classe de l'Etat, les précautions qu'il doit prendre dans une démocratie.

2°) *La répression*

a) Sur le terrain, les forces de l'ordre — police, gendarmerie, armée — « protègent la liberté du travail » sur réquisition préfectorale ou municipale.

Les instructions gouvernementales sur leur emploi ont singulièrement varié. La dureté sans quartier de Thiers et de l'Ordre moral ont fait place à beaucoup plus de circonspection. La République, frêle débutante, ne peut se permettre de massacrer ses supporters comme elle le fit en 1848. A la presse de droite qui souligne la fréquence des grèves, aussi forte que sous l'Empire, la presse républicaine rétorque que, du moins, il n'y a ni Ricamarie ni Aubin. La circulaire Waldeck-Rousseau (27 février 1884) recommande de n'user des forces publiques qu'avec discernement et de n'employer que la gendarmerie ; l'appel à la troupe n'interviendra que dans des « circonstances exceptionnelles » dont le ministère devra être scrupuleusement informé.

Cette spécificité des missions s'explique sans doute par les conceptions républicaines d'une « armée nouvelle » : on ne saurait demander aux défenseurs des frontières de faire régner l'ordre social ; par l'opposition de la gauche à toute venue des troupes, point central des interventions parlementaires ; mais aussi par certaines répugnances constatées au sein d'une armée humiliée par la défaite et peu soucieuse d'accroître son impopularité en brisant les grèves. Même sous l'Ordre moral, des généraux résistent aux sollicitations abusives des civils : le général Bourbaki répond, en 1873, au préfet de la Loire qui souhaite son intervention, que les faits ne lui paraissent pas de nature à la

176. Circulaire du 7 mars 1890. Dans une enquête de 1900 sur l'état d'esprit des ouvriers, on lit : « M. le commissaire de police ... est prié de bien vouloir se renseigner d'une façon des plus discrètes, près des principaux industriels, à l'effet de s'assurer de l'état d'esprit de leurs ouvriers. Il est bien entendu que l'enquête confidentielle dont il s'agit doit être faite non sous forme d'interrogatoire, mais de simple conversation, pour ne pas amener la crainte dans le monde industriel ou commercial ».

177. Circulaire Waldeck-Rousseau, 27 février 1884, « Instructions concernant les grèves », Arch. nat., F 7 12773.

motiver sérieusement [178]. En 1882, à Bessèges, la troupe se fait prier [179]. Ailleurs, des officiers refusent de charger les grévistes comme le voudraient les patrons [180]. Au reste, très généralement, les rapports de gendarmerie sont dépourvus d'animosité envers les ouvriers.

A plusieurs reprises, des préfets se plaignent de l' « insécurité » des troupes : à Montceau-les-Mines, en 1882, « dans le bataillon de chasseurs, il y aurait un certain nombre de soldats originaires du pays sur lesquels on ne pourrait pas compter » [181]. Les ouvriers se livrent d'ailleurs à un effort de fraternisation qui porte ses fruits : « Les hommes étaient pris un à un, ou même par groupe, par des ouvriers qui les conduisaient dans les cabarets, auberges, leur offraient à boire, à manger, leur procuraient des filles, etc. Les soldats ainsi embauchés fraternisaient avec les ouvriers, les appelaient leurs frères, et recevaient d'eux toutes les brochures et les journaux socialistes qu'on ne cesse de colporter aux environs des mines ». On doit consigner les troupes. Il était temps ! La surexcitation régnait « même parmi les sous-officiers » [182].

L'épisode boulangiste illustre, et couronne cette tentative de rapprochement du peuple et de l'armée. La célèbre déclaration du général à la Chambre, le 13 mars 1886, sur l'attitude des troupes à Decazeville, si elle a soulevé l'opprobre de la droite, a valu à Boulanger de grandes sympathies ouvrières et suscité l'enthousiasme de bien des socialistes qui y voient le symptôme des temps nouveaux. Boulanger se porte garant des bons rapports des soldats et des ouvriers : « Comment pourrait-il en être autrement ? Notre armée, c'est la nation aujourd'hui. Est-ce que nos ouvriers, soldats d'hier, auraient à redouter quelque chose de nos soldats d'aujourd'hui, à la condition que, tout en exerçant leurs droits, ils respectent les devoirs qu'ils ont envers la société ». L'armée n'a été envoyée à Decazeville que « pour protéger les mineurs contre eux-mêmes ». Elle « est donc... immobile, l'arme au pied ; elle ne prend point parti ; elle n'agit pas plus en faveur de la Compagnie contre les mineurs qu'elle n'agirait demain en faveur des mineurs contre la Compagnie. On a dit qu'il y avait à Decazeville autant de soldats que de mineurs. L'exagération est évidente, mais je vous dis : ne vous en plaignez pas, ne vous le reprochez pas, car

178. Arch. dép. Loire, 92 M 13, pièce 5. Le ministre de l'Intérieur Beulé exhorte le préfet à la rigueur (lettre du 20 juin 1873) : « Ne tolérez aucune atteinte à la tranquillité publique. Concertez-vous à cet égard avec M. le Général Bourbaki et avec le Parquet. Les grévistes n'ont pas le droit d'envahir la voie publique ».

179. D'après de Lanessan, interpellation sur la grève de Bessèges, *Débats parlementaires,* 10 mars 1882 : le directeur des mines, Graffin, a usé de sa qualité de maire pour faire venir les troupes, alors que le général avait refusé.

180. *L'Union des travailleurs,* 24 août 1888 : lors d'une grève de mineurs au Martinet dans le Gard.

181. Arch. nat., F 7 12526, pièce 456, dépêche du 17 octobre 1882.

182. *Ibid.,* pièces 702-703. De même, en 1888, lors de la grève des terrassiers parisiens : *cf.* Arch. préf. pol., B A 183, pièce 697.

peut-être, à l'heure qu'il est, chaque soldat partage-t-il avec un mineur sa soupe et sa ration de pain »[183].

A Vierzon aussi, les troupes sont intervenues avec mesure, à en juger par les commentaires opposés des uns et des autres. Tandis que pour *Le Figaro, L'Autorité,* ou *Le Matin,* Boulanger n'est plus que « le général crosse en l'air »[184], *Le Cri du Peuple,* tout en critiquant le droit de réquisition, se demande s'il n'y a pas là un moyen de « nouer entre l'élément ouvrier et l'élément militaire des rapports tels que toute possibilité de collision soit à jamais écartée »[185]. Et Guesde, après avoir dénoncé « l'invasion » (26 août), loue « l'attitude remarquable des troupes ».

Boulanger inaugure-t-il une tradition ? Quelques mois plus tard, son successeur au ministère de la Guerre, le général Ferron, reçoit avec une cordialité inusitée les délégués des selliers de la maison Lecerf et Sarda (équipement militaire), venus lui exposer leurs revendications. Selon *Le Cri,* qui célèbre cette « victoire ouvrière », « le Ministre commence par s'excuser de s'être fait quelque peu attendre et déclare que fils de travailleur, il ne pouvait rester indifférent aux faits qui ont motivé l'envoi de la délégation ». Il accède à la suggestion d'admettre des représentants des syndicats ouvriers parmi les experts : « Eh ! bien oui ! l'idée me paraît bonne... ». Enfin, par pression, il obtient l'augmentation de salaire demandée. « M. Lecerf a dit qu'il n'avait donné satisfaction aux grévistes que parce qu'il y avait été forcé par le ministre de la Guerre »[186]. Devant la fureur des patrons, le ministre devait peu après battre en retraite ! Son premier mouvement témoigne néanmoins du visage populaire que l'armée cherchait alors à se donner.

A cette modération, font écho les instructions du commissaire central de police de Lille à ses subordonnés, le 14 novembre 1885, en prévision d'un dur hiver : « Nous sommes à l'entrée de l'hiver, écrit-il, et la crise industrielle qui pèse sur la France va probablement mettre la généralité des industriels... dans la nécessité de réduire la durée du travail ou de diminuer les salaires et de mettre ainsi la classe ouvrière, si digne d'intérêt, dans une situation extrêmement pénible ». Il faut prévoir des grèves. « Nous devons veiller rigoureusement à l'ordre, à la liberté du travail et au respect de la propriété. Tant qu'un rassemblement... ne prendra pas un caractère agressif contre les personnes ou la propriété, plaçons-nous au milieu des ouvriers ; en leur parlant, paternellement,

183. *Le Temps,* 15 mars 1886. *La Revue religieuse de Rodez,* 12 février 1886, flétrit « les étranges hardiesses de M. le Général Boulanger à la chambre des députés où, pour quêter les applaudissements de l'extrême gauche, il a fait litière de toutes les obligations qui incombent au chef de l'armée ».

184. *Le Figaro,* 20 août 1886. De même, *L'Autorité,* 20 août : « La troupe de ligne, fidèle aux instructions du Général Boulanger, semble n'être allée à Vierzon que pour partager en frères ses gamelles avec les grévistes ».

185. *Le Cri,* 27 juillet 1887.

186. Arch. préf. pol., B A 175, pièce 341, rapport de police, 25 juillet 1887. Important dossier sur toute cette affaire.

nous avons chance d'être écoutés, de leur donner de bons conseils et de leur faire entrevoir les malheurs qui suivent toujours les grèves. D'ailleurs, notre présence seule suffira peut-être pour les empêcher de se surexciter entre eux et pour éloigner d'eux des conseillers dangereux ; mais dès que les grévistes commenceront à se livrer à des actes répréhensibles, soyons énergiques et agissons avec le plus grand nombre d'agents possible... S'il y avait nécessité de disperser un attroupement, n'oublions pas de faire les trois sommations légales, précédées chacune d'un roulement de tambour, et d'exhorter, après chaque roulement, les ouvriers à se séparer »[187].

Au total, l'intervention des forces de l'ordre a été durant cette période relativement modérée. Il n'est pas très facile d'en dresser le bilan. En 1872, à Anzin, la troupe fait, par balles, un, peut-être deux morts soigneusement dissimulés[188]. Lors des manifestations commémoratives de la semaine sanglante, en mai 1885, *La Bataille* titre : « Les assassinats du Père Lachaise. 87 blessés, trois morts »[189]. La consigne républicaine était d'éviter l'usage des armes à feu. Charges de cavalerie, sabre au clair, constituaient la principale forme de dispersion des attroupements et des bandes, laissant des blessés surtout : « un bras coupé, un œil arraché, un front fendu », tel est le bilan d'un affrontement durant la grève des terrassiers[190]. Parades des prolétaires : des billes, jetées sous les pas des chevaux pour les faire déraper. L'occupation des usines, mines ou chantiers était confiée à l'infanterie. En cas de troubles graves, cette occupation pouvait se prolonger assez longtemps : en juillet 1873, le vingtième bataillon d'infanterie tient garnison durant un mois à Lisieux qu'on envisage de doter d'une caserne permanente[191].

Cette brève détente, qui repose en partie sur l'espoir de la paix républicaine, est bientôt dissipée par une nouvelle poussée de grands conflits et par le développement du socialisme et de l'anarchisme. En 1888, les grèves de terrassiers voient se produire d'assez sévères rencontres[192]. A partir de 1889, les instructions du nouveau ministre de l'Intérieur Constans se durcissent. Le 1er Mai 1890 donne lieu à une véritable mobilisation, presque à un état de siège : à l'image de la peur retrouvée. Le 1er Mai 1891, c'est Fourmies : la fin des illusions.

187. Arch. dép. Nord, M 619/7, pièce 7. Il ajoute encore : « N'oublions jamais qu'une grève est une calamité publique, surtout pour la classe ouvrière, et agissons à l'égard de celle-ci avec autant d'humanité que de fermeté ».

188. *Cf.* ci-dessus, première partie.

189. *La Bataille,* 26 mai 1885.

190. *Le Cri,* 30 août 1888, enquête du docteur J. A. Pagès sur les incidents du quai de l'Oise.

191. *Le Moniteur du Calvados,* 16 juillet 1873.

192. *Le Cri,* 10 septembre 1888 : manchette à la une : « Les grèves de la Corrèze. Massacre de femmes. Nombreux blessés ». D'après l'éditorial de Henri Place, à Alassac, heurts entre la troupe et 1 200 grévistes ; six femmes sont grièvement blessées. Les terrassiers étant des paysans du pays, leurs femmes les accompagnent dans les manifestations. Dès 1887, *Le Cri* signale un regain de violence dans la répression : 11 mars 1887, aux usines Rochier, à Lyon, charge du 3e régiment de hussards, plusieurs blessés graves.

b) La répression judiciaire. Les *Comptes de la justice criminelle* permettent de jauger avec précision la vigueur de cette répression. Deux taux à considérer :

— Le taux de répression ou rapport du nombre annuel de condamnés au nombre annuel des grévistes (exprimé en ‰), que nous avons déjà examiné (*cf.* première partie et fig. 9). Il fait apparaître avec assez de netteté la détente républicaine et met en lumière, du même coup, l'importance de la conjoncture politique en l'occurrence. En matière de répression, tous les régimes, même bourgeois, ne se valent pas.

— Le taux de condamnation, ou rapport du nombre des condamnés à celui des prévenus, est intéressant parce qu'il fournit des indications sur le comportement de la justice. De 1864 à 1890, ce rapport varie de 70 (en 1883) à 100 % (1868, 1885), c'est-à-dire entre des bornes assez étroites, comme s'il y avait sinon des normes, du moins des habitudes en ce domaine. Les tribunaux ne manifestent guère d'indulgence ni d'initiative. Ils semblent assez conformistes et routiniers, condamnant massivement les prévenus qu'on leur livre, laissant une faible marge à l'indulgence. Seize années sur vingt-six, le taux de condamnation excède 90 %. Durant la Monarchie de Juillet, des présidents de chambre, voire des procureurs, s'interrogeaient sur la misère des ouvriers. En mettant en lumière la sévérité du code pénal, certains ont joué un rôle dans la promulgation de la loi de 1864. Après la Commune, ce type de magistrat libéral et éclairé se raréfie, comme si la peur avait renforcé les liens du monde judiciaire avec l'ordre établi. Les quelques notations d'instruction ou d'audience, les quelques pièces de correspondances administratives trouvées dans les dossiers d'archives préfectorales, confirment ce sentiment. Les magistrats se montrent trop enclins à la collaboration avec le patronat. A Decazeville, les interrogatoires des prévenus se déroulent au siège de la compagnie [193] ; à Vierzon, le juge de paix confère chaque jour avec les industriels durant deux mois que dure l'agitation et vante les mérites de la répression [194]. A Rouen, le procureur de la République, Pellerin, admoneste quinze tisseurs, prévenus de manifestation à Bolbec : « Quelle témérité de compromettre cette pluie d'or qui tombe sur vous et la source qui l'alimente ! Que mettriez-vous à sa place, si elle était tarie ? Vous avez opprimé, violé, la propriété, le domicile, les conventions, le travail, les personnes de vos concitoyens » [195]. Les procureurs accueillent avec beaucoup plus de raideur que les préfets les délégations ouvrières : aux mineurs d'Anzin venus exposer leurs demandes, le procureur de la République

193. Arch. préf. pol., B A 186, pièce 361.

194. Arch. dép. Cher, M 24, Grèves, rapport du juge de paix de Vierzon au procureur de la République, 28 octobre 1886 : « Les principaux chefs d'usine avec lesquels je n'ai cessé de conférer presque tous les jours depuis deux mois se sont tous trouvés d'accord pour me dire, en dernier lieu, que l'attitude de leurs ouvriers avait complètement changé depuis la répression ». Il faut maintenir la force armée : « demeurer en forces. En désarmant trop tôt, en se découvrant dès aujourd'hui, on perdrait tout le bénéfice obtenu à grand'peine ».

195. *Le Rappel,* 23 mai 1880.

rétorque « que la justice suivrait son cours et démontre l'inanité des prétentions des grévistes ».

Il faudrait étayer ces impressions trop fugitives par l'étude globale d'une source. Malheureusement, *La Gazette des Tribunaux* s'intéresse beaucoup moins aux grèves, petite pâture correctionnelle, et, de toutes manières, donne brièvement le résultat des poursuites sans compte rendu d'audience. La disparition des rapports des procureurs généraux (BB 18) pour notre période est également regrettable : ils nous auraient permis une meilleure approche de la psychologie des hommes de loi face au monde ouvrier.

2. Interventions et médiations

Pris entre les patrons, leurs alliés naturels et souvent leurs amis, et les ouvriers, ces inconnus, les préfets sont soumis à des influences contradictoires et inégalement opérantes.

A. *Patrons et ouvriers devant l'Etat*

Les patrons ont une tendance spontanée à considérer l'administration comme leur servante, à exiger protection et répression, selon « cet état d'esprit assez fréquent » que dénonce Léon Bourgeois, préfet du Tarn, « qui fait confondre aux compagnies puissantes leurs intérêts particuliers avec l'intérêt public et leur fait demander aux autorités d'être en tout état de cause les défenseurs de la Compagnie contre leurs ouvriers »[196]. Si, d'aventure, on leur résiste, les patrons s'étonnent et s'irritent comme d'un manquement à leurs prérogatives. On en jugera par la lettre très sèche que Liénart, directeur de Carmaux, adresse au même Léon Bourgeois qui lui refuse des troupes : « Je crois de mon devoir de protester énergiquement auprès de vous, M. le Préfet, contre cette violation flagrante de la liberté du travail, et contre l'absence de toute intervention de la police et des autorités municipales. Tout récemment, à Paris, le gouvernement a proclamé hautement son droit de disperser les attroupements qui se forment sur la voie publique. Je ne doute pas... que vous jugiez opportun d'user du même droit à Carmaux »[197]. Des conflits identiques surgissent à chaque fois qu'un administrateur garde ses distances vis-à-vis des industriels, ou veut se mêler d'intervenir.

Mais les patrons ont plus souvent l'occasion de remercier les autorités de

196. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièces 80-81, lettre du 17 février 1883.

197. *Ibid.*, pièce 7, lettre du 23 mars 1883. Liénart revient à la charge le lendemain ; pièce 4, lettre du 24 : à la suite d'une manifestation de femmes : « C'est là une conséquence forcée de l'insuffisance notoire de la police et de la certitude de l'impunité qui en résulte ».

leurs bons offices. « Nous tenons à vous exprimer nos vifs remerciements pour le concours empressé que vous nous avez donné pendant la grève qui vient de se produire chez nos ouvriers mégissiers », écrit un certain Fortin au commissaire de police du quartier Rochechouart ; « C'est grâce à ce concours que nous avons pu protéger efficacement les ouvriers qui n'avaient pas quitté leur travail » [198]. A l'issue de la grève du textile roubaisien, en 1880, le président de la chambre de commerce, Delfosse, loue le préfet (Paul Cambon) de son aide : « Vous avez, M. le Préfet, contribué puissamment à ce résultat (la fin du conflit) par le langage bienveillant autant que ferme que vous avez tenu aux délégués grévistes ; vous leur avez rappelé les règlements qui dictent les devoirs de chacun, vous leur avez, en même temps, donné le conseil de reprendre immédiatement le travail. C'est à partir de ce moment que nous avons vu s'accentuer dans des proportions considérables le mouvement de rentrée dans les usines. Nous vous en remercions bien sincèrement » [199]. Guary, directeur des mines d'Anzin, adresse pareillement à Jules Cambon une lettre de remerciements et de « félicitations » [200]. Ces messages éclairent presque naïvement la collusion du patronat avec l'administration.

Les ouvriers, de leur côté, nourrissent, du moins depuis le succès de la République, de grands espoirs. Conscients d'avoir fait triompher le régime, ils en escomptent quelques bénéfices. Sollicitant l'intervention du préfet, les mineurs de Carmaux lui rappellent qu'ils ont, en 1877, résisté à toutes les pressions réactionnaires de la compagnie [201]. Mais surtout les travailleurs croient que la République a tout pouvoir d'améliorer leur sort. « La République est proclamée ! On sera heureux maintenant », pensent-ils comme le héros de *L'Education sentimentale* [202]. Cette attente, on l'a vu [203], explique pour une large part la grande vague de 1878-1880 : grèves de l'espérance républicaine.

Pour des raisons analogues, les ouvriers se tournent volontiers vers les représentants de l'Etat. Plus qu'aux maires, c'est aux préfets et sous-préfets qu'ils adressent délégations, lettres ou pétitions, exposant leur « pénible situation », sollicitant une médiation. Lettres respectueuses, ingénues parfois, presque affectueuses, où percent quelques réminiscences du temps des commissaires de la République. En mai 1880, les tisseurs de Tourcoing écrivent au « cher concitoyen » ; ils le prient de venir visiter lui-même une salle de métier à filer où il fait constamment une chaleur de 32 à 36°, « même quelque plus » : « Vous rencontriez *(sic)* des vieillards de cinquante ans... Nous croyons employer le bon moyen, en s'adressant à vous car nous ne voulons pas faire du désordre, nous savons que vous êtes un bon citoyen et que vous avez un bon cœur. Vous

198. Arch. préf pol., B A 181, pièce 65, 25 septembre 1888.
199. Arch. dép. Nord, M 619/3, 23 mai 1880.
200. *Ibid.,* M 626/10, lettre du 11 novembre 1880.
201. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièces 23-25, 25 mars 1883.
202. Ed. La Pléiade, p. 323 : c'est Dussardier qui parle.
203. Première partie.

viendrez nous protéger »[204]. Les mineurs de Carmaux assurent Léon Bourgeois de « leur admiration, leur profond respect »[205].

Les femmes, plus fragiles, les mineurs qui, par leur statut, se sentent liés à l'Etat, maître du sous-sol en droit français, pratiquent plus que d'autres semblables démarches.

Le recours direct au gouvernement demeure, au contraire, exceptionnel[206]. Paris est loin — il faut écrire — et silencieux. Les mineurs de Pontgibaud en font la décourageante expérience ; ayant adressé au ministre des Travaux publics deux pétitions, en bonne et due forme, légalisées par le maire, et n'obtenant, au bout de quarante-huit jours de grève, aucune réponse, ils réitèrent par télégramme, avec... « réponse payée », et sans plus de succès[207].

Mais quelle reconnaissance naïve lorsque les travailleurs se sentent écoutés ! Les cigarières de Marseille envoient au préfet un bouquet[208] ; les mineurs de Saint-Etienne lui votent une motion de félicitations[209] ; les tisseurs de Roanne défendent leur sous-préfet contre la méchanceté des patrons : « Nous savons que le sous-préfet est républicain, nous avons confiance en lui... Il n'aura rien à nous reprocher... Nous savons qu'en ce moment les patrons font agir Paris pour qu'il parte de Roanne. S'ils parviennent à le faire partir, les choses pourraient se passer autrement »[210]. Les mégissiers de Graulhet font fête aux autorités à l'occasion du conseil de révision qui suit une grève : « Toute la population, hommes, femmes et enfants, se portèrent au-devant de nous, avec drapeaux et musique. Ils avaient voulu venir de la sorte, nous remercier de la façon dont nous avions agi avec eux pendant la grève »[211]. Ces images d'Epinal illustrent la foi candide du peuple républicain, toujours prête à renaître, cette chaîne de fidélités séculaires si aisée à renouer[212].

204. Arch. dép. Nord, M 619/3, 7 avril 1880. Une autre lettre du 9 mai est signée : « ouvrier père de famille de quatre petits enfants et moi français. Je crie de toutes mes forces : Vive la République et vive la France ».

205. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièces 23-25, 25 mars 1883 : « Vous administrez depuis peu le département du Tarn et nous avons eu déjà souvent l'occasion d'apprécier la haute bienveillance que vous avez bien voulu témoigner à l'ouvrier mineur dans le différend qui le sépare de la compagnie ».

206. Une dizaine de cas : recours au ministre du Commerce, des Travaux publics pour les mineurs, et surtout au président de la République ; plus rarement au président du Conseil : *cf.* cependant entrevue des terrassiers avec Floquet, en 1889.

207. Arch. nat., F 12 4659 : première pétition, le 25 juin 1881 ; seconde, le 18 juillet. Les mineurs se plaignent amèrement du silence où on les laisse : « ... vu la période de temps que nous avons resté sans travailler, nous tous d'un commun accord, pensons que l'accueil des Anglais, agents de la compagnie des mines, a été plus favorable que celui de nous, pauvres mineurs français ».

208. *Le Cri du Peuple,* 17 janvier 1887.

209. Arch. dép. Loire, 92 M 32, février 1890.

210. *Ibid.,* 92 M 19, pièce 57.

211. Arch. dép. Tarn, IV M2 58, pièce 178, s.-préf.-préf., 25 octobre 1882.

212. Citons encore Jules Romains, *Les Hommes de bonne volonté,* t. I, p. 292 : « Victor Miraud n'aurait pas demandé beaucoup plus à la République pour lui rendre la confiance que lui avait donnée son père, Augustin Miraud, émeutier de 48 ».

Outre la foi républicaine, une telle attitude traduit une croyance dans la priorité et la toute-puissance des facteurs politiques, qui conduit à chercher la clef du bonheur dans un changement de régime et à interpréter toute crise économique comme une machination. En 1878, les mineurs voient dans la baisse de leur salaire une vengeance des compagnies, battues aux élections, nostalgiques de la monarchie. En 1879, les ouvriers du textile, vosgiens ou normands, attribuent le chômage au mauvais vouloir d'un patronat antirépublicain. Des placards, répandus à Bolbec et Lillebonne, déclarent : « Monsieur le patron des établissements, ... il est des comme vous qui disent que vous ne vendez pas parce que vous voulez jeter en bas la République, parce que la République leur plaît pas. C'est un tort. Car les ouvriers la soutiendront le plus de temps possible qu'ils le pourront... Nous voulons la République et toujours Vive la République » [213].

La dépression de 1883-1884 a naturellement alimenté de telles spéculations [214]. Certaines manifestations de sans-travail incriminent les « affameurs » et les prêtres, pour un peu les aristocrates et les accapareurs. La sérieuse chambre syndicale du bronze dénonce « la crise économique créée par les capitalistes, ennemis de la République, qui ont arrêté toutes les commandes en voie d'exécution dans le but évident de dégoûter tous les ouvriers du régime actuel » [215]. Les ouvriers boutonniers réclament comme remède « la révision de la constitution et une grande vigilance à l'égard des prétendants » [216]. Des ouvriers sont-ils licenciés ? « Certains disent que la politique n'est pas étrangère à cette cessation du travail et que les fabricants croient ainsi chercher à faire retomber les torts sur le gouvernement » [217].

Cette vision politique des choses, cette ignorance des réalités économiques, devaient engendrer, alors et plus tard, bien des déceptions.

B. *Préfets, sous-préfets et grèves*

C'est surtout après 1878 que le comportement des administrateurs face à la grève se nuance et se diversifie. Le personnel aristocratique de la République

213. Arch. nat., F 12 4655, Seine-Inférieure.

214. Les réponses à l'enquête de 1884 devraient être examinées sous cet angle. Elles feraient néanmoins apparaître un certain progrès du discernement économique. Plus que la politique, les ouvriers dénoncent : concurrence étrangère, développement accéléré du machinisme.

215. *Citoyen et Bataille*, 8 avril 1883.

216. *Le cri du Peuple*, 16 mars 1884. *Le Soleil* et *Le Temps* protestent contre une telle interprétation. Guesde, dans un éditorial intitulé : « A qui la faute ? », tente de redresser aussi cette vision des choses. « Les crises qui bouleversent de plus en plus le monde économique n'ont ... rien à faire avec l'ordre gouvernemental ».

217. Arch. dép. Bouches-du-Rhônes, M 6 2031, com. pol. Aubagne-préf., 24 janvier 1886, au sujet de licenciements dans diverses verreries ; les ouvriers croient à un mot d'ordre.

des Ducs, à l'image d'Albert de Broglie, ignore le monde urbain, les foules ouvrières « incohérentes et subalternes » [218]. Mais le corps des préfets a été politiquement complètement renouvelé lors du triomphe républicain. Dufaure a procédé à quatre-vingts déplacements et quarante-six révocations. « En un mois fut modifiée complètement toute la physionomie administrative du pays » [219]. Ensuite, la stabilité préfectorale paraît s'être reconstituée [220] ; c'est à peine si des ministres fluctuants osent y attenter : les ambitions de Waldeck-Rousseau, lors du Grand Ministère (décembre 1881-janvier 1882) contrastent singulièrement avec sa retenue en 1883-1885 [221]. Le corps ainsi mis en place, véritable pépinière du régime, antichambre des plus hautes fonctions, allait assurer, des années durant, le fonctionnement de la République.

Mais qui étaient ces nouveaux préfets ? La rénovation était-elle également sociale ? Pour Jean Lhomme, il ne s'agit pas seulement d'un avatar administratif, analogue à quelque *spoil system,* mais d'un processus de dépossession de la haute bourgeoisie en voie de perdre le pouvoir politique. Faut-il admettre avec lui que « les emplois politiques, et les emplois administratifs qui, à l'époque, en dépendent étroitement, appartiennent désormais aux classes moyennes... aux membres de la moyenne bourgeoisie » [222]. Dans quelle mesure est-il tranché, ou simplement distendu, ce cordon ombilical qui reliait les préfets à la grande bourgeoisie possédante ? Faut-il entendre la voix des « couches nouvelles » dans ce ton plus détaché à l'égard des potentats locaux, suspectés de cléricalisme, que dénotent certains rapports ?

Il est vrai qu'un type nouveau de préfets se dessine : plus distants du patronat, plus libres en leur jugement, souvent lucide, à son endroit, capables de résister à la séduction du château directorial, et, bien adossés à Paris, soucieux d'intervention. Ce type ne date certes pas de la République : maints préfets du Second Empire exprimaient déjà la nécessité d'une « autorité protectrice » qui fît contrepoids à l'omnipotence patronale [223] ; mais il s'accuse,

218. D. Halévy, 1937, p. 10-11 : « Les foules circulaient étrangères, plus qu'étrangères, donnant par leur agitation lointaine, un spectacle incohérent et subalterne. Incohérents et subalternes, tels paraîtront toujours à Albert de Broglie les habitants des grandes villes, les intellectuels parisiens, les foules ouvrières, multitudes qui ignorent les règles de la vie ».

219. P. Henry, 1950, p. 222. A ce sujet, *cf.* aussi P. Sorlin, 1966, p. 203 ; J. Lhomme, 1960, p. 278 et 285.

220. Sur cette stabilité, *cf.* Henry, 1950, p. 226.

221. P. Sorlin, 1966, p. 204 et *sq.,* pour l'action administrative de Waldeck lors du premier ministère ; p. 308 pour le ministère 1883-1885. P. Sorlin souligne également la stabilité du corps préfectoral depuis 1880.

222. J. Lhomme, 1960, p. 278. L'étude du personnel administratif a, jusqu'ici, tenté surtout les chercheurs anglo-saxons, plus avancés que nous dans l'étude des processus de décision et des groupes de pression. Citons : N. Richardson, 1966, V. Wright, 1968.

223. Arch. nat., F 12 4651, préf. Finistère-min. Agr. et Com., 26 avril 1858 : il critique l'insuffisance des salaires aux mines de Poullaouen : « Cette administration comprendra qu'il lui est impossible de maintenir le salaire de ses ouvriers à un taux évidemment insuffisant, et que l'humanité, sinon son propre intérêt, lui fait un devoir

s'affranchit, se libère d'un respect guindé. La mauvaise volonté du patronat, sa dureté, son aveuglement sont plus fréquemment incriminés. En 1879, le préfet de Saône-et-Loire attribue la tension régnante dans les mines de Montceau « au caractère difficile, aux procédés autoritaires, au manque de tact de plusieurs agents supérieurs de la compagnie »[224] ; lors des troubles de 1882, il dénonce le cléricalisme de la direction : « il en est peu qui se soient montrés aussi intolérants au point de vue religieux ; cette organisation semble établie dans le seul but de dominer les ouvriers et de les contraindre aux pratiques de la religion catholique »[225]. Pour son collègue de la Loire, « il est de notoriété publique que la compagnie de Firminy... est très dure pour ses ouvriers... Des taquineries constantes, des contrariétés continuelles venant surtout des gouverneurs et sous-gouverneurs devaient avoir une telle fin »[226]. De nombreux rapports opposent la modération ouvrière à l'attitude « absolument réactionnaire »[227], parfois provocante du patronat : « On dirait que les patrons font exprès de commettre maladresse sur maladresse »[228], écrit le sous-préfet de Roanne, Frémont, qui accuse les fabricants de rechercher un incident, « espérant ainsi amener des troupes à Roanne, et mater les ouvriers par la crainte et la force »[229]. Cette question des troupes est épineuse ; les patrons, qui considèrent volontiers l'armée comme leur milice, réclament toujours sa venue rapide : « La Direction désirerait cette manifestation de ma part, et dès hier matin, M. l'Ingénieur Fayol est venu demander la concentration de plusieurs brigades à Carmaux. J'ai cru devoir refuser », dit Léon Bourgeois[230]. A Roanne (1882), le sous-préfet se porte garant du calme des travailleurs, qui lui ont témoigné leur confiance et les laisse organiser eux-

de l'élever dans une juste mesure. Je prie votre Excellence de vouloir bien examiner s'il ne conviendrait pas d'intervenir à cet égard ». Lors d'une grève de mineurs à Marles (1858), « M. Le Sous-Préfet déplore l'usage trop souverain que les administrations houillères sont portées à faire de leurs prérogatives : il voit avec peine les conflits qu'elles suscitent quelquefois au détriment des pauvres ouvriers qui risquent leur vie et sont, de plus, victimes d'un délit dont le véritable caractère leur échappe et qu'ils ne considèrent le plus souvent, que comme la défense de leurs droits. Les règlements imposés brusquement aux ouvriers ne sont soumis à aucun contrôle. C'est là, dit M. le Sous-Préfet, une source d'abus qu'il importerait de prévenir. Ce fonctionnaire pense donc que s'il est indispensable, dans l'intérêt de l'ordre, de réprimer avec sévérité les coalitions d'ouvriers, il serait également désirable qu'une autorité protectrice pût modérer au besoin les exigences des patrons » : préf. Nord-min Agr. et Com., 31 décembre 1858, Arch. nat., F 12 4651. On notera la circonspection avec laquelle le préfet transmet les réflexions de son subordonné.

224. Arch. nat., F 12 4665, préf.-min. Com., 4 juillet 1879.

225. Arch. nat., F 7 12526, préf.-min. de l'Int., 3 septembre 1882.

226. Arch. dép. Loire, 92 M 16, pièce 44, préf.-min.de l'Int., 9 janvier 1880.

227. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièces 80-81, préf. (Léon Bourgeois)-min. de l'Int., 17 février 1883.

228. Arch. dép. Loire, 92 M 18, pièce 127, s.-préf.-préf., 6 février 1882.

229. *Ibid.*, s.-préf.-préf. 1er mars 1882.

230. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièce 82, préf. (Léon Bourgeois)-min., 17 février 1883.

mêmes la police de leur grève [231], au grand scandale des industriels. A Villefranche (1881), ils s'insurgent contre semblable refus et réclament de l'administration « une protection plus efficace qu'elle ne l'a fait jusqu'à ce jour ».

La circulaire Waldeck-Rousseau du 27 février 1884 recommande aux préfets d'intervenir, sans du reste prévoir aucune procédure de médiation. Celle-ci consiste en « conférences avec les représentants des intéressés, où les malentendus s'expliquent, où apparaît plus clairement aux yeux des uns et des autres ce qu'il peut y avoir de fondé dans certaines doléances ; ce qu'il peut y avoir de légitime dans certaines prétentions ». A cette médiation par la parole, certains préfets s'essaient honnêtement ; ils mandent aux deux parties de leur exposer leur point de vue, suggèrent des concessions, obtiennent parfois de véritables négociations, face à face, entre les adversaires. En règle générale, cependant, les contacts se poursuivent par préfet interposé. En effet, lorsque patrons et ouvriers sont décidés à se rencontrer (c'est-à-dire lorsque les premiers acceptent de voir les seconds), ils le font directement sans intermédiaire. C'est d'ailleurs pourquoi beaucoup de ces médiations préfectorales échouent parvenant à peine à infléchir le cours des choses ; elles se développent trop tardivement, ou dans les cas désespérés. La loi de 1892 tentera de mettre au point une procédure d'arbitrage préventif ou du moins précoce. Le préfet, la plupart du temps, parvient tout juste à limiter les dégâts, et notamment les renvois, dont un patronat vindicatif fait une séquelle classique de la grève. A Trélazé [232], à Decazeville, à Carmaux, etc. il tente d'éviter toute discrimination, non sans difficulté. Léon Bourgeois ayant obtenu la reprise de travail, se tourne vers la compagnie : « On prêtait... à la direction l'intention d'exclure de ses chantiers deux cents ouvriers environ. Je fis appeler le directeur à l'issue de la réunion et je reçus de lui tout d'abord la réponse la plus défavorable. Je leur déclarai très nettement qu'il fallait absolument que tous les ouvriers sans exception fussent repris, que c'était une condition absolue de la rentrée qui venait d'être votée... M. le Directeur s'obstinant à revendiquer les droits de la Compagnie à cet égard, il fallut de ma part une attitude presque impérative pour obtenir de lui l'engagement formel de reprendre tout le monde » [233].

Dans leurs démarches, les préfets se plaignent de la méfiance, voire de la duplicité du patronat à leur endroit. Félix Renaut (Loire) déplore « la mauvaise volonté que les compagnies des mines apportent à fournir à l'administration les renseignements propres à lui faciliter sa tâche d'apaisement et de concorde... La compagnie voit avec regret l'administration s'immiscer dans

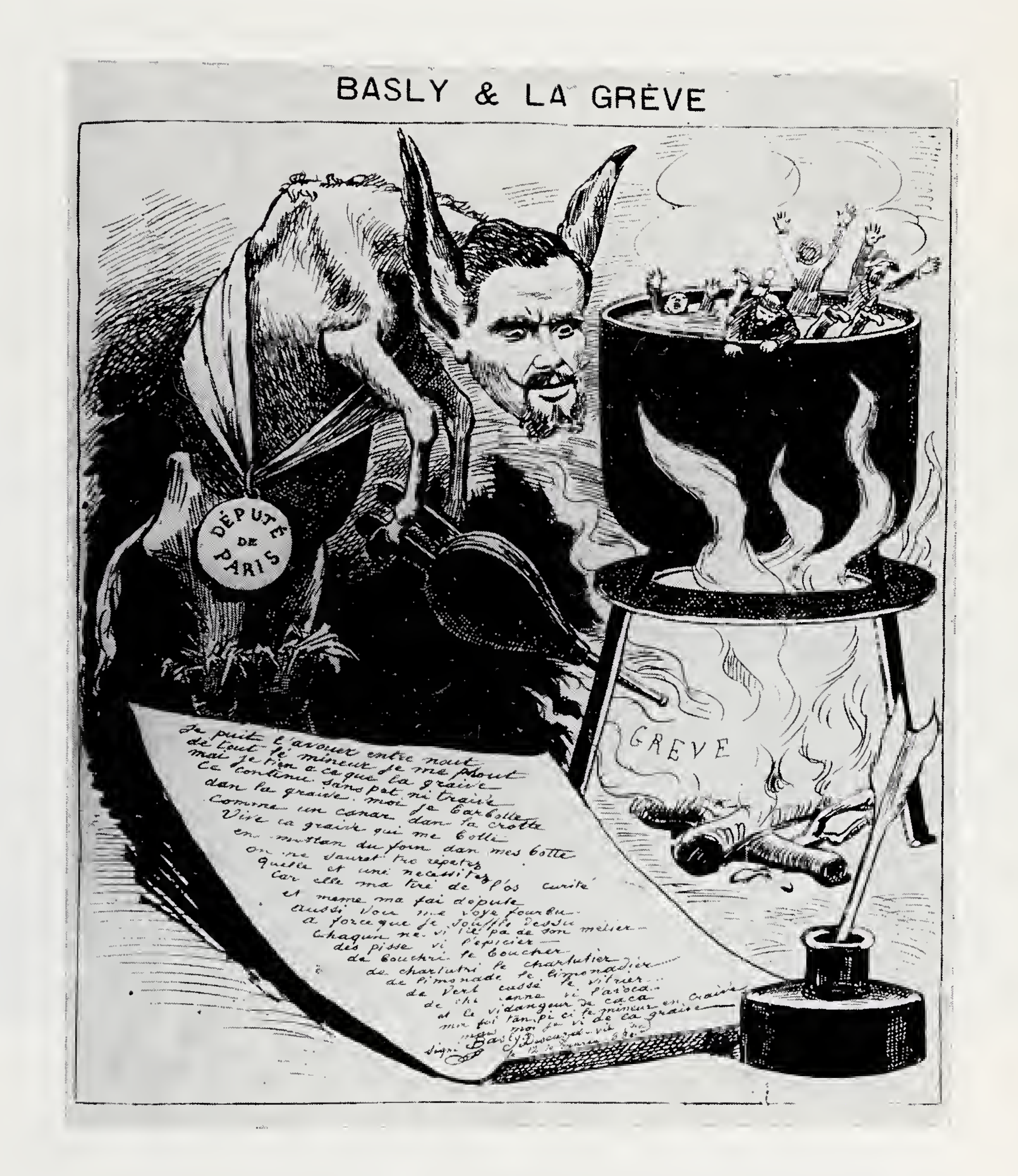
231. Arch. dép. Loire, 92 M 18, pièce 127, préf. (Thomson)-min., 24 mai 1882.

232. Arch. nat., F12 4667, préf.-min., 22 septembre 1890 : « Je m'attachai ensuite à faire comprendre à M. Moysan (directeur des ardoisières) que le seul moyen de mettre fin, dans l'intérêt de tous, à une situation qui ne pouvait d'ailleurs se prolonger, était de s'abstenir de toute exclusion systématique ».

233. Arch. dép. Tarn, IV M2 68, pièces 61-63, lettre au min. de l'Int., 6 avril 1883.

Sous la protection des troupes
27. Anzin, 1884. Sortie de la fosse Renard, d'après *L'Illustration*
28. Les terrassiers de la Corrèze (1888)

Troupes en action
29. Anzin, 1878. Dragons dispersent une colonne de grévistes
30. 1er mai 1890 à Paris



31. Vision hostile : « Basly et la grève », caricature sur la grève de Decazeville, d'après *Le Grelot*, 14 mars 1886



32. La grève de Decazeville, selon *Le Pèlerin,* organe des Assomptionnistes

ces questions de grève et cherche à la combattre »[234]. A Vierzon, en 1886, son collègue, Berniquet, met en doute les allégations du conseil d'administration de la Société française de matériel agricole, que préside Arbel, puissant personnage, et sénateur : « Je ne suis pas sûr que, dans ses doléances, qu'elle varie probablement suivant leurs destinataires, la Société Française ne joue pas double jeu »[235]. « Elle dépasse peut-être la mesure »[236]. Lors d'une grève de tisseurs à Cornimont, le sous-préfet s'indigne des mensonges des fabricants : ils prétendent ne pas pouvoir supporter la crise sans réduire les salaires ; or, les recherches menées personnellement par le sous-préfet — car « les patrons refusent... de produire leurs livres et de s'expliquer sur le chiffre de leur fortune » — lui permettent d'avancer le montant de quatre millions de capital, dont deux en immeubles : « Il leur était donc facile de supporter la crise jusqu'à la diminution des traités de commerce ». Ils ont menti également sur les salaires qu'ils payent aux ouvriers : « Vous comprendrez facilement combien je fus froissé en découvrant ces supercheries »[237]. Vertueuse et naïve indignation d'un fonctionnaire provincial! Elle respire l'ébahissement à la fois nostalgique et irrité qu'un petit bourgeois économe et « juste » ressent devant ces fabuleux rivages insoupçonnés où il n'accédera jamais... Il est des accents qui ne trompent pas.

Le patronat résiste vigoureusement à l'intervention de l'administration dont il sent tout le danger. Il la refuse poliment[238], avec colère s'il est question de concessions : au sous-préfet de Cornimont qui suggère aux patrons de réduire la durée du travail au lieu des salaires, « ces Messieurs » répondent « qu'ils ne voulaient pas entendre parler de conciliation, qu'ils n'écouteraient plus aucune proposition de transaction, pas plus de ma part que de la part des ouvriers. Que les maîtres étaient les maîtres, et les ouvriers, les ouvriers. Que les premiers avaient le devoir de commander et les seconds le devoir d'obéir ou de quitter l'établissement. Que du reste ils étaient résolus à en mettre au moins deux cent cinquante à la porte dès la reprise du travail »[239]. Voilà le sous-préfet renvoyé aux champs.

Le patronat ameute la presse réactionnaire. Il tente parfois d'en appeler au gouvernement, à Paris, plus dégagé, contre l'autorité locale prise dans les rêts du suffrage universel. Le *Journal des Débats*, organe de Léon Say, membre du conseil d'administration des mines de Decazeville, développe cette thèse lors de la grande grève de 1886 : « Le préfet qui n'a sans doute pas grand souci des

234. Arch. dép. Loire, 92 M 16, pièce 18, préf.-min., 5 janvier 1880.
235. Arch. dép. Cher, M 23, préf.-min., 17 août 1886.
236. *Ibid.*, 22 août.
237. Arch. nat., F 12 4665, s.-préf.-préf., 23 février 1879.
238. Arch. dép. Rhône, M, Grèves 1871 ; réponse du gérant de la maison Martin en grève, au préfet qui l'avait prié de venir conférer avec lui : « Cette grève étant parfaitement pacifique reste un débat purement civil et exclusif entre les ouvriers et moi et l'autorité n'a pas à chercher des moyens d'y mettre un terme ».
239. Arch. nat., F 12 4665, au préf., 23 février 1879.

intérêts de la compagnie, ne peut s'empêcher de remarquer que le nombre est du côté des mineurs. Il trouve donc que la direction a tort de ne pas céder, et c'est pour elle qu'il réserve ses sévérités » [240]. Lors des troubles anticléricaux de Montceau, le préfet est accusé d'avoir laissé se développer une société secrète d'ouvriers [241]. A Marseille, durant la grève générale des dockers (1883), Poubelle est l'objet de vives attaques de *La Gazette du Midi* qui dénonce sa collusion avec les grévistes ; il doit s'en expliquer devant le conseil général [242].

Mais rarement le conflit aura été plus ouvert qu'à Roanne où le sous-préfet, Frémont, soutenu par son préfet, Thomson, tient aux fabricants la dragée haute : « Ils n'admettent pas, s'écrie-t-il, que les portes de la sous-préfecture et de la mairie ne soient pas fermées aux ouvriers ; que ceux-ci y trouvent l'accueil que tout citoyen doit y trouver. Ils voudraient que les autorités se prêtassent à une coercition quelconque contre les ouvriers. Les laisser agir, discuter leurs intérêts, les laisser s'organiser pour les soutenir, est pour ces messieurs un crime de la part de l'autorité. Ils sont d'une autre époque » [243]. Tandis que *L'Avenir roannais, Le Moniteur de la Loire et de la Haute-Loire* mènent contre lui une rude campagne [244], trois patrons « montent » à Paris, au ministère de l'Intérieur, pour obtenir son déplacement ; le préfet doit s'y rendre à son tour pour le défendre [245]. Le gouvernement se laisse-t-il intimider ? Le plus souvent, les fonctionnaires ainsi mis en cause sont déplacés à l'issue des conflits [246]. Mesure d'apaisement sans doute qui peut se concilier avec une promotion éclatante : Poubelle est nommé préfet de la Seine en octobre 1883, y acquérant le renom que l'on sait ! [247].

Ces préfets médiateurs demeurent toutefois l'exception. Les traditionnels l'emportent, qui préfèrent aux tracas de l'arbitrage et de l'enquête, le confort de l'abstention [248]. Et s'ils se raréfient, ou se masquent, nombreux sont encore

240. 31 janvier 1886. L'argument se retrouve très fréquemment dans la presse de droite.

241. Arch. nat., F 12 12526. Le préfet, accusé, écrit au ministre de l'Intérieur, qui est Fallières, pour lui rappeler ses précédents rapports ; celui-ci le rassure : « J'ai le rapport du 13 décembre 1881 ... Soyez sans inquiétude ».

242. Arch. dép. Bouches-du-Rhône, M 6 2009, préf.-min. de l'Int., 13 avril 1883.

243. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 57, s.-préf.-préf., 26 février 1882.

244. *Le Moniteur de la Loire,* 14 février 1882 : « Sa maladresse le fait haïr des fabricants ; on le traite comme s'il n'existait pas et le syndicat des patrons a même décidé qu'on ne répondrait point aux convocations qui seraient uniquement signées de son nom ».

245. Arch. dép. Loire, 92 M 19, pièce 126, préf.-min. de l'Int., 15 mars.

246. Frémont et Thomson disparaissent de la Loire fin 1882. En 1883, Thomson est nommé gouverneur de la Cochinchine. En octobre de la même année, le préfet de Saône-et-Loire, qui avait eu à s'occuper des émeutes de Montceau, est nommé à Rouen.

247. Poubelle restera treize ans à ce poste (1883-1896).

248. Arch. nat., F 12 4653, s.-préf. de Villefranche à une délégation de tisseurs de Cours en grève, 21 septembre 1875 : « Le travail est libre ; le capital est libre ; l'ouvrier est libre de travailler où, quand, comme il veut, mais à condition de voir son offre

ceux qui, par affinité sociale, ou élective, se comportent comme les alliés, les doubles des patrons ; ils s'alignent sur leurs positions, reproduisent sans nuance leurs explications — tel Victor de Girardin, préfet du Gard, qui se contente de transcrire tels quels les propos du directeur des houillères, Chalmeton [249] —, entonnent leurs louanges, vantent le paradis industriel dont ils sont les ordonnateurs, et refusent de voir dans la grève autre chose que du mauvais esprit, œuvre sinistre de quelque meneur. A ceux-là, le développement du mouvement ouvrier, l'intervention plus fréquente des militants socialistes ou anarchistes, ôteront toute inquiétude, rendront parfaite bonne conscience. A côté de quelques accents nouveaux, l'anthologie du conformisme serait plus volumineuse, et plus litanique.

Certains administrateurs mêmes, gênés de devoir parlementer avec les ouvriers, contredire les industriels, souvent leurs amis, leurs hôtes, ont opposé à la volonté interventionniste de Paris, la force de l'inertie provinciale, une mauvaise humeur évidente, voire une protestation énergique. En voici quelques exemples. Un des motifs de la grève d'Anzin en 1884 était le renvoi de mineurs par la compagnie ; toute tentative de l'administration pour obtenir une indemnité s'étant heurtée à un refus patronal, Waldeck-Rousseau propose que le gouvernement prenne en charge ces ouvriers : « Il me semble que l'Etat, sans sortir de la réserve qui lui est commandée et sans s'exposer à des récriminations, pourrait se substituer à la Compagnie et assurer le transport des mineurs qui seraient acceptés par d'autres » [250]. Le préfet, Jules Cambon, le dissuade d'en rien faire : « ce serait créer un dangereux précédent dans une région où toutes les grèves s'accompagnent d'une remise des livrets » [251]. Et l'affaire en reste là.

La même année, les ouvrières des établissements Pochoy-Bruny, à Paviot (Isère), internat typique de l'industrie de la soie dans le Sud-Est, se coalisent pour obtenir au moins le respect de la loi de 1848, limitant la journée à douze heures, au lieu de treize et quatorze qu'elles font. Le ministre du Commerce charge alors l'inspecteur divisionnaire du travail de Grenoble, Delattre, d'une mission d'information et de conciliation. Celui-ci, homme courageux et actif, qui depuis longtemps signalait ces abus dans ses rapports annuels, enquête, et conclut sans ambiguïté à l'entière responsabilité patronale, coupable de conditions de travail inhumaines et illégales [252]. Tel n'est pas l'avis du préfet qui trace des tissages de soie un idyllique tableau et endosse la thèse patronale : « Il n'y a aucune spontanéité dans la grève, aucune entente générale. La ferme-

acceptée et devenue l'objet d'un contrat ; le chef d'industrie, de son côté, est libre de donner à son capital la forme qui lui convient ; et il n'est pas plus obligé de faire travailler à tel prix, contre son intérêt, que l'ouvrier n'est obligé à travailler contre son intérêt d'ouvrier ».

249. Arch. dép. Gard, 14 M 447, rapport sur les origines de la grève, 1882.

250. Arch. dép. Nord, M 626/16, pièce 2, 5 mars 1884.

251. *Ibid.*, 8 mars.

252. Arch. nat., F 12 4658, Delattre-min. Com., notamment lettre du 25 février.

ture des usines a eu lieu successivement sous l'influence des meneurs [253] ; et d'insister sur le rôle d'un conseiller municipal de Moirans, qui pourrait bien être un pseudopode de l'étranger : « On ignore pour le compte de qui il agit » ; tandis que les patrons, plus catégoriques, accusent nettement « l'homme qui fait si bien les affaires de l'Allemagne » [254]. Mais surtout, le préfet peste contre la mission Delattre, offensante et excitante. N'est-il pas dangereux de donner aux ouvriers l'impression que le gouvernement les soutient ? Bien plutôt, il faut « abandonner pendant quelques jours les grévistes à leurs réflexions, et... à un moment donné leur faire entendre de sages conseils » [255]. Il obtint, peu après, le rappel de Delattre à Grenoble [256]. Pareillement, en avril 1880, son collègue du Nord, Paul Cambon, s'étonne de la venue de Barberet au titre du nouveau bureau des sociétés professionnelles créé au ministère de l'Intérieur : « c'est désarmer le gouvernement contre les congrégations que de le désarmer contre les associations laïques ». Ayant ouï dire que Barberet serait un amnistié, il s'écrie : « c'est inconcevable » [257].

Jamais la réprobation de l'initiative gouvernementale n'aura été plus marquée que dans l'affaire des mineurs de Denain, qui, en octobre 1880, oppose Paul Cambon à Constans. Ce dernier voit dans le système des primes accordées aux porions par la compagnie « en raison inverse du prix de revient de la houille », le principal motif de la compression des salaires et donc de la grève : « Un telle exploitation... est odieuse et ne saurait être trop énergiquement flétrie ». Le ministre de l'Intérieur regrette que ce point n'ait pas été sérieusement abordé par le préfet dans ses entretiens avec les représentants de la compagnie ; il l'invite à intervenir de nouveau : « Le plus sûr moyen de calmer et de ramener les ouvriers, dont l'honnêteté et la modération ont été éprouvées, me paraît être de faire avant tout cesser des abus aussi révoltants que coupables. Ce n'est pas de bienveillance qu'il s'agit ici, mais de l'implication indispensable des règles de la plus vulgaire équité » [258]. Le ton illustre la bonne volonté de la jeune république opportuniste. Mais la réponse du préfet en montre les illusions. Sèchement, fermement, Paul Cambon refuse d'intervenir, arguant du libéralisme qui doit être celui du gouvernement,

253. *Ibid.*

254. *Le Républicain de l'Isère,* 16 février 1884 : appel des patrons aux ouvriers. Delattre déclare : « ces Messieurs m'ont dit qu'ils pensaient que les Allemands avaient la main dans cette grève ».

255. Arch. nat., F 12 4658, préf.-min., 16 février 1884.

256. Le ministre du Commerce, informé du mécontentement du préfet, rédigea une sévère admonestation à Delattre : « mes instructions ne vous donnaient en quoi que ce soit le droit de vous substituer à l'action administrative et de vous porter intermédiaire entre les grévistes et les patrons... Je vous invite de la façon la plus formelle à cesser toute intervention dans les faits relatifs à la grève de Paviot » (Arch. nat., F 12 4658). Mais, signe des hésitations et des incertitudes du pouvoir, cette lettre ne fut jamais envoyée ; elle porte en marge la mention « annulée ».

257. Arch. dép. Nord, M 619/3, préf.-min., 8 avril 1880.

258. Arch. dép. Nord, M 619/4, min. de l'Int.-préf., 28 octobre 1880.

et il définit sa propre conception du rôle de l'administrateur : « On peut tout vous dire, Monsieur le Ministre, et du reste, cette lettre n'étant pas officielle, je puis me permettre de m'exprimer avec vous en pleine liberté. Eh bien ! vous me semblez obéir à une conception tout à fait erronée du rôle de l'administrateur dans les grèves. Nous ne sommes ni des arbitres, ni des justiciers. Nous sommes des sergents de ville chargés d'assurer à chacun l'exercice de sa liberté. Imposer au patron des conditions de travail est tout aussi contraire aux principes que d'en imposer à l'ouvrier ». Sans doute, la balance n'est pas égale. Mais « ne prenez pas sur vous de rétablir l'équilibre... Vous iriez ainsi plus vite et plus loin que vous ne voulez, car j'imagine qu'un esprit libéral comme le vôtre a peu de goût pour les fantaisies économiques d'un Louis Blanc... Le jour où vous adopteriez une autre ligne de conduite vous seriez vite l'objet des défiances universelles... Le mieux est de garder la réputation. Un gouvernement libéral doit mesurer ses actes et ses paroles » [259].

Beau texte, assurément, qui nous surprend par son extrême liberté de repartie. Sans doute, Paul Cambon, que Casimir Périer appelle « mon cher ami » [260], avait-il une position personnelle un peu exceptionnelle ; mais en outre, en ces temps d'apprentissage de la république parlementaire, où les condisciples d'hier se partagent, jeunes, les responsabilités du pouvoir, la carrière n'a pas encore de rigidité hiérarchique ; peu de distance, parfois, sépare un ministre d'un préfet qui le deviendra demain. Et que de fois la fragilité d'un éphémère exécutif dut se heurter à la stabilité de l'administration ! Constans était ministre depuis six mois, et pour douze autres encore ; Paul Cambon, préfet du Nord depuis trois ans ; il allait le demeurer jusqu'en 1882, remplacé par son frère, Jules, de 1882 à 1887 ; les deux frères Cambon « tinrent » la préfecture du Nord durant dix ans ; ils virent défiler treize ministres. L'influence des préfets sur les ministres est du reste patente. L'évolution de Waldeck-Rousseau durant la grève d'Anzin [261], le raidissement de son attitude, reflètent, dans une certaine mesure — car il n'ira jamais aussi loin dans la voie de la répression que le souhaitait le préfet du Nord —, le changement de celui-ci, passé de la compréhension à l'irritation et à la colère [262]. Camescasse,

259. Arch. dép. Nord, M 619/4, préf.-min., 29 octobre 1880.
260. *Ibid.*, deux lettres autographes de Casimir Périer au dossier.
261. Sur l'évolution de Waldeck, *cf.* Sorlin, 1966, p. 290 et *sq.*
262. Sur l'évolution de Jules Cambon lui-même, Arch. dép. Nord, M 626/13, renferme toute une correspondance. « La conduite brutale de la compagnie m'a fortement indisposé contre elle », écrit-il le 26 février 1884 (pièce 116). L'échec de sa tentative personnelle de médiation, l'indifférence avec laquelle il est accueilli à Denain, lors de sa tournée du 21 mars, la lenteur de Basly à se rendre à la mairie pour le rencontrer, l'indisposent fortement. Le 22 mars : « Il est intolérable qu'une population nombreuse soit opprimée par une bande de fanatiques et d'ambitieux » (pièce 10). Le 24 : « Le temps des négociations est passé, et aujourd'hui, si cette grève ne finit point, l'opinion générale en fera peser la responsabilité sur la faiblesse de l'autorité » (pièce 3). Le 8 avril, il propose l'arrestation des chefs pour « décapiter le mouvement

préfet de police de Paris, par ses rapports quotidiens alarmistes, a réveillé chez Waldeck la crainte du péril social [263].

L'influence des préfets, tantôt observateurs de la réalité sociale et réformateurs, tantôt freins, courroie de transmission aux mains du patronat, apparaît donc ambiguë. A travers le heurt des conceptions, les contradictions, les incertitudes, chemine malgré tout une pratique nouvelle. Casuistique, dira-t-on : mais toute casuistique ne suppose-t-elle pas un certain sens du péché ? Passible de jugement, parfois condamné, le patronat de droit divin se meurt.

Resterait à apprécier l'influence du public sur l'issue des grèves, influence apparemment réduite à cette époque, et qui nous échappe presque entièrement. Outre que la notion de public est floue et demanderait à être précisée et sans doute décomposée en ses éléments, peu de documents nous renseignent sur les réactions de l'opinion face à une grève particulière. Les journaux expriment la plupart du temps les positions traditionnelles des « familles » politiques qu'ils représentent et ceci, en termes le plus souvent généraux et conventionnels.

D'autre part, nous ignorons quelle considération les acteurs principaux — patrons, ouvriers, administration — accordent à l'opinion dans leurs attitudes et décisions. Assez peu, semble-t-il, du moins explicitement. Les patrons en appellent plus que les ouvriers à l'intérêt national dont ils se font les gardiens. Les ouvriers se réfèrent presque exclusivement aux travailleurs, et, sauf à Paris peut-être, où la Ville impose sa présence et sa diversité, ils se comportent avec une certaine indifférence vis-à-vis d'un possible tiers-parti. Dichotomique, leur vision sociale, saisie à travers leurs propos, oppose deux classes antagonistes : patrons et ouvriers, capital et travail ; elle ignore les autres. Mais le discours dissimule autant qu'il révèle. La retenue ouvrière devant la violence, véritable autocensure du geste, ne suppose-t-elle pas la prise en compte d'un spectateur-juge, auquel on veut fournir l'image qu'il attend, raisonnable et rassurante ?

La nature des liens économiques avec le public joue aussi un rôle. Les « producteurs » — tisseurs, mineurs ou verriers — enfermés dans leurs usines, leurs faubourgs ou leurs cités, ne se sentent guère liés aux consommateurs, avec lesquels ils n'ont de fait aucun contact. Par contre, les travailleurs des services, transports urbains par exemple, ne sauraient ignorer les usagers. Le cas des cochers parisiens est, à cet égard, très significatif. Ils pren-

qui n'est plus une crise économique mais un mouvement révolutionnaire... J'insiste pour que, par quelque moyen juridique que ce soit, on trouve un moyen de faire procéder à ces arrestations » (pièce 347, au min. 8 avril).

263. Camescasse, préfet de police de 1881 à 1885, dénonce l'agitation anarchiste seule responsable selon lui des manifestations de sans-travail. Sur son influence sur Waldeck, *cf.* Sorlin, 1966, p. 274.

nent leurs clients à témoin de leur sort [264] et réussissent parfois à s'en faire des alliés. En 1878, l'opinion soutient leur grève, incriminant le monopole de la Compagnie Générale des Petites Voitures, son souci exclusif du profit, le peu de soin apporté à la qualité du service fourni et notamment à la nourriture des chevaux [265]. Les rapports attribuent à la pression des Parisiens la solution transactionnelle adoptée.

De par sa fonction, l'administration prête plus d'attention à l'opinion locale que pour des raisons électorales, elle doit ménager. On peut émettre l'hypothèse d'un bilan des grèves plus favorable dans les régions républicaines que dans les conservatrices. Mais on a peu de moyens de la vérifier. Le résultat départemental des grèves (*cf.* chap. IX, annexe 15) repose sur des bases numériques ordinairement trop réduites pour qu'on en puisse tirer des conclusions nettes. Le département constitue, de toutes manières, un ensemble trop vaste pour la confrontation avec les opinions politiques ; il faudrait se situer à l'échelon communal. Enfin, bien d'autres facteurs interfèrent, notamment la nature des industries engagées. Les départements au solde négatif coïncident avec ceux où le textile fournit les principaux conflits : Nord, Aisne, Aube, Somme, Marne. On s'étonnera de la médiocrité du score parisien (54 % d'échecs) ; en comparaison, Lyon, pourtant « aire déprimée », se défend mieux ; mais le cas parisien offre à cette époque plus d'un motif de surprise.

De toutes façons, la superposition de données statistiques, voire l'établissement de corrélations, dans un cadre spatial — méthode classique au premier âge de la sociologie politique — seraient en l'occurrence tout à fait insuffisants. Il conviendrait de les doubler par une étude, fine et répétée, des processus de décision : comment, en un temps où les groupes de pression demeurent informels, les familles d'opinion ou d'intérêts exercent-elles leur influence ? Cherchent-elles, et parviennent-elles à modeler l'attitude d'un administrateur ? Problème que je pose sans le traiter. Sur ce point, les documents ne parlent pas d' « eux-mêmes » (s'ils le font jamais !). Il faudrait les solliciter sous cet angle plus que je ne l'ai fait, n'ayant formulé cette question qu'assez tard, et, de plus rechercher d'autres sources.

Au-delà des engagements particuliers, le public, ordinairement peu touché dans ses intérêts immédiats, préservé dans sa vie quotidienne par les clôtures où s'enferme un monde industriel alors limité et circonscrit, exerce une pression globale en fonction d'une vision idéologique sous-jacente. La condition

264. Arch. préf. pol., B A 178, pièce 35, rapport de police, 28 juillet 1878 : « On ne peut à l'heure qu'il est prendre une voiture sans que, pendant le trajet, on n'entende le cocher pester en termes des plus énergiques contre la compagnie. Les cochers confient leurs impressions aux voyageurs... »

265. *Ibid.*, pièce 174, rapport de police, 6 août 1878 : « Quant aux Parisiens, ils donnent pour la plupart raison aux cochers, ou plus exactement ils blâment vivement la Compagnie générale qui n'a que de mauvais chevaux, à peine nourris et demande un rendement trop considérable. » Ils comparent la Compagnie aux « frères Pereire qui se sont enrichis en ruinant les actionnaires de l'Immobilière ».

ouvrière — « l'horrible vie ouvrière » (Daudet) — suscite une réaction mêlée de peur, de réprobation et de pitié qui pousse à la médiation. Profondément rurale et attachée aux valeurs terriennes, la société française n'a pas véritablement accepté l'industrialisation, dont la littérature, sociologique et romanesque du 19ᵉ siècle sur le paupérisme souligne les tares, tout en proposant d'archaïques remèdes. Déconcentration, travail familial, retour à la campagne forment les principaux chapitres de cette recherche du temps perdu. Le refus rousseauiste de la ville, le dégoût ruskinien pour l'usine, en même temps qu'une extrême méfiance pour les monopoles et les chevaliers d'industries : autant d'aspects qui illustrent la résistance au capitalisme moderne.

L'industrialisation, vécue comme un traumatisme, une perte de substance et d'identité, suscite la honte. Et cette mauvaise conscience, autant que la prudence, fonde le parti de la réforme, dont les progrès se marquent, à la fin du 19ᵉ siècle par les gains radicaux et socialistes aux élections, et par une législation sociale non négligeable.

Ce remords collectif, qui enveloppe patrons et préfets, pousse à la transaction. La grève lui doit peut-être une part de ses succès.

GRÈVE ET SOCIÉTÉ

Jauger la grève à ses seuls résultats immédiats, c'est trop peu. Au-delà des scènes multiples où elle se déploie, elle exerce une action globale sur la classe ouvrière et sur la société tout entière.

Elle n'agit pas seulement sur le point précis de son engagement. Ses effets se trouvent démultipliés, au moins de deux manières. Les solidarités ouvrières, les textures de plus en plus serrées de l'économie, font que tout succès tend à se diffuser, à devenir exemplaire et normatif. Ceci se vérifie pour le salaire, et, à un moindre degré, plus lentement, pour les autres types d'acquisitions, qui, assurées en un lieu, sont revendiquées et accordées à plus ou moins brève échéance, ailleurs. L'histoire offre maints exemples de ce processus que les économistes appellent « effet d'imitation ».

D'autre part, la grève sécrète son double : la crainte de la grève, puissant instrument de dissuasion qui infléchit l'attitude du patronat. En période d'expansion, pour désarmer une offensive qui s'amorce et dont il redoute les conséquences, le patronat peut hausser « spontanément » les rémunérations. En temps de récession, en prévision d'une résistance dont il a éprouvé les risques, le patronat hésite à réduire les salaires et cherche d'autres moyens de défense du profit. Dans l'opinion, l'idée est, désormais, à peu près admise qu' « on ne baisse pas un taux de salaire ». Beau succès, à mettre au compte du refus des travailleurs.

L'action, défensive et offensive, de la grève sur le salaire, et, de façon générale sur la condition ouvrière, est donc largement positive. Dès la fin

du 19e siècle, les économistes libéraux (par exemple Paul Leroy-Beaulieu) admettaient son influence que les contemporains (*cf.* Hicks, *Theory of Wages,* et, plus près de nous, Tiano, Lhomme, etc.) ont pleinement incorporée à leur théorie du salaire.

Du même coup, c'est toute l'attitude des partenaires sociaux qui se trouve modifiée. Et singulièrement, celle du patronat, obligé de compter et d'escompter, de limiter son arbitraire, de rationaliser, d'accroître sa productivité. La grève, comme la guerre ou la crise, est un facteur d'innovation et de croissance, à la fois par le pouvoir d'achat qu'elle crée, et par la recherche qu'elle impose. En réduisant les aises du profit, elle transforme le capitalisme lui-même. Les pays socialistes ont grand tort de ne pas l'admettre : ils se privent d'un puissant aiguillon.

Si l'influence de la grève ne se limite pas au cadre parcellaire de l'entreprise privée, elle ne se borne pas non plus au cercle des relations industrielles. Par les canaux de l'administration et du parlement, elle atteint l'Etat tout entier et le pousse à s'amender. En 1880-1882, pour ne citer qu'un exemple, certains préfets des départements les plus touchés par les coalitions, déplorent le régime de tolérance où sont laissées les associations et souhaitent une situation légale plus claire ; ils voient dans le groupement une garantie de paix sociale. Lors des conflits les plus frappants — en 1882 (grève de Bessèges), 1884 (Anzin), 1885 (Château-Regnault), 1886 (Decazeville, Vierzon), 1890 — de grands débats à la Chambre posent le problème de la condition ouvrière et de l'arbitraire patronal, notamment en matière politique et syndicale. Des radicaux, qui se refusent à mettre en cause le système capitaliste dans son ensemble, profitent cependant des grèves minières — les plus spectaculaires, celles qui passionnent l'opinion — pour attaquer le monopole des compagnies, rappeler la propriété de l'Etat sur le sous-sol et soulever la question des nationalisations.

De plus en plus nombreux sont les hommes d'Etat qui, conscients du péril social, préconisent des réformes. « Il faut que la République étudie les moyens de rendre moins précaire le sort des ouvriers, et faire cesser cet antagonisme qui éclate sur beaucoup de points, antagonisme qui n'est autre chose que le sentiment inconscient mais profond d'un problème non encore résolu », déclare Freycinet à Toulouse en 1886 [266]. « Par la force seule nous ne nous sauverons pas », écrit un peu plus tard Charles Benoist [267]. Après 1880, nul n'oserait plus soutenir qu'il n'y a pas de question sociale ! Certaines lois sont directement issues d'une poussée revendicative. La loi de 1884 sur les syndicats est fille des grandes coalitions de 1878-1880 qui ont achevé de persuader les républicains de la nécessité de l'association. L'agitation minière, si vive en 1890, a hâté la loi sur la sécurité dans les houillères et sur les délégués mineurs. La loi organisant la conciliation et l'arbitrage des conflits du

266. *Le Cri du Peuple,* 1er octobre 1886.
267. 1905, p. 145.

travail (1892) s'est mûrie à la chaleur du 1er Mai 1890. Le bilan législatif de cette période demeure pourtant modeste, perpétuellement freiné par le poids des ruraux, maîtres du Sénat, voire de la République. Mais le processus est amorcé qui porte, à terme, la mort du libéralisme.

Par leurs brusques éclats, dont l'habitude n'entame pas encore l'impact, les grèves imposent la vue de l'ouvrier à une société qui ne demandait qu'à oublier le mal d'industrialisation. En dépit de fortes réticences, sa silhouette inquiétante s'insinue dans les représentations artistiques et littéraires [268]. Les années 80 marquent à cet égard une importante trouée. Huysmans, à l'issue du Salon des Indépendants (1880), exhorte à promouvoir « un naturalisme épique », prenant pour sujet « l'imposante grandeur des belles usines » [269]. En 1889, Maximilien Luce fonde un *Club d'art social* regroupant de nombreux artistes engagés : Pissaro, Meunier, Signac, Van Rysselbergh, Valloton, etc. Leurs réalisations se cantonnent à des genres relativement mineurs — gravure, dessin, affiche, caricature... — mais de grande diffusion. Dans les Salons, quelques tableaux montrent la pénétration du monde du travail au sein des paisibles scènes de genre ou d'histoire : ainsi en 1880, le tableau de Roll, intitulé « La grève des mineurs » dont le commentateur du *Gaulois,* Robert Mitchell, écrit : « il marque une époque et fixe une date... C'est le grand épisode de nos annales contemporaines ; on le retrouve chaque année plus grandiose et lugubre. C'est le chômage, la misère, le désespoir ; demain, peut-être ce sera la révolte et la guerre civile » [270]. Toutefois, la peinture — celle des impressionnistes comme celle des « esthètes et magiciens » de la fin du siècle [271], demeure, dans l'ensemble, hermétique à l'industrie, laide par définition selon les canons ruskiniens, et vouée à la campagne.

La littérature est infiniment plus perméable. L'image de l'ouvrier moderne émerge, peu à peu, des « basses classes », ce « monde sous un monde » [272], où elle était voilée par celles de l'artisan, témoin nostalgique d'un autre âge, de l'escarpe, dangereux rôdeur de barrières, et du domestique. Dans cette lente percée, la grève joue un rôle dont la genèse de *Germinal,* histoire d'une grève, fournit un bel exemple. L'agitation sociale de la fin du Second Empire avait conduit Zola à prévoir dans les *Rougon-Marquart* un roman « ouvrier ». La Commune l'incite à doubler la description de la condition du prolétaire de celle de sa révolte. Mais l'ouvrier parisien, si particulier dans son « sublimisme »,

268. La préparation d'un film sur l'histoire du syndicalisme m'a familiarisée avec une iconographie abondante et dispersée. Sur le plan littéraire, je dois beaucoup à un enseignement mené en commun avec Gérard Delfau, enseignant à l'U.E.R. *Sciences des Textes et Documents* de l'Université Paris VII, sur le thème « Images de la société industrielle dans la littérature du 19e siècle ».

269. Cité par M. Le Bot, 1967.

270. *Le Gaulois,* 11 mai 1880 ; l'article figure en tête de la première page. Il est écrit en pleine grève du textile.

271. Titre d'une exposition tenue au musée Galliéra en janvier 1971.

272. Goncourt, *Germinie Lacerteux,* 1864, préface. Sur cette célèbre préface, *cf.* le commentaire critique d'Auerbach, *Mimesis,* 1968.

lui masque longtemps le nouveau monde du travail. Les grandes grèves de 1878-1880, et notamment celle d'Anzin (1878) qu'il connaissait par les reportages de son confrère au *Voltaire,* Yves Guyot, achèvent de lui révéler l'existence de la grande industrie. Il la choisit dès lors comme cadre de son livre, pour lequel la grève d'Anzin de 1884 fournira de nouveaux et nombreux éléments.

Symptômes du vaste ébranlement que la grève impose à la société tout entière, et que j'aurais voulu décrire dans toute son éteendue. Ces coups de boutoir répétés font craquer l'édifice et suggèrent sa fragilité. Ils contribuent à alimenter le pessimisme des classes dirigeantes, leur croyance en « la fin d'un monde », envers de l'espérance révolutionnaire des ouvriers. Ce pessimisme favorise le renouveau des idéologies réactionnaires, mais aussi le développement d'un tiers-parti social, partisan de la transaction, qui a changé le style, sinon la nature, des rapports sociaux dans les sociétés occidentales. Dans cette transformation décisive, la grève, forme éclatante de la pression ouvrière, a d'évidentes responsabilités.

Action des ouvriers pour changer leur destin, la grève a été à la fois efficace et limitée. Plus que des bouleversements, elle a introduit des modifications qui ont, à leur tour, influé sur le mouvement ouvrier. A la veille de la première guerre mondiale, de fortes tendances réformistes s'y affirment, et le sentiment de beaucoup d'observateurs est d'une évolution vers un syndicalisme à l'anglaise.

L'événement allait — apparemment ? provisoirement ? — déjouer ce pronostic, par une de ces irruptions du « hasard » dans la trame des nécessités, moteur, peut-être, de toute évolution, même biologique, en tout cas, obstacle redoutable à l'horizon des sciences sociales.

Conclusion

Ce livre dénoué en même temps que la grève, on se demandera ce qu'on y a appris, tant sur la grève elle-même que sur les ouvriers auxquels elle avait pour mission de nous conduire. Que vaut ce chemin ? Que valent l'objet, la méthode ?

Il n'est assurément pas facile à un auteur, à moins de schizophrénie, de porter sur son travail un jugement *réellement* critique. Il lui faudra un peu de temps pour acquérir le degré d'altérité nécessaire au détachement. Certes, il peut dès l'instant percevoir ses limites et ses lacunes. Mais trop identifié à son objet, il ignore ses propres présupposés. Le « caché », l' « impensé » de son ouvrage, c'est au regard d'autrui de le découvrir.

Ce dernier tour d'horizon n'a d'autre prétention que de discerner, au-delà de l'enchevêtrement des détails qui brouille les perspectives, les grandes lignes d'un paysage classique des sociétés industrielles : celui de la grève.

Paysage jeune, grêle encore, heurté, contrasté : cette histoire est celle d'une adolescence, jusque-là peu connue. La succession des grèves, aperçue de façon fragmentaire de 1864 à 1870, était totalement voilée après la Commune qui, de ce fait, prenait figure de rupture brutale. Une recension exhaustive s'est efforcée d'atteindre la série aussi complète que possible des conflits du travail. L'analyse quantitative a permis de mettre en évidence les grandes flambées — 1864, 1869-1870, 1880-1882, 1889-1890 — et de déceler leurs composantes professionnelles et revendicatives. Les effets libérateurs de la loi de 1864, qui ouvre l'ère de la grève moderne, la force de la pression ouvrière à la fin du Second Empire, son caractère véritablement prolétarien en même temps que sa direction à prédominance économique, sa reprise vigoureuse dès 1872, signe d'une combativité intacte (du moins en province), le repli relatif du mouvement au temps de l'Ordre moral, mais surtout l'ampleur de l'explosion sociale qui a suivi le triomphe de la République, la vague d'émotion suscitée par le premier 1er Mai : autant d'événements que taisent non seulement les histoires traditionnelles, toutes bruissantes du fracas politique, mais encore celles du mouvement ouvrier ; excessivement polarisées par le syndicalisme, désarçonnées par l'absence d'institutions fermes, façonnées aux pratiques actuelles où l'organisation prime et décide, elles tendent à négliger cette période invertébrée qui nous est apparue, au contraire, douée d'une grande richesse d'expression, d'une

réelle puissance d'invention. Autant que faire se peut, hommes et foules s'y montrent sans masque, à visage découvert ; leur parole hésite, flotte, improvise ; elle a l'attrait de la jeunesse.

Au-delà de cette chronique retrouvée, on s'est intéressé à la grève comme phénomène social, plus soucieux de dégager des régularités que des singularités, des structures dominantes que des particularismes. Les amateurs de monographies ou d'études régionales — genres nécessaires, mais autres — ne trouveront évidemment pas leur compte. Sur le dernier terrain, comment, d'ailleurs, un Parisien ne serait-il pas toujours battu ? Au village, il est étranger. Trop ignorante des interférences subtiles qui caractérisent et modèlent les comportements géographiques, j'ai préféré m'abstenir. Mon propos n'était ni d'histoire bataille, ni d'histoire locale, plutôt, si l'on veut, de sociologie historique.

Le propos commandait la méthode : un effort rigoureux de comptabilité sociale. L'objet s'y prêtait, et la conjoncture, qui portait la tentation de l'ordinateur ! Le moment est venu de jeter là-dessus un regard critique.

Notons-le d'abord, pour dissiper toute équivoque. Le « quantitatif » employé ici n'a rien de bien savant. Etablissement de séries continues, tableaux à double entrée, corrélation, covariation, pourcentages, constituent l'arsenal classique auquel une formation insuffisante, mais aussi la relative pauvreté des données, réduisent les historiens. Et pas seulement eux. Le pourcentage demeure, après tout, et présentement, la mesure simple et essentielle en matière de « sciences sociales ».

Tel quel, même limité, cet effort me paraît bénéfique. Il requiert vigilance et minutie dans les observations, traque l'approximation. De ce point de vue, l'usage des cartes perforées qui ont horreur du vide, impose une contrainte sans détour : elle exige une recherche obstinée du renseignement. En renforçant le volume et la résistance de l'objet, que le temps dérobe à nos yeux, le quantitatif accroît sa présence, impose sa nécessité, son objectivité même, et, par là, le soustrait aux sinuosités réversibles et aléatoires de l'idéologie. Ne plus pouvoir tout dire, multiplier les obstacles à l'arbitraire, passer au crible les intuitions premières, se contraindre à penser contre soi : voilà la discipline du nombre. Son éloge ne serait plus à faire s'il n'était, dans notre discipline, décrié et contesté.

L'intrusion de noyaux durs dans la trame molle d'un texte incertain a, en outre, le mérite de faire éclater les contrastes et, en le déchirant, de dévoiler la fragilité du tissu conjonctif du discours historique.

Mais cette méthode a de multiples conséquences qui soulèvent à leur tour nombre d'objections. En accommodant sur un point fixe, elle rend flou par comparaison l'environnement et tend forcément à en faire abstraction. Elle porte à une observation *in vitro,* attentive d'abord à dégager les textures internes d'un objet retiré du milieu ambiant. Ce type de démarche laborantine s'apparente (de loin !) aux analyses structurales qui cherchent à dégager des modèles, définis comme ensemble de traits cohérents et interdépendants propre à

rendre compte au mieux du réel, sans se confondre avec lui. Ce qu'on gagne en intensité, on le perd en extension. On s'écarte des larges avenues de l' « histoire totale », de la voie royale du « long terme », obsessions des historiens depuis trente ans, concepts stimulants et fructueux, mais à bien des égards, mystificateurs, plus poétiques que véritablement opératoires. La modestie, la minutie des observations ethnologiques, sociologiques ou linguistiques (pour ne parler que des « sciences » humaines), de champ ordinairement très circonscrit, devraient être une leçon pour l'historien, ce magicien du temps. Comment, alors que le passé oppose à la connaissance un obstacle supplémentaire — vertus fallacieuses que celles du « recul » historique — pourrait-il prétendre tout atteindre dans l'embrassement des siècles ?

Autre remarque : quantifier, dira-t-on, c'est d'abord établir le banal, dessiner les massifs épais des dominantes, réduire la part de l'exceptionnel ; aux vives tonalités de la différence, préférer les teintes neutres et assourdies de la ressemblance ; bref, décrire l'histoire grise de la répétition. Mais, outre que celle-ci fonde les sociétés humaines, et sans doute les corps organisés, la mesure permet également de discerner les tendances qui s'affaiblissent ou, au contraire, se fortifient. Autant que les faits majoritaires, les comportements marginaux, autant que les quantités brutes, le sens des variations intéressent l'historien attentif au changement ; même dans un court espace de temps, des modifications surviennent : on s'est efforcé de les saisir. L'appréciation des faits minoritaires pose d'ailleurs de délicats problèmes. Pour peu que les temps soient révolus (et par là révélés), l'historien s'en sort par le constat : la mort transforme, on le sait, toutes choses en destin... Mais cette démarche circonstancielle et rétrospective, d'où ne découle aucune prévision, ne fournit pas de guide pour le présent. Le désarroi contemporain devant le phénomène groupusculaire (au sens le plus large) montre à quel point une réflexion serait nécessaire à ce sujet.

On objectera enfin que l'extension de la quantification à l'histoire sociale repose sur une analogie douteuse entre faits économiques et sociaux, à dire vrai de nature différente. Les premiers offrent une homogénéité très supérieure à celle des seconds pour lesquels le problème de la « valeur » se pose avec plus d'acuité. Il y a relative identité entre deux kilos de pommes de terre, non entre deux grèves. Chacune forme un ensemble complexe d'éléments différemment agencés. Certains conflits pèsent plus lourd que d'autres. 4 % seulement des grèves sont marquées de violence, mais elles retentissent beaucoup plus fortement. Decazeville ou Anzin importent plus que cent petites coalitions sans éclat... La comptabilité sociale ne règle donc pas tout. Sa puissance herméneutique est faible, sa valeur descriptive, grande, mais insuffisante.

Nous voilà rejetés au qualitatif, aux appréciations littéraires et subjectives, aux fluidités du texte ! Tout au cours de ce travail, il n'a cessé de nous solliciter davantage, à la fois comme source et comme mode d'expression. A ces retrouvailles avec un vieil ami, un peu méconnu, jamais délaissé, nous ne bouderons pas notre plaisir, persuadés toutefois que l'urgence et l'abondance

des mots sont, en l'occurrence, le signe d'une certaine infirmité, la marque de notre difficulté à cerner le réel, le masque bavard de notre ignorance.

Après tant de détours, de touches pointillistes, il me faudrait maintenant le crayon d'un Urs Graf pour esquisser d'un trait sûr la physionomie de la grève, sa stature et son mouvement.

En ces temps où le libéralisme agonisant se refuse encore au contrat collectif, la grève règne, flamboyante, arme offensive en même temps que rempart de la condition ouvrière : la crainte qu'elle inspire démultiplie ses effets. Son influence, proche et lointaine, sur le patronat, sur l'Etat, sur la société tout entière, est décisive.

D'ampleur modeste, de durée souvent persistante, elle a un caractère nettement prolétarien. Ni aristocratique, ni marginale, elle puise sa vigueur dans les couches ouvrières médianes tourmentées par l'industrialisation. Son terrain de choix n'est ni la grande usine aux départements imbriqués (la grande métallurgie reste à l'écart), ni la petite « boîte », dont le rôle, persistant, ne prime plus, mais l'usine moyenne — quelques centaines d'ouvriers — souvent de fraîche date — où, avec la mécanisation, progresse la division du travail, mère de l'O.S., ce paria des temps modernes. Tisseurs, aux structures salariales tassées, mineurs aussi : voilà ceux qu'une propension plus forte à l'agitation pousse à l'avant-scène. Ils animent les conflits les plus éclatants, les plus sonores. Le Nord leur doit sa place sur la carte des conflits où Roubaix — le Manchester français — le dispute à Paris et à Lyon, capitales affaiblies ou déchues du mouvement ouvrier.

Nature, objectifs, modalités de la grève varient en fonction de la qualité des grévistes. Jeunes, femmes, étrangers ne font pas grève de la même façon. Des tempéraments professionnels, combinaison de traits particuliers, se dessinent. Le métier compte plus que la région. Les forces collectives façonnent les conflits du travail, leur suggérant jusqu'à leur style de manifestation, leur soufflant leur langage.

Et pourtant, la grève ne saurait se dissoudre dans une sociologie des grévistes. Pas plus qu'une ville ne se résume en ses quartiers, pas plus qu'aucun ensemble ne se réduit aux éléments qui le composent. La grève n'est pas une forme vide. Processus social, elle a sa vie propre, ses règles, sa pratique à laquelle chacun se plie, son mouvement général et son cours particulier.

Sa croissance rapide illustre sa vulgarisation, sa généralisation, son extension irrésistible à toutes les catégories ouvrières et, déjà, à d'autres couches sociales. Dans une société fondée sur la régularité du travail, son arrêt constitue la seule parade, le meilleur atout des producteurs ; ils avaient depuis longtemps découvert la force des « bras croisés », mais le caractère illégal de cette rupture les empêchait d'en tirer parti. La loi de 1864, en leur laissant le champ libre, a créé les conditions de la grève moderne : affranchie, elle bondit. Cette prodigieuse ascension d'une pratique s'accompagne de sa valorisation

idéologique ; le thème de la grève générale, plus tard théorisé par Georges Sorel et autres, ne vient pas de leur invention; il sourd d'en bas ; il s'articule sur une expérience vécue.

Au sein de cette croissance fondamentale, le mouvement des grèves présente des fluctuations plus ou moins régulières. Régulières surtout, les fluctuations courtes : saisonnière, mensuelle, hebdomadaire, elles dévoilent une distribution ordonnée et cohérente qui suggère une nécessité. Dans le court terme, le déclenchement des grèves se révèle passablement déterminé ; le printemps, les débuts de mois et de semaine constituent ses moments privilégiés. Des facteurs économiques et psychologiques expliquent une répartition largement émancipée du hasard. Cette reproduction ôte à la grève son aspect d'événement aléatoire et lui confère l'éminente dignité de « fait social ».

Les oscillations annuelles, alternances de temps forts et faibles, offrent plus de complexité. L'influence de la conjoncture se lit plus clairement si on distingue grèves offensives et défensives, versants divergents et presque symétriques. Les premières entretiennent avec la prospérité des relations positives et privilégiées ; les secondes, au contraire, accompagnent la récession ; les unes et les autres s'opposent, dans leurs racines et dans leurs morphologies ; les courbes qui les cumulent ont, de ce fait, un caractère hybride. Or, la grande dépression a considérablement accru le nombre des grèves défensives, et, par conséquent, brouillé les harmonies économiques.

La crise marque, d'ailleurs, cette histoire de son sceau. Elle crée au sein du monde ouvrier des tensions internes qui affaiblissent la conscience de classe. A la grève, unifiante, se substituent des tendances à la désagrégation ; mouvements de chômeurs, écartelés entre la colère anarchiste et l'humble recours aux pouvoirs publics, manifestations xénophobes où éclate la vigueur d'un sentiment national, blessé par l'affront d'un double Sedan, dispersent la force revendicative.

Mais la conjoncture économique ne saurait seule expliquer la profondeur de certaines retraites, l'ampleur de certaines offensives. Les circonstances politiques pèsent très lourd et fournissent la clef des silences et des poussées majeures. Si la crainte refoule le désir, l'espoir suscité par de meilleures perspectives politiques alimente un ferment très actif de revendications, tant au niveau local que national. Ayant délogé des conseils municipaux les représentants monarchistes des compagnies, en 1877-1878, les mineurs se rebellent contre l'arbitraire économique de celles-ci ; les grèves de 1878 sonnent la charge de la revanche et, autant que le refus de la baisse des salaires, recouvrent des règlements de compte électoraux. Le climat politique général importe beaucoup. Les gouvernements conservateurs, par la répression réelle ou potentielle qu'ils exercent, font refluer la grève ; les libéraux les voient croître : 1830-1831, 1840, 1864, 1869-1870, 1888-1890, 1905-1906 et, par-dessus tout 1936, fournissent des exemples réitérés de pulsions sociales nées de l'espérance d'un gouvernement meilleur. Ainsi, très rarement politique dans sa finalité, la grève de cette époque l'est fréquemment dans son origine. Preuve de la puissance

dont les ouvriers créditent le pouvoir et, singulièrement, la République, clef du bonheur.

Ces facteurs économiques et politiques permettent de comprendre le pourquoi de bien des grèves, leurs articulations principales. Il s'en faut qu'ils rendent compte de tout. La croissance fondamentale leur échappe, comme la vigueur de flambées imprévues et qui, même rétrospectivement, étonnent. On est contraint, pour les comprendre, de faire appel aux ressources magiques de la psychologie sociale, voire aux secrets de l' « inconscient collectif » : termes commodes, mais vagues, pour désigner et recouvrir, à la fois, ce qui nous demeure hermétique ; réalités, sûrement, mais qui nous laissent pour l'instant désarmés.

A un niveau plus modeste, la grève, analysée non comme un mécanisme abstrait, mais comme une décision humaine, conduit à s'interroger sur la psychologie des acteurs. Une vive sensibilité politique, dont ces temps troublés favorisent l'exercice, interfère avec une conscience de conjoncture qui reste le moyen essentiel, celui du train-train journalier. Le choix du « bon moment », quotidiennement lui revient. Les ouvriers s'y montrent fort doués, mais inégalement selon les professions, et les types d'entreprise où s'exerce leur activité. Vieux métiers aux cadences artisanes, petits ateliers soumis aux pulsations du marché, offrent à leur flair le maximum de prise ; tandis que la grande industrie se dissimule. Ouvriers du bâtiment et mineurs, vigies du monde ouvrier, manifestent en ce domaine des dons éclatants, mais fort différemment. Les premiers représentent la conscience de conjoncture traditionnelle, liée à la transparence de rythmes saisonniers, au caractère visible de l'embauche et des besoins en « bras ». Les seconds, affrontés aux opacités du capitalisme moderne, développent des considérations sur les stocks, les prix, voire les profits, sans d'ailleurs en tirer encore un modèle pour une action assez empirique et marquée par des habitudes antérieures (grèves d'été des mineurs).

Car la rationalité ne maîtrise pas totalement le terrain de la grève. Dans la mesure où elle résulte de décisions multiples, parcellaires, isolées, elle s'y dérobe largement. Fruste, subite, brutalement éclose sous l'effet de l'émotion, de la colère ou du désir, elle garde pour une part la verdeur des grèves sauvages d'antan. Cette spontanéité, qui affaiblit sa portée instrumentale, fait aussi sa richesse expressive. La naïveté, même relative, vaut souvent mieux pour nous que le calcul qui masque et la discipline qui uniformise.

Nul doute, pourtant, que ce soit là un comportement récessif. En fait, la grève est déjà fortement domestiquée, et, antérieurement au « gouvernement » syndical, dont la direction, d'ailleurs, s'ébauche et s'affermit, assagie, civilisée. Sa pratique accumule une expérience transmise, élément de cette « coutume ouvrière » qui constitue un des fondements de la classe.

Ce profil, déjà mûr, s'esquisse dans l'usage répandu du préavis, voire de prénégociations qui ôtent à la grève son caractère d'insurrection romantique et lui prêtent sa physionomie moderne de moyen de pression dans un « marchandage » ininterrompu. Il s'affirme dans le rôle croissant des organisations

qui, peu à peu, substituent leur sagesse à la fougue de meneurs ardents et passagers. Il s'accuse plus encore dans le déroulement de la coalition, scénario réglé, parfois ritualisé, où la violence, rarement initiale et provocante, plus souvent seconde et ripostante, ne se déchaîne, en définitive, qu'exceptionnellement. La quantification, en l'occurrence, rectifie sèchement la vision littéraire de la grève. Plus qu'un roman naturaliste, *Germinal* est un poème épique, faisceau arbitraire de traits réels ; le modèle qu'il présente n'a qu'une application limitée.

Contenue, modeste en ses moyens — le grand désarmement de la classe ouvrière est commencé — maîtrisée dans ses gestes, canalisée dans ses objectifs — le Patron, lui, toujours lui — cette violence se réfugie dans un discours sanglant dont l'agressivité ne doit pas tromper. Actes et paroles s'éclairent de leur confrontation. On clame la violence quand on ne l'accomplit pas ; on dit la Révolution quand on ne la fait pas. Le discours remplit, comme le rêve, une fonction défoulante et compensatoire. D'où la difficulté de se fier au seul énoncé. Il cache et mystifie autant qu'il révèle. Sans doute est-ce la plus grande objection qu'on puisse élever au dénombrement des « positivités ».

Le discours — du moins ces propos communs, répétés, qui forment le réseau de communication relativement durable d'une classe — retarde sur le réel. Il maintient la fiction de représentations surannées. L'assimilation de l'ouvrier au pauvre classique, du capitaliste au seigneur, le portrait du bourgeois jouisseur, oisif et ventripotent, la vision d'une révolution inévitable, à la fois juste en vertu des droits de succession du Quatrième Etat, et nécessaire en raison de la décadence complète de la bourgeoisie, vidée de sa substance et incapable d'entreprendre, voire de procréer : ces thèmes récurrents composent le chant incantatoire des grévistes, la grande fresque des exploités, le rêve d'un monde meilleur.

Ce discours coexiste, d'autre part, avec une attitude très réaliste sur le plan des revendications immédiates. Le salaire, notamment son taux, en occupe le cœur. Pour une classe ouvrière résolument monétariste, encore peu sensibilisée aux incidences du coût de la vie sur le revenu réel, faire hausser la rémunération nominale constitue l'objectif principal. La demande de la réduction du temps de travail, réclamation type des années prospères, très vivace à la fin du Second Empire, s'amenuise du fait d'un relatif (et provisoire) niveau de satisfaction, mais surtout du chômage, antagoniste du loisir ; tandis que grandissent les tensions internes à l'entreprise : conflits avec les cadres, heurts au sujet des amendes et des règlements, luttes syndicales. La crise durcit les rigueurs usinières ; elle diversifie les motifs de mécontentement ; d'où une ouverture un peu illusoire de l'éventail revendicatif. Il s'agit d'une multiplication des griefs plus que d'une précision des programmes. L'expansion revenue, le salaire retrouve sa royauté, son pouvoir attractif. Les ouvriers se montrent assez peu soucieux d'autres aménagements, les mineurs exceptés. Gagner un peu plus, voilà tout ce qu'ils demandent. La modestie de leurs désirs, l'expression mesurée de leurs besoins indiquent un niveau de vie encore très élémentaire, tout juste

affranchi de la faim. Pour le reste, ils s'accommodent. Contre les bagnes industriels, pourtant haïs, leur hargne, litanique, demeure surtout verbale. Tant bien que mal, ils se plient à la discipline. Bien plus que leur violence, leur patience surprend. Autant que leur révolte, frappe leur tendance à l'acceptation, voire à la résignation.

La révolte n'est pas instinctive. Elle naît de l'action, de la communauté dans l'action. La grève, à cet égard, offre une remarquable propédeutique, un antidote à l'isolement, au froid mortel où la division du travail réduit les travailleurs. Avec ses chefs, ses assemblées, ses manifestations, son langage, son organisation financière parfois, elle forme une communauté aux aspirations rousseauistes, anxieuse de démocratie directe, avide de transparence et de communion. Et ceci d'autant plus que les grèves durent longtemps (en moyenne dix fois plus qu'aujourd'hui).

Ce trait les différencie fondamentalement des conflits actuels, qui recherchent l'ampleur dans la brièveté. La durée des grèves du 19[e] siècle est d'autant plus notable que les secours, comme l'épargne ouvrière, se réduisent à peu de chose, faiblesse à peine compensée par une proximité plus grande de la campagne nourricière. Dans certains conflits interminables, l'ascétisme des ouvriers, décrits par ailleurs comme imprévoyants et prodigues, surprend tous les observateurs. Rompues à la pénurie, les sociétés pauvres ont des capacités de résistance insoupçonnées, quand l'espoir les soutient ; elles jouissent aussi d'un plus grand degré de liberté vis-à-vis d'un capitalisme qui ne tend pas encore autour des classes populaires les rêts perfides du crédit.

La grève d'alors, même si elle se rationalise dans sa démarche et dans ses objectifs, n'est pas purement fonctionnelle, mais expérience, histoire, événement. Eprouvée comme une force libératrice, capable de rompre la monotonie des jours et de faire reculer la puissance patronale, elle cristallise une contre-société éphémère et souvent regrettée. La nostalgie de la grève porte en germe son recommencement.

A la lumière de la grève, le monde ouvrier des années 1880 paraît singulièrement complexe, ambigu, traversé de courants divers, d'aspirations contradictoires. Ni marginal, ni primitif, il semble en voie d'adaptation à la société industrielle, façonné à ses rythmes, à ses ruses, à ses valeurs — le travail, l'argent, la machine, la famille, la nation... —, suffisamment intégré pour jouer, avec sagacité, la règle du jeu, accepter le partage et le compromis. Ceci, d'autant plus qu'une tendance analogue à la transaction se développe chez ses interlocuteurs, voire chez ses adversaires.

Mais d'un autre côté, ce prolétariat, campé aux portes de la cité, s'avère perméable à la contagion, prompt aux ébranlements, ouvert au changement, avide de liberté. On songe aux semi-nomades, en train de devenir sédentaires, mais toujours prêts à plier bagage, installés, mais instables, secrètement tourmentés par le désir du voyage. Toute réserve faite sur la portée du discours, il semble que les propos révolutionnaires éveillent chez les travailleurs un réel écho, capable de les mettre en chemin. Première grand-peur bourgeoise depuis

la Commune, le 1[er] Mai 1890 a fait courir un frisson d'avènement. Comme beaucoup d'autres, en ce déclin du siècle, croient à « la fin d'un monde », les ouvriers attendent la Révolution, inévitable et sereine, pacifique, simple fruit d'une lente maturation, d'une nécessaire évolution. Enfants de Darwin et du cheval-vapeur, ils n'échappent pas aux représentations collectives du temps.

D'un temps qui fut celui de l'espérance autant que de l'enracinement.

Annexes

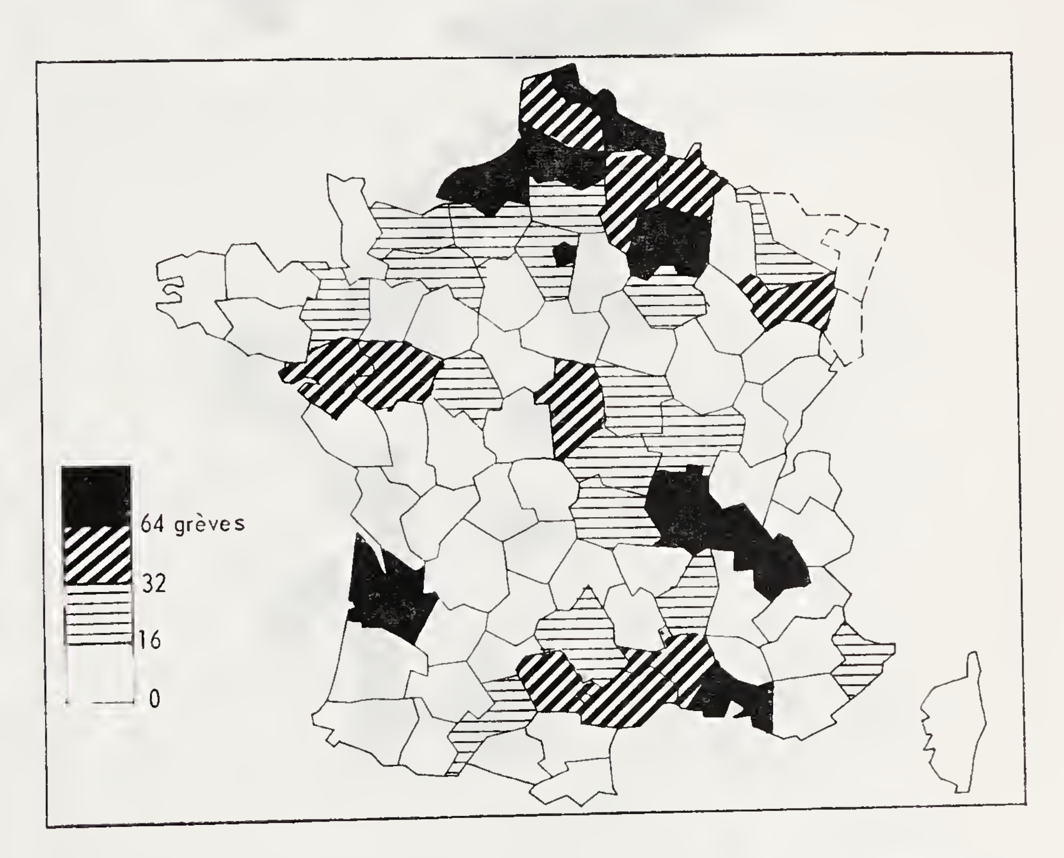
Statistiques départementales des grèves, 1871-1890

Départements	Nombre des grèves	Grévistes	Nombre de jours	Nombre de journées	Ampleur moyenne	Durée moyenne	Intensité
Ain	12	2 214	123	23 633	184	10	1 969
Aisne	55	15 531	468	105 795	282	8	1 923
Allier	22	8 826	202	83 196	401	9	3 781
Alpes (Basses-)	2	98	8	206	49	4	103
Alpes (Hautes-)	2	80	1	80	40	0,5	40
Alpes-Maritimes	17	2 888	118	16 602	169	7	976
Ardèche	20	1 811	132	16 504	91	7	825
Ardennes	62	8 379	1 072	158 555	135	17	2 557
Ariège	4	671	20	6 968	168	5	1 742
Aube	29	3 070	184	39 072	106	6	1 347
Aude	5	349	102	1 703	70	20	340
Aveyron	19	9 482	284	348 166	499	15	18 324
Bouches-du-Rhône	121	45 895	1 634	405 164	379	13	3 348
Calvados	27	2 486	161	8 364	92	6	3 097
Cantal	1	200	1	200	200	1	200
Charente	6	193	44	665	32	7	110
Charente-Maritime	3	790	7	2 040	263	2	680
Cher	41	3 704	877	100 005	90	21	2 439
Corrèze	6	3 270	55	66 240	545	9	11 040
Côte-d'Or	8	1 070	215	8 640	133	27	1 080
Côtes-du-Nord	2	27	3	81	13	1	40
Creuse	7	2 732	51	23 841	390	7	3 405
Dordogne	2	850	7	3 050	425	3	1 525
Doubs	15	1 668	304	23 452	111	20	1 563
Drôme	13	3 660	191	43 305	281	14	3 331
Eure	21	2 376	76	10 970	113	3	522
Eure-et-Loir	4	480	118	1 802	120	29	450
Finistère	12	1 321	147	12 838	110	12	1 069
Gard	50	24 301	586	299 728	486	12	5 994
Garonne (Haute-)	29	3 987	246	29 304	137	8	1 010
Gers	0	0	0	0	0	0	0
Gironde	84	10 191	1 108	124 651	121	13	1 483
Hérault	51	5 266	857	67 448	102	17	1 322
Ille-et-Vilaine	29	5 987	396	56 078	206	14	1 933
Indre	7	1 854	32	3 840	265	4	548
Indre-et-Loire	17	2 383	377	37 469	140	22	2 204
Isère	69	19 982	882	405 150	289	13	5 871
Jura	2	79	31	1 951	39	15	975
Landes	2	75	122	6 050	37	61	3 025
Loir-et-Cher	13	1 856	186	23 376	142	14	1 798
Loire	166	60 997	1 559	508 491	367	9	3 063
Loire (Haute-)	10	1 704	149	23 306	170	15	2 330
Loire-Atlantique	42	13 880	905	116 489	330	21	2 773

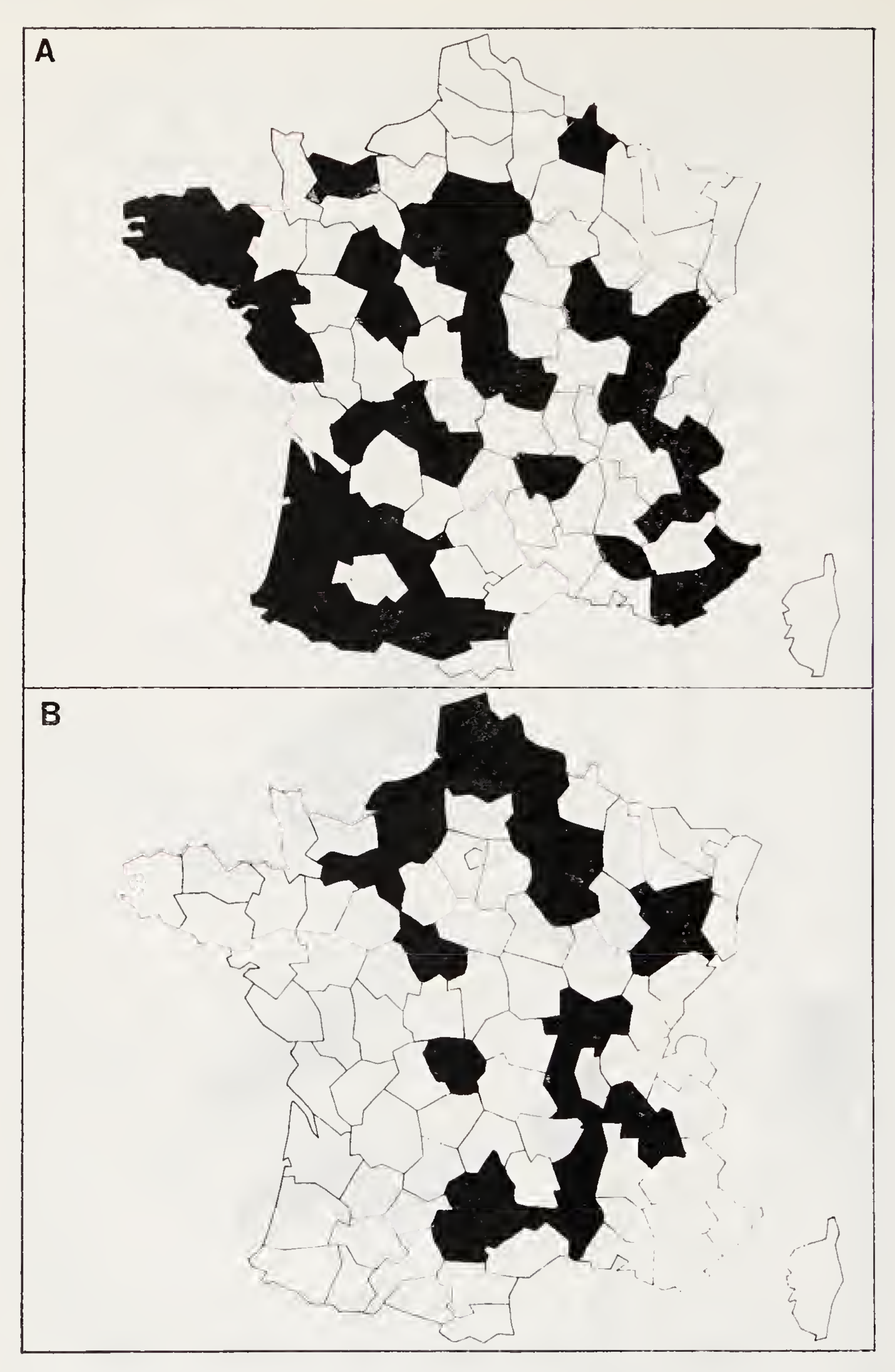
Statistiques départementales des grèves, 1871-1890

Départements	Nombre des grèves	Grévistes	Nombre de jours	Nombre de journées	Ampleur moyenne	Durée moyenne	Intensité
Loiret	3	271	24	1 375	90	8	458
Lot	7	520	22	1 235	74	3	176
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0	0
Lozère	3	250	3	600	83	1	200
Maine-et-Loire	45	17 242	733	147 215	383	16	3 271
Manche	6	575	82	8 110	96	14	1 351
Marne	74	27 885	472	246 606	377	6	3 332
Marne (Haute-)	12	3 316	52	25 442	276	4	2 120
Mayenne	1	750	10	7 500	750	10	7 500
Meurthe-et-Moselle	19	3 291	62	13 191	173	3	694
Meuse	13	3 477	160	35 655	267	12	2 742
Morbihan	3	209	22	1 959	69	7	653
Moselle	0	0	0	0	0	0	0
Nièvre	18	3 218	214	32 877	179	12	1 826
Nord	431	209 353	3 589	2 159 778	486	8	5 011
Oise	18	6 063	208	53 557	336	11	2 975
Orne	25	5 489	184	53 692	219	7	2 147
Pas-de-Calais	51	35 419	391	331 333	694	8	6 496
Puy-de-Dôme	16	5 279	147	66 027	330	9	4 126
Pyrénées (Basses-)	4	232	45	2 372	58	11	593
Pyrénées (Hautes-)	3	110	11	610	36	4	203
Pyrénées-Orientales	7	800	33	2 750	114	5	392
Rhône	257	54 114	4 746	1 124 991	210	18	4 377
Saône (Haute-)	14	3 724	117	46 946	266	8	3 353
Saône-et-Loire	19	8 169	186	71 849	430	10	3 781
Sarthe	12	1 143	125	24 136	95	10	2 011
Savoie	6	310	87	4 880	51	14	813
Savoie (Haute-)	6	520	5	660	87	1	110
Seine	380	150 786	5 383	1 616 048	397	14	4 252
Seine-Maritime	97	21 759	834	146 783	224	9	1 513
Seine-et-Marne	11	687	67	8 594	62	6	781
Seine-et-Oise	17	1 533	134	15 648	90	8	920
Sèvres (Deux-)	1	10	5	50	10	5	50
Somme	76	12 492	604	120 073	164	8	1 580
Tarn	37	11 429	431	271 753	309	12	7 344
Tarn-et-Garonne	2	90	19	850	45	9	425
Var	12	1 625	147	9 250	135	12	771
Vaucluse	10	788	89	15 655	79	9	1 565
Vendée	2	100	19	780	50	9	390
Vienne	2	160	2	160	80	1	80
Vienne (Haute-)	14	1 470	531	41 888	105	38	2 992
Vosges	59	7 667	308	49 030	130	5	831
Yonne	9	1 700	183	17 860	189	20	1 984
Belfort (Territoire de)	5	1 430	19	5 350	286	4	1 070

Part de :	Grèves	Grévistes	Journées de grèves
Nord	14 %	23 %	21 %
Seine	13 %	17 %	16 %
Rhône	9 %	6 %	11 %
	36 %	46 %	48 %
Loire	5 %	6 %	5 %



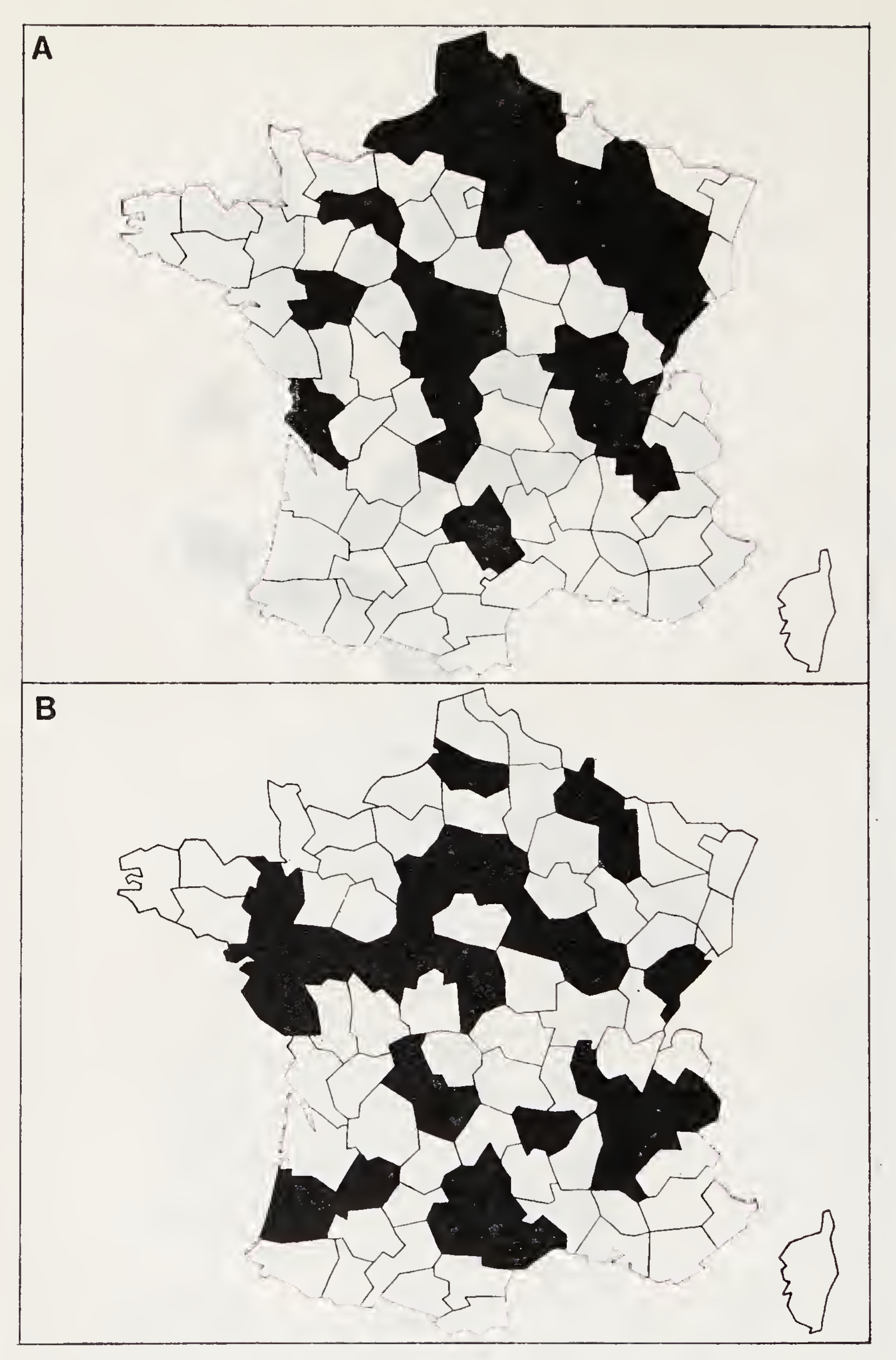
26. Répartition départementale des grèves de 1871 à 1890



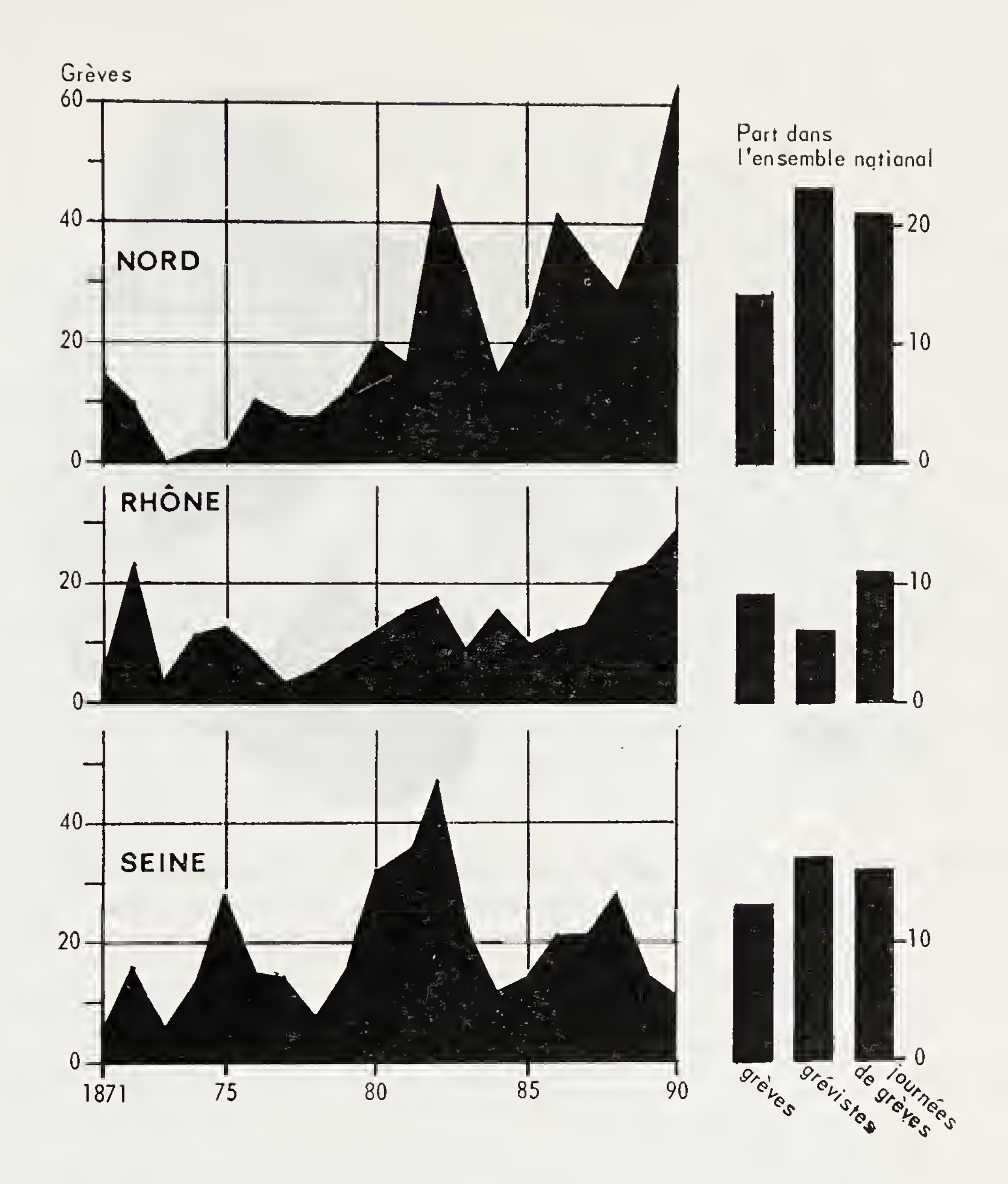
27. Départements où au moins 50 % des grèves ont été déclenchées par : A. des ouvriers professionnels ; B. des ouvriers spécialisés.



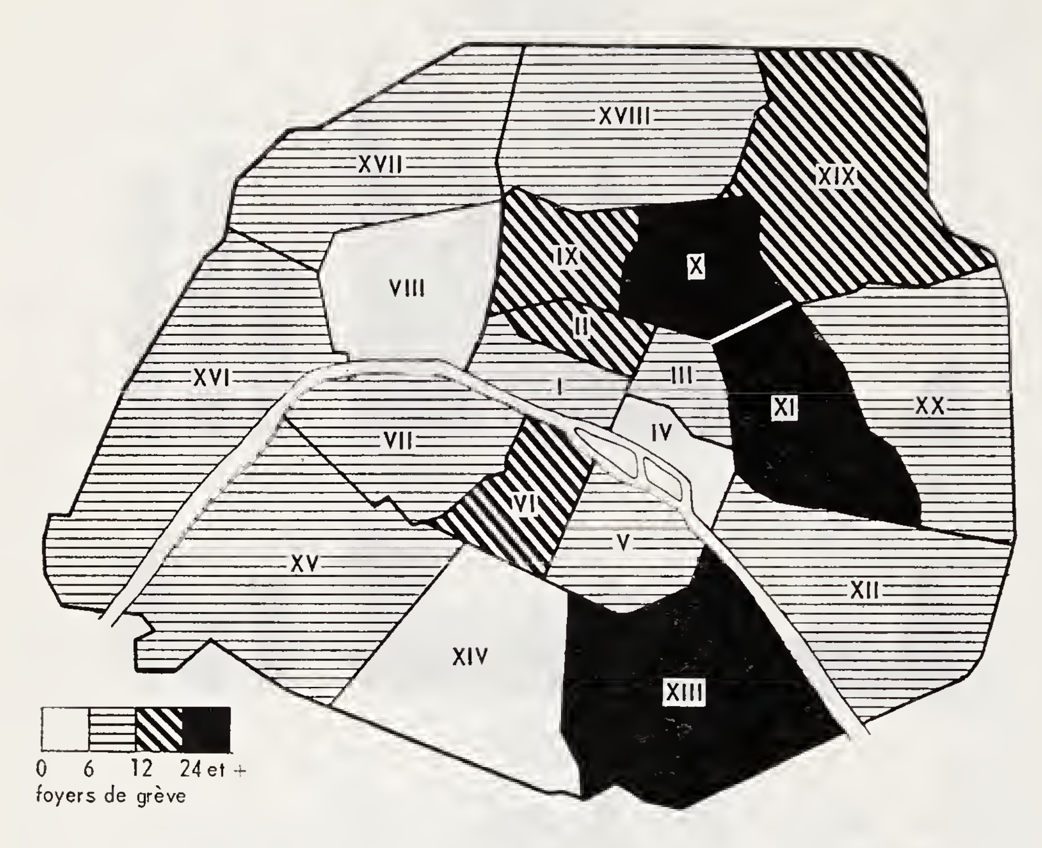
28. Départements où au moins 20 % des grèves ont été déclenchées par des manœuvres



29. A. Départements où la proportion des grèves défensives est supérieure à la moyenne nationale
B. Départements où la proportion de grèves de plus de 32 jours est supérieure à la moyenne nationale



30. Les grèves dans les trois principaux départements



31. Les foyers de grève dans les principaux arrondissements de Paris

Sources et bibliographie

I. SOURCES MANUSCRITES

Elles constituent pour ce sujet l'essentiel, et de très loin.

1. Archives nationales

BB 18 : Ministère de la Justice, Correspondance de la Division Criminelle.

Fondamentale pour l'étude des coalitions sous le Second Empire [1] et sous la Troisième République postérieurement à 1889, cette série comporte une énorme lacune pour les années 1870-1890. « Les dossiers de BB 18 pour ces vingt années... ont été détruits au Ministère même de la Justice aux environs de 1895. C'est une perte irréparable... Seuls les dossiers de F 7 (Police générale) peuvent en partie la combler. Par contre à partir de 1890, les dossiers de la Division Criminelle ont été versés aux Archives nationales sans aucune lacune [2]. »

J'ai dépouillé tous les dossiers existants sur les grèves pour 1864-1890.
— 1688 à 1691, 1694, 1695, 1698, 1702 à 1704 : coalitions, 1864.
— 1709, 1710, 1713 à 1715, 1719, 1720, 1723 : coalitions, 1865.
— 1731, 1746, 1747 : coalitions dans les ressorts de Douai, Paris et Grenoble (1866-1867).
— 1726, 1731, 1732, 1734, 1735, 1741 : coalitions, 1866.
— 1749, 1751, 1755, 1757 : coalitions, 1867.
— 1763, 1766 à 1772, 1776, 1777, 1779 : coalitions, 1868.
— 1815 : grèves dans le ressort de la cour d'appel de Bourges, 1890.
— 1816 : rapports des procureurs généraux sur les manifestations du Premier Mai 1890 dans leur ressort (très intéressant).
— 1819 : grèves dans le ressort de Paris, 1890.

1. *Inventaire Lecestre, Caron et Bourgeois, an IV — 1870 ; Inventaire Patry (1796-1807)*, 1871-1889.
2. *Inventaire J. Chaumié (1815-1876)*, avec table sur fiches (très suggestif), 1890-1900. Le classement et l'inventaire ont été continués par la suite jusqu'en 1914. *Cf. Rev. Hist.*, décembre 1965, p. 546.

— 1821 : grèves dans le ressort de Caen, 1890.
— 1822 : grèves dans le ressort de Bordeaux, 1890.
— 1822 : rixes entre les habitants de Sarton (Pas-de-Calais) et des ouvriers belges (1890).
— 1823 : agitations à Decazeville (août 1890).
— 1825 : grèves, Ardennes, Algérie, 1890.
— 1826 : grèves cour d'appel de Toulouse, 1890.
— 1828 : grèves cour d'appel de Rouen, 1890.
— 1834 : agitation des chaussonniers de Fougères, 1890.
— 1947 : troubles franco-italiens d'Aigues-Mortes (16-17 août 1893).
(On trouvera de nombreux autres dossiers concernant les rapports entre ouvriers français et étrangers postérieurement à 1893, dans BB 18.)

BB 24 : Grâces demandées, accordées ou refusées.
— 851 : grévistes d'Anzin, 1878.
— 875 : troubles de Montceau-les-Mines (1882).
— 876 : meeting des Invalides (mars 1883).

BB 30 : Rapports des procureurs généraux sur « la situation morale et politique » (série continue de 1849 à 1868 ; puis rapports dispersés pour second semestre 1868, 1869 et 1870, très dispersés pour 1871-1875).
— 370-388 : dossiers classés par cours d'appel, 1848-1868 ; vus pour 1864-1870.
— 389 et 390 : 1868, 1869, 1870 ; pièces diverses 1871-1875.

C : Archives parlementaires, versements des Assemblées.
1°) C 3018 à 3026 : Enquête sur la situation des classes ouvrières 1872-1875 (dépouillement intégral).
— 3018 : réponses du *Nord-Est* : Meurthe-et-Moselle, Vosges, Meuse, Marne, Pas-de-Calais, Haut-Rhin, Haute-Saône, Haute-Marne, Aube.
— 3019 : Somme, Nord, Saône-et-Loire, Jura, Côte-d'Or, Doubs, Seine-et-Marne, Oise, Aisne, Ardennes.
— 3020 : région du *Nord-Ouest* : Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Orne, Calvados, Eure-et-Loir, Morbihan, Eure, Finistère, Côte-du-Nord, Manche, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Seine, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure.
— 3021 : région du *Sud-Est* : Corse, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Gard, Hérault, Vaucluse, Drôme, Isère, Rhône, Ain, Haute-Savoie.
— 3022 : Savoie, Lozère, Loire, Haute-Loire, Ardèche.
Région du *Sud-Ouest* : Basses-Pyrénées, Landes, Gironde, Charente, Charente-Inférieure, Cantal, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Aude, Tarn, Aveyron.
— 3023 : Ariège, Basses-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne, Dordogne.

Région du *Centre* : Loiret, Cher, Corrèze, Indre, Creuse, Haute-Vienne, Puy-de-Dôme, Allier, Nièvre, Yonne, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Vienne.
— 3024 : *a*) sténographie des dépositions (Passy, Cochut, Rondelet, Audiganne, Laroche-Joubert, Maine, Leroy-Beaulieu, Michel Chevalier) ;
b) correspondance (1872-1873) ;
c) documents divers (1872-1873).
— 3025 : Correspondance ; dossier de la sous-commission ; catalogue des brochures.
— 3026 : Procès-verbaux de la commission d'enquête et des sous-commissions (1872-1874) (4 volumes).

Note sur cette enquête : Cette enquête est un paradoxe. Ouverte sur l'initiative du duc d'Audiffred-Pasquier, gentilhomme normand imbu de l'exemple anglais, et en dépit de bien des objections — « dans une situation financière, économique et morale aussi troublée que la nôtre, la question était peut-être inopportune et... il eût mieux valu ne pas la soulever » [3] — elle aboutit à la seule publication du *Rapport Ducarre* (*Journal officiel,* 15-22 novembre 1875 et publication en un volume) qui n'utilise aucun des documents accumulés et se trouve même fréquemment en complète contradiction avec eux : exemple type d'un discours idéologique surimposé aux données sociologiques suscitées.

Le questionnaire comporte 64 questions réparties en trois grandes sections : 1°) « Situation matérielle et économique » (20) ; 2°) « Des salaires et des rapports entre les ouvriers et les patrons » (13) ; 3°) « Situation intellectuelle et morale. Conditions de la famille. Instruction générale et professionnelle » (31).

2 000 questionnaires furent envoyés par la voie préfectorale : 644 réponses furent reçues dont 327 émanant d'industriels : textile : 110 ; métallurgie : 60 ; mines : 25 ; papeteries : 21 ; industries alimentaires : 20 ; sucreries-fabriques de porcelaine : 15 ; industries chimiques : 16 ; etc. Il s'agit presque toujours d'établissements importants.

Ces réponses contiennent de nombreux renseignements et documents sur la vie ouvrière, mais leur grand intérêt réside dans le spectacle de la psychologie patronale. Utilisées de façon parcellaire (Simiand, Duveau, Léon, etc.), elles n'ont jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble.

2°) C 3326 à 3373 : « Enquête sur la situation des ouvriers en France » (1884) : 48 cartons :
— 3326 : rapports, réponses, projets et pétitions, correspondance.
— 3327 : correspondance (dossiers 5 à 7) ; enquêteurs, lettres.
— 3328 : correspondance (dossiers 1 à 3).
— 3329 : procès-verbaux séances de la commission ; dépositions, réponses de la Chambre de commerce.

3. C 3026, 6e Bureau.

— 3330 à 3372 : 43 cartons concernant les réponses aux questionnaires (industrie, commerce, agriculture), classées par ordre alphabétique des départements ; densité très inégale : 3 cartons pour les Ardennes, l'Eure, le Rhône, la Seine-Inférieure..., presque rien pour le Nord, le Pas-de-Calais, ou la Seine.
— 3373 : brochures.

Note sur cette enquête : En vertu d'une résolution du 2 février 1884, la Chambre des députés constitua une commission de 44 membres, présidée par Spuller et comprenant de nombreux députés radicaux (Clemenceau, de Lanessan, etc.) chargée d'enquêter sur la crise, mais aussi de « proposer toutes les mesures qu'elle jugera nécessaire ». Contrairement à ce qui avait été prévu en 1872, où prévalait une politique du secret, les dépositions devaient paraître au *Journal officiel* ; on solliciterait tous les avis, notamment ceux des syndicats ouvriers ; selon les propos de Spuller, l'enquête devait être « entreprise et poursuivie dans un esprit profondément social ; je dirais volontiers socialiste »[4]. L'enquête se fixait pour objectif d'étudier « la situation des ouvriers de l'Industrie et de l'Agriculture en France » et, d'autre part, « la crise industrielle à Paris ».

Les méthodes adoptées différaient : pour la capitale et le département de la Seine, questionnaire simplifié en onze points et dépositions orales ; pour la province, voie unique du questionnaire écrit. Ce questionnaire se présente comme un cahier imprimé, 21 × 27, de 46 pages, questions à gauche, place pour les réponses à droite. Le nombre des questions est très élevé : Industrie : 241 questions ; Commerce : 202 ; Agriculture : 196.

Le questionnaire « Industrie » paraît fortement inspiré de *L'Enquête ouvrière* rédigée pour *La Revue socialiste* (20 avril 1880 ; 101 questions) par Karl Marx (*Œuvres,* Pléiade, t. I, p. 1525) ; j'ignore par quelle filiation. C'est un questionnaire « ouvert », intéressant, mais extrêmement touffu, qui exige des réponses circonstanciées, qualitatives : on imagine la difficulté d'obtenir des réponses !

Les questionnaires étaient distribués par le canal des préfets et des maires. Un cahier du Rhône (C 3363), intitulé « Etat- indicatif des questionnaires envoyés par l'administration », donne une idée des destinataires : outre les maires, présidents de sociétés de secours mutuels, syndicats professionnels de patrons et d'ouvriers, sociétés de production, de consommation, de prévoyance, de retraites, cercles, soit 767 questionnaires ; en outre 182 formulaires furent envoyés sur demande. Au total pour 949 envois, 587 réponses.

Qui a répondu ? Les maires surtout. Certains, de leur propre chef ; d'autres, après consultation du conseil municipal ou de personnes jugées compétentes dans la commune ; d'autres encore tentèrent de susciter les dépositions volon-

4. C 3329, « Procès-verbaux de la Commission chargée de faire une enquête... », 402 pages imprimées. Discours d'ouverture de Spuller, p. 5 et *sq.* Spuller répudie le socialisme d'il y a quarante ans ; grâce au progrès des lumières, « les anciennes théories socialistes obscures et confuses ont fait place ... à des opinions plus conformes aux données de la science économique ».

taires : le maire de Bacouel (Oise) fait battre tambour pour annoncer un jour d'audience publique pour recueillir les témoignages : « Personne ne s'étant présenté et l'heure fixée pour la clôture de l'enquête étant expirée, nous avons arrêté le présent procès-verbal » (C 3360).

Les syndicats ouvriers étaient réticents : dans le Rhône, « la majorité des syndicats lyonnais ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de répondre »[5] ; en fait sur 58 questionnaires à eux envoyés, on dénombre 22 réponses.

Enfin, comme en 1872, le fait même d'enquêter suscitait la réprobation de certains : tel président de mutuelle du Rhône (Montmélas - Saint-Sorlin) « ne croit pas avoir à répondre à un questionnaire plein d'excitations à la haine des citoyens les uns contre les autres et d'appels à la délation » (C 3362 ; n° 483).

Au total, il y a beaucoup de questionnaires vides dans les cartons des Archives nationales, avec çà et là quelques réponses fort intéressantes, globalement ou sur un point particulier, notamment sur la biographie professionnelle des individus (question 4 : « Comment avez-vous appris votre métier ? Faites-nous l'histoire de votre apprentissage et de celui de vos enfants »...). Rien de tout cela n'a fait l'objet de dépouillement systématique, à peine d'exploitation partielle. Lorsque Simiand parle, d' « une enquête oubliée sur une grande crise méconnue », c'est visiblement aux seuls rapports imprimés (Spuller, Clemenceau, de Lanessan...) qu'il se réfère.

Pour ma part, j'ai dépouillé 26 cartons, soit les réponses d'une quarantaine de départements parmi les plus industriels ; j'y ai trouvé, entre autres, 293 réponses d'origine ouvrière, dont 201 individuelles ; j'y ai recherché moins des faits que des attitudes (*cf.* première partie, les ouvriers et leur « budget »).

F 7 : Police générale.

Sur cette importante série, plusieurs inventaires correspondant aux versements successifs :

— *Inventaire Charles Schmidt* (jusqu'à l'article 12713) ; histoire des versements jusqu'en 1922.

— *Inventaire analytique des documents provenant de la Direction de la Sûreté générale, versés depuis 1917, par G. Ritter et J. Chaumié,* 1940 (Inventaire 837 : articles 12428 à 12944) (années 1870-1930).

— *Inventaire analytique des dossiers versés en août et septembre 1944, par la Direction générale de la Sûreté nationale* (renseignements généraux), documents datés de 1884 à 1938 (articles 12948 à 13685), *par Bautier, Mathieu, Claudel, Claude Pris* (inventaire 1066).

Ces inventaires font état d'importantes lacunes : « les rapports des préfets sur la situation générale des départements sont perdus pour la période antérieure à 1924 et ces lacunes, que l'on constate, permettent de supposer que d'autres destructions ont été opérées » (Inventaire 837, p. 44).

5. C 3362, préf.-min. Commerce, 28 août 1884 ; *Le Petit Lyonnais,* 22 août 1884.

Sur les grèves :

— F 7 12773 : instructions ministérielles ; plans de protection, jurisprudence ; emploi des troupes, usage des armes, dessous politiques, amnistie, état chronologique des grèves (1849-1914). (Nombreux et intéressants documents : on trouvera notamment le texte de la circulaire Waldeck-Rousseau, 1884, sur les grèves et un ensemble de coupures de presse sur les réactions suscitées.)

— 12912 : rapports divers : du commissaire spécial chargé du contrôle au directeur de la Sûreté générale, 31 mai 1890, dénonçant la grève « comme un danger social et politique très menaçant », préconisant « un tribunal arbitral dont les membres élus d'avance appartiendraient aux syndicats corporatifs de patrons et d'ouvriers » ; statistiques des grèves de 1884 à 1890 (un cahier par année) faites à la demande du Président du Conseil Waldeck-Rousseau ; « tableau proportionnel des grèves sous chaque cabinet depuis le 1er Mai 1890 » jusqu'en 1900 ; dossier sur « le droit de grève, le contrat de travail, l'arbitrage obligatoire » ; projet préconisant l'institution de « délégués permanents élus des ouvriers » (1904) ; dispositifs en cas de grève (troupes).

F 7 contient deux séries de dossiers très fournis, mais postérieurs à 1894 : 1°) 12774 à 12792 : 1894-1909 (notamment sur grèves de mineurs) ; 2°) 12913 à 12920 : 1900-1913.

Sur les congrès ouvriers et socialistes, ont été dépouillés :

F 7 12488 : « agissements socialistes, 1876-1879 » : congrès ouvriers de Paris (1876), Lyon (1878), Marseille (1879) ; fiches de militants, rapports sur la situation ouvrière, nombreux documents ; on trouve, par exemple, la totalité des quinze numéros du *Bulletin officiel du congrès ouvrier* (Marseille), introuvables ailleurs.

— 12489 : congrès du Havre (1880), de Reims (1881), de Paris (1881), de Saint-Etienne et Roanne (1882), de Bordeaux (1882).

— 12526 : affaire de Montceau-les-Mines (1882-1883) ; les événements, les réactions ouvrières dans les divers départements.

En dépit de démarches réitérées, je n'ai pu obtenir communication de 12357 à 12376 b, « Sociétés, associations ; autorisation et surveillance (classement par départements), 1870-1912 » (probablement intéressant pour le syndicalisme).

Les dossiers sur le 1er Mai (12528 à 12534) ne commencent qu'en 1898 (1898-1911).

F 11 : Mercuriales du marché.

— 2331 à 2571 : 1871-1890 (un registre par mois) (pour l'étude du coût de la vie).

F 12 : Commerce et industrie.

— 4651 à 4689 : « grèves et coalitions, 1853-1899 ».

Importante série, constituée en vertu de la circulaire ministérielle du 18 septembre 1860 demandant aux préfets des rapports annuels sur les coalitions.
— 4651 : 1853-1865 (environ 700 pièces) : quelques pièces dispersées avant 1860 ; rapports pour 1860, 1861, 1862 (47 départements) ; à partir de 1863, rapports d'ensemble plus rares.
— 4652 : 1866-1870 (550 pièces).
— 4653 : 1870-1876 (très incomplets, les années 1872 et 1873 font totalement défaut).
— 4654 : 1877-1878.
— 4655 : 1879.
A partir de 4656, classement par départements, 1880-1889 :
— 4656 : Ain à Aveyron.
— 4657 : Bouches-du-Rhône à Gironde.
— 4658 : Hérault à Lozère.
— 4659 : Maine-et-Loire — Haut-Rhin.
— 4660 et 4661 : Nord.
— 4662 : Rhône.
— 4663 : Haute-Saône à Seine.
— 4664 : Seine-et-Marne à Yonne et Algérie.
— 4665 : tous départements, 1889.
— 4666 : relevés généraux, 1864-1872 (très lacunaires) ; rien pour 1872 à 1881 ; à partir de 1882, très intéressants relevés statistiques et rapports de synthèse pour chaque année ; tableaux synoptiques regroupant les grèves par département et industrie à partir de 1885, et à partir de 1886, effectifs, durée, motifs, résultats ; rapports annuels pour divers départements, etc.
— 4667 : tous départements, 1890.
— 4668 : tous départements, 1891.
— 4669 : 1892.
— 4670 à 4688 : classement par département, jusqu'en 1899.
— 4689 : grèves à l'étranger ; documents transmis par le ministère des Affaires étrangères au ministère du Commerce ; rapports émanant la plupart du temps des consuls de France, quelques-uns très volumineux (exemple : grèves des mineurs gallois), les autres, insignifiants. Années : 1873-1878 (les mieux fournies), 1880, 1886. Rien pour la France.
— 5749 : grèves en France ; registres portant le relevé mensuel des grèves pour 1879, janvier 1880, 1882 (rien pour 1881). Colonnes du registre : département, localité, industrie (avec effectifs en grèves), durée (commencement-fin), analyse des renseignements, observations.
— 5750 : grèves à l'étranger, 1879 : un registre à peu près vide.

Sur la situation industrielle des départements, 1870-1887 :
— F 12 4479 à 4550 : états trimestriels dressés par les préfets en vertu des instructions du 10 mars 1856 ; ne figurent dans F 12 qu'à partir de 1870,

avec des lacunes (rien pour la Seine, l'Aube, le Pas-de-Calais...). Sur cette source, *cf.* J. Néré, 1955 et sa thèse, 1958. Sondages sur de nombreux points.

F 22 : Travail et Sécurité sociale.

Cette série a été ouverte pour recevoir les archives du ministère du Travail, créé par décret du 25 octobre 1906 ; la plupart des services qui ont contribué à former ce ministère étaient rattachés au ministère du Commerce, et leurs dossiers, versés dans F 12. F 22 est donc la continuation de F 12 pour toutes les questions sociales et notamment ouvrières. L'inventaire imprimé de E. Guillemot et S. Clémencet-Vitte, 1957, donne de nombreuses indications sur l'histoire des versements et aussi des destructions opérées et envisagées. F 22 n'est malheureusement qu'un résidu.

F 22 comporte une importante série de dossiers de grèves, mais postérieurs à 1905.

Antérieurement, un dossier : 234, « grèves anciennes, 1852-1904 » comporte : 1°) grèves à l'étranger, 1897-1903 (rapports des consuls de France) ; 2°) statistiques des grèves 1852-1884, destinées aux premières publications de la *Statistique générale de la France* ; 3°) études étrangères de statistiques de grèves, notamment texte traduit de l'allemand, de l'étude du Docteur Mataja ; 4°) divers documents concernant la législation des grèves.

45 AP 6 : Archives Rouher.

Ces papiers, qui m'ont été signalés par Mme Jeanne Gaillard, donnent des tableaux statistiques sur les grèves à Paris en 1864-1865.

2. Archives de la préfecture de police de Paris, 36, quai des Orfèvres.

D'une extrême richesse pour cette période ; très bien classées et généralement répertoriées.

Sur les grèves :

• A Paris :

— BA 167 à 184 (1871-1890) : ces cartons comprennent des dossiers classés par profession et d'inégale importance, de quelques pièces à plusieurs centaines. Exemples : dans 172, raffineurs de sucre (1882), 424 pièces ; dans 173, tailleurs d'habits, 1885-1889, 615 pièces ; dans 174, charpentiers (1875-1881), 1010 pièces ; dans 175, selliers de l'équipement militaire (1874-1889), 448 pièces. Les dossiers les plus volumineux sont ceux de la grève des terrassiers de Paris (1888), 183 et 184, 1707 pièces.

Ces dossiers comprennent : rapports quotidiens des commissaires, des officiers de police, des indicateurs, fiches de « meneurs », documents saisis de

tous ordres, coupures de presse, etc. Un fichier classé par ordre alphabétique des professions permet de se repérer aisément.

En outre :

— 895 : lithographes (1880-1907).
— 1371 : débardeurs, coltineurs (1877-1908).
— 1405 : verriers de Paris, 1890.
— 1406 : grèves, département de la Seine 1876-1919.
— 1612 : ouvriers des omnibus (1881-1896) (coupures de presse).

• En province :

— 169 : grèves des métallurgistes de Vierzon (1886 et 1887), 232 pièces ; des verriers de Lyon (1878-1888) et de Vierzon.
— 170 : verriers de la Seine et Seine-et-Oise : 1880-1889 (419 pièces) ; 1890 (73 pièces).
— 171 : teinturiers de Saint-Chamond (1878), ouvrières en lacets de la même ville ; grèves de Saint-Etienne (1878).
— 172 : ouvriers du port de Marseille (11 pièces), 1883 : les rapports de l'agent « Dey », envoyé à la préfecture de police, s'attachent surtout au rôle des anarchistes italiens.
— 182 : porcelainiers de Limoges (1872-1883) et Vierzon (1873-1887).
— 185 : grèves des mineurs : Nord (1872-1884) 319 pièces. Montceau-les-Mines (1878-1882), 486 pièces.
— 186 : mineurs du Pas-de-Calais (1872-1889) ; de la Loire (1880-1890) ; de l'Allier (1873-1878) ; de l'Aveyron (Decazeville, 1878 et 1886, 500 p.).
— 187 : mineurs de Decazeville, 1886 (important dossier de 675 p.).

Sur le syndicalisme :

• Généralités :

— BA 1439 : projet de loi Lockroy (1876).
— 1440 : législation (1880-1884) ; travaux divers.
— 1441 : associations ouvrières de production, 1886-1913.
— 1442 : années 1881-1885 et 1872-1883 (rapports d'ensemble, tableaux statistiques utiles).
— 1443 : 1872 à 1878 et 1884-1886.

• Sur les chambres syndicales parisiennes, très importante documentation : BA 150 à 166 et 1408 à 1445, avec fichier classé par ordre alphabétique des professions. J'ai consulté seulement BA 161, chambre syndicale des mécaniciens (1872-1880) (507 pièces) et Union des ouvriers mécaniciens de la Seine (1880-1889, 413 p.).

Sur le socialisme, dépouillement de :

— BA 199 : « Socialisme en France, 1872-1881. »
— 200 : « Socialisme en France, 1882-1884. »
— 201 : « Socialisme en France, 1885-1892 » (en fait comporte de nombreux documents antérieurs, 1879-1884).

Sur le 1er Mai 1890 :
— BA 41 et 42 (début d'une importante série, allant jusqu'au 1er Mai 1898, BA 50) et BA 882.

Sur les congrès ouvriers : BA 28 à 40 et notamment :
— 28 et 29 : congrès ouvrier socialiste international (1878).
— 33 : congrès de Paris (1876).
— 34 : congrès de Lyon (1878).
— 35 : congrès de Lyon (1878).
— 37 : congrès de Marseille (1879).

Situation industrielle et commerciale (principalement à Paris) :
— BA 500 à 505 : 1877-1897 (avec lacunes pour 1881, 1882, 1888, 1891, 1895). (D'intérêt très inégal, appréciations surtout qualitatives, peu de statistiques, notamment sur l'emploi.)

Divers :
— BA 406 : « l'esprit des ouvriers en France », 1875-1891 (339 pièces) (intéressant surtout pour la période de l'ordre moral).
— BA 486 : situation des loyers à Paris, 1871-1891 (1526 pièces) (nombreuses indications de prix, problème de la cherté des loyers).

3. Archives départementales

La série M, formée par les versements des préfectures (an VIII — 1940), constitue la grande source d'archives contemporaines. Pour son histoire et les principes de classement adoptés, on se reportera à R. Gandilhon, 1969 [6]. Les sous-séries « Police », « Industrie », « Travail et main-d'œuvre » sont en principe les plus riches pour mon sujet.

Mais nombre de séries M ne sont pas classées, et l'étaient moins encore quand j'ai entrepris ces recherches. La situation se présentait (et se présente encore partiellement) ainsi :
1°) Séries M classées, avec inventaires imprimés. Il y en a actuellement 20 ; j'ai pu en utiliser quinze, notamment : Isère, Loire, Marne, Var, Pas-de-Calais (1958).
2°) Séries M classées, avec inventaire manuscrit ou sur fiches. J'ai eu parfois communication de l'inventaire manuscrit par microfilm (exemple : Aube). Le plus souvent, les services des archives départementales me communiquaient une liste de cotes susceptibles de m'intéresser. Ainsi pour le Nord qui, avec 43 000 articles, a certainement la plus belle série M, d'une inépuisable richesse ;

6. « La série M (administration générale) des Archives départementales », *Revue historique*, janvier-mars 1969, p. 147-163.

les Bouches-du-Rhône, dépôt très remarquable aussi, et d'autres, moins fournis, mais aisément utilisables : Cher, Ardèche, Gard, Haute-Vienne, Orne, etc.
3°) Séries M non classées (ou en cours de classement), dépourvues d'inventaires. Les dossiers devaient être repérés sur les travées, dans les dépôts glacés, au milieu d'un énorme fatras mal identifié. C'était malheureusement le cas du Rhône, où l'extrême obligeance de M. Lacour, directeur des Archives, et de ses adjoints (M. Nicot, notamment) suppléait au maquis d'une série M informe ; de l'Allier aux cotes changeantes, de la Gironde, de la Seine-Maritime surtout où le désordre, alors, était légendaire ; chaque hiver, les caves, où étaient entreposés les dossiers « M », étaient inondées et les feuillets flottaient, peu à peu délavés... Dans tous ces cas, des déplacements s'imposaient, souvent fort pittoresques.

J'ai effectué ainsi une quinzaine de « voyages » et consulté à peu près tous les dépôts [7]. Les directeurs des archives départementales et leurs adjoints ont mis, très généralement, la plus grande obligeance à me renseigner, en dépit de conditions matérielles difficiles, me fournissant parfois de véritables bibliographies locales sur la question. Les dossiers repérés, d'une façon ou d'une autre, m'étaient ensuite communiqués aux archives départementales du Calvados, à Caen, où j'ai commencé ce travail, puis rue des Francs-Bourgeois.

J'ai dépouillé quatre types de dossiers :
1°) de façon exhaustive : grèves, manifestations ouvrières, Premier Mai 1890 ;
2°) syndicats, associations ouvrières : de même ;
3°) socialisme, anarchisme (souvent confondus alors, et l'un et l'autre intimement mêlés aux mouvements ouvriers) pour la plupart des départements importants : Nord, Bouches-du-Rhône, Loire, Isère, Gard, Marne, Aube, etc. ;
4°) industries, salaires : quelques sondages seulement (Nord, Pas-de-Calais, Somme...) dans la mesure où je disposais d'une importante série parisienne (F 12) et de documents imprimés plus que suffisants pour mon sujet.

Comment apprécier l'apport des dossiers de M, sur les grèves, notamment, par comparaison avec ceux des Archives nationales (F 12) ? Dans l'ensemble, M est infiniment plus riche ; elle comporte non seulement les doubles des rapports de synthèse envoyés par les préfets au ministre du Commerce, fondement de F 12, mais encore les rapports aux autres ministères (Intérieur ; Guerre, lorsqu'il y a appel aux troupes) et surtout les matériaux qui ont servi à leur élaboration : rapports des sous-préfets, des commissaires, normaux et spéciaux, de la gendarmerie, des ingénieurs des mines ; correspondance échangée avec les maires, les patrons, lettres et pétitions ouvrières, documents saisis de toute nature : affiches, tracts, listes de souscription, dépêche de correspondant de presse, etc. On y trouve aussi des dossiers de coupures de presse, fort utiles dans

7. Signalons des disparitions totales, liées à la destruction des dépôts : Aisne, Ardennes, Loiret, Manche, Basses-Pyrénées ; les deux premiers étaient riches en la matière, comme le montre, pour les Ardennes, l'inventaire imprimé de la série M, antérieur à 1940.

la mesure où il est impossible de consulter directement toute la presse locale. La documentation ainsi rassemblée, si elle présente d'inévitables lacunes, est dans l'ensemble abondante, voire volumineuse. Sur la grève d'Anzin (1884), on dispose de 1870 pièces réparties en quatre dossiers.

Voici la liste sommaire, par ordre alphabétique des départements, des dossiers dépouillés.

Allier :

— M : « Grèves (1875-1914) » : un dossier non coté de 602 pièces : sociétés secrètes ouvrières (La Marianne), 1872-1875 ; grève des mineurs, 1881, grèves diverses.
— « Grèves 1879-1891 » (167 pièces), non coté (lacunaire et désordonné).
— « Grève de 1890 » (métallurgistes de Commentry) : gros dossier comprenant notamment les papiers saisis chez Raoul Fréjac lors de son arrestation (dossier devenu introuvable lors d'une seconde demande de consultation).
— M 945 : « Syndicats, 1881-1888 ».
— M 958 : « Syndicats professionnels existant dans le département, états annuels au 1er janvier, 1880-1889 ».
— M 7 : « Sociétés coopératives de production et de consommation, banques populaires, sociétés de crédit, etc. » (1876-1889).

Alpes-Maritimes :

— V M(1) : « Grèves, 1880-1898 ».
— V M(1) : « Syndicats professionnels, 1871-1880 ; rapports, statuts ».
— VI M(9 à 16) : statuts de syndicats, 1870-1890.
— M : « Socialisme, anarchisme », 1880-1900.

Ardèche :

— 141 M 1 : « Grèves, 1882-1898 » (riche, surtout après 1890).
— 19 M 47 à 52 : rapports de police, procès-verbaux, correspondance.

J'ai eu, en outre, communication d'un dossier constitué par M. Elie Reynier sur les industries et le mouvement ouvrier en Ardèche.

Aube :

— M 12b3 : grèves de 1881 à 1894.
grèves, 1848-1900. »
— 791 M 3c2 : « Associations, syndicats ouvriers, 1876-1900 ».
— 1280 : « Conférences, réunions publiques, 1878-1882 ».

Aude :

— 15 M 134 : « Grèves, 1870-1905 ».
— 142 M 1 : « Syndicats, états de situation, feuilles signalétiques, 1845-1890 ».
— wM 3452 à 3458 : « Dossiers de constitution des syndicats ».

— wM 867 et 868 : « Syndicats professionnels et Bourses du travail, statuts, rapports annuels, listes des membres du bureau, 1887-1936 ».
— 28 M 4 : « Congrès, manifestations, 1885-1895 ».
— 28 M 4 à 12 : « Le parti socialiste dans l'Aude, 1885-1899 ».

Aveyron :
— 52 M 1 : « Grèves d'ouvriers, 1857-1882 ».
— 52 M 2 : « Grèves d'ouvriers, 1884-1912 » (rien sur Decazeville, 1886).
— M 220/1 : « Correspondance du cabinet, 1870-1897 » (intéressant pour l'époque de la Commune).

Bouches-du-Rhône :
Série M 6, Cabinet du préfet, est essentielle.
— M 6 1747 : grèves diverses.
— M 6 2009 : grève des ouvriers du port de Marseille, 1883 (245 pièces).
— M 6 2020 : grèves, 1881-1889 (660 pièces).
— M 6 2031 : grèves, 1880-1890.
— M 6 2032 : rapports des ouvriers français et italiens (1885-1888).
— M 6 2033 : grèves, 1886-1887.
— M 6 2035 : ouvriers italiens, 1885-1901 (quelques documents sur les répercussions à Marseille des troubles d'Aigues-Mortes, 1893).
— M 6 2339 : grèves, 1883.
— M 6 2340 : grèves, 1886-1890 : contient les rapports annuels des préfets pour 1886, 1887, 1888, 1889 et 1890.
— M 6 1923 : syndicats professionnels, 1881-1883 (états annuels).
— M 6 1924 : syndicats professionnels, 1883-1884 (états et statuts).
— M 6 1925 : syndicats 1852-1854 (en fait plutôt, 1872-1879).
— M 6 2341 : syndicats, statistiques, 1880-1889.
— M 6 2453 : syndicats professionnels, demandes d'autorisation, de réunions, rapports (1879-1880), statuts divers.
— M 6 2454 : syndicats professionnels, demandes d'autorisation, 1881-1882.
— M 6 2529 : sociétés de secours mutuels dissoutes.
— M 6 3161 : police générale, rapports confidentiels, affaires diverses (peu intéressant).
— M 6 3285 à 3287 : police ; rapports quotidiens du commissaire central 1872-1889 (nombreux renseignements sur le socialisme).
— M 6 3291 bis : rapports du préfet au ministre de l'Intérieur sur la situation politique et économique (1866-1894).
— M 6 3385 : boulangisme, 1888-1890 (renseignements intéressants sur les tentatives d'alliance avec le mouvement syndical ; iconographie).
— M 6 3387 : Parti socialiste, 1876-1895 : cercles et groupes, réunions, fiches de militants, etc. Fédération des chambres syndicales.
— M 6 3392 : anarchistes et socialistes, 1883-1896 (nombreux documents sur la vie des groupes et les militants).

— M 6 3005 : 1er Mai 1890.
— M 6 3409 : troubles à Marseille lors de l'embarquement du corps expéditionnaire en Tunisie (1881) ; manifestations contre les Italiens.

Calvados : divers dossiers non cotés sur :
— Grèves, 1870-1890.
— Syndicats professionnels, sociétés coopératives, etc., 1880-1890.
— Une liasse « Police administrative, rapports mensuels, faits politiques, économiques, industriels, 1870-1881 ».
Consulté également quelques dossiers de la série Z (sous-préfecture) de Falaise.

Cantal :
— 40 M 13 : grèves, rapports et correspondance, 1871-1919.
— 176 M 1 : grèves et coalitions, rapports, correspondance, 1878-1924.
— 178 M 1 et 2 : syndicats professionnels, feuilles signalétiques, états annuels, 1887-1920.

Charente-Maritime :
— 14 M 2/3 : police, surveillance, grèves, diverses.
— 14 M 2/1 : « Bourse du travail, syndicats (concerne surtout le début du 20e siècle).

Cher :
— M : grèves :
1 : rapports généraux, 1878-1892.
2 : états récapitulatifs, 1883-1894 (manque 1882).
3 : états pour 1892.
4 : ouvriers agricoles, 1892-1936.
5 : bûcherons, 1861-1893 ; 6 : bûcherons, 1894-1937.
13 : grèves à Bourges, 1876-1927.
14 : grèves à Dun, 1862-1927.
15 : grèves à Germiny, Grossouvre, 1888-1891.
16 : à Mehun-sur-Yèvre, 1876-1887 (dossier sur la grande grève de 1887).
18 : à Sancoins (1873).
22 : à Torteron (1869-1873).
23 : grève de la Société française de matériel agricole à Vierzon, 1886 (gros dossier divisé en quatre « tomes » chronologiques).
24 : grèves de Vierzon-Ville, 1887, 1888, 1890 et pièces sur 1886.
26 : Vierzon et Forges, 1880-1936 (une seule grève antérieure à 1908).
27 : Vierzon-Village, 1875-1936.
— M : industrie et travail :
1 : syndicats professionnels, états annuels, 1885-1913 (très complet).
9 : syndicats : renseignements, situation, correspondance, circulaires (ren-

seignements circonstanciés sur les origines et le développement du syndicalisme, rapports avec le Cercle socialiste, états annuels 1880-1885, etc.).
(*N.B.* : les cotes ci-dessus sont provisoires, la série étant en cours de reclassement).

Côte d'Or :
— M : grèves, 1871-1890 (non coté).
— M 14 Vc1 : affaires générales, 1870-1909, syndicats.

Creuse :
— M 0 170 : grève de Lavaveix-les-Mines, 1876-1877 (187 pièces).
— M 0 1050 : grèves, 1883-1885.
— M 0 723 : syndicats professionnels, 1878-1894 ; états annuels, statuts, pièces diverses (400 pièces).

Dordogne :
— 12 M : grèves.

Doubs (inventaire imprimé) :
— 16 M 65 : mouvement ouvrier et socialiste ; manifestations du 1er Mai, 1890-1908.
— 144 M 1 : syndicats patronaux, ouvriers, agricoles, 1881-1890.

Drôme :
— 84 M 1 : grèves et conflits, 1875-1900 (92 pièces pour 1875-1890).
— 80 M 1 : états adressés par les préfets au ministre du Commerce pour 1878, 1880, 1881, 1885 à 1919.
— 80 M 2 à 7 : correspondance, comptes rendus et états de 1872 à 1910.

Eure :
— 9 M 31 : instructions générales, grèves de 1879 à 1919 (documents concernant surtout le début du 20e siècle ; rapports pour 1878 et 1889) ; documents sur les ouvriers étrangers résidant dans le département).
— 9 M 32 : grèves, affaires diverses, 1871-1919 (nombreux documents avec lacunes).
— 15 M 30 : états des syndicats professionnels, 1882-1893.
— 15 M 50 : rapports sur l'exécution des lois relatives au régime industriel : 1°) 1884-1886 ; 2°) 1887-1889 (nombreux éléments sur les conditions du travail).

Finistère :
— M non coté : « Régime industriel, rapports annuels, grèves et coalitions, 1861-1894 ».
— M non coté : « Affaires politiques, 1880-1893 ».

— M non coté : « Mouvement ouvrier, 1876 ; propagande politique à l'arsenal de Brest, 1872 ».

Gard :

Deux sous-séries intéressantes : 14 M, Commerce et Industrie ; 15 M, Cabinet du préfet. Documents nombreux.
— 14 M 444 : grèves à Alès et dans le bassin de Bessèges, 1890.
— 14 M 447 : grèves, 1882 à 1890 (important dossier sur la grève des mineurs de Bessèges, 1882 ; sur la grève des filatures de soie, 1888, sur celles du 1er Mai 1890 ; rapports sur la crise économique).
— 15 M 132 : grèves dans les bassins houillers, 1881-1886.
— 6 M 1008 : associations, syndicats ouvriers, 1879-1886 (états assez complets pour l'ensemble du département).
— 6 M 1114 : associations syndicales, autorisations, statuts, 1884-1890.
— 6 M 1022 : Compagnie des forges de Terre-Noire, La Voulte et Bessèges, liquidation, 1888-1889 (gros dossier concernant la situation des ouvriers et des créanciers).
— 6 M 1243 : cabinet du préfet, 1890-1893 (important dossier sur le 1er Mai 1890).
— 6 M 1414 (1) : « Menées anarchistes » : dossier de premier ordre donnant les fiches individuelles des militants repérés en 1886-1887 ; rapports sur groupes, manifestations, réunions, brochures diverses.
— 6 M 1414 (2) : « Menées anarchistes » (1886-1887) (suite du précédent, et aussi intéressant).
— 6 M 1416 (1) : propagande révolutionnaire, 1876-1887.
— 6 M 1416 (2) : diverses manifestations ouvrières ; rixes avec ouvriers italiens (1885-1886) ; état des chambres syndicales en 1885 ; manifestation anti-boulangiste à Nîmes (27 avril 1888) ; activités anarchistes, etc.

Haute-Garonne :

— M 196 : grèves, 1868-1885.
— M 198 : grèves 1890-1911 (quelques pièces antérieures à 1890).
— 4 M 97 : « Réunions politiques, 1883-1887 » (quelques documents sur le mouvement ouvrier).
— 4 M 98 : « Faits politiques, 1885-1887 et divers » (tournées Paule Minck, réunions du groupe « le Vengeur » ; mais surtout documents sur les groupes de droite).
— 4 M 99 : « Réunions socialistes, révolutionnaires, syndicales, 1888-1889 » (documents sur les manifestations des chômeurs en mars 1889, sur le boulangisme, etc.).
— 4 M 100 : « Faits politiques, 1890-1892 » (documents sur le 1er Mai).

Gironde (la situation était particulièrement mouvante dans ce dépôt : je n'ai

à peu près rien obtenu en 1955 et beaucoup en 1962, à l'issue d'une nouvelle démarche) :
— 4 M 7 : « Questions ouvrières, 1875-1892 » (avec état des chambres syndicales).
— Grèves, liasses n° 1186 à 1189, 1869-1890 (quatre dossiers assez riches, notamment 1189, sur les grèves de 1890).
— 4 M : police générale, liasse n° 51 : année 1888 (réunions socialistes).
— 4 M : police générale, congrès ouvriers et divers (1876-1894).
— « Menées révolutionnaires », 1886-1887, deux liasses.
— « Parti boulangiste, 1887-1893 », deux liasses (intéressantes en raison de la collusion très poussée entre Parti ouvrier et boulangisme).

Hérault :
— 4 M 3613 : « Grèves, 1874-1898 » (très incomplet).
— 4 M 3627 (160) : « Affaires diverses », 1875-1900 (les principaux documents sont postérieurs à 1887 ; 1889-1890 : chômage et manifestations de sans-travail).
— 21 M 220 (156 pièces) : propagande anarchiste, presse politique.
— 21 M 225 (105 pièces) : police générale et administrative (1881-1882), rapports de police (socialisme, conférences de Louise Michel, de Tortelier...) ; 50 pièces sur la grève de Cholet (1887) et sur la propagande à laquelle elle a donné lieu.

Marne : Répertoire numérique, par Just Berland et Jean Lhuissier, 1940 (plus de 7000 liasses ou registres constituent ces archives de série M, demeurées intactes au cours des guerres et présentant des séries bien complètes). *Cf.* également, R. Gandilhon, *Inventaire des affiches conservées aux archives de la Marne*, 1957.
— 194 M : grèves, classées par ordre alphabétique des communes.
9 : Reims, 1834-1879.
10 : Reims, 1880 (important en raison de la grande grève de 1880).
11 : Reims, 1880 (surtout rapports du préfet).
12 : Reims grèves, 1881-1890 (troubles chez Rogelet, 1885).
13 à 21 inclus : autres communes (moins riche).
— 197 M : syndicats professionnels :
4 : états statistiques, rapports (1885-1890).
— 198 M : sociétés et associations professionnelles, commerciales et industrielles :
1 : Enquête de 1876.
2 : Etats de statistiques, 1880-1885.
3 : Etats de statistiques, 1886-1896.
— 30 M : police politique :
33 à 36 : police de la presse (1866-1925).
37 à 42 : réunions, manifestations, propagandes, manifestations de sans-

travail (1888) ; socialisme, syndicalisme, boulangisme, anarchisme, 1871-1890).

61 : réunions syndicales corporatives, 1878-1925.

67 : activités et réunions socialistes, 1881-1885 et 1890 (documents sur le 1er Mai 1890).

71 : anarchistes, 1882.

72 : anarchistes, 1883-1884.

— 47 M : rapports des commissaires de police ; consultés :

30 : commissaire de police de Reims, 1872-1925.

54 : rapports des commissaires spéciaux des chemins de fer de Reims (1876-1923).

— 186 M 12 : situation industrielle, 1871-1873 (brochure imprimée, *Notes sur Reims et le département de la Marne,* Chambre de commerce de Reims, 1873).

— 189 M 11 : enquête sur la situation des ouvriers (1872-1884) (plus de formulaires que de rapports).

Haute-Marne (répertoire numérique imprimé) :

— 60 M 33 : « Politique générale, Affaires politiques et diverses, 1871-1880 » (sans grand intérêt).

— 61 M 33 : « Politique générale. Affaires politiques et diverses, 1881-1911 » (quelques documents sur les ouvriers étrangers).

— 230 M 1 : syndicats professionnels, 1883-1900 (états annuels).

Meuse (inventaire imprimé)

— 577 M 1 à 3 : grèves, depuis 1887, 1 : 1887-1901 (463 pièces), mais peu de choses avant 1890.

— 583 M 1 : syndicats professionnels (statuts, correspondance, depuis 1884).

Morbihan :

— M, non coté, grèves 1880-1904 : une liasse.

Nord :

• Sur les grèves :

— M 617/1 : instructions ministérielles sur les grèves (1849-1905).

— 617/7 : manifestations ouvrières à Lille le 24 février 1889.

— 619/1 à 7 : grèves : rapports de police classés par année, 1867-1890 :

1 : 1867-1878 et 2 : 1878-1879, ont disparu.

3 : 1880 (nombreux documents sur les grèves du textile au printemps).

4 : 1881 ; 5 : 1882 ; 6 : 1883 ; 7 : 1885-1890.

— 621/1 : distilleries, sucreries (1862-1876) ; 2 : cloutiers, chaîneurs ; 3 à 6 : marbriers, sculpteurs (1869-1900) ; 9 : chaudronniers, 1881-1883 ; 10 : tordeurs d'huile, 1883-1900 ; 11 : blanchisseurs, 1886-1892 ; 12 : mégissiers et

teinturiers en peaux ; 13 : cordonniers ; 14 : tabacs (manufacture de Lille, 1888) ; 17 : brodeurs, 1890 ; 18 : chaisiers, 1890.
— 624/3 : charpentiers constructeurs de bataux, Condé 1872-1884 ; 6 : pétition des ouvriers chômeurs de Dunkeque, conflits entre ouvriers belges et français, 1883-1885.
— 625/44 à 60 inclus : grèves des tisseurs, 1871-1890 (importante série).
— 626/6 à 18 inclus : grèves des mineurs, 1862-1892 (la grève d'Anzin occupe les cotes 13 à 17 (1 870 pièces au total).
— 627/1 à 18 inclus : grèves des métallurgistes (grève de Lille, 1880 : 2 : 276 pièces).
— 628/2 et 3 : grèves des verriers, 1868-1893.
— 629/2 : terrassiers, 1879-1907 ; 3 : maçons et manœuvres, 1867-1911 ; 5 : plombiers, 1882 ; 7 : peintres, 1872-1906 ; 8 : charpentiers et menuisiers, 1863-1909 ; 9 : scieurs de long, 1890.
— 630/1 à 16 : série de dossiers sur les grèves en Belgique, 1877-1900, les liens avec la France ; 7 : rapport sur le sieur Fauviaux, 1884.

• Sur les syndicats :

— 595/4 à 13 : syndicats, généralités, correspondance, 1865-1885 ; 33 : syndicats divers, rapports, correspondance, 1880-1905.
— 596/1 : états des syndicats, 1883-1894.
— 598/1 à 15 : syndicats ouvriers.
— 154 : police politique, socialisme .
57 à 63 : parti socialiste, 1879-1887.
79 : organisation du Parti ouvrier, diverses campagnes, 1879-1901.
92 : rapports de police sur les anarchistes, 1884-1896 (quelques placards).
— 159/1 : 1er Mai 1890 (mesures d'ordre) ; 2 : préparation ouvrière, liste des pétitions remises aux patrons, aux autorités, tracts imprimés.

• Divers : situation industrielle, ouvriers étrangers :

— 610/8 : agglomération d'ouvriers, rapports sur les ouvriers étrangers, 1881.
16 : conflits avec les ouvriers français, 1893 (réponse à l'enquête ministérielle du 13 septembre 1893).
— 616/9 : fermeture d'établissements industriels, renvoi d'ouvriers, 1876-1878 ; 10 : *idem,* 1881-1884 (documents dispersés).
— 653/44-46 : statistique des industries principales par arrondissement, 1874-1890.
— 581/141 : industrie textile, 1878, situation des ouvriers tisseurs (documents intéressant sur la situation du tissage à la main essentiellement dans l'arrondissement de Cambrai).

Orne :

— M, non coté : « Grèves, 1866-1895 » (525 pièces).
— M, non coté : « Syndicats, 1883-1895 » (453 pièces) : divers états annuels, rapports, statuts.

Pas-de-Calais (inventaire numérique imprimé, 1958) :
— M 59 : police générale, grèves, affaires diverses, 1871-1876.
— 1229 : grèves partielles, charbonnages, 1880-1896.
— 1232 : grèves partielles, charbonnages, 1880-1896.
— 1802 à 1809 : grèves partielles, charbonnages, 1877-1900.
— 4869 : grèves, 1852-1876 (concerne surtout le Second Empire ; quelques faits illustrant la pression électorale des Compagnies, 1871).
— 1658 : rapports divers pour 1876-1879 (notamment des ingénieurs des mines sur accidents et salaires ; affaire Maillard, mineur arrêté à l'Escarpelle).
— 2284 : grèves, émeutes, manifestations, 1885-1914 (la plupart des documents intéressent la période 1891-1900).
— 2439 : rapports sur les grèves et autres, 1884-1911 (liasse très hétéroclite ; rien sur les grèves antérieures à 1890 ; documents sur le 1er Mai 1891, rôle de Salembier et Delcluze).
— 1723 : associations et syndicats, notice, 1884-1910 (en fait, cercles, sociétés diverses), de Lens à Wizernes.
— 2288 : associations et syndicats, notices 1884-1910, de Aire à Hénin-Liétard (très incomplet, rien sur syndicats ouvriers).
— 4884 : situation générale des partis politiques dans le département, 1878-1901 (rapports dispersés, la plupart postérieurs à 1890).
— 1804 : bagarres aux mines de Liévin (15 août 1892) avec des mineurs belges (simple récit des faits).

Puy-de-Dôme :
— M 045-56 : grève de Brassac-les-Mines (1884) (71 pièces).
— M 045-57 : crise industrielle à Saint-Eloy-les-Mines en 1878 ; influence de mineurs venus de l'Allier.
— M 045-64 : grèves diverses, 1880-1881.
— M 0159 : grève de Brassac-les-Mines, 1871-1872 (47 pièces), d'ouvriers agricoles (1874), etc. ; rapports des sous-préfets sur situation morale et matérielle, 1872-1874.
— 4 M 372 : situation aux mines de Graissessac en 1886 ; situation des syndicats en 1880 ; troubles franco-italiens, 1888.

Ille-et-Vilaine :
— 60 Mb 1 : grèves, 1855-1890 (325 pièces).
— 61 Ma 1 : syndicats professionnels (1876-1890) (130 pièces).

Indre-et-Loire :
— M non coté : grèves 1880-1890.
— M non coté : deux dossiers sur syndicats professionnels, 1880-1890 (états annuels très complets, révélant une vie syndicale assez active à Tours).

Isère (inventaire imprimé) :
— 166 M 1 : grèves 1858-1877 (506 pièces) (nombreux documents intéressants sur les grèves du Second Empire).
— 166 M 2 : grèves 1879-1890 (riche).
— 167 M 1 : syndicats professionnels (états annuels 1883-1906, complets et détaillés).
— 167 M 2 : syndicats professionnels ; état des syndicats professionnels, statuts, correspondance, 1886-1893 (incomplet, peu de statuts).
— 75 M 2 : anarchistes ; émeutes du 1er Mai 1890 à Vienne ; procès devant la cour d'assises en août 1890 (321 pièces, très intéressant).

Loire-et-Cher :
— M, non coté, grèves et coalitions, 1878-1911 (travée 310, 3) (435 pièces).
— M, non coté, syndicats professionnels, 1880-1885 (travée 310, 4).

Loire (inventaire imprimé très détaillé ; source riche) :
— 92 M : grèves :
13 à 40 : grèves 1871-1890 (27 dossiers d'inégale importance, allant de quelques dizaines à plusieurs centaines de pièces : ainsi pour les tisseurs de Roanne, 18, 19 et 20 ; des lacunes, par exemple pour grève des mineurs de 1888).
— 93 M : syndicats : une centaine de dossiers dont il est inutile de donner ici le détail ; consultés :
2 à 6 : industrie textile.
8 à 18 : industrie métallurgique.
21 à 33 : mineurs.
44 à 72 : affaires générales, congrès, rapports avec le socialisme (notamment pour 1871-1890), 44, 47, 52, 53 (mouvements de sans-travail, 1882), 69 (fédérations).
— 10 M : événements et affaires politiques : dossiers dépouillés : de 10 M 70 (procès de l'Alliance républicaine, 1871-1872) à 10 M 83 inclus (1885-1886) ; puis 10 M 87 : manifestations du 1er Mai 1890 (165 pièces, nombreuses pièces originales).

Haute-Loire :
— 20 M 29 : grèves, circulaires (à peu près rien).
— 20 M 30 : grèves diverses (1832-1927) (assez peu de chose pour 1871-1890).
— 20 M 32 à 38 bis : syndicats professionnels (1832-1927).
— 5 M bis 5 : situation politique (1852-1937) (très mince).

Loire-Atlantique (archives très décevantes à l'époque où je les ai consultées) :
— 1 M 2309 : grèves et coalitions, 1871-1890 (334 pièces) (quelques pièces sur la manifestation de février 1889 et sur la préparation du 1er Mai 1890).

— 1 M 2380 (405 pièces : syndicats professionnels, affaires diverses, correspondance, rapports, 1876-1889 (peu d'états annuels, peu de statuts ; un rapport du préfet sur la situation du syndicalisme en 1880 et ses rapports avec le socialisme).

Lot :
— M, non coté : grèves, conditions du travail (depuis 1880).
— M XIV n° 174, syndicats professionnels, 1888-1900.

Lot-et-Garonne :
— M, non coté, syndicats (1884-1892) (complet pour cette période).

Maine-et-Loire :
— 71 M 1 : grèves et coalitions d'ouvriers, 1875-1888 (280 pièces) (bonne documentation sur les grèves du Choletais).
— 71 M 2 : grèves et coalitions d'ouvriers, 1888-1891 (711 pièces) (grèves du Choletais, des ardoisières en 1890 et 1891).
— M 0747 : chambres syndicales, 1876-1893 (états annuels, statuts).
— M 0269 : rapports et pièces diverses sur la situation politique, 1872-1885 (en août 1876, à Saint-Rémy, réunion chez un cordonnier pour envoyer un délégué au congrès de Paris).

J'ai également consulté deux dossiers de la série S (travaux publics) :
— S 042 : grèves, mines, 1863-1881 (grève de Brassac, 1871, de Pontgibaud, en 1881).
— S 086 : mines de Pontgibaud, 1873.

Rhône : Les indications ici fournies sont sujettes à caution, la série étant en cours d'un classement qui s'avère difficile étant donné l'importance de la documentation et l'état d'abandon où elle avait été laissée par le passé.
— M, non coté : grèves antérieures à 1879 (en fait 1871-1879).
— M, non coté : grèves, 1888 (documents sur l'importante grève des verriers, 1888).
— M, non coté : grèves 1888-1891 (dossiers sur la grève de Cours, 1889-1890 ; grèves de 1890 : rapport d'ensemble, grève générale des tisseurs de Thizy, des ouvriers des usines à gaz, rapport d'ensemble sur 1888 et 1889, et 1891, etc.).
— M, non coté : 1er Mai 1890 (dossier très volumineux et riche).
— M, non coté, travée 105 : situation industrielle de 1860 à 1884 (rapports de la Chambre de commerce).
— M 265 (cote provisoire) : syndicats ouvriers, 1870-1892 et sociétés coopératives, 1865-1898 (dossier bien documenté ; rapport sur la Fédération nationale des syndicats, liste des adhérents au 1er janvier 1890...).
— M 264 (cote provisoire) : renseignements statistiques sur les syndicats

professionnels du Rhône (1876-1895) (tableaux pour 1876, 1877, 1878, 1881, 1882, 1891, 1892).
— M 266 : association des ouvriers tisseurs, 1870-1885.
— M 218 : « Sociétés collectivistes, 1882-1890 » (sous ce titre curieux, on trouve des rapports hétéroclites dont plusieurs sur le mouvement ouvrier et le socialisme).
— M 219 : police politique, 1872-1873 (affaire du comité de la « rue de Grôlée » et de l'Alliance républicaine, affaire de la Ligue du Midi, situation de l'Internationale...).
— M 220 : « Parti révisionniste, rapports au ministère, 1874-1899 » (concerne essentiellement le boulangisme).
— M 221 : journée du 30 avril 1871 ; congrès ouvrier de Lyon, 1878, rapports ; réunions ouvrières en vue du Congrès de Philadelphie (1876).

Haute-Saône :
— 112 M 1 : grèves, 1892-1906.
— 14 M 2 et 3 : grèves, 1893-1898, avec quelques pièces antérieures.
— 24 M 15 : rapports politiques et administratifs, 1867-1879.
— 25 M 3 et 4 : rapports de gendarmerie, 1870-1877 (peu de chose).
— 51 M 3 à 9 : syndicats (peu d'intérêt ; associations sportives, de musique, etc.).

Saône-et-Loire :
— 194 M 10 : grèves, arrondissement de Châlon, 1870-1885.
— 194 M 12 : grèves, Le Creusot, 1870-1885.
— 194 M 18 : grèves, Epinac, 1871-1885.
— 194 M 23 : grèves, Montceau-les-Mines, 1871-1885 (essentiellement sur grève de 1878).

Sarthe :
— M sup. 369 : grèves et coalitions, La Flèche, 1855-1920.
— M sup. 370 : grèves et coalitions, Saint-Calais, 1855-1920.
— M sup. 371 : grèves et coalitions, instructions, 1849-1918.
— M sup. 373 : grèves et coalitions, rapports, 1886-1892.
— M sup. 374 : grèves et coalitions, Le Mans, 1855-1899 (grève des cordonniers du Mans en 1884 ; gros dossier sur grèves de manufacture des tabacs (1894).
— M 86 ter : « Surveillance spéciale dans la région de l'Ouest des ouvriers de passage sans ouvrage et autres voyageurs suspects, 1873-1875 » (intéressant pour les migrations ouvrières).

Savoie :
— 33 M IV/2 : grèves, 1872-1897.
— 33 M IV/1 : chômage, 1863-1897.

— 9 M 11/8 et 11 : correspondance des préfets (grèves, chômage, socialisme).
Evidemment très peu de choses étant donné la minceur des événements ouvriers dans ce département, à cette époque.

Seine-Maritime :
— M, non coté : « Grèves et chômage, rapports et affaires diverses, 1882-1889 » (en fait va jusqu'en 1899) (documents sur 1880, 1886, 1887, 1888, 1889, etc.).
— M, non coté : « Cabinet du préfet, grèves 1882-1890 » (bien documenté).
— 14 M : industrie et commerce, grèves, 1871-1881.

Seine-et-Marne :
— 14 M : industrie et commerce : chambres syndicales, 1876-1887.
— 14 M : industrie et commerce : chambres syndicales, 1888-1891.

Seine-et-Oise :
— IV M 11/2 : grèves (peu de chose).

Deux-Sèvres :
— 11 M 8/1 : sociétés et chambres syndicales (1876-1884).
— 11 M 8/2 : sociétés et chambres syndicales, 1884-1900.
— 11 M 19 à 13 : grèves et conflits, depuis 1840 (peu de chose pour la période antérieure à 1890).

Somme :
— M 106 730 : situation industrielle, 1872-1878 (rapports trimestriels ; renseignements sur les grèves).
— M 106 731 : situation industrielle, 1874-1878.
— M 106 732 : rapports mensuels, 1874-1878.
— M 80 244 : rapports mensuels et trimestriels, 1880-1882.
— M 80 245 : rapports mensuels et trimestriels, 1883-1884.
— M 90 020 : syndicats professionnels, 1881-1888.
— M 98 014 : syndicats professionnels, 1887-1899.
— M 95 918 : syndicats professionnels, 1888-1898 (aucun de ces trois dossiers ne comporte d'état antérieur à 1885).

Tarn :
— IV M : cabinet du préfet ; sous-série IV M 2 : grèves, mouvement ouvrier :
65 : grèves, 1872-1876 (grève de Castres, 1872).
67 : grèves, 1878.
68 : grèves 1881-1883 (410 pièces) (important dossier sur la grève de Carmaux, 1883).

69 : grèves, 1883-1887 (339 pièces) (grève de Carmaux, suite, situation politique du département ; appréciation du préfet sur les chances d'une candidature Jaurès, en 1885).
70 : grèves, 1888-1889 (364 pièces) (grève des mégissiers de Graulhet en 1889 ; 1er Mai 1891).
— M 12 : syndicats professionnels (depuis 1880).

Tarn-et-Garonne :
— 30 M 8 : activité syndicale, salaires, grèves (1878-1923).
— 171 M 1 : syndicats professionnels, 1881-1887 (293 pièces) (nombreuses lacunes).

Var (inventaire imprimé, 1956) :
— 4 M 56/1 : grèves, 1840-1895 (un dossier sur la grève des bouchonniers de la Garde-Freinet, 1881-1882).
— 16 M 19/1 : syndicats professionnels (1882-1908).
— 16 M 21/1 : syndicats professionnels, 1876-1888.

Vendée :
—11 M 1 : instructions gouvernementales et rapports du préfet au ministère du Commerce au sujet des grèves et coalitions, 1880-1890.
— 11 M 260-261 : syndicats professionnels, 1880-1888.

Haute-Vienne :
Série riche, bien classée, inventaire sur fiches.
— M 1166 : grèves : incidents, rapports, correspondance (1853-1866 et 1873, 1880, 1883).
— M 1167 : grèves 1889-1894 (ensuite dossiers 1169-1198, grèves, jusqu'à la grève générale du 30 novembre 1938).
— M 1132 : syndicats ouvriers, 1870-1892 (495 pièces, statuts).
— M 1140 : 1878-1899 (états annuels très complets entre ces deux dates).
— M 1146 : syndicats patronaux, 1882-1913.
— M 758, 1 et 2 : police générale : 1870-1875.
— M 759 : police générale, esprit public, 1875-1878.

Yonne (inventaire numérique imprimé, 1937) :
— M 174 (cote provisoire) : syndicats.
— III M 1 : événements politiques, 284, documents sur 16 mai 1877.
— 287 : boulangisme.

Vosges :
— 8 M 25 : grèves, 1877.
— 39 M 144 : grèves, 1890, 1891 (dossiers très incomplets, grèves importantes n'y figurent pas).

— 39 M 133 : syndicats, 1885-1895 (états annuels) (288 pièces).
— 39 M 85 : syndicats, 1880-1884 (475 pièces) (états, quelques statuts).

4. Archives judiciaires

Il y a, en principe, beaucoup à attendre des archives judiciaires pour la connaissance des mouvements sociaux et celle, capitale, de leurs acteurs [8]. Malheureusement, si la situation de la série M laissait à désirer, celle de la série U, destinée à recevoir les versements des tribunaux depuis l'an VIII, était, il y a une quinzaine d'années, totalement chaotique. Le désordre le plus complet régnait dans les greffes qui avaient effectué des pilonages massifs. Peu de versements avaient été faits, et de façon trop récente pour que les archives départementales aient pu y mettre de l'ordre. En outre, les archives judiciaires ne sont, en principe, consultables qu'après cent ans écoulés ; il faut, autrement, une autorisation du procureur général, rarement refusée, il est vrai, pour des travaux historiques, mais qui retarde inévitablement le zèle apporté au classement.

Il ne faut pas, de surcroît, trop espérer de cette source en ce qui concerne les grèves. Les poursuites pour faits de coalition sont matière correctionnelle. L'intérêt serait de retrouver les dossiers de procédure : malheureusement, ceux-ci ont été l'objet privilégié des destructions opérées. On a conservé de préférence les registres de jugement, formés par les feuilles reliées des divers jugements. Sur celles-ci, figurent les mentions suivantes :

— *Prévenu :* nom, prénom, âge, lieu de naissance, profession, domicile (ces mentions existent toujours).

— *Etat civil :* célibataire, veuf, marié, nombre des enfants (celles-ci sont très souvent omises).

— *Nature du délit* (simple mention conformément à la nomenclature en vigueur).

— *Attendus du jugement* (ceux-ci peuvent atteindre un certain développement).

— *Condamnation.*

Au total, ce sont là des renseignements biographiques sommaires et externes, qui vaudraient surtout par leur masse, en vue d'une utilisation quantitative. Mais nombre de registres eux-mêmes ont disparu ; existants, ils pèsent lourd : trois kilos par registre, m'écrivait le directeur des archives du Gard, affolé par la perspective d'envois successifs, et m'offrant, plutôt, de me fournir copie des jugements désirés. Mais, dans ce cas, on doit pouvoir donner une datation extrêmement précise du jugement, renseignement qu'on ne possède pas toujours.

D'une prospection systématique dans les divers départements où des grèves

8. M. Perrot, 1956.

avaient donné lieu à des poursuites notables, je n'ai donc pas tiré grand-chose. J'en dresserai un rapide bilan, étant entendu que la situation a certainement évolué depuis [9]. Seul succès à mon actif : avoir obtenu le versement aux archives départementales de l'Aveyron du dossier de l'affaire Watrin (cour d'assises de Rodez) dossier captivant que d'autres avaient tenté, en vain, d'obtenir (par exemple Jean Maitron, 1951, p. 552). En l'occurrence, la chance m'a servie.

Situation des archives judiciaires, d'après les renseignements recueillis auprès des directeurs des archives départementales.

Aisne : destruction totale au cours du bombardement du 23 juin 1940 des archives des greffes qui avaient été versées effectivement.

Allier : les archives des tribunaux antérieurs à 1860 se trouvent aux archives départementales, ainsi que les dossiers d'assises jusqu'en 1912. Pour la période 1871-1890, seuls les dossiers correctionnels du tribunal de Montluçon ont été versés ; pour les autres, voir aux tribunaux de Gannat, Cusset et Moulins.

Ardèche : archives des tribunaux versées et classées ; « ne renferment aucune affaire relative à des conflits du travail » (lettre du 23 novembre 1956).

Aube : les versements effectués par les tribunaux aux archives départementales n'étaient pas consultables à la fin de 1956 (lettre du 9 novembre).

Bouches-du-Rhône : le gros du greffe de Marseille et de celui de Tarascon sont aux archives départementales. Celui d'Aix est en partie au dépôt annexe d'Aix-en-Provence (mal classé). Pour Marseille, les liasses d'affaires correctionnelles sont classées par ordre chronologique. « L'ensemble représente un volume considérable pour une quantité exploitable assez faible » (lettre du 23 juillet 1954).

Cher : les archives des greffes des tribunaux de Bourges ont été versées aux archives départementales et sont utilisables ; malheureusement en matière correctionnelle la plupart des dossiers de procédure ont disparu, il ne reste que les jugements (par exemple 32 U 347, 1886) pour poursuites liées à la grève de Vierzon). Les archives des tribunaux de Saint-Amand sont également versées, utilisables, et comportent des dossiers de procédure (par exemple 31 U 601, affaire de Torteron, avril 1870 ; remarquable dossier).

Corrèze : les archives des greffes versées jusqu'à présent ne dépassent pas le milieu du 19e siècle (lettre du 9 juillet 1957).

Côte-d'Or : dans leur ensemble, les archives des greffes des cours et des tribunaux du département ont été versées aux archives départementales. Elles

9. Comme le montre un exemple récent : J. Girault, 1969, utilise le dossier d'instruction du procès Lafargue Culine (1891), versé tout récemment aux archives départementales du Nord (cote : Musée 365 [?]).

sont classées : il existe un répertoire chronologique sommaire (lettre du 16 novembre 1956).

Creuse : documents judiciaires nullement classés, inutilisables (lettre du 19 septembre 1957).

Eure : archives versées, mais non classées (lettre du 13 juillet 1957).

Gard : les archives des greffes de tous les tribunaux du département sont versées. Ces documents sont classés, répertoriés, cotés et consultables. Toutefois, en ce qui concerne le tribunal de première instance d'Alès, le greffe de ce tribunal avait procédé à des éliminations massives avant versement : il n'y a aucun dossier de procédure correctionnelle. Il n'y a que les registres de jugements, cotés 7 U 3 (lettre du 30 octobre 1956). Malheureusement, le ressort du tribunal d'Alès est le plus important en l'occurrence.

Haute-Garonne : archives des greffes versées ; seuls sont classés les dossiers correctionnels pour 1855-1866 (un dossier, « grèves et mouvements sociaux, archives du Parquet, liasse n° 3). « Les papiers de la période postérieure sont malheureusement dans le plus grand désordre et le seul moyen est de les consulter sur place. Nous avons en outre les registres de jugements correctionnels classés jusqu'en 1899 » (lettre du 8 novembre 1956).

Gironde : « Nous ne possédons pas les archives du greffe correctionnel mais seulement celles des assises et du tribunal civil » (lettre du 20 juillet 1954).

Hérault : importants versements ; nombreux dossiers sur la première moitié du 19e siècle (grève de tisserands, de journaliers viticoles sous la Monarchie de Juillet, H.S. 30, n° 423, 821). Les archives criminelles du ressort de la cour d'appel ne peuvent être communiquées que jusqu'en 1860. Celles du correctionnel sont communicables jusqu'en 1906 (lettre du 12 octobre 1956).

Indre-et-Loire : série U en cours de classement, assez riche (lettre du 26 juin 1957).

Loire : « Nous ne possédons à peu près rien en fait d'archives judiciaires : les dossiers ne sont pas postérieurs à 1820. Le plus grand désordre régnait au palais dans ces archives, il y a quelques années » (lettre du 7 septembre 1954).

Loire-Inférieure : archives des greffes versées pour le 19e siècle.

Maine-et-Loire : l'archiviste ne donne pas de détails sur les versements. Il écrit : « les archives judiciaires ne contiennent de dossiers intéressants que vers 1850 » (lettre du 15 mai 1957).

Marne : les papiers des greffes ont tous été versés aux archives départementales. Mais ceux des greffes d'Epernay et de Reims ont été détruits soit en 1914, soit en 1940. Ce qui reste des autres tribunaux n'est pas consultable pour le moment (lettre du 13 novembre 1956).

Nièvre : les archives des tribunaux viennent d'être classées ; on peut y faire des recherches (lettre du 14 février 1957, qui ne donne pas d'autres détails).

Nord : « Nous avons aux archives du Nord les minutes civiles et correc-

tionnelles reliées en registres ou classées en liasses annuelles, des tribunaux de première instance de Douai, Dunkerque et Lille. Aucun dossier civil ou correctionnel, dans le département du Nord, n'a survécu pour la période qui vous intéresse ; ils ont été soit détruits à la guerre de 1914, soit supprimés depuis longtemps, pour manque de place, par les autorités judiciaires et sans intervention des archives » (lettre du 14 janvier 1954).

Oise : archives judiciaires versées jusqu'en 1830 environ ; pour période postérieure, voir aux greffes des tribunaux (14 novembre 1956).

Pas-de-Calais : les archives départementales possèdent les archives judiciaires pour les greffes d'Arras, Béthune, Montreuil et Saint-Pol. « *A priori* celles du greffe de Béthune auraient le plus de chance de contenir quelque chose pour votre étude. En fait on n'y trouve pas de dossiers correctionnels antérieurs à 1890 et la collection des jugements correctionnels eux-mêmes ne commence qu'en 1895. J'ai eu l'occasion de suivre le dépouillement pour les années 1900-1920 ; ils sont d'une pauvreté navrante ; à peine si l'on y trouve trace des grèves de 1906... » (lettre du 19 juillet 1954).

Puy-de-Dôme : les archives départementales possèdent les jugements correctionnels pour les tribunaux d'Issoire (1871-1895), U 0569-0593, d'Ambert (1865-1876), U 01249, et de Clermont, U 02202-02206, ainsi que les procédures correctionnelles pour ce dernier tribunal (1871-1884), U 02316-02333.

Rhône : les archives judiciaires, notamment les dossiers correctionnels versés en décembre 1959, « mais dans un état de désordre et de saleté tel que les recherches seront assez longues » (lettre du 13 mai 1960).

Saône-et-Loire : « Je ne possède aucun dossier d'archives judiciaires de quelque catégorie que ce soit, pour la période 1871-1889 qui vous intéresse et je ne compte pas en recevoir avant plusieurs années » (lettre du 10 juin 1960).

Sarthe : archives des greffes versées, encore non classées (29 juillet 1957).

Seine-Maritime : les archives des greffes n'ont pas été versées, sauf les registres d'arrêt de la cour d'appel de Rouen (15 juin 1961).

Somme : archives judiciaires versées. « On y trouve, notamment dans le fonds de la cour d'appel d'Amiens, des dossiers de procédure concernant les grèves. Les dates de ces pièces n'intéressent malheureusement pas la période 1871-1890 » (lettre du 9 juillet 1954).

DOSSIERS CONSULTÉS.

Allier : — Tribunal correctionnel de Montluçon, 1877 (15 pièces) : cris séditieux à Doyet, 14 octobre 1877 (l'instruction est impossible à faire, écrit le commissaire de police).

— Tribunal correctionnel de Montluçon, 1878 (8 pièces) : drapeau rouge à Commentry, exhibé par le maréchal ferrant, 4 sepetmbre 1878.

— Tribunal correctionnel de Montluçon, 1881 (5 dossiers, 119 pièces) :

grèves des mineurs de 1881, interrogatoire des prévenus et témoins (très intéressant).

— Tribunal correctionnel de Montluçon, 1881 (34 pièces).

— Cour d'assises de Moulins (15 mars et 25 avril 1883) :

1°) affaire Dormoy (95 pièces) ;

2°) affaire Lafargue, Guesde, Bazin, 179 pièces (pour ces deux dossiers, l'autorisation du procureur de la République a été sollicitée et obtenue).

Aveyron : le dossier d'instruction de l'affaire Watrin, jugée aux assises de Rodez, du 15 au 20 juin 1886 comprend :

1°) commission rogatoire et ordonnance de renvoi (11 pièces) ;

2°) certificats pour les inculpés (12 pièces) ;

3°) liste des pièces (12 pages) ;

4°) interrogatoire des inculpés (58 pièces) ;

5°) réponses de la Compagnie au questionnaire à elle envoyée par le juge d'instruction (185 pièces) ;

6°) informations et dépositions des témoins (331 pièces).

Gard : 7 U 3 : registres des jugements du tribunal correctionnel d'Alès (les jugements de quelques affaires ont été transcrits à mon intention ; ainsi celui du 30 décembre 1887, sur la chambre syndicale de Bessèges ; assez peu d'intérêt).

Haute-Marne : 177 U 2 : rapports du juge de paix au procureur de la République sur l'esprit public, 1871, 1872 et 1873 ; 220 U 1 : rapports du même au même, 1er trimestre 1871 (réactions devant la commune de Paris ; agitation parmi les ouvriers de Saint-Dizier).

Puy-de-Dôme : U 0575, jugements de 1877 (tribunal correctionnel d'Issoire).

Deux-Sèvres : série U, Bressuire : « attroupement de cheminots à Thouars, 1882 ».

Somme : U 424 989 : violences à agents par des grévistes à Saint-Quentin, 1889 (cour d'appel d'Amiens) ; U 424 990 : blessures à la suite d'incidents provoqués par des grèves à Etreaupont (1890).

II. SOURCES IMPRIMÉES

1. La presse

L'étude critique de la presse comme source de l'histoire des grèves a été faite de façon liminaire. Je rappellerai seulement les principes qui m'ont guidée dans cet immense maquis.

Pour l'information sur le monde de la grève, j'ai eu recours évidemment aux périodiques qui lui font place, ayant des sollicitudes, une clientèle ou une direction ouvrières, à savoir : la presse radicale à la fin du Second Empire et dans la première décennie de la Troisième République ; *Le Rappel* y tient la vedette ; la presse socialiste (au sens encore assez vague du mot) repré-

sentée par des quotidiens parisiens : *Le Citoyen, La Bataille* et l'irremplaçable *Cri du Peuple* de Vallès et Séverine, et par des hebdomadaires d'un grand intérêt, tels *Le Prolétaire, L'Egalité, Le Socialiste,* enfin par une pléiade de petites feuilles éphémères, souvent plus doctrinaires que réalistes, mais parfois aussi — comme dans le Nord, la Marne ou les Ardennes — en prise directe sur les milieux ouvriers. Le présent sujet n'imposait pas de les lire tous. Mais j'avais pensé d'abord en faire l'objet d'une thèse complémentaire (quelque chose comme : « Aux origines de la presse socialiste. Inventaire critique, 1877-1893 »), abandonnée avec l'allégresse qu'on imagine : cette quête à double fin était néanmoins assez avancée ; on en trouvera ici les éléments. Quant à la presse corporative et syndicale, elle débute à peine.

La presse moins directement liée au monde ouvrier a été consultée de façon ponctuelle, soit pour renforcer une information insuffisante, soit pour diversifier les points de vue sur des conflits importants, soit enfin pour mesurer les réactions variées des familles politiques à l'occasion de quelques grandes grèves, telle celles du printemps 1880, celle de Decazeville (1886), ou le 1er Mai 1890. Je projetais, à partir de ces sondages sur l'opinion, une étude plus vaste, montrant la société dans sa diversité face à la grève. Mais il m'aurait fallu opérer beaucoup plus systématiquement, connaître non seulement la couleur, mais la représentativité de chaque périodique, la nature de ses liens avec son public. Nous savons bien, aujourd'hui, que la presse ne reflète que médiocrement l'opinion. Bref, les problèmes méthodologiques étaient tels que, là aussi, je renonçai : les thèses, comme l'enfer, sont pavées de bonnes intentions !

Il convient de faire une place à part à :

Gazette des Tribunaux : F 8 [10]. Dépouillement intégral, 1864-1890, rendu aisé par l'existence de tables annuelles extrêmement détaillées. Mais la densité d'informations fournie par la *Gazette,* source cardinale du temps que le simple fait de coalition était un délit, ne cesse de s'amenuiser. En 1872, elle mentionne trois grèves, en 1873, deux, en 1874, trois, en 1889, deux... Elle est même bien éloignée de rendre compte des poursuites importantes. On ne peut évidemment plus s'y fier. Mais ce qu'elle apporte demeure vivant et coloré, notamment pour les manifestations populaires urbaines et leurs cris séditieux.

A. *Presse parisienne (quotidienne et hebdomadaire)*

La Bataille (10 mai 1882-25 janvier 1886). Quot. Lc2 4107. 1 350 numéros parus au total avec des interruptions et plusieurs séries :

1°) *La Bataille, politique et sociale* (10 mai-1882-15 octobre 1882). Réd. : Lissagaray.

2°) *Le Citoyen et la Bataille* (17 octobre 1882-27 mai 1883). Quot. Lc2 4042. Réd. : Lissagaray, Crié, Maës, L. Victor-Meunier...

10. Les cotes indiquées sont celles de la Bibliothèque nationale.

3°) *La Bataille* (28 mai 1883-4 novembre 1883, 45 × 59 ; 5 novembre-25 janvier 1886, 29 × 45). Quot. Lc2 4107.

Ce quotidien créé par Lissagaray se veut socialiste sans école, propriété seulement de « tous ceux qui veulent la suppression des classes par l'avènement des travailleurs », ouvert à tous les groupes sans distinction. En fait, il n'échappe pas aux querelles du temps : une première équipe broussiste donne sa démission en août 1882, et le journal disparaîtra dans l'affrontement avec *Le Cri du Peuple,* auquel il reproche essentiellement son organisation financière. Il a de bonnes rubriques sociales.

Le Blanquiste, Organe hebdomadaire du Comité central socialiste révolutionnaire (18 mars 1890-25 mai 1890 : dernier n° de la B.N.). JO 11 911. Hebdo (samedi), 64 × 46. Réd. : Granger, Ernest Roche, Breuillé.

Organe des blanquistes « révisionnistes » et partisans de Boulanger, vu comme la voie vers la révolution pacifique.

Le Citoyen (10 janvier 1880-8 mars 1884 : dernier n° de la B.N.). 1 375 numéros parus, avec interruptions, plusieurs séries, et des changements d'orientation et d'équipes :

1°) *Le Citoyen* (*de Paris,* à partir du n° 17) (10 janvier 1880-28 août 1881). Quot. Lc2 3989. Sous-titres variés : *Journal radical quotidien* (n° 1) ; *Journal radical socialiste quotidien* (n° 2) ; *Journal radical socialiste quotidien de Paris* (n° 17) ; *Organe quotidien du Parti ouvrier socialiste* (à partir du 18 avril 1881) ; *Journal quotidien socialiste* (n° 469) ; *Journal politique socialiste républicain* (n° 524). 29 × 45, puis à partir du 18 avril 1881, 44 × 60. Dir. politique : Achille Secondigné.

D'abord d'orientation radicale, puis plus nettement socialiste, ce quotidien a pour rédacteurs : Léon Cladel, Casimir Bouis, Olivier Pain, puis H. Brissac, J. B. Clément, E. Massard ; et après la disparition de *L'Emancipation,* de Lyon, Benoît Malon, Emile Digeon ; un peu plus tard encore, Jules Vallès (plusieurs articles et un roman, *La Dompteuse*), Jules Guesde (premier article, 16 janvier 1881) et Paul Lafargue (premier article, 12 février 1881). A partir du 18 avril 1881, *Le Citoyen de Paris* change de format (44 × 60) et déclare qu'il « a été désigné comme l'organe officiel du Parti ouvrier socialiste » et Guesde y écrit régulièrement ; il défend la position du Parti ouvrier à propos des élections législatives de 1881. Des dissenssions se produisent à ce sujet et notamment à propos de la candidature Guesde à Roubaix (n° du 13 août 1881). D'où une scission et la naissance d'une nouvelle série du journal.

2°) *Le Citoyen français, Journal quotidien socialiste républicain* (29 août 1881-17 décembre 1881). Quot. Lc2 3989 bis. 45 × 60. Dir. politique : Achille Secondigné ; réd. : Guesde, Massard, C. Bouis, jusqu'au 1er octobre : ce numéro publie la lettre de démission de l'équipe guesdiste qui annonce la fondation du *Citoyen, Organe socialiste quotidien.* Très appauvri, *Le Citoyen français* cesse de paraître le 17 décembre.

3°) *Le Citoyen, Organe socialiste quotidien* (1er octobre 1881-16 octobre 1882). Quot. Lc2 4042, 45 × 60. Comité de réd. : C. Bouis, Henri Brissac, Jules

Guesde, E. Massard, L. Picard ; en 1882, s'y adjoignent Paul Lafargue et Gabriel Deville. Ce dernier se retire à partir du 16 juillet, tout en continuant à donner quelques articles.

Ce quotidien, qui publie de nombreux articles de Guesde et Lafargue, est une bonne source d'informations, pour l'histoire du socialisme surtout, mais aussi pour les grèves : *cf.* rubrique « Mouvement social », en p. 2. Les grèves de Bessèges et de Roanne plus encore y trouvent un large écho. En mai 1882, le journal organise une « Loterie nationale au profit des grévistes parisiens » que le gouvernement interdit.

Evincée par le bailleur de fonds du journal, un certain Blommestein-Audigé, qui fait appel à Lissagaray, pour lancer *Le Citoyen et la Bataille,* présenté comme la fusion des deux quotidiens, l'équipe guesdiste semble avoir tenté de continuer la parution du journal quelque temps sous le titre : *Le Citoyen Universel, le Citoyen des Deux-Mondes* (rien à la B.N. sous ces titres), puis elle se replie sur une nouvelle série de *L'Egalité (ancien Citoyen),* quotidien.
4°) *Le Citoyen et la Bataille* (17 octobre 1882-27 mai 1883). Quot. Lc2 4042. En fait, suite de *La Bataille* ; *cf.* ci-dessus.
5°) *Le Citoyen* (28 mai 1883-8 mars 1884). Quot. Lc2 4042.

Ce quotidien, qui se présente comme une édition du soir marchant de pair avec *La Bataille,* perd rapidement tout caractère socialiste, devient plutôt radical (éditoriaux signés Tony Révillon) et, bientôt, presque uniquement publicitaire.

Le Combat, Organe quotidien des travailleurs socialistes, puis *Organe socialiste quotidien* (26 mai 1890 — Lc2 4131 ; 29 mars 1890-21 décembre 1890). 37 × 51.

Le Combat existait depuis le 6 juin 1882 mais n'avait pas de ligne politique bien définie ; il devient socialiste sous la direction d'Antide Boyer, député du Rhône, avec une équipe composée de Guesde, Ferroul, Vaillant, Chauvière, Louis Besse, etc. Le journal se donne pour tâche essentielle de préparer le 1er Mai 1890. On y trouve de nombreuses informations à ce sujet.

Le Cri du Peuple (28 octobre 1883-10 juin 1889). Quot. 45 × 59. 1 935 numéros parus.

Création de Jules Vallès, dirigé, après la mort de ce dernier, par Séverine, *Le Cri du Peuple,* tient dans la presse socialiste du temps une place exceptionnelle : il réussit à être, un bref moment, et notamment durant la grève de Decazeville, une sorte de *Petit Journal* socialiste très original ; son tirage atteignit alors près de 60 000 exemplaires, haut niveau à l'époque pour la presse révolutionnaire. Pour l'histoire du *Cri, cf.* H. Feller, 1965.

Intimement mêlé aux luttes ouvrières, dépêchant ses reporters-militants dans toutes les grèves importantes, *Le Cri* est une remarquable source d'information, que les services de la préfecture de police épluchaient d'ailleurs avec soin. En 1887-1888, *Le Cri* jouissait parmi les ouvriers parisiens d'une véritable popularité, personnalisée par de fréquentes ovations.

La Constitution (6 septembre 1871-27 mars 1872). Quot. Lc2 3498.

Le Corsaire (25 février 1872-9 juin 1876). Quot. Lc2 3099.

Le dix-neuvième siècle (17 novembre 1871-1921). Quot. Lc2 3524.

Quotidien « républicain conservateur ». E. About en prend la direction en mai 1872 (sondages).

Les Droits de l'homme (11 février 1876-15 février 1877). Quot. Lc2 3826. (Puis 15 mars 1878-3 juin 1878 ; même cote.) Réd. : Yves Guyot, Sigismond Lacroix, Henri Maret, Gabriel Deville ; au moment du congrès de Paris, série d'articles de Guesde.

Ce journal, de nuance radicale, accorde une place importante aux questions sociales ; en p. 3, la « Chronique ouvrière », tenue par Oudin, occupe régulièrement la moitié de la page ; mais il est peu question des grèves, considérées comme des incidents mineurs et, beaucoup plus, des associations.

L'Egalité. Quot. Lc2 4505.

De 1877 à 1883, *L'Egalité* de Jules Guesde et Paul Lafargue, qu'on peut considérer comme le premier journal marxiste français, a eu trois séries hebdomadaires (113 numéros), deux séries quotidiennes (56 numéros), un numéro isolé en 1886. *Cf.* M. Perrot, 1959*a*, pour la fiche bibliographique et la monographie de ce périodique. Intéressant surtout sur le plan socialiste et doctrinal, il contient cependant beaucoup d'informations concrètes.

L'Evénement (7 janvier 1872-décembre 1926). Quot. Lc2 3544.

Fondé en 1872 par Edmond Magnier, ex-rédacteur du *Figaro,* il veut être une sorte de « *Figaro* républicain » et se montre zélé défenseur de la République, avec Alfred Naquet. Apogée vers 1878, avec une pléiade de collaborateurs distingués. (Sondages.)

Le Figaro (1854-1944...). Quot. Lc13 9 (sondages).

Le Français (1868-1887). Quot. Lc2 3149 (sondages).

Monarchique et catholique, adversaire déterminé de la République, avec le duc de Broglie, Buffet, Thureau-Dangin.

Le Gaulois (5 juillet 1868-mars 1929). Quot. Lc2 3139 (sondages).

Bonapartiste, puis légitimiste, puis simplement conservateur monarchiste, puis seulement conservateur, mondain, parisien, avec H. de Pène, J. Cornély, Arthur Meyer, etc.

La Gazette de France (23 septembre 1905-septembre 1915). Quot. Lc2 1 (sondages).

Résolument légitimiste. Porte en sous-titre « fondée en 1631 ».

L'Homme libre (7 octobre 1876-3 mai 1877). Quot. Lc2 3834. Dir. : Louis Blanc ; Julien Dupire devait y rédiger la tribune sociale ; lui fait suite, *Le Réveil.*

L'Homme libre, Journal politique quotidien (21 juin 1888-29 août 1888). Quot. Lc2 4616. 45 × 60. 70 numéros parus.

Quotidien blanquiste, avec Emile Eudes, Roche, Place, Goullé, Féline, Vaillant, Breuillé ; porte en exergue : « Ni Dieu ni Maître. » Benoît Malon y publie « les lundis socialistes ». Ce journal joue un certain rôle au moment de

la grève des terrassiers. Le dernier numéro annonce la fusion avec *Le Cri du Peuple* qui devient effectivement d'orientation blanquiste à cette date.

L'Intransigeant (14 juillet 1880-1933). Quot. Lc2 3980 (sondages).

Fondé par Rochefort après l'amnistie, avec C. Bouis, Olivier Pain, Edmond Bazire, E. Vaughan, Benoît Malon, etc. A des rubriques sociales régulières (en 1881 : « Travail et travailleurs », « Chronique socialiste ») et consacre des articles attentifs aux conflits sociaux (ainsi pour grève de *La Grand-Combe* en 1881).

La Justice (janvier 1880-1927). Quot. Lc2 3978 (sondages).

Avec Clemenceau, Pelletan, Pichon, G. Laguerre, Longuet, Millerand ; radical. Ouvre dès le premier numéro une rubrique « Le Travail ». Préconise l'association, l'instruction, la fin de la lutte des classes. Bonne information sur les grèves en 1880 notamment.

La Liberté. Quot. Lc2 3058. Réd. : Charles Muller, Emile de Girardin, Clément Duvernois.

Dépouillé en 1867 pour les grèves.

La Marseillaise (19 décembre 1869-juillet 1870). Quot. Lc2 3238.

Créée par Rochefort qui déclare d'emblée sa volonté de faire un organe ouvert aux ouvriers ; rubrique spéciale pour les « communications ouvrières ».

Ni Dieu ni Maître. Quot. Lc2 4033. Quot. : 20 novembre 1880-13 décembre 1880 (45 × 60). Hebdo : 19 décembre 1880-6 novembre 1881 (45 × 53). Réd. en chef : Blanqui ; nombreux collaborateurs blanquistes.

Plus doctrinaire qu'informatif.

L'Opinion nationale. Quot. Lc2 2974.

Fondée en 1859 par le saint-simonien Adolphe Guéroult, avec Armand Lévy, F. Sarcey, E. About, donne des informations ouvrières. Dépouillé de 1864 à 1866 pour les grèves.

Le Parti ouvrier (8 avril 1888-1914). Quot. Lc2 4536 (vu : 1880-1890).

Fondé par Allemane pour combattre le boulangisme. Réd. : Allemane, Marouck, Paul Buquet, Victor Dalle, H. Brissac, etc. Organe des allemanistes après la scission de Châtellerault (1890).

Le Pays. Quot. Lc2 1992 (sondages).

Quotidien bonapartiste virulent avec Paul de Cassagnac qui quitte ce journal en 1886 (25 février) pour fonder l'Autorité ; *Le Pays* devient alors républicain libéral.

Le Petit Journal (sondages).

Sur ce quotidien à grand tirage (602 500 en septembre 1880), *cf.* Avenel, 1900, p. 826 et *sq.* Tous les témoignages montrent qu'à cette époque, *Le Petit Journal* est très lu dans les milieux populaires. A partir de 1890, grand succès du *Petit Journal illustré.*

Le Prolétaire (23 novembre 1878-15 octobre 1881). Fol. Lc2 4091.

Hebdomadaire ; fondé par Chabert, Joffrin, Paulard, Prudent Dervillers, etc., milieux d'ouvriers parisiens très qualifiés qui constituent la sociologie du possibilisme. Exprime bien, sur la grève, la position de ces modérés : un pessi-

misme qui se modifie fortement à partir des grandes grèves de l'automne 1879 à Paris, dont ce périodique constitue une bonne source.

Le Prolétariat (5 avril 1884-31 décembre 1890). Quot. Lc2 4622 (sondages).

Organe officiel de la Fédération des travailleurs socialistes de France depuis le congrès de Rennes, 1884. Possibiliste.

Le Radical (19 février 1877-21 juin 1877). Quot. Lc2 3849. Réd. : Paul Bouquet ; fait suite aux *Droits de l'Homme,* avec Yves Guyot, S. Lacroix, H. Maret et parfois J. Guesde. « Bulletin du travail » rédigé par J. Martin, hostilité à l'ouvriérisme d'un Chabert.

Le Radical, Journal politique (août 1881-1928). Quot. Lc2 4020 (sondages).

Fondé par Victor Simond, avec H. Maret, A. Ranc, S. Lacroix, Jules Lermina, Hubertine Auclert.

Le Rappel. Quot. Lc2 3213.

Une première série du 4 mai 1869 au 1er novembre 1871 (avec des interruptions notamment du 23 mai 1871 au 1er novembre 1871). Une seconde série de mars 1872 à 1928.

Le journal d'Auguste Vacquerie, où écrivent Paul Meurice, E. Lockroy, Camille Pelletan et parfois Victor Hugo, situé à gauche de la démocratie radicale, est une source de premier ordre, de 1869 à 1880 environ, date à laquelle, relayé par d'autres organes plus avancés, il perd sa clientèle ouvrière et se vide peu à peu de son contenu social. A d'importantes rubriques ouvrières, ainsi « Mouvement ouvrier », en 1872, rédigé par Pauliat ; « Bulletin du Travail », assuré par Barberet jusqu'en mars 1879 (le n° du 8 mars 1879 comporte une note d'Auguste Vacquerie : des bruits courant sur l'honorabilité de Barberet, *Le Rappel* « a cru devoir se priver de la collaboration de M. Barberet jusqu'à ce qu'il ait fait tomber ces bruits ; mais ces mesures n'impliquent en rien sa culpabilité »). Le journal ne cesse de proclamer la priorité de la « question sociale » ; il définit le socialisme comme l'économie sociale ; mais refuse toute solution collectiviste et oppose à la grève, toujours néfaste, l'association. La vie syndicale tient dans l'information une place de choix, plus en effet que les grèves. Le journal tire à environ 60 000 à la fin du Second Empire ; à 30 000 seulement en 1880 (ce qui est encore important). Dépouillement intégral de 1869 à 1881 inclus.

La République française (7 novembre 1871-1924). Quot. Lc2 3521 (sondages).

Le Réveil, Journal de la Démocratie des Deux-Mondes. Quot. Lc2 3136. 1re année, n° 1 : 2 juillet 1868. Réd. en chef : Charles Delescluze.

Hebdo, puis quotidien depuis le 2 mai 1869. Le ton est d'abord nettement politique ; les grèves de 1869 accentuent le ton social ; ouverture de rubriques comme « les cahiers du travail », « communications ouvrières » ; les grèves font parfois l'objet d'une rubrique particulière, tenue en 1869 par Emile

Richard, parfois aussi, elles sont reléguées aux « faits divers ». Bonne source pour les conflits sociaux de la fin de l'Empire.

Le Socialiste, Organe du Parti ouvrier. Quot. Lc2 5693.

— Première série : 29 août 1885-26 mars 1887 (83 numéros). 31 × 44. Hebdo. Comité de réd. : G. Deville, R. Fréjac, J. Guesde, P. Lafargue, A. Le Tailleur.

— Deuxième série : 11 juin 1887-4 février 1888 (33 numéros), 48 × 55. Hebdo. Même rédaction.

— Troisième série : *Le Socialiste, Organe central du Parti ouvrier* (21 septembre 1890-1913).

Dépouillé de 1885 à 1890.

Le Temps (25 avril 1861-1940). Quot. Lc2 2994.

Dépouillement : 1871-1872, 1880-1882 ; sondages nombreux pour les autres années.

Je n'ai pu bénéficier des *Tables* qui n'étaient pas encore parues. Sur les grèves, l'information fournie par *Le Temps* est d'ailleurs fort inégale : très lacunaire pour les petits conflits, considérés comme des incidents de parcours, et, s'ils sont mentionnés, classés brièvement aux « faits divers » ; parfois développée en véritables enquêtes dans le cas de conflits importants : ainsi pour les grèves de 1880, où les reportages du *Temps* à Rouen et à Roubaix ont un grand intérêt documentaire.

La Voix du Peuple (2 février 1887-17 mars 1887). Quot. Lc 2 4431 bis. 35 numéros. Quot. Comité de réd. : G. Deville, Duc-Quercy, E. Fournière, A. Goullé, J. Guesde, E. Massard, « ex-rédacteurs en chef du *Cri du Peuple* ».

Evincée du *Cri* par Séverine, cette équipe tente cet éphémère quotidien.

B. *Presse de province*

Il existe maintenant de nombreux répertoires de la presse périodique par département ; ils étaient encore peu nombreux au début de cette recherche. J'ai utilisé essentiellement le fichier des périodiques de la Bibliothèque nationale et opéré des vérifications dans quelques départements importants (Nord essentiellement).

Aisne :

Le Journal de Saint-Quentin. JO 86 642 (collection très incomplète).

Consulté pour des grèves importantes.

La Défense des travailleurs. Organe socialiste de Saint-Quentin et de l'Aisne, puis (12 septembre 1891) : *Organe socialiste de la région de Fourmies et de l'Aisne* (16 février 1890-26 décembre 1891). JO 13 141. 100 numéros parus. Hebdo. 32 × 50. Organe guesdiste. Gérant : Victor Renard, imprimé à Saint-Quentin, puis à l'imprimerie ouvrière de Lille (Delory).

Allier :

La Défense des ouvriers, Organe du Parti ouvrier, paraissant tous les

dimanches (30 août 1885-18 juillet 1886). JO 5482. 47 numéros parus. 31 × 44.

Cet hebdomadaire fait partie d'un ensemble de périodiques guesdistes combinant *Le Socialiste* (Paris), *Le Réveil du Forçat* (Nord) et le *Déshérité* (Roanne ; introuvable), avec une partie doctrinale commune, émanant de la direction parisienne (Guesde, Lafargue, etc.) et une page locale (la une ; ici, fréquents éditoriaux de J. Dormoy).

Le Socialiste, Organe du Parti ouvrier de la région du Centre (20 avril 1889-14 juillet 1889). JO 90 731. 12 numéros. Hebdo. 31 × 67. Réd. : Thivrier, Raoul Fréjac, Louis Peynet, Souvarine, etc. ; nombreux articles de Guesde ; lui succède :

Le Travailleur, Organe républicain socialiste de la région du Centre, paraissant le dimanche (14 juillet 1889-8 septembre 1889 : dernier de la B.N.). JO 90 693. Hebdo. 33 × 50. Mêmes réd. ; guesdiste.

Le Réveil social, Organe du Parti ouvrier de la région du Centre, paraissant le dimanche (1890 et *sq.*).

De nombreux exemplaires de ce journal se trouvent dans archives départementales, grèves 1890 ; mais il n'y a rien à la B.N.

Ardennes :

La Révolution démocratique et sociale, Organe des revendications socialistes et ouvrières des Ardennes, paraissant selon les besoins de la cause (1888). JO 89 935.

La B.N. possède les numéros allant du 5 août 1888 (n° 6) au 28 octobre 1888 (n °18). Hebdo durant cette période. 36 × 27, puis 28 × 42. Dir. politique : A. J. Baicry, ouvrier mécanicien, Sedan. Baicry (1832-1894) éditera un peu plus tard *Le Révolté sedanais* (1891), anarchiste.

Le journal porte cette mention : « La révolution n'accepte pas d'abonnements. Les annonces des banquiers ne sont pas reçues. »

L'Emancipation, Organe de la Fédération des travailleurs socialistes des Ardennes, paraissant le samedi (30 décembre 1888-21 juin 1891). JO 14 433. 129 numéros parus. 36 × 49. Réd.-adm. à Charleville, « délégué à la rédaction » : J. B. Clément. Lui succède : *L'Emancipateur* (1891-1895). JO 14 433.

Organe possibiliste ; très nombreux renseignements sur les grèves, le mouvement ouvrier et les luttes syndicales très dures.

Aube :

Le Damné, Journal antireligieux (1er janvier 1882-9 juillet 1882). JO 4285. Bi-mensuel, puis hebdo. 16 numéros parus. Réd. : E. Odin (ouvrier portefeuilliste) et A. Voillard, Troyes.

Socialiste sans école, anticlérical. Lui fait suite :

La Solidarité, Organe de la Libre Pensée socialiste (16 juillet 1882-17 septembre 1882). JO 5314. Hebdo (dimanche). 10 numéros parus. Même réd.

(articles de Henri Place, E. Fournier, C. Martin, Louise Michel, etc.) ; même tendance.

Le Travailleur troyen, Organe hebdomadaire de l'Union ouvrière socialiste (1er janvier 1883-25 février 1883). JO 5347. Réd.-adm. : Constant Martin, Troyes.

Articles signés de pseudonymes en forme de calembours ; se proclame organe du « Parti ouvrier » mais sans choix d'école ; plus politique que social, mais très ouvert aux informations syndicales.

La République sociale, Organe hebdomadaire des travailleurs socialistes de la région de l'Est, paraissant le dimanche (1er décembre 1889-12 janvier 1890). JO 52 789. Secr.-réd. : Arthur Rozier.

Journal socialiste sans appartenance précise, de revendications concrètes ; informations sur l'Aube, la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, les Vosges et l'Yonne.

Bouches-du-Rhône :

La Fédération, Bulletin mensuel des intérêts du prolétariat français, momentanément non politique (décembre 1879-10 juin 1880 [?] dernier n° de la B.N.). JO 4408 ; la collection de la B.N. comporte les numéros 2, 3, 4, 5, 6. Adm.-réd. : Jean Lombard, Marseille.

Le journal porte cette mention : « La publication de ce Bulletin, confiée aux soins du comité général exécutif du congrès ouvrier socialiste de Marseille (commission des résolutions) a été décidée par un vote de ce congrès ». Donne avant tout des nouvelles des fédérations, et cette définition de la Révolution : « Par Révolution, le Parti entend le développement incessant du progrès, qui, donnant à tous, par tous les moyens possibles, la liberté et l'égalité, doit remettre aux déshérités du siècle, aux dépossédés de l'industrie et du sol, aux salariés et aux prolétaires, les moyens de subsistance avec lequels ils pourront vivre et se perpétuer dans leur génération. Mais ce développement ne pourra avoir lieu qu'en se séparant de tous les partis politiques représentant à un degré quelconque la classe qui les a déshérités et dépossédés, en même temps que, de libres et égaux qu'ils auraient dû être, elle les a rendus salariés et prolétaires » (n° 4, 6 mars 1880).

Indispensable pour l'étude de l'après-congrès de Marseille, beaucoup plus que d'intérêt local.

Le Pilori, Journal satirique paraissant tous les samedis ; puis (n° 15), *Organe satirique, républicain, socialiste, paraît tous les samedis* (23 janvier 1881-30 mai 1881). JO 4810. 20 numéros parus. 32 × 46, puis 29 × 40. Réd.-adm : Marseille ; réd. en chef : Léonce Jean ; puis (n° 15) Jean Lombard. Collaborateurs : Monges, Teullade, Billiottet, Dorian, Camus, Corbone, Mazade, Pillet, etc. Lui fait suite :

Le Peuple libre, Organe des intérêts ouvriers, paraissant tous les samedis, puis (14 août 1881) : *Organe des travailleurs républicains socialistes, défenseur des intérêts ouvriers* (5 juin 1881-22 janvier 1882). JO 4802. Porte en exergue : « Liberté, solidarité, justice ». 33 numéros à la B.N. (le dernier n'annonce pas

la disparition). 32 × 46. Réd. : Jean Lombard, Marseille ; Clovis Hugues figure parmi les collaborateurs ; articles de Malon et Lafargue.

Le Progrès social, Journal indépendant, (septembre 1881-31 mars 1882 : dernier de la B.N. dont la collection ne commence qu'au n° 4, 29 septembre 1881). JO 5171. Hebdo (jeudi). 36 × 46. Réd. : Marseille ; gérant : Victor Henry ; socialiste indépendant.

Le Travailleur, Journal de la classe ouvrière (1er mai 1881-2 juillet 1882, et, à nouveau : 14 juillet 1883-11 octobre 1885). JO 90 660. Hebdo (dimanche). 31 × 46. Réd.-adm. : Clément Roux, Antide Boyer, Paul Durand.

Radical-socialiste, puis possibiliste (deuxième série), avec signatures de Brousse, Malon. Le n° du 10 octobre 1883 annonce que le journal devient l'organe officiel de la Fédération des chambres syndicales marseillaises. Le dernier n° (111) n'annonce pas la disparition.

La Voix du Peuple, Organe du groupe le Progrès social (avec de très nombreux changements de sous-titres, interruptions, changements de séries et différences d'orientation) (11 octobre 1884-27 novembre 1892). JO 91458. Hebdo. Environ 297 numéros parus.

Journal qui oscille du radicalisme au socialisme ; en 1886, rôle d'Argyriadès ; en 1887, hostilité au boulangisme, avec Félix Pyat, et Cluseret ; en 1891, rapprochement avec les guesdistes ; en 1892, n'a plus rien de socialiste. Cet hebdomadaire reflète les infinies complications de la gauche marseillaise. Des informations intéressantes au moment des grandes grèves de 1889.

Le Réveil marseillais, Journal républicain quotidien (30 mai 1884-13 juillet 1884). JO 89 758. 31 × 47. Réd.-adm. : Marseille ; gérant : Raybaud, puis Pochy.

Journal d'extrême-gauche où écrivent Clovis Hugues, Antide Boyer, etc. Fait une place assez importante aux questions du travail, principalement aux ouvriers du port.

La Justice sociale, Organe républicain socialiste, paraissant le dimanche (20 juin 1886-24 juillet 1886 : n'annonce pas sa disparition). JO 86 278. Hebdo. 31 × 44. Réd.-adm. : Marseille.

La plupart des articles sont anonymes. Nettement socialiste, mais de brève durée.

Le Nouveau Parti, Organe quotidien des revendications démocratiques et sociales (10 juillet 1886-16 septembre 1888). JO 87 040. Quotidien, puis bimensuel, bi-hebdo, hebdo, mensuel, et à nouveau hebdo ; formats variables, sous-titres variables (une centaine de numéros parus). Réd.-adm. à Marseille ; gérant : Sextius Goirand.

Est en 1886 l'organe de la Fédération du parti ouvrier socialiste des Bouches-du-Rhône, avec Goirand, les deux Cadenat, Serre, etc. Soutient Guesde et Lafargue, en lutte contre Antide Boyer, Philémon Gras, et aussi Fournière et Cl. Hugues.

Le Socialiste (de Marseille), Organe du Parti ouvrier (7 septembre 1889-14 décembre 1889). JO 80 342. Hebdo (samedi). 32 × 45. Réd.-adm. : Jean

Coulet, Marseille. Avec Boyer, Cluseret, Duc-Quercy, Gras, Guesde, Lafargue, etc. 15 numéros parus.

Journal fondé pour soutenir la candidature Jules Guesde à Marseille, aux législatives de 1889.

Le Travailleur, Organe de l'Union socialiste révolutionnaire de Marseille (11 février 1888-1er décembre 1888). JO 90 630. Hebdo. 38 × 51. Directeur-gérant : Philémon Gras, avec Argyriadès, Cadenat, etc. 33 numéros parus. Contenu doctrinal intéressant.

Le Travail national, Journal républicain (26 février 1888-24 mars 1888). Bi-hebdo (jeudi et dimanche). 4 numéros à B.N. Réd. : Léon Laugier, Marseille ; Bézenet.

Organe boulangiste destiné aux milieux ouvriers, « fondé sous les auspices du congrès départemental des ouvriers français de tous les corps d'état des Bouches-du-Rhône ».

Nettement xénophobe, fait campagne contre les ouvriers étrangers, italiens notamment, du port de Marseille.

Le Peuple, Journal républicain radical socialiste, puis : *Journal quotidien républicain socialiste* (15 avril 1890-16 juin 1890). JO 7094. Quot. 45 × 58.

Guesdiste, publie articles de Guesde, Cluseret, Ferroul, Cadenat, Tressaud, Lachize, etc. Fait une active propagande pour le 1er Mai et donne de nombreuses informations sur son déroulement dans le Midi ; bonne place aux grèves.

N.B. Ce n'est là qu'une partie de la presse d'extrême-gauche, au reste d'intérêt très inégal du point de vue documentation.

Cher :

Le Républicain socialiste du Cher (1883-1884). JO 5665.

Blanquiste avec nombreux articles de Vaillant.

Gard :

Le Branle-Bas, Organe du Parti ouvrier pour la région du Gard, puis (n° 2) : *Journal socialiste, Organe des intérêts ouvriers* (23 mars 1882-7 juin 1882). JO 4178. Hebdo, puis tri-hebdo. 9 numéros parus. 30 × 44, puis 35 × 42. Réd.-adm. : Alais ; réd. en chef : Eugène Fournière, puis (durant sa détention), Gustave Rouanet. Principales signatures : Rouanet, Brousse, Labusquière, Malon, Lissagaray ; autrement dit, plutôt d'orientation possibiliste.

La Sentinelle, Organe du Parti ouvrier (19 avril 1884-24 mai 1884). JO 90 261. Hebdo (samedi). 31 × 46. 6 numéros (?). Gérant : Louis Murjas, Alais ; réd. Lalauze, Boisson Murjas, Hypolite Dumas ; articles de Guesde et Lafargue ; plus politique que social.

Le Gard socialiste, Organe des travailleurs, puis (n° 2) : *Organe de la classe ouvrière* (26 avril 1885-14 juin 1885). Hebdo (dimanche). 8 numéros parus. 38 × 51. Réd.-adm. : Nîmes, avec Fournière, F. Pyat, H. Place, A. Vaissière, Duportal, Boyer, Malon.

Importante chronique régionale ouvrière.

Le Gard socialiste, Organe du Parti ouvrier socialiste du Gard (13 mars 1886-18 juin 1887). Hebdo (samedi). 31 × 45. 65 numéros parus. Réd. : Nîmes ; gérants : Durieu et Bruguier ; guesdiste ; lui fait suite :

Le Socialiste du Gard, Organe du Parti ouvrier socialiste du Gard (25 juin-2 juillet 1887). JO 90 357. Hebdo (samedi). 23 numéros parus (?). 32 × 45. Réd. : Nîmes ; gérant : Elie Peyron, puis Durieu, puis Lafont ; fait suite au précédent.

Guesdiste, envahi par les luttes locales (querelles avec Elie Peyron passé plutôt au possibilisme).

Le Midi socialiste (un n° unique : 8 octobre 1887). JO 86 774. Devient ensuite :

L'Union des Travailleurs (15 octobre 1887-29 mars 1891). JO 90 945. Périodicité variable, le plus souvent hebdomadaire. 32 × 45. Dir. politique : Numa Gilly.

L'Action révolutionnaire, Organe anarchiste, paraissant tous les huit jours (5 mars 1887-20 mars 1887). JO 11 098 (2 n° à B.N.). Réd. : Nîmes ; gérant : Bedos ; principal responsable : Lauze.

Très violent : « Nous sommes des traine la guenille, des meurt de faim, des bêtes de somme ; nous sommes de ceux qui produisent tout et manquent de tout ; nous sommes ceux que l'on appelle des anarchistes, voleurs, et assassins. »

Le Socialiste des Cévennes, Organe des travailleurs de l'arrondissement d'Alais (14 avril 1889-5 janvier 1890). JO 90 349. Hebdo (samedi). Format variable. 39 numéros parus. Réd. : Alais, F. Lalauze, J. Codou, H. Filliarette, A. Grousset, L. Mège ; nuance socialiste révolutionnaire.

Haute-Garonne :

Le Quatrième Etat, Organe hebdomadaire des travailleurs, avec le précieux concours des principaux membres du Parti ouvrier national (4 août 1883-13 juillet 1884). JO 58 773. 51 numéros parus. Une seconde série : 21 février 1883-26 avril 1885 (9 numéros). Hebdo (dimanche). 35 × 53. Réd. : Toulouse ; gérant : Louis Tranier, Escadillas, Louis Penent ; organe possibiliste ; donne des informations régionales sur le mouvement ouvrier.

Gironde :

La Voix du Peuple, Journal républicain socialiste quotidien, fondé par des groupes de travailleurs (14 juillet 1881-25 novembre 1881). JO 5409. Quot. 31 × 44. Réd. : Caudéran, près de Bordeaux ; gérant : A. Maurin, et Ernest Roche (à partir du n° 115).

La Tribune, Journal de la Question sociale, politique, semi-quotidien (27 juillet 1884-24 août 1884). JO 90 785. 39 × 45. Réd. à Bordeaux ; F. Borde, G. Deville, J. Guesde, P. Lafargue, L. Mellet, P. Minck, E. Pignon, A. de Potter, etc.

La Revanche des Travailleurs (16 janvier 1884-4 août 1884). JO 5611. Bi-hebdo, puis quot. 84 numéros parus. 32 × 45. Réd. : à Bordeaux ; réd. en chef : Charles Bernard ; nuance : radical « rochefortiste ».

Fait suite à *La Fédération* (JO 14 651) ; mène des campagnes locales contre la police, la municipalité opportuniste ; peu de renseignements sur le mouvement ouvrier.

Le Travail national, Organe de la Ligue protectrice des industries françaises, puis (n° 2) ; *Organe des revendications ouvrières* (29 juillet 1888-31 octobre 1888). JO 90 626. Hebdo (dimanche). 32 × 48, puis 28 × 44. Réd. à Bordeaux ; gérant : F. Arnaud.

Journal boulangiste, homologue du *Travail national* de Marseille ; protectionniste et violemment xénophobe ; notamment campagne antibritannique. Fait une place importante aux grèves (ouvre une souscription pour les grévistes d'Amiens) et au 3e congrès des syndicats de Bordeaux. Anticapitaliste.

Le Travailleur socialiste, Organe de l'agglomération bordelaise du Parti socialiste collectiviste. JO 6248 (un seul n° sous cette cote à la B.N. : 18 mars 1890).

Guesdiste ; contient appel à la manifestation du 1er Mai signé R. Lavigne.

La Question sociale, Organe hebdomadaire de l'agglomération bordelaise du Parti socialiste collectiviste (29 juin 1890-11 novembre 1894). JO 88 616. 229 numéros parus. Hebdo (dimanche). 40 × 55. Réd.-adm. à Bordeaux ; gérant : R. Lavigne, puis H. Lavergne, T. Riffaud, L. Charriot.

Organe guesdiste ; bien documenté sur le plan local (par exemple : « les bagnes capitalistes », rubrique décrivant les usines de la région, en 1890) ; intéressant sur le plan doctrinal.

Hérault :

La Question sociale, Organe du peuple souverain (6 avril 1882-8 mai 1882). JO 5191. 5 numéros à B.N. Hebdo (jeudi). 36 × 52. Réd. à Montpellier ; réd. en chef : Christian Tho, « licencié ès-sciences ».

Journal anticlérical et « positiviste », fondé sur la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, les principes de 89 et les données de la Science expérimentale ».

Le Midi socialiste, Organe du Parti ouvrier, journal hebdomadaire paraissant le dimanche (31 juillet 1887-6 août 1887). JO 86 775. 28 × 44. 2 numéros à la B.N. (1 et 2). Réd. à Béziers, gérant : Galtier.

Le premier numéro contient un « appel aux ouvriers socialistes » ; le journal se donne comme l'œuvre des « mains calleuses » ; porte en exergue : « Tout par l'ouvrier ! Rien sans lui ! L'ouvrier, c'est le peuple ! le peuple, c'est tout ! ».

L'Avenir social, Organe des revendications de la classe ouvrière (7 octobre 1888-4 octobre 1889). JO 11856. Bi-hebdo mardi et samedi), puis seulement hebdo. 89 numéros parus. 31 × 45. Réd. à Cette ; secrétaire-gérant : Martial Sénégas (secrétaire de la Fédération des chambres syndicales ouvrières de Cette ;

adjoint au maire de Cette, il sera suspendu de ses fonctions par arrêté préfectoral du 29 mars 1889).

Journal socialiste révolutionnaire de nuance indécise ; a de nombreux collaborateurs anarchistes. Puis à partir du 30 juin 1889, nouveau rédacteur en chef : Jean Coulet et orientation guesdiste.

Indre :

Le Travail, Journal socialiste hebdomadaire, Organe des syndicats, cercles et groupes ouvriers du Centre et de l'Ouest (1885-1886)). JO 90 627. La collection de la B.N., incomplète, commence au n° 10 (11 mars 1885) et cesse au n° 34 (6 septembre 1885), qui annonce en effet la fusion avec *Le Démocrate du Loiret* (de Bonnardot).

Cette première série est : hebdo ; 27 × 38 ; réd. à Châteauroux ; rédacteur-gérant : S. Paulard. Articles de Brousse, Clément, Allemane, Marouck, Paulard, Dalle, etc.

Deuxième série : *Le Travail, Organe des travailleurs des villes et des champs, paraissant le dimanche* (29 novembre 1885-5 septembre 1886 : dernier n° de la B.N. ; n'annonce pas la disparition). Même cote. Réd. à Châteauroux ; réd.-gérant : S. Paulard.

Organes possibilistes pour l'Ouest et le Centre-Ouest ; on y trouve de nombreuses informations sociales et socialistes pour Brest, Rennes, Cholet, Tours, Orléans, Limoges, Châteauroux, Châtellerault, Poitiers, etc.

Isère :

La Révolution sociale. Petit hebdomadaire socialiste ; a eu quelques numéros en 1880 ; rien à la B.N. En 1882, projet de *La Voix du Peuple* (*cf. Egalité* du 18 juin 1882), mais ne peut sortir faute d'imprimeur (*Egalité,* 6 août 1882).

Loire :

Le Pilori, Journal démocratique socialiste (10 janvier 1885-8 mars 1885). JO 88182. 9 numéros parus. Hebdo (dimanche). 32 × 50. Réd. à Saint-Etienne ; propriétaire-gérant : A. Joly ; imprimerie tantôt à Saint-Etienne, tantôt à Lyon.

Journal de nuance possibiliste, articles de Fournière, Rouanet, Brousse ; peu de contenu doctrinal.

Le Déshérité, Organe socialiste révolutionnaire de la Loire (17 mars 1888-30 juin 1888). JO 13 451. 16 numéros à la B.N. Hebdo (samedi). 50 × 40. Réd. à Saint-Etienne ; gérant : Neyron.

Se proclame socialiste sans école, athée et matérialiste, naturaliste en littérature ; énergiquement antiboulangiste.

Loire-Maritime :

L'Exploité (17 septembre 1882-13 décembre 1882 [?] : dernier de la B.N.). JO 4403. Sous-titre : *Journal républicain socialiste, Organe du parti ouvrier,*

paraissant le dimanche. Réd. au Comité républicain socialiste, Nantes ; gérant : Julien Queltier, puis Victor Cails.

De sympathies guesdistes.

L'Insoumis, Organe socialiste des travailleurs de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, paraissant le samedi (11 août 1888-14 octobre 1888). JO 85 639. 10 numéros à la B.N. 38 × 55. Réd. à Nantes ; gérant : G. Dumont ; imprimé à Cholet.

Socialiste nuance possibiliste.

Marne :

La Défense des travailleurs, Organe des groupes ouvriers socialistes révolutionnaires de la région du Nord-Est (2 décembre 1883-24 juillet 1887). JO 4920. Environ 170 numéros parus. 30 × 45. Réd.-adm. à Reims ; gérants : Fauville, Lachenay, Anon, Césard, Pédron, Mouazan ; imprimé à Reims, excepté du n° 53 à 89 durant la combinaison avec *Le Cri de l'Ouvrier,* de Lille, imprimé à Douai. Hebdo (dimanche).

Hebdomadaire lancé par le groupe *La Défense des Travailleurs* où militaient Mélin, Baudelot (ouvriers lainiers), Thierry, Jacques, Pédron, etc. Dès 1880, ce groupe éditait des brochures (la plupart introuvables) comme *La clochette des travailleurs, La défense des esclaves, La voix des esclaves, L'écho des ateliers, Le cri d'alarme,* etc. Tire à 1220 exemplaires en septembre 1884, à 2000 en 1885 ; mais financièrement ruiné par de perpétuels procès. D'orientation guesdiste : le n° 1 (2 décembre 1883) porte en tête les considérants du Parti ouvrier ; d'abord rédigé localement, entre en combinaison avec divers journaux guesdistes du Nord, notamment *Le Cri de l'ouvrier ;* la dernière série (7 novembre 1886-24 juillet 1887) est à nouveau de rédaction locale. Contenu très intéressant ; nouvelles ouvrières de Reims, mais aussi de la région (Aisne, Ardennes) ; importantes « revues des bagnes ».

Les collections de la B.N. et de la bibliothèque de Reims (CH IX 17) sont incomplètes.

Nord :

1°) La presse la plus intéressante pour notre sujet est l'ensemble presque continu à partir de 1882, constitué par les organes guesdistes successifs :

Le Forçat, Organe socialiste de la région du Nord, puis (15 octobre 1882) : *Organe de la Fédération socialiste de la région du Nord* (1re année, n° 1 : 14 juillet 1882-7 juillet 1883). JO 4420. A paru sans interruption entre ces deux dates ; un numéro isolé, portant en sous-titre *Organe de la Fédération socialiste révolutionnaire de la région du Nord,* semble amorcer une nouvelle série, se donne comme n° 1, 15 juillet 1883 (est continué par *La Revanche du Forçat*). 53 numéros parus. Hebdo (samedi). 32 × 45. Réd.-adm. et imprimerie à Lille ; gérant : Henri Carrette.

On trouvera des renseignements sur le lancement et l'histoire du premier journal ouvrier du Nord dans G. Delory, 1921, p. 46 et *sq.* et dans les archives

départementales du Nord (notamment M 154/59, 60 et 61). Tirage variable, jusqu'à 18 000 exemplaires. Porte en exergue les considérants du programme minimum de 1880. Articles le plus souvent anonymes ; emprunts à *L'Egalité* pour la doctrine ; les questions ouvrières locales occupent une place prépondérante ; une importante « revue des bagnes » publie des lettres d'ouvriers, presque toujours du textile, se plaignant des amendes, des horaires, des contremaîtres, etc. Le n° du 25 mars 1883 paraît encadré de noir avec en gros titre : « La mort de Karl Marx », fait assez rare pour être signalé.

Se voit infliger trois condamnations et cède la place à *La Revanche du Forçat.*

La collection de la B.N. est incomplète (manquent six numéros) ; celle de la Bib. mun. de Lille, J X 59. est complète.

La Revanche du Forçat, Organe de la Fédération socialiste révolutionnaire de la région du Nord (n° 1, 15 juillet 1883-9 septembre 1883). B.N. JO 5259 et Bib. mun. de Lille, J X 60. 9 numéros parus. Hebdo. 32 × 45. Réd.-adm. rue de l'Alma, Roubaix ; imprimerie à Roubaix ; gérant : F. Desmedt.

Fait partie d'une combinaison comprenant : *Le Travailleur* de Saint-Pierre-les-Calais, *L'Esclave* d'Armentières, *Le Citoyen* d'Amiens, et, à partir du 29 juillet, *Le Vengeur* de Lille. Ces hebdomadaires ont une page propre (la une) et le reste (p. 2, 3 et 4) commun. Mais les difficultés de coordination firent abandonner cette tentative.

Collection B.N. : manque le n° 1 ; collection Bib. mun. : manquent n°s 3, 4 et 5.

Le Vengeur, Organe de la Fédération socialiste révolutionnaire de la région du Nord (n° 1, 29 juillet 1883-9 septembre 1883). B.N. JO 5386 (incomplet) et Bib. mun. Lille, J X 61 (complet). 7 numéros parus. Réd.-adm. Lille ; gérant : C. Contat ; fait partie pour Lille de la combinaison précédente.

L'Esclave, Organe de la Fédération socialiste révolutionnaire de la région du Nord (n° 1, 22 juillet 1883-12 août 1883 [?] : dernier numéro de la B.N.). JO 4957 ; rien à la Bib. mun. de Lille. 4 numéros parus (?). Fait partie pour Armentières de la combinaison précédente. Réd.-adm. à Armentières ; gérant : Vincent Nocq.

La Voix du Peuple, Organe socialiste de la région du Nord (n° 1, 11 novembre 1883-?). JO 5412 : ne comporte que ce seul numéro ; rien à la Bib. mun. de Lille. Hebdo. 32 × 45. Réd.-adm. rue de l'Alma à Roubaix ; imprimeur-gérant : Gustave Carette.

Se déclare ouvert « à tous les socialistes sans distinctions d'écoles » et affirme que « le socialisme entre dans une phase nouvelle, celle de la concorde et de l'union ».

Le Cri du Forçat, Organe socialiste révolutionnaire (n° 1, 6 avril 1884-3 août 1884). B.N. JO 12874 (manque n° 11) et Bib. mun. Lille J X 62 (complet). 18 numéros parus. Hebdo (dimanche). Réd.-adm. : rue de Paris, Lille ; gérant : J.-B. Loridon ; imprimé à Lille, puis à Douai. Certaine collaboration avec *La Défense des Travailleurs* de Reims (mêmes éditoriaux : 20 juillet, 27 juillet et 3 août).

L'Exploité, Organe socialiste révolutionnaire de la région du Nord (n° 1, 10 août 1884-23 novembre 1884). B.N. JO 14 605 et Bib. mun. Lille J X 63 (collection complète). 16 numéros parus. Hebdo. 31 × 45. Réd.-adm. à Lille ; gérant : Emile Carette. Disparaît à la suite d'un procès intenté par un patron, Lefebvre ; lui fait suite :

Le Cri de l'Ouvrier, Organe socialiste révolutionnaire de la région du Nord, paraissant le dimanche (n° 1, 30 novembre 1884-5 avril 1885). B.N. JO 12 874 (manquent n°s 7 et 19) et Bib. mun. Lille. Gérant : D. Pinard.

Partie doctrinale (guesdiste) commune avec la *Défense des Travailleurs* de Reims et avec *Lyon-Socialiste,* souvent de Paul Lafargue (articles non signés) ; donne des nouvelles du Nord et du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne. Lui fait suite :

Le Réveil du Forçat, Organe du Parti ouvrier de la région du Nord (n° 1, 30 août 1885-20 juin 1886). B.N. JO 89 662 (collection très complète) et JO 5583 (un volume relié, collection complète). 43 numéros parus. Hebdo (dimanche). 31 × 45. Réd.-adm. : rue de l'Alma, à Roubaix ; imprimeur-gérant : Deladereere, rue du Sommerard à Paris.

Cet hebdomadaire fait partie d'une combinaison avec *Le Socialiste* (Paris), *La Défense des Travailleurs* (Reims), *La Défense des Ouvriers* (Montluçon), *Le Déshérité* (Roanne ; introuvable). Seule la une est propre à chaque journal ; le reste est commun et vient de la rédaction parisienne du *Socialiste* : Guesde, Deville, Fréjac, Lafargue, A. Le Tailleur. La partie doctrinale est en conséquence nettement plus accentuée, mais le contenu local se trouve très amenuisé. Lui succède : *Le Travailleur.*

Le Travailleur, Organe du Parti ouvrier de la région du Nord (n° 1, 26 juin 1886-6 février 1887). B.N. JO 90 679 (collection incomplète : manquent plusieurs numéros et la collection prend fin avec le n° 27 du 26 décembre 1886) et Bib. mun. Lille, J X 93 (collection complète). 33 numéros parus. Hebdo (samedi). 33 × 50. Réd.-adm. : Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières ; imprimerie à Lille ; gérant : Tieffry.

Retour à la formule locale : *Le Travailleur* se donne plutôt comme la suite du *Cri de l'Ouvrier* ; emprunte néanmoins beaucoup d'articles de fond au *Socialiste* de Paris ; mais les nouvelles locales tiennent la majeure part. Succombe devant les condamnations, presque toujours diffamation de patrons du textile. Lui fait suite :

L'Avenir du Travailleur, Organe du Parti ouvrier de la région du Nord (n° 1, 13 février 1887-17 juillet 1887). B.N. JO 11 755 (collection incomplète). 23 numéros parus. Hebdo. 32 × 50. Réd.-adm. à Lille, Roubaix, Tourcoing ; imprimé à Lille à l'imprimerie du Travailleur ; gérant : Henri Debert.

Publie de nombreux articles et éditoriaux signés Jules Guesde et empruntés aux journaux parisiens ; donne en feuilleton *Germinal.* « Accablé par les condamnations excessives que nos ennemis de classe lui ont octroyées, *L'Avenir* est forcé de disparaître. » Lui fait suite :

Le Cri du Travailleur, Organe du Parti ouvrier de la région du Nord

(n° 1, 24 juillet 1887-6 septembre 1891 : n° 204). B.N. JO 12 882 (collection très incomplète) et Bib. mun. de Lille, J X 95 (plus complète ; s'arrête au 16 août 1891). Hebdo (samedi) ; bi-hebdo du 17 avril 1888 au 14 juillet 1888 ; à nouveau hebdo. 32 × 50. Réd.-adm. : variable, Lille le plus souvent, ou Calais ; imprimerie : à partir du 21 décembre 1889, sur les presses du parti socialiste ; c'est le début de l'imprimerie ouvrière de Delory ; gérant : Delbar, puis A. Brancourt, puis à nouveau Delbar, enfin Emile Boucher qui entrera finalement en conflit avec Carrette.

Organe guesdiste ; du 7 avril 1888 au 14 juillet 1888, Jules Guesde vient s'installer dans le Nord pour prendre la direction du journal qui devient bi-hebdomadaire ; tous les éditoriaux sont alors rédigés par Guesde ; les circonstances politiques expliquent sans doute ce fait : élections législatives du 15 avril et élections municipales de mai 1888 ; l'essentiel du journal est occupé par la campagne antiboulangiste et anti-opportuniste ; ensuite Guesde, malade, doit espacer sa collaboration et cesse de diriger le journal ; les signatures les plus fréquentes sont alors celles de Balny, Langrand, Delcourt. Le tirage varie de 1500 à 3000. A la suite de différends avec Emile Boucher et Delcourt, Carrette et Delory font sécession et fondent *Le Travailleur* qui couvre les années 1891-1894, et dont je n'ai pas à parler ici.

Le Cri du Travailleur est très attentif au mouvement ouvrier local, aux grèves ; il mène une campagne très active pour le 1er Mai 1890 et constitue une source de premier ordre pour son histoire dans le Nord.

2°) Autres journaux dépouillés (de peu d'intérêt pour le sujet) :

En Avant, paraissant à Lille, le dimanche (n° 1, 4 juillet 1886-22 août 1886). B.N. JO 14 450 et Bib. mun. Lille, J X 78. 8 numéros parus. Hebdo. 32 × 50. Réd.-adm. à Lille ; gérant : L. Devinck ; principaux collaborateurs : A. Debouselle, L. Sonde.

Nuance radicale-socialiste, avant tout anticlérical ; reproduit souvent des articles de Rochefort ; lui fait suite :

Le Cri lillois (28 août 1886, numéro unique, semble-t-il). B.N. JO 6219 et Bib. mun. Lille, J X 79. 31 × 48. Réd.-adm. à Lille ; porte en exergue : « Ni Dieu ni Maître. Ecrasons l'Infâme ».

Le Prolétaire du Nord, Organe du Parti républicain socialiste (15 septembre 1889-13 octobre 1889). B.N. JO 88 541 et Bib. mun. Lille, J X 128. Hebdo. 32 × 49. Réd.-adm. à Lille ; gérant : Lallemant.

Feuille possibiliste lancée en vue des élections de 1889 pour soutenir les candidats antiboulangistes, le P.O.F. pratiquant l'abstention au second tour.

3°) Consultés de façon limitée :

Le Journal de Roubaix. JO 2651 (très incomplet). Conservateur.

L'Echo du Nord. Quot. Lc2 10009 (très incomplet, parfois très détérioré).

Le Progrès du Nord. JO 1877. Républicain mais contenu ouvrier très faible.

Pas-de-Calais :

Le Travailleur, Organe de la Fédération socialiste révolutionnaire de la région du Nord (29 juillet 1883-2 septembre 1883 [?] : dernier de la B.N.). JO 5346. Hebdo (dimanche). 32 × 45. Réd.-adm. : Saint-Pierre-les-Calais ; gérant : Couteaux.

Guesdiste, fait partie de la combinaison *Revanche du Forçat, Esclave, Vengeur* du Nord.

Le Réveil ouvrier, Organe des déshérités (28 novembre 1886-8 mai 1887 ; puis 30 décembre 1888-novembre 1889 ; puis 1892-1896, d'après l'inventaire imprimé du Pas-de-Calais, p. 75). Rien à la B.N. avant 1893.

Rhône :

Par ordre chronologique des journaux consultés :

Le Petit Lyonnais (1871-1883). JO 2056.

Quotidien radical attentif aux questions ouvrières ; a une « tribune du travail », source précieuse en l'absence de toute presse plus spécifique, notamment en 1871-1876. La collection de la B.N. est très incomplète.

Le Censeur, Organe quotidien de la démocratie radicale (n° 1, 16 avril 1876-2 octobre 1878). JO 2094.

A un « bulletin des travailleurs » qui, en 1876, est une source précieuse pour l'action des ouvriers lyonnais en vue des Congrès de Philadelphie et de Paris ; les grèves retiennent moins l'attention et sont souvent classées aux faits divers. Lui fait suite : *Le Peuple lyonnais.*

La Tribune des Travailleurs, Journal politique et d'économie sociale (n° 1, 7 octobre 1876-13 avril 1879 [?] : dernier n° à la B.N.). JO 4003 (collection très incomplète). Périodicité irrégulière. Hebdo, bi-hebdo, et à certains moments quotidiens. Réd. en chef : Tony Loup.

Ce journal de couleur radicale a un « bulletin du travail » régulier et devient « Journal officiel du Congrès ouvrier de Lyon » en 1878.

La Réforme politique et sociale, Journal républicain radical, Organe des intérêts ouvriers, paraissant le dimanche (mars 1879-5 septembre 1880). JO 4831. Hebdo. 31 × 49. Réd. : Marc Guyaz à Lyon : adm. et imprimerie à Lyon.

Plus politique que social, le journal prend vivement parti pour la candidature Blanqui et soutient les congrès ouvriers.

L'Emancipation, Organe quotidien du Parti ouvrier (n° 1, 31 octobre 1880-22 novembre 1880). JO 4385. 22 numéros parus (?). Quotidien. 31 × 45. Réd.-adm. à Lyon ; imprimé à Lyon ; réd. en chef : Benoît Malon ; indique comme principaux collaborateurs : Guesde, Lafargue, Brousse, Deville, Prudent Dervillers, J. B. Clément, E. Massard, Brugnot, E. Vaughan, Victor Marouck, E. Ferroul, E. Digeon, de Ricard, Deynaud, J. Thivollet, etc., et toute une liste de correspondants pour l'étranger, tous socialistes connus.

Ce journal constitue une intéressante tentative — la première — de création d'un quotidien socialiste avant les grandes scissions. Les problèmes doctrinaux

y sont abordés par Guesde, Lafargue (12 novembre et jours suivants, suite d'articles sur « le caractère fatidique des misères prolétariennes ») et surtout B. Malon.

La collection de la B.N. est incomplète et, en dépit d'une restauration récente, en très mauvais état.

A la disparition du journal, les abonnés reçoivent : *Le Citoyen de Paris* qui accueille également les rédacteurs de *L'Emancipation.*

Le Droit social, Organe socialiste révolutionnaire paraissant tous les dimanches (n° 1, 12 février 1882-23 juillet 1882). JO 4324. 24 numéros parus. Hebdo. 45 × 53. Réd.-adm. à Lyon ; gérant : Dejoux, puis A. Bonthoux.

Anarchiste, organe de la Fédération socialiste révolutionnaire de la région de l'Est et donne des nouvelles des groupes anarchistes de toute la France. *Le Droit social* est en effet à cette date le principal organe anarchiste en France, ce qui correspond à la place de Lyon dans le mouvement anarchiste (*cf.* J. Maitron, 1951). Soutient la grève de Roanne et surtout l'attentat Fournier contre Bréchard ; poursuivi pour ce fait. Lui succède : *L'Etendard révolutionnaire.*

L'Avenir de Lyon, Journal républicain radical indépendant (n° 1, 16 mars 1884-21 février 1885). JO 11640. Quot. 31 × 45. Réd.-adm. à Lyon ; gérant : A. Pagès.

Quotidien radical-rochefortiste, qui accorde une certaine place aux questions ouvrières, a une rubrique « grèves ». Lui succède : *Le Réveil de Lyon.*

Le Branle-Bas, révolutionnaire, socialiste, républicain, paraissant le dimanche (n° 1, 4 mai 1884-1er juin 1884). JO 12905. Hebdo. 32 × 50. Réd.-adm. à Lyon ; gérants : Audouard, puis Delange.

Organe blanquiste réunissant des rédacteurs locaux : Adrien et Gabriel Farjat, Guhner, Alexis Deloche, Pagès, Bonard et des militants parisiens : Vaillant, Breuillé, Chauvière...

Violemment anticlérical.

Lyon-socialiste, Organe hebdomadaire des travailleurs de la région de l'Est, puis : *Organe des travailleurs de la région de l'Est* (14 septembre 1884-28 décembre 1884). JO 6466. Hebdo. 40 × 45. Réd.-adm. à Lyon : Brugnot, secrétaire de rédaction et Payan, de l'administration ; gérant : Perrin.

Cet organe guesdiste fait partie d'une combinaison avec *Le Cri de l'Ouvrier* (Lille), *La Défense des Travailleurs* (Reims) ; parties doctrinales communes (Guesde, Lafargue, Deville, etc.) et secteur particulier.

Le Syndical, Organe de la Fédération lyonnaise (n °1, 15 mars 1885-25 octobre 1885). JO 90 451. Mensuel. 32 × 45. Réd.-adm. à Lyon ; secrétaire : Garel, puis Eche ; gérant : F. Leblanc.

Organe des chambres syndicales adhérentes à la Fédération lyonnaise ; cas précoce de périodique syndical local. La périodicité (mensuelle) réduit la part de l'actualité.

L'Egalité sociale, Organe de tous les partis socialistes révolutionnaires (n 1, 18 décembre 1887-19 février 1888). JO 7051. Hebdo (dimanche). 53 × 34. Réd.-adm. à Lyon ; gérant : H. Delange ; comité de réd. composé

de représentants de chaque tendance (Parti ouvrier, anarchiste, blanquiste, socialiste indépendant) ; on trouve en outre les signatures de Lafargue, Deville, Brugnot, etc. L'influence blanquiste est cependant dominante.

L'Action sociale, Organe des travailleurs de la région de l'Est, puis (11 décembre 1889) : *Organe révolutionnaire des travailleurs de la région de l'Est* (7 juillet 1889-30 novembre 1890). JO 11103. Hebdo. 43 × 55. Réd.-adm. à Lyon ; gérant : Deffos, puis Nachury.

De nuance plutôt guesdiste, mais des socialistes de toutes tendances y participent ; journal bien fait, bonne source d'information pour la région de l'Est. Lui fait suite : *L'Action,* 1890-1892.

Saône-et-Loire :

La Tenaille (1882-1883). JO 5678.

Fondé par J. B. Dumay en 1882 ; de tendance blanquiste (*cf. Ni Dieu ni Maître,* 5 novembre 1882).

Seine-Maritime :

Le Salariat, Organe ouvrier normand (n° 1, 10 août 1889-25 janvier 1891). JO 90088. Hebdo (samedi). 33 × 47. Comporte plusieurs séries avec des interruptions. Réd.-adm. à Rouen ; gérant : A. Bully, puis Cruzille, puis Poulette, puis Duclos ; imprimé : Duclos.

Fondé par un comptable de Rouen, Duclos ; organe du P.O.F. (guesdiste) ; bonne information ouvrière locale ; notamment sur le 1er Mai 1890. A noter un antisémitisme virulent dès 1889 qui entraîne une lettre de protestation d'Emile Aubry ex-fondateur de la Première Internationale à Rouen et une mise au point en octobre 1890.

Somme :

Le Citoyen d'Amiens, Organe de la Fédération socialiste révolutionnaire de la région du Nord, paraissant le dimanche (19 août 1883-28 octobre 1883). JO 4913. 11 numéros parus. Hebdo. 32 × 45. Réd.-adm. à Amiens ; gérant : Xavier Séclet.

Fait d'abord partie d'une combinaison avec *La Revanche du Forçat, L'Esclave* (Armentières), *Le Travailleur* (Saint-Pierre-les-Calais), *Le Vengeur* (Lille), durant les quatre premiers numéros. Puis indépendant et alors de nuance possibiliste ; articles de Brousse, Joffrin et nouvelles de la fraction possibiliste.

Le Citoyen d'Amiens, Journal hebdomadaire paraissant le dimanche (n° 12, 20 janvier 1884-4 mai 1884). JO 12336. 15 numéros parus. Hebdo. 32 × 45. Réd.-adm. à Amiens ; imprimerie picarde, gérant : Xavier Séclet.

Nouvelle série, suite de la précédente ; possibiliste ; articles de B. Malon, P. Brousse, etc. Peu d'informations locales.

Le Franc-Picard républicain, Journal hebdomadaire de la démocratie socialiste de la Somme (n° 1, 20 juillet 1885-11 octobre 1885). Bib. mun. de Lille, J X 323. 11 numéros parus. Hebdo. 45 × 31. Réd.-adm. à Amiens ; gérant

J. Lefebvre ; imprimé à Douai ; principaux collaborateurs : Acatbled, publiciste ; Avronsart, ouvrier tailleur ; J. Coutant, typographe ; Lefebvre, ouvrier cordonnier ; Maissin, Vicart, etc.

Cette feuille se réclame de l'Union démocratique socialiste de la Somme ; créée pour les élections législatives de 1885 elle disparaît ensuite.

Le Peuple picard (n° 1, 18 mai 1890-1er novembre 1891). JO 88116. 64 numéros parus. Hebdo. 50 × 33. Réd.-adm. à Amiens ; gérant : Calais ; imprimerie ouvrière à Lille (Delory), à partir du n° 5 (15 juin 1890) ; secr. de réd. : Louis Besse, A. Tarlé.

Sous-titres : *Organe hebdomadaire républicain socialiste ;* à partir du n° 15 : *Organe hebdomadaire de l'Union républicaine socialiste ;* à partir du n° 23 (14 décembre 1890) : *Organe socialiste de la Somme.*

Organe guesdiste, se réclame de la Fédération du Nord ; tirage à 1 000 exemplaires environ en août 1890.

C. *Presse corporative et syndicale*

Dès 1873, à l'issue de l'Exposition de Vienne, mûrit dans les milieux ouvriers parisiens le projet d'un journal purement ouvrier ; on l'appellerait *Le Syndical* ; la chambre des mécaniciens de la Seine reprend ce projet, mais elle ne peut obtenir l'autorisation nécessaire et doit abandonner. *Le Rappel* semble d'ailleurs s'y être opposé de tout son pouvoir. Cependant, chaque congrès, notamment celui de Lyon, insiste sur l'urgence de créer une presse ouvrière autonome : *Le Prolétaire* et, dans une certaine mesure, *La Fédération* (*cf.* Bouches-du-Rhône) sont sortis de là. Mais la presse professionnelle ne se développe que très lentement ; avant 1890, les titres à signaler représentent peu de chose.

D'autre part, cette presse a été fort mal conservée. La règle du dépôt légal était-elle mal respectée ? ou la Bibliothèque nationale a-t-elle accordé peu d'intérêt à ces feuilles ? Toujours est-il qu'elle en détient très peu. Et il n'y a pas grand-chose à attendre pour cette époque des bibliothèques des fédérations professionnelles généralement d'une grande indigence en ce qui concerne leur propre histoire, quelques vieux métiers mis à part, comme les chapeliers. Aussi, certains périodiques, dont l'existence est attestée par des témoignages concordants (rapports de police, journaux ou revues les signalant, revues de presse s'y référant...) demeurent-ils introuvables, sans doute à tout jamais perdus.

1°) *Périodiques généraux*

Le Moniteur des syndicats ouvriers, Journal républicain (n° 1), puis : *Journal républicain socialiste, Organe des chambres syndicales ouvrières de France* (n° 1, 5 octobre 1882-1935). JO 30085 ; Arsenal 773 Fol. JO.

Organe du « socialisme pacifique et légal », en fait « barberettiste » et gouvernemental.

Bulletin officiel de la Bourse du Travail (de la Ville de Paris, à partir du n° 12, 22 décembre 1887), *Organe des chambres syndicales et groupes cor-*

poratifs ouvriers, publié sous le contrôle de la commission exécutive d'administration (n° 1, 13 novembre 1887-30 mai 1889). Bi-hebdo ; devient :

La Bourse du Travail, Bulletin officiel des chambres syndicales et groupes ouvriers de la ville de Paris, publié sous le contrôle de la commission exécutive d'administration (2 juin 1889-15 mai 1892).

Sur ces bulletins, *cf.* Brécy, 1963, p. 132 et *sq.*

Bulletin mensuel de la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs de France, à Bordeaux, n° 1, 15 mars 1890-15 septembre 1890, Musée social.

2°) *Périodiques professionnels*

— *Métallurgie :*

Le Métallurgiste, Organe des chambres syndicales ouvrières de la métallurgie (n° 1, 17 décembre 1882 — n° 28, 24 juin 1883). B.N. Fol. V 2281 (collection incomplète) ; Bib. mun. de Lille, J X 55 (collection complète), 28 numéros parus, 29 × 43. Réd.-adm. à Lille ; gérants : Ernest Lagache, puis G. Fossaert.

Très modéré, polémique avec *Le Forçat* qui le juge beaucoup trop réformiste.

Le Réveil des Mouleurs (octobre 1889-1900). Gr. in-fol. V 606.

Sur la presse des mouleurs, *cf.* Gras, 1965.

— *Mineurs :*

Sur le développement de la presse syndicale des mineurs jusqu'en 1914, *cf.* Perrot, 1963. Antérieurement à 1890, on retiendra :

L'Ouvrier mineur, Moniteur des chambres syndicales ouvrières du Nord et du Pas-de-Calais, paraissant tous les dimanches (n° 1, 1er octobre 1883 — n° 56, 13 juin 1884 : dernier numéro de la B.N.). JO 87245. Hebdo, puis bi-hebdo. 31 × 45. Réd.-adm. à Douai ; à partir du n° 9 (26 novembre 1883), le journal porte la mention : rédacteur en chef, E. Linez, ancien rédacteur du *Journal de Denain,* secrétaire du Congrès de Douai ; gérant : E. Linez, imprimé à Douai.

Selon Lepreux, 1896, aurait paru jusqu'en 1888 ; mais on n'a retrouvé aucune collection, dans le Nord ou le Pas-de-Calais ; celle de la B.N. s'arrête au n° 56 et est incomplète.

Fondé par des personnalités républicaines locales, nuance radicale ; s'adresse aux mineurs qui venaient de fonder leur premier syndicat ; en janvier 1884, le journal devient d'ailleurs organe officiel du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais. Source utile pour l'histoire des origines du syndicalisme des mineurs du bassin et pour celle de la grève d'Anzin.

Le Réveil du Nord, Journal républicain indépendant et progressiste (n° 1, 4 novembre 1889-1914). JO 89685. Quot. Réd.-adm. à Lille (collection très lacunaire à la B.N.). Gérant : G. Jouvenet (à l'origine).

Fondé par Edouard Delesalle qui restera directeur politique jusqu'à sa mort,

ce journal devient en 1890 l'organe officiel du Syndicat des mineurs, qui verse pour cela une cotisation mensuelle de 10 centimes par syndiqué, jusqu'en 1892 et, par la suite, achète des actions du journal. A ce sujet, *cf. A.P.O.*, t. I, p. 389, et G. Delory 1921 p. 82 et *sq.* D'un socialisme modéré et légal, *Le Réveil* sera violemment attaqué par le jeune syndicat de Broutchoux qui dénonce en lui « l'endormeur ». Son existence retarde jusqu'en 1907 la création d'un organe spécifique, *La Voix du Mineur* (n° 1, 7 septembre 1907).

Le Réveil des Mineurs (n° 1, 25 octobre 1890 — n° 59, 15 décembre 1891), *Organe de la Fédération de la Loire,* puis (n° 21) : *Organe de la Fédération nationale des mineurs de France.* JO 89623 (collection en mauvais état) et Bib. mun. de Saint-Etienne (aurait une collection complète). Hebdo (samedi). Réd.-adm. à Saint-Etienne ; gérants : Gilbert Cotte, puis (n° 49, 26 septembre 1891), Rivier, tué accidentellement dans la mine, puis (n° 57, 21 septembre 1891), Desmarest.

Fondé par la Fédération départementale des mineurs de la Loire créée en 1889 par hostilité à la Fédération nationale dirigée par Rondet ; le journal devait s'appeler *Le Déshérité,* puis *Les Revendications des Mineurs.* Parmi les rédacteurs : Gilbert Cotte, Crozier, Rivaton, Sagnol, Rivier, etc. Révolutionnaire et favorable à la grève générale ; source pour l'histoire houillère du 1er Mai 1890.

3°) *Périodiques professionnels signalés mais non retrouvés*

Le Décorateur. Fondé par des ouvriers peintres en bâtiment, la parution de cette feuille est annoncée, par *Le Rappel,* 7 septembre 1774, pour le 12 septembre 1772.

Le Joaillier. Signalé par *Le Rappel,* 27 mars 1874, comme l'organe des employés de bijouterie.

Le Journal des Employés. Publié par la Chambre syndicale des employés depuis mai 1881, selon *Le Citoyen de Paris,* 25 mai 1881 ; dans *Le Citoyen français,* 23 novembre 1881, paraît une communication signée Pouget annonçant que cet organe a cessé de paraître depuis octobre 1881.

Le Bulletin des Tailleurs (Paris). Signalé par *Le Citoyen et la Bataille,* 15 mars 1883, comme publié par les ouvriers tailleurs (chambre syndicale).

Les Serfs de la Voie ferrée. Signalé comme hebdomadaire par *Le Citoyen et la Bataille,* 4 janvier 1882.

Le Tire-Pied, Organe international, théorique et pratique de la cordonnerie ouvrière, paraissant deux fois par mois. Annoncé pour paraître à partir du 15 avril 1885 par *Le Cri de l'Ouvrier,* 29 mars 1885, ce journal veut faire l'étude sérieuse de la situation matérielle des cordonniers et en même temps développer « l'art de la bonne fabrication ». Réd-adm. à Paris, faubourg Saint-Denis, chez Chemton.

Le Tire-Pied et l'Aiguille, Organe ouvrier international de la cordonnerie et des tailleurs. Annoncé pour paraître le 8 janvier 1886, par *Le Socialiste,* 26 décembre 1885.

Le Réveil des petits employés. Fol. Lc2 4789, un numéro de 1885. *La Bataille,* 16 juillet 1885, signale le troisième numéro de cette « vaillante petite feuille socialiste fondée par un groupe composé de sous-agents des postes et télégraphes, employés de chemin de fer, instituteurs, commis d'administration ».

La Varlope. Annoncé par *La Bataille,* 17 février 1885, pour paraître à partir du 1er mars 1885, comme *Organe professionnel des ouvriers menuisiers de Paris.* Bi-hebdo. Adm.-réd. rue Lacharrière. *La Bataille,* 2 mars 1885, rend compte du premier numéro paru et souligne les caractères nouveaux de cette publication : « L'organe de la chambre syndicale des menuisiers est le seul franchement révolutionnaire, tout en restant technique, qui se soit fondé depuis de nombreuses années. »

La Couture, Organe des ouvriers tailleurs, ouvrières et employés à l'habillement. Signalé par *Le Cri du Peuple,* 27 décembre 1886, comme ayant eu son premier numéro en décembre 1886 ; d'orientation nettement socialiste.

Bulletin du Travail, Organe mensuel de la chambre syndicale des ouvriers tullistes de Calais. Selon *A.P.O.,* t. II, p. 420, ce mensuel fondé par *L'Alliance,* syndicat modéré, en février 1888, aurait eu une douzaine de numéros ; annoncé également dans *Le petit Calaisien* du 10 février 1888.

L'Ouvrier boulanger. Selon *A.P.O.,* t. I, p. 494, ce journal corporatif marseillais aurait eu quelques numéros durant la grève de juin 1889.

L'Ouvrier lapidaire, Paris. Organe de la chambre syndicale ; serait bi-hebdo en février 1889 et aurait adhéré au Parti ouvrier possibiliste.

L'Ouvrier cordonnier, Paris, Bourse du Travail. Hebdo. Annoncé pour paraître par *Le Cri du Travailleur* (Nord), 27 avril 1889.

4°) *Revues*

a) S'intéressant directement au mouvement ouvrier :

La Revue socialiste (n° 1, 20 janvier 1880 — n° 13, 5 septembre 1880). 8° R 4431. Mensuelle, puis (à partir du n° 5, 5 mai 1880), bi-mensuelle. 64 puis 32 pages ; 24 × 15. A partir du n° 7 porte en sous-titre : *Organe bi-mensuel de la science sociale.* Adm.-réd. : Lécluse, 28, rue Royale à Saint-Cloud ; éditeur : Derveaux, Paris ; adm.-gérant : Lécluse. Les sept premiers numéros donnent en p. 1 une longue liste de collaborateurs français et étrangers (dont Guesde, Lafargue, Elisée Reclus, Kautsky, Bebel, Bernstein, Vollmar, Lavroff, etc.).

Se présente avant tout comme une revue d'études, de débats, de libre recherche : « elle sera pour le socialisme un inventaire permanent de toutes les acquisitions de la science sociale, un centre de renseignements, de discussion et de calmes études » ; affirme aussi son adhésion au collectivisme. Publie textes de Lafargue, Guesde, Marouck, Vollmar, de Ricard (sur le naturalisme), d'Engels *(Socialisme utopique et socialisme scientifique),* de B. Malon ; le texte du

questionnaire d'enquête de Marx, etc. Le numéro 13 annonce la fusion de *L'Egalité* avec *La Revue socialiste* sous un nouveau titre : *L'Egalité, revue socialiste,* qui n'est jamais parue.

La Revue socialiste (n° 1, janvier-juin 1885-1914). 8° R 7135. Fondateur : Benoît Malon ; plus tard, Georges Renard. Revue socialiste indépendante.

La Question sociale, Revue des idées socialistes et du mouvement révolutionnaire des deux mondes, paraissant une fois par mois (n° 1, 10 janvier 1885 — n° 6, 10 juin 1885 [?] : dernier de la B.N.). 8° Lc2 4375. 16 × 25 ; 32 p. Réd.-adm. : Argyriadès, rue Monge à Paris ; gérant : Gaillard, fils. Articles de Vaillant, Goullée, Le Roy, Meunier, Argyriadès, poésies d'Eugène Pottier, de Gaillard fils, etc.

L'Idée nouvelle (Revue rouge), Revue sociale et littéraire (n° 1, 5 janvier 1890 — n° 6, 5 juin 1890 [?] : dernier de la B.N., mais il semble qu'il y ait eu d'autres numéros). 4° R 1187. 19 × 27 ; 16 p. Mensuel. Adm-réd. : Paris ; adm.-gérant : L. Beaumont.

Se veut « l'un des organes du communisme scientifique et international ; articles de L. Cladel, Robelet, Lafargue, Guesde, Fournière, Fréjac, J. Dormoy, Chirac, Stackelberg, etc.

b) Revues d'intérêt économique et social :

Bulletin de Statistique et de Législation comparée (ministère des Finances). Depuis 1877, date à laquelle est créé un « bureau de statistique au ministère des Finances. 8° Lc2 83 *bis.* Mensuel. *Cf.* deux volumes de tables (1877-1896 et 1897-1906) (très riche sur les prix, les consommations, les professions, etc.).

L'Economiste français. Fondé en 1873 par P. Leroy-Beaulieu.

Journal de la Société de Statistique de Paris. Fondé en 1860. Tables annuelles : 1°) 1860-1910 ; 2°) 1911-1935 ; 3°) 1936-1960. Jusqu'en 1914, d'une inépuisable richesse sur toutes les questions économiques et sociales ; beaucoup d'éléments pour étudier la condition ouvrière.

Journal des Economistes, Revue mensuelle de la science économique. Fondé par Guillaumin, paraît depuis le 15 décembre 1841. Organe de l'école libérale ; intéressant surtout pour les opinions de cette école ; donne les comptes rendus des séances de la Société d'économie politique et de très utiles bibliographies des ouvrages parus. La question des grèves occupe une assez large place dans les discussions, notamment en 1871-1872.

La Réforme sociale (depuis 1881). 8° R 4042 : *Bulletin de la société d'économie sociale et des unions de la paix sociale fondées par F. Leplay.* Intéressantes monographies et enquêtes, ainsi en 1886, enquête sur les conditions des logements ouvriers en France ; questionnaire, t. III, p. 206, et résultats (monographies) dans les volumes suivants.

Revue d'Economie politique (depuis 1886). Entre 1890 et 1914, a des rubriques régulières consacrées aux questions ouvrières (Gide et Lambert :

« chronique économique » ; Ch. Rist : « chronique ouvrière » ; J. Lescure : « chronique des questions ouvrières »).

2. Publications officielles

Annuaire du Nord. Un volume annuel. Consulté : 1871-1890.

Annuaire statistique de la France. Un volume annuel depuis 1878. Les volumes de 1936 et 1961 (entre autres) sont rétrospectifs.

Board of Trade. *Cost of living in French towns. Report of an enquiry by the Board of Trade into working class rents, housing and retail prices together with the rates of wages in certain occupations in the principal industrial towns of France. With an introductory memorandum and a comparaison of conditions in France and the United Kingdom,* Londres, 1909 (Musée social : 17 234) (observations faites en 1905).

Bureau international du travail, *Etudes et Documents,* série N, statistiques, n° 1, décembre 1923 : « Les méthodes de classification des industries et professions » ; n° 10, 1926 : « Les méthodes de la statistique des conflits du travail. »

Documents, nouvelle série, n° 53, 1959 : « La normalisation des statistiques du travail » ; dans la *Revue internationale du Travail,* publiée par le B.I.T., Genève : n° 5, mai 1938 : « Journées perdues par suite de conflits du travail dans différents pays » ; juillet 1955 : « Les conflits du travail de 1937 à 1954 » ; septembre 1956 : « La fréquence par industrie des conflits du travail » (pour 1949-1955) ; avril 1958 : « Fréquence et durée des conflits du travail » (1949-1957).

Chambre de commerce de Lyon, *Comptes rendus des travaux de la...* (depuis 1864, généralement un volume annuel). *Cf.* F. Royet, *Répertoire analytique (1864-1890),* Lyon, 1892.

Chambre de commerce de Paris, *Enquête sur les conditions du travail en France pendant l'année 1872, département de la Seine,* Paris, Chambre de commerce, 1875.

Id., Avis exprimé sur les principales questions soumises à son examen pendant les années 1870 à 1872 ; abrogation de la loi du 25 mai 1864 sur les coalitions, Emile Baillière, rapporteur ; 23 mars 1872, Paris, de Martinet, 1873 ; B.N., Lb 57 3430.

Commission chargée de la présentation de la loi du 25 mai 1864, *Le Moniteur,* 19 mars 1864 ; publie des fragments du rapport de cette commission et notamment une statistique des grèves de 1853 à 1862 : il y aurait eu 2 186 coalitions dont 759 auraient fait l'objet de poursuites.

Commission d'enquête sur les associations syndicales : exposé préliminaire, par F. Desportes, avocat à la Cour, Paris, Jules Leclerc, 1873 (il y aurait à Paris, à cette date, une cinquantaine d'associations syndicales).

Commission d'enquête parlementaire sur les conditions du travail en France (salaires et rapports entre ouvriers et patrons) : rapport fait au nom

de cette commission par M. Ducarre : *Journal officiel,* 15 au 22 novembre 1875 ; avec des annexes comprenant notamment le rapport sur les réponses à l'enquête, par Louis Favre (20-22 novembre) ; *cf.* aussi Ducarre, 1875.

Enquête parlementaire de 1884 :

1°) *Procès-verbaux de la commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France et de présenter un premier rapport sur la crise industrielle à Paris,* Annales de la chambre des députés, nouvelle série, documents parlementaires, annexes, t. 12, mars-avril 1884, 1 vol., 1885, 418 p. (B.N. Fol. Le 89 36 *bis*) ;

2°) *Rapport présenté à la commission d'enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'agriculture et de l'industrie en France et sur la crise parisienne,* par M. Spuller, député, président de la commission et rapporteur provisoire, Paris ; imprimerie de la Chambre des députés, 1885, 4°, 220 p. (dit rapport Spuller).

3°) *Rapport présenté à la commission d'enquête parlementaire sur la situation des ouvriers de l'agriculture et de l'industrie en France. Grève d'Anzin,* par M. Clemenceau, député, Paris, Quantin, imprimerie de la Chambre des députés, 1885, 4°, 199 p.

4°) Rapport de Lanessan (Lyon et Saint-Etienne), *J.O. Annales,* 1884, p. 2288.

Commission supérieure du travail, *Rapports présentés au Président de la République sur l'application des lois réglementant le travail* (1887-1896), 10 vol.

Institut de la conjoncture, Etude spéciale, n° 3 : *Le progrès technique en France depuis cent ans,* Paris, 1944.

Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.), *Nomenclature des métiers et des activités individuelles. Table de correspondance entre la codification réduite et les numéros de base de la nomenclature,* Paris, 1962.

Id. : Code des catégories socio-professionnelles, 4e éd., Imprimerie nationale, 1962.

Journal officiel : comprend cinq parties paginées séparément et par année : 1°) *Journal officiel* proprement dit ; 2°) Comptes rendus *in extenso* des séances du Sénat *(Débats parlementaires)* ; 3°) Documents du Sénat *(Documents parlementaires)* ; 4°) Comptes rendus *in extenso* des séances de la Chambre *(Débats parlementaires)* ; 5°) Documents de la Chambre *(Chambre, Documents parlementaires)* : un dépouillement intégral des débats sociaux serait une étude en soi ; j'ai consulté principalement les débats parlementaires lors des interpellations au sujet de grèves : *Chambre, Débats parlementaires,* 10 mars 1882, interpellation de Lanessan sur la grève de La Grand'Combe et de Bessèges ; 21 juin 1882, interpellation Clovis Hugues au sujet de l'interdiction par le Gouvernement de la loterie du *Citoyen* en faveur « des familles des grévistes de Roanne » ; 6 mars 1884, interpellation Giard au sujet de la grève d'Anzin ; 9 mai et 18 juin 1885, grève de Château-

Regnault ; 11 février (Basly), 11-13 mars (Camélinat), 10 avril, 12 mai, 29 mai (Michelin et Planteau), 1886, sur Decazeville ; 17 octobre 1886, interpellation Henri Maret sur la grève de Vierzon ; 25 novembre 1889, discussion d'une proposition Ferroul tendant à l'ouverture par le ministère de l'Intérieur d'un crédit de 150 000 francs pour les victimes des grèves.

Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics de Belgique, *Salaires et budgets ouvriers en Belgique au mois d'avril 1891* (renseignements fournis par les conseils d'industrie et du travail), Bruxelles, 1892.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, direction des Beaux-Arts, bureau de l'Enseignement, *Commission d'enquête sur la situation des ouvriers et des industries d'art,* Paris, 1884 ; B.N., Lf 242 112.

Ministère de l'Intérieur, *Enquête de la commission extra-parlementaire des associations ouvrières,* Paris, 1883, 2 vol. ; Lf 132 165 (concerne uniquement les associations ouvrières de production (t. I) et les associations avec participation aux bénéfices (t. II). Dans les dépositions on relève un grand nombre de plaintes contre les ouvriers étrangers et contre la cherté de la vie).

Ministère du Commerce, *Enquête sur les modifications à apporter aux lois du 9 septembre 1848 et du 19 mai 1874 sur le travail dans l'industrie,* Paris, 1885 (un exemplaire, dans Archives nationales, F 22 333).

Ministère du Commerce, Office du travail :

— *Les Associations ouvrières de production,* Paris, Imprimerie nationale, 1893.

— *Enquête sur les salaires et la durée du travail dans l'industrie française (grande et moyenne industrie),* Paris, Imprimerie nationale, 1893-1897, 5 vol. et 1 album graphique ; t. I : 1893, 611 p., département de la Seine ; t. II : 1894, 760 p., départements autres que celui de la Seine, industries extractives, alimentation, ind. chimiques, caoutchouc, papier, cuirs et peaux, textiles ; t. III : *ibid.,* industries du bois, tabletterie, métaux, travail des pierres et des terres, établissements de l'Etat et des communes ; entreprises de transport en commun ; t. IV : 1897, 572 p., résultats généraux de l'enquête. (Enquête de tout premier ordre, dont j'ai tiré beaucoup de renseignements sur des sujets très divers.)

— *La petite industrie (salaires et durée du travail),* t. I : *L'alimentation à Paris,* 1893 ; t. II : *Le vêtement à Paris, grands magasins et petits ateliers,* 1896 (rapports de Pierre du Maroussem).

— *Les associations professionnelles ouvrières,* t. I : *Agriculture, mines, alimentation, produits chimiques, industries polygraphiques,* 1899, 909 p. ; t. II : *Cuirs et peaux, industries textiles, habillement, ameublement, travail du bois,* 1901, 895 p. ; t. III : *Métaux, céramique et verrerie,* 1903, 679 p. ; t. IV : *Bâtiment, transports, industries diverses,* 1904, 821 p. (un t. V concernant les fédérations locales et nationales de professions différentes et bourses du travail, annoncé, n'est jamais paru). (Remarquable enquête dirigée, au début au moins, par Isidore Finance, chef du 2e Bureau de l'Office du travail ; utilise

dans une proportion croissante les archives des syndicats ouvriers ; le t. III fait état d'une compréhension accrue de la part des organisations possédant des archives qui, « dans bien des cas... les ont mises sans restriction et sur une simple demande, à la disposition des enquêteurs ». Nous avons ainsi accès à des documents aujourd'hui disparus dans leur immense majorité.)
— *Statistique des grèves survenues en France pendant les années 1890 et 1891,* Paris, 1892 (premier volume d'une série désormais régulière ; encore incomplet ; aussi pour 1890 ai-je utilisé mes propres statistiques).
— *Statistique des grèves et des recours à la conciliation et à l'arbitrage survenus pendant l'année 1894,* Paris, 1895 ; désormais, sous ce titre, un volume par an, de dimensions croissantes, comprenant des tableaux et des statistiques sous divers angles, des récapitulatifs, des cartes et diagrammes et des monographies de grèves (cf. par exemple pour le 1er Mai 1906). A partir de 1906 (volume paru en 1907), les volumes sont publiés par le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, Direction du travail.
— *Bulletin de l'Office du Travail,* 1re année, n° 1, janvier 1894, mensuel (de premier ordre pour la connaissance de la vie ouvrière et du mouvement social).
— *Annuaire des syndicats professionnels,* publication annuelle à partir de 1889 (pour chaque année, statistique des syndicats patronaux, ouvriers, agricoles, avec nombre des membres, des institutions créées par les syndicats).

L'Office du Travail a publié en tout une cinquantaine de volumes ; aujourd'hui introuvables.

Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale : relaie l'Office du Travail à compter de 1906 et reprend à son compte la plupart des publications entreprises (*Statistique des grèves, Annuaire des syndicats*). Parmi les enquêtes particulières, citons : *Enquête sur l'habitation ouvrière, 1906-1908,* Paris, Berger-Levrault, 1908.

Office permanent de l'institut international de statistique, t. VI, La Haye, 1920, *cf.* p. 127-147 sur les méthodes comparées des statistiques des grèves des divers pays.

Statistique générale de la France :
— *Historique et travaux de la fin du XVIIIe siècle au début du XXe siècle,* Paris, Imprimerie nationale, 1913 (très utile mise au point).
— *Statistique sommaire des industries principales en 1873, avec cartes.*
— *Statistique annuelle de la France,* 3e série, 1871-1884, 14 vol.
— *Statistique annuelle de la France,* 1885-1889, 5 vol. (ne comportent plus de statistiques agricoles, désormais publiées par le ministère de l'Agriculture).
— *Statistique annuelle de 1890,* Paris, 1891 (plus de renseignements industriels) ; la statistique se réduit ensuite aux mouvements de population, établissements de bienfaisance, monts-de-piété, libéralités, sinistres...).

N.B. : On trouve les premières statistiques imprimées de grèves dans cette publication :

Statistique générale, année 1885, t. XV, 1888, p. 72-83 : statistique des grèves de 1874 à 1885 (avec lacune pour 1881) ; p. 83-88 : statistique spéciale des grèves en 1885 (108 grèves, 16 584 grévistes, 189 927 journées perdues) ;
Statistique générale, année 1886, t. XVI, 1889 : statistique des grèves pour 1886, p. 135-141 ;
Statistique générale, année 1887, t. XVII, 1889 : statistique des grèves pour 1887, p. 40-46 ;
Statistique générale, année 1888, t. XVIII, 1890 : détails sur les grèves qui se sont produites en 1888, p. 132-139 ;
Statistique générale, année 1889, t. XIX, 1890 : statistique des grèves qui se sont produites de 1852 à 1889, p. 134 et *sq.* ; statistique des grèves pour 1889, p. 116-134 (statistique rendue difficilement utilisable du fait que l'unité adoptée est la grève — établissement ; le total donné pour 1889 : 321 grèves, est en conséquence très élevé).
— *Albums de statistique graphique :* série qui commence à partir de 1879 (B.N., Lf 262 79) au rythme d'un volume par an ou tous les deux ans.

Recensements généraux de la population :
— 1872, 1 vol., 256 p.
— 1876, 1 vol. ; 1881, 1 vol. ; 1891, 2 vol. ; 1896, 5 vol. Le recensement de 1896 est le premier grand recensement professionnel depuis 1866 : t. I Paris, Nord et Est, 845 p. ; t. II : Sud-Est, 803 p. ; t. III : Ouest et Midi, 663 p. ; t. IV : résultats généraux (que nous avons surtout utilisés).
— *Dénombrement général des étrangers pour 1891,* 1 vol., 349 p.
Publications particulières de la *Statistique générale de la France :*
— *Répertoire technologique des noms d'industries et de professions français, anglais, allemands, suivi de trois listes alphabétiques des noms allemands, anglais et français,* Paris, Nancy, 1909, 2 vol.
— *Statistique générale de la France. Service d'observation des prix : Le travail professionnel. Conditions de la vie ouvrière ou rurale en 1913-1914,* Paris, Alcan, 1919, 100 p. (Sur cette enquête faite par questionnaire et interviews, *cf.* HALBWACHS, 1921).
— Ministère de la Justice : *Comptes généraux de la justice criminelle* (depuis 1825). Utilisé les statistiques reproduites dans le t. 1 des *Associations professionnelles ouvrières* (p. 27, 40, 49, 50).

3. OUVRAGES

Abréviations utilisées

Amer. Econ. Review	*American Economic Review*
Amer. Hist. Review	*American Historical Review*
Annales E.S.C.	*Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*
Archiv. Sociol. Religions	*Archives de Sociologie des Religions*

Bull. Hist. de la Troisième République	*Bulletin d'Histoire de la Troisième République*
Bull. Inst. Intern. Statistique	*Bulletin de l'Institut International de Statistique*
Bull. Soc. Hist. Mod.	*Bulletin de la Société d'Histoire Moderne*
Bull. Soc. Lorraine d'Etudes Locales	*Bulletin de la Société Lorraine d'Etudes Locales*
Bull. Stat. Gén. de la France	*Bulletin de la Statistique Générale de la France*
Cah. Intern.	*Cahiers Internationaux*
Econ. Hist. Review	*Economic History Review*
Fond. Nat. Sc. Pol.	Fondation Nationale des Sciences Politiques
Inst. Sc. Soc. du Travail	Institut des Sciences Sociales du Travail
Int. Review for Soc. Hist.	*International Review for Social History*
Jour. Amer. Stat. Association	*Journal of the American Statistical Association*
Jour. des Econ.	*Journal des Economistes*
Jour. of Ec. and Bus. Hist.	*Journal of Economic and Business History*
Jour. Soc. Stat. Paris	*Journal de la Société de Statistique de Paris*
Mouv. Soc.	*Mouvement Social*
Rev. Admin.	*Revue Administrative*
Rev. Ec. Pol.	*Revue d'Economie Politique*
Rev. Econ.	*Revue Economique*
Rev. Econ. Intern.	*Revue Economique Internationale*
Rev. Fr. Sc. Pol.	*Revue Française de Science Politique*
Rev. Fr. Sociol.	*Revue Française de Sociologie*
Rev. Hist.	*Revue Historique*
Rev. Hist. de la Sidérurgie	*Revue d'Histoire de la Sidérurgie*
Rev. Hist. Ec. Soc.	*Revue d'Histoire Economique et Sociale*
Rev. Hist. Mod. Cont.	*Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*
Rev. Inter. du Travail	*Revue Internationale du Travail*
Rev. Nord	*Revue du Nord*
Rev. of Econ. Statistics	*Review of Economic Statistics*
Rev. Polit. et Parlem.	*Revue Politique et Parlementaire*
Rev. Soc.	*Revue Socialiste*
Rev. Soc. d'Hygiène Alim.	*Revue de la Société d'Hygiène Alimentaire*
Sociol. du Travail	*Sociologie du Travail*
Stud. Stor.	*Studi Storici*

ABRAMS, Mark (1951) : *Social surveys and social action,* Londres, Heinemann.

ACONIN, Maurice (1912) : *Le prix des objets de première nécessité depuis cinquante ans,* thèse de droit, Paris, Larose.

AFTALION, Albert (1904) : *La crise de l'industrie linière et la concurrence victorieuse de l'industrie cotonnière,* Paris, L. Larose.

— (1906) : *Le développement de la fabrique et le travail à domicile dans les industries de l'habillement,* Paris, Sirey.

— (1912) : « Le salaire réel et sa nouvelle orientation », *Rev. Ec. Pol.* (L'augmentation du salaire réel aurait été de 34 % de 1880 à 1900 et de 6 % de 1900 à 1910, du moins à Paris.)

AGUET, Jean-Pierre (1954) : *Les grèves sous la Monarchie de Juillet 1830-1847*), Genève, Droz.

AMANIEU, René (1963) : « Hommes et suffrages dans deux cantons toulousains en 1869 », *Rev. Hist. Ec. Soc.,* n° 2.

ANDRÉANI, Edgard (1965) : *Les grèves et les fluctuations de l'activité économique de 1890 à 1914 en France,* thèse de science économique, Paris, 2 vol. dactylographiés.

ARDOUIN-DUMAZET (1893 et *sq.*) : *Voyages en France,* Paris, Berger-Levrault, 33 vol.

ARIÈS, Philippe (1948) : *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIIIe siècle,* Paris, Self. (*Cf.* notamment « Au pays noir. La population minière du Pas-de-Calais ».)

ARMENGAUD, André (1967) : « Mouvement ouvrier et néomalthusianisme au début du XXe siècle », *Annales de démographie historique, 1966,* Paris, Sirey.

ARON, Jean-Paul (1961) : « Biologie et alimentation au XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle », *Annales E.S.C.,* septembre-octobre.

— (1967) : *Essais sur la sensibilité alimentaire à Paris au XIXe siècle,* Cahiers des Annales, n° 25, Paris, A. Colin.

AUDIGANNE, A. (1860) : *Les populations ouvrières et les industries de la France. Etudes comparatives sur le régime et les ressources des différentes industries, sur l'état moral et matériel des ouvriers dans chaque branche du travail et les institutions qui les concernent,* Paris, Capelle, 2 vol., 2e éd.

— (1865) : *Les ouvriers d'à présent et la nouvelle économie du travail,* Paris, Lacroix.

— (1872) : « La participation des ouvriers aux bénéfices », *Jour. des Econ.,* mars. (Favorable.)

— (1873*a*) : *Mémoires d'un ouvrier de Paris, 1871-1872,* Paris, Charpentier. (Hostilité aux grèves : p. 229 et *sq.*)

— (1873*b*) : *Le travail et les ouvriers sous la Troisième République,* Paris, Garnier Frères, in-12.

— (s.d.) : *La crise de subsistances et la cherté des vivres,* Paris, Douniol, 28 p.

AVENEL, Henri (1900) : *Histoire de la presse française depuis 1789 jusqu'à nos jours,* Paris, Flammarion.

AYEN, duc D' (1872) : *Revenu, salaire et capital. Leur solidarité,* Paris, Guillaumin.

BACHELARD, Gaston (1948) : *La terre et les rêveries de la volonté,* Paris, Corti, 4e éd. (Et l'ensemble de son œuvre pour les préoccupations et la méthode de lecture.)

BAGGIO, Charles (1886) : *Entretiens populaires sur le socialisme ou le socialisme expliqué aux ouvriers,* Carvin, Plouvier-Cardon.

— (1887) : *Explication populaire du socialisme et de son application graduelle,* Carvin, Plouvier-Cardon.

BALZAC : œuvres citées : *Les Paysans, Les Employés.*

BARBERET, J. (1873) : *Les grèves et la loi sur les coalitions,* Paris, Bibliothèque ouvrière. (Critique les grèves ; préconise l'association.)

— (1874) : *Le mouvement ouvrier de 1870 à 1874,* Paris, Bibliothèque ouvrière.

— (1879) : *La bataille des intérêts, suivie d'un appendice intitulé la calomnie,* Paris, Cinqualbre.

— (1886-1890) : *Le travail en France. Monographies professionnelles,* 7 vol., Paris, Berger-Levrault. (Dans le t. I, un « historique du mouvement ouvrier » avec des pages intéressantes sur la « Troisième République et les ouvriers français » ; puis documentation sur les diverses professions dans l'ordre alphabétique, depuis « apprêteurs d'étoffes » jusqu'à « débitants de boissons ». Beaucoup de renseignements sur l'évolution technique des métiers, les réactions ouvrières devant ces changements, les associations ouvrières, etc. De très nombreux textes cités ou transcrits intégralement font de ces volumes avant tout une mine de documents. Par ailleurs, il est question presque exclusivement de Paris.)

— (s.d.) : *La Bohême du travail,* Paris, Hetzel. (Notations intéressantes sur des marginaux aux frontières du monde du travail.)

BARRAL, Pierre (1962) : *Le département de l'Isère sous la Troisième République,* Paris, A. Colin.

BARRAU, Th. H. (1869) : *Conseils aux ouvriers sur les moyens d'améliorer leurs conditions,* ouvrage couronné par l'Académie française, 1851, plusieurs rééditions ; ici, Paris, Hachette.

BARTHES, Roland (1961) : « Pour une psycho-sociologie de l'alimentation contemporaine », *Annales E.S.C.,* septembre-octobre. (L'alimentation comme « système de communication ».)

BEAUFRETON, Maurice (1898) : *Le logement populaire à Paris,* Musée social, Mémoires et documents, n° 10, Paris.

BEAUMONT, H. de (1909) : « Grèves et lock-outs en Italie en 1905 », *Jour. Soc. Stat. Paris,* p. 85.

BÉCHAUX, A. (1894) : *Les revendications ouvrières en France,* Paris, Guillaumin.

BECKETT, Samuel (1952) : *En attendant Godot,* Paris, Ed. de Minuit.

BENOIST, Charles (1895) : *Les ouvrières de l'aiguille à Paris. Notes pour l'étude de la question sociale.* Paris, Chailley. (Il s'agit du travail en atelier.)

— (1905) : *La crise de l'Etat moderne. L'organisation du travail* : t. I : *Le travail, le nombre et l'Etat. Enquête sur le travail dans la grande industrie,* Paris, Plon.

— (1914) : *Ibid.,* t. II : *L'espèce. L'ouvrier. La classe ouvrière,* Paris, Plon.

BERNARD, Paul (1939) : « Le mouvement ouvrier en France pendant les années

1852-1864, d'après les rapports politiques des procureurs généraux », *Int. Review for Soc. Hist.*, t. 4.

BERNSTEIN, Ed. (1908) : *La grève et le lock-out en Allemagne. Leurs forces, leur droit, leurs résultats,* Paris, M. Rivière.

BERTILLON, Jacques (1880) : *La statistique de la France,* Paris, Alcan.

— (1891) : *De la morbidité et de la mortalité par professions,* Paris, Imprimerie municipale.

— 1894 : *Essai de statistique comparée du surpeuplement des habitations à Paris et dans les grandes capitales européennes,* Paris, Chaix, 32 p.

— (1899) : « Les logements à Paris », *Rev. d'Hygiène.*

— (1911) : *La dépopulation de la France,* Paris, Alcan.

BERTRAND, Louis (1885) : *Essai sur le salaire,* Paris, Librairie du Progrès. (Réfutation de Lassalle.)

BESANÇON, Alain (1954) : *Le mouvement syndical des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, 1884-1914,* D.E.S., Paris (sous la direction de M. Labrousse).

BEVAN, Philip (1880) : « The strikes of the past ten years », *Journal of Statistical Society,* mars (Londres).

BIENAYMÉ, Gustave (1896) : « Le coût de la vie à Paris à diverses époques », *Jour. Soc. Stat. Paris,* et tiré à part, B.N. Lk 7 30778 ; sous ce même titre, d'autres études du même auteur ont paru en 1899, 1900, 1901, 1902, 1903, dans le même *Journal* ; tirés à part.

BLANC, Louis (1845) : *Organisation du travail* (1839), 4e éd., Paris, Cauville.

BLOCH, Marc (1934) : « Le salaire et les fluctuations économiques à longue période », *Rev. Hist.* (Compte rendu de Simiand, 1932.)

BLOCH-LAINÉ, F. (1963) : *Pour une réforme de l'entreprise,* Paris, Seuil.

BLOCK, Maurice (1875) : *Statistique de la France comparée avec les divers pays de l'Europe,* Paris, Guillaumin, 2e éd., 2 vol.

— (1878) : « La crise économique », *Rev. des Deux Mondes,* 15 mars.

BLUMÉ, Daniel (1957) : *Recherches sur le syndicalisme ouvrier dans le bâtiment à Paris, 1892-1906,* D.E.S., Paris (M. Labrousse). (Utilise notamment la presse syndicale du bâtiment.)

BOILLEY, Paul (1887) : *Physiologie et classification du corps électoral (étude sociale). Socialisme, capitalisme et suffrage universel,* Paris, Librairie de la Revue Socialiste, in-18, 107 p.

BONNEF, L. et M. (1900) : *Les métiers qui tuent. Enquête auprès des syndicats ouvriers sur les maladies professionnelles,* Paris, Bibliographie sociale, in-16, 132 p.

— (1908) : *La vie tragique des travailleurs. Enquête sur la condition économique et morale des ouvriers et ouvrières de l'industrie,* Paris, J. Rouff, préface de Lucien Descaves.

— (1911) : *La classe ouvrière : les boulangers, les employés de magasin, les terrassiers, les travailleurs du restaurant, les cheminots, les pêcheurs bretons, les postiers, les compagnons du bâtiment, les blessés,* Paris, Publications de la Guerre sociale.

— (1912) : *Marchands de folie,* Paris, M. Rivière.

BONNET, R. (1966) : « Essai historique sur le syndicalisme minier », *Droit Social,* Paris, juin. (Avant 1914, essentiellement groupe de pression ; après 1918, une certaine diversification notamment sous l'influence du syndicalisme chrétien.)

BONNET, S. ; SANTINI, Ch. ; BARTHÉLÉMY, J. (1962) : « Les Italiens dans l'arrondissement de Briey avant 1914 », *Annales de l'Est.* (D'après la relation de voyage d'un évêque italien en Lorraine.)

— (1965) : « La vie ouvrière vue par les instituteurs en Meurthe-et-Moselle (1890-1900) », *Mouv. Soc.,* janvier-mars. (Traduit surtout la méfiance du monde rural vis-à-vis des ouvriers et la répugnance à l'industrialisation.)

BONNEVAY-LAURENT (1896) : *Les ouvrières lyonnaises à domicile. Misère et remède,* Paris, Guillaumin, in-12.

BOUÈRE, J. P. (1958) : *Le droit de grève,* Paris, Sirey.

BOURGIN, Georges (1939) : « La lutte du gouvernement français contre la première Internationale, contribution à l'histoire de l'après-Commune », *Int. Review for Soc. Hist.,* t. 4.

BOUVIER, Jean (1953) : « Aux origines de la Troisième République. Les réflexes sociaux des milieux d'affaires », *Rev. Hist.,* octobre-décembre.

— (1960) : *Le krach de l'Union générale,* Paris, P.U.F.

— (1963) : « Les profits des grandes banques françaises des années 1850 jusqu'à la fin de la première guerre mondiale », *Stud. Stor.,* n° 2.

— (1964) : « Mouvement ouvrier et conjonctures économiques », *Mouv. Soc.,* juillet-septembre.

BOUVIER, J. ; FURET, F. ; GILLET, M. (1965) : *Le mouvement du profit en France au XIXe siècle,* Paris-La Haye, Mouton.

BOUVIER-AJAM, Maurice (1969) : *Histoire du travail en France depuis la Révolution,* Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.

BOUYON, A. (1872) : *Questions ouvrières. Le salaire à Paris, ce qu'il est, ce qu'il devrait être,* Paris, Libr. Berthier, 36 p.

BRAQUE, Robert (1963) : « Aux origines du syndicalisme dans les milieux ruraux du Centre de la France », *Mouv. Soc.,* janvier-mars.

BRÉCY, Robert (1963) : *Le mouvement syndical en France (1871-1921). Essai bibliographique,* Paris-La Haye, Mouton.

— (1969) : *La grève générale en France,* Paris, E.D.I.

BRICOGNE, Paule (1966) : *Les feuilletons du Petit Journal au début du XXe siècle,* D.E.S., Paris (M. Vilar).

BROUSSE, Paul (1883) : *La propriété collective et les services publics,* Paris.

BRUGUIER, V. (1926) : *La Bourse du Travail de Nîmes (1887-1906),* Nîmes. (Souvenirs, histoire.)

BYRNES, Robert F. (1950) : *Antisemitism in modern France,* t. I : *The prologue of the Dreyfus affair.* New Brunswick, Rutgers Univ. Press. (Avant 1890, antisémitisme des milieux socialistes et révolutionnaires, bon accueil à Drumont ; mais le cléricalisme des antisémites les fait reculer.)

CACHEUX, Emile (1879) : *Les habitations ouvrières au XIX*e *siècle,* Paris.

CACHEUX, Emile et MULLER, Emile (1879) : *Les habitations ouvrières en tous pays,* Paris, J. Defey.

CAHEN (1953) : « Evolution de la population active depuis cent ans d'après les dénombrements quinquennaux », *Etudes et Conjoncture,* mai-juin. (Progrès des recensements à partir de 1896 parce que dépouillement central.)

— (1957) : « Evolution des conditions de logement en France depuis cent ans », *Etudes et Conjoncture,* octobre.

CALVIGNAC, J.-B. (1963) : « Mémoires d'un militant mineur : J.-B. Calvignac, maire de Carmaux », présentés par R. Trempé, *Mouv. Soc.,* avril-juin.

CAMBON, Paul (1940-1946) : *Correspondance, 1870-1924,* Paris, B. Grasset, 3 vol. (Commentaires et notes par H. Cambon.)

CAMP, Maxime DU (1883-1884) : *Paris. Ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIX*e *siècle,* Paris, Hachette, 6 vol. 7e éd.

CANETTI, Elias (1966) : *Masse et puissance,* Paris, Gallimard.

CARASSUS, Emilien (1966) : *Le snobisme et les lettres françaises de Paul Bourget à Marcel Proust, 1884-1914,* Paris, A. Colin. (*Cf.* notamment 4e partie, chap. III, « Toquades » : « la toquade anarchiste » et ses racines, la peur sociale.)

CARON, François (1965) : « Essai d'analyse historique d'une psychologie du travail », *Mouv. Soc.,* janvier-mars.

CARRON, Marie-Antoinette (1965) : « Prélude à l'exode rural en France : les migrations anciennes de travailleurs creusois », *Rev. Hist. Ec. Soc.,* n° 3. (Changement dans le mode des migrations vers 1860 : de temporaires, elles deviennent peu à peu définitives ; les migrations temporaires disparaissent complètement après 1918.)

CARTIER, Paul (1952) : *La condition ouvrière dans le département de Saône-et-Loire sous le Second Empire,* D.E.S., Paris (M. Labrousse).

CÉLINE, Louis-Ferdinand (1962) : *Mort à crédit* (1936), Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade ».

CÈRE, Paul (1872) : *Les populations dangereuses et les misères sociales,* Paris, Dentu.

CHABERT, A. (1949) : *Essai sur les mouvements des revenus et de l'activité économique en France de 1798 à 1820,* Paris, Médicis.

CHAMBELLAND, Colette (1953) : *L'idée de grève générale en France,* D.E.S. Paris (M. Labrousse).

CHAMBERLAIN, Neil W. et SCHILLING, Jane METZGER (1954) : *The impact of strikes. Their social and economic costs,* New York, Harper.

CHARTON, Edouard (1880) : *Dictionnaire des professions ou guide pour le choix d'un état, indiquant les conditions de temps et d'argent pour parvenir à chaque profession, les études à suivre, les programmes des écoles spéciales, les examens à subir,* etc., 3e éd., Paris, Hachette.

CHASSIGNET, L. M. (1889) : *Enquête sur la condition des petits logements en*

France et à l'étranger. Ville de Nancy, Paris, aux bureaux de la Société d'Economie Sociale, 32 p.

CHAUVET, Paul (1956) : *Les ouvriers du livre en France de 1789 à la constitution de la Fédération du livre,* Paris, M. Rivière. (Nombreux renseignements sur les grèves, notamment sur celle de 1878.)

CHEVALIER, Louis (1950) : *La formation de la population parisienne au XIXe siècle,* Paris, P.U.F.

— (1958) : *Classes laborieuses, classes dangereuses, à Paris pendant la première moitié du XIXe siècle,* Paris, Plon.

— (1967) : *Les Parisiens,* Paris, Flammarion.

CHEVALIER, Emile (1887) : *Les salaires au XIXe siècle,* préface de Levasseur, Paris, Rousseau.

CHEVRY, R. (1962) : *Pratique des enquêtes statistiques,* Paris, P.U.F.

CHEYSSON, Emile (1885) : « Question des professions, rapport sur le prix de statistique de 1884 », *Jour. Soc. Stat. Paris.*

CHEYSSON, E. et TOQUÉ, Alfred (1890) : « Les budgets comparés des cent monographies de familles, publiés d'après un cadre uniforme dans *Les Ouvriers européens* et dans *Les Ouvriers des Deux Mondes* », *Bull. Inst. Intern. Statistique,* Rome, t. 5.

CHIRAC, Auguste (1885) : *Les rois de la République, histoire des juiveries,* Paris, Arnould. (*La Bataille,* organe socialiste, recommande cet ouvrage, 6 novembre 1885 : « Un livre à lire ».)

— (1887) : *La prochaine révolution. Code socialiste,* Paris, Arnould.

CHOMBART DE LAUWE, Pierre (1956) : *La vie quotidienne des familles ouvrières. Recherches sur les comportements sociaux de consommation,* Paris, C.N.R.S.

— (1959) : *Famille et habitation,* I : *Sciences humaines et conceptions de l'habitation,* Paris, C.N.R.S.

CHRISTOPHE, Albert (1884) : *Commission d'enquête sur la situation des ouvriers de l'industrie et de l'agriculture en France,* Paris.

CLANROLD (1887) : *Le roman d'un patron ou la question ouvrière résolue suivi du plan de la cité Marius,* Mons, Byr.

CLAUDEL, Paul : *La Ville,* première version, 1890 ; deuxième version, 1897 ; Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », t. I.

CLOUZARD, J. J. (1889) : *A lire avant de se mettre en grève. Conséquences qui résultent de l'augmentation des salaires,* Paris, pièce in-16. (Tract d'origine patronale diffusé dans la région d'Armentières.)

COGLEY, Thomas (1894) : *The law of strikes, lock-outs and labor organizations,* Washington. D.C., W. H. Lowdermilk & Co.

COLLIEZ, A. (1904) : *Les coalitions industrielles et commerciales d'aujourd'hui. Trusts, cartels, corners,* Paris, Guillaumin.

COMBE, Paul (1966) : *Niveau de vie et progrès technique en France depuis 1860. Contribution à l'étude de l'économie française contemporaine,* préface de J. Fourastié, Paris, P.U.F. (460 graphiques).

COMMAILLE, J. (1966) : « Les aspects politiques des élections professionnelles », *Mouv. Soc.,* avril-juin.

COMPÈRE-MOREL (1912-1921) : *Encyclopédie socialiste, syndicale et coopérative de l'Internationale ouvrière,* Paris, Quillet, 12 vol.

— (1924) : *Grand dictionnaire socialiste,* Paris, Publications Sociales.

— (1937) : *Jules Guesde, le socialisme fait homme (1845-1922),* Paris, Quillet.

CONNAY, Jean (1909) : *Comment on devient compagnon du devoir,* Paris, Editions de l'Union des ouvriers charpentiers de la Seine, illustrations de Grandjouan.

CONSTANT, E. (1958) : « Conflits sociaux dans le Var sous le Second Empire », *Actes Congrès Soc. Sav.,* Aix-Marseille, p. 543-565. (Intéressant notamment sur les bouchonniers du Var.)

COORNAËRT, Emile (1966) : *Les compagnonnages,* Paris, Editions Ouvrières.

CORBON, A. (1863) : *Le secret du peuple de Paris,* Paris, Pagnerre.

COSTE, Ad. (1886) : *Les questions sociales contemporaines,* Paris, F. Alcan.

COURRIER, Paul-Louis (1822) : *Pétition pour des villageois que l'on empêche de danser,* Paris, La Pléiade.

COURTHÉOUX, J. P. (1957) : « Naissance d'une conscience de classe dans le prolétariat textile du Nord, 1830-1870 », *Rev. Econ.,* n° 1.

— (1959) : « Privilèges et misères d'un métier sidérurgique au XIX[e] siècle : le puddleur », *Rev. Hist. Ec. Soc.,* n° 2.

COUSTEIX (1957) : « Etude sur le mouvement ouvrier limousin de 1870 à 1939 », *Actualité de l'Histoire,* n[os] 20-21.

CROSS, Ira B. (1908) : « Strikes statistics », *Jour. Amer. Stat. Association,* juin.

CROUZEL, A. (1887) : *Etude économique, historique et juridique sur les coalitions et les grèves dans l'industrie,* Paris, A. Rousseau.

CROUZET, François (1970) : « Un indice de la production industrielle française au XIX[e] siècle », *Annales E.S.C.,* janvier-février.

DANSETTE, A. (1938) : *Le boulangisme (1886-1890),* Paris, Perrin.

DAUBY, J. (1884) : *Des grèves ouvrières,* Paris, Guillaumin.

DAUDET : *Arthur,* nouvelle publiée en 1867 dans *Les Annales* (mai), puis dans les *Contes du Lundi,* 1873 ; Paris, Le Livre de Poche, 1963.

— (1876) : *Jack, mœurs contemporaines,* Paris, Dentu.

DAUMARD, Adeline (1965) : *Maisons de Paris et propriétaires parisiens au XIX[e] siècle (1809-1880),* Paris, Cujas.

DAUPHINOT, S. (1874) : *Enquête parlementaire sur les conditions du travail en France. Réponses aux questionnaires,* Versailles, Cerf et Fils, 32 p. ; B.N. Le 7 73. (Concerne Reims.)

DAVAIL, Roger (1963) : avec la collaboration de F. Bourricaud, Delamotte, Doron, préface de Stoetzel : *Traité de psychologie sociale,* t. I : *Sciences humaines et psychologie sociale. Les méthodes,* Paris, P.U.F.

DAVID, Marcel (1967) : *Les travailleurs et le sens de leur histoire,* Paris, Cujas.

DECOUFLÉ, André (1968) : *Sociologie des révolutions,* Paris, P.U.F.

DELAFUTRY, Prosper (1887) : *Les mémoires d'un travailleur,* Paris, L. Sauvaitre. (Moralisant, proudhonien ; mais nombreux détails autobiographiques concrets et vivants.)

DELCOURT, Raymond (1906) : *De la condition des ouvriers dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais,* Paris, Giard et Brière.

DELOR, A. (1888) : *L'exagération des grands travaux publics et son influence sur la paix sociale. La grève des ouvriers du chemin de fer de Limoges à Brive,* Paris ; pièce ; B.N. Le 7 125.

DELORY, Gustave (1921) : *Aperçu historique sur la Fédération du Nord du Parti socialiste (1876-1920),* Lille, Imprimerie ouvrière M. Dhoossche.

DELVAU, Alfred (1866) : *Dictionnaire de la langue verte. Argots parisiens comparés,* Paris, Dentu. (Une des sources de Zola pour *L'Assommoir.*)

DÉPRET, Louis (1872) : *Reine Planterose,* Paris ; B.N. Y2 26611. (Roman ouvrier à cadre lillois.)

DERRUAU-BONIOL, S. (1957*a*) : « Le département de la Creuse : structure sociale et évolution politique », *Rev. Fr. Sc. Pol.,* n° 1.

— (1957*b*) : « Le socialisme dans l'Allier de 1848 à 1914 », *Cah. d'Histoire,* n° 2.

DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ, E. (1872) : *Quelques réflexions au sujet des grèves et coalitions ouvrières et du droit d'association,* extrait des *Mémoires de la société des ingénieurs civils,* Paris, Lemoine, pièce.

DESPORTES, Fernand (1876) : *La question sociale et les syndicats ouvriers,* Paris, Dentu.

DEVILLE, Gabriel (1883) : *Le Capital de Karl Marx, résumé et accompagné d'un aperçu sur le socialisme scientifique,* Paris, Oriol.

— (1884) : *Cours d'économie sociale : Evolution du Capital,* 5 brochures : 1°) « Genèse du Capital » ; 2°) « Formation du prolétariat » ; 3°) « Coopération et manufacture » ; 4°) « Machinisme et grande industrie » ; 5°) « Fin du Capital », Paris, Oriol.

— (1886) : *Philosophie du socialisme,* Paris, Bibliothèque socialiste du Parti ouvrier, brochure, 36 p.

DIGEON, Claude (1959) : *La crise allemande de la pensée française (1870-1914),* Paris, P.U.F.

DIGNAT, P. (1907) : *Le vin au point de vue de l'hygiène,* Paris. (Communication à la Société de Médecine de Paris ; invite à ne pas confondre la question de l'alcoolisme et celle du vin : « Le vin est un aliment précieux ».)

DOGAN, Mattéi (1967) : « Les filières de la carrière politique en France », *Rev. Fr. Sociol.,* août.

DOLLÉANS, Edouard et DEHOVE, Gérard (1953) : *Histoire du travail en France. Mouvement ouvrier et législation sociale,* t. I : *Des origines à 1919,* Paris, Domat-Montchrestien.

— (1953-1960) : *Histoire du mouvement ouvrier (1830 à nos jours),* Paris, A. Colin, 3 vol.

DOMMANGET, Maurice (1953) : *Histoire du Premier Mai,* Paris, Sudel.

— (1956) : *Edouard Vaillant, un grand socialiste,* Paris, La Table Ronde.

— (1958) : *Les idées politiques et sociales d'Auguste Blanqui,* Paris, M. Rivière.

— (1963) : « L'idée de grève générale en France au XVIIIe siècle et pendant la Révolution », *Rev. Hist. Ec. Soc.,* n° 1.

— (s.d.) : *Histoire du drapeau Rouge. Des origines à la guerre de 1939,* Paris, Librairie de l'Etoile (vers 1966).

DORÉ, A. (1944) : *La cité idéale au cours des âges,* Mémoire de l'institut d'urbanisme, rue Michelet, exemplaire dactylographié, Paris. (Intéressant pour les utopies socialistes anglaises et françaises de la fin du XIXe siècle.)

DORIAN, T. et MALAFAYDE, J. (1896) : *Mineur et soldat, drame en un tableau,* Paris, Stock.

DOUASSOT Jean (1958) : *La Gana* (préface de Maurice Nadeau), Paris, Julliard.

DOUGLAS, P. H. (1923) : « An analysis of strike statistics (1881-1921) », *Jour. Amer. Stat. Association,* septembre. (Cherche à établir un rapport entre grèves et développement du syndicalisme ; les deux phénomènes varient plutôt dans le même sens aux Etats-Unis.)

DOUTY, H. M. (1932) : « The trend of industrial disputes, 1922-1930 », *Jour. Amer. Stat. Association,* juin. (Pour la période considérée : déclin des grèves en fréquence, en ampleur et en durée.)

DREYFUS, R. (1937) : « Bouleversements administratifs et municipaux (1870-1878) », *Bull. Hist. de la Troisième République,* décembre.

DUBOIS, Jean (1962) : *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872. A travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux,* Paris, Larousse.

DUCARRE, Nicolas (1873-1874) : *Enquête parlementaire sur l'état de l'industrie houillère,* Versailles, Cerf et Fils, 43 p. ; B.N., 4°. Le 89 26.

— (1875) : *Rapport fait au nom de la Commission d'enquête parlementaire sur les conditions du travail en France : salaires et rapports entre ouvriers et patrons,* Versailles, Cerf et Fils, 366 p. ; B.N., 4°. Le 89 26.

— *Ibid.* : Lyon, de Mougin Rusand, in-8°, 342 p. ; B.N. Le 89 40. (Ces deux livres sont la réédition en volume du rapport paru au *Journal officiel* avec adjonction d'un chapitre supplémentaire où l'auteur expose ses « Objections et critiques ».)

DUCHEMIN, René (1939) : *L'Organisation syndicale patronale,* Paris, Plon.

DUCHESNE, Jean (1949) : *La grève,* Paris, thèse de droit dactylographiée. (Etudie surtout les grèves françaises à partir de la statistique de l'Office du travail, et le rapport grève-syndicats.)

DUCPÉTIAUX (1855) : « Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique », *Bulletin de la Commission centrale de Statistique.*

DUGÉ DE BERNONVILLE, Louis (1914) : « Budgets de familles en divers pays », *Bull. Stat. Gén. de la France,* avril.

DUHAMEL, H. (1885) : « De la nécessité d'une statistique des accidents du travail », *Jour. Soc. Stat. Paris.*

— (1887) : « Les accidents du travail », *Jour. Soc. Stat. Paris.*

DUMESNIL, Docteur (1890) : *L'habitation du pauvre à Paris,* Paris, J. B. Baillière. (Ouvrage rédigé à partir des rapports de la Commission sur les logements insalubres, dont Dumesnil était le président.)

DUMESNIL et MANGENOT, Docteurs (1899) : *Etude d'hygiène et d'économie sociale. Enquête sur les logements, professions, salaires et budgets,* Paris, Chaix, 160 p. (Remarquable enquête sur le quartier de la Pointe d'Ivry.) B.N., Tc48 73.

DUMONT, Docteur A. (1905) : *Les habitations ouvrières dans les grands centres industriels et plus particulièrement dans la région du Nord. Etude d'hygiène sociale,* Lille, Masson. (Importante bibliographie.)

DUMOULIN, Georges (1937) : *Carnets de route,* Lille, L'Avenir. (Souvenirs d'un militant ouvrier qui remontent à 1891 : grève des mineurs du Nord.)

DUNHAM, Arthur L. (1929) : « Thiers' attempt to restore high protection in France, 1871-1873 », *Jour. of Ec. and Bus. Hist.,* février.

DUPEUX, Georges (1962) : *Aspects de l'histoire sociale et politique du Loir-et-Cher, 1848-1914,* préface d'E. Labrousse, Paris-La Haye, Mouton.

DUPIN, Jacques (1956) : *Le mouvement ouvrier à Auxerre, 1870-1880,* D.E.S. de l'E.N.S.E.T. (aux archives départementales de l'Yonne).

DUPRIEZ, Léon H. (1947) : *Des mouvements économiques généraux,* Inst. de recherches économiques et sociales de l'université de Louvain, Louvain, 2 vol.

DUPRONT, Alphonse (1967) : « Formes de la culture de masses : de la doléance politique au pèlerinage panique, XVIIIe-XXe siècles », communication au colloque de l'Ecole normale parue dans *Niveaux de culture et groupes sociaux,* Paris-La Haye, Mouton (sous la direction de Louis Bergeron).

DUROSELLE, J.-B. (1951) : *Les débuts du catholicisme social en France (1822-1870),* Paris, P.U.F.

DUTACQ, F. (1931) : « Les grèves lyonnaises à la fin du Second Empire », *Bibl. Rev. de 1848.*

DUVEAU, Georges (1940-1947) : « Comment étudier la vie ouvrière : les méthodes d'investigation », *Rev. Hist. Ec. Soc.*

— (1946) : *La vie ouvrière sous le Second Empire,* Paris, Gallimard.

— (1948) : *La pensée ouvrière sur l'éducation pendant la Seconde République et le Second Empire,* Paris, Domat-Montchrestien.

DUVERGIER DE HAURANNE, Prosper (1872) : « La République et les Conservateurs », *Rev. des Deux Mondes,* juillet-août. (Témoignage de premier ordre sur la « conversion » de la bourgeoisie conservatrice à la République.)

ECHES, Raymond (1954) : *Les grèves en France (1864-1870) d'après les rapports des procureurs généraux,* D.E.S., Paris (M. Labrousse).

EHRMANN, Henry W. (1960) : *La politique du patronat français (1936-1955),* Paris, A. Colin.

EICHTAL, Eugène D' (1872) : « La coalition » ; « Les grèves », *Rev. des Deux Mondes.*

EMERIQUE, Claude (1953) : *La vie ouvrière dans l'Isère, 1871-1914,* D.E.S., Grenoble.

ENGEL (1895) : « Die Lebenskosten belgischer Arbeiter. Familien früher und jetz », *Bull. Inst. Intern. Statistique,* t. 9. (Travail pionnier.)

ENGELS (1956-1959) : *Correspondance avec Paul et Laura Lafargue, 1868-1895,* Paris, Editions sociales, 3 vol. (I : *1868-1886* ; II : *1887-1890* ; III : *1890-1895.*)

ESPANET, A. (1877) : *Une famille d'ouvriers. Etudes,* Paris, Baltenweck. (Petit roman chrétien ; noter le chap. IX sur le rôle des « meneurs » : « La grève manquée. Ordre et désordre. Dignité et lâcheté. Théorie de Julien ».)

ESTAINTOT (1878) : *Etude sur le rapport parlementaire de M. Ducarre, traitant des conditions de travail en France et sur quelques faits postérieurs,* Rouen, Lecerf, 56 p.

ETCHERELLI, Claire (1967) : *Elise ou la vraie vie,* Paris, Denoël.

ETRIVIÈRES, DES (1882) : *Les amazones du siècle. Biographie de Louise Michel, Léonie Rouzade, Hubertine Auclert, Louise de Lasserre, Louise Koppe, Eugénie Cheminat, Eugénie Pierre,* Paris, Saint-Amand, 33 p.

EUVERTE, J. (1870) : « De l'organisation de la main-d'œuvre dans la grande industrie », *Jour. des Econ.,* septembre (sur Le Creusot).

FABREGUETTES, P. (1896) : *La question sociale. Le contrat de travail. Les coalitions et les grèves devant la loi. Rôle des syndicats, arbitrage, conciliation,* Toulouse, Soubiron Frères.

FAURE, Pétrus (1958) : *Histoire du mouvement ouvrier dans le département de la Loire,* Saint-Etienne, Dumas (maire du Chambon-Feugerolles durant de nombreuses années).

FAURE, Sébastien (1887) : *Féodalité ou révolution ; le machinisme et ses conséquences,* Bordeaux, brochure.

FEBVRE, Lucien (1962) : « Proudhon et le syndicalisme des années 1900-1914 », dans *Pour une histoire à part entière,* Paris, S.E.V.P.E.N., p. 772-792 (étude du cas Pelloutier).

FELLER, Henry (1965) : « Physionomie d'un quotidien socialiste : *Le Cri du Peuple* (1883-1889) », *Mouv. Soc.,* octobre. (Article tiré d'un D.E.S. plus ample sur *Le Cri,* fait sous la direction de M. Labrousse et déposé au Centre d'études du syndicalisme.)

FÉRON-VRAU, Camille (1899) : *Des habitations ouvrières à Lille,* Lille, Danel.

FESTY, O. (1908) : *Le mouvement ouvrier en France au début de la monarchie de Juillet (1830-1834),* Paris, Cornély.

FLAUBERT, Gustave : *L'Education sentimentale* (1869), Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 1948, t. II.

FLAUS, Lucien (1949) : « Les fluctuations de la construction d'habitations urbaines », *Jour. Soc. Stat. Paris,* juin.

FLEURY, M. et VALMARY, P. (1957) : « Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III, d'après l'enquête de Louis Maggiolo (1877-1879) », *Population,* janvier-mars. (Essentiel, mais en raison des sources, les grandes villes sont la plupart du temps exclues de l'enquête de Maggiolo.)

FLONNEAU, J. M. (1966) : *Crise de vie chère (1910-1914). Réactions populaires et réactions syndicales,* D.E.S. Paris (M. Vilar). (De ce mémoire, l'auteur a tiré un article, « Crise de vie chère et mouvement syndical (1910-1914) », *Mouv. Soc.,* juillet-septembre 1970.)

FOHLEN, Claude (1951) : « Esquisse d'une évolution industrielle : Roubaix au XIX[e] siècle », *Rev. Nord,* avril-septembre.

— (1953) : « Crises textiles et troubles sociaux : le Nord à la fin du Second Empire », *Rev. Nord,* avril-juin.

— (1955) : « La concentration dans l'industrie textile française au milieu du XIX[e] siècle », *Rev. Hist. Mod. Cont.,* janvier-mars.

— (1956) : *L'industrie textile sous le Second Empire,* Paris, Plon.

FOHLEN, Claude et BÉDARIDA, F. (1960) : *Histoire générale du travail* (sous la direction de Louis Parias), t. III : *L'ère des révolutions, 1715-1914,* Paris, Nouvelle librairie de France.

FONTERET, A. L. (1858) : *Hygiène physique et morale de l'ouvrier dans les grandes villes en général et dans la ville de Lyon, en particulier pour servir à l'extinction des préjugés et du charlatanisme,* Paris, V. Masson, B.N., 8° Tc 37 et 28.

FORCHEIMER (1948) : « Some international aspects of the strike movement », *Bull. of the Oxford University Institute of Statistics,* n° 1. (Importante étude avec de nombreuses comparaisons internationales et des choix d'indices simples et utiles.)

FORTIN, A. (1961) : « Les conflits sociaux dans les houillères du Pas-de-Calais sous le Second Empire », *Rev. Nord,* octobre-décembre.

FOUCAULT, Michel (1969) : *L'archéologie du savoir,* Paris, Gallimard. (Et l'ensemble de l'œuvre pour la réflexion sur l'histoire.)

FOUGEROUSSE (1880) : *Patrons et ouvriers de Paris,* Paris, Chaix.

— (1884) : « La crise industrielle en France », *Réforme Sociale.* (Intéressant pour les remèdes proposés.)

FOULON, Maurice (s.d.) : *Fernand Pelloutier, précurseur du syndicalisme fédéraliste, fondateur des bourses du travail,* Paris, La Ruche ouvrière (vers 1967).

FOURASTIÉ, Jacqueline (1966) : *Les formules d'indices de prix. Calculs numériques et commentaires théoriques,* Paris, A. Colin.

FOURASTIÉ, Jean (s.d.), avec la collaboration de Claude Fontaine : *Documents*

pour l'histoire et la théorie des prix, Centre d'études économiques, recherches sur l'évolution des prix en période de progrès technique, Paris, A. Colin, 2 vol. (vers 1957).

FOURNIÈRE, E. J. (1881*a*) : *Lettre d'un travailleur à Monsieur le Président de la République,* Paris, Derveaux, brochure, 15 p.

— (1881*b*) : *Lettres d'un travailleur à Nana,* Paris, Derveaux, brochure.

— (1882) : *Les grèves du Gard, suivies d'une réponse aux calomnies,* Alais, Brulat, Paris, bureaux du *Prolétaire.*

— 1883 : *Les cercles d'études sociales. Leur utilité, leurs moyens, leur but,* Narbonne, Pons, brochure 16 p. (trouvé dans Archives départementales, Haute-Garonne, 4 M 97, pièce 10).

FOVILLE, Alfred DE (1889) : *La France économique. Statistique raisonnée et comparative,* Paris.

— (1894-1898) : *Enquête sur les conditions de l'habitation en France.* Les *maisons types,* Paris, 3 vol. (Il s'agit essentiellement de la maison rurale, avec cependant çà et là quelques descriptions de maisons ouvrières.)

FRANCHOMME, G. (1969) : « L'évolution démographique et économique de Roubaix, 1870-1900 », *Rev. Nord,* avril-juin, numéro spécial sur Roubaix. (Cet article est tiré d'un mémoire plus ample, *Roubaix de 1870 à 1900,* D.E.S., Lille, 1960.)

FRIEDMANN, Georges (1946) : *Problèmes humains du machinisme industriel,* Paris, Gallimard.

— (1950) : *Où va le travail humain ?* Paris, Gallimard.

— (1956) : *Le travail en miettes. Spécialisation et loisirs,* Paris, Gallimard, 3e éd.

FRÖLICH, Paul (1965) : *Rosa Luxemburg,* Paris, Maspéro.

FURET, François (1963) : « Pour une définition des classes inférieures à l'époque moderne », *Annales E.S.C.,* mai-juin.

FUSTER, Edouard (1909) : « La statistique internationale des accidents du travail », *Jour. Soc. Stat. Paris.*

GAILLARD, Jeanne (1960) : « Les usines Cail et les ouvriers métallurgistes de Grenelle », *Mouv. Soc.,* octobre.

— (1965) : « Les associations de production en France (1852-1870) », *Mouv. Soc.,* juillet-septembre. (Etudie notamment la poussée coopératiste de 1863-1870.)

GAUTHERON (1898) : *Le logement de l'ouvrier,* Lyon.

GAUTIER, A. (1886) : *Etude économique sur les coalitions d'ouvriers et sur les grèves,* Paris, Guillaumin.

GAUTIER, Emile (1880*a*) : *Propos anarchistes,* Paris Derveaux, 3 brochures : 1°) « Le parlementarisme » ; 2°) « Les endormeurs » ; 3°) « Les endormeurs ; les heures de travail ».

— (1880*b*) : *Le darwinisme social. Etude de philosophie sociale* Paris, Derveaux.

Gemähling, Paul (1910) : *Travailleurs au rabais. La lutte syndicale contre les sous-concurrences ouvrières,* Paris, Bloud et Compagnie. (Importante bibliographie bien classée sur toutes les formes de main-d'œuvre : femmes, enfants, apprentis, ruraux, travailleurs à domicile, étrangers, etc.)

Geoffroy, Gustave (1904) : *L'apprentie,* Paris Charpentier. (Roman : la Commune et l'après-Commune dans un atelier ouvrier parisien.)

Gide, Charles (1907) : *Economie sociale. Les institutions du progrès social au début du XX*e *siècle,* Paris, Larose et Tenin.

— (1909) et nombreux auteurs : Berthélémy, Keufer, Perreau, Picquenard, Sayous, Fagnot, Vandervelde : *Le droit de grève, leçons professées à l'Ecole des hautes études sociales,* Paris, Alcan.

Gilbert (1894 : « Une famille ouvrière d'Orléans, précis de monographie », *La Réforme Sociale,* 1er semestre.

Gille, Bertrand (1963) : « La formation du prolétariat ouvrier dans l'industrie sidérurgique française », *Rev. Hist. de la Sidérurgie,* t. 4, nº 4.

Gillet, Marcel (1957*a*) : « L'affrontement du syndicalisme ouvrier et patronal dans le Bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais de 1884 à 1891 », *Bull. Soc. Hist. Mod.,* mars-avril.

— (1957*b*) : « Aux origines de la première convention d'Arras », *Rev. Nord,* t. 39.

— (1965) : « Le mouvement du profit dans les charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais », dans Bouvier, Furet, Gillet, 1965.

Girard, Louis (1952) : *La politique des travaux publics du Second Empire,* Paris, Colin. (Le Second Empire a légué cette politique de grands travaux aux régimes suivants ; la Troisième République ne rompt nullement avec lui sur ce point.)

Girault, Jacques (1969) : « Une opération de diversion : l'instruction du procès Lafargue-Culine en 1891 », *Mouv. Soc.* octobre-décembre. (Utilise le dossier d'instruction récemment versé aux Archives départementales du Nord.)

— (1970) : *Paul Lafargue. Textes choisis,* Paris, Ed. sociales, coll. « Les classiques du peuple ». (En introduction, biographie de Lafargue jusqu'en 1891.)

Goblet, Alfred (1903) : *Le peignage de la laine à Roubaix-Tourcoing et son évolution économique et sociale,* Lille, Tricot (thèse de droit).

Godard, Justin (1899) : *L'ouvrier en soie. Monographie du tisseur lyonnais. Etude économique et sociale,* thèse de droit, Lyon, Nicolas.

Goetz-Girey, Robert (1948) : *La pensée syndicale française. Militants et théoriciens,* Fond. Nat. Sc. Pol., 3e cahier, Paris, A. Colin.

— (1951) : « Inventaires sociaux et approche sociale », *Rev. Econ.*

— (1960) : « Les composantes économiques et sociologiques des grèves », *Elites et responsabilités.*

— (1965) : *Le mouvement des grèves en France (1919-1962),* Paris, Sirey.

GOGUEL, Claude (1963) : « L'indice psychologique du coût de la vie. Nature, signification, résultats », *Sondages. Revue Française de l'Opinion Publique,* n° 3.

GOMBERG, Eugène L. (1944) : « Strikes and lock-outs in Great-Britain », *Quaterly Journal of Economics,* Cambridge, U.S.A., novembre.

GOSSEZ, Rémi (1956) : « Carte des troubles (1846-1848) », dans C. E. LABROUSSE, *Aspects de la crise et de la dépression de l'économie française au milieu du XIXe siècle (1846-1851),* Bibliothèque de la Révolution de 1848, t. 19.

— (1967) : *Les ouvriers de Paris, t. I : L'organisation (1848-1851),* Bibliothèque de la Révolution de 1848, t. 24.

GOUAULT, Jacques (1954) : *Comment la France est devenue républicaine,* Paris, A. Colin. (Etude, menée au niveau cantonal, des élections de 1871 à 1875.)

GRANDIN, A. (1929) : *Bibliographie générale des sciences juridiques, politiques, économiques et sociales de 1800 à 1925,* recueil Sirey ; des suppléments ont été publiés pour 1926-1927, 1929, 1930. (Ne concerne que les livres et tirages à part de langue française.)

GRAS, Christian (1965) : « L'ouvrier mouleur à travers le journal de sa fédération : *La Fonderie, 1900-1909* », *Mouv. Soc.,* octobre-décembre.

— (1968) : « Merrheim et le capitalisme », *Mouv. Soc.,* avril-juin.

GRATTON, Philippe (1970) : « Mouvement et physionomie des grèves agricoles, 1890-1935 », *Mouv. Soc.,* avril-juin. Le même auteur doit faire paraître très prochainement chez Anthropos sa thèse de 3e cycle : *Les luttes de classes à la campagne, 1870-1921.*

GRAUX, Georges (1897) : « La question du pain en 1897 », *Rev. Polit. et Parlem.,* p. 31-37.

GRAVE, Jean (1930) : *Le mouvement libertaire sous la Troisième République. Souvenirs d'un révolté,* Paris, Les Œuvres représentatives. (Ces souvenirs commencent en 1876 et sont fort intéressants pour les débuts du mouvement anarchiste entre 1876 et 1890.)

GRAWITZ, Madeleine, voir PINTO.

GRIFFIN, John I. (1939) : *Strikes. A study in quantitative economics, 1880-1937,* New York, Columbia University Press. (Ouvrage indispensable sur les grèves américaines, l'équivalent du Knowles pour l'Angleterre. Précieux pour la méthode ; importante bibliographie américaine.)

GUARY, Henri (1872) : *L'ouvrier et l'état social,* Charleroi, Delacre. (Un chap. VI consacré aux « relations dans l'atelier, des grèves ». Pensée traditionnaliste : le grand mal, c'est l'ignorance.)

GUBBELS, R. (1962) : *La grève, phénomène de civilisation,* Bruxelles, Inst. Solvay. (Interprétation intéressante et séduisante ; méconnaît un peu trop les facteurs économiques.)

GUÉRIN, Urbain (1888) : « De la méthode des monographies de famille », *Bull. Inst. intern. Statistique,* p. 141.

GUERRAND, Roger H. (1963) : *La conquête des vacances,* Paris, Editions Ouvrières.

— (1967) : *Les origines du logement social en France,* Paris, Editions Ouvrières.

GUESDE, Jules (1878*a*) : *Le collectivisme devant la 10ᵉ chambre (affaire du congrès ouvrier international socialiste). Défense collective présentée au nom des prévenus,* Paris, 34 p.

— (1878*b*) : *La République et les grèves,* Paris, Bibliothèque socialiste, 32 p. (Des considérations sur les grèves de mineurs de 1878. Met en doute l'efficacité de la grève pour changer la condition ouvrière.)

— (1879*a*) : *La loi des salaires et ses conséquences,* Paris, 30 p. (Encore très lassalien.)

— (1879*b*) : *Collectivisme et Révolution,* Paris, Librairie des publications populaires.

— (1899) : *Le socialisme aujourd'hui,* Paris, Giard et Brière. (Recueil d'articles parus dans *Le Cri du Peuple,* 1884-1886 ; précédé d'une lettre à Vallès.)

— (1901) : *Etat, politique et morale de classe,* Paris, Giard et Brière. (Articles de *L'Egalité,* du *Citoyen,* du *Cri du Peuple.*)

— (1911) : *En garde ! Contre les contrefaçons, les mirages et la fausse monnaie des réformes bourgeoises,* Paris, Rouff. (Articles parus de 1879 à 1911 dans divers journaux, dont *Le Citoyen, Le Socialiste, Le Prolétaire, Le Cri du Peuple.*)

GUESDE, Jules et LAFARGUE, Paul (1883) : *Le programme du Parti ouvrier, son histoire, ses considérants, ses articles, prison de Sainte-Pélagie,* Paris, H. Oriol, 22 octobre 131 p.

GUGLIELMI, J. L. et PERROT, Marguerite (1953) : *Salaires et revendications sociales en France, 1944-1952,* Paris, A. Colin.

GUILBERT, Madeleine (1966*a*) : *Les fonctions des femmes dans l'industrie,* Paris-La Haye, Mouton. (Une première partie : « Perspectives historiques ».)

— (1966*b*) : *Les femmes et l'organisation syndicale avant 1914. Présentation et commentaire de documents pour une étude du syndicalisme féminin,* Paris, C.N.R.S. (3ᵉ partie : « Les femmes dans les grèves ».)

GUILBERT, M. et ISAMBERT-JAMATI, V. (1956) : *Travail féminin et travail à domicile,* Paris, C.N.R.S.

GUILLAUME, Pierre (1963) : « Notes sur les ingénieurs des charbonnages de la Loire au XIXᵉ siècle », colloque *Charbon et Sciences Humaines,* Lille.

— (1966) : *La Compagnie des mines de la Loire (1846-1854). Essai sur l'apparition de la grande industrie capitaliste en France,* Paris, P.U.F.

GUINOT, Jean-Pierre (1946) : *Formation professionnelle et travailleurs qualifiés depuis 1789,* Paris, Domat (préface d'E. Dolléans). (La période 1870-1890 fait l'objet des p. 141 à 156 : durant cette période le libéralisme prévaut, mais la prise de conscience de l'insuffisance de main-d'œuvre qualifiée se fait

progressivement plus aiguë et les initiatives privées se multiplient. La loi de 1892 marque dans ce domaine l'entrée en scène de l'Etat.)

GUITTON, Henri (1951) : *Les fluctuations économiques,* Paris, Sirey.

GUYOT, Yves (1893) : *La tyrannie socialiste,* Paris, Delagrave (sur les grèves, *cf.* livre 5, « Les grèves et la guerre sociale ».)

— (1894) : *Les principes de 89 et le socialisme,* Paris, Delagrave. (Défense du libéralisme ; critique des syndicats, du droit de grève et des violences dans les grèves. Le socialisme déprime les énergies : « Toutes les conceptions socialistes ont pour but de punir le travail et de récompenser la paresse », p. 248.)

— (1903) : *Les conflits du travail et leur solution,* Paris, Charpentier.

GUYOT, Yves et LACROIX, Sigismond (1873) : *Histoire des prolétaires,* Paris, Brouillet ; dessins de A. Lemot (s'achève avec la Renaissance, mais annonce une suite qui irait jusqu'au 18 mars).

HALBWACHS, Maurice (1908) : « Budgets de familles », *Rev. de Paris,* 1er juillet. (Résultats pour Paris de son enquête de 1907.)

— (1909) : *Les expropriations et le prix des terrains à Paris (1860-1900),* Paris, Cornély. (Des remarques sur l'absence d'un besoin manifesté du logement parmi les ouvriers, p. 377.)

— (1912) : *La classe ouvrière et les niveaux de vie. Recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines,* Paris, Alcan.

— (1914) : « Budgets de familles ouvrières et paysannes en France en 1907 », *Bull. Stat. Gén. de la France,* octobre. (Résultats de l'enquête sur 54 budgets de familles, faite en France en avril-mai 1907 à la demande de Rowntree.)

— (1921) : « Revenus et dépenses de ménages de travailleurs. Une enquête officielle d'avant-guerre », *Rev. Ec. Pol.,* janvier-février. (Résultats et critiques de l'enquête faite en 1913-1914 par la Commission du ministère du Travail et comparaison avec celle de 1907.)

— (1933) : *L'évolution des besoins dans les classes ouvrières,* Paris, Alcan.

HALÉVY, Daniel (1901) : *Essais sur le mouvement ouvrier en France,* Paris, Bellais.

— (1930) : *La fin des notables,* Paris, Grasset.

— (1937) : *La République des Ducs,* Paris, Grasset. (Remarquable analyse du temps de l'Ordre Moral.)

HAMON, A. (1895) : *Psychologie de l'anarchiste-socialiste,* Paris, Bibliothèque sociologique, Stock. (Enquête par questionnaire qui a fourni des matériaux intéressants ; imbriqué avec des considérations très datées sur la physiologie de l'anarchie.)

HANSEN, Alvin H. (1921) : « Cycles of strikes », *Amer. Econ. Review,* décembre. (Etudie le cas américain ; le nombre des grèves est en raison inverse du cycle économique pendant la période de baisse continue des prix et en raison directe du cycle économique pendant les périodes de hausse continue des prix.)

HARMEL, Léon (1878) : *Manuel d'une corporation chrétienne,* Tours, Mame.

HARRISSON, Brian (1967) : « Drink and Sobriety in England (1815-1872) : A critical bibliography », *Int. Review for Soc. Hist.,* vol. XII.

HAUMONT, N. et A. et RAYMOND, A. et M. G. (1966*a*) : *L'Habitat pavillonnaire,* Paris, Institut de Sociologie Urbaine.

— (1966*b*) : *Les pavillonnaires,* id. ; pour le 3e volume, *cf.* RAYMOND.

HAUPT, G. (1963) : *La seconde Internationale, 1889-1914. Etude critique des sources. Répertoire analytique des actes officiels et imprimés des congrès et conférences internationales et du Bureau socialiste international,* Paris-La Haye, Mouton.

HAUPT, G. et VERDÈS, Jeannine (1965) : « De la première à la seconde Internationale les actes des congrès internationaux, 1877-1888 », *Mouv. Soc.* mai-juin.

HAUPTMANN, Gérard (1906) : *Les tisserands. Drame en cinq actes en prose,* traduction française de M. Jean Thorel ; représenté pour la première fois au Théâtre libre, le 29 mai 1893, Paris, Charpentier et Fasquelle.

HAUSSONVILLE, Comte d' (1885) : *Etudes sociales. Misères et remèdes,* Paris, Calmann-Lévy ; 2e éd., 1892. (Ouvrage d'inspiration chrétienne, contenant de nombreux détails utiles sur la topographie de la misère à Paris, les logements, etc.)

— (1895) : *Socialisme et charité,* Paris, Calmann-Lévy.

— (1900) : *Salaires et misères des femmes,* Paris, Calmann-Lévy.

HEBERT, J. (1954) : *Le lock-out, étude historique et juridique,* Paris, thèse de droit.

HENRY, Pierre (1950) : *Histoire des préfets. Cent cinquante ans d'administration provinciale, 1800-1950,* Paris, Nouvelles Editions Latines.

HEURTAUX-VARSAVAUX (1888) : *Unions de la paix sociale. Groupe de Nantes. Enquête sur la condition des petits logements dans la ville de Nantes,* Paris, 24 p. (extrait de *La Réforme sociale*).

HICKS, J. R. (1932) : *The theory of wages,* Londres, Macmillan. (Ce néo-marginaliste esquisse une théorie des conflits industriels qui fait la plus grande place à la menace de grève et au calcul patronal incorporant cette menace.)

HILAIRE, Yves-Marie (1963) : « Remarques sur la pratique religieuse dans le bassin du Pas-de-Calais dans la deuxième moitié du XIXe siècle », communication au colloque *Charbon et Sciences Humaines,* Lille.

HOBSBAWM, E. J. (1952) : « Economic fluctuations and some social movements since 1800 », *Eco. Hist. Review,* vol. 5, n° 1. (Confronte les variations quantitatives mesurant les « explosions sociales » et les variations économiques ; conclut que ces explosions ne sont pas liées à un moment particulier du cycle. Seule une analyse individuelle peut révéler la combinaison spécifique de tensions qui déclenche une explosion donnée.)

— (1966) : *Primitifs de la révolte dans l'Europe moderne,* trad. française, Paris, Fayard.

HOFFMAN, S. (1965) : *A la recherche de la France,* Paris, A. Colin.

HOUDOY, Jules (1903) : *La filature du coton dans le nord de la France. Histoire, monographie, conditions du travail,* thèse de droit, Paris, Rousseau.

HOUZÉ DE L'AULNOIT, Aimé (1885) : *Les ouvriers belges à Lille,* Lille, 20 p. ; B.N., 4° R pièce 435.

HUBERT, Florence (1882) : *Récits d'un prolétaire,* Lille ; B.N., Y2 5478. (Roman ouvrier ayant pour cadre Lille.)

HUEBNER, Grouer G. (1905-1906) : *The statistical aspects of the strike, twelth biennal report of the Bureau of Labor and Industrial statistics of Wisconsin.*

HUGUES, Philippe d' et PESLIER, Michel (1969) : *Les professions en France. Evolution et perspectives,* préface de Cl. Vimont, I.N.E.D., cahier n° 51, Paris, P.U.F. (S'appuie sur recensements de 1954 et 1962 dans une optique fonctionnelle : fonder une politique de l'emploi rationnelle. Dans l'ensemble, les métiers ouvriers sont beaucoup mieux connus que les services.)

HURET, Jules (1897) : *Enquête sur la question sociale en Europe,* Paris, Perrin. (Série d'interviews regroupées sous deux rubriques : « Capitalistes et prolétaires » ; « Théoriciens et chefs de secte ».) (Enquête menée en 1892-1894.)

— (1902) : *Les grèves. Enquête au Creusot, à Lille, Roubaix, Anzin, Lens, Marseille, Carmaux, Lyon, Saint-Etienne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Albert, Besançon, Paris,* Paris, Editions de la *Revue blanche.* (Enquêtes et interviews parues d'abord dans le *Figaro.*)

HUSSON, Armand (1856) : *Les consommations de Paris,* Paris, Guillaumin.

IMBERT, A. (1906) : « Une observation économique de la vie ouvrière », *Rev. d'Hygiène alimentaire* ; B.N. Tc 46 397. (Se place surtout du point de vue diététique.)

IMBERT, Jean (1959) : *Des mouvements de longue durée Kondratieff,* Aix, La Pensée Universitaire.

IMBERT, P. L. (1878) : *Les trappeurs parisiens au XIX*[e] *siècle,* Paris, Sagnier. (Ouvrages sur les mœurs des bas-fonds parisiens et sur les petits métiers marginaux.)

ISAMBERT, F. A. (1960*a*) : « Répartition et variations des enterrements religieux à Paris, 1884-1956 », *Archiv. Sociol. Religions,* janvier-juin.

— (1960*b*) : « Enterrements civils et classes sociales », *Rev. Fr. Sociol.,* I, 3.

JAURÈS, Jean (1904) : *Discours parlementaires,* recueillis et annotés par Edmond Claris, précédé d'une introduction de l'auteur sur *Le socialisme et le radicalisme en 1885,* Paris, Cornély. Présenté comme un t. I, n'a en fait jamais eu de suite.)

JÉLOUBOVSKAÏA, E. (1959) : *La chute du Second Empire et la naissance de la Troisième République en France,* Editions en langue étrangère, Moscou. (Importante bibliographie, notamment des textes et articles de Marx et d'Engels parus durant cette période.)

JOUGHIN, Jean T. (1955) : *The Paris Commune in French Politics (1871-1880)*, The John Hopkins University Studies in historical and political science, Baltimore, 2 vol. (Bonne étude sur l'histoire de l'amnistie, le rôle d'Emile Acollas, de F. X. Raspail, de Blanqui, Guesde, Clovis Hugues, etc. et analyse des débats parlementaires.)

JOUHAUX, Léon (1964) : *Mémoires*, présentés par A. M. Renauld, *Mouv. Soc.*, avril-juin.

JOUY, Jules (1888) : *Chansons de l'année*, Paris, Bourbier.

— (s.d.) : *Chansons de bataille*, Paris, Flammarion (paru en 1889).

JUGLAR, Clément (1889) : *Des crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux Etats-Unis*, Paris, Guillaumin, 2e éd.

JUILLERAT, Docteur (1905) : *Le casier sanitaire des maisons*, Paris, J. Rousset.

JULIN, A. (1891) : « L'ouvrier belge en 1853 et 1886 d'après les budgets comparés de la commission de statistique et l'enquête du travail », *La Réforme sociale*, t. I.

JULLIARD, Jacques (1964) : « Jeune et vieux syndicat chez les mineurs du Pas-de-Calais », *Mouv. Soc.*, avril-juin.

— (1965) : *Clemenceau briseur de grèves*, Paris, Julliard, coll. « Archives ».

— (1968) : « Théorie syndicaliste révolutionnaire et pratique gréviste », *Mouv. Soc.*, octobre-décembre.

JURKAT, E. H. et D. B. (1949) : « Economic fonction of strikes », *Industrial and Labour Relations Review*, juillet.

KAËS, René (1962) : *Les ouvriers français et la culture. Enquête 1958-1961*, Paris, Dalloz.

— (1967) : « Mémoire historique et usage de l'histoire chez les ouvriers français », *Mouv. Soc.*, octobre-décembre.

— (1968) : *Images de la culture chez les ouvriers français*, Paris, Cujas.

KERR, Clark et SIEGEL, Abraham (1954) : « The interindustry propensity to strike. An international comparison », dans KORNHAUSER, 1954. (Ces auteurs introduisent le concept de « localisation dans la société » ; plus les travailleurs d'une industrie sont intégrés à la société, moins ils sont enclins à la grève, parce qu'ils peuvent faire aboutir leurs revendications par d'autres moyens.)

KEYNES, J. M. (1949) : *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot.

KLEINCLAUSE, A. (1952) : *Histoire de Lyon*, t. III : *1814 à 1940*, Lyon. (Contient de nombreux renseignements sur la vie et le mouvement ouvriers, les crises du Second Empire, les grèves de 1869, le tournant de 1890.)

KNOWLES, K.G.J.C. (1952) : *Strikes. A study in industrial conflict with special reference to British experience between 1911 and 1947*, Oxford, Blackwell.

KORNHAUSER, Robert ; DUBIN, Robert ; ROOS, Arthur *et al.* (1954) : *Industrial conflicts*, New York, Mac Graw Hill. (Important pour les méthodes statistiques.)

KRIEGEL, Annie (1964) : *Aux origines du communisme français, 1914-1920, Contribution à l'étude du mouvement ouvrier français,* Paris-La Haye, Mouton, 2 vol.

— (1966) : *La croissance de la C.G.T., 1918-1921. Essai statistique,* Paris-La Haye, Mouton. (Méthode efficace, conclusions intéressantes.)

KUCZINSKY, Jurgens (1935) : *Weltproduktion und Welthandel in den letzen 100 Jahren,* Liepaja, Verlag der Buch und Steindruckerei, Gotti D. Meyer. (Utilisé à travers E. Andréani, car je n'ai pu me procurer cet ouvrage dans aucune bibliothèque.)

— (1955) : *Geschichte der Lage der Arbeiter unter dem Kapitalismus,* t. VI ; 2 vol. relatifs à la France : 1°) *1789-1830* ; 2°) *1830 à nos jours,* Berlin, Die Freie Gewerkschaft.

LABOULAIS, Lucie (1890) : *L'ouvrier. Considération sur le travail,* Paris, Dupont, 3e éd. (Moralisateur. Noter : chap. XII : « Arguments des meneurs pour provoquer à l'émeute » ; chap. XIII : « Les meneurs à l'œuvre » ; chap. XVII : « Le noceur »).

LABOULAYE, Charles 1873) : *Les droits des ouvriers. Etude sur l'ordre dans l'industrie,* Paris, Librairie du Dictionnaire des arts et manufactures. (Très intéressant pour l'idéologie ; la hiérarchie sociale est la marque des sociétés évoluées. Un chapitre sur les coalitions.)

— (1881) : *Dictionnaire des arts et manufactures et de l'agriculture, description des procédés de l'industrie française et étrangère,* 5e éd., Paris, Librairie du Dictionnaire des Arts et Manufactures, 4 vol. in-4°.

LABROUSSE, Ernest (1940) : « Un siècle et demi de hausse des prix agricoles (1726-1873). Présentation d'un nouvel indice général des prix », communication à l'Académie des sciences morales ; compte rendu : *Rev. Hist.,* juillet-décembre.

— (1944) : *La Crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime,* Paris, P.U.F.

— (1946*a*) : « La montée du socialisme (1848-1945) », *Rev. Soc.,* mai.

— (1946*b*) : « Géographie du socialisme (13 mai 1849-2 juin 1946) », *Rev. Soc.,* juin.

— (1948) : *Le mouvement ouvrier et les idées sociales en France de 1815 à la fin du XIXe siècle,* Paris, C.D.U. (Republié en 1964 sous le titre : « *Le mouvement ouvrier et les théories sociales en France de 1815 à 1848,* C.D.U.)

LAFARGUE, Paul (1883) : *Le droit à la paresse, réfutation du « droit au travail » de 1848,* Paris, Oriol, 54 p. (Réédité en 1969 chez Maspero avec une présentation de M. Dommanget.)

— (1884) : *Le matérialisme économique de Karl Marx,* Bibliothèque socialiste, Cours d'économie sociale, Paris, Oriol, 3 brochures : 1°) « L'idéalisme et le matérialisme dans l'histoire » ; 2°) « Le milieu naturel : théorie

darwinienne » ; 3°) « Le milieu artificiel : théorie *de la lutte des classes* ». (Conférences en alternance avec G. Deville, *cf.* ci-dessus.)

— (1887) : *La religion du Capital,* Paris, Bibliothèque socialiste de l'agglomération parisienne du Parti ouvrier, 77 p.

— (1890) : *Pie IX au paradis,* Lille, Librairie du Parti ouvrier, 31 p.

— : *Textes choisis* : *cf.* GIRAULT, 1970.

LAGARDELLE, H. (1905) : *La grève générale et le socialisme. Enquête internationale, opinions et documents,* Paris, M. Rivière.

LAJUGIE, J. (1945) : *Salaire et grève,* cahiers de l'I.S.E.A., série B, « La rémunération du travail et la politique du salaire », juillet. (Fondé sur l'utilisation des statistiques américaines, notamment celles de Peterson. Trois parties : 1°) « Les conditions de la naissance des grèves) ; 2°) « Les résultats superficiels des grèves » ; 3°) « L'efficacité fondamentale des grèves ». Fragments d'un ouvrage plus vaste que l'auteur projetait sur le thème : Salaire et action collective.)

LAMBERT-DANSETTE, Jean (1954) : *Essai sur les origines et l'évolution d'une bourgeoisie. Quelques familles du patronat textile de Lille-Armentières, 1789-1914,* Lille, Raoust.

LANDES, D. S. (1949) : « French entrepreneurship and industrial growth in the XIXth century », *Journal of Economic History.* (Insiste sur la permanence et la continuité des structures mentales patronales en France.)

— (1951) : « French business and the business man », dans *Modern France,* recueil publié sous la direction de EARLE, E. M., Princeton University Press.

LANDOUZY, L. (1906) : *De l'irrationnel et de l'insuffisant dans l'alimentation des ouvriers et employés parisiens ; de la nécessité d'une éducation alimentaire données dans toutes les écoles,* Paris, Masson ; B.N., Tc 21 246.

LANDOUZY, L. et LABBÉ, H., docteurs (1905) : *Hygiène sociale. Enquête sur l'alimentation d'une centaine d'ouvriers et d'employés parisiens. Ce qu'elle est, irraisonnée, insuffisante, insalubre, dispendieuse. Ce qu'elle pourrait être : rationnelle, suffisante, salubre, économique,* enquête présentée à la 4e section du Congrès international de la tuberculose, octobre 1905, Paris, Masson, 71 p. ; B.N., Tc 21 230.

LAROQUE, Pierre (1938) : *Les rapports entre patrons et ouvriers. Leur évolution en France depuis le XVIIIe siècle. Leur organisation contemporaine en France et à l'étranger,* Paris, Aubier.

LATOUR, François (1912) : *Les grèves et leur réglementation. Enquête sociale,* avec une préface de P. Imbart de La Tour, Paris, Rousseau.

LA TOUR DU PIN, René de (1891) : *Aphorismes de politique sociale,* Marseille. (On y trouve l'essentiel des idées de La Tour du Pin ; un classique du corporatisme chrétien.)

— (1929) : *Vers un ordre social chrétien. Jalons de route, 1882-1907,* Paris, Beauchesne.

LAUMONE (1887) : *Les étrangers en France.*

LAURENT DE L'ARBOUSSETS, A. (1882) : *Les grèves du bassin d'Alais et les collectivistes révolutionnaires,* Paris, Dentu, in-16 ; B.N., Lb 57 8176.

LAVELEYE, Emile DE (1883) : *Le socialisme contemporain,* Paris, G. Baillière. (Un chapitre sur Karl Marx.)

LAVERGNE, Charles (1877) : *Rétablissement d'une corporation au XIXe siècle,* Tours, Mame.

LAVERGNE L. A. DE et HENRY, Paul (1910) : *Le chômage : causes, conséquences, remèdes,* Paris, M. Rivière.

LAVIEUVILLE, Janine (1952) : *La crise économique de 1882 en France,* D.E.S., Paris (M. Labrousse).

LAVOLLÉE, René (1884-1896) : *Les classes ouvrières en Europe. Etude sur leur situation matérielle et morale,* Paris, Guillaumin, 3 vol.

LAZARD, Max (1909) : *Le chômage et la profession. Contribution à l'étude statistique du chômage et de son coefficient professionnel,* Paris, Alcan. (A rapprocher de LAVERGNE et HENRY. Il est remarquable de voir, en ces années, la prise de conscience du problème du chômage. En 1911, est créée une Association internationale pour la lutte contre le chômage qui publie un *Bulletin* dont Max Lazard est le rédacteur en chef.)

LAZARSFELD, Paul (1970) : *Philosophie des sciences sociales,* Paris, Gallimard. (Voir notamment « Notes sur l'histoire de la quantification en sociologie », où Quételet et Le Play occupent une large place.)

LE BON, Gustave (1895) : *Psychologie des foules* ; réédition, Paris, P.U.F., 1963

LE BOT, Marc (1967) : « Machinisme et peinture », *Annales E.S.C.,* janvier-février.

LEBRUN. François (1959) : « Ludovic Ménard et la naissance du syndicalisme ardoisier », *Actualité de l'histoire,* octobre-décembre.

LECACHE, Bernard (1930) : *Séverine,* Paris, Gallimard.

LECOTTÉ, Roger (1956) : *Archives historiques du compagnonnage,* Mémoires de la fédération folklorique d'Ile-de-France, Paris.

— : *Paris et les compagnons du Tour de France,* Catalogue de l'exposition du musée des arts et traditions populaires (nombreuses illustrations.)

LEDERMAN, Sully (1956 et 1964) : *Alcool, alcoolisme, alcoolisation. Données scientifiques de caractère physiologique, économique et social,* Cahiers de l'I.N.E.D., Paris, n° 29 et n° 41.

LEDOUX, Charles, ingénieur des mines (1890) : *L'organisation du travail dans les mines et particulièrement dans les houillères tant en France qu'à l'étranger,* Paris, Chaix.

LEDRUT, R. (1966) : *Sociologie du chômage,* Paris, P.U.F.

LEFÉBURE, L. (1890) : *Le devoir social,* Paris, Perrin (avec des « cartogrammes donnant la répartition topographique de la misère à Paris »).

LEFEBVRE, Charles (1955) : « Socialistes belges et français de la fin de l'Empire au début de la Troisième République », *Actes du Congrès des sociétés savantes,* Lille.

LEFEBVRE, Georges (1954) : « Foules révolutionnaires », article de 1934, repris dans *Etudes sur la Révolution française,* Paris, P.U.F.

LEFRANC, Georges (1937) : *Histoire du mouvement syndical français,* Paris, Librairie syndicale. (Cours professé par Lefranc dans le cadre de l'institut supérieur ouvrier qu'il avait contribué à créer à la C.G.T.)

— (1963) : *Le mouvement socialiste sous la Troisième République, 1875-1940,* Paris, Payot.

— (1967) : *Le mouvement syndical sous la Troisième République,* Paris, Payot.

— (1970) : *Grèves d'hier et d'aujourd'hui, Paris,* Paris, Aubier-Montaigne.

LEGOYT, A. (1862) : « Des professions en Europe », *Jour. Soc. Stat. Paris.* (Sur la statistique des professions en France, voir notamment, p. 88 et *sq.*).

LEIBY, James (1960) : *Carroll Wright and Labor Reform. The origin of Labor Statistics,* Harvard Univ. Press.

LELIÈVRE, Pierre, dit Parisien, ouvrier menuisier (1865) : *Les ateliers de Paris,* Paris, Garnier et Roi ; Versailles, Beaujeune.

LEMÉTAYER, Capitaine (1912) : *Aide-mémoire de l'officier aux grèves,* Paris, Lavauzelle.

LÉON, Pierre (1953) : *La naissance de la grande industrie en Dauphiné (fin XVIIIe siècle-1869),* Paris, P.U.F., 2 vol.

— (1954) : « Les grèves de 1867-1870 dans le département de l'Isère », *Rev. Hist. Mod. Cont.,* octobre-décembre.

— (1960) : « L'industrialisation en France, en tant que facteur de croissance économique, du début du XVIIIe siècle à nos jours », *Première conférence d'histoire économique,* Stockholm, 1960 ; Paris-La Haye, Mouton.

— (1967) : « La région lyonnaise dans l'histoire économique et sociale de la France », *Rev. Hist.,* janvier-mars.

LE PLAY, Frédéric (s.d.) : *Instruction sur l'observation des faits sociaux selon la méthode des monographies de famille propre à l'ouvrage intitulé les Ouvriers européens,* nouv. éd. et développée par A. Focillon.

— (1879) : *La méthode sociale. Abrégé des Ouvriers européens. Ouvrage destiné aux classes dirigeantes, qui, selon la tradition des grandes races, désirent se préparer, par des voyages méthodiques, à remplir dignement les devoirs qu'impose la direction des foyers domestiques, des ateliers de travail ruraux et manufacturiers, des voisinages, du gouvernement local et des grands intérêts nationaux,* Tours, Mame.

LEQUIN, Yves (1967) : « Sources et méthodes de l'histoire des grèves dans la seconde moitié du XIXe siècle : l'exemple de l'Isère (1848-1914) », *Cah. d'Histoire* de Clermont-Lyon-Grenoble, n°s 1 et 2.

— (1969) : « Classe ouvrière et idéologie dans la région lyonnaise à la fin du XIXe siècle », *Mouv. Soc.,* octobre-décembre.

LEROI-GOURHAN, André (1943) : *L'Homme et la matière,* Paris, Albin Michel.

— (1965) : *Le geste et la parole. La mémoire et les rythmes,* Paris, Albin Michel, 2 vol.

LEROY, Maxime (1913) : *La coutume ouvrière,* Paris, Giard et Brière, 2 vol. (Ouvrage fondamental.)

LEROY-BEAULIEU, Paul (1872) : « Les ouvrières de fabrique autrefois et aujourd'hui », *Rev. des Deux Mondes,* 1er février.

— (1882*a*) : *La question ouvrière au XIXe siècle,* Paris, Charpentier, 2e éd. (Un chapitre sur le « socialisme et les grèves ».)

— (1882*b*) : Dans *L'Economiste français,* 16, 23, 30 décembre, articles sur la hausse des prix et celle des salaires, laquelle est cause de tout.

— (1880) : *Essai sur la répartition des richesses et sur la tendance à une moindre inégalité des conditions,* Paris ; 2e éd. Guillaumin, 1883.

— (1884) : *Le collectivisme, examen critique du nouveau socialisme,* Paris, Guillaumin.

— (1888) : *Le travail des femmes au XIXe siècle,* Paris, Charpentier.

LESCARRET, J. B. (1874) : *Entretiens sur l'économie sociale au village et dans l'atelier,* Bordeaux, G. Gounouilhou, 2 vol.

LESCURE, Jean (1938) : *Des crises générales et périodiques de surproduction,* Paris, Domat-Montchrestien, 5e éd. (1re éd., 1906).

LESIRE-OGREL, Hubert (1967) : *Le syndicat dans l'entreprise,* Paris, Seuil.

LEVAINVILLE, Roger (1911) : « Les ouvriers du coton dans la région de Rouen », *Annales de Géographie,* t. 20.

LEVASSEUR, Emile (1867) : *Histoire des classes ouvrières en France depuis 1789 jusqu'à nos jours,* Paris, Hachette, 2 vol. (2e éd. révisée et complétée, 1904).

— (1868) : *La France (avec les colonies), géographie et statistique ; le climat, le sol, la politique, l'agriculture, l'industrie, les colonies, l'administration, la population,* Paris, Delagrave, 1re éd. ; 2e éd., 1872 et éditions successives avec remises à jour : 1873, 1875, 1879, 1881 ; nouvelle édition en trois volumes, 1889-1893 (la plus utile en ce qui me concerne, puisqu'elle donne l'état de la situation en 1889-1890).

— (1887) : *Les salaires au XIXe siècle,* Paris, Rousseau.

— (1889-1892) : *La population française, histoire de la population avant 1789 et démographie de la France comparée à celle des autres nations au XIXe siècle,* Paris, Rousseau, 3 vol.

— (1894) : « Etats-Unis. Le département du travail et les bureaux de statistiques du travail », *Jour. Soc. Stat. Paris.*

— (1898) : *L'ouvrier américain. L'ouvrier au travail. L'ouvrier chez lui. Les questions ouvrières,* Paris, Larose, 2 vol.

— (1904) : « La dépense-nourriture dans les budgets ouvriers », *Revue Soc. d'Hyg. Alim.,* p. 289 (revue créée en 1904).

— (1907) : *Questions ouvrières et industrielles en France sous la Troisième République,* Paris, Rousseau. (Fondamental.)

— (1908) : « Le coût de la vie. Influence du revenu sur le coût de la vie », *Rev. Soc. d'Hyg. Alim.,* fasc. 2, p. 221.

— (1909*a*) : *Salariat et salaires,* Paris, Doin, coll. « Encyclopédie scientifique ». (Importante bibliographie ; un chap. sur les grèves dans leur rapport avec le salaire.)

— (1909*b*) : « Indices caractérisant le mouvement général des prix », *Rev. Econ. Intern.,* mai.

— (1910) : « Le coût de la vie, suite de l'enquête sur le prix des denrées alimentaires dans soixante-dix lycées et les périodes de l'histoire des prix en France », *Rev. Econ. Intern.,* novembre, et pièce, B.N., 8° R 29290.

LÉVY-LEBOYER, Maurice (1968) : « La croissance économique en France au XIXe *siècle.* Résultats préliminaires », *Annales E.S.C.,* juillet-août.

— (1970) : « L'héritage de Simiand : prix, profit et termes d'échange au XIXe siècle », *Rev. Hist.,* n° 1.

LEYRET, Henry (1895) : *En plein faubourg. Mœurs ouvrières,* Paris, Charpentier et Fasquelle. (De très intéressantes notations sur les mœurs et la psychologie ouvrières.)

LHOMME, Jean (1942) : *Capitalisme et économie dirigée dans la France contemporaine,* Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.

— (1960) : *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880). Essai sur l'histoire sociale de la France,* Paris, P.U.F.

— (1961-1962) : *Croissance économique et mouvements sociaux sous la Troisième République (1871-1914),* cours de doctorat, Faculté de droit, Paris.

— (1965) : « Les enseignements théoriques à retirer d'une étude sur les salaires dans la longue période », *Rev. Econ.,* janvier.

— (1968) : « Le pouvoir d'achat de l'ouvrier français au cours d'un siècle : 1840-1940 », *Mouv. Soc.,* avril-juin.

L'HUILLIER, F. (1951) : « L'évolution des principales grèves à la fin du Second Empire », *Bull. Soc. Hist. Mod. Cont.,* juin-juillet.

— (1957) : *La lutte ouvrière à la fin du Second Empire,* Paris, A. Colin.

LIÉGEARD (1890) : « Les bureaux de statistique du travail aux Etats-Unis », *Jour. Soc. Stat.* Paris ; « ... en Angleterre », *ibid.,* 1891 ; « ... en Allemagne », *ibid.,* 1894.

LIENS, G. (1967) : « Les Vêpres marseillaises (juin 1881) ou la crise franco-italienne au lendemain du traité de Bardo », *Rev. Hist. Mod. Cont.,* janvier-mars.

LIESSE, André (1894) : *La question sociale,* Paris, Chailley. (Peu utile.)

LOUA, Toussaint (1878-1883) : *Les grands faits économiques et sociaux. Etudes publiées dans l'Economiste français et le Journal de la Société de Paris,* Paris, Berger-Levrault, gr. in-8°.

— (1888) : *La France sociale et économique d'après les documents officiels les plus récents,* Paris, Berger-Levrault.

LOUBÈRE, Léo A. (1962) : « The french left-wing radicals, their views on trade-unionism, 1870-1898 », *Int. Review for Soc. Hist.,* juillet.

— (1963) : « Left-wing radicals, strikes and the Military, 1880-1907 », *French Historical Studies,* mars.

— (1964) : « Les radicaux d'extrême gauche en France et les rapports entre patrons et ouvriers (1871-1900) », *Rev. Hist. Ec. Soc.,* n° 1.

LOZÉ, E. (1891) : *La grève de 1891 dans les bassins houillers du Nord et du Pas-de-Calais,* Arras, Courtin.

MACCARTHY, William (1959) : « The reasons given for striking », *Bull. of the Oxford University Institute of Statistics,* février. (Les grèves aux Etats-Unis entre 1945 et 1957 n'ont été déclenchées pour des questions de salaires que dans 45 % des cas.)

MACGREGOR, O. R. (1967) : « Social research and social policy in the 19th century », *The British Journal of Sociology,* 8.

MACINNES, N. (1960) : « Les débuts du marxisme théorique en France et en Italie (1880-1897) », *Cahiers de l'I.S.E.A.,* série S, 3 juin. (Examen critique des idées classiques en la matière. Le rôle des guesdistes et de leurs homologues italiens est moins important, selon l'auteur, que celui d'Antonio Labriola et de Georges Sorel.)

MAITRON, Jean (1951) : *Histoire du mouvement anarchiste en France, 1880-1914,* Paris, Soc. Univ. Ed. Librairie. (La première édition seule contient la très riche bibliographie de la presse anarchiste.)

— (1964) : *Ravachol et les anarchistes,* textes présentés par J. M., Paris, Julliard, coll. « Archives ».

— (1964-1969) : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français,* Paris, Editions Ouvrières, 7 vol. parus : *1789-1864* : 3 vol. ; *1864-1871* : 4 vol. parus, le dernier jusqu'à *Mor-*. (Entreprise considérable qui se poursuit.)

MALAPERT, Frédéric (1872) : *Etude sur l'Internationale et les coalitions,* Paris, Lechevalier.

MALATO, Charles (1905) : *La grande grève,* Bibliothèque des auteurs modernes, Paris. (Roman social qui a pour modèle historique les événements de Montceau-les-Mines, en 1882.)

MALLET, Serge (1971) : *La nouvelle classe ouvrière,* Paris, Seuil ; 1re éd., 1963.

MALON, Benoît (1879) : *Histoire du socialisme,* Lugano, Velladini.

— (1880) : « Les débuts du Parti ouvrier », *Rev. Soc.*

— (1882) : *Le nouveau Parti* ; I : *Le Parti ouvrier et ses principes* ; II : *Le Parti ouvrier et sa politique,* Paris, Derveaux.

— (1886) : « Les collectivistes français », série d'articles parus dans la *Rev. Soc.,* à partir d'octobre 1886.

— (1890-1891) : *Le socialisme intégral,* Paris, Alcan, 2 vol.

MALOT, Hector (1878) : *Sans famille,* Paris, Dentu. (Cinq chapitres de la première partie de ce célèbre roman décrivent la vie des mineurs de Varses dans les Cévennes.)

MANCEAU, Henri (1933) : « Les origines du socialisme dans les Ardennes, 1814-1870 », *Petit Ardennais,* 22 mars, 4 avril.

— : « Psychologie du mouvement ouvrier ardennais », *Rimbaldien,* n° 15.

— : « Aux origines du syndicalisme ardennais : J. B. Clément », *Présence ardennaise,* n° 9.

— (1953) : « Un cinquantenaire, J. B. Clément, poète communard et pionnier du socialisme français », *Cah. Intern.,* septembre, n° 49.

MANDROU, Robert (1961) : « Les consommations des villes françaises au milieu du XIXe siècle », *Annales E.S.C.,* juillet-août. (Relecture du célèbre livre de Husson.)

MANGINI, Félix (1891) : *Les petits logements dans les grandes villes et plus particulièrement dans la ville de Lyon,* Lyon. (Résultats d'une enquête entreprise en 1886 par la Société des logements économiques de Lyon.)

MANNHEIM, Ch. (1902) : *De la condition des ouvriers dans les manufactures de l'Etat (tabacs, allumettes),* Paris, Giard.

MANSUY, Etienne (1889) : *La misère en France à la fin du XIXe siècle,* Paris, A. Ghio. (Dans la lignée des ouvrages classiques sur le paupérisme.)

MARCH, Lucien (1905) : *Journ. Soc. Stat. Paris.* (Premiers linéaments d'une méthode des coefficients de dépendance entre grève et chômage, grève et prix.)

— (1911-1912) : « Mouvements du commerce et du crédit, mouvement ouvrier en relation avec le mouvement des prix », *Bull. Stat. gén. de la France,* octobre-janvier, p. 188-222. (Conclut à une faible concomitance entre grèves et mouvement économique. Pays examinés : France, Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Etats-Unis. Controverse à ce sujet avec Rist.)

— (1913) : « Grèves, grévistes et variations de prix », *Rev. Ec. Pol.,* p. 113-115. (Réponse à Rist.)

MARCHAL, André (1943) : *L'action ouvrière et la transformation du régime capitaliste,* Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence. (Pose les problèmes géneraux de l'étude statistique des grèves. D'autre part, favorable au corporatisme vichyssois.)

— (1945) : *Le mouvement syndical en France,* Paris, Bourrelier.

— (1951) : « Réflexions sur une théorie économique du développement du syndicalisme ouvrier », *Rev. Econ.,* janvier.

MARCZEWSKI, Jean (1961) : *Histoire quantitative. Buts et méthodes,* Cahiers de l'I.S.E.A., série AF, n° 1, « Histoire quantitative de l'économie française », VII.

— (1965*a*) : *Introduction à l'histoire quantitative,* Genève, Droz.

— (1965*b*) : *Le produit physique de l'économie française de 1789 à 1913. Comparaison avec la Grande-Bretagne,* Cahiers de l'I.S.E.A., même série, juillet.

MARIÉ-DAVY, H. (1905) : « La mortalité par tuberculose à Paris dans ses rapports avec la densité de la population et l'aération », *Jour. d'Hygiène,* 25 janvier.

MARITCH, Streten (1930) : *Histoire du mouvement social sous le Second Empire à Lyon,* thèse de lettres, Rousseau, Paris.

MARJOLIN, Robert (1941*a*) : *Prix, monnaie et production. Essai sur les mouvements économiques de longue durée,* Paris, P.U.F.
— (1941*b*) : « Longs cycles in capital intensity in the french coal mine industry, 1840-1914 », *Rev. of Econ. Statistics,* novembre.
MARKOVITCH, T. J. (1965*a*) : « La crise de 1847-1848 dans les industries parisiennes », *Rev. Hist. Ec. Soc.,* n° 2. (Principal intérêt : calcul des pourcentages de licenciements dans les industries parisiennes ; ils vont de 20 à 75 % et s'établissent en moyenne autour de 56 %.)
— (1965*b*) : *L'industrie française de 1789 à 1964. Sources et méthodes,* Cahiers de l'I.S.E.A., série AF, « Histoire quantitative de l'économie française », juillet.
— (1966*a*) : *L'industrie française de 1789 à 1964. Analyse des faits,* Cahiers de l'I.S.E.A., série AF, n°s 5 et 6, mai et juin.
— (1966*b*) : *L'industrie française de 1789 à 1964. Conclusions générales,* Cahiers de l'I.S.E.A., série AF, n° 7, novembre.
— (1967) : *Le revenu industriel et artisanal sous la Monarchie de Juillet et sous le Second Empire,* Cahiers de l'I.S.E.A., série AF, n° 8, avril.
— (1968) : « Les cycles industriels en France. Essai d'élaboration préalable d'indices annuels de la production industrielle pour le XIXe siècle », *Mouv. Soc.,* avril-juin. (Données précises sur les crises. Celle dite de 1882 se situe plutôt en 1884.)
MARNATA, F. (1961) : *Les loyers des bourgeois de Paris, 1860-1958,* Paris, A. Colin.
MAROUSSEM, P. DU (1891-1896) : *La question ouvrière* ; t. I : *Charpentiers de Paris, Compagnons et indépendants,* Paris, Rousseau, 1891 ; t. II : *Ebénistes du faubourg Saint-Antoine,* Paris, Rousseau, 1852 ; t. III : *Le jouet parisien,* 1894 ; t. IV : *Les halles centrales de Paris,* en collaboration avec Camille Guérie, 1894 ; t. V : *L'alimentation à Paris,* publié par l'Office du Travail dans le cadre de l'enquête sur *La petite industrie, salaires et durée du travail,* Paris, Imprimerie nationale, 1893 ; t. VI : *Le vêtement à Paris* (même type de publication), Paris, Imprimerie nationale, 1896 ; t. VII : *Les associations ouvrières de production,* en collaboration avec Arthur Fontaine, Office du Travail).
— (1900) : *Les enquêtes, pratique et théorie,* Paris, Alcan.
MARTIAL, Docteur René (1907*a*) : *Hygiène individuelle du travailleur,* Paris, Giard et Brière.
— (1907*b*) : « L'alimentation des travailleurs », *Rev. d'Hygiène et de Police sanitaire,* n° 6.
— (1909) : *L'ouvrier, son hygiène, son atelier, son habitation,* Paris, Doin. (Importante bibliographie.)
MARTIN SAINT-LÉON, Etienne (1901) : *Le compagnonnage,* Paris, A. Colin.
— (1909) : *Histoire des corporations de métiers. Depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791, suivie d'une étude sur l'évolution de l'idée cor-*

porative de 1791 à nos jours et sur le mouvement syndical contemporain, Paris, Alcan.

MARX, Karl : *Œuvres,* Edition Costes ; Editions Sociales ; *Œuvres,* Economie, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade » (présenté et annoté par Maximilien Rubel), t. I, 1963 ; t. II, 1968.

MASSE, Jean (1948) : *Les ouvriers à Lyon de 1871 à 1884,* D.E.S., Lyon (M. Fugier) (aimablement communiqué par l'auteur).

— (1966) : « Le mouvement anarchiste dans le Var de 1879 à 1904 », *Actes du 90e Congrès national des sociétés savantes,* Nice, 1965 ; Paris.

— (1967) : « Les grèves des mineurs et carriers du Var de 1871 à 1921 », *Annales du Midi,* avril.

MATAJA, Docteur Victor (s.d.) : *Die Statistik der Arbeitseinstellungen* ; ce texte se trouve dans Archives nationales, F 22 234, avec une traduction française. Publié vers 1899 dans *Abdruck aus den Jahrbüchern für Nationalökonomie und Statistik,* il est remarquable pour l'époque par ses préoccupations et montre l'avance de l'Allemagne dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres.

MATHÉ (1900) : *Les tisseurs en soie de Lyon, 1769-1900,* Lyon, Rey. (Mathé fut un des fondateurs du syndicat des tisseurs en soie de Lyon. Son livre constitue en quelque sorte les archives du syndicat.)

MAUCO, Georges (1932) : *Les étrangers en France. Leur rôle dans l'activité économique,* Paris, A. Colin.

MAUGER, Charles (1908) : *Les débuts du socialisme marxiste en France,* thèse pour le doctorat en droit, Paris, Société générale d'impression.

MAUPASSANT, Guy DE (1956) : *Les confinés,* Paris, Ed. Albin Michel.

MAURY, A. (1879) : *L'ouvrier tel qu'il était, tel qu'il est et tel qu'il pourrait être,* Paris, Fischbacher.

MAZAROZ, J. P. (1873) : *La profession, base naturelle du suffrage universel. Extrait de La revanche de la France par le travail,* Paris, Dentu.

— (1874) : *La revanche de la France par le travail,* Paris, Dentu et Chaix.

— (1882*a*) : *Suite des grèves de 1880. Lettre et documents corporatifs et fédératifs,* Paris, chez l'auteur.

— (1882*b*) : *Causes et conséquences de la grève du faubourg Saint-Antoine d'octobre et novembre 1882, suivi d'un projet d'organisation pour développer les débouchés des produits français et les apprentissages,* Paris, chez l'auteur, décembre. (Intéressante prise de position d'un patron.)

MÉNY, G. (1910) : *Le travail à domicile. Ses misères. Ses remèdes,* Paris, M. Rivière.

MERCIER, Sébastien (1782-1788), *Tableau de Paris,* Amsterdam, 12 vol.

MERMEIX (1886) : *La France socialiste. Notes d'histoire contemporaine,* Paris, Fetscherin et Chuit.

— (1906) : *Le Socialisme. Définitions. Explications. Objections. Exposé du pour et du contre,* Paris, Ollendorf, 6e éd.

— (1907) : *Le syndicalisme contre le socialisme. Origine et développement de la Confédération Générale du Travail,* Paris, Ollendorf.

MEUNIER, Lucien-Victor (1884) : *Les clameurs du pavé,* Paris, Oriol ; préface de Jules Vallès.

MEYER, Maximilien (1907) : *Statistik der Streike und Aussperrungen im In- und Auslande,* Leipzig, Halle.

MICHAUD, René (1967) : *J'avais vingt ans. Un jeune ouvrier au début du siècle,* Paris, Editions Syndicalistes. (Remarquables souvenirs.)

MICHEL, Georges (1891) : « Grèves », *Nouveau dictionnaire d'économie politique,* sous la direction de Léon Say, Paris, Guillaumin.

MICHEL, Louise (s.d.) : *La misère,* Paris, Fayard, illustré par L. et J. Tinayre. (Roman social.)

— (1882*a*) : *Les méprisées, grand roman de mœurs parisiennes,* Paris, Fayard ; illustré par L. et J. Tinayre.

— (1882*b*) : *La grève dernière,* s.l.

— (1883) : *Défense de Louise Michel. Cour d'assises,* 22 juin 1883, Bordeaux ; B.N., Fol. Lb 75 8399.

— (1886) : *Mémoires,* t. I (et unique), Paris, F. Roy.

— (1888) : *Le Monde nouveau,* Paris, Dentu. (Sans valeur littéraire, les romans utopiques ou populaires de L. M. présentent un intérêt au second degré.)

MICHELET, J. (1846) : *Le Peuple,* Paris, Hachette.

MOLINARI, Gustave DE (1871) : *Les clubs rouges pendant le siège de Paris,* Paris, Garnier Frères, 2e éd. (Articles regroupés, parus d'abord au *Journal des Débats.*)

— (1872) : *Le Mouvement socialiste et les réunions publiques avant la révolution du 4 septembre, suivi de La pacification des rapports du capital et du travail,* Paris, Garnier. (Plusieurs chapitres sur les grèves et les associations, où l'exemple anglais est vanté.)

— (1893) : *Les bourses du travail,* Paris, Guillaumin.

MONTREUIL, Jean, alias Lefranc (1947) : *Histoire du mouvement ouvrier en France des origines à nos jours,* Paris, Aubier.

MOOG, Jules (1908) : « Une grève », *Revue de Paris,* 15 juillet. (Nouvelle dont le cadre est une usine textile de Reims et qui met en scène un patron de combat, un contremaître médiateur mais haï, et la violence ouvrière qui se solde par deux morts.)

MOORE, Henry L. (1911) : *Laws of wages. An essay in statistical economics,* New York. (Chap. V : étude des rapports entre grèves et salaires.)

MORAND, Marius (1873) : *L'organisation ouvrière de la fabrique lyonnaise,* Lyon, 13 p. (Régression de la fabrique urbaine et extension considérable de la fabrique rurale.)

MOREAU, Georges (1925) : *Essai sur les théories et l'histoire du syndicalisme ouvrier en France. Le mouvement syndical et l'évolution économique,* thèse de droit, Paris, M. Rivière.

MOREL, Emile (1907) : *Les gueules noires,* préface de Paul Adam, illustrations de Steinlein, Paris, Sansot, 5e éd. (série de nouvelles.)

MOSSÉ, Robert (1952) : *Les salaires,* observations statistiques de R. Rivet et R. Dumas, Paris, M. Rivière.

MOTTEZ, Bernard (1960) : « Du marchandage au salaire au rendement », *Sociol. du Travail,* 3, juillet-septembre.

— (1966) : *Systèmes de salaire et politiques patronales. Essai sur l'évolution des pratiques et des idéologies patronales,* Paris, C.N.R.S.

— (1967) : « Formes de salaire et types d'action ouvrière », *Mouv. Soc.,* octobre-décembre.

MOUTET, Aimée (1959) : *Le mouvement ouvrier à Paris du lendemain de la Commune au premier congrès syndical en 1876,* D.E.S., Paris (M. Labrousse).

— (1967) : Même titre, *Mouv. Soc.,* janvier-mars.

MOYROUD, F. (1910) : *Le logement de l'ouvrier et la législation. La question à Lyon,* thèse de doctorat, Paris.

MUN, Albert DE (1911) : *Ma vocation sociale. Souvenirs de la fondation de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers,* Paris, Lethielleux.

NADAUD, Martin (1872) : *Histoire des classes ouvrières en Angleterre,* Paris, Lachaud.

— (1873) : *Les sociétés ouvrières,* Paris, Bibliothèque démocratique, sous la direction de Victor Poupin.

— (1895) : *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon,* Bourganeuf, Duboueix. (De 1830 à 1889.)

NAVILLE, Pierre (1956) : *Essai sur la qualification du travail,* Paris, M. Rivière.

NÉRÉ, Jacques (1955) : « Une statistique du salaire et de l'emploi en France dans le dernier tiers du XIXe siècle », *Rev. Hist. Ec. Soc.,* n° 2.

— (1956) : « Aspects du déroulement des grèves en France durant la période 1883-1889 », *Rev. Hist. Ec. Soc.,* n° 3.

— (1958) : *La crise industrielle de 1882 et le mouvement boulangiste,* thèse de doctorat, Paris, exemplaires dactylographiés, 2 vol.

OBERSCHALL, Anthony Richard (1965) : *Empirical Social Research in Germany, 1848-1914,* La Haye, Mouton.

OZOUF, Mona (1966) : « L'image de la ville chez C.-N. Ledoux », *Annales E.S.C.,* n° 6.

PAGE, André (1953) : « La liaison salaire-coût de la vie », *Rev. Econ.,* n° 1. (« Relier le salaire aux variations du coût de la vie est actuellement une des préoccupations dominantes des masses ouvrières françaises ».)

PALLE, J. (1872) : *La fin des grèves, vade mecum du patron et de l'ouvrier,* Paris, Lechevalier, 26 p. ; B.N., Lb 57 3213. (Préconise l'instruction écono-

mique et voudrait qu'on instaure un prix à décerner au meilleur « catéchisme d'économie sociale ».)

PALMADE, Guy (1961) : *Capitalisme et capitalistes français au XIXe siècle,* Paris, A. Colin.

PATAUD, Emile et POUGET, Emile (1911) : *Comment nous ferons la Révolution,* Paris, Editions de la Guerre sociale.

PAULIAT, Louis (1873) : *Les associations et les chambres syndicales ouvrières,* Paris, Bibliothèque ouvrière.

PECQUEUR, Constantin (1838) : *Des intérêts du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, et de la civilisation en général, sous l'influence des applications de la vapeur,* Paris, Desessart.

PÉDRON, Etienne (1907) : *Chansons socialistes,* Paris, Librairie du Parti ouvrier.

PÉGUY, Charles : *Œuvres en prose,* Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 2 vol. ; t. I : 1878-1908 ; t. II : 1909-1914.

PÉHU, M. et A. (1905) : *Les logements insalubres à Lyon de 1891 à 1904,* Lyon.

PELLOUTIER, Fernand et Maurice (1897) : *Les Syndicats en France,* Paris, Librairie Ouvrière.

— (1900) : *La vie ouvrière en France,* Paris, Schleicher.

— (1902) : *Histoire des bourses du travail. Origine, institutions, avenir* (posthume), préface de G. Sorel, notice bibliographique de Victor Dave, Paris, Schleicher.

PERROT, Marguerite (1961) : *Le mode de vie des familles bourgeoises (1873-1953),* Paris, A. Colin.

PERROT, Michelle (1958*a*) : « Aperçu sur le mouvement ouvrier et socialiste dans le Calvados, 1871-1914 », *Actes du 81e Congrès national des Sociétés savantes,* Rouen, 1956 ; Paris, Imprimerie nationale.

— (1958*b*) : « L'agitation sociale à Torteron à la fin du Second Empire d'après les archives judiciaires », *Actes du 82e Congrès national des Sociétés savantes,* Bordeaux, 1957 ; Paris, Imprimerie nationale.

— (1959*a*) : « Le premier journal marxiste français : *L'Egalité,* de Jules Guesde », *Actualité de l'histoire,* juillet-septembre.

— (1959*b*) : « Archives policières et militants ouvriers sous la Troisième République. Un exemple : le Gard », *Rev. Hist. Ec. Soc.,* n° 2.

— (1960) : « L'introduction du marxisme en France d'après la correspondance Engels-Lafargue », *Annali Feltrinelli.*

— (1963) : « La presse syndicale des ouvriers mineurs (1880-1914) » *Mouv. Soc.,* avril-juin.

— (1968) : « Grèves, grévistes et conjoncture : vieux problèmes, travaux neufs » (à propos de la thèse d'E. Andréani), *Mouv. Soc.,* avril-juin.

PERROUX, François (1955) : « Prises de vue sur la croissance de l'économie française (1780-1950) », *Income and Wealth,* série 5.

PETERSON, F. (1937*a*) : « Methods used in strikes statistics », *Jour. Amer. Stat. Association,* n° 197.

— (1937*b*) : *Strikes in the U.S.A. 1880-1936,* U.S. Department of Labor, Bureau of Labor Statistics, n° 651.

PIC, Paul (1902) : *Traité élémentaire de législation industrielle. Les lois ouvrières,* Paris, Rousseau, 2e éd. (Une mine de renseignements.)

— (1912) : « Les enseignements de quelques grèves récentes », *Rev. Ec. Pol.,* t. 26. (Le fléchissement des grèves depuis 1906 s'observe dans l'Europe entière.)

PICARD, Alfred (1906) : *Le bilan d'un siècle (1801-1900),* Paris, Imprimerie nationale, 6 vol. (Utilise entre autres les rapports faits pour les expositions pour étudier le développement du machinisme et les changements techniques.)

PICOT, G. (1885) : *Un devoir social et les logements d'ouvriers,* Paris, Lévy.

PICQUENARD, Charles (1909) : « Les bilans financiers des grèves et leur influence sur le salaire », dans *Le droit de grève,* Paris, Alcan.

PIEQUET, O. (1906) : « L'alimentation de l'ouvrier au début du XXe siècle », *Bull. de la Société industrielle de Rouen,* novembre-décembre.

PIERRARD, Pierre (1965) : *La vie ouvrière à Lille sous le Second Empire,* Paris, Bloud et Gay.

PIÉTON, E. (1872) : *Etude sur la corporation ouvrière,* brochure, Rouen ; Arch. dép. Seine-Maritime, 14 M, pièce 122.

PINTO, Roger et GRAWITZ, Madeleine (1964) : *Méthodes des sciences sociales,* Paris, Dalloz, 2 vol.

POIRÉ, Paul (1875) : *La France industrielle ou description des industries françaises,* Paris, Hachette, avec 422 gravures.

PONSOT, Pierre (1956) : *Le mouvement ouvrier au Creusot sous le Second Empire et au début de la Troisième République,* D.E.S. (M. Labrousse). (Aimablement communiqué par l'auteur.)

PORTE, Marcel (1913) : *Budgets de familles et consommations privées,* Grenoble, Allier.

POTTIER, E. (1887) : *Chants révolutionnaires,* préface de Henri Rochefort, Paris, Dentu.

POULAIN, Elisabeth (1960) : « Huit lettres de jeunesse de Jean Jaurès », *Rev. Hist. Ec. Soc.,* t. 1.

POULOT, Denis (1872) : *Question sociale. Le Sublime ou le travailleur comme il est en 1870 et ce qu'il peut être* (1870), 2e éd., Paris, Librairie Internationale Lacroix, Verboeckhoven éditeurs.

PRIOURET, Roger (1963) : *Origines du patronat français,* Paris, Grasset. (S'arrête aux alentours de 1870. Bonne bibliographie de Guy Herzlich.)

PROUDHON, P. J. : *Œuvres complètes,* réédition M. Rivière, sous la direction de C. Bouglé.

— (1961) : *Carnets de P. J. Proudhon,* Paris, M. Rivière, 2 vol., publiés par Pierre Haubtmann.

PROUST, Marcel (1954) : *A la recherche du temps perdu,* Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 3 vol.
PUYNODE, Gustave DU (1872) : « La question du salaire », *Jour. des Econ.,* mars.

QUITRIME, Louis (1889) : *Rondes pour récréations enfantines,* Paris, Librairie du Père Peinard, brochure, 14 p. (La Carmagnole des enfants, Le mariage des oiseaux, La boulangère, La Marianne des enfants, La logique des enfants, Dansons devant l'buffet, etc.)

RAFFALOVITCH, A. (1887) : *Le logement de l'ouvrier et du pauvre. Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Belgique,* Paris, Guillaumin.
RALÉA, Michel (1923*a*) : *L'idée de Révolution dans les doctrines socialistes, étude sur l'évolution de la tactique révolutionnaire,* Paris, Jouve et Compagnie.
— (1923*b*) : *Révolution et socialisme. Essai de bibliographie,* Paris, P.U.F.
RAYMOND, M. G. (1966) : *La politique pavillonnaire,* Paris (Institut de Sociologie Urbaine ; *cf.* HAUTMONT).
REES, Albert (1952) : « Industrial conflict and business fluctuations », *Jour. of Political Economy,* octobre, vol. X.
REINHARD, Marcel (1887) : *Paris pendant la Révolution,* cours C.D.U.
RENOUARD, Alfred (1887) : *Les habitations ouvrières à Lille,* Paris, Secrétariat de la Société d'Economie sociale, 40 p.
RENOUARD, A. et MOY, L. (1889) : *Les institutions ouvrières et sociales du département du Nord,* Lille, Danel.
REYBAUD, Louis (1859) : *Etude sur le régime des manufactures. Condition des ouvriers en soie,* Paris, Michel Lévy.
— (s.d.) : *Rapport sur l'instruction et le salaire des femmes dans les travaux de l'industrie (1870),* Musée Social, 9920.
— (1872) : *Rapport sur la condition morale intellectuelle et matérielle des ouvriers qui vivent de l'industrie du fer,* Paris, Firmin-Didot.
REYNAUD, J. D. et TOURAINE, Alain (1956-1957) : « L'attitude des ouvriers de l'industrie sidérurgique à l'égard des changements techniques », *Inst. Sc. Soc. du Travail.*
REYNIER, Elie (s.d.) : *L'organisation syndicale dans l'Ardèche,* Toulouse, Privat [1913], 30 p.
RICHES, E. J. (1933) : « International comparisons of the time lost through industrial disputes », *Economic Record,* décembre.
RICHTER, Eugène (1892) : *Où mène le socialisme ? Journal d'un ouvrier,* préface de Paul Leroy-Beaulieu, Paris, Le Soudier. (Anticollectiviste.)
RIST, Charles (1898*a*) : *La journée de travail de l'ouvrier adulte en France et sa limitation par la loi,* Paris, Larose.
— (1898*b*) : *Réglementation légale de la journée de travail de l'ouvrier adulte,* thèse, Paris, Larose. (Analyse des rapports des inspecteurs du travail sur

les résultats favorables de la réduction de la journée dans les fabriques du Nord.)
— (1907) : « La progression des grèves en France et sa valeur symptomatique », *Rev. Ec. Pol.*, t. 21.
— (1912) : « Relations entre les variations annuelles du chômage, des grèves et des prix », *Rev. Ec. Pol.* (C'est en période d'essor que les grèves sont les plus nombreuses et les plus réussies.)
RIVERO, Jean et SAVATIER, Jean (1956) : *Droit du travail,* Paris, P.U.F., coll. « Thémis ».
ROBLIN, L. (1902) : *Les bûcherons du Cher et de la Nièvre,* Paris, Ed. du Mouvement Social.
ROLLET, Henri (1948) : *L'action sociale des catholiques en France (1871-1901),* Paris.
ROMAINS, Jules (1932-1947) : *Les hommes de bonne volonté,* Paris, Flammarion, 27 vol.
RONDET, Michel (1881) : *Rapport du citoyen M. Rondet, délégué de la chambre syndicale des mineurs de la Loire au 2e Congrès ouvrier socialiste de la région de l'Est, tenu à Saint-Etienne, le 16 juin 1881,* brochure, 16 p., Saint-Etienne, Ménard.
RONDOT, Natalis (1889) : *La fabrique lyonnaise des soieries et l'industrie de la soie en France, 1789-1889,* Lyon.
ROSTAING, Léon (1875) : *L'enquête parlementaire sur les conditions du travail en France,* Vienne, Savigné. (D'inspiration catholique.)
ROUGERIE, Jacques (1964a) : *Procès des communards,* Paris, Julliard, coll. « Archives ».
— (1964*b*) : « Composition d'une population insurgée : La Commune », *Mouv. Soc.,* juillet-septembre.
— (1965) : « Sur l'histoire de la première Internationale. Bilan d'un colloque et de quelques récents travaux », *Mouv. Soc.,* avril-juin.
— (1968) : « Remarques sur l'histoire des salaires à Paris au XIXe siècle », *Mouv. Soc.,* avril-juin.
ROUGIER, Paul (1879) : *Les conditions du travail en France et les syndicats professionnels. Etude sur le rapport présenté par M. Ducarre,* Lyon, Riotor, 31 p. (Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.)
ROUSSEAU, J.-J. (1961) : *La Nouvelle Héloïse,* Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade ».
— (1969) : *Emile,* Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade ».
ROUX, Michelle (1950) : *Les grèves en France, 1815-1834,* D.E.S., Paris.
ROWNTREE, S. (1902) : *Poverty, a study of town life,* Londres, MacMillan.
RUDE, François (1944) : *Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832,* Paris, Domat-Montchrestien.
RUDÉ, G. (1967) : *The crowd in the French Revolution,* Oxford University Press, 2e éd.

SADOUN, Roland ; LOLLI, Giorgio et SIVERMAN, Milton (1965) : *Drinking in French culture,* New Brunschwig, The Rutgers Center of Alcohol Studies. (Des pages intéressantes sur les attitudes populaires devant l'alcool.)

SALOMÉ, Suzel (1955) : *Attitude politique et sociale des ouvriers de Roubaix au début de la Troisième République, 1870-1873,* D.E.S., Lille (M. Girard).

SAVARY, Yvette (1956) : *La condition des ouvriers et les conflits sociaux dans le bassin houiller du Nord de 1852 à 1873,* D.E.S., Lille.

SCELLE, Georges (1929) : *Le droit ouvrier,* Paris, A. Colin.

SCHLOSS, David (1902) : *Les modes de rémunération du travail,* traduction de Ch. Rist, Paris, Giard. (L'ouvrage s'applique à l'Angleterre mais les commentaires et notes de Rist et les annexes l'appliquent au cas français.)

SÉE, Henri (1951) : *Histoire économique de la France,* t. II : *Les temps modernes, 1789-1914,* Paris, A. Colin.

SEIGNOBOS, Charles (1921*a*) : *Le déclin de l'Empire et l'établissement de la Troisième République (1859-1875),* coll. Lavisse, t. VII, Paris, Hachette.

— (1921*b*) : *L'évolution de la Troisième République (1875-1914),* t. VIII, Paris, Hachette.

SEILHAC, Léon DE (1899) : *Les Congrès ouvriers en France de 1876 à 1897,* Paris, A. Colin.

— (1903) : *Les grèves,* Paris, Lecoffre.

SÉVERINE (1893) : *Pages rouges,* Paris, Simonis Empis.

— (1894) : *Notes d'une frondeuse,* Paris, Simonis Empis.

SHORTER, Edward (1970) : voir TILLY.

SIEGFRIED, J. (1892) : « Discours du 9 décembre 1891 », *Bulletin démocratique et d'études sociales de l'arrondissement de Saint-Nazaire,* 15 mai.

SILVESTRE, J. J. (1966) : « Le comportement cyclique des hausses de salaires dans les industries de transformation », *Rev. Ec. Pol.,* Paris, mars-avril.

SIMIAND, François (1907) : *Le salaire des ouvriers des mines de charbon en France. Contribution à la théorie économique du salaire,* Paris, Cornély.

— (1925) : *La formation et les fluctuations du prix du charbon en France pendant vingt-cinq ans (1887-1912),* Paris, M. Rivière.

— (1932) : *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie,* Paris, Alcan, 3 vol.

— (1934) : « Une enquête oubliée sur une grande crise méconnue », *Mélanges d'économie politique et sociale offerts à Edgar Milhaud,* Paris, Presses Universitaires ; B.N., 4° R 4625. (Sur l'enquête parlementaire de 1884 ; se réfère au texte imprimé.)

SIMON, François (1946) : *Petite histoire des tisserands de la région de Cholet, essai d'éducation corporative* », Angers. (Utilise des archives de la bourse du travail de Cholet et des renseignements oraux fournis par de « vieux tisserands ».)

SIMONIN, L. (1867) : *La vie souterraine ou la mine et les mineurs,* Paris, Hachette.

SINAY, Hélène (1966) : *Traité de droit du travail : la grève,* Paris, Dalloz.

SINGER-KÉREL, Jeanne (1961) : *Le coût de la vie à Paris, de 1840 à 1954,* Paris, A. Colin.

SLOSSE, A. et WAXWEILLER, E. (1910) : *Enquête sur le régime alimentaire de 1065 ouvriers belges,* Bruxelles, institut Solvay, travaux de l'Institut de Sociologie, notes et mémoires, fasc. 9 ; Misch Thron. (Il s'agit d'une enquête alimentaire de type physiologique, pas du tout budgétaire. Remarquable bibliographie.)

SMITH, Adam (1802) : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations,* trad. Garnier, Paris, Agasse, 5 vol.

SMITH, L. (1886) : *Les coalitions et les grèves d'après l'histoire et l'économie politique,* Paris, Guillaumin.

SORLIN, Pierre (1966) : *Waldeck-Rousseau,* Paris, A. Colin.

SPULLER (1885) : *Rapport* (dit rapport Spuller) *de la commission d'enquête sur la situation des ouvriers et sur la crise parisienne en 1884,* Paris, Quantin ; Musée Social, E 4061.

STEARNS, Peter N. (1965) : « Patterns of industrial strike activity in France during the July monarchy, *Amer. Hist. Review,* janvier.

STELL, G. (1883) : *Cahiers de doléances des mineurs français,* Paris, Bureaux du « Capitaliste ».

STILL, André (1949) : *Le mot Mineur, camarades,* Paris, Editeurs Français Réunis.

STOETZEL, Jean (1963) : *La psychologie sociale,* Paris, Flammarion.

SUTET, M. (1965) : « Jules Chagot : fondateur de la Compagnie des mines de Blanzy (1801-1877) », *Actes du 89e Congrès national des Sociétés savantes,* Lyon, t. II, vol. 2.

TALLON, Eugène (1877) : *La vie morale et intellectuelle des ouvriers,* Paris, Plon. (Partisan du rétablissement des corporations.)

TALMEYR, Maurice (1880) : *Le grisou,* Paris, Dentu, 2e éd. (Roman social.)

TALMY, abbé Robert (1952) : *Les tendances anticléricales des socialistes dans le département du Nord (1860-1900), contribution à l'étude de la pratique religieuse dans le département du Nord,* mémoire de l'Université catholique, Lille, exemplaire dactylographié. (Utilise surtout la presse socialiste ; très peu sociologique.)

TERSEN, Georges (1952) : *L'opinion publique et la Commune de juin 1871 à l'amnistie de 1879,* D.E.S., Paris (M. Labrousse). (En partie publié dans *Bull. d'études de la région parisienne.*)

THALASSO, Adolphe (1893) : *La faim, drame en trois actes en vers,* Paris, Tresse et Stock. (Représenté pour la première fois au théâtre Déjazet, 19 mai 1893 ; met en scène un fait divers de 1886, le suicide de la famille Hayem. Un vrai mélodrame.)

THOMAS, Albert (s.d.) : *Le Second Empire,* t. X de *Histoire socialiste,* sous la direction de Jean Jaurès, Paris, Rouff.

THOMPSON, E. P. (1967) : « Time, work discipline and industrial capitalism », *Past and Present,* XII.

THUILLIER, Guy (1958) : « Le Play et la réforme sociale », *Rev. Admin.,* mai.

— (1959) : « Pour une histoire monétaire de la France : le rôle des monnaies de cuivre et de billon », *Annales E.S.C.,* janvier.

— (1962) : « Economie et société dans la pensée de Le Play en 1844 », *Rev. Adm.,* septembre-octobre.

— (1965) : « Au XIX[e] siècle : l'alimentation en Nivernais », *Annales E.S.C.,* novembre-décembre.

— (1969) : « La pétition des mécaniciens et des chauffeurs des chemins de fer en 1871 », *Mouv. Soc.,* janvier-mars.

TIANO, André (1956) : *Expériences françaises d'action syndicale ouvrière,* en collaboration avec M. Rocard et H. Lesire-Ogrel, Paris, Editions Ouvrières.

— (1957) : « Note sur *l'effet d'imitation* dans le domaine de la détermination du salaire », *Cahiers de l'I.S.E.A.,* n° 51, février.

— (1958) : *L'action syndicale ouvrière et la théorie économique du salaire,* Paris, Génin.

— (1960) : « L'action des syndicats ouvriers. Etat des travaux », *Rev. Fr. Sc. Pol.,* décembre, n° 4. (Avec bibliographie des travaux français et anglais récents.)

TILLY, Charles (1968) : *Collective violence in European perspective,* University of Toronto and Center for advanced study in the Behavorial Sciences, exemplaire dactylographié.

TILLY, Charles et ABDUL GAIYUM LODHI (1970) : *Urbanization, criminality and collective violence in 19th Century France,* dactylographié.

TILLY, Charles et SHORTER, Edward (1970) : *Strike waves in France (1830-1968),* dactylographié.

TOURAINE, Alain (1955) : *L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault,* Paris, C.N.R.S.

— (1966) : *La conscience ouvrière,* Paris, Seuil.

TOURNISSOUX, abbé (1872) : *Bourgeois et ouvriers ou les inégalités de la fortune, par un socialiste et homme de bon sens,* Paris, Pélagaud, Guillaumin.

TOUTAIN, Jean-Claude (1963) : *La population de la France de 1700 à 1959,* Cahiers de l'I.S.E.A., série AF, « Histoire quantitative de l'économie française », n° 3, janvier.

TOYOT, E. DE (1887) : « Le gantier de Grenoble », *Les Ouvriers des Deux Mondes,* 2[e] série, t. I, n° 55, p. 464-520.

TRÉANTON, J. R. (1962) : « Les conflits du travail », dans *Traité de sociologie du travail,* Paris, A. Colin.

TRÉANTON, J. R. et FRIEDMANN, G. (1962) : « Sociologie du syndicalisme et des conflits du travail », dans *Traité de sociologie,* sous la direction de G. Gurvitch, Paris, A. Colin, t. I, p. 479-498.

TREMPÉ, Rolande (1954*a*) : *Les mineurs de Carmaux de 1848 à 1883,* D.E.S., Toulouse.

— (1954*b*) : « Les premières luttes des mineurs de Carmaux », *Cahiers Internationaux,* n° 62.

— (1963) : « Contribution à l'étude de la psychologie patronale. Analyse du comportement des administrateurs de la Société des mines de Carmaux vis-à-vis des mineurs (1856-1914) », *Mouv. Soc.,* avril-juin.

— (1968) : « Le réformisme des mineurs français à la fin du XIXe siècle », *Mouv. Soc.,* octobre-décembre.

— (1971) : *Les mineurs de Carmaux de 1848 à 1914,* Paris, Editions Ouvrières, 2 vol.

TRIBOT, J. (1907) : « Enquête sur l'alimentation ouvrière », *Rev. d'Hygiène alimentaire,* fasc. 1.

TUDESQ, A. J. (1964) : *Les grands notables en France (1840-1849),* Paris, P.U.F., 2 vol.

— (1965) : « Comment le grand patronat considère le travail des enfants en 1840 », *8e colloque sur l'artisanat,* Aix, 1964, paru en 1965.

TULARD, Jean (1965) : *La préfecture de police sous la Monarchie de Juillet, suivi d'un inventaire sommaire et d'extraits de rapports de la préfecture de police conservés aux Archives nationales,* Paris, Imprimerie municipale.

TURGAN, L. (1859-1898) : *Les grandes usines de France. Tableau de l'industrie française au XIXe siècle,* Paris, Bourdillat, 38 vol.

TURQUAN, Victor (1889) : « Grèves. Statistique », *Jour. Soc. Stat. Paris,* septembre. (Le premier statisticien des grèves en France.)

— (1898) : *Les grèves, leur nombre, leurs causes, leur importance, leurs résultats,* Conférence faite à l'Institut international de statistique, session de Paris, Rome, Botta ; B.N., 4° G 361.

— (1891*a*) : « Les grèves ouvrières depuis 1852 », *Le Monde économique,* mai. (S'attache aux rapports avec la conjoncture annuelle et saisonnière ; étudie la répartition des grèves selon les motifs, la durée, les résultats : « les grèves sont funestes à la classe ouvrière ».)

— (1891*b*) : « Etudes économiques. Statistique des grèves ouvrières depuis 1852 », *Le Génie Civil,* 21 et 28 mars (avec courbe et carte).

— (1892*a*) : *Statistique des syndicats professionnels,* Rome, Bertero, 63 p. ; B.N., 4° V 5477. (Extrait du *Bull. Inst. Intern. Statistique.*)

— (1892*b*) : « Les syndicats professionnels », *Jour. Soc. Stat. Paris.*

TURQUAN, Victor et MICHEL, Georges (1891) : article « Grèves », *Dictionnaire d'économie politique,* Paris, Guillaumin, 2 vol.

UHRY, Jules (1903) : *Les grèves en France et leur solution,* Paris, Editions du *Mouvement socialiste,* préface d'Aristide Briand.

VAILLÉ, Eugène (1901) : *La coalition ouvrière et les grèves. Etude historique,* Paris, Chevalier.

VALDOUR, Jacques (1909-1934) : *La vie ouvrière. Observations vécues,* série de 18 vol., édités à Paris, chez divers éditeurs (Giard, Rousseau, Spes,

Jouve, Flammarion, Nouvelles Editions Latines). Ces reportages, réalisés par ce journaliste de droite (ce côté s'accusant nettement dans les années 30) contiennent beaucoup d'observations intéressantes : *La vie ouvrière,* Giard et Brière, 1909 ; *La méthode concrète en science sociale,* Rousseau, 1914 ; *Les mariniers,* Rousseau, 1914 ; *Réponses à quelques objections,* Rousseau, 1919 (brochure) ; *L'ouvrier agricole,* Giard, 1919 ; *Les mineurs* (observations recueillies en 1910 et 1912), Giard et Rousseau, 1919 ; *Deux chauffeurs conducteurs,* Giard, 1919 ; *L'ouvrier espagnol,* Giard, 1919 ; *Ouvriers parisiens d'après-guerre,* Giard, 1919 ; *Ateliers et taudis de la banlieue de Paris,* Spes, 1923 ; *De la Popinq' à Ménilmuch',* Spes, 1924 ; *Le faubourg,* Spes, 1925 ; *La menace rouge. Ouvriers d'après-guerre en Touraine,* A. Rousseau, 1926 ; *Le glissement. Ouvriers d'après-guerre dans les provinces de l'Ouest. Cholet, Le Mans, Nantes,* Editions de la Gazette française, 1926 ; *Ouvriers catholiques et royalistes,* Flammarion, 1928 ; etc.

VALIANI, Léo (1954) : « Dalla prima alla seconda Internazionale (1872-1879) », *Movimento Opereaio,* Milano.

VALLIN (1952) : *La grève, phénomène social et économique,* thèse de droit, Paris.

VASSEUR, Daniel (1964) : *Les débuts du mouvement ouvrier dans la région de Belfort-Monbéliard (1870-1914),* thèse de droit, Paris, dactylographié.

VENDÔME-LA-CLEF-DES-CŒURS (1879) : *Chansonnier du Tour de France,* Paris, Larousse. (L'auteur, d'abord très partisan des règles étroites du compagnonnage, avait évolué vers les vues réformistes de Perdiguier.)

VERRY, Maurice (1955) : *Les laminoirs ardennais. Déclin d'une aristocratie professionnelle,* Paris, P.U.F., Bibliothèque de sociologie contemporaine, préface de G. Friedmann. (Intéressante utilisation des ressources de l'archéologie industrielle et interviews des « anciens ».)

VIAL, Jean (1941) : *La coutume chapelière : Histoire du mouvement ouvrier dans la chapellerie,* Paris, Domat-Montchrestien.

— (1950) : « L'ouvrier métallurgiste français », *Droit social,* février.

VIALLATE, A. (1937) : *L'activité économique en France de la fin du XVIIIe siècle à nos jours,* Paris.

VIDALENC, Jean (1958) : « Quelques remarques sur le rôle des Anglais dans la révolution industrielle en France et particulièrement en Normandie, de 1750 à 1850 », *Annales de Normandie,* mai.

VIGNE, Pierre (1950) : « Quelques types de psychologie ouvrière : le mineur », *Droit social,* juillet-août.

VILLARD, Th. (1891) : *Le travail collectif en France. Ses intérêts, ses besoins. Les grèves,* Paris, Gaston Née, 67 p.

VILLERMÉ, Louis-René (1840) : *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie,* Paris, Jules Renouard, 2 vol.

VILLEY, E. (1923) : *L'organisation professionnelle des employeurs dans l'industrie française,* Abbeville, Cadet.

VINCENT, L. A. (1944) : « *Le progrès technique en France depuis cent ans,* Paris, Institut de Conjoncture.

— (1965) : « Population active, production et productivité dans 21 branches de l'économie française (1896-1962) », *Etudes et Conjoncture,* février.

VITU, Auguste (1869) : *Les réunions publiques à Paris (1868-1869),* Paris, Dentu.

VOILLARD, Odette (1963) : « Le milieu ouvrier et ses difficultés en Meurthe-et-Moselle avant 1914 », *Bull. Soc. Lorraine d'Etudes Locales,* 21.

VORNEY, E. Q. DE (1889) : *Un atelier en 1889,* Paris, Schiller, 14 p. (Ce rédacteur du *Temps* décrit et vante un atelier de participation aux bénéfices.)

VUILLEMIN, E. (1884) : *La grève d'Anzin,* Lille ; B.N., Le 7 106.

— (1890) : *La grève des houillères du Nord de la France (octobre-novembre 1889),* Lille ; B.N. Le 7 128.

WADDINGTON, R. (1881) : « Rapports sur les propositions de la loi tendant à limiter à 10 heures la durée du travail dans l'industrie », *Journal officiel* 11 juin 1880, p. 7166-7171 et 27 janvier 1881, p. 63.

WASSEIGE, Yves DE (1952) : « La grève, phénomène économique et sociologique, Etude inductive des conflits du travail en Belgique de 1920 à 1940 », *Bulletin de l'Institut de Recherches Economique et Sociale de l'Université de Louvain,* novembre.

WAXWEILLER : *cf.* SLOSSE.

WEILL, Georges (1924) : *Histoire du Mouvement social en France (1852-1924),* Paris, Alcan, 2e éd.

WEILL, Gérard (1959) : « Le rôle des facteurs structurels dans l'évolution des rémunérations salariales au XIXe siècle », *Rev. Econ.,* mars.

WHITNEY, E. L. (1920) : « Cost of strikes », *Monthly Labour Review,* septembre.

WILLARD, Claude (1965) : *Le mouvement socialiste en France (1893-1905). Les Guesdistes,* Paris, Ed. Sociales.

WLOCEVSKI, Stéphane (1934) : *L'installation des Italiens en France,* Paris, Alcan, préface de C. Bouglé.

WOLFF, Gabrielle (1960) : *Le Congrès ouvrier de Marseille, 1879,* D.E.S. Paris (M. Labrousse).

WOLOWSKI, L. (1868) : « Le travail des enfants dans les manufactures », *Bull. Société de Protection des Apprentis...,* Paris, Guillaumin. (Favorable à des mesures de protection : « Il s'agit d'empêcher que les forces humaines ne soient épuisées avant l'heure ».)

— (1872) : « Sur l'utilité pour les ouvriers d'étudier l'économie politique », *Jour. des Econ.,* novembre.

WOODBURY, R. M. (1949) : « L'incidence des conflits du travail. Taux des journées de travail perdues, 1927-1947 », *Rev. Intern. du Travail,* novembre. (La perte de temps ne doit pas être exagérée. Elle est en définitive moins grande que celle du chômage.)

WRIGHT, Vincent (1968) : « Les préfets d'Emile Ollivier », *Rev. Hist.*
YODER, Dale : « Economic changes and industrial unrest in the United States », *Jour. of Political Economy,* vol. 48, n° 2. (Porte sur les conflits du travail américains de 1880 à 1936.)
— (1938) : « Seasonality in strikes », *Jour. Amer. Stat. Association,* décembre.
YOVANOVITCH, Dragolioub (1923) : *Les stimulants modernes du travail. Essai de bibliographie systématique,* Paris, P.U.F.

ZÉVAÈS, A. (1911-1923) : *Histoire des partis socialistes en France,* Paris, M. Rivière, 12 vol.
— (1938) : *La grève de Decazeville (26 janvier 1886),* Paris, Bureau d'Editions.
ZOLA, Emile (1960-1967) : *Les Rougon-Macquart. Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire,* Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », 5 vol. (Excellente édition établie par Armand Lanoux et Henri Mitterand ; des notes précises et complètes.)
ZOLLA, Daniel (1908) : *La grève, les salaires et le contrat de travail,* Paris, Giard et Brière.

4. ANONYMES ET COLLECTIFS [11]

Almanach pour 1874 : textes de Lockroy, Faulier, Asseline, Marchand, Dupire, Silvestre, Houdinet, Paris, Bibliothèque Ouvrière, 1874, in-12, 192 p.
Almanach du travail, Paris, Bibliothèque du Travail, 1876, 125 p.
Almanach socialiste pour 1882, publié par la fédération ouvrière socialiste du Nord, Roubaix, 1882, 63 p. (Arch. dép. Nord, M 154/59, pièce 4).
Almanach du travailleur (L'), Lille, 1887.
Bourse du travail à Bordeaux (La), Bordeaux, 1887, 32 p.
Bibliothèque démocratique, sous la direction de Victor Poupin : collection de petites brochures parues en 1871-1875, s'adressant aux travailleurs. Ex. : Emile Accollas, *Les Enfants naturels,* 1871 ; A. Esquiros, *Les paysans,* 1872 ; Martin Nadaud, *Les sociétés ouvrières,* 1873 ; Victor Poupin, *Le droit divin,* 1874 ; Godin, *Les socialistes et les droits du travail* ; André Léo, *La commune de Malenpis,* conte, 1874, etc.
Bibliothèque du travail, à partir de 1876, publie des brochures « destinées à indiquer aux ouvriers les moyens pratiques d'arriver le plus rapidement

11. Cette brève liste n'est en aucune manière un inventaire des nombreuses brochures publiées à cette époque par ou (surtout) pour les travailleurs, et dont beaucoup sont regroupées à la Bibilothèque nationale sous la cote Lb 57 (Catalogue de l'Histoire de France). Nous ne signalons que quelques-unes des collections les plus importantes. Mais il y aurait beaucoup à faire pour une recension complète. D'autre part, nous ne faisons pas (ou alors exceptionnellement) mention ici des brochures, libelles ou tracts trouvés dans les dossiers d'archives. Ceux qui ont été utilisés dans le texte sont identifiés en note.

possible à la solution des questions économiques pendantes ». On y trouve les noms de Barberet, Lockroy, Alfred Naquet, Léon Angevin, Yves Guyot, Bonnet-Duverdier, S. Lacroix, J. Destrem, etc.

Bibliothèque du bien public, publiée sous la direction d'Edmond Potonié, Paris, rue de Belleyme. Quelques titres : Eugénie Pierre, *Les Femmes, les voilà,* I : *Une pauvre fille,* 1879 ; E. Potonié, *Prolétaires et bourgeois* ; Deynaud, *La pléiade des Roublards* ; E. Potonié, *Historique de la ligue du Bien Public,* etc.

Bibliothèque ouvrière : série de brochures publiées à partir de 1873-1874 ; *cf.* par exemple Barberet.

Bibliothèque socialiste, édit. par Oriol ; brochures de Guesde, Lafargue, Dormoy, Deville, etc.

Bibliothèque révolutionnaire (vers 1879-1880) : John Labusquière, *Le Tiers-Etat et le peuple ouvrier,* 1879 ; L. Maria, *Socialiste et paysan,* 1879 ; J. Guesde, *Collectivisme et révolution, La loi des salaires,* etc.

Candidature ouvrière à Bordeaux (La), Bordeaux, 1877, 128 p. (La candidature de P. Castaing, cordonnier.)

Centre National de la Recherche Scientifique : *La première Internationale. L'institution, l'implantation, le rayonnement,* colloque de novembre 1964, Paris, C.N.R.S., 1968.

Cercle Germinal : *Le crime, réquisitoire social,* Paris, 1890.

Comité de propagande de la grève générale : *La grève générale,* Paris, Imprimerie nouvelle, 1901.

— *Etudes et Conjoncture,* avril 1960 : « Les variations saisonnières de l'activité économique. La méthode d'analyse. Application à la production industrielle et à l'emploi de la main-d'œuvre. »

Institut Français d'Histoire Sociale : colloque sur « Le militant ouvrier français dans la seconde moitié du XIX[e] siècle », *Mouv. Soc.,* octobre 1960-mars 1961.

Institut National d'Etudes Démographiques, *Economie et population. Les doctries françaises avant 1800. Bibliographie générale commentée,* Paris, P.U.F., 2 vol., 1954 et 1956.

— *Journal des Economistes,* octobre 1872 : « Bulletin. Situation légale des trade-unions en Angleterre, suivie d'une discussion sur les coalitions en France à la société de législation comparée. »

Librairie Socialiste Internationale : collection de brochures diffusées vers 1885-1886 notamment par la librairie A. Le Roy, rue Saint-Jacques.

« Petite bibliothèque de la jeunesse socialiste », sous la direction de Gustave Falliès et de Jean Grave, Paris ; petites brochures d'une vingtaine de pages, d'inspiration libertaire : G. Falliès, *L'avenir du socialisme, la Révolution et la jeunesse ; La Société au lendemain de la Révolution ; Victor Hugo au point de vue politique et littéraire...*

Procès des anarchistes de Vienne devant la cour d'assises de l'Isère (12 juillet 1890), Saint-Etienne, 1890, 64 p.

Questions sociales à la portée de tous, par un homme du peuple : Bruxelles, Verrycken ; autre exemple de collection de brochures de propagande socialiste, celles-ci devant paraître avec une périodicité régulière (deux fois par mois).

Secrétariat National du Travail : *Le chômage, ses causes, sa durée et ses effets, dénoncés par les chambres syndicales ouvrières de France et d'Algérie,* Paris, Allemane, 1893. (Intéressant document qui donne, en outre, pour les divers syndicats cités, la proportion des syndiqués par rapport aux effectifs professionnels.)

Société d'Economie Politique : réunion du 5 mars 1872 sur les « moyens d'empêcher les abus pouvant résulter de la liberté de coalition », *Jour. des Econ.,* mars 1872.

Société Internationale des Etudes Pratiques d'Economie Sociale : *Les Ouvriers des Deux Mondes. Etudes sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées et les rapports qui les unissent aux autres classes,* Paris, Firmin-Didot, 1858-1930, trois séries : 1re série, 5 vol., 1858-1869 ; 2e série, 5 vol., 1887-1899 ; 3e série, 1900-1930. En dépit de leur armature idéologique, ces monographies de l'école de Le Play constituent des matériaux très précieux et un jalon incontestable dans l'histoire de la sociologie empirique. On ne saurait donner ici la liste de ces monographies — plus d'une centaine au total. Ont été spécialement utilisées celles qui décrivent des ouvriers français et qui sont comprises entre 1856 et 1895. *Cf.* notamment annexes à « L'ouvrier consommateur ».

Union des groupes anarchistes des XIIe, XXe arrondissements et de Montreuil-Vincennes : *Aux affamés,* Paris, 1887, 15 p. (Sur la tactique révolutionnaire.)

Voyage aux pays rouges, Paris, Plon, 1873. (« Tableau le plus exact de la grotesque et sinistre démagogie du Midi », écrit la *Gazette des Tribunaux,* 5 mars 1873.)

Vérité sur le scandale de la Ricamarie (La), Saint-Etienne, 1882.

5. Expositions et congrès ouvriers

Pour les congrès syndicaux à partir de 1886, *cf.* R. Brécy, 1963 ; pour les congrès socialistes internationaux, *cf.* Haupt, 1963 ; Haupt et Verdès, 1965. La bibliothèque du Musée social, 6, rue Las Cases, est de loin la plus riche en comptes rendus de congrès ou rapports de délégations aux expositions ; mais le système de cotation ayant été modifié depuis mes propres dépouillements, j'indiquerai seulement : M.S. pour les ouvrages se trouvant au Musée Social.

Expositions :

Exposition universelle de Lyon, 1872. Rapports des délégués lyonnais publiés par la délégation ouvrière, Lyon, L. Bourgeon, 1873, 320 p.

Rapport d'ensemble de la délégation ouvrière française à l'Exposition universelle de Vienne (1873), Paris, Morel, 1876, 654 p. ; M.S.

Exposition universelle de Vienne (1873), rapports, Paris, Imprimerie nationale, 1874-1875, 5 vol. ; M.S.

Exposition internationale de Philadelphie. Rapport des délégués mécaniciens en précision, présenté... par F. Maquaire, Th. Ponthus, et A. Harlé, membres de la délégation ouvrière, Paris, Imprimerie nationale, 1879. (Intéressant surtout pour la réaction des délégués devant les Etats-Unis.) M.S.

Exposition internationale et universelle de Philadelphie (1876). Commission supérieure, rapports, Paris, Imprimerie nationale, 1877 ; M.S.

Exposition universelle de Paris, 1878. Rapports divers ; M.S.

Exposition universelle d'Amsterdam (1883). Rapports de la corporation des forgerons et mécaniciens de Lyon, Lyon, 1884 ; *M.S. ; ... des polisseurs sur métaux,* Lyon, 1884 ; M.S. ; *... de la délégation ouvrière lyonnaise, rapport d'ensemble ;* M.S. ; *... de la délégation ouvrière parisienne, rapport d'ensemble,* Paris, 1884 ; M.S. ; *... rapports des mécaniciens de Paris,* par V. Delahaye, Paris, 1884 ; M.S.

Rapport d'ensemble de la délégation ouvrière parisienne aux expositions anglaises de 1886, Paris, Harry, 1887.

Congrès :

Séances du Congrès ouvrier de France. Session de 1876, Paris, Fischbacher, 1877, 535 p. ; M.S.

Séances du Congrès ouvrier de France. Deuxième session tenue à Lyon du 28 janvier au 8 février 1878, Lyon, Trichot, 651 p. ; M.S.

Séances du Congrès ouvrier socialiste de France. Troisième session tenue à Marseille, du 20 au 31 octobre 1879 à la salle des Folies-Bergère, Marseille, Doucet, 1879, 831 p. ; M.S.

Congrès ouvrier collectiviste révolutionnaire de la fédération du Centre. Congrès régional tenu à Paris, 18 juillet 1880 ; M.S.

Quatrième Congrès tenu au Havre en novembre 1880. En fait deux congrès : 1°) un congrès mutualiste sur lequel on trouve au M.S. un cahier manuscrit anonyme ; 2°) un congrès collectiviste qui se dit « Congrès national ; socialiste ouvrier » sur lequel on trouve les comptes rendus reliés parus dans *Le Petit Havre, Le Havre,* etc.

Cinquième Congrès national ouvrier socialiste, Paris, 27 novembre-5 décembre 1881 ; M.S.

Sixième Congrès socialiste national ouvrier de Bordeaux, 11 et 12 septembre 1882 ; M.S.

Parti ouvrier socialiste français. Compte rendu du cinquième Congrès national,

tenu à Reims du 30 octobre au 6 novembre 1881, Paris, 1882, 125 p. ; M.S.

Parti ouvrier socialiste révolutionnaire français. Compte rendu du sixième Congrès national tenu à Saint-Etienne, du 25 au 30 septembre 1882, suivi de la carte des régions fédérales, publié par le comité national, Paris, Imprimerie Nouvelle, 1882, 214 p. ; M.S.

Sixième Congrès national du parti ouvrier tenu à Roanne, du 26 septembre au 1er octobre 1882, Paris, Vossend, 1882, 36 p. ; M.S. (et Arch. dép. Allier).

Fédération des travailleurs socialistes de France. Compte rendu du septième Congrès national, tenu à Paris du 30 septembre au 7 octobre 1883, Paris, Perreau, 1883, 35 p. ; M.S.

Fédération des travailleurs socialistes de France. Compte rendu du huitième Congrès national tenu à Rennes, du 12 au 19 octobre 1884, Paris, Perreau, 1885, 40 p. ; M.S.

Septième Congrès national du parti ouvrier, tenu à Roubaix, du 29 mars au 7 avril 1884, Paris, Oriol, 24 p. ; M.S.

Conférence internationale ouvrière tenue à Paris, 23-29 août 1886, à l'occasion de l'exposition internationale ouvrière, procès-verbaux, Paris, 1887.

Congrès de l'Union fédérative du Centre. Le prolétariat, 20-27 juin-3 juillet 1886.

Congrès national des syndicats ouvriers tenu à Lyon en octobre 1886, Compte rendu officiel, Lyon, Imprimerie nouvelle, 1887, 397 p. ; M.S.

Deuxième Congrès national des syndicats ouvriers de France, tenu à Montluçon en octobre 1887. Compte rendu officiel, Montluçon, Deslinières, 1888, 94 p. ; M.S.

Fédération des travailleurs socialistes de France, Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. Compte rendu du neuvième Congrès national tenu à Charleville, du 2 au 9 octobre 1887, publié par les soins du comité national du Parti ouvrier, Paris, Imprimerie Harry, 1888, 56 p. ; M.S.

Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France, troisième Congrès national, Bordeaux, octobre 1888, Bordeaux, quai de Bacalan, 1888, 55 p. ; M.S. [12].

Résolutions votées en séance publique du troisième Congrès national, le 4 novembre 1888, Bordeaux, quai de Bacalan, 1888, 12 p. ; M.S.

Union des chambres syndicales ouvrières des Bouches-du-Rhône. Rapport de la délégation marseillaise au troisième Congrès national et au Bouscat du 28 octobre au 4 novembre 1888, Marseille, Imprimerie Commerciale, 1889, 26 p. ; M.S.

Sur le Congrès de *Troyes,* 23-30 décembre 1888, *cf.* Archives nationales, F7 12490 et Archives de la Préfecture de Police, BA 40.

Compte rendu du Congrès international ouvrier socialiste de Paris (15-

12. Signalons dans *Arch. dép. Gironde 4 M 12,* un important dossier, bien classé, sur ce congrès, avec affiches, documents et photo des membres du congrès, comptes rendus journaliers des séances, rapports de police.

20 juillet 1889), publié par le comité national, Paris, 1891, 95 p. ; M.S. (Congrès possibiliste.)

Compte rendu du dixième Congrès national tenu à Châtellerault, 9-15 octobre 1890, Poitiers, 1891, 104 p. ; M.S.

Huitième Congrès national du Parti ouvrier, 11 et 12 octobre 1890, Lille, 1890, 32 p.

Congrès corporatif national des syndicats ouvriers, Calais, 13-18 octobre 1890, manuscrit de 58 p. écrit seulement au recto ; M.S.

Index des noms de personnes

Index des noms géographiques

Index des périodiques antérieurs à 1914

Index professionnel des grèves

Quelques thèmes

Table des cartes et figures

Table des illustrations

TOME I

Entre les pages 140-141

Entre les pages 300-301

TOME II

Entre les pages 514-515

Entre les pages 610-611

Entre les pages 706-707



Table des matières

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE AUBIN 86 LIGUGÉ / VIENNE
LE 5 DÉCEMBRE 1973

Dépôt légal, 4e trimestre 1973. — Imprimeur, 7392.
Imprimé en France

